

www.e-rara.ch

Le grand dictionnaire historique, ou Le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane, qui contient, en abrégé l'histoire fabuleuse ...

Moréri, Louis

A Basle, 1740

Universitätsbibliothek Basel

Shelf Mark: UBH Rd 85 1-6

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-98399>

[ESP - EZZ]

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

† ESPAGNAC, petite ville de France dans le Gevaudan, appartenante au Prieur du lieu. Elle est située contre le Tarn, proche de Quillac, avec une Eglise Collégiale de dix Chanoines, fondée par le Pape Urbain V. natif du Diocèse, & de la maison de Grimoal du Roure, avec un fort Château & une grande tour de l'Eglise de notre Dame, célèbre par le grand concours de peuple que la dévotion y attire. * Davity *Languedoc*. Th. Corneille, *Dict. géogr.*

ESPAGNE, en latin *Hispania*, Royaume le plus occidental & en même tems le plus méridional de l'Europe.

SA SITUATION ET SES BORNES.

L'ESPAGNE est séparée de l'Afrique, & bornée au Midi par l'Océan, par le détroit de Gibraltar, appelé autrefois détroit de Cadix ou d'Hercule, & par la mer Méditerranée. Cette même mer Méditerranée la borne dans toute sa longueur à l'Orient. Au Septentrion une longue suite de montagnes appelées les Pirenées, la separe de la France; & l'Océan Cantabrique, ou mer de Biscaye la borne du même côté. Enfin l'Océan occidental, autrefois Atlantique la borne à l'Occident dans toute sa longueur.

ETENDUE.

Elle s'étend depuis le 9. jusqu'au 21. degré de longitude, & depuis le 36. jusqu'au 44. degré de latitude. Sa plus grande longueur depuis le cap Saint Vincent jusqu'à la fontaine de Salces du Sud-Ouest au Nord-Est est d'environ 210. lieues; & l'on en compte à peu près 190. dans sa plus grande largeur depuis le Cap Finisterre, autrefois Promontoire Celtique ou Artabre, jusqu'au Cap de Palos, appelé par les Anciens promontoire de Saturne.

DESCRIPTION, ET RIVIERES.

Strabon comparoit l'Espagne à une peau de bœuf étendue; & il est vrai que la manière dont on la représente est assés conforme à cette idée. Elle est arrosée de plusieurs rivières. La Guadalete autrefois *Lima*, est la plus méridionale de celles dont l'Océan reçoit les eaux. Le Guadalquivir, cy-devant Bœtis, entre dans la mer un peu au-dessus, après avoir parcouru plus de 70. lieues de pays. Il reçoit à son Midi le Guadalbulon, la Marbella, anciennement *Barbesola* & le Xenil, autrefois *Singularis*, qui reçoit même plusieurs autres rivières; celles qui entrent dans le Guadalquivir à son Septentrion, ne méritent pas d'être remarquées. Entre le Guadalquivir & la Gadiane, le Tinto, appelé par quelques Anciens Hiberus, & l'Odiel, dont les sources sont voisines l'une de l'autre, après avoir embrassé dans leur cours une presqu'isle longue d'environ quinze lieues, déchargent leurs eaux dans un petit golfe. On trouve ensuite sur cette côte la Gadiane, autrefois *Anas*, grand fleuve qui paroît d'abord & disparoît deux fois assés près de sa source parce qu'il passe entre des montagnes inaccessibles connu la première fois sous le nom de Lagunes, & la seconde sous celui de Rio-Rodeira. L'endroit où il reparoit pour être toujours aperçu, est à peu près au 15. degré de longitude & au 39. de latitude. Il reçoit là même au Septentrion les eaux du Rus, grossi de celles de la Bedija & de la Xiquela jointes ensemble; & peu après plusieurs autres petites rivières, qui coulent entre les monts de Tolède, & les monts de Guadalupe. La Gadiane coule long-tems de l'Est-Nord-Est à l'Ouest-Sud-Ouest, puis du Septentrion au Midi, & après avoir parcouru plus de 80. lieues de pays, il se jette dans la mer, grossi des eaux d'une infinité de rivières qui ne sont ni considérables ni célèbres. La mer où entrent les rivières que j'ay nommées jusqu'à cette heure, est un golfe de l'Est-Sud-Est à l'Ouest-Nord-Ouest, depuis le Cap Trafalgar, cy-devant promontoire de Junon, jusqu'au cap Saint Vincent. Depuis ce cap jusqu'au cap Finisterre les côtes sont assés droites du Midi au Septentrion, elles sont presque entièrement au 9. degré de longitude. Le Zadan rivière moins considérable par elle même, que par le pays qu'elle arrose, plein de montagnes & de belles vallées parcourt un peu plus de vingt lieues du Septentrion au Midi entre la Gadiane & la mer, & paroît la première sur cette côte. Le Tage, qui a conservé son ancien nom, à sa source au 16. degré de longitude, & au 40. & demi de latitude. Il a son cours fort sinueux du Nord-Est au Sud-Ouest, parcourt environ cent lieues de pays, & entre dans la mer au 9. degré de longitude, & au 38. & trois quarts de latitude. La rivière la plus considérable qu'il reçoit à son Septentrion est le Tajuna, cy-devant *Tagonius*, grossi des eaux de Rio de Henares, anciennement *Caracca*, & du Manzanares; les autres rivières ne sont d'aucune considération. Le Mondejo, autrefois Monda, & le Vouga, anciennement *Vacca*, se jettent dans la mer entre le Tage & le Duero. Le Duero ou Douro, qui a conservé son ancien nom *Durius*, a sa source au 16. degré de longitude, & au 42. de latitude. Tout son cours est d'Orient en Occident, hors dans un endroit où il se recourbe du Septentrion au Midi. Il se jette dans la mer, après avoir parcouru quelque soixante-dix lieues. Les plus grandes rivières qui se joignent à lui à son Midi, sont l'Eresma, ci-devant *Areva*, & le Duraton joints ensemble, l'Adaia, la Tormés, & l'Agueda; à son Septentrion il reçoit le Carrion grossi des eaux de la Pisuerga, anciennement *Pisora*, de l'Arlanca, & de l'Arlancon; l'Ezla, autrefois *Estola*, après que l'Orbega, ci-devant Urbicus, s'y est joint avec le Juerta; le Sabor, le Tua & la Tamaga. On rencontre ensuite sur la même côte, en remontant toujours au Septentrion, les

emboûchures de l'Aves, de la Sourille, du Lima, du Minho, de l'Ulla, & du Tamar, ou tambre. Le Minho est la plus considérable de ces rivières: il a un peu plus de 40. lieues de cours, & il entre dans la mer au 9. degré de longitude, & au 41. & trois quarts de latitude. La côte septentrionale d'Espagne reçoit plusieurs petites rivières, entre lesquelles on peut remarquer celles-ci; l'Eo, la Deve, qui conserve son ancien nom; le Nervio, appelé par ceux dont il arrose les terres Ybaycabal, c'est-à-dire, grande rivière, l'Arases, qui est la plus grande de ces rivières, & qui n'a pas beaucoup plus de vingt lieues de cours, enfin le Bidassoa, qui separe l'Espagne de la France. Voilà quelles sont les rivières qui entrent dans l'Océan. L'Ebre est le plus grand fleuve qui entre dans la mer Méditerranée. A son Septentrion, plusieurs rivières déchargent leurs eaux dans cette mer; l'Egli, qui separe l'Espagne de la France, le Tet, anciennement *Rujcino*, le Tech, cy-devant *Ticbis*, le Fluvia, autrefois *Clodianus*, le Ter, & le Lobregat appelé par les Anciens *Rubricatus*. Les sources de l'Ebre sont au 13. degré & demi de longitude, & au 43. de latitude. Il coule toujours de l'Ouest-Nord-Ouest à l'Est-Sud-Est, sans aucune courbure remarquable que près de son emboûchure, & après avoir parcouru près de 90. lieues de pays, il entre dans la mer au 18. degré de longitude, & au 40. & trois quarts de latitude. Il ne reçoit de rivière considérable à son Midi que le Xalon & la Guerva; au Septentrion plusieurs rivières le grossissent de leurs eaux, l'Egla, l'Arga & l'Aragon joints ensemble, le Gallego, & la Cinea, qui est la plus grande de toutes. de Celle-cy qui vient, comme toutes les autres, des Pirenées, après avoir reçu plusieurs rivières dans son cours, reçoit encore lorsqu'elle est près d'entrer dans l'Ebro, la Segre, anciennement *Sicoris*, rivière plus grosse, & d'un plus long cours que celle qui lui fait perdre son nom, dans laquelle la Noguera Ribagorzana & la Noguera Pallarefa déchargent leurs eaux. Au Midi de l'Ebre jusqu'au Guadalaviar on rencontre sur la côte quelques rivières, dont les plus grandes sont Rio Millares, & Palancia, qui n'ont pas plus de vingt lieues de cours. Le Guadalaviar, ci-devant Turias, en a plus de 40. sa source est auprès de celle du Tage, & son cours est fort sinueux. Le Xucar, anciennement *Sucro*, a aussi sa source fort près de celle du Tage; son cours est du Septentrion au Midi, puis de l'Occident à l'Orient; il parcourt environ 60. lieues de pays, & il décharge ses eaux quatre ou cinq lieues au Midi du Guadalaviar, après avoir reçu celles du Cabriel, & de quelques autres rivières. La côte où l'on trouve les rivières que je viens de nommer, s'enfoncé toujours en forme de golfe du Nord-Nord-Est au Sud-Sud-Ouest; depuis le Cap de Creux, anciennement promontoire de Venus, au 21. degré de longitude, & au 42. de latitude, jusqu'au Cap Martin, au 18. degré de longitude, & au 39. de latitude. La côte qui suit jusqu'au Cap de Palos, s'enfoncé de même à proportion. Entre plusieurs petites rivières, on y voit la Segura, anciennement *Serabis*, qui a sa source auprès de celle de Guadalquivir au 38. degré de latitude, & n'a pas tout à fait 40. lieues de cours. Le Guadaleutin, qui reçoit les petites rivières de Guardabar & de Fardes, est le seul fleuve à remarquer, qu'on trouve ensuite sur cette côte occidentale, qui continuant toujours de s'enfoncer, se termine enfin au Cap de Gates, anciennement promontoire de Charideme, au 16. degré de longitude, & au 36. de latitude. Il n'y a aucune rivière considérable sur tout le long de la côte méridionale jusqu'au détroit de Gibraltar. La plus proche du Cap de Gates, nommée Almera, est de beaucoup la plus grande de toutes, & elle ne parcourt pas quinze lieues de pays. Voilà ce qu'il est nécessaire de sçavoir des rivières d'Espagne. Ses montagnes méritent aussi notre attention.

MONTAGNES

J'ai déjà dit que les Pirenées separent l'Espagne de la France au Septentrion. Ces montagnes ont d'abord quelque étendue sur les bords de la mer Méditerranée depuis l'Egli jusqu'au Ter, au delà duquel on les voit encore; mais moins serrées, s'approcher de l'emboûchure de l'Ebre. Elles s'étendent aussi au Midi le long de la Segre, du Cinca, &c. jusqu'à leur confluent avec l'Ebre. Ensuite elles s'élargissent moins jusqu'au Bidassoa, où elles avancent sur les côtes de l'Océan, qu'elles abandonnent aussitôt pour s'approcher de l'Ebre, vers les sources duquel elles remontent sous le nom de monts de S. Adrien. Lorsqu'elles sont parvenues à ces sources, elles se separent, & laissant entre elles une assés grande plaine, elles s'étendent, les unes à l'Occident, & les autres au Midi. Celles qui s'étendent à l'Occident, sont connues d'abord sous le nom de montagnes des Asturies jusqu'à l'Eo, puis sous d'autres noms, côtoyant toujours la côte septentrionale, dont elles s'approchent quelquefois beaucoup jusqu'au Cap d'Ortegale, autrefois promontoire Nerie. Une chaîne de montagnes se détachant de celles des Asturies auprès de la source du Juerta, s'étend du Septentrion au Midi jusqu'aux sources du Sabor & du Tua; celles qui occupent le pays entre ces deux rivières sont appelées Serra de Montoio, il y en a d'autres entre le Tua & la Tamaga, connues sous le nom de Serra do Amarao. Celles qui sont à l'Occident de l'Eo se separent aussi auprès de la source du Minho; les unes s'avancent comme j'ai dit, vers la côte septentrionale, les autres vers la côte occidentale, partie le long du Tamar, & partie entre l'Ulla & le Minho jusqu'à l'emboûchure du dernier. Les montagnes qui sont au Midi de l'Ebre, suivent d'abord son cours pendant plus de 40. lieues, premièrement sous le nom de Monts de Burgos, ou Sierra d'Oca, puis sous celui de Sierra d'Urbion, & elles le côtoient toujours d'assés près jusqu'à la

la source du Duero. Elles se séparent en cet endroit là même. Les unes parcourent tout le pays entre le Duero & le Tage, toujours à presque égale distance de ces deux rivières jusqu'aux sources de l'Adaia & de la Tormes, où s'approchant du Tage, elles forment un group apellé premièrement Sierra de Pico, puis Sierra de Bannos, & enfin Sierra de Gata; elles remontent ensuite à la source du Mondejo, où elles ont le nom de monts de Estrella, & enfin elles descendent du Septentrion au Midi jusqu'à l'embouchure du Tage. Les autres parcourent plus de cinquante lieux du Septentrion au Midi, depuis la source du Duero jusqu'à celle du Rus, connus vers le milieu sous le nom de Sierra Molina, autrefois Orspeda. Le Tage, & le Gallo qui entre dans le Tage, le Guadalaviar, le Xucar, & le Cabriel qui y joint ses eaux, ont leurs sources dans ces montagnes, qui sont moins ferrées ensuite jusqu'aux lagunes de la Guadiane. Là ces montagnes se séparent encore à l'Occident & au Midi du Guadarmena. Les premières embrassent d'abord une grande plaine dans un cercle, puis se resserrant, elles occupent sous le nom de Sierra Morena, autrefois Monts Mariens, plus de 60. lieux de pays entre la Guadiane & le Guadalquivir, toujours fort près de ce dernier, jusqu'à ce qu'il approche de la mer, puis au dessus des sources du Tinto & de l'Odiel, jusqu'auprès de l'embouchure de la Guadiane. Les secondes auprès du Guadarmena même sont apellées Sierra d'Alcaraz, autrefois Montagnes d'Argent; puis Sierra Segura, ci-devant *Sugienfis Saltus*, un peu plus au Midi, où sont les sources du Guadalquivir & de la Segura; après quoi elles avancent encore au Midi vers les sources du Guadalentin & du Xenil; & là elles se répandent sur toute la côte méridionale, depuis l'embouchure de ce même Guadalentin, jusqu'au détroit de Gibraltar, qui est lui-même une montagne apellée autrefois *Calpe*, & jusqu'à l'embouchure du Guadalquivir, connus sous les noms de Sierra Vermeia, Sierra Nevada, Sierra de Rondas. On trouve encore les monts de Guadalupe, & les monts de Tolède entre le Tage, & la Guadiane. Il y a aussi plusieurs montagnes apellées Serra de Monchiquo, & Serra de Caldeiraon entre la Guadiane & l'Océan près du Cap Saint Vincent; d'autres le long de la côte depuis ce Cap jusqu'au Cap Spichel, anciennement Promontoire Barbarie; & d'autres encore au Septentrion de celles-ci jusques au Tage.

QUALITEZ.

En général toutes les côtes d'Espagne sont fort poissonneuses; on y pêche des tons presque par tout, mais particulièrement dans l'Océan auprès de la Guadaleta, où l'on assure que cette pêche produit cent mille écus de revenu au Duc de Medina Sidonia; & l'on dit qu'ils y sont attirés par les glands des petits chênes dont toute cette côte est bordée, & qui les engraisent merveilleusement. On pêche le corail près l'embouchure de l'Ebre, toutes fortes d'oiseaux de rivière entre le Guadalaviar & le Xucar, dans un golfe apellé Lac Albufere, des sardines tout le long de la côte méridionale dans la mer Méditerranée, des huîtres, des faumons & des baleines d'une grandeur extraordinaire dans l'Océan Cantabrique, ou mer de Biscaye. Toutes les rivières d'Espagne sont aussi fort poissonneuses, on y prend particulièrement des aloses, des truites, des lamproies & des anguilles; les poissons de la Guadiane ne sont pas bons, & l'on n'en mange point. Les rivières, quoiqu'en grand nombre, n'arrosent pas suffisamment l'Espagne, qui d'ailleurs est trop remplie de montagnes pierreuses, pour produire une quantité de bons grains suffisante à nourrir ses habitans. En récompense on y recueille d'excellens vins, des fruits d'un gout admirable, & des huiles d'olive d'une bonté extraordinaire. On y voit en plusieurs endroits des haras de chevaux également beaux & prompts à la course. La laine des moutons qui paissent dans les Landes est la plus belle du monde. On y trouve plusieurs mines de fer, de cuivre, de vermillon, &c. Les Anciens y travailloient aussi aux mines d'or & d'argent; il y en avoit une d'argent vers le cap de Palos, où les Romains entretenoient toujours quatre cens ouvriers; on y voit encore les puits, les fondrières, & de grands monceaux d'écume. Une autre près des Pirenées produisoit, dit-on, plus de deux mille écus par jour à Hannibal. On parle encore de plusieurs autres; mais elles ont été abandonnées depuis la découverte de l'Amérique.

Pour en dire quelque chose de particulier, l'air est tempéré au Septentrion de l'Ebre; mais la terre y a diverses qualités. Elle est peu fertile en bled & en vin; mais elle a de beaux pâturages vers l'Egly, la Tet, & le Tech. Plus au Midi jusqu'à l'Ebre entre la mer & le Segre, on trouve des plaines très-fertiles en grains. Le vin, l'huile, le lin, toutes fortes de fruits, l'herbe nommée Scorfonnere s'y recueillent en abondance; les lièges, les chataigners, d'autres bois propres à bâtir n'y sont pas rares; outre les mines d'or & d'argent, il y en a encore de fer, d'alun, de vitriol & de sel; enfin on y trouve des amethystes, des agathes onyces, du cristal, de l'azur, de l'albâtre & du jaspe dans ses montagnes. Au delà de la Segre jusqu'à l'Arga, le terroir est extrêmement sec & montagneux; on recueille du bled & du vin en quelques endroits; d'autres sont plus propres pour les pâturages; il y a quelques mines de fer, & l'on y trouve toute sorte de venaison & de gibier. Enfin au delà de l'Arga jusqu'à la mer, le terroir n'est fertile en bled & en vin qu'auprès de l'Ybay-Cabal; mais plusieurs autres avantages le dédommagent de ce qui lui manque de ce côté-là, car outre les pommes dont on fait d'excellent cidre, & les grandes forêts, d'où l'on tire de la raifine, on assure qu'on y fabrique tous les ans trois cens mille quintaux de fer & d'acier tirés de ses mines. Côtoyant ensuite la mer septen-

trionale jusqu'à l'Eo, on trouve entre cette mer & les montagnes des Asturies un pays où l'air est assés sain, & le terroir quoique très-inégal, produit néanmoins du bled & d'excellens vins. On y trouve plusieurs mines d'or, d'azur, de vermillon, & où l'on y élève de très-bons chevaux. Le pays que le Minho renferme dans son cours a encore plus d'avantages, bien que l'air y soit mal sain à cause du grand nombre de sources d'eaux chaudes qu'on y trouve. Il est vrai que ce pays consistant en montagnes & en vallées fort étroites, on y moissonne peu de bled, mais il abonde en excellens vins & en bois. Une quantité prodigieuse de gros & de menu bétail, particulièrement de chevaux & de beaux mulets paissent dans ses vallées, & l'on y trouve plusieurs mines d'or, de cuivre, de plomb, de fer & de vermillon. Si après cela l'on suit la côte jusqu'au Duero, on trouve près de la mer un des plus beaux pays du monde, arrosé d'un nombre presque infini de fontaines, où toutes les choses nécessaires viennent en abondance. En dedans des terres, de grands troupeaux de bestiaux paissent au milieu des montagnes dans les landes & dans les bruyères. Plus avant encore, aux environs de l'Ezla, le terroir peu fertile en bled, produit beaucoup de vin. Enfin si l'on continue de remonter vers la source de Duero, on rencontre de très-beaux pâturages entre quelques terres propres au labour & quelques vignobles. Au Midi du Duero, tout le dedans des terres jusqu'assez près du Guadalquivir, bien qu'arrosé par le Tage, par la Guadiane, & par les rivières qui entrent dans ces deux fleuves, manque d'eau. On y trouve le long des rivières d'assés belles vallées, qui produisent du bled, du vin, des fruits, du safran, du chanvre, & où paissent quantité de bestiaux, celles qu'on voit auprès de l'Erefma, qui se jette dans le Duero, sont particulièrement recommandables par le grand nombre de brebis qui y paissent, & dont la laine connue sous le nom de laine de Segovie, est si estimée. On y trouve aussi en divers endroits quelques mines de sel; mais en général le pays peut passer pour stérile, non seulement à cause des montagnes pierreuses qu'on y rencontre par tout, mais encore à cause des grandes vallées où il ne passe aucune rivière. Il n'en est pas de même des pays que les deux fleuves que je viens de nommer parcourent, lorsqu'ils sont prêts d'entrer dans l'Océan occidental. Non seulement plusieurs rivières se joignant à eux, & au Duero, arrosent suffisamment les terres; il y en a encore d'autres, ainsi que j'ai fait voir, qui portent leurs eaux dans la mer. Aussi ce pays est très-fertile en bled, en vin & en fruits. Il n'y a personne qui n'ait jouté parler des oranges de Portugal; on y cueille aussi un grand nombre de citrons, d'amandes, & d'olives dont on fait de très-bonnes huiles. Le vers à foye & les mouches à miel augmentent encore la richesse de ce pays, où l'on trouve aussi des mines d'or, d'argent, de plomb, de fer, d'étain & d'alun; outre des roches de cristal, des espèces de rubis & d'émeraudes, des jacintes, des carrières de marbre blanc & de jaspe. On y fait aussi du sel en quantité sur les côtes; on nourit de grands haras de chevaux très-estimés dans les plaines, & de grands troupeaux de bestiaux, comme bœufs, moutons, chèvres & pourceaux près des montagnes dans les landes & dans les bruyères. Le pays tout le long du Guadalquivir est aussi plus fertile que celui que je viens de décrire, & il produit des grains, du vin & des fruits dans une abondance presque incroyable. Les oliviers y sont en si grand nombre au Midi de ce fleuve, entre l'endroit où il reçoit le Xenil, & son embouchure, qu'on en tire jusqu'à soixante quinze mille quintaux d'huile tous les ans. Des bestiaux en très-grand nombre, & de grand haras de chevaux apellés Genets d'Espagne, très-estimés, paissent aussi sur ses bords. La cire & le miel, le sucre, la soie, le coton, le chanvre enrichissent encore beaucoup ce pays. Enfin on y trouve des mines d'argent, de cuivre, de plomb, de vermillon, d'antimoine, d'aimant. Plus au Midi, jusques sur la côte méridionale, on trouve un pays que les Maures trouvoient si beau, qu'ils disoient que le paradis devoit être à l'endroit du ciel au-dessus de cette région. Il est vrai que tous les fruits y sont excellens. C'est de là que viennent les raisins au soleil, ou passerilles, les figues en cabas, d'excellentes confitures & des sirops. Les abeilles y fournissent une grande quantité de miel & de cire; & les vers à foye y donnent la foye connue sous le nom de foye de Grenade. La plupart des fontaines & des ruisseaux y sont des eaux propres à la guérison de plusieurs maux. On y trouve des grenats, des jacintes, & d'autres pierres précieuses; & il s'y nourit quantité de bestiaux & de gibier. Remontant ensuite le long des côtes de la mer Méditerranée, on trouve au Septentrion du Guadalentin, un pays peu fertile en bled; le vin n'y vient pas non plus en grande quantité, mais il est réputé le meilleur de toute l'Espagne. Tout y est plein de limoniers, de citronniers, d'orangers, d'oliviers, d'amandiers; le ris, les lentilles, & les autres légumes y abondent, aussi-bien que les cannes de sucre. On y voit aussi beaucoup d'abeilles, & de vers à foye, dont les travaux fournissent le miel & la foye. Enfin il y a plusieurs roches d'alun, d'amethystes & de cassidoine. Tout le reste de la côte jusqu'à l'Ebre est à peu près de même nature. On n'y moissonne presque pas de bled; on y nourit très-peu de bestiaux; mais on y voit de beaux vignobles, & toutes fortes d'arbres fruitiers, des cannes de sucre, du lin, du chanvre, une grande quantité de vers à foye s'y nourrissent sur les muriers, & l'on y trouve des mines d'argent & de fer, de l'albâtre, de l'alun & des lapis.

La milice des Espagnols est assés bien disciplinée; & leur infanterie meilleure que la cavalerie. Ils sont assés secrets, grands formalistes en tout ce qu'ils font. Ils se vantent d'avoir de toutes les langues, celle qui est la plus propre à commander. Ils disent aussi que leur nation fournit le monde de Généraux d'armée, &

que le Seigneur de l'Univers doit naître Espagnol. On peut dire avec plus de vérité qu'ils sont graves, mystérieux, fins, politiques, lents à se résoudre, mais constants à poursuivre ce qu'ils ont résolu.

Les Espagnols ont été en réputation pour l'esprit, depuis le tems d'Auguste; & leur pays a donné à l'Empire & à la ville de Rome divers Orateurs, divers Philosophes, & quelques Jurisconsultes; mais il a été encore plus fécond en Poètes. Depuis que l'Espagne a été soumise à la tyrannie des Sarrasins & des Maures, elle n'a pas laissé de produire un assez grand nombre d'Ecrivains Arabes, & Juifs, la plupart Médecins, Astronomes, Philosophes ou Rabbins; & on peut dire que ceux d'Espagne surpassoient tous les autres Auteurs de ces sectes répandues dans les diverses Provinces du monde. Mais ces tems, dans lesquels florissoient les Mahométans & les Juifs d'Espagne, furent des siècles de barbarie pour les sciences chrétiennes, & les lettres humaines; jusqu'à ce que le Roi Catholique Ferdinand, ayant remis sous sa puissance une bonne partie du Royaume, on y vit refleurir les arts & les sciences, par la communication que les Espagnols eurent avec la France & l'Italie. Le caractère particulier des sçavans d'Espagne est la gravité, mais une gravité qui est opposée à la subtilité, & à la gentillesse d'esprit; qu'on attribue à quelques autres nations. On dit que les Italiens écrivent élégamment, les François subtilement, & les Espagnols prudemment. Entre les Espagnols ceux de Cordoue ont réussi dans la Poésie, dès le tems même de Cicéron; mais au jugement de cet Orateur, ils n'avoient ni délicatesse, ni subtilité, ni agrément; ceux de Tolède sont ordinairement délicats & subtils; les Castillans sont meilleurs Médecins, & plus habiles Jurisconsultes que les autres; ceux du Royaume de Valence passent pour bons Orateurs, & bons Médecins; & les Portugais s'adonnent avec plus de succès à la Poésie, & à la Musique. Strabon assure que les habitans d'Andalousie excelloient au-dessus des autres Espagnols dans l'étude de la fageffe, & dans les productions d'esprit. Enfin, on a remarqué que les pays de l'Espagne exposés au Midi & à l'Orient, sur tout le long des côtes de la Méditerranée, ont été fertiles en beaux esprits, & ont produit beaucoup de sçavans hommes; mais que les esprits sont plus grossiers, & plus peus dans la Navarre, la Biscaye, les Asturies, & la Galice; ce qu'on a attribué à la constitution de l'air & à la stérilité du terroir.

Barclay & plusieurs autres, jugent que l'Espagne n'a pas été si heureuse dans la production des gens de belles Lettres, que dans celle des autres sortes de sçavans; qu'on n'y a point vu fleurir la Philologie, & la connoissance des langues, comme dans l'Italie & dans la France. D'autres disent, qu'en effet, il n'y a pas eu un grand nombre de Philologues, ou sçavans dans les belles lettres; mais que ceux qui s'y sont appliqués, se font rendus très-habiles dans la connoissance des langues hébraïque, grecque & latine, dans la Poésie, dans l'Eloquence, dans l'Histoire, & dans toutes sortes d'antiquités. Les Historiens Espagnols, & particulièrement ceux qui ont écrit en cette langue, ont pour l'ordinaire assez de pureté & d'ornement dans le style; & ils ont surpassé en ce point ceux qui ont écrit en latin; mais les uns & les autres sont accusés de peu de fidélité, & de beaucoup de passion pour leur propre gloire. Ils ont fait remonter leurs généalogies & leur origine jusqu'à Tubal & à Japhet, par des fictions impertinentes, puisées la plupart dans le faux Berose. Leurs histoires & leurs antiquités ecclésiastiques, ne s'écartent pas moins de la vérité. Un sçavant Critique de nos jours a remarqué aussi dans les Historiens Espagnols un esprit de partialité pour leur Etat, & trop d'affection dans la manière de débiter les maximes de leur politique, en quoi il prétend qu'ils ont aussi mal réussi que les Italiens, les uns & les autres s'étant apparemment formés sur le modèle de Tacite. A l'égard des Poètes Espagnols, ils ont un caractère tout à fait singulier; ils n'ont point apporté assez d'art dans leurs poèmes; & ils y ont négligé l'érudition, ne s'appliquant qu'au choix des mots & des phrases élégantes, sans se mettre en peine d'étudier la fable, ni les belles Lettres, qui sont absolument nécessaires aux Poètes. C'est pourquoi ils n'ont point réussi dans le genre dramatique, ce n'est point pour avoir suivi les règles d'Aristote ni d'Horace, mais pour s'être laissé aller heureusement à quelques faillies de leur propre génie, qui quoique très-irrégulières, n'ont pas laissé d'emporter les applaudissemens du peuple. Pour ce qui est des Orateurs en langue vulgaire, on ne voit pas qu'il y en ait eu beaucoup dans le Barreau; mais l'éloquence de la chaire a fleuri de tems en tems en la personne de plusieurs Prédicateurs célèbres, dont le plus éloquent a été Louis de Grenade. L'Espagne a produit aussi quelques Philosophes illustres dans le Christianisme, aussi-bien que dans le Mahométisme; mais ces Philosophes se sont presque tous attachés à la doctrine d'Aristote, & des Péripatéticiens, par l'inclination de leur esprit né pour la dialectique, & pour les réflexions subtiles, & Métaphysiques. Les Espagnols estiment fort leurs Mathématiciens, & leurs Jurisconsultes; ce qui est un effet de la complaisance qu'ils ont pour leur nation. Quant aux Théologiens & Interprètes de l'Ecriture Sainte, l'Espagne en a fourni un bon nombre. Il est vrai qu'elle a donné peu de Controversistes; parce que (disent les Critiques Espagnols) sçauoit été se battre contre des spectres & des fantômes, si l'on s'étoit amusé à écrire de la controverse, dans un pays qui ne souffre point d'hérétiques. Mais puisque l'on a vu en Espagne des Déistes, & des ennemis de la Trinité, & de l'Incarnation, c'étoit un beau sujet aux sçavans de cette nation, pour faire paroître leur zèle, & leur capacité, en défendant la Religion chrétienne. A l'égard des Casuistes, ou

Théologiens de la Morale, ce pays en a produit une infinité; comme Escobar, Soto, Sanchez, Vasquez, Martinez, Fernandez, Suarez, Lopez, d'Avila, Ledesma, Medina, Mendoza, & plus de deux cens autres, dont le nombre est plus considérable que l'autorité; puisque la plupart sont tombés dans des opinions, qui ont été censurées & condamnées par l'Eglise. Il est vrai, que la nation Espagnole a excellé en Auteurs ascétiques, qui ont enrichi l'Eglise de livres spirituels & de dévotion; & l'on remarque que la langue de ce pays a une qualité particulière pour ces sortes d'ouvrages; parce que sa gravité naturelle donne beaucoup de poids aux choses qui y sont enseignées.

HABITANS ET GOUVERNEMENT d'Espagne.

On dit en général que la nation des Celtes, descendans d'Ascenez, l'un des fils de Japhet, occupa l'Espagne, les Gaules, les Isles Britanniques, la Germanie, l'Illyrie; & il est certain au moins que les Romains entrant en Espagne, y trouvèrent plusieurs peuples qui conservoient encore le nom de Celtes, ou, ce qui est le même, celui de Gaulois, ainsi qu'on le verra par la suite. Hérodote le plus ancien des Historiens qui sont venus jusqu'à nous, dit que les Cynetes étoient les plus occidentaux de toute l'Europe après les Celtes; ce qui donne lieu de croire que ce peuple occupoit les environs de la Guadiane, & jusqu'au Cap Saint Vincent. Hérodote dit la même chose des Cynetes, & il ajoute que les Gletes étoient un peu plus au Septentrion; après quoi il nomme les Tartesses, les Elbestiens, les Mastienes, les Celcians, & le Diorhodane. Ce dernier nom paroît être un nom corrompu; mais on sçait d'ailleurs, que les Tartesses habitoient la côte de l'Océan voisine de l'Isle de Cadix, & les Mastienes celle qui est la plus proche du Détroit. D'où l'on conclut, que les autres peuples nommés par cet Auteur étoient ceux qui occupoient la côte méridionale de l'Espagne. Cette côte étoit la plus connue des Grecs, parce que c'étoit celle où l'on faisoit le plus de commerce. Ils y avoient bâti quelques villes, comme Abdera, qu'on croit être Almerie proche du Cap de Gates, & Héraclee au Détroit. Ils en bâtirent d'autres ensuite sur la côte orientale, comme Roses, autrefois Rhodes, & tout auprès Empurias sur le Fluvia, & même, si l'on en croit quelques-uns, Lisbonne à l'emboûchure du Tage dans l'Océan, & Tuy sur le Minho; mais ce qu'on dit de ces deux dernières n'est pas soutenable. Les Tyriens, qui faisoient presque tout le commerce dans la mer Méditerranée, vinrent aussi en Espagne, & y envoyèrent une Colonie à Cadix.

Tyr ayant été détruite par Nabuchodonosor 567. ans avant J.C. les Carthaginois originaires de cette ville commencèrent à entrer en Espagne. Cinq ans après ils étoient déjà Maîtres de l'Isle d'Ivica, & 47. ans encore après, appelés par les Gaditains à leur secours contre les Turdetans, ils s'emparèrent de Cadix, & y envoyèrent toujours depuis des Gouverneurs. Ils s'affujettirent ensuite peu à peu une grande partie de l'Espagne, en lui laissant les apparences de la liberté. Les habitans de la côte méridionale étoient connus sous le nom de Penes, (*Peni*) comme sous leur ancien nom de Bastules. Une ville nommée *Rubricata*, sur le Lobregat; une autre à l'emboûchure de l'Ebre connue sous le nom de Carthage; une autre encore de même nom, présentement Carthagene, entre le Cap de Palos & le Guadalentin; Brecaur, aujourd'hui Braga sur la Lima; diverses autres villes bâties par les Carthaginois sur toutes les côtes, les assuroient de la fidélité des peuples qui s'étoient soumis à eux, ou qui paroissent encore libres sous le nom de confédérés ou alliés. Ils continuèrent long-tems à étendre leurs conquêtes sans être troublés par les étrangers; mais les Romains les ayant vaincus en Sicile, & les ayant forcés de faire une paix défavantageuse, l'an 241. avant J.C. les obligèrent encore peu après de se contenter de l'Espagne au delà de l'Ebre, & les engagèrent par un traité à ne rien entreprendre au Septentrion de ce fleuve. Annibal viola ce traité presque aussitôt, & il alluma une guerre dont les événemens furent aussi surprenans que divers. Pendant qu'il ravageoit l'Italie comme un foudre, les deux Scipions, Généraux Romains, conquièrent une partie de l'Espagne; mais ayant grossi leurs armées des troupes du pays même, ils en furent trahis, & perdirent la vie en combattant les Carthaginois. Un simple Officier ayant pris alors la conduite de l'armée romaine, la conserva; puis Scipion, surnommé depuis l'Africain, ayant défait en diverses batailles, trois Généraux Carthaginois, les chassa entièrement de l'Espagne, à laquelle ils renoncèrent par le traité de paix qu'ils furent forcés d'accepter l'an 201. avant J. C. Lorsque les Romains entrèrent dans l'Espagne, ils la trouvèrent partagée entre divers peuples, dont ils ont conservé les noms à la postérité, sans marquer bien précisément l'étendue du pays que chacun deux occupoit. Quoiqu'ils n'y eussent point de concurrens, ils n'en possédèrent paisiblement presque aucune partie jusqu'au règne d'Auguste. Les Celtibères, surtout, & les Lusitains leur firent beaucoup de peine; mais une seule ville des Arevaces, Numance, les inquiéta plus que tous les autres peuples. Il y avoit plus de soixante ans qu'ils avoient chassé les Carthaginois, lorsqu'ils entreprirent de s'affujettir les Callaïques, & ils ne purent dompter que les Brecaïres. Les Callaïques au delà du Minho, les Astures & les Cantabres conserverent leur liberté jusqu'au règne d'Auguste. Le premier traité qu'ils avoient fait avec les Carthaginois pour les empêcher d'étendre leurs conquêtes au Septentrion de l'Ebre, leur fit diviser l'Espagne en deux parties, dont celle qu'ils avoient mise à couvert de cette République ambitieuse fut appelée citerieure, & l'autre ultérieure. Ils en imaginèrent ensuite une autre, & ils firent

firent trois parties de l'Espagne. L'une appelée Bétique du nom que le Guadalquivir portoit alors, étoit la plus méridionale, & elle étoit séparée des deux autres par la Guadiane dans tout son cours, & par une ligne tirée de la source de ce fleuve au cap de Gates. L'autre nommée Lusitanie, étoit bornée au Midi par la Guadiane, à l'Occident par l'Océan, au Septentrion par le Duero, & à l'Orient par une ligne tirée du confluent de l'Ézla avec ce fleuve à la source de la Guadiane. La troisième enfin comprenoit tout le reste de l'Espagne, & elle fut nommée Tarragonoise du nom de Tarragone sa Capitale. Cette distinction n'étant pas commode pour le dessein qu'avoient les Romains de partager l'Espagne en deux Gouvernemens, ils reprirent bientôt la première, mais en comprenant toute la Tarragonoise dans l'Espagne citérieure. Ces deux Gouvernemens subsistèrent long-tems, sans recevoir aucun changement considérable. Enfin Dioclétien partagea l'Espagne, comme toutes les autres Provinces, en plusieurs petits Gouvernemens. La notice de l'Empire, faite, à ce qu'on croit, du tems d'Honorius, au commencement du V. siècle, en marque sept; la Bétique, la Lusitanie, la Galice, la Tarragonoise, la Carthaginoise, la Tingitane, & des Isles Baléares. Elle ajoute que les trois premières Provinces étoient gouvernées par des Consulaires, & les quatre autres par des Préfets, que ces différens Gouverneurs relevoient tous du Vicair des Espagnes, de qui on pouvoit encore appeler au Préfet du Prétoire des Gaules; & qu'il y avoit aussi deux Comtes, ou Commandans des troupes en Espagne, l'un pour la Tingitane seule, & l'autre pour tout le reste du Diocèse. De ces sept Provinces la Tingitane étoit en Afrique. Dans ce tems-là même les Empereurs ayant soutenu long-tems les efforts des nations barbares, qui attaquoient l'Empire de tous côtés, perdirent presque entièrement l'Espagne. Les Alains, les Vandales & les Suèves ayant ravagé les Gaules sans opposition, passèrent enfin les Pyrénées, & après avoir parcouru toute l'Espagne d'un bout à l'autre la partagèrent entr'eux l'an 411. de J. C. Les Historiens parlant de ce partage, disent que les Vandales & les Suèves occupèrent la Galice; qu'à leur Midi les Alains s'emparèrent de la Lusitanie, & de la Carthaginoise dans toute la largeur de l'Espagne, & que la Bétique fut cédée aux Vandales Silings. A quoi ils ajoutent que les peuples de la Tarragonoise, que ces Barbares laissoient à l'Empire, ayant pris les armes soit pour se défendre contr'eux, ou pour se délivrer des concussions & des cruautés des Gouverneurs, achevèrent de ruiner l'Espagne. Ces rebelles sont connus sous le nom de Baccades, & ils donnèrent bien de la peine aux Généraux Romains; pour les Barbares, Ataulphe Roi des Visigoths, qui venoit de ravager l'Italie, ayant fait la paix avec Honorius, se chargea de les détruire, & une mort prématurée l'ayant empêché d'exécuter ses desseins, Vallia l'un de ses successeurs, suivant ses vœux, détruisit le nouveau Royaume des Alains dès l'an 418. On ajoute que les Vandales Silings furent aussi défaits, & chassés de la Bétique par Vallia. Mais les Vandales de Galice s'y établirent presque aussitôt, ayant été poussés jusques-là par les Généraux Romains, après avoir eux mêmes obligés les Suèves de se retirer au-delà des montagnes de Galice sur les bords de l'Océan. La défaite du Comte Castin ayant obligé enfin les Romains de laisser les Vandales en repos, ils s'établirent le long du Guadalquivir, & donnèrent au pays qu'ils occupèrent le nom de Vandalousie, qui fut un peu changé depuis. Mais ils n'y demeurèrent pas long-tems, & ils abandonnèrent l'Espagne dès l'année 428. pour aller faire la conquête de l'Afrique. Leur retraite fut moins favorable aux Espagnols, qu'aux Suèves, qui fortirent alors de leurs montagnes, & malgré quelques échecs acquirent en peu de tems toute la Lusitanie, & une partie de la Bétique. Il est vrai que de ces conquêtes ils ne conservoient trente ans après que les pays les plus proches de la Galice. Les Rois Goths & les Princes Bourguignons prenant en main les intérêts des Empereurs, les maltraitèrent, & ils continuèrent de se ruiner par les guerres civiles.

Dans ce tems-là même, c'est-à-dire, vers l'an 456. les Goths commencèrent à faire des établissemens durables en Espagne, & l'on assure qu'ils les firent du consentement de l'Empereur Marcien. Lorsqu'ils y furent une fois établis, divers petites Républiques qui s'y étoient formées, & qui s'étoient soustraites à toute domination, furent forcées en très peu de tems de recevoir la loi d'eux. Ils enlevèrent aussi peu à peu toutes les villes que les Empereurs d'Orient s'étoient conservées sur les côtes. Leuvigilde un de leurs Rois, qui commença à régner en 568. acheva d'en chasser les Grecs, & ce fut lui aussi, qui sous prétexte de venger les mauvais traitemens faits au Roi Euric, & de punir l'insolence d'Auduca, qui s'étoit emparé de la couronne, détruisit le Royaume des Suèves dans la Galice. Les successeurs de Leuvigilde, furent maîtres absolu de toute l'Espagne, à l'exception de la Cantabrie, qui étoit soumise aux Rois de France; mais le Roi Sisebuth la leur enleva l'an 612. Enfin le Royaume des Goths en Espagne fut détruit lui-même par les Sarrasins d'Afrique, le Comte Julien les y ayant attiré pour se venger de l'affront fait à sa fille ou à sa sœur, par le Roi Roderic qui avoit violé l'une ou l'autre. On prétend que Tarich Général des Sarrasins, envoyé en Espagne par le Sultan d'Égypte, y entra au mois de May de l'an 711. & qu'il bâtit un fort où est présentement Gibraltar. Les Sarrasins sous sa conduite, prirent d'abord Seville, & quelques autres places; & le Roi Roderic leur ayant livré bataille, fut tué le Dimanche troisième jour de Septembre de l'année 713. Ce Roi fut le dernier des Goths, qui effrayés des pertes qu'ils venoient de faire, ne songèrent point à lui donner un successeur. La consternation fut si générale après sa mort, que presque toutes les villes d'Espagne

se livrèrent aux Infidèles; & celles qui osèrent leur résister, n'eurent que le triste avantage de différer leur esclavage de quelques mois. Les Arabes étoient à peine paisibles possesseurs de leur nouvelle conquête, lorsque la mauvaise conduite de Numatus ou Mugnusa, qui s'étant mis à leur service, avoit obtenu d'eux le gouvernement des Asturies, le leur fit perdre cette Province. Il viola la sœur du Comte Pelage, qui pour s'en venger se cantonna dans les montagnes voisines; les troupes Arabes étant venues l'y chercher, il les combattit avec beaucoup de vigueur; & les Chrétiens se joignirent à lui de toutes parts, il forma le petit Royaume d'Oviedo dès l'an 718. On assure, que quatre ans après ce nouveau Roi en eut encore aux Infidèles la ville de Léon, qui donna depuis le nom à ce Royaume, dont Alfonse le Catholique, gendre & l'uccesseur de Pelage, étendit beaucoup les limites. Les progrès de Pelage ayant donné de l'émulation à un autre Seigneur Espagnol nommé Garcia Ximenes, il fonda aussi, dit-on le Royaume de Sobrarbre, aux environs de la Cinca près de sa source; auquel Garcia Inigo son fils ajouta depuis, en s'étendant à l'Occident, Jaca sur l'Aragon, Pampelune sur l'Arga, & le pays entre ces deux rivières jusqu'à leur confluent; mais ces commencemens du Royaume de Navarre sont fort incertains. Les Sarrasins se ruinoient alors eux-mêmes par des guerres civiles. Les Gouverneurs généraux envoyés en Espagne par les Sultans d'Égypte, tranchoient assés souvent des Souverains; & les Gouverneurs particuliers ne leur étoient pas fort soumis. L'Égypte ayant changé de domination, Abderam Gouverneur d'Espagne se rendit indépendant, prit le titre d'Emir-al Moumerum, c'est-à-dire, père des fidèles en 757. & établit le siège de son Royaume à Cordouë sur le Guadalquivir; d'où vient que les Arabes d'Espagne sont appelés Andalous par les Historiens de leur secte. Dès lors les François ayant défait les Sarrasins en plusieurs rencontres dans leur pays, étoient entrés en Espagne, où ils avoient pris quelques places entre la mer Méditerranée & la Segre. Charles Martel qui mourut en 741. y tenoit des Gouverneurs. Son petit-fils Charlemagne se rendit Maître de Barcelonne, dont le Comte ou Gouverneur fut aussi de toute la Province, qu'on apella Catalogne. Ces Comtes devinrent propriétaires, vers l'an 886. par la concession de Charles le Gros, Empereur & Roi de France, qui ne se reserva que l'hommage; & dès lors les Rois de France, prirent peu de part aux affaires d'Espagne. Pendant qu'ils s'affoiblissoient en partageant le pouvoir souverain avec les Gouverneurs de leurs Provinces, les Rois de Navarre & d'Oviedo s'agrandissoient aux dépens des Arabes à qui ils enlevoient toujours quelques places. Déjà ceux-ci prirent le titre de Rois de Léon en 904. & ayant conquis de bonne heure une partie du pays entre l'Ebre, le Carrion & le Duero, ils y établirent des Gouverneurs, qu'on apelloit Comtes de Castille. Un de ces Comtes ayant servi utilement le Roi son Maître, obtint la propriété de son Gouvernement vers l'an 920. à la charge de l'hommage, & de quelques devoirs dont son fils se fit décharger treize ans après. Leurs successeurs sans quitter le titre de Comtes, allèrent presque de pair avec les deux Rois, avec qui ils prenoient des alliances. Garcia le dernier d'entr'eux avoit marié sa sœur à Sanche le Grand, Roi de Navarre, & il étoit prêt d'épouser la sœur de Bermond III. Roi de Léon, lorsqu'il fut assassiné. Sanche le Grand, héritier du Comte de Castille, l'épousa en Royaume l'an 1034. en faveur de Dom Fernand son second fils, qui succéda trois ans après à Dom Bermond, & devint ainsi Roi de Léon & de Castille. Deux autres fils de Dom Sanche, partagèrent les États de leur père avec leur frère aîné, eurent les titres de Rois, l'un d'Aragon, l'autre de Sobrarbre & Ribagorça; mais l'un & l'autre étant mort sans laisser de postérité, leurs Royaumes furent réunis à celui de Navarre. Dom Fernand, Roi de Léon & de Castille, partageant aussi ses États entre ses trois fils, fit revivre en faveur de l'un d'eux l'ancien Royaume de Galice, qui ne dura presque autant que la vie de son premier Roi, & fut réuni à celui de Léon. Les Arabes divisés, étoient bien plus foibles alors, qu'ils n'avoient été lorsqu'ils obéissoient à un même Monarque. Le pouvoir souverain ayant été disputé long-tems entre plusieurs concurrens & les Gouverneurs des Provinces se méprisant les uns & les autres, l'on vit tout d'un coup autant de Royaumes de Maures en Espagne, qu'il y avoit de places considérables. Saragoce, Valence, Denia, Murcie, Tolède, Seville, Grenade, étoient les Capitales d'autant de Royaumes, qui n'avoient rien de commun entr'eux que la Religion. Il y en avoit encore d'autres dont le détail est inutile. Enfin le Royaume de Cordouë fut anéanti en 1027. Les Rois de Castille profitant de ces désordres, étendirent peu à peu leurs États au delà du Duero, & ils assurèrent enfin leurs conquêtes par la prise de Tolède, où Alfonse VI. fit son entrée en 1083.

Il arriva peu après une grande révolution entre les Arabes. Ces Rois indépendans que j'ai nommés, qui n'avoient pu souffrir la domination de leurs anciens Maîtres, furent contraints en 1089. de recevoir la loi des Rois de Maroc, qui leur laissèrent le titre de Rois. Don Alfonse effrayé de la rapidité des conquêtes des Almoravides, attira à son service plusieurs Seigneurs François. Henri de Bourgogne s'étant distingué entr'eux par ses exploits, mérita la propriété des conquêtes qu'il avoit faites le long du Duero, du Mondego & du Tage, avec le titre de Comte de Portugal, qui lui fut donné par D. Alfonse, à la charge de l'hommage, & de quelques devoirs envers les Rois de Léon. Alfonse VII. gendre & successeur d'Alfonse VI. qui étoit aussi Roi de Navarre & d'Aragon, ayant réuni toutes

les forces de l'Espagne chrétienne, n'avança pas moins la ruine des Maures que son prédécesseur; car il prit plusieurs places sur l'Elbe, & enfin Saragoce, qui fut toujours depuis la Capitale de l'Aragon. Mais la mauvaise conduite de Dona Urraca sa femme l'ayant obligé de se séparer d'elle, il perdit les Royaumes de Léon & de Castille, dont Alfonse Raimond fils de cette Urraca, & du Comte Raimond de Bourgogne son premier mari, prit possession l'an 1122. La valeur de ce Prince agrandit beaucoup la Castille, puisque huit ans après elle s'étendit jusqu'aux montagnes appellées Sierra Morena, entre la Guadiane & le Guadalquivir.

Il y ajouta encore tout ce que les Rois de Navarre possédoient au Midi de l'Ebre; & l'Aragon ayant été séparé alors de la Navarre, il obligea les deux Rois de se reconnoître ses feudataires & de lui rendre hommage. Les Auteurs Espagnols ajoutent qu'il s'appella Empereur des Espagnes, & qu'il se fit couronner en cette qualité à Tolède. Cependant toute sa puissance ne put empêcher le démembrement du Portugal. D. Alfonse Henriques, fils du Comte Henri, s'étant rendu Maître de tout ce que les Infidèles tenoient encore en deçà du Tage, passa cette rivière l'an 1139. & quoique plus foible, il eut la hardiesse d'aller chercher cinq Rois Maures jusques dans les champs d'Ourique, aux environs du Zadan. La confiance de ses troupes en sa valeur lui fit remporter une victoire complète. Elles l'avoient appellé Roi en présence des ennemis: il conserva ce titre, & devint bien-tôt un assés grand Roi par la prise de Lisbonne, d'Evora, de Beja, & de plusieurs autres places entre le Tage & la Guadiane. Dans ce tems-là même, Berenger Comte de Barcelone réunit la Catalogne au Royaume d'Aragon; dont il épousa l'héritière; & il l'augmenta encore de la ville de Tortose, & de plusieurs autres en deçà de l'Ebre. Les Almohades sectateurs d'un nouvel Interprète de l'Alcoran, détruisirent alors l'Empire des Almoravides en Afrique, & passant ensuite en Espagne, ils y furent reçus en peu de tems de tous les Maures; mais leur pouvoir y diminuoit de jour à autre, & les Rois d'Aragon étendant toujours leurs frontières aux dépens des Infidèles, vinrent enfin en 1177. jusques sur le Xucar; où ils prirent la ville de Cuença. On assure qu'aussitôt après le Roi d'Aragon se sentant assés puissant pour ne pas craindre le Roi de Castille, l'obligea de le décharger de l'hommage: à quoi l'on ajoute qu'il défendit aussi aux Catalans de marquer les années des Rois de France dans leurs contrats, comme ils avoient faits jusqu'alors. Les conquêtes que ces Rois & ceux de Castille firent le siècle suivant furent encore plus considérables, que celles qu'on vient de voir. Ayant engagé les Rois de Navarre & de Portugal à entrer dans une ligue avec eux contre les Infidèles, ils remportèrent le 16. Juillet de l'an 1212. une grande victoire, où les Maures laissèrent deux cens mille des leurs sur la place, sans qu'il en coûtât plus de vingt-cinq hommes aux Chrétiens. Une si horrible défaite facilitant déjà beaucoup leur ruine, ils la hâtèrent encore par leurs divisions. Tous leurs Rois, mécontents des Almohades, se rendirent indépendans. Les Rois d'Aragon profitant de la foiblesse de ceux avec qui ils confinoient; conquièrent l'Isle de Maillorque en 1228. & dix ans après le Royaume de Valence. Les Rois de Castille aussi attentifs aux occasions de s'agrandir, se rendirent Maîtres de Cordoué en 1236. & cinq ans après forcèrent le Roi de leur livrer sa Capitale & ses principales places: après quoi, ayant obligé le Roi de Grenade de se rendre leur tributaire, & de joindre ses troupes aux leurs, ils détruisirent l'Etat de Seville, dépouillèrent presque entièrement le Roi d'Algarve qui se soumit, & ne laissèrent aux autres petits Rois qui suivirent l'exemple du Roi d'Algarve, que la moindre partie de leurs Etats. Tel étoit au milieu du douzième siècle l'état de l'Espagne, partagée entre cinq Rois Chrétiens, & un seul Roi Arabe de quelque considération. Car D. Jaques Roi d'Aragon venoit de faire un Royaume de l'Isle de Maillorque en faveur de son second fils; Royaume toujours envié par les Rois d'Aragon, qui le réunirent enfin à leur couronne en 1349. après avoir conquis les autres Isles voisines. Les divisions survenues alors entre les Princes Chrétiens, retardèrent beaucoup la destruction de l'Empire des Arabes en Espagne. Le Roi de Grenade prit part à leurs querelles, les fomenta, & secouru des Sarasins d'Afrique, qui conservoient encore quelques places sur la côte méridionale, parut quelquefois redoutable aux Rois de Castille. Enfin Ferdinand Roi d'Aragon ayant épousé Isabelle, héritière de Castille, & devenu par ce mariage plus puissant qu'aucun de ses prédécesseurs, prit la ville de Grenade l'an 1492. après quoi il n'eut pas de peine à se rendre Maître de toutes les places que les Maures avoient conservé jusqu'alors. Ce même Ferdinand envahit l'an 1512. le Royaume de Navarre, sous des prétextes dont les Espagnols même ont reconnu l'injustice. Jean d'Albret, y régnoit alors, & ses droits ont passé dans l'auguste maison de Bourbon, par le mariage de Jeanne sa fille avec Antoine, père du Roi Henri IV. Les successeurs de Ferdinand & d'Isabelle furent appellés Rois d'Espagne. L'un d'eux, Philippe II. ajouta encore à ses autres Royaumes, celui de Portugal en 1580. Le Roi Emanuel, ayant été tué en 1578. le Cardinal Henri son oncle ne lui ayant survécu qu'un peu plus d'un an, & les héritiers naturels de l'un & de l'autre n'ayant pu défendre leurs droits contre un si puissant Roi. Enfin les Portugais fatigués de la domination de l'Espagne, en secouèrent le joug, & appellèrent en 1640. à la couronne, Jean VI. Duc de Bragançe, à qui elle appartenoit de droit, & qui secouru des Rois de France, obligea celui d'Espagne de lui laisser la possession

des Etats que les anciens Rois de Portugal avoient conquis. Depuis il y a toujours eu deux Rois en Espagne, dont l'un qui est Maître de la plus grande partie de ce pays est appellé Roi d'Espagne, & l'autre Roi de Portugal.

ETATS ET ORDRES D'ESPAGNE.

Le Roi d'Espagne est véritablement le plus grand terrain de l'Univers. Quelques-uns de ses prédécesseurs se sont vantés que le soleil ne se couchoit jamais sur leurs terres; & que cet autre seul pouvoit par sa course mesurer l'étendue de leurs Etats. Les Espagnols ont autrefois fait imprimer des lettres du Roi de Perse au leur, avec cette inscription; *Au Roi qui a le soleil pour chapeau.* Ses Etats s'étendant dans les quatre parties de la terre. Outre l'Espagne il possédoit en Europe les Provinces des Pays-Bas, six Châtellenies du Charolois, dans le Duché de Bourgogne, & la Franche-Comté. Mais cette disposition a été changée par l'établissement de la République des Provinces unies, par les conquêtes de Louis XIV. Roi de France, qui a conquis la Franche-Comté & une partie des villes & Provinces des Pays-Bas, & par le traité conclu à Utrecht le 11. Avril 1713. Le Roi d'Espagne avoit en Italie le Duché de Milan, les Royaumes de Naples, de Sicile & de Sardaigne, Final, Orbittello, & plusieurs autres places; mais c'est présentement l'Empereur Charles VI. seul Prince de la maison d'Autriche qui possède ces Royaumes & ces places, à la réserve de la Sardaigne, qui a été cédée au Duc de Savoie. Sur la côte d'Afrique en Barbarie, il a les places d'Oran, Larache, Mahamora, Pennon de Velés, Marsalquivir, Millille, &c. Les Isles Canaries dépendent de lui avec toute l'Amérique, à la réserve du Brésil, & de ce que les François & les Anglois y tiennent. En Asie, il est Maître des Philippines, & d'un très-grand nombre d'autres pays. Les Espagnols ont les Ordres militaires de S. Jaques de l'Epee; d'Alcantara, auquel on a uni celui de Saint Julien du Poirier; de Calatrava; de Saint Sauveur de Mont-real; & d'Avis. Ils avoient encore autrefois ceux de la Bande & de la Colombe.

LA RELIGION ET L'ERE ESPAGNOLE.

Le Roi d'Espagne porte le titre de *Catholique* depuis Ferdinand V. à qui le Pape Alexandre VI. le donna, après la prise de Grenade. Il ne permet que la seule Religion Catholique romaine dans ses Etats; & on n'y en professe point d'autres, du moins en apparence, depuis que les Juifs & les Maures en ont été chassés. L'Inquisition y a été établie contre les hérétiques. On dit qu'en quelques Eglises de Tolède, on pratique encore aujourd'hui l'office Mus-Arabique, institué par Saint Léandre & Saint Isidore, continué parmi les Chrétiens après la venue des Maures, & pour la plupart aboli par le Pape Grégoire VII. Le nom de Mus-Arabe fut donné aux Chrétiens, qui demeuroient sous la domination des Maures, de Muza Gouverneur de ce Royaume. Les premiers Rois Gots étoient Ariens. Ingonde de France, fille de Siebert, épousa le Prince Hermenigilde, fils du Roi Leuvigilde, & le convertit. Ce changement lui aquit la couronne du martyr, en 586. Recarède son frère, qui succéda à Leuvigilde, se fit Catholique. L'Espagne a huit Archevêchez, & quarante-cinq Evêchez, dont on verra le dénombrement ci-dessous, dans un article séparé. D'autres mettent onze Archevêchés & cinquante six Evêchés, parce qu'ils y comprennent les trois Métropoles de Portugal, Brague, Lisbonne & Evora, avec ses onze sièges épiscopaux. On compte encore en Espagne vingt ou vingt-cinq mille Paroisses, avec grand nombre d'Abbayes & de Monastères fort riches. L'Ere d'Auguste ou espagnole, précède l'Ere Dionysienne, que nous apellons les années de grace, de 38. ans accomplis. Cette façon de compter a été reçue universellement dans l'Espagne, jusqu'à l'an 1351. qu'on lui substitua les années de salut. Ce qu'il est important de sçavoir pour la lecture des Conciles tenus à Tolède, à Seville, &c. ou pour les chroniques d'Idace & des autres Auteurs Espagnols.

DE L'ETAT ECCLESIASTIQUE EN ESPAGNE.

Le Roi ne donne pas les Abbayes, parce qu'elles sont toutes régulières, à la réserve de deux ou trois, qui sont commendataires, & qui sont proprement des espèces de Doyennés d'Eglises collégiales. Mais il y a beaucoup d'Evêchés & d'Archevêchés à donner; car outre les Indes, où il y a plus de quarante Evêchés ou Archevêchés, dont quelques-uns valent vingt & trente mille ducats de rente; il y a dans l'Espagne même, comme on a déjà dit, huit Archevêchés & quarante cinq Evêchés. L'Archevêché de Tolède, qui est le plus riche, rapporte trois cens mille ducats de rente. Les autres quatre-vingt-dix mille, soixante & dix mille, quarante mille, &c. Pour ce qui est des Canonics, quand un Evêque est Cardinal, il les donne tous, comme fait celui de Tolède; mais quand les Evêchés sont du domaine, c'est-à-dire, dans le pays conquis sur les Maures, comme Seville, Grenade, &c. ou que le Roi a fondé les Evêchés, ce Prince donne tous les Canonics. A l'égard des autres Evêchés, le plus commun usage d'Espagne est, que des douze mois de l'année le Pape en a quatre pour pourvoir aux Canonics, & l'Evêque & le Chapitre en ont huit, pendant lesquels ils les donnent alternativement. Ces Canonics sont la plupart d'un grand revenu; & ceux de Tolède, qui sont au nombre de quarante, valent chacun plus de trois mille ducats de rente. Quand un Evêque meurt, c'est le Chapitre, pendant la vacance du siège, qui donne les Canonics, auxquels l'Evêque a droit de pourvoir, & non pas le Roi

Roi, comme en France. La régale n'appartient pas non plus aux Rois ; mais au Pape ; c'est pourquoi les Nonces & les Légats y ont bien plus de pouvoir qu'en France. Il faut remarquer que les Rois d'Espagne n'ont la nomination des Evêchés, que depuis l'an 1523. que le Pape Adrien VI. l'accorda à Charles-Quint, dont il avoit été Précepteur.

ARCHEVESCHEZ ET EVESCHEZ D'ESPAGNE.

- Archevêché de Tolède, dans la Castille nouvelle.
Evêchez suffragans.
- Dans la même Castille, Sigüenza, Osma, Cuenca, Valladolid.
- Dans la Castille vieille, Segovie.
- Dans l'Andalousie, Cordouë, Jaën.
- Dans le Royaume de Murcie, Carthagène.
Archevêché de Burgos, dans la Castille vieille.
Evêchez suffragans.
- Dans la Castille vieille, Calahorra & la Calzada, unis.
- Dans le Royaume de Leon, Palença.
- Dans le Royaume de Navarre, Pampelune.
Archevêché de Compostelle, en Gallice.
Evêchez suffragans.
- Dans la Galice, Lugo, Orense, Tuy, Mondognedo.
- Dans le Royaume de Leon, Salamanque, Astorga, Zamora, Ciudad Rodrigo, Léon.
- Dans la Castille vieille, Avila.
- Dans l'Estramadure, Placenzia, Badajos, Coria.
- Dans l'Asturie, Oviedo.
Archevêché de Seville, dans l'Andalousie.
Evêchez suffragans.
- Dans l'Andalousie, Cadix.
- Dans le Royaume de Grenade, Guadix.
- Dans la Canarie, Carnaria.
Archevêché de Grenade, dans le Royaume de Grenade.
Evêchez suffragans.
- Dans le même Royaume, Malaga, Almeria.
Archevêché de Sarragosse, dans l'Aragon.
Evêchez suffragans.
- Dans le même Royaume d'Aragon, Huesca, Iaca, Tاراçona, Balbastro, Tetuel, Albaracin,
Archevêché de Tarragone, dans la Catalogne.
Evêchez suffragans.
- En Catalogne, Barcelone, Gironne, Lerida, Vich, Solsona, Urgel, Tortose.
Archevêché de Valence, dans le Royaume de Valence.
Evêchez suffragans.
- Dans le même Royaume, Origuëlle.
- Dans l'Isle de Majorque, Mallorca ou Majorque.

DE LA COUR ET DE LA MAISON DU ROI d'Espagne.

La Cour du Roi d'Espagne ne se peut pas appeler proprement Cour, en comparaison de celle de France, ni même au prix de celles de plusieurs autres Princes de l'Europe, qui sont beaucoup plus magnifiques. On ne voit le Roi que dans les audiences qu'il donne aux Ambassadeurs, ou à ses sujets, un jour de la semaine, où il vient dans une salle exprès pour cela. Le reste du tems il est plus souvent enfermé dans son palais, où tout le monde se va promener dans les cours, dont il y en a deux à Madrid, assés semblables aux Cloîtres des maisons religieuses. Là sont plusieurs boutiques fournies de toutes sortes de marchandises, & toutes les salles basses du palais servent de chambre aux Conseillers qui s'y tiennent le matin. Il n'y a pas un homme marié qui couche dans le palais, excepté le Roi ; & toutes les femmes qui y demeurent sont, ou veuves appellées *Dueñas*, ou Dames de la Reine, qui sont des filles de la plus grande qualité. Les Infantes, c'est-à-dire, les Princesses, ont des Menines, qui sont des filles de qualité, ainsi nommées, parce qu'elles n'ont que des foulers bas, & point de patins. Le Roi & la Reine ont aussi des Menins, qui sont comme les Pages en France, & qui dans le palais, & dehors même, n'ont jamais ni manteau ni chapeau. Il y a de certains jours de la semaine où l'on voit dîner le Roi & la Reine, qui dinent chacun en son particulier. Les Infants sont les fils du Roi, dont l'aîné porte le nom de Prince des Asturies, en considération de ce que ce fut le premier pays où régna le Roi Dom Pelage, lorsque les Chrétiens ses sujets furent chassés d'Espagne par les Sarrasins dans le VIII. siècle. Quoique l'Espagne soit un Royaume héréditaire, le Roi ne laisse pas d'assembler les Etats du pays, qu'on appelle *les Cortes*, où tous les Royaumes réunis à celui de Castille envoient leurs Députés, pour prêter le serment de fidélité au Prince des Asturies ; & le reconnoître comme légitime successeur de la couronne. Toutes les charges de la Cour d'Espagne se donnent, & pas une ne se vend. Il y a trois fortes de gardes du Roi, sçavoir, la garde Bourguignonne, l'Allemande & l'Espagnole. La Bourguignonne est la première ; parce que la principale grandeur des Rois d'Espagne vient de la maison de Bourgogne ; dont ils ont gardé l'Ordre de la Toison, l'Allemande a été choisie par les Princes de la maison d'Autriche ; l'Espagnole est l'ancienne garde des Rois de Castille. Elle est composée de trois Compagnies, & s'appelle aussi de la *Lancilla* ; parce que ces gardes étant à cheval, portent de petites lances ornées de hou-

pes. Outre cela, il y a cent hommes d'armes, & une Compagnie de cinquante gardes, nommés *d'Espinoza*, parce qu'ils doivent être natifs du bourg d'Espinoza, près de Burgos, qui on le privilège de coucher le plus près de la personne du Roi. On dit que c'est à cause qu'en l'année 1010. ou environ, un Sanche de Valle Espinoza avertit le Comte de Castille, que la mère le vouloit empoisonner. Les Seigneurs d'Espagne prennent ordinairement l'habit des Ordres de Saint Jacques de Calatrava, ou d'Alcantara ; car celui de Monteza n'est pas si illustre. Pour celui de la Toison de Bourgogne, on le donne ordinairement aux Princes & Seigneurs étrangers ; ce qui ne fâche point les Espagnols parce que ce dernier Ordre n'apporte aucun revenu, au lieu qu'il y a de belles Commanderies dans les autres. Un des plus grands honneurs que puissent obtenir ceux qui s'attachent à la Cour, & qui ne vont point à la guerre, ou ne sont point envoyé dans les Gouvernemens, c'est d'être faits Gentilshommes de la Bouche, ainsi appellés, parce qu'ils ont droit d'entrer au dîner & au souper du Roi ; mais le plus grand honneur est d'être Gentilhomme de la chambre, dont il y en a de trois fortes ; les uns qui servent actuellement ; les autres qui entrent & ne servent point ; & d'autre qui portent la clef sans entrer ni servir. Tous ses Gentilshommes de la chambre ont une clef qui ouvre toutes les portes du palais, où ils peuvent entrer quand ils veulent ; car les portes sont toujours fermées, & il n'y a point d'Huissiers.

DE LA COUR ET DE LA MAISON DE la Reine.

La Reine, outre ses Maitres d'hôtel & autres Officiers, a plusieurs *Dueñas*, ou veuves, & plusieurs Dames & Menines. Toutes les *Dueñas*, qui sont des veuves de grande qualité sont couvertes de toile blanche, qui est l'habillement le plus ordinaire des veuves. Devant la Reine, non seulement tous les Grands d'Espagne se couvrent ; mais aussi tous les hommes de qualité, lorsqu'ils s'entretiennent avec quelque Dame de la Cour. Les femmes des Grands ont aussi beaucoup de prérogatives par dessus les autres Dames ; car la Reine se lève quand elles entrent, & leur fait donner des carreaux, nommés *Almohadas*. Les femmes des fils aînés des Grands & des Ambassadeurs des Rois, jouissent du même privilège. La fille aînée d'un Grand hérite aussi de la *Grandezza*, lorsqu'il n'y a point d'enfans mâles après la mort du père.

DES GOUVERNEMENS ET DES CHARGES d'Espagne.

En Espagne, les Gouvernemens, & les charges de judicature ou de milice ne se donnent, & ne se vendent point comme en France ; mais cette coutume a ses inconvéniens, aussi bien que la vénalité des offices. Car on donne souvent les charges à des gens qui n'y aspirent que pour s'enrichir, & pour faire, ou pour rétablir leur fortune, non point en considération de leur mérite ; mais selon le caprice des favoris. A Cordouë néanmoins, à Grenade & à Seville, il y a une Compagnie nommée *Cabildo*, ou Chapitre, composé de vingt-quatre Gentilshommes, qui gouvernent la ville & le territoire, avec un *Alguazil-Major*, c'est-à-dire, un *Echevin* ou *Consul* : ces vingt-quatre offices se vendent comme les charges du Parlement en France ; & sont aussi héréditaires dans les familles. On ne voit pas que l'on se plaigne en Espagne de ces vingt-quatre Officiers, comme on se plaint des autres qui ont eu leurs charges par faveur. Don Louis de Haro avoit été *Alguazil-Major* de Cordouë, & le Duc d'Alcala de Seville ; les plus qualifiés du Royaume estiment fort ces offices du *Cabildo*. Les Gouverneurs des Provinces, ou des villes, ne sont que triennaux : c'est pourquoi les Gouverneurs sont ordinairement tout ce qu'ils peuvent, pour amasser de grands biens pendant ces trois ans. Quelquefois on continue un Gouverneur ; mais cela n'est pas ordinaire. Pour les Indes, les Gouvernemens sont de sept ans, dont on compte six de demeure & un pour le voyage en allant & en revenant. Le Roi d'Espagne envoie des Viceroyes à Naples, en Sicile, en Sardaigne, en Aragon, à Valence, en Catalogne, en Navarre, en la nouvelle Espagne, & au Pérou. Les autres Provinces d'Espagne sont réunies au Royaume de Castille, & se gouvernent par les Conseils. On n'y met pas des Gouverneurs ; mais des *Corregidores*, ou des *Tenientes* dans les villes ; des *Alcaydes* dans les Châteaux, & des Généraux des côtes. Il faut distinguer ces *Alcaydes* des *Alcades* ; car ceux-ci sont des Juges inférieurs, comme nos Baillifs ou Lieutenans généraux ; & les *Alcaydes*, sont des Commandans des forteresses. La Province de Guipuscoa n'a point non plus de Gouverneur ; mais un Capitaine général des garnisons, à qui néanmoins les François donnent le titre de Gouverneur. Hors d'Espagne il y avoit plusieurs Gouvernemens, entr'autres celui des Pays-Bas ; celui de Milan ; celui de Majorque & de Minorque. Il y a encore des Gouverneurs dans les principales villes d'Afrique, comme à Oran, dont dépendent le Pignon-de-Veles & Medilla ; & à Ceuta. Le Roi d'Espagne envoie aussi un grand nombre de Gouverneurs dans les Indes orientales, & dans les occidentales, principalement dans la nouvelle Espagne, dans le Pérou, & dans les Royaumes voisins ; où il y a, outre les deux Viceroyes, quantité de Capitaines généraux, à qui on donne quelquefois le titre de Gouverneurs, & même de Viceroyes, & qui sont Présidens des Conseils de ce pays-là.

DES JURISDICTIONS ET DES CONSEILS d'Espagne.

La justice se rend en Espagne, à peu près de la manière qu'elle se

le se rend en France. Les premiers Juges sont les Alcades des bourgs ; dont la fonction est semblable à celle de nos Baillifs. L'Alcade a un *Teniente* & un *Alguazil*, avec lesquels il juge des causes civiles & criminelles. On a établi dans les grandes villes des *Corregidors*, qui sont comme des Gouverneurs ; mais qui n'en ont pas le titre, ni toute l'autorité ; car on voit même dans les villes qui ont des Gouverneurs. Celui de Seville se nomme *Affistente* & non pas *Corregidor*, & préside en la chambre des vingt-quatre. Les plus grandes villes ont une Cour d'Alcades, qui sont plus ou moins, selon la quantité du peuple. Il y en a quatre à Pampelune, & huit à Madrid. Dans celles où il n'y a point de Cour d'Alcades, comme à Seville & à Cordouë, la justice est exercée par un Alcade civil, & par un Alcade criminel. De tous ces tribunaux il y a appellation aux Conseils, dont quelques-uns jugent en dernier ressort comme nos Parlemens ; & des autres on peut encore appeler à Madrid, où sont tous les Conseils suprêmes. A proprement parler, il n'y a hors de Madrid que le Conseil de Navarre qui soit souverain, de la manière que le sont nos Parlemens ; car encore qu'il y ait des Conseils à Sarragosse, à Barcelonne, & à Valence, & même dans les Isles de Sardaigne, de Majorque & de Minorque, qui sont jointes à la couronne d'Aragon, il y a néanmoins un Conseil souverain d'Aragon à Madrid ; mais il n'y a point à Madrid de Conseil de Navarre ; tout se jugeant en dernier ressort à Pampelune, par le Conseil composé d'un *Régent* ou *Président*, & de sept *Oidores*, ou *Conseillers*. Tous les Conseils de Madrid se tiennent dans les salles du palais du Roi. Elles sont disposées de manière, que par des jalousies qui y donnent, le Roi peut entendre tout ce qui s'agit dans toutes les Chambres ; & outre cela tous les Vendredis on lui rend compte de ce qui s'est passé de considérable pendant la semaine, ce qui s'appelle *Consulat*. Le Conseil suprême d'Aragon à Madrid, est composé d'un *Président* que l'on nomme *vice-Chancelier*, & de sept *Conseillers*, deux d'Aragon, deux de Catalogne, deux de Valence, & un des Isles. Il fut érigé par Ferdinand, & confirmé par Charles-Quint. Le Conseil d'Italie, qui fut établi par Charles-Quint, est composé d'un *Président* & d'un même nombre de *Conseillers*. Le Conseil de Flandres, établi par Philippe IV. n'avoit qu'un *Président* & deux *Conseillers*. Le Conseil des Indes est composé d'un *Président* & de douze *Conseillers*. Le Conseil de Castille qui est le plus considérable d'Espagne, est appelé *Conseil royal*. Sa Jurisdiction s'étend sur toute l'Espagne, excepté la Navarre & l'Aragon, avec le Royaume de Valence & la Catalogne ; car le Conseil de Navarre juge sans appel, comme nous l'avons dit ; & il y a un Conseil suprême à Madrid pour Aragon, Catalogne & Valence. Du *Président* du Conseil de Castille, & des plus anciens *Conseillers*, se forme un autre Conseil nommé *le Conseil de la chambre*, qui est le plus haut degré où les gens de robe puissent être élevés. Le Conseil d'Etat n'est rempli que de ceux qui ont vicilli dans les Gouvernemens, dans les commandemens des armées & dans les Ambassades. Il y a aussi un Conseil de guerre, & un Conseil de finances. L'Espagne a encore trois Conseils qui lui sont particuliers ; savoir 1. de l'Inquisition ; 2. de la Croisade ; & 3. des Ordres militaires. Outre les neuf tribunaux de l'Inquisition établis à Tolède, à Grenade, à Seville, à Cordouë, à Murcie, à Cuença, à Logrone, à Lerena & à Valladolid, il y en a un souverain à Madrid, dont le *Président* se nomme *Inquisiteur général*, & les *Conseillers* simplement *Inquisiteurs*. Ils connoissent souverainement de quatre crimes ; savoir d'hérésie, de sortilège, de sodomie & de polygamie ; & l'arrêt qu'ils rendent contre les accusés s'appelle un *Auto d'Inquisition* ou *Auto da Fé*. Le Conseil de la Sainte Croisade, est composé d'un *Commissaire général*, qui est *Président*, & de six *Conseillers*, qui sont du Conseil de Castille, ou de celui des Indes, ou de celui d'Italie. Il fut établi en 1509. du tems du Pape Jules II. sous prétexte de la croisade, ou de la guerre avec les infidèles. Quoique le Roi d'Espagne soit en paix avec le Turc, & avec les Princes d'Afrique, il ne laisse pas de lever toujours des sommes immenses sur les bénéfices d'Espagne, dont l'Archevêque de Tolède paye pour sa part cinquante mille ducats. On dit que ce fonds est employé à l'entretien des galères contre les infidèles ; & le Conseil de la Croisade connoit de tout ce qui concerne ce revenu. Il connoit aussi de tous les subsides, que le Pape permet au Roi de lever sur les Ecclésiastiques & sur le peuple, & de ce qui provient de la distribution des bulles d'indulgences, en faveur de ceux qui contribuent aux fraix de la guerre contre les ennemis de la Religion. Le Pape envoie tous les ans quantité de ces bulles au Roi d'Espagne, qui en tire de grandes sommes. Le Conseil des Ordres militaires est composé d'un *Président* & de six *Conseillers*, & connoit des causes civiles & criminelles des Chevaliers & des Officiers des Ordres de Saint Jaques, de Calatrava & d'Alcantara. Il voit aussi les informations, & les preuves de noblesse de ceux qui prétendent être reçus Chevaliers dans quelqu'un de ces Ordres.

COMMENT ON PARVIENT AUX CHARGES de Judicature.

Les plus célèbres Universités d'Espagne, sont celles de Salamanque, & d'Alcala de Henarés, dans lesquelles, après avoir étudié les Humanités & la Philosophie, il faut quatre ans d'étude des loix pour être reçu *Bachelier*, qui est un titre nécessaire pour être *Avocat*. Après avoir exercé quelque tems la profession d'*Avocat*, on peut obtenir une charge d'*Alcade*, ou *Bailli* ; puis un office d'*Oidore*, ou *Conseiller*. D'autres étant

Bacheliers en Droit, demeurent dans les Collèges, pour obtenir une place de Collégial, ou une chaire de Professeur. On appelle Collégial, celui qui a sa pension dans quelque Collège, comme ont parmi nous les *Boursiers*. Lorsqu'il vacque quelque office d'*Alcade*, ou d'*Oidore*, dans les Provinces, ceux qui ont une place collégiale, ou une chaire, tâchent de se faire nommer par les *Consultans* des Universités, pour être proposés au Roi, qui de trois dont on lui envoie les noms, choisit celui qu'il lui plaît.

DES PRINCES DU SANG, OU INFANTS d'Espagne.

Le Prince fils aîné du Roi d'Espagne est toujours nommé *Prince des Asturies*, jusqu'à ce qu'il hérite la couronne de son père. Le premier qui porta ce titre, fut le Prince Henri, qui fut depuis Roi sous le nom de Henri III. surnommé *le Valetudinaire*. Le Roi son père résolut en 1388. de lui donner ce titre à l'occasion du mariage qu'il lui procura avec la Princesse Catherine d'Angleterre, fille de Jean, Duc de Lancastre, & de Constance de Castille, & il déclara que désormais tous les Princes premiers nés des Rois d'Espagne les successeurs, seroient connus & désignés par le titre de *Prince des Asturies*, en mémoire de ce que le Roi Pelage n'en avoit point pris d'autre, jusqu'à ce qu'il eût eu rétabli la Monarchie d'Espagne, comme il fit par les victoires qu'il remporta sur les Maures, qui l'avoient usurpée. Quelques Auteurs ont pourtant écrit que le titre de Dauphin attribué quelques années auparavant aux fils aînés de France par la donation du Comte Humbert Dauphin de Viennois, fit prendre au Roi Jean la résolution de désigner à l'avenir les fils aînés d'Espagne par un titre équivalent ; & Mariana *liv. 18. chap. 12. de son histoire*, dit que ce fut à l'imitation des Princes de Galles aînés des Rois d'Angleterre ; ce qui paroît d'autant plus vrai semblable, que le Roi Jean I. traitoit alors le mariage de son fils avec la Princesse d'Angleterre.

Lorsque le fils aîné du Roi d'Espagne est âgé de deux ou trois ans, ou même plutôt, on assemble les *Députés des Etats*, villes & Royaumes d'Espagne, qui font serment de reconnoître ce Prince pour héritier des couronnes & domaines du Roi son père. Ce fut ainsi qu'on en usa le 7. Avril 1709. envers le fils aîné du Roi Philippe V. trois Archevêques & six Evêques jurèrent pour l'Etat ecclésiastique ; & ensuite trente six Grands d'Espagne & vingt-quatre Comtes ou Marquis pour les Royaumes de Castille, d'Aragon & de Valence, qui ont droit d'assister aux Etats : le Cardinal Portocarrero, Archevêque de Tolède, reçut entre ses mains le serment de tous ces *Députés*, & le Duc de Medina-Sidonia, nommé pour cela par le Roi d'Espagne, prit leur foi & hommage. Le grand Aumônier avoit donné immédiatement auparavant le sacrement de confirmation au jeune Prince, quoi qu'il ne fût seulement que dans son vingtième mois ; c'est un ancien usage pratiqué en pareil cas. Quand le Prince approche de sa septième année, on travaille à faire sa maison, & on lui donne pour Gouverneur une personne de la première qualité ; un *Précepteur* qui peut être Laïc, Ecclésiastique, ou même Religieux ; on en a des exemples. On crée aussi un grand *Maitre* de sa maison ; un grand *Ecuyer* ; un grand *Chambellan*, & tous les Officiers subalternes qui dépendent de ces charges ; puis les *Gentilshommes* de sa chambre, dont une partie doit être d'un âge mur, & l'autre de jeunes personnes, afin que la tranquillité sérieuse des uns tempérant l'ardente vivacité des autres, le Prince en tire toujours ce qui sera de meilleur pour sa conduite. Pour ce qui est du cérémonial, on lui rend les mêmes honneurs qu'au Roi son père, excepté qu'on ne le traite que d'*Altesse royale*.

Les autres fils du Roi sont appelés *Infants* ; ce nom leur demeure, quoiqu'ils soient mariés. Les filles sont nommées *Infantes* ; mais on remarque une chose particulière, qui est que, quand il n'y a point de Prince, l'aînée se nomme en espagnol *Infante*, c'est-à-dire, *Infant*, comme si c'étoit un garçon ; & les autres *Infantas*, qui signifie *Infantes*. Les Princes du sang portent aussi le nom d'*Infants*. Ces *Infants* possédoient des terres que l'on appelloit *Infantados*, & faisoient souvent la guerre au Roi, & prenoient le titre de *Souverains*, dans les Provinces & dans les villes qui leur appartenoient.

DES GRANDS D'ESPAGNE.

La dignité de *Grand* est en Espagne le plus haut titre d'honneur que la Noblesse puisse posséder, & ceux qui en sont revêtus, prétendent aller de pair avec plusieurs Princes souverains, & disputent ; mais sans raison, la préséance & le pas à tous les Princes d'Italie & d'Allemagne.

Quoique le nom de *Grand* soit très-ancien dans ces Royaumes, il a pourtant été un tems que le nom de *Ricors* y étoit plus en usage. Les Seigneurs les plus considérables n'ayant point encore obtenu les titres de Duc, de Marquis & de Comtes, qui se distinguent aujourd'hui des simples *Gentilshommes*, qui se picquoient du titre de *Ricors Hombres*, parce qu'il n'y a rien qui donne plus d'autorité que les richesses. Ceux qui avoient cette qualité se couvroient devant le Roi ; ils entroient aux Etats & y avoient voix ; mais il y en avoit de trois sortes, car les uns la portoient à cause de leur extraction ; les autres en considération de leur mérite ; & les troisièmes par les charges dont ils étoient revêtus ; c'est ce qui composoit les trois classes qu'on appelloit *Ricors de Sangue*, *Ricors de Estado*, *Ricors de Dignidad*. La première classe étoit la plus éminente, parce qu'elle ne dépendoit que de la naissance, au lieu que les autres dépendoient de la

la volonté du Roi ; mais ce nom devint dans la suite trop commun ; de sorte que les plus puissans Seigneurs qui avoient reçu du Roi la *Merced de pendon y Caldera*, c'est-à-dire la *favor de la bannière & de la chaudière*, qu'ils aboroient à leurs armoiries pour marque du pouvoir qu'ils avoient de lever des troupes & de les entretenir, commencèrent à prendre avec la permission du Roi le nom de *Grands*, & de se distinguer par là des autres *Ricos Hombres*.

Le nom de *Grand* peu à peu eut le même fort que celui de *Rico* sous les Seigneurs titrés, c'est-à-dire Ducs, Marquis & Comtes, avec toutes les prérogatives qui y sont attachées, & cette dignité devint plus commune que jamais sous le règne de l'Archiduc Philippe & de la Reine Jeanne son épouse, de même que sous la minorité de Charles I. leur fils, sans qu'il y eût aucune distinction entre les Seigneurs qui portoient le nom de *Grand*. Cela dura jusqu'à l'avènement de Charles à l'Empire, & à son couronnement à Aix-la-Chapelle, où les Princes refusèrent de se trouver si les Grands d'Espagne, dont l'Empereur avoit un grand nombre à sa suite, prétendoient se couvrir à la cérémonie de son sacre, & jouir des autres privilèges que donne la Grandesse. L'Empereur employa le crédit de Frédéric de Tolède, Duc d'Albe, son grand Maître d'hôtel, pour engager ces Grands à n'user pas en ce rencontre de leurs privilèges ; ils y consentirent ; mais l'Empereur tourna depuis cette condescendance à l'avantage de sa couronne, & à son retour en Espagne, non seulement il borna le nombre de Grands & l'éminence de leurs prérogatives, mais il se réserva encore le pouvoir de donner la qualité de *Grand* à ceux dont il voudroit honorer la naissance, ou récompenser les services. Par là la Grandesse commença à s'étendre hors de l'Espagne, & à être communiquée dans les Pays-Bas & dans l'Italie, aux personnes que ce Prince en voulut gratifier. Ils jouirent des mêmes privilèges, avec cette seule différence, que ceux qui ne sont pas Castillans d'origine se nomment *Grands d'Espagne* ; & les autres dont les terres erigées en Grandesse sont situées en Castille, s'appellent ordinairement Grands de Castille.

Les Historiens Espagnols ne sont pas d'accord des maisons & des Seigneurs qui conservèrent la dignité de *Grand* dans le changement. Ils conviennent néanmoins que les Ducs de Medina-Sidonia, d'Albuquerque, d'Alva de Tormes, d'Escalonne, de l'Infantado, de Nagera, de Bejar, & d'Arcos, dont les Duchés sont situés en Castille, furent de ce nombre ; ils y ajoutent aussi l'Amiral & le Connétable de Castille, dont le premier est Duc de Rioseco, & l'autre Duc de Frias ; de plus les Marquis d'Astorga & d'Aguilar, les Comtes de Lemos & de Benavente ; & des Seigneurs Aragonois les Ducs de Segorbe & de Montalto, comme issus du sang royal.

C'est de ceux-ci que la première classe a pris son origine ; la seconde commença par les Grands créés depuis l'an 1520. par l'Empereur Charles-Quint, ou par le Roi Philippe II. son fils. Les Seigneurs qui furent agrégés à ce nombre par les Rois leurs successeurs, composèrent la troisième classe ; mais la dispensation de ces classes dépend de la volonté du Roi, qui élève à l'une ou à l'autre tel *Grand* qu'il lui plaît. *El Sombrero*, qui veut dire le *chapeau*, & le moment auquel on a permission de le mettre sur la tête devant le Roi, fait la distinction principale des classes. Ceux de la première ont le privilège de pouvoir écouter le Roi & lui parler sans se découvrir, c'est-à-dire qu'ils se découvrent lorsque le Roi commence à leur parler, ou lorsqu'ils commencent à parler au Roi ; mais après les premières paroles ils se couvrent, & continuent à parler ou écouter couverts. Ceux de la seconde peuvent écouter parler le Roi sans se découvrir ; mais ils ne peuvent lui parler que découverts. Et ceux de la troisième classe peuvent demeurer couverts dans la chambre du Roi ; mais ils ne peuvent écouter ce que le Roi leur dit ni lui parler que découverts, & ne se couvrent qu'après s'être un peu retirés d'auprès du Roi vers la muraille.

L'action de se couvrir la première fois devant le Roi, se fait avec cérémonie, celui qui doit être revêtu de la dignité de *Grand*, vient au palais à l'heure qui lui a été donnée, accompagné d'un cortège de parens & d'amis ; il y est reçu sous les armes & à portes ouvertes jusqu'à la salle d'audience, où le Roi se trouve ; les Grands qui y sont se mettent à la gauche du trône royal. Le nouveau *Grand* entre assisté d'un autre *Grand* qui lui sert de second, qu'on nomme en Espagnol *Padrino*, & après avoir fait trois profondes révérences, il parle au Roi, & sa M. lui répond, & lui dit de se couvrir, selon que la classe dont il doit être le demande. Le *Grand* met donc le chapeau, mais il l'ôte bientôt en se retirant d'auprès du Roi vers le lieu où les autres Grands se trouvent debout, & s'incorpore ainsi dans leur Compagnie. Alors il se couvre de nouveau comme font tous les autres, en attendant que S. M. se lève & retourne à sa chambre, où tous l'ayant accompagné, la cérémonie est finie.

Cependant le droit de se couvrir n'est pas ce qui imprime le principal caractère du *Grand*. La Grandesse selon Alonso Carrillo Historien Espagnol, est un tout composé de plusieurs parties qui sont divisées, & qui peuvent être distribuées par le Roi selon son bon plaisir, puisqu'il est la source des honneurs ; c'est par là qu'il est permis à quelques personnes ecclésiastiques & séculières de se couvrir devant le Roi, quoi qu'il n'y ait d'ailleurs d'autres prérogatives de la Grandesse attachées à leurs personnes ou à leurs dignités. Tels sont le Nonce du Pape & le Patriarche des Indes, les Archevêques, les deux Généraux des Ordres religieux de S. Dominique & de S. François, les Amba-

sadeurs qui ont siége à la chapelle, les Chevaliers de la Toison d'or toutes les fois qu'ils sont revêtus du collier de cet Ordre, & les Chevaliers de l'Ordre de S. Jaques au jour que le Roi qui en est grand Maître tient Chapitre. La permission de se couvrir a été aussi quelquefois accordée à des Seigneurs qui n'étoient pas Grands d'Espagne ; elle fut donnée au Marquis de Caracene Gouverneur du Milanais, lorsque l'Archiduchesse Marie Anne d'Autriche venant en Espagne pour épouser Philippe IV. passa par Milan ; le Roi ne voulut pas que ce Seigneur fut traité avec moins d'honneur que les autres Grands, dans un lieu où il étoit Gouverneur, & où il représentoit la personne du Roi ; ainsi il eut ordre de se couvrir devant la Reine pendant tout le tems qu'elle demeureroit dans le Milanais.

Les Grands de la première classe ont cette prérogative qu'ils peuvent prendre leurs titres d'honneur aussi-tôt qu'ils leur sont échus ou par héritage ou par alliance, sans demander ou attendre la confirmation du Roi & de son Conseil, comme sont obligés de faire tous les autres Seigneurs, qui ne peuvent entrer en possession d'aucun titre avant que d'avoir fait sçavoir au Roi la mort de leur prédécesseur, & que la succession ait été justifiée dans le Conseil du Roi. Ce privilège autrefois étoit seulement pour les anciens Ducs, dont les titres sont perpétuels & héréditaires ; mais les autres Grands de la première classe soit Ducs, soit Marquis ou Comtes, se sont attribués cette exemption, comme une prérogative appartenante à leur dignité. Mais la différence la plus essentielle qui se trouve entre les Grands d'Espagne, de quelque classe qu'ils soient, c'est que les uns ne le sont qu'à vie, c'est-à-dire que la Grandesse n'étant attachée qu'à leur personne, elle s'éteint à leur mort & ne passe point à leurs descendans ; & que les autres le sont à titre & à race, & la Grandesse attachée à leurs terres passe avec elles, même en quenouille, & en d'autres familles au défaut des héritiers mâles. La manière dont le Roi parle aux Grands en leur donnant la Grandesse, en fait toute la distinction ; car il dit aux premiers de se couvrir sans y rien ajouter ; & alors la Grandesse n'est attachée qu'à la personne, & ne dure que pendant la vie ; mais il dit aux autres *Duc, Marquis, ou Comte d'un tel lieu, couvrez-vous*, & en ce cas la Grandesse est censée être attachée à la terre titrée avec droit de passer à d'autres ; c'est ce qui fait qu'il y a peu de maisons en Espagne qui n'aient été interrompues, & dont le nom & les terres n'aient été portées par une fille unique ou aînée mariée dans une autre famille. De-là vient aussi que les Grandesses se multiplient dans une même maison, comme par exemple le Duc de Medina-Celi mort en 1711. étoit sept fois *Grand d'Espagne*, parce qu'il possédoit sept terres honorées du titre de la Grandesse, qui étoient échues à sa maison par héritage, sçavoir quatre Duchés, deux Marquisats & un Comté. * Imhoff. *Recherches historiques & généalogiques des Grands d'Espagne ; mémoires de Trevoux*, Septembre 1708.

En Juin 1701. Il fut résolu dans le Conseil d'Etat du Roi d'Espagne, que les Ducs & Pairs de France jouiroient en Espagne des droits des Grands d'Espagne, de même que les Grands d'Espagne jouiroient en France des privilèges des Ducs & Pairs ; s'ils ne l'étoient pas par eux-mêmes, à quoi le Roi de France donna son consentement. Sa Majesté Catholique nomma en différens tems à la Grandesse le Duc de Beauvillier, le Maréchal d'Estrées, le Maréchal de Boufflers, le Maréchal de Tessé, le Maréchal de Berwick, le Duc de Nevers, le Duc de Noailles, le Comte de la Mothe-Houdancourt, le Chevalier d'Orléans, grand Prieur de France, le Marquis de Prie, le Maréchal de Villars, le Marquis de Ruffec, &c.

Henri II. Roi de Castille, fut le premier qui créa des Ducs, des Comtes & des Marquis, ce qui fut suivi par ses successeurs, qui en créent ainsi qu'il leur plaît. L'on a cru en devoir rapporter quelques-uns des plus anciens, où l'on verra le tems de leur érection, les maisons où la Grandesse a passé par femmes, & celles qui la possèdent aujourd'hui.

D U C H E Z.

ABRANTES, dans l'Estramadoure portugaise, fut erigé en Comté par Alfonse V. en faveur de *Loup d'Almeida*, dont la postérité ayant manqué, ce Comté fut erigé en Duché par Philippe IV. en faveur d'*Alfonse de Lancastre*, Marquis de Portoseguro, dans la postérité de qui le Duché subsiste.

ALBE-de Tormes, au Royaume de Leon, fut erigé en Duché en 1469. par Henri II. Roi de Castille, en faveur de la maison de Tolède, & y subsiste.

ALBUQUERQUE, dans l'Estramadoure Castillane, fut erigé en Duché l'an 1464. par Henri IV. Roi de Castille, en faveur de la maison de la *Cueva*, en laquelle il subsiste.

ALCALA, de los Gazulos, en Andalousie, fut erigé en Duché en 1558. par le Roi Philippe II. en faveur de la maison de *Herniquez de Ribera*, d'où il a passé dans celle de la *Cerda* des Ducs de Medina-Celi.

ARCOS, ville d'Andalousie, après avoir été possédée par *Rodrigue d'Avalar*, Connétable de Castille, & par *Alonso-Herniquez*, Amiral de Castille, auquel elle fut ôtée par le Roi Jean II. en 1440. fut donnée à titre de Comté à *Pierre-Ponce-de-Leon*, Seigneur de Marchena, lorsque le même Roi retira de ses mains le Comté de Medelin, qu'il lui avoit donné peu de tems auparavant, *Rodrigue Ponce de Leon* son petit-fils, fut créé Comte & Duc de Cadix en 1484. par le Roi Ferdinand & la Reine Isabel ; mais étant mort sans enfans mâles,

sa fille aînée les porta en mariage à *Louis-Ponce-de-Leon*, Marquis de Zara. La ville de Cadix, qui est un des plus beaux ports de l'Europe, ayant été retirée par les mêmes Rois Catholiques qui en avoient besoin pour la navigation des Indes nouvelles découvertes, érigèrent en Duché le Comté d'Arcos en Janvier 1498. pour dédommager le Marquis de Zara, en la postérité de qui ce Duché subsiste.

AVEYRO, terre située en Portugal, fut érigée en Duché vers l'an 1330. par Jean III. Roi de Portugal, en faveur de *Jean de Lancastre*, petit-fils du Roi Jean II. Jean, Duc de Bragançe étant monté sur le trône de Portugal, confisqua ce Duché sur Raimond de Lancastre, V. Duc d'Aveyro, par ce qu'invinciblement attaché aux intérêts de Philippe IV. Roi d'Espagne, il ne voulut pas reconnoître ce nouveau Souverain. Philippe IV. voyant que ce Seigneur, pour ne pas manquer à la fidélité qu'il lui avoit jurée, avoit abandonné sa patrie & ses Etats pour se rendre en Castille, lui donna entre autres biens le titre de Ciudad-Real. Il mourut en 1665. laissant une sœur qui porta ce Duché dans la maison de *Ponce-de-Leon*, où il subsiste.

BAENA, ville d'Andalousie, fut érigée en Duché en Août 1661. en faveur de la maison de *Cordoue*, d'où il passa dans celle de *Cardonne*, dont la postérité en jouit.

BEJAR, ville de l'Estramadoure, fut érigée en Duché en 1448. par les Rois Catholiques Ferdinand & Isabel en faveur d'*Alvarès de Zuniga*, d'où il passa par mariage dans la maison de *Sotomayor*.

CAMINA, ville & port de mer en Portugal, a été érigé en Duché l'an 1600. par Philippe III. Roi d'Espagne & alors aussi de Portugal, en faveur de *Michel de Menezes* & *Norona*, Marquis de Villareal, issu de la maison de Castille, d'où il a passé dans la maison de *Portocarero*.

CARDONNE, ville de Catalogne, qui a donné le nom à une des plus anciennes maisons d'Espagne, fut érigée en Comté l'an 1375. par Pierre IV. Roi d'Aragon, en faveur de *Folch de Cardonne*, & en Duché par les Rois Catholiques Ferdinand & Isabel en faveur de *Ramon Folch V. Comte de Cardonne*, l'un de ses descendans, d'où il passa dans la maison d'*Arragon*, de la branche de *Segorbe*, puis dans celle de *Cordoue*, & dans celle de *la Cerda*.

ESCALONA, ville de la nouvelle Castille, fut érigée en Duché vers l'an 1469. par Henri IV. surnommé *l'impuissant*, en faveur de *Jean Pacheco*, Seigneur de Villena, & subsiste dans la postérité masculine.

FERIA, ville de l'Estramadoure, fut érigée en Comté en 1467. par Henri IV. Roi de Castille, en faveur de *Laurens de Figueroa*, & en Duché en 1567. par le Roi Philippe II. en faveur de *Gomez Suarez de Figueroa*, & passa par mariage dans la maison de *Cordoue*.

FRIAS, ville de la vieille Castille, fut érigé en Duché par les Rois Catholiques Ferdinand & Isabel, en faveur de *Bernardin-Fernandez de Velasco*, Connétable de Castille.

GANDIE, ville du Royaume de Valence, fut érigée en Duché par Martin, Roi d'Aragon, en faveur d'*Alfonce d'Arragon*, Comte de Ribagorce, petit fils de *Jaques II. Roi d'Arragon*; mais étant mort sans enfans en 1425. *Hugues de Cardonne* son neveu lui succéda. Jean de Cardonne fils d'*Hugues*, ayant pris parti contre Jean Roi d'Arragon & de Navarre, fut privé de ce Duché en punition de sa révolte, par le Roi qui le réunit à la couronne; mais quelque tems après il en fut démembré, & donné en 1485. par le Roi Ferdinand à *Pierre-Louis de Borgia*, dont la postérité le possède.

HIJAR, terre située en Arragon, que *Jaques I. Roi d'Arragon*, donna à *Pierre-Ferdinand* son fils naturel, qui en prit le surnom. Elle fut érigée en Duché l'an 1483. par le Roi Ferdinand le Catholique, en faveur de *Jean-Fernandez*, issu de *Pierre-Ferdinand*; & le fut une seconde fois en 1614. par Philippe III. Roi d'Espagne, en faveur de *Jean-Christophe-Louis Fernandez de Hajar*, arrière petit-fils du premier Duc, lequel mourut la même année, laissant pour fille unique *Isabel-Marguerite Fernandez de Hajar*, qui porta ce Duché à *Rodrigue Sarmiento*, Comte de Salinas, &c. issu de l'ancienne maison de *Silva*, d'où il a passé par mariage dans celle de *Pignatelli*.

HUESCA, ville du Royaume de Grenade, fut donnée par les Rois Catholiques à *Frederic Alvarez de Tolède*, II. Duc d'Albe, & érigée en Duché l'an 1563. par Philippe II. Roi d'Espagne, en faveur de *Ferdinand de Tolède*, surnommé *le Grand*, III. Duc d'Albe; voyez ALBE.

INFANTADO, Etat composé de quelques villes & plusieurs bourgades qui en dépendent, fut ainsi nommé, parce que plusieurs Infans fils de Rois, l'avoient possédé. *Alphonse* surnommé *le Sage*, le donna à *Majore-Guillen de Guzman* sa Maitresse, qui le laissa en mourant à *Beatrix de Castille* leur fille, & femme d'*Alphonse III. Roi de Portugal*, laquelle en fit don à *Blanche de Portugal* sa fille, & Abbesse de las *Huelgas* de Burgos. Cette Abbesse le vendit à l'Infant *Dom Manuel*; mais n'en ayant pu tirer le paiement, elle le revendit à l'Infant *Dom Pedro de Castille*, Seigneur de los Cameros, fils du Roi *Sanche IV.* à la charge que si dans un certain tems, il ne lui en comptoit pas le paiement, elle pouroit le revendre à d'autres. Cette vente fit naître entre les Infans *Dom Manuel*

& *Dom Pedro*, un grand procès qui dura long-tems & qui fut décidé en faveur de *Dom Manuel*. *Dona Constance* la petite-fille le porta en mariage à *Micer Gomez Garcias d'Albornoz*, neveu du fameux Cardinal d'Albornoz. *Marie d'Albornoz* la petite-fille le porta en mariage à *Henri de Villena*, surnommé *l'Astrologue*, issu de la maison royale d'Arragon; mais étant morte sans enfans, il échut à *Alvare de Luna*, Connétable de Castille, petit-fils de *Thérèse d'Albornoz*, sœur de *Micer Gomer*, laquelle avoit épousé *Jean Martinez de Luna*, & *Jeanne de Luna* sa petite-fille, le porta en mariage à *Diegue Lopez de Pacheco*, Marquis de Villena. Le Roi *Henri IV.* surnommé *l'Impuissant*, retira en 1470. cet Etat des mains de *Jeanne de Luna*, & de *Diegue Lopez de Pacheco*, & leur donna en échange la ville d'*Alcaraz*, & peu de tems après il donna l'Etat de l'Infantado à *Diegue Hurtado de Mendoza*, qui fut érigé en Duché en 1475. par les Rois *Ferdinand & Isabel*, d'où il passa par mariage dans la maison de *Sandoval*, puis dans celle de *Silva*.

LERMA, ville de la vieille Castille, appartenoit anciennement à la maison de *Lara*; mais ayant été réunie à la couronne, elle fut érigée en Comté par le Roi *Ferdinand le Catholique*, en faveur de *Bernard de Sandoval & Roxas*, puis en Duché par le Roi *Philippe III.* en Novembre 1599. en faveur de *François Gomez de Sandoval & Roxas*, & passa par le mariage de *Marie-Anne* sa fille aînée avec *Louis d'Aragon & Cordoue*, Duc de *Segorbe & de Cardonne*, dans cette maison; mais *Rodrigue de Vivar-Mendoza & Sandoval*, Duc de l'Infantado, cousin germain de son père lui ayant intenté procès, elle fut dépossédée des Etats de *Lerma*, par sentence rendue en 1643. avec la permission pourtant de retenir le titre de Duchesse de *Lerma*, pendant que la propriété en seroit débattue, dont la décision fut renvoyée à la Chancellerie de *Valladolid*. Cette Duchesse étant morte avant la décision du procès, son mari transigea au nom de son fils avec le Duc de l'Infantado, & renonça au Duché de *Lerma*, pour raison de quoi, l'autre lui céda son droit sur le Marquisat de *Denia*, de sorte que le Duc de l'Infantado, devint aussi Duc de *Lerma*; mais étant mort en 1668. sans enfans, *Catherine de Mendoza & Sandoval* sa sœur aînée, & femme de *Rodrigue de Silva*, Duc de *Pastrane*, prit possession du Duché de *Lerma*; sur quoi il y eut opposition de la part de *Catherine-Antoinette d'Arragon & Sandoval*, fille du Duc de *Cardonne & de Segorbe*, & du Duc de *Medina Celi* son mari, prétendans être les légitimes successeurs; mais en 1677. la Duchesse de *Pastrane*, obtint l'adjudication du Duché de *Lerma*; & à l'égard de la propriété, l'affaire demeura indécidée, avec permission aux parties d'en poursuivre l'instance, laquelle dura jusqu'en 1705. que ce procès fut jugé définitivement en faveur du Duc de l'Infantado & de *Pastrane*, dont la maison est en paisible possession & jouissance du Duché de *Lerma*.

MAQUEDA, ville de la nouvelle Castille, fut érigée en Duché l'an 1530. par l'Empereur *Charles V.* en faveur de *Diegue Cardenas*. Sa postérité ayant manqué, ce Duché fut ajugé par sentence du mois de Septembre 1668. à *Marie de Guadalupe de Lancastre Cardenas & Manrique V.* Duchesse d'*Aveyro*.

MEDINA CELI, ville de la nouvelle Castille, fut érigée en Comté par *Henri II. Roi de Castille*, l'an 1368. en faveur de *Bertrand ou Bernard de Béarn*, fils naturel de *Gaston*, surnommé *Phébus*, Comte de *Foix*, lorsqu'il épousa *Isabel de la Cerda*, *Louis de la Cerda*, V. Comte de *Medina Celi*, issu de *Bernard de Béarn*, & de *Isabel de la Cerda*, fut créé Duc de *Medina Celi* en 1491. par les Rois Catholiques-Ferdinand & Isabel; & ce Duché demeura depuis ce tems dans la maison de la Cerda, jusqu'à la mort de *Louis-François de la Cerda IX.* Duc de *Medina Celi*. *Felix Marie de la Cerda Aragon* sa sœur aînée, veuve du Marquis de *Priego*, Duc de *Feria* de la maison de *Cordoue*, lui a succédé.

MEDINA DEL RIO SECO, ville de Castille, qui appartient depuis très-long-tems à la maison d'*Henriques*, issue de celle des Rois de Castille, plus connue sous le nom d'*Amirante de Castille*, qui a été comme héréditaire pendant plusieurs siècles dans cette maison, fut érigé en Duché l'an 1520. par l'Empereur *Charles V.* en faveur de *Ferdinand Henriques*, dont la postérité en a joui jusqu'à *Jean-Thomas Henriques de Cabrera*, VII. Duc de *Medina de Rio-Seco*, XI. Amirante de Castille, Comte de *Melgar*, &c. qui trahit les intérêts du Roi *Philippe V.* & se retira en Portugal où il mourut le 23. Juin 1705. sans postérité.

MEDINA SIDONIA, ville d'Andalousie, est la première terre de Castille qui ait été érigée en Duché en 1445. par le Roi *Jean II.* en faveur de *Jean de Guzman*, III. Comte de *Niebla*, pour en jouir pendant sa vie seulement; mais il fut créé héréditaire par le Roi *Henri IV.* en 1460. en faveur du même *Jean*, pour en jouir non seulement par ses enfans légitimes; mais aussi par ses enfans naturels, ce qui arriva & qui jouissent de ce Duché.

MEDINA DE LAS TORREZ, ville de l'Estramadoure, fut érigée en Duché par le Roi *Philippe IV.* pour gratifier *Gaspard de Guzman*, Comte, Duc d'*Olivarez* son favori, qui la donna aussi-tôt en dot à *Marie de Guzman* sa fille unique en la mariant à *Ramire Nunès de Guzman*, Marquis de *Toral*, qui prit le titre de Duc de *Medina de las Torres*; & qu'il conserva, quai-

quoique sa femme fût morte en ses premières couches ; & sa fille née d'un troisième mariage , porta ce Duché dans la branche des Ducs de Medina Sidonia de la même maison.

MONTALTO, ville de la Basilicate, Province du Royaume de Naples, possédée depuis plusieurs siècles par des Seigneurs originaires d'Espagne, fut érigée en Duché par Ferdinand I. Roi de Naples, en faveur de *Ferdinand d'Arragon*, son fils naturel, dont la postérité étant finie sans enfans mâles, Marie d'Arragon, fille aînée d'Antoine, IV. Duc de Montalte, la porta en mariage à *François de Moncade*, Prince de Paterno, dans la postérité duquel ce Duché subsiste.

NAGERA, ville située aux confins de la vieille Castille fut érigée en Duché en 1482. par les Rois Ferdinand & Isabel, en faveur de *Pierre Manrique de Lara*, Comte de Trevigno, & passa par femme dans les maisons de *Cardenas*, de *Mendoza*, de *Velasco*, de *Quevara* & de *Zuniga*.

OLIVAREZ, terre située dans la vieille Castille, fut érigée en Comté par l'Empereur Charles V. en faveur de *Pierre de Guzman*, & en Duché par le Roi Philippe IV. en faveur de *Gaspard de Guzman*, son petit fils, lequel étant mort sans postérité légitime, *Louis Mendez de Haro*, Marquis de Carpio, fils de *Françoise de Guzman* sa sœur, lui succéda dans ce Duché, dont la petite fille l'a porté dans la maison de *Tolède*, en épousant *François de Tolède*, frère du Duc d'Albe.

OSSUNE, ville d'Andalousie, fut érigée en Duché en 1562. par le Roi Philippe II. en faveur de *Pierre Giron*, Comte d'Uceda, en la maison duquel il subsiste.

PASTRANE, ville de la nouvelle Castille, fut vendue en 1372. avec les autres terres, par *Gaspard Gaston de la Cerda* & *Mendoza*, à *Ruiz Gomez de Silva*, Prince d'Eboli, & peu après érigée en Duché par le Roi Philippe II. Ce Duché n'est point fort de sa maison.

PENERANDA, fut érigé en Duché par le Roi Philippe III. en faveur de *Jean de Zuniga Avellaneda* & *Cardenas*, mais la lignée masculine finit, & les Etats tombèrent dans la maison de *Chavez Chacon*, Comtes de Cafatubios.

SANLUCAR, ville, fut érigée en Duché par le Roi Philippe IV. en faveur de *Gaspard de Guzman*, Comte, Duc d'Olivares, lequel après la mort de la Duchesse de Medina de las Torres sa fille unique, le transporta à son fils naturel *Henri-Philippe*, Marquis de Mairena, qui eut un fils qui posséda ce Duché ; mais étant mort jeune, sa succession fut disputée par le Duc de Medina Sidonia, de la maison de *Guzman*, & par le Marquis de Leganés de la maison de *Messia*, & fut ajugée en 1696. au Marquis de Leganés mort en 1710.

SEGORBE, ville épiscopale, du Royaume de Valence, que *Pierre III.* Roi d'Arragon, donna à *Jaques Perès* son fils naturel, & que sa fille nommée *Constance* porta en mariage à *Artal de Luna*. De ceux-ci descendoit *Pierre* Comte de Luna & Seigneur de Segorbe, qui laissa pour héritière sa fille *Marie*, première femme de *Martin d'Arragon* Duc de Montblanc, puis Roi d'Arragon-Segorbe, ayant été ainsi réuni à la couronne d'Arragon, fut dans la suite donnée par le Roi *Jean II.* à l'Infant *Henri d'Arragon*, son neveu l'an 1409. & érigé en Duché, d'où il passa par mariage dans les maisons de *Cordoue* & de la *Cerda*.

SESSA & SOMA, Duchés situés dans le Royaume de Naples, le premier fut donné par le Roi Ferdinand dit le Catholique, à *Gonsalve de Cordoue*, dit le Grand Capitaine, lequel étant mort sans enfans mâles, ce Duché tomba en quenouille sans sortir de la maison de *Cordoue*, car *Elvire* sa fille & héritière, ayant épousé *Louis Fernandès de Cordoue*, Comte de *Cabra*, qui fut encore créé Duc de *Baëna*; mais étant mort sans enfans, tous ces Etats passèrent en la personne d'*Antoine Fernandès de Cardone-Cordoue* & *Requesens* son neveu, qui étoit fils de *Ferdinand de Cardonne*, II. Duc de *Soma*, & de *Béatrix de Figueroa*, sœur du Duc de *Sessa* & *Baëna*, Comte de *Cabra*, & petit-fils de *Raymond de Cardonne*, premier Duc de *Soma*, Viceroy de *Sicile* & de *Naples*, mort en Mars 1523. & d'*Isabel de Requesens*, Comtesse de *Palamos*.

TERRANOVA, en *Sicile*, fut possédée par *Gaspard d'Arragon* & de *Guilles*, issu d'un fils naturel de *Frédéric d'Arragon* II. du nom Roi de *Sicile*. *Charles d'Arragon* fils de *Gaspard*, fut fait Marquis d'*Avila* & de *Terranova*, & laissa pour héritière *Antoinette d'Arragon*, mariée successivement à *François* & *Jean* de *Taglivia*, Comtes de *Castelveterano*, qui étoient frères : elle eut de *Jean*, *Charles d'Arragon* & *Tagliania*, lequel ayant succédé à ses père & mère, fut créé Duc de *Terranova* en 1561 & Prince de *Castelveterano* en 1565. Ce Duché demeura dans sa maison jusqu'à ce que *Jeanne d'Arragon Cortez de Mendoza*, V. Duchesse de *Terranova*, &c. fille de *Diegue*, IV. Duc de *Terranova*, &c. & d'*Etiennette Cortez de Mendoza*, le porta en mariage à *Heñor Pignatelli*, VI. Duc de *Monteleon*, Prince de *Noya*, &c. d'où il passa dans une autre branche de la même maison.

TORRES-NOVAS, en *Portugal*, fut érigé en Duché en faveur de *Georges de Lancastré*, fils aîné d'*Avare*, III. Duc d'*Aveyro*; mais à condition que ce ne seroit que pour quatre vies, en y comprenant celle de *Georges Raimond* son fils, qui étoit IV. Duc d'*Aveyro*, & II. de *Torres-novas* étant mort sans enfans, *Marie de Guadeloupe* sa sœur, & femme d'*Emmanuel Ponce-de-Leon*, VI. Duc d'*Arcos*, le céda avant sa mort à *Joachim Ponce-de-Leon* son fils.

VERAGUA, fut érigé en Duché en 1537. par l'Empereur *Charles V.* en faveur de *Diegue Colon*, Viceroy des Indes. Le Conseil des Indes ayant depuis disputé cet Etat à *Louis Colon* fils de *Diegue*, le Roi *Philippe II.* changea en 1556. le titre de *Teragua* en celui de la *Vega* terre située dans l'Isle de la *Jamaïque*, & *Louis Colon* prit le titre de Duc de *Veragua* & de la *Vega*, qui a passé dans la maison de *Portugal*.

VIBONA, terre située en *Sicile*, fut possédée par la maison de *Peralta* en *Catalogne* à titre de Comté, & ayant passé par mariage dans celle de *Luna*, elle fut érigée en Duché en 1530. par l'Empereur *Charles V.* en faveur de *Pierre de Luna* & *Peralta*, & passa par succession dans la maison de *Moncade*.

VILLA HERMOSA, ville du Royaume de Valence fut érigée en Duché par *Jean II.* Roi d'*Aragon* vers l'an 1470. en faveur d'*Alphonse d'Arragon* son fils naturel, auquel il fit don de ce Duché & du Comté de *Ribagorce*. *Marie d'Arragon* sa fille unique porta en mariage ce Duché à *Robert de S. Severin* Prince de *Salerne*, dont elle eut un fils qui fut Prince de *Salerne* & Duc de *Villahermosa*, lequel fut dépouillé de tous ses biens pour avoir abandonné le service de l'Empereur *Charles V.* & le Duché fut donné à *Martin d'Arragon* & *Guerrea* Comte de *Ribagorce*, petit fils de *Jean d'Arragon*, Comte de *Luna*, qui étoit fils naturel du premier Duc de *Villahermosa*, & a passé par mariage dans la maison de *Borgia*. La veuve du IX. Duc de *Gandie* étant morte sans enfans en 1695. elle fit les *Jésuites* ses héritiers universels ; mais cette succession fut contestée au Conseil d'*Arragon*, & fut décidée en faveur de . . .

UZEDA, terre située en *Castille*, fut donnée à titre de Comté par le Roi *Philippe II.* à *Diegue Velasquez Mesa*, & eut un fils qui fut II. Comte d'*Uzeda*; mais le Roi *Philippe III.* retira de lui ce Comté, le faisant Marquis de *Loriana*, & érigea *Uzeda* en Duché en faveur de *Christophe Gomez de Sandoval* & *Roxas* fils aîné de Duc de *Lerme*, d'où il passa dans la maison de *Giron* & de *Pacheco*.

COMTEZ.

AGUILAR, d'*Inestrellas*, dans le Royaume de *Léon*, fut érigé en Comté l'an 1475. par le Roi *Ferdinand* & la Reine *Isabel* en faveur de la maison d'*Arellano*, & rétabli en 1640. par le Roi *Philippe IV.* en faveur de la même maison, d'où il a passé dans celle de *Manrique de Lara*, de la branche de *Frigillana*.

ALBE, d'*Alife*, dans la vieille *Castille*, fut érigé en Comté en 1454. par *Henri IV.* dit l'*Impuissant* en faveur de la maison d'*Henriques*, où il subsiste.

ALTAMIRA, terre possédée par la maison de *Moscoso*, originaire de *Galice*, passa par mariage dans celle de *Ulloa*, en faveur de laquelle elle fut érigée en Comté sur la fin du règne de *Jean II.* Roi de *Castille*, puis il passa dans celle d'*Ojorio*, où il est encore.

ARANDA, en *Aragon* fut érigé en Comté en faveur de la maison d'*Urrea*, & a passé par succession dans celle de *Herredia*.

LOS ARCOS, fut érigé en Comté par le Roi *Philippe III.* en faveur de la maison de *Lasso de la Vega*, en laquelle ce Comté subsiste, & érigé en Grandesse en 1697. par le Roi *Charles II.*

BANOS, ville de la nouvelle *Castille* fut érigée en Comté par le Roi *Philippe III.* en faveur de la maison de *Leyoa* d'où il passa par mariage dans celle de *La Cerda* de la branche de *Ladrada*.

BENAVENTE, ville du Royaume de *Léon*, fut donnée en 1369. à titre de Duché par *Henri II.* Roi de *Castille* & de *Léon* à *Frederic de Castille* son fils naturel ; & selon le sentiment des meilleurs Historiens Espagnols, c'est le premier Duché qui ait été érigé en Espagne. Mais ce nouveau Duc ayant machiné contre l'Etat, finit misérablement ses jours en prison ; de forte qu'étant mort sans postérité, son Duché fut éteint & réuni à la couronne.

En 1398. *Henri III.* Roi de *Castille*, érigea en Comté la ville de *Benavente* en faveur de *Jean Alfonso Pimentel*, Chevalier *Portugais*, qui étoit passé de *Portugal* en *Castille*, avec l'Infante *Béatrix* femme de *Jean I.* Roi de *Castille*, en récompense des villes de *Bragance* & de *Vinaes* qu'il lui avoit cédées, après les avoir défendues jusqu'à la dernière extrémité contre *Jean Roi de Portugal*. Ce Comté subsiste encore aujourd'hui dans la maison de *Pimentel*.

LEMOs, petit pays du Royaume de *Galice*, qu'*Elvire Suarez* de *Novo* apporta en mariage à *Gautier Riz de Castro* surnommé le *Balafré*, la postérité duquel en jouit jusqu'en 1375. qu'*Isabel de Castro* le porta en mariage à *Pierre de Castille*, Comte de *Traftamare*, issu du Roi *Alphonse XI.* & que *Béatrix de Castille* leur fille porta aussi en mariage à *Pierre Alvarez Osorio*, Seigneur de *Cabrera*, & de *Ribera*, en faveur duquel la terre de *Lemos* fut érigée en Comté l'an 1457. par le Roi *Henri IV.* dit l'*Impuissant*. *Alphonse* son fils mourut avant lui & laissa un fils naturel, nommé *Rodrigue*, que *Pierre* son grand père fit héritier de la terre de *Lemos* dont il fut le II. Comte. Ce bâtard étant mort sans enfans mâles, *Béatrix* sa fille aînée épousa *Denys de Portugal*, fils puîné du Duc de *Bragance*; & c'est par cette voie que le Comté de *Lemos*

a passé dans la maison de Portugal & s'y est perpétué jusqu'à présent.

LERIN, ville du Royaume de Navarre, dont *Louis de Beaumont*, Connétable de ce Royaume, qui descendoit par batarde des Rois de Navarre de la maison d'Evreux, fut le premier Comte, dont la postérité masculine finit en 1565. & passa par mariage dans la maison de *Tolède*, Duc d'Albe où il subsiste.

MIRANDA, ville de la vieille Castille, dite *del Castana* pour la distinguer d'une autre ville du même nom, fut érigée en Comté par Henri II. Roi de Castille en faveur de *Diego Lopez de Zuniga*, Comte de Ledesma. Anne Marie de Zuniga, X. Comtesse de Miranda, &c. le porta dans la maison de *Chacon*, en épousant Jean de Chavez Chacon, II. Comte de la Culcada, &c. où il subsiste.

MONTEREY, terre située en Galice, a été possédée par la maison de *Zuniga*, & fut érigée en Vicomté par le Roi Jean II. en faveur de Jean de Zuniga & Budma, qui laissa pour fille unique Thérèse de Zuniga, mariée à *Sanche Sanchez*, Ulloa, Seigneur d'Ulloa & de Monterroso, en faveur duquel Monterey fut érigé en Comté en 1474. par le Roi Henri IV. dit l'Impuissant, & a passé par mariage dans les maisons d'*Azevedo*, d'*Aiala* & de *Haro*.

MONTIJO, terre située en Estramadoure, érigée en Comté en... fut honorée des honneurs de la Grandesse par le Roi Charles II. en Octobre 1691. en faveur de *Christophe Portocarrero* qui en fut le IV. Comte, & est possédée par sa postérité.

OGNATE, ville de la Province de Guipuscoa, possédée depuis plusieurs siècles par la maison de *Guevara*, fut érigée en Comté par le Roi Henri IV. en 1469. en faveur de Pierre Velez de Guevara, en la postérité duquel il subsiste.

OROPESA, ville de Castille vers la frontière d'Estramadoure, fut érigée en Comté en 1475. par les Rois Ferdinand & Isabel, en faveur de *Garcias Alvarez de Tolède*, d'où il a passé par mariage en la maison de Portugal Bragance, où il subsiste.

PALMA, terre en Andaloufie, fut donnée en 1342. par Alphonse XI. Roi de Castille, à *Gilles Bocanegra*, Génois, pour le récompenser de ce qu'il s'étoit attaché à sa personne, en acceptant la charge de son Général de la mer. Micer Gilles Bocanegra, fils d'Ambroise IV. Seigneur de Palma, ayant épousé Françoise, fille de Martin Fernandez Portocarrero, Seigneur de Villanueva del Fresno, ses descendans se firent honneur de prendre le surnom de Portocarrero en quittant celui de Bocanegra. Louis Portocarrero, arrière petit fils de Micer Gilles Bocanegra & de Françoise Portocarrero, VIII. Seigneur de Palma, en fut créé Comte par la Reine Jeanne en Novembre 1507. & ce Comté subsiste dans sa maison.

PARADES, dit de *Navas*, pour la distinguer d'une autre terre du même nom, est située dans la nouvelle Castille. Elle fut le patrimoine de *Rodrigue Manrique*, second fils de Pierre Manrique, VIII. Seigneur d'Amusco. Ce fut en faveur de Rodrigue que Paredes fut érigé en Comté en 1452. par le Roi Henri IV. Ce Comté demeura dans sa postérité jusqu'en 1571. qu'il passa dans une autre branche de sa maison; mais en 1646. il passa dans la maison de *Gonzague* par le mariage de Marie Agnes Manrique de Lara, X. Comtesse de Paredes avec Vespasien de Gonzague fils puiné de César Duc de Guastalla.

PENERANDA, différent de Peneranda Duché, fut érigé en Comté par le Roi Philippe III. en faveur d'*Alphonse de Bracamonte*, d'où il passa par mariage dans la maison de *Velasco*.

SAN ISTEUAN, terre en Andaloufie, dite *del Puerto*, pour la distinguer d'une autre du même nom, fut érigée en Comté en 1473. par Henri II. Roi de Castille, en faveur de *Diegue Sanchez de Benavides*, & s'est perpétué dans sa postérité masculine jusqu'à présent.

MARQUISATS.

AGUILAR, del Campo dans le Royaume de Léon, fut donné par le Roi Henri II. à *Tello*, Seigneur de Biscaye son frère, lequel légua en 1370. par son testament cette terre à Marie sa fille, qui avoit épousé *Jean Hurtado de Mendosa*, Seigneur de Mindivil; mais le Roi ne pouvant souffrir qu'une terre aussi considérable, qu'il avoit donnée à son frère pour apanage, passât au pouvoir d'un Seigneur particulier, la retira en 1371. & la donna à Jean fils aîné de Tello, la fille porta cette terre dans la maison de *Manrique*, en faveur de laquelle elle fut érigée en Marquisat par les Rois Catholiques, & jouit des prérogatives de la Grandesse, laquelle fut aussi conservée à ses successeurs; mais la postérité masculine ayant manqué en 1662. par la mort de Bernard Manrique VII. Marquis d'Aguilar, *Bernard de Silva*, Manrique son cousin germain, fils d'Antoinette Manrique sa tante, hérita de ses Etats, d'où il passa dans la maison de la Cueva, puis dans celle de...

ALKANIZAS, dans la vieille Castille, possédé originairement par les Seigneurs du nom d'*Almanza*, d'où il passa par mariage en celle d'*Henriquez*, en faveur de laquelle elle fut érigée en Marquisat, d'où elle passa dans celle de *Borgia*, puis retourna par mariage dans celle de *Henriquez*.

ASTORGA, ville du Royaume de Léon, fut érigée en Marquisat en 1465. par Henri IV. dit l'Impuissant, en faveur

de la maison d'*Oforio*, & passa par mariages dans les maisons d'*Avila* & de *Guzman*.

AYTONA, l'une des plus anciennes Baronies de la Principauté de Catalogne, appartient depuis plusieurs siècles à la maison de *Moncade*, elle fut érigée en Comté en faveur de Jean de Moncade; Viceroi de Sicile & de Catalogne, & en Marquisat en faveur de son fils, en la maison duquel il subsiste.

LOS-BALBASES, terre située en Castille, fut érigée en Marquisat en Décembre 1621. par Philippe IV. en faveur d'*Ambroise Spinola*, issu d'une des plus illustres maisons de Gennes, a subsisté en sa postérité.

CAMERASA, bourg de Catalogne, qui a été possédé pendant plusieurs siècles, sans aucun titre, par la maison de *Luna*, de laquelle il passa dans celle de *Los-Cobos*, par le mariage que Françoise de Luna, créée Marquise de Camerasa, contracta avec Diegue de Los-Cobos & Mendosa, grand Commandeur de Leon, &c. fils de François de Los-Cobos, favori de l'Empereur Charles V.

CARPPIO, ville d'Andaloufie, fut érigée en Marquisat en 1559. par Philippe II. en faveur de *Diegue Lopez de Haro*, dont la petite fille Marie de Haro, II. Marquise de Carpio, épousa *François Pacheco de Cordoué*, petit fils de Pierre, Marquis de Priego, dont vint Diegue Lopez de Haro, III. Marquis de Carpio, mort sans postérité. Alors Béatrix de Haro, sœur cadette de Marie, & tante de ce dernier, devint IV. Marquise de Carpio. Elle avoit épousé *Louis Mendez de Haro* & *Sotomayor*, issu d'un oncle du premier Marquis de Carpio, au moyen de quoi ce Marquisat de Carpio rentra dans la maison de Haro, d'où il a passé par mariage dans celle de *Tolède*.

CASTEL RODRIGO, ville de Portugal, fut érigée en Comté par Philippe II. Roi d'Espagne, en faveur de *Christophe de Moura*, qui lui avoit rendu de grands services dans la conquête de Portugal. Philippe III. Roi d'Espagne, l'en fit Marquis & attacha à ce nouveau Marquisat les honneurs de la Grandesse. Ce Marquisat après avoir passé par alliance dans les maisons de *Guzman-las-Torres* & d'*Homodei*, est entré dans celle de *Pio*, qui le possède.

CASTROMONTE, fut érigé en Marquisat par le Roi Philippe IV. en Juillet 1663. en faveur de *Louis de Basia*, Seigneur d'Estedar, auquel le Roi Charles II. attacha les honneurs de la Grandesse. Ce Marquisat n'est point sorti de la maison de *Baëza*.

DENIA, ville forte au Royaume de Valence, fut érigée en Marquisat en 1484. par Ferdinand le Catholique, en faveur de *Diegue Gobe de Sandoval* & *Roxas*, Comte de Costrogeriz, & y attacha les honneurs de la Grandesse.

LAGUNA, surnommé de *Cammero Viejo*, terre dans la nouvelle Castille, fut érigée en Marquisat en Février 1599. en faveur de *Sanche de la Cerda*, fils puiné de Jean IV. Duc de Medina Celi.

LEGANEZ, terre de la nouvelle Castille, fut érigée en 1627. en Marquisat par Philippe IV. en faveur de *Diegue Philippe Messia de Guzman*, issu de la maison d'*Avila*, & a passé par succession dans celle d'*Oforio*.

MANCERA, terre située dans l'Evêché d'*Avila*, dont *Pierre de Tolède* troisième fils du premier Duc d'Albe fut le premier Seigneur, fut érigée en Marquisat en 1623. en faveur de Pierre de Tolède son arrière petit-fils.

MONTALEGRE, terre située en Castille, après avoir demeuré long-tems dans la maison de *Manuel*, passa dans celle de *Guzman*, & fut érigée en Marquisat en May 1626. par Philippe IV. en faveur de Martin de Guzman, en la maison duquel ce Marquisat subsiste.

PRIEGO, terre située en Andaloufie, fut érigée en Marquisat en 1501. par le Roi Ferdinand le Catholique en faveur de *Pierre Fernandez de Cordoué*, Seigneur d'Aguilar, & passa par mariage dans la maison de *Figueroa*, Comtes de Feri, & retourna dans celle de *Cordoué*.

SANTA CRUCE, terre située en Castille, fut érigée en Marquisat par le Roi Philippe II. en faveur d'*Alvarre de Bazan*, & passa par mariage dans les maisons de *Pimentel* & de *Benavides*, où il subsiste.

VELADA, terre située en Castille, fut érigée en Marquisat par le Roi Philippe II. en faveur de *Gomez d'Avila*, Seigneur de Saint Roman, mort en 1561. Antoine Sanche Perez d'Avila IV. Marquis de Velada l'un de ses descendans, hérita aussi du Marquisat d'Astorga, après la mort d'Alvare Perez Oforio, IX. Marquis d'Astorga son oncle maternel; mais étant mort sans enfans, Anne d'Avila & Oforio sa sœur y succéda, & les porta à *Emanuel-Louis de Guzman*, IV. Marquis de Villa Manrique, dont elle eut postérité.

LOS VELES, fut érigée en Marquisat par le Roi Ferdinand le Catholique, & donné avec autres terres à *Pierre Fajardo*, fils de Jean Chacon, Gouverneur de Murcie, & de Louise Fajardo, Dame propriétaire de la ville de Carthagene, &c. pour le récompenser de cette ville qu'il avoit retirée de lui, & réunie à la couronne. Ce Pierre préférant ses états maternels à ceux de son père, prit le surnom de Fajardo, & laissa les paternels avec le nom de Chacon à Gonçalve son frère puiné, qui fit la tige des Comtes de Casarubios, qui a passé par mariage dans celle de *Chaves*. La postérité masculine de Ferdinand

mand Joachim Fajardo ayant défailli, le Marquisat de Los Velés fut porté par sa sœur dans la maison de *Moncade*, * L'Abbé de Vayrac, *état de l'Espagne*.

DE LA NOBLESSE D'ESPAGNE.

Les Gentilshommes Espagnols ne demeurent point à la campagne, comme en France & en Allemagne; parce qu'il n'y a point de village en Espagne; mais seulement des villes, ou cités, qu'ils appellent *Ciudades*, & des bourgs qu'ils nomment *Villas*. Ainsi les Gentilshommes sont mêlés parmi les Bourgeois, sans avoir aucune Seigneurie, ni justice, ni aucune prerogative, (à la réserve des Gentilshommes d'Arragon;) c'est pourquoi la simple Noblesse d'Espagne n'est pas considérée. On ne regarde comme nobles que ceux qui sont Chevaliers des Ordres militaires, ou qui ont des titres de Comtes, de Marquis ou de Ducs. Ceux qui possèdent ces titres, étoient autrefois appellés *Ricos homes*, & *Tiuffados*, qui sont des mots gothiques; car *Ric* & *Tuff* en allemand, signifie *puissant* & *riche*; d'où vient que l'on voit quantité de noms de Princes Goths & Francs, qui sont composés du mot *Ric*, comme Alaric, Theodoric, &c. La plupart des Espagnols croient que les Grands des derniers tems, sont ce qu'étoient les *Ricos homes* d'autrefois. En effet, on voit que les anciens Rois acordoient le privilège de *Ricohumbria*, comme celui de *Grandezza*.

DES ORDRES MILITAIRES D'ESPAGNE.

Les principaux Ordres militaires d'Espagne, sont ceux de Saint Jaques de Calatrava & d'Alcantara. Les Ordres de Saint Jaques & de Calatrava disputent entr'eux sur l'ancienneté. Mais la plupart des Historiens demeurent d'accord, que l'Ordre de Calatrava fut institué par le Roi Dom Sanche en 1158. & celui de Saint Jaques en 1175. sous le règne de Ferdinand II. Peu de tems après le même Ferdinand II. créa l'Ordre d'Alcantara en 1177. Les Chevaliers de ces trois Ordres suivoient en ce tems-là la règle de Saint Bernard. Depuis ils obtinrent dispense de se marier. Encore à présent ils ne se marient point sans dispense, mais le Pape ne la leur refuse jamais. Au commencement il y avoit un Grand-Maitre de chaque Ordre, qui jouissoit de plus de cent mille ducats de revenu; mais parce que les brigues des Grands pour posséder ces dignités, causoient souvent des guerres civiles, Ferdinand & Isabelle réunirent ces trois grandes-Maitrisés à la couronne, par permission du Pape, vers l'an 1500. & gagnèrent par ce moyen trois cens mille écus de rente tout d'un coup. Il y a trente-quatre Commanderies dans l'Ordre de Calatrava, dont la grande Commanderie, est de dix mille cinq cens ducats de rente. Les autres sont de neuf mille ducats, de sept mille, ou de moindre revenu. L'Ordre de Saint Jaques a trois grandes Commanderies, sçavoir, celle de Castille, de 14000. ducats; celle de Leon, de 12000. ducats, & celle de Montlavan, de 4000. ducats; & quatre-vingt-cinq autres Commanderies, dont il y en a de 14000. de 12000. & de 10000. ducats de rente. L'Ordre d'Alcantara a une grande Commanderie de 10500. ducats, & trente-deux autres Commanderies, dont les plus riches sont de six ou sept mille ducats de revenu. Outre ces trois Ordres, il y a l'Ordre de Monteza, dans le Royaume de Valence, qui n'a que treize Commanderies, & l'Ordre de la Toison, qui n'a aucune Commanderie; & n'est qu'un titre d'honneur. Il est bon de remarquer ici que l'Ordre de Saint Jaques est appelé *le noble*; celui de Calatrava, *le galant*; & celui d'Alcantara, *le riche*, quoique ces Commanderies ne soient pas d'un plus grand revenu que les autres.

DES ETATS APPELLEZ CORTES, ou Cours.

Autrefois on assembloit des Conciles, ou plutôt des Etats généraux, où, non seulement les Evêques & les Abbés; mais aussi le Roi, & tous les Grands d'Espagne se trouvoient. C'étoit-là que l'on terminoit tous les différends qui naissoient sur le gouvernement des Royaumes; & que l'on éliroit souvent les Rois. Ainsi Sisebut y fut élu Roi d'Espagne, après la mort de Gondemare, vers l'an 612. Dans le quatrième Concile de Tolède, il fut arrêté qu'aucun Roi ne seroit reconnu pour tel, qu'il n'eût été élu & confirmé par les Prélats, qui avoient alors beaucoup d'autorité en Espagne. Mais depuis l'an 1509. il n'est rien resté de ces sortes de Conciles ou Etats; que ce qu'on appelle à présent *Cortes*, ou Cours, que le Roi d'Espagne assemble, pour faire prêter le serment au Prince son fils, comme Prince des Asturies, & héritier de la couronne. Il est à remarquer qu'en ces assemblées, qui se font ordinairement dans une Eglise, (peut être à l'exemple des anciens Conciles,) le Roi est assis du côté de l'Epitre, & les Prélats ont leurs sièges du côté de l'Evangile, afin de marquer l'autorité qu'ils avoient autrefois dans les Conciles ou Etats; au lieu que dans les autres occasions, comme lors que le Roi tient chapelle, c'est-à-dire, qu'il entend la Messe en public, il est toujours placé du côté de l'Evangile. Ce sont aussi les Prélats qui vont faire le serment avant les Grands dans les *Cortes*; mais dans les cérémonies ordinaires les Grands vont les premiers. Les derniers Etats, ou *Cortes*, qui se font assemblés avec quelque solemnité, ont été tenus à Tolède en 1538. & Charles-Quint y ordonna, qu'il n'y auroit que dix huit villes, dont les Députés y seroient reçus. Ces villes sont, Burgos, Leon, Grenade, Seville, Cordoue, Murcie, Jaën, Tolède, Segovie, Salamanque, Avila, Toro, Zamora, Cuença, Soria, Guadalaxar, Valladolid, & Madrid. Ces deux dernières n'ont que le titre de *Villes*, c'est-à-dire, bourgs, & non pas celui de

Ciudades, qui signifie villes: c'est pourquoi, à parler comme les Espagnols, il faudroit dire que ces *Cortes* sont composées de seize villes & de deux bourgs. Depuis on y a ajouté toute la Galice pour une ville.

DES PRINCIPAUX REVENUS DU ROI d'Espagne.

Tout le monde croit que le plus grand revenu du Roi d'Espagne est l'or & l'argent des Indes, en quoi l'on se trompe; car toutes ces richesses ne lui appartiennent pas; mais aux particuliers qui font travailler aux mines d'or de Potosi, & aux mines d'argent du Mexique, en payant le droit du Roi. Après que le Roi d'Espagne a levé ses droits, la plus grande partie passe en France, en Angleterre, en Hollande, & dans les autres pays étrangers, pour le payement des toiles, des draps, & des autres marchandises que les Espagnols en tirent. A l'égard des impositions, le Roi lève à peu près quatorze pour cent sur tout ce qui se vend. Les droits d'entrée & de sortie, les impôts sur le vin qui se vend en détail; les douanes, & particulièrement la taxe du papier timbré, que l'on appelle *el paper sellado*, rapportent aussi de très-grandes sommes, que les Espagnols font encore monter plus haut.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS d'Espagne.

Nous marquerons ici les Rois Visigoths qui ont régné en Espagne, depuis l'an 412. jusqu'en 713. & les Rois Suèves qui ont été Maitres de la Galice, & de quelques autres. Nous en parlerons sous le nom d'Arragon, de Castille, de Leon, de Navarre & de Portugal.

ROIS VISIGOTHS.

En 412 Ataulph,	régnâ trois ans.
415 Sigeric,	7. mois.
416 Rallia,	3. ou 13.
419 ou 29. Theodoric I.	23. ou 33.
451 Thorismond,	2
453 Theodoric II.	13
466 Evaric ou Evarige,	27
484 Alaric,	23
507 Gefalic,	4
511 Theodoric.	15
526 Amalaric ou Amauri,	5
531 Theudis ou Theudas,	17
548 Theudifele ou Théodogefile;	1
549 ou 50. Agila ou Aquilane,	4
559 Athanagilde,	13
562 Lewa ou Liuba I.	1
568 Leuvigilde,	18
586 Recarde I.	15
601 Lewa ou Liuba II.	2
603 Viteric,	7
610 Gundomar ou Gondemare;	2
612 Sisebut ou Sisebode,	9
621 Recarde II.	trois mois.
621 Suintile ou Chintillane,	10
631 Sifenaud,	5
636 Chintile ou Suintile II.	4
640 Tulca ou Tulgas,	2
642 Chindafwinthe,	7
649 Rechesuind,	23
672 Vamba ou Bamba,	8
680 Eruige ou Eringe,	7
687 Egica ou Egega,	15
701 Vitiza,	9
710 Roderic,	tué en 713

ROIS SUEVES.

En 409 Ermeric ou Hermanric,	31
440 Rechila,	7
447 Rechiaire,	9
456 Maldras,	4
460 Frumaris,	3
463 Remismond,	
<i>Theodomond.</i>	
558 Theodemire ou Ariamire,	10
569 Miron,	13
581 Eburic ou Eboric,	2
583 Le Tiran Andeca soumis par Leuvigilde Roi des Visigoths.	

Les Royaumes d'Espagne furent réunis sous le règne de Ferdinand V. Roi d'Arragon, qui succéda à Jean II. en 1474. & qui se maria à Isabelle, Reine de Léon & de Castille.

DERNIERS ROIS D'ESPAGNE.

1474 Ferdinand & Isabelle.	
1505 Philippe I. Archiduc d'Autriche.	
1516 Charles I.	39
1555 Philippe II.	43
1598 Philippe III.	23
1621 Philippe IV.	44
1665 Charles II.	35
1700 Philippe V.	24
1724 Louis I.	

Outre les anciens Auteurs, Polybe, Plutarque, Diodore de Sicile, Florus, Justin, Tite-Live, Dion Cassius, Sénèque, Plin, Strabon, Ptolomée, Priscien, Avienus, Bérofe, Pomponius Mela & divers autres qui font mention de l'Espagne; on doit consulter Saint Isidore, Idace, Jean de Gironne, & ceux qu'on a mis dans le corps de l'histoire d'Espagne, que nous avons sous le titre d'*Hispania illustrata*, en quatre volumes. Nous avons aussi Mariana, Roderic Sanctius, Alphonse de Carthagena, Vafæus, Roderic de Tolède, Jérôme Paul, Jérôme Blancan, Ambroise Morales, Charles Verard, César Campana, Bernard Gomez, Sandoval, François Tarapha, Pierre Antoine, Mario de Sicile, Jean Bracellius, Antonius Nebriffenlis, Antonius Augustinus, Matamore, Damien Goéz, Salazar, Turquet, Zurita, diverses Chroniques, & divers voyages d'Espagne, Valdefius, Baronius, Sponde, Bzovius, Rainaldi, Cluvier, Botero, Favon, Sanfon, Du Val, Baudrand, Merula, Nonius, Alfonse Fernandez, *Comp. de los Rej. de Esp.* Athanasius de Lobera, *Chron. de los Rej. de Esp.* Petrus de Escavias, *Repert. de Princ. de Esp.* Julien del Castillo, *Hist. de los Rej. Godor.* Gundifalvus Fernandez de Oviedo, *Hist. de Esp.* Ferdinand de Bulgar, *Hist. Esp.* Andreas Schottus, & Nicolas Antonio, *Biblioth. script. Hisp.* Vossius, de *Hist. P.* Rapin, *Instruction pour l'histoire & Reflexions sur la Philosophie.* Baillet, *Jugement des Scavans.* Bertault, *Journal d'un voyage d'Espagne en 1660.*

ESPAGNE, ou **NOUVELLE ESPAGNE**, Province de l'Amérique septentrionale. Quelquefois les Espagnols comprennent sous ce nom toute cette Amérique; mais les autres la bornent entre les deux mers du Nord & du Sud, depuis le Tropique du Cancer jusqu'à l'Isthme de Panama. Fernand Cortez y arriva en 1519. & en fut Maître absolu pour l'Empereur Charles V. au mois d'Août 1521. Voyez **CORTEZ**.

Avant lui Jean de Grijalve, envoyé par Diego Velasquez, Gouverneur de Cuba, en avoit découvert quelques endroits. Toutes les Provinces de ce pays sont comprises sous trois Audiencias, ou Préfectures, qui sont Mexique, Guadalajara, ou nouvelle Gallice, & Guatemala. La première Préfecture ou Audience de Mexico, qui est dans le milieu, comprend sept petites Provinces; Mexico, & Mechoacan, sur la mer du Sud; Panuco & Jucatan, sur le golfe du Mexique; los Angeles, Guaxaca, & Tabasco sur l'une & l'autre mer. L'Audience de Guadalajara, comprend encore sept petites Provinces, qui sont Guadalajara, Cinaloa, Zacatecas, la nouvelle Biscaye, Culiacan, Chiametla & Xalisco. La Préfecture de Guatemala a huit Provinces; Guatemala & Soconusco sur la mer du Sud; Chiapa au Midi de Tabasco, Vera Pax & Honduras sur la mer du Mexique; Nicaragua, Costarica & Veragua sur l'une & l'autre mer. Ce pays surpasse de beaucoup toutes les autres parties de l'Amérique; en campagnes fertiles, & en pâturages. On y voit quantité de chevaux, de bœufs, de vaches, & d'autre bétail. La terre y rapporte de bon froment, les arbres y produisent d'excellens fruits. Il n'y a que les raiains qui n'y meurent pas assez pour en tirer du vin; & ce qui cause ce défaut, c'est que les mois de Juillet & d'Août y sont trop pluvieux. Si l'on y fait quelque vendange, le vin est foible & un peu aigre. Le ciel y est clair & serein, principalement depuis le commencement de Novembre jusqu'en Avril; ce qui est commun à toutes les autres Provinces de l'Amérique, qui sont entre le Tropique du Cancer & la ligne Equinoxiale; mais depuis Juin jusqu'en Septembre il y pleut ordinairement. On fait deux moissons par an dans la nouvelle Espagne, selon la diversité de l'air & de la terre; car sur les collines on y sème en Avril & en May pour moissonner en Octobre; mais dans les terres basses & humides, on sème en Octobre, pour faire la récolte en May; c'est pourquoi du tems des Sauvages, les Provinces étoient divisées en chaudes & en froides, non pas qu'il y en ait de froides effectivement, puisque tout ce pays est dans la Zone torride; mais à cause des différentes qualités qu'elles ont pour les semences & la moisson. On y a découvert quantité de mines d'argent, mais celles d'or y sont rares. * Aosta, l. 7. Oviedo, l. 17. Texeira. Linschot. Sanfon. De Laët. *Hist. du nouveau Monde.*

ESPAGNE, maison considérable dans le haut Languedoc & en Guienne. On la tient sortie des anciens Comtes de Comenges, par des puinés, qui eurent pour leur apanage l'ancien Vicomté de Coferans, & qui portèrent pendant un long-tems leurs titres par la grace de Dieu. La branche aînée de ceux-ci tomba au XV. siècle dans la maison de Foix-Rabat par le mariage de Leonore de Comenges, fille de Raimond-Roger, Vicomte de Coferans, avec Jean de Foix II. du nom, Vicomte de Rabat. Les branches cadettes de ces Comenges, Vicomtes de Coferans, ont subsisté, la première en la personne des Comtes de Comenges & Marquis de Vervins. La seconde par les Vicomtes de Bourniquel & les Seigneurs de Cieura, puinés des anciens Barons & Comtes de Peguillan finis par une fille mariée dans la famille de Villemur, Barons de Palliés, depuis Comtes de Peguillan. La troisième prit le nom d'Espagne, ou d'Hispania, & eut pour tige Jean-Arnaud d'Espagne, Comte de Coferans, Baron de Montefpan, dont la postérité aînée est fondue au XVI. siècle dans la maison de Pardaillan Gondrin, par le mariage de Paule, fille d'Arnaud d'Espagne, Baron de Montefpan, avec Antoine de Pardaillan, Baron de Gondrins. Le second rameau de cette troisième branche, fit le rejetton de

Panassac, dont étoit issu Galaubias d'Espagne, Seigneur de Panassac, de Seiffes & de Launaguet, Sénéchal de Tolose, qui vivoit en 1509. Sa postérité finit en la personne de Jacques-Mathieu d'Espagne, Seigneur de Panassac, &c. qui maria en 1570. sa fille unique à Henri de Noailles Comte d'Agen, Gouverneur d'Auvergne. Un rameau sorti aussi des anciens Barons de Montefpan, est celui des Seigneurs de Ramefort, qui a commencé en la personne de Charles d'Espagne, Baron de Ramefort, fils de Mathieu d'Espagne, Seigneur de Montefpan, & de Catherine de Foix-Rabat; il épousa Marie d'Aure, fille de Jean, Vicomte d'Altier, & de Jeanne de Foix, & de lui vint Onuphre d'Espagne, Baron de Ramefort, de qui descendent tous ceux de ce nom. N'oublions pas que Thibaut d'Espagne fut fait Conseiller Clerc au Parlement de Tolose lors de son institution, qu'un autre de la même famille, étoit Capitoul de la même ville en 1368. que Roger d'Espagne accompagna Gaston III. Comte de Foix son cousin, lorsque ce Comte vint voir à Tolose le Roi Charles VI. en 1389. & qu'Arnaud d'Espagne étoit Evêque d'Oleran en 1445. * Juvenal des Ursins. La Faille, *traité de la noblesse des Capitouls.*

ESPAGNE, (Jean d') natif de Dauphiné, & Ministre de l'Eglise françoise de Londres, au XVII. siècle, a publié divers opuscules. On les rassembla en un corps dans l'édition de Genève 1670. qui est en trois volumes in douze; l'édition de la Haye 1674. ne contient que deux tomes in douze; parmi les opuscules, il y en a un entr'autres, qui a pour titre, *Erreurs populaires es points généraux qui concernent l'intelligence de la Religion.* Ce livre contient de très-bonnes choses. Il le dédia à Charles I. Roi d'Angleterre. Cet Auteur, sans respecter la faveur publique de son parti pour un ouvrage de Calvin, a critiqué assez librement son catéchisme divisé en 55. Sections. Ce catéchisme sert de texte pour l'un des sermons du Dimanche dans les Eglises de la confession de Genève, & c'est l'un de leurs livres liturgiques. Il fut reçu avec applaudissement de toutes les Eglises Réformées dès qu'il parut en 1540. & il a été traduit en plusieurs langues. * Bayle, *Dict. crit. 2. édit.* 1702.

ESPAGNET, (Jean d') Président au Parlement de Bourdeaux, qui a été l'un des sçavans hommes du XVII. siècle, goûta la nouvelle Philosophie, & donna au public des marques du progrès qu'il y avoit fait, dans son *Enchiridion Physica restituta*, qui fut imprimé à Paris en 1623. & qui depuis a été traduit en françois sous ce titre, *La Philosophie des Anciens rétablie en sa pureté.* Il avoit joint au premier un traité de la pierre philosophale, *Arcanum hermetica philosophia opus.* Il publia en 1626. un vieux manuscrit intitulé, *le Rozier des guerres*, & l'accompagna d'un traité de sa façon sur l'institution du jeune Prince. Il croyoit que son édition étoit la première; mais il se trompoit. Ce livre avoit été imprimé in folio l'an 1523. & cette édition est plus ample, que celle d'Espagnet. * Sorel, *de la perfection de l'homme.* Bayle, *Diction. critique.*

ESPAGNOLE, Isle; voyez **HISPANIOLA**.

ESPAGNOLET, Peintre; cherchez **RIBERA**, (Joseph).

ESPARBEZ de Luffan, (François) Vicomte d'Aubeterre, &c. Seigneur de Luffan & de la Serre, Gouverneur de Blaie, Sénéchal d'Agenois & de Condomois, servit le Roi Henri IV. en ses guerres, & fut créé Maréchal de France le 18. Septembre 1620. Il commanda l'armée du Roi aux sièges de Nerac & de Caumont en 1621. & mourut en Janvier 1628.

II. descendant d'Armand d'Esparbez, Seigneur de la Fitte, qui épousa Honorée de Guistard, dont il eut Odet I. qui suit; & Orlavien d'Esparbez, Chevalier de Saint Jean de Jérusalem, Commandeur du Temple de Bourdeaux.

III. Odet d'Esparbez I. du nom, Seigneur de la Fitte, vivoit en 1485. & fut père d'Odet II. du nom, qui suit;

IV. Odet d'Esparbez II. du nom, Seigneur de Luffan, de la Fitte, vivoit en 1523. Il épousa le 23. Mars 1479. Bailette du Mont, dont il eut Bertrand, qui suit; Antoine, vivant en 1521. Cesar-Dominique-Pierre, Commandeur de la Chapelle, qui servit au siège de Rhodes; Jean, Commandeur d'Elbrin; Guillaume, Chevalier de Rhodes & Jaques d'Esparbez.

V. Bertrand d'Esparbez, Seigneur de Luffan, &c. vivoit en 1549. Il épousa le 26. Août 1543. Louise de Saint Felix, dont il eut Philippe, qui suit; François, qui a fait la branche des Seigneurs de Feuqua, rapportée ci-après; Pierre, Commandeur d'Argenleux, Grand Prieur de Saint Gilles, & Ambassadeur pour son Ordre vers le Roi Henri IV. Jean & François, Chevaliers de Malthe, tués à la bataille de Dreux en 1562. N. Seigneur de Piffas, mort sans alliance, d'une blessure qu'il reçut à Sainte Foi; Jean Paul, qui a fait la branche des Seigneurs d'Aubeterre, mentionnée ci-après; Julienne, mariée le 15. Septembre 1560. à Bernard de Barrault; & Joseph d'Esparbes, Mestre de camp du Régiment de Picardie & de Piedmont, Capitaine de cent hommes d'armes, Gouverneur de Nantes, qui épousa Jeanne du Bois. Rouvray, dont il eut Joseph, Evêque de Pamiers en 1608. mort le 5. Décembre 1625. & Charles d'Esparbez de Luffan, Seigneur de Bralfais, Enseigne d'une Compagnie d'ordonnance, qui de François du Plessis, fille de René, Seigneur de la Rochepeche-mer, & de René, Bourré-Jarzé, eut pour fils, Charles d'Esparbez de Luffan, Seigneur de Bralfais.

V. Philippe d'Esparbez, Seigneur de Luffan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Mauvesin pour le Roi de Navarre, épousa Charlotte de Goulart, dont il eut Jaques, mort à 30. ans sans alliance; Pierre, qui suit; François, qui épousa l'héritière d'Aulin, mort à l'âge de 35. ans; & six filles.

VI. Pierre d'Esparbez, Seigneur de Luffan, Gouverneur de Tarascon en 1619. & 1624. mourut sans laisser de postérité de Magdelaine d'Ornano, fille d'Alfonce, Maréchal de France.

SEIGNEURS DE FEUQUA

V. François d'Esparbez second fils de Bertrand, Seigneur de Luffan, & de Louise de Saint Felix, fut Seigneur d'Aulmenort, & successivement Gouverneur de Laitoure, de Nerac, de Saint Sever, & du Comté & forest de Gaure. Il commandoit en 1565. quatre cens hommes du Régiment de Guyenne, & deux ans après trois cens du Régiment de Tilladet. Le Roi de Navarre le retint de son Conseil en 1580. & le fit Maître d'hôtel de la Reine Marguerite, en 1583. Il épousa le 30. Août 1565. Anne du Verdier, Dame de Feuqua, dont il eut Pierre Jaques, qui fut; & Jean-Paul d'Esparbez de Luffan, qui épousa le 3. Mai 1594. Françoise de Carbonneau, dont il eut François, Chevalier de Malte en 1619. & Annibal d'Esparbez, Seigneur de Lunport, qui de Françoise de Redon, eut pour fils, François d'Esparbez, Chevalier de Malte en 1659.

VI. Pierre-Jaques d'Esparbez de Luffan, Seigneur de Feuqua, &c. fut Capitaine de Cavalerie sous le Duc de Mercœur en 1593. puis Lieutenant général de la cavalerie légère, & épousa par contrat du 21. Octobre 1593. Aunodette de Carbonneau, dont il eut François, qui fut. N. Capitaine d'infanterie au Régiment de la Sarre, tué à Balaguier en Catalogne, N. Lieutenant de cavalerie dans le Régiment d'Aubeterre, mort dans le service; & N. d'Esparbez de Luffan, Capitaine de cavalerie au Régiment d'Aubeterre.

VII. François d'Esparbez de Luffan, Seigneur de Feuqua, &c. servit dans les guerres contre les Huguenots aux sièges de Nerac, & de Montauban sous le Duc de Mayenne, & le Maréchal d'Aubeterre son parent, & épousa le 5. Septembre 1618. Anne du Bouzet, dont il eut Pons, qui fut.

VIII. Pons d'Esparbez de Luffan, Seigneur de Feuqua, & de Saint Mezzart, Baron de Pelicanne, servit en Catalogne sous le Comte d'Harcourt & le Prince de Condé, & épousa le 9. Mai 1665. Olive de la Chabanne.

SEIGNEURS D'AUBETERRE

V. Jean-Paul d'Esparbez, septième fils de Bertrand Seigneur de Luffan, & de Louise de Saint Felix, fut Seigneur de Luffan, de la Serre, de la Garde, de Saint Savin, de Vitrieffe, & de Chadenac, Capitaine des Gardes écossaises du corps du Roi, Gouverneur de Blaie, Sénéchal d'Aginois & de Condomois, & fut nommé Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit. Il servit les Rois Charles IX. Henri III. & Henri IV. dans leurs guerres, & mourut fort âgé le 18. Novembre 1616. Il épousa Catherine de Montagu, Dame de la Serre, dont il eut François, qui fut. Julien, mariée à Bernard de Bezolles, Seigneur de la Brosse, Lieutenant du Maréchal de Roquelaure en Guyenne; & Antoinette d'Esparbez, alliée à Jean de Grignaux, Seigneur de Bonnes.

VI. François d'Esparbez, Seigneur de Luffan, &c. Maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, épousa le 12. Août 1597. Hippolyte Bouchard, Vicomtesse d'Aubeterre, fille unique de David, Vicomte d'Aubeterre, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Perigord, & de Renée de Bordeilles, dont il eut 1. Pierre Bouchard, qui fut. 2. François, qui fit la branche des Comtes d'Aubeterre, rapportée ci-après; 3. Roger, Comte de Luffan, mort sans postérité de Louise de la Rivière, fille d'Antoine, Seigneur de Cheney, morte le 27. Mai 1680. 4. Louis, Comte de la Serre, Lieutenant général des armées du Roi & de la haute Guyenne, Sénéchal d'Aginois & de Condomois, qui se signala dans les batailles de Rocroy, & de Nortlingue, & en plusieurs autres occasions, & mourut en Juin 1693. laissant de Catherine de Tiercellin-Saveuse, François, Comte de la Serte, mort en Portugal. Marguerite, Religieuse à Prouille; & Louise d'Esparbez, mariée à François, Marquis de Cofnac, morte en 1689. 5. Léon, dit le Chevalier d'Aubeterre Gouverneur de Collioure, mort sans alliance le 27. Avril 1707. âgé de 88. ans, étant le plus ancien Lieutenant général des armées du Roi. 6. Alexandre, mort jeune. 7. Marie, alliée à Léon de Sainte Maure, Comte de Jonzac, Chevalier des Ordres du Roi. 8. Isabel, mariée à Pons de Salignac, Comte de Fenelon. 9. Antoinette, qui épousa en 1619. Jean, Seigneur de Losses; mais son mariage ayant été déclaré nul, elle prit une seconde alliance en 1628. avec Hector, Comte de Leau. 10. Magdelaine, Religieuse à Condom; & 11. autre Magdelaine d'Esparbez de Luffan, Abbessse de Prouille.

VII. Pierre Bouchard d'Esparbez de Luffan, Vicomte d'Aubeterre, &c. épousa le 16. Octobre 1645. Marie Claire, fille d'Antoine Arnaud de Pardaillan & de Gondrin, Marquis de Montepan & d'Antin, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes du corps, &c. & de Paule de Saint Lary sa seconde femme, dont il eut, Charles-Louis-Henri-Bouchard, qui fut.

VIII. Charles-Louis-Henri-Bouchard d'Esparbez, Marquis d'Aubeterre, &c. épousa le 9. Novembre 1679. Henriette-Dorothée Bouchard d'Aubeterre, fille de Louis, Seigneur de S. Martin, & de Gemofac, & de Catherine-Berenice de Baudean de Parabere, dont il eut, Jean-Henri-Bouchard, qui fut; Charles-Louis-Henri; & Henriette d'Esparbez de Luffan.

IX. Jean-Henri-Bouchard d'Esparbez de Luffan.

COMTES D'AUBETERRE ET DE JONZAC.

VII. François-Bouchard d'Esparbez de Luffan, second fils de François, Seigneur de Luffan, &c. Maréchal de France, & d'Hippolyte Bouchard, Vicomtesse d'Aubeterre, fut Comte d'Au-

beterre & de Bonne, ayant été institué héritier par sa mère, Lieutenant général des armées du Roi, & mourut le 28. Février 1683. âgé de 75. ans. Il épousa Marie de Pompadour, fille de Philibert, Marquis de Pompadour, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant général au Gouvernement de Limosin, & de Marie Fabry, dont il eut Pierre-Bouchard, qui fut. Marie, Religieuse; & autre Marie d'Esparbez de Luffan.

VIII. Pierre-Bouchard d'Esparbez de Luffan, Comte d'Aubeterre, Lieutenant général des armées du Roi, & Gouverneur de Collioure, a épousé en 1678. Julie-Lucine de Sainte Maure, Dame de Jonzac, fille unique & héritière d'Alexis, Comte de Jonzac, & de Susanne Catelan, dont il a N. qui fut, & trois filles.

IX. N. d'Esparbez de Luffan, Comte de Jonzac, &c. a épousé le 27. Mars 1713. N. Henault, fille de N. Henault, Fermier général. * Voyez le P. Anselme, &c.

ESPARRE, petite ville du Bourdelois, près de la mer, a donné son nom à un Seigneur de la maison de Foix. Voyez FOIX.

† ESPARSA ARTIEDA, (Martin de) naquit en 1606. dans la ville d'Elcaroz en Espagne près de Pampelune, & entra dans l'Ordre des Jésuites en 1621. Il enseigna la Philosophie à Compostelle, & la Théologie à Valladolid & à Salamanque; après quoi il fut appelé à Rome, où il vivoit encore en 1676. ayant les emplois de Préposité Général, de Censeur des livres, de Qualificateur de l'Inquisition & d'Assesseur de la Congrégation des rites. Il a écrit de immaculata conceptione B. Virginis; Curs. Theol. collect. epist. S. August. de virtut. moral. * Alegambe, Biblioth. Soc. Jes.

ESPARTEL, ou SPARTO, anciennement Angelusia Cotes. C'est le Cap le plus septentrional de l'Afrique, qui est dans la côte du pays d'Habata, Province du Royaume de Fez, au Couchant de la ville de Tanger, vis-à-vis du détroit de Gibraltar. Les Anciens lui donnèrent le nom d'Ampetulia; c'est-à-dire, un pays de vignes, à cause de la quantité de vignes qu'il y avoit. * Baudrand.

ESPE'E, Ordre de Chevalerie du Royaume de Chypre. Gui de Lusignan ayant acheté l'an 1192. l'Isle de Chypre, de Richard I. Roi d'Angleterre, institua cet Ordre, dont le collier étoit composé de cordons ronds de soie blanche, liés en lacs d'amour entrelacés de lettres S. formées d'or. Au bout du collier pendoit une ovale, où étoit une épée, ayant la lame émaillée d'argent, la garde croisetée & fleurdéliée d'or, & pour devise Securitas Regni. Le Roi Gui donna cet Ordre à son frère Amauri, Connétable de Chypre, & à trois cens Barons qu'il établit en son nouveau Royaume, dont la première cérémonie se fit le jour de l'Ascension de l'an 1195. en l'Eglise cathédrale de Sainte Sophie de Nicosie. * Etienne de Lusignan, Hist. Cypr. Favin; Theat. d'honn. E de Chevalerie.

ESPEISSES; cherchez FAYE.

ESPEISSES, (Antoine d') Jurisconsulte célèbre, né à Montpellier, sur la fin du XVI. siècle, vers l'an 1594. fit de très-grands progrès dans l'étude du Droit, & passa les premières années de sa vie dans le Parlement de Paris, où il fit amitié avec Jacques de Bauques Avocat. Ils résolurent d'écrire ensemble sur toutes les matières de Droit, & commencèrent par composer un traité des successions, qui fut publié à Paris l'an 1623. Mais de Bauques étant mort peu de tems après, Antoine d'Espeisses continua seul cette grande entreprise. Il se retira ensuite à Montpellier, & y travailla près de vingt ans aux trois volumes que nous avons de lui. Il y concilia, avec le Droit françois, les plus importantes matières du Droit romain, & mourut vers l'an 1658. lors que son ouvrage étoit en état de paroître.

ESPENICE, (Claude d') Théologien dans le XVI. siècle, Docteur de Paris de la maison de Navarre, né l'an 1511. à Châlons sur Marne, d'une famille noble & ancienne, sortoit du côté de son père de la noble famille des Seigneurs d'Espence, village du Diocèse de Châlons sur Marne, dont il a tiré son nom, & du côté de sa mère de la maison des Ursins d'Italie. Il fit ses Humanités à Paris dans le Collège de Calvi, sa Philosophie au Collège de Beauvais & prit ses leçons de Théologie dans les écoles du Collège de Navarre, où il demeura cinq ans. Il fut élu Recteur de l'Université avant que de prendre le bonnet de Docteur, qu'il ne reçut qu'à l'âge de 31. ans. Le Cardinal de Lorraine qui avoit connu son mérite, le fit venir dans sa maison, & se servit de lui dans les affaires ecclésiastiques dont il étoit chargé. Cette demeure n'empêcha pas d'Espence de travailler à la vigne du Seigneur par ses prédications, qui lui firent néanmoins quelques affaires; car ayant prêché un peu trop librement dans l'Eglise de Saint Merry pendant le carême de l'an 1543. quelques-unes des propositions qu'il avoit avancées furent déférées à la Faculté de Théologie de Paris, & d'Espence, suivant le conseil de la Faculté, fit un discours dans la même Eglise, le Dimanche 21. de Juin, dans lequel il adoucit ou rétracta quelques unes de ses propositions. Il suivit le Cardinal de Lorraine, dans le voyage qu'il fit en Flandres en 1544. pour la ratification de la paix entre le Roi François I. & l'Empereur Charles-Quint. Il fut ensuite mandé par sa Majesté à Melun pour assister à une conférence de douze Théologiens, que sa Majesté y assembla, afin d'y avoir leurs avis touchant les questions qui devoient être traitées au Concile de Trente, il s'y rendit & eut la principale part aux délibérations qui y furent prises. Il fut envoyé en 1547. par le Roi Henri II. au Concile, qui avoit été transféré à Boulogne; mais le Concile ayant été interrompu, il revint bientôt en France. Le Cardinal de Lorraine le mena à Rome en 1555. où son mérite éclata si fort que le Pape Paul IV. eut la pensée de le faire Cardinal, pour le retenir auprès

auprès de lui ; mais cela ne fut point exécuté, & d'Espence en remercia Dieu d'une manière très-humble. Je sçai bien, dit il dans son Epître dédicatoire du livre des devoirs des Pasteurs, adressé au Cardinal de Chatillon. Je sçai bien, & j'en jure que toutes les fois qu'il me souvient de cette courte fumée, & du bruit qui, pour lors, me passa devant les yeux d'un honneur si grand & si gratuit, que tels si chèrement marchandoient & ne l'emportèrent pas. (Il veut apparemment parler de Jean de la Casé Secrétaire des Brefs, & Archevêque de Benevent,) autant de fois je remercie Dieu, de ce qu'il ne permit pas que le Pape Paul IV. exécutât la volonté qu'il avoit de me faire tant de bien, ou plutôt tant de mal. M. de Thou dit que la raison pour laquelle on ne donna pas le chapeau à d'Espence, c'est parce que dans un de ses sermons, il avoit dit que la Légende qu'on appelle dorée, doit plutôt être nommée la Légende de fer. Ste. Marthe en allégué une autre raison, la jalousie de ses Collègues; occultus Collegarum livor banc viro de religione bene merito justissima dignitatis occasionem ademit. Il se trouva en 1560. aux Etats d'Orléans & au Colloque de Poissy en 1561. où il convint avec les Calvinistes d'articles, dont les Prélats & les autres Théologiens ne furent pas satisfaits. Il y fit paroître beaucoup de douceur & de modération & témoigna qu'il souhaitoit avec ardeur que l'on pût trouver quelque tempérament qui satisfît les deux Partis. Il ne paroît pas partisan de la Cour de Rome, dont il parle de la forte en rapportant les vers de Baptiste Mantouan.

*Siquid Roma dabit, nugas dabit, accipit aurum,
Verba dat, heu Romæ nunc sola pecunia regnat.*

On l'acusa d'avoir fait un traité des images, qui lui fit quelques affaires en Faculté. Il donna le reste de ses jours à l'étude, & mourut de la pierre le 5. Octobre 1571. & fut enterré dans l'Eglise de Saint Côme sa Paroisse, où l'on voit encore son épitaphe. d'Espence étoit un des plus sçavans & des plus judicieux Docteurs de son tems; il sçavoit parfaitement les canons & la discipline de l'Eglise; il étoit aussi fort versé dans la littérature profane. Il écrivoit bien en Latin avec dignité & avec éloquence. M. de Thou dit que ce Théologien fut fort regretté après sa mort; parce qu'il restoit seul d'un petit nombre qui avoit toujours sérieusement songé aux moyens d'établir la paix dans l'Eglise, & d'ôter de la maison de Dieu la division. *Varillas* ajoute, que comme d'Espence voyoit plus distinctement que tous les autres les abus qui s'étoient glissés dans l'Eglise, aussi personne n'étoit touché d'un zèle plus ardent pour les retrancher, outre cela il trouvoit très-mauvais qu'on brûlât les hommes pour cause de Religion. Dans une lettre que d'Espence écrivit à *Claude de Xaintes* le 15. Juin 1563. pendant qu'il étoit à Trente, il lui dit; *vous ne fûtes jamais mieux inspiré, que de ne venir point ici; car je crois que vous fussiez mort des indignités qu'on commet par deça, pour obvier à la Réformation.* Dans son Commentaire sur l'Epître à Tite il n'a rien oublié pour décrier la Cour de Rome. Il s'étonne de ce qu'on vend publiquement le Livre où chaque péché est taxé, & où l'on apprend des crimes que l'on auroit de la peine de trouver ailleurs. *In quo*, dit-il, *plus scelerum discas, quam in omnibus vitiorum summis, & summaris. Mirum hoc tempore, hoc schismate, non suppressum tot tamque horrendorum scelerum velut indicem.* M. du Pin dit qu'il n'y a guères de Docteur qui ait fait plus d'honneur à la Faculté de Théologie de Paris que *Claude d'Espence*; que ses excellens ouvrages sur les Epîtres de S. Paul à Timothée & à Tite, ne sont pas de simples commentaires; mais qu'ils contiennent encore quantité des dissertations particulières sur la Hiérarchie & sur la Religion. Il a donné au Public, *l'Institution d'un Prince Chrétien. Paraphrase ou Méditation sur l'Oraison Dominicale. Homilies sur la parabole de l'Enfant prodigue. Traité contre l'erreur vieil & renouvelé des prédestinés. Oraison funèbre prononcée es obsèques de François Olivier Chancelier de France. Oraison funèbre prononcée es obsèques de Marie Reine d'Ecosse. Exposition du Pseaume 130. Traité de l'efficace & vertu de la parole de Dieu au ministère des S. Sacramens. Cinq Sermons, ou Traités, 1. de l'honneur des Parens. 2. des traditions humaines. 3. des traditions Ecclesiastiques. 4. de l'usage de la vieille Loi. 5. de la Bénédiction en la nouvelle Loi. Apologie contenant amples discours, expositions, réponse, & défense de deux conférences avec les Ministres de la Religion prétendue Réformée. Continuation de tierce conférence avec les Ministres. Apophthegmes Ecclesiastiques. Qu'il est nécessaire à un Prince de savoir les lettres. Discours à la louange des trois Lys de France. Ses traductions Françaises sont. Deux Sermons de Théodoret l'un de la vie & de la Résurrection, & l'autre de la Providence de Dieu & de l'incarnation de Notre Seigneur. Sermon de S. Anselme sur l'Evangile des deux sœurs. Sermon de Théodoret des Saints Martyrs. Homélie de S. Chrysostome du labeur & bonheur des Saints. Deux sermons du même Auteur sur le Symbole des Apôtres. Deux oraisons de Grégoire Palamas Archevêque de Thessalonique. Les dix livres de la mémoire des choses chrétiennes tirés de l'histoire d'Eusèbe & de Rufin, le tout abrégé par Haimon Evêque de Halberstat. Ses œuvres Latines sont, in Ps. 130. comm. in Epistolam Pauli ad Timotheum, Commentarii in Epistolam Pauli ad Titum, Commentarii; De clandestinis matrimonii Consilium. De lectione librorum suspectorum. De Continentia. De calorum Animatione. Tractatus VI. de variis rebus Sacris Collectarium Ecclesiasticarum liber I. videlicet Dominicalium & de præcipuis festis, versibus latinis & Rythmis Gallicis paraphrasticè redditus. De Collectarum in Ecclesia Latina origine antiquitate, auctoribus ratione atque usu. De filii, item & Spiritus S. invocatione & de Sacrorum Bibliorum & Scripto-*

rum Ecclesiasticorum Divina poësi Commentarii. Urbanarum meditationum Elegia II. Hodoiporicon, seu sylva cui titulus Godd cum Scholiis. Oratio Manassa Regis cum captivis Babylone teneretur. Hieremia Prophetæ Epistola, carmine reddita. Sacrarum Heroïdum liber, cum præfatione, de profectu ex Gentilium librorum lectione percipiendo, & Scholiis. De Eucharistia, Tractatus de utraque Missa. Collectaneorum de Continentia, libri VI. Carmen votivum. Sermo de schismate. De languore Spirituali. Dissimilium & adagiorum ex Chrysostomo Centuria IV. Conciones tres, 1. Synodalis de officio Pastorum. 2. De ablutione pedum, ad Cœnam Domini preparatoria. 3. De triplici Francorum Liliorum incremento. Præfationes tres. 1. De silentio & unitate Ecclesiæ. 2. De vi verbi in Sacris Mysteriis. 3. Quod Principem littera deceant. Confessio de corporis & sanguinis Domini in Eucharistia sacramento veritate, carmine expressa filiabus Sion sacri Piffiaci. Carmen votivum Latine & Gallice super seriam VI. in Parasceve Ænigma. * De Thou, l. 50. Sponde, A. C. 1561. n. 17. 1571. n. 36. Sainte-Marthe, aux éloges, l. 2. Gènebrard, en la chron. La Croix du Maine, & Antoine du Verdier, bibl. Franc. Le Mire, de script. sac. XVI. Teissier, éloges, &c. 4. edit. de Launoy, Historia Navarræ Collegii. Du Pin, Bibliothèque des Auteurs Ecclesiast. Nicéron, Mémoires, &c. tom. 13. & tom. 20.

ESPERANCE, Déesse honorée par les Romains, qui lui avoient élevé deux Temples à Rome. Hésiode feint qu'elle resta seule dans la boîte de Pandore. Tite-Live dit que le Temple de l'Espérance, qui étoit à la place des herbes à Rome, fut renversé par un coup de foudre. Lilio Giraldi assure avoir vu une médaille de l'Empereur Adrien, où cette Déesse étoit représentée, avec ces mots *Spes populi romani*. On la représente sous la figure d'une Déesse, vêtue de vert, couronnée d'une guirlande de fleurs, & tenant entre ses bras un petit amour, à qui elle donne la mammelle. On lui donne aussi pour attribut une ancre de vaisseau. * Tite-Live, l. 21. Giraldi, *Synt.* 1. Baudouin, *Iconol. de Ripa*.

ESPERNAY, en latin, *Eparnacum & Aprenciacum*, ville de France dans la Champagne, située sur la Marne, entre Châlons & Château Thierry, est célèbre par une Abbaye de l'Ordre de Saint Augustin. François I. fit brûler cette ville, pour ôter à Charles V. les munitions qui y étoient renfermées, mais on ne lui rendit pas, en la rétablissant, son ancienne étendue. On trouve des vestiges d'antiquité, lorsque l'on creuse dans cette ville, qui font juger qu'elle est plus ancienne que le sixième siècle, qui est communément l'époque qu'on lui avoit donnée. * Mémoires de Trévoux, Mai 1705. Sainte Marthe, *Gall. Christ.*

ESPERNON, petite ville & Duché en France, sur la frontière du pays Chartrain: ce nom s'est rendu fameux dans le Royaume, par les Seigneurs qui l'ont porté; *cherchez FOIX*.

ESPERVIER, (Jacques) natif de Saint Symphorien d'Ozon en Dauphiné, Abbé de Chaunes, puis de Saint Hilaire près de Carcassonne, vivoit dans le XVI. siècle, & fut Théologien & Prédicateur. Il composa un poème des guerres civiles de France, depuis la mort du Roi Henri II. jusqu'à l'an 1569. & fut Auteur d'un discours funèbre à la louange de François de la Valette, dit Parisot, grand Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, qui soutint le siège de Malthe contre les Turcs. Les Calvinistes qui le haïssoient, le surprirent dans son Abbaye; & après l'avoir poignardé avec tous les Moines, jetèrent leurs corps dans un puits. * La Croix du Maine & du Verdier, *bibliothèque Franc. Chorier, Hist. de Dauphiné*.

ESPES, (Diego d') Chanoine; ou selon d'autres, Clerc de l'Eglise de Saint Sauveur de Saragosse, natif du bourg d'Arandiga dans l'Aragon, étudia sous Jérôme Blanca, & s'acquit une connoissance particulière des antiquités d'Espagne. On a divers ouvrages de sa façon, comme l'histoire latine de l'Eglise de Saragosse en III. volumes. Diego d'Espes mourut le 27. Octobre 1602. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hist.* &c.

ESPIC, Ordre militaire de Bretagne, fondé par François I. de ce nom, Duc de Bretagne, fut ainsi nommé, parce que les Chevaliers devoient porter un collier d'or, fait en façon d'une couronne d'espics de bled, joints les uns aux autres, & entrelacés en lacs d'amour; une hermine sur un gazon d'hermines, pendoit au bout de ce collier, avec ces mots: *A ma vie*, qui étoit la devise de l'Ordre de l'hermine, établi par le Duc Jean V. du nom dit le Vaillant. * Argentré, *histoire de Bretagne*. Favin, *Theat. d'honn.* & de Cheval.

ESPINAC, (Pierre d') Archevêque de Lyon, sur la fin du XVI. siècle, fils de Pierre d'Espinac, Lieutenant du Roi dans la Bourgogne, & le Lyonnais, & de Guicharde d'Albon, fut Comte, puis Doyen de l'Eglise de Lyon, & Archevêque de cette ville, après Antoine d'Albon, frère de sa mère en 1574. Ce Prélat qui étoit éloquent & très-spirituel, publia en 1577. des ordonnances synodales, & présida en diverses assemblées du Clergé de France, où ses discours charmoient ses auditeurs. Si l'on croit le Président de Thou, il avoit eu dans sa jeunesse, du penchant pour les nouvelles opinions; mais y ayant cru apercevoir de la fausseté, il en devint l'ennemi capital. Il souhaitoit avec une passion extrême d'être Cardinal; & le Roi Henri III. avoit même promis de demander le chapeau pour lui; mais ce Prince changea de sentiment. D'Espinac crut que c'étoit un coup fourré des favoris, & sur tout du Duc d'Espéron: ainsi, ou par dépit, ou par inclination, il se jeta dans le parti du Duc de Guise, & devint un des plus zélés partisans de la ligue. Le Roi fut très-irrité de son procédé: aussi quand le Duc de Guise fut tué aux Etats de Blois en 1588. l'Archevêque de Lyon fut arrêté avec le Cardinal de Lorraine, & on ne doute point qu'il n'eût eu le même sort que les deux frères, si

Saint

saint Melin son neveu, qui étoit auprès du Roi, n'eût obtenu sa grace. Cependant d'Espinal refusa de répondre devant des Juges qu'on lui donna, & fut mis en prison à Amboise. Il en sortit quelque tems après & devint le plus obstiné partisan de la ligue, & le plus fidèle ami du Duc de Maienne, qui en étoit le Chef. Il lui conserva Lyon, qui s'étoit soulevé, & lorsque les habitans se voulurent donner à Henri le Grand leur légitime Souverain, il en témoigna un déplaisir extrême. Ce Prélat fut Ligueur opiniâtre, jusqu'à sa mort, qu'on met au 9. Janvier 1599. & qui fut causée, dit on, par la douleur de voir qu'Henri IV. par la réduction de Paris, avoit achevé de s'affermir dans la possession de son Royaume. * Davila, *guerres civiles de France*. De Thou, *hist. l. 81. 101. & 122. Sponde, in annal.* La Croix du Maine, *bibl. franc. Sainte-Marthe, Gall. Christ. &c.*

ESPINAL, en latin *Spinalium*, petite ville de Lorraine, située sur la Moselle, vers le mont de Vauge, & les frontières de la Franche Comté, entre Remiremont & Chasté, sur la rive droite de la même rivière. Cette ville a beaucoup souffert dans le XVII. siècle durant les guerres. La Seigneurie & la Prévôté d'Espinal, ancienne dépendance de l'Evêché de Metz, est enclavée dans le Bailliage de Mirecourt. Thiéri, Evêque de Metz, fit bâtir le château & le Monastère d'Espinal, vers l'an 900. Le Prévost & la Communauté se mirent sous la protection de *Thibaud*, Comte de Bar, l'an 1272. & lui donnèrent la garde du château à condition qu'il seroit remis entre leurs mains, quand la guerre qu'il faisoit à l'Evêque de Metz seroit terminée. Les habitans se donnèrent au Roi de France *Charles VII.* en 1444. & ensuite à cause des guerres civiles de France, à *Jean*, Duc de Calabre, & à *Nicolas* son fils, *George* de Baden se pourvut en Cour de Rome contre cette donation qui étoit faite à son préjudice, & de là au Conseil de l'Empereur; mais n'ayant point eu de satisfaction en l'un ni en l'autre Tribunal, il céda une partie de ses droits à *Charles le terrible*, Duc de Bourgogne, à condition qu'il pourroit la racheter pour la somme de quinze mille livres, monnoye de Bourgogne, lorsqu'il se seroit rendu maître de la ville & du château. * *Audiffret, géogr. tom. 2. Th. Corneille, diff. géogr.*

ESPINAY, maison noble & ancienne en Bretagne, illustre par ses alliances, & par les grands hommes qu'elle a produits, tire son nom du Château d'Espinay, situé en l'Evêché & Sénéchaussée de Rennes, & qui est un des plus beaux & des plus forts de la Province. Le chef de la maison d'Espinay est Chanoine de Rennes, a part aux distributions, & a sa chaire au chœur de la Cathédrale, vis-à-vis celle de l'Evêque. Le P. Augustin de Paz, qui a fait l'histoire généalogique des maisons de Bretagne, a donné la généalogie des Seigneurs d'Espinay, depuis *Gester* d'Espinay, qui vivoit en 1166. dont le fils fut *Jean*, qui vivoit en 1217. fut père d'*Alain* d'Espinay, qui fit le voyage d'Outremer en 1239. & en 1247. Le petit fils de celui-ci. *Galeran* d'Espinay, vivoit en 1308. il épousa *Alix* de Champagne, & nous allons donner la généalogie de cette maison, depuis *Jean* d'Espinay II. du nom, arrière petit-fils de *Haleran*.

IX. *Jean* d'Espinay II. du nom, fils de *Guillaume*, II. du nom, se distingua à la bataille d'Auvray en 1364. & y combattit vaillamment pour Jean Comte de Montfort, dont il portoit l'une des bannières contre *Charles* de Châtillon, dit de *Blois*, qui y fut tué. Il se liguait en 1379. avec tous les Nobles, de l'Evêché de Rennes pour soutenir les intérêts de *Jean* de Montfort Duc de Bretagne, contre le Roi de France. On ne sçait point qui il épousa, son fils fut,

X. *Simon* d'Espinay, Chevalier, Seigneur de la Rivière, d'Escures, Bois-du-liers, de la Marche, &c. qui fut Gouverneur de Dinan & de Hede en 1399. Il épousa 1. *Marie* de la Frette; 2. *Marguerite* de Château-Giron. Du 1. lit, il eut *Robert*, qui fut; *Gui*, Seigneur du Bois-du-liers, grand Ecuyer de Jean VI. Duc de Bretagne, qui vivoit en 1431. *Guillaume* & *Jean*, qui furent d'Eglise; & *Anne* mariée trois fois.

XI. *Robert* d'Espinay I. du nom, Chevalier, Sire d'Espinay, de la Rivière, d'Escures, de la Marche, &c. fut blessé dangereusement en défendant le Duc Jean VI. lorsqu'il fut enlevé près de Chanstonceaux en 1420. il fut fait par lui grand Maître de Bretagne en 1428. & son premier Chambellan, & mourut le 19. Mars 1438. il avoit épousé *Jeanne* de Montboucher, dont il eut *Simon*, qui fut; & *Simon le Jeune*, Trésorier de l'Eglise de Rennes.

XII. *Simon* d'Espinay II. du nom, fut grand Chambellan de Bretagne, & mourut avant son père, laissant pour fils unique de *Marguerite* de Châteaubriant son épouse.

XIII. *Robert* d'Espinay II. du nom, Seigneur d'Espinay, de la Rivière, &c. qui fut grand Maître d'hôtel de Bretagne, & Conseiller d'Etat sous les Ducs Jean & François I. Il signa le traité de ligue fait entre le Roi Charles VII. & le Duc de Bretagne en 1448. contre les Anglois, servit utilement dans la guerre qu'on leur fit, & fut envoyé en otage pour le traité de paix fait avec eux. Il avoit épousé *Marguerite* de la Courbe, fille unique & héritière de *Pierre* de la Courbe, Chevalier, dont il eut *Richard*, qui fut; *Jaques*, qui après avoir été élu Evêque de saint Malo, & avoir contesté cet Evêché contre *Jean* de l'Espervier son compétiteur, fut fait Evêque de Rennes en 1454. Le Duc François II. l'envoya à la Cour du Roi Louis XI. en qualité de son Ambassadeur l'an 1468. mais ayant encouru l'inimitié de *Pierre* Landais, favori du Duc, il fut mis en prison, ou il mourut l'an 1482. sa mémoire fut rétablie trois ans après; *Eustache*, Seigneur de Trèves, qui fut Ambassadeur en France, conjointement avec son frère; *André*, Seigneur de la Courbe & du Bois-du-liers, qui, après avoir porté les armes, se fit d'Eglise, & fut Ecolatre de

l'Eglise de Rennes; *Robert*, Trésorier & Chanoine de Rennes; *Arture*, épouse de *Jean* de la Houffaye; & *Anne*, mariée 1. à *Jean* Buffon, Seigneur de Gazon; 2. à *Pierre* le Sénéchal.

XIV. *Richard* d'Espinay, fut Chambellan du Duc François II. & épousa 1. en 1433. *Marie* de Goyon, fille de *Jean*, Seigneur de Matignon, morte sans enfans. 2. en 1435. *Beatrix* de Montauban, fille de *Guillaume*, Sire de Montauban, & de *Bonne* Visconti, dite de *Milan*, fille de *Charles* Visconti, & petite fille de *Barnabé* Visconti, Prince de Milan, dont il eut *Gui*, qui fut; *André*, Cardinal mentionné dans un article séparé, *Jean*, Evêque de Mirepoix, puis de Nantes mort en 1497. *Guillaume*, Evêque de Laon, *Jean le Jeune* Evêque de Valence, & Abbé d'Aiguevive, mort en 1503. *Robert*, Trésorier, puis Evêque de Nantes, mort en 1493. *Jaques*, Seigneur d'Uffé & de saint Michel sur Loire, qui de N. Dame de Montcontour, fit une branche qui s'établit en Poitou; *Françoise*, Abbesse de saint Georges de Rennes, morte en 1520. & *Jeanne*, épouse de *Jean* de Châteaubriant, Seigneur de Beaufort.

XV. *Gui* d'Espinay I. de ce nom, Seigneur d'Espinay, de la Rivière, d'Escures, de la Marche de Serigné, de Villiers-le-Bocage, d'Estiau, & Baron de Montfiquet, s'aquit tant de réputation, qu'il mérita le surnom de *Grand*. Il fut Chambellan du Duc François II. auprès duquel il sollicita si puissamment la justification du feu Evêque de Rennes son oncle, qu'il l'obtint avec vingt-mille écus de dédommagement des meubles de ce Prélat, qui avoient été confisqués lors de sa détention. Après avoir servi fidèlement la Duchesse Anne, il mourut au service du Roi Louis XII. l'an 1494. Il avoit épousé *Isabelle* de Goyon, fille de *Jean*, Seigneur de Matignon, & de *Marguerite* de Mauny, Dame de Torigny, dont il laissa un fils unique qui fut.

XVI. *Henri* d'Espinay, rendit de grands services au Roi Louis XII. & fut l'un de ses Conseillers & Chambellans. Il épousa *Catherine*, fille de *Michel*, Seigneur d'Estouteville, & de *Marie* de la Rocheguyon, dont il eut *Nicolas*, tué aux guerres d'Italie en 1507. *Gui* II. qui fut; *Jean*, Chanoine de la sainte Chapelle de Paris; *Robert*, Chantre de Rennes, Abbé de saint Crespin, &c. Protonotaire du saint Siège; *Jean le Jeune*, Seigneur du Bois-du-liers & de la Jartiere, qui mourut en 1537. laissant un fils de *Rodegonde* des Deserts, Dame de Camor, &c. *Gilles*, Seigneur de Villiers-le-Bocage, époux d'*Arture* de Pocé, Dame de Mafay; *Madelaine*, femme de *Nicolas*, Seigneur de Mathan; *Anne*, mariée à *Jaques* de Beauvau, Seigneur de Ligny; & *Perrette*, Abbesse de saint Georges de Rennes, morte en 1522.

XVII. *Gui* d'Espinay, II. du nom, Chevalier, aussi sçavant que brave, fut grand Echançon des Reines Anne & Claude Duchesses de Bretagne, ce fut à lui & à ses successeurs qu'on donna une place de Chanoine dans l'Eglise de Rennes, par acte du 18. Décembre 1520. Il avoit épousé en 1509. *Françoise*, fille de *Jean*, Seigneur de Villefranche; elle mourut en 1518. & lui en 1522. laissant un fils unique qui fut.

XVIII. *Gui* d'Espinay, III. du nom, fut un sage Seigneur, & l'un des plus beaux & des plus adroits Gentilshommes de son tems: on l'aima & on le respecta dans sa Province, où il possédoit douze terres considérables. Il mourut le 2. Août 1551. & laissa de *Louise* de Goulaine son épouse, fille de *Christophe*, Seigneur de Goulaine, & de *Claude* de Montecian, *Jean*, qui fut; *Charles*, Evêque de Dol, Abbé du Tronchet, & de S. Gildas des Bois. Il assista au Concile de Trente, & mourut en 1551. *Louis*; tige de la branche de Vaucouleur; *Antoine*, tige de la branche de Broon; *Renée*, épouse de *Philippe* de Roncherolles, Baron du Pont Saint-Pierre; *Anne*, femme de *Gui* du Parc, Baron d'Ingrande, puis de N. Baron de Coulonges, *Claude*, morte fille âgée de 20. ans; & *Philippe*, Abbesse de S. Georges de Rennes.

XIX. *Jean* d'Espinay, fut premier Marquis d'Espinay, Comte de Durestal, en partie de Rochefort & de la Rocheguyon, &c. Henri II. Roi de France, le fit son Chambellan ordinaire, & lui donna une Compagnie de cent chevaux-legers, avec laquelle il rendit de signalés services à sa Majesté, au camp d'Amiens, au voyage d'Allemagne, au siège de Thionville, & dans le pays Messin. Pendant que sa Compagnie étoit en garnison à Metz, il donna tant de preuves de sa valeur, que le Roi Charles IX. ayant succédé à la couronne, le fit Sénéchal de Castres & d'Albigois. Il eut aussi la Lieutenance de la Compagnie de cent hommes d'armes du Maréchal de la Vieille-ville son beau-père, laquelle il conduisit à la bataille de saint Denis; à celle de Jarnac, & à la journée de Montcontour. Pour récompenser de ses services, Charles IX. le fit Chevalier de son Ordre, érigea sa terre d'Espinay en Marquisat, & lui donna cent hommes d'armes à commander. Enfin, ayant servi cinq Rois de France avec honneur, il mourut âgé de 63. ans, sous le règne de Henri IV. en 1591. avec la réputation d'un Philosophe des plus subtils, & d'un Théologien des plus profonds: avec cela bon Astrologue, habile Géomètre, & fort élegant en latin. Il avoit épousé *Marguerite* de Scepeaux, Comtesse du Durestal, & Dame de Mathefelon, fille de *François*, Seigneur de Vieille-ville, Maréchal de France, morte en 1603. dont il eut *Claude*, qui fut; & *Magdelaine*, épouse de *Gui* de Rieux, Seigneur de Châteauneuf.

XX. *Claude* d'Espinay, fut élevé Enfant d'honneur des Rois Charles IX. & Henri III. N'ayant que 17. ans il se trouva à la bataille de Montcontour, où il portoit le guidon du Maréchal de la Vieille-ville son aieul, & y fut blessé. Il fut depuis Maréchal de camp & Capitaine de cinquante hommes d'armes, & mourut en la fleur de ses ans en 1578. Il avoit épousé *Françoise*

coise de la Rochefoucault, fille & héritière de Charles, Baron de Barbezieux, & de Françoise Chabot, dont il laissa Charles, qui fut; & Françoise, mariée en 1598. à Henri de Schomberg, Comte de Nanteuil, Maréchal de France, morte le 6. Janvier 1602.

XXI. Charles d'Espinau, Marquis dudit lieu, Comte de Durestal, Baron de Mathefelon, de Barbezieux, de Linieres, de Charenton, &c. épousa en 1605. Marguerite de Rohan, fille de Louis, Prince de Guéméné, Pair de France, & de Léonore de Rohan; mais il mourut sans enfans le 29. Janvier 1607. & ses biens passèrent à Charles de Schomberg, fils de sa sœur.

BRANCHE DE VAUCOULEUR.

XIX. Louis d'Espinau, troisième fils de Gui III. fut Seigneur de la Marche, Marquis de Vaucouleur, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il épousa 1. Anne de Guitté, fille & héritière de Gui, Seigneur de Vaucouleur. Il se remaria à la Douairière de Colombière, après la mort de laquelle il prit une troisième alliance, & mourut en 1600. Du premier lit il eut Charles, qui fut; & Jean, Seigneur de Cluhnaud.

XX. Charles d'Espinau, Marquis de Vaucouleur, épousa 1. en 1600. Marie de Chaunay, dont il eut des enfans. 2. Amaurice de Briquerville, fille de Gabriel II. du nom, Marquis de la Luzerne, Baron d'Amanville. N. Comte d'Espinau, l'un de ses descendans, Brigadier des armées du Roi, & Colonel du Régiment de Charolois, mourut en Septembre 1716. laissant de N. d'Hautefort Gabriel-Barteleme d'Espinau, & deux filles.

BRANCHE DE BROON.

XIX. Antoine d'Espinau, quatrième fils de Gui III. Seigneur de Broon, Baron de Mollay, Chevalier de l'Ordre, & Capitaine de cinquante hommes d'armes, fut nourri Page de Henri II. Roi de France. Il fut ensuite Enseigne de Sébastien de Luxembourg, Vicomte de Martignes, & se trouva aux batailles de S. Denys, de Montcontour, & de Jarnac. Depuis, il fut Lieutenant de la Compagnie de cent hommes d'armes du Duc de Mercœur. Etant Maréchal de la ligue en Bretagne, après la mort de Henri III. il se signala par ses belles actions dans les combats que l'on y donna, où il eut l'honneur de commander après le Duc de Mercœur. En 1591. il étoit Capitaine de Dol, & le 7. Janvier de cette même année, il sortit avec peu de gens de la place qu'il commandoit, & alla charger l'armée du Comte de Montgomery, & du Capitaine de Lorge, qui fut tué dans le combat; mais d'Espinau y reçut une blessure mortelle; & après avoir gagné le champ de bataille, il mourut pendant qu'on l'emportoit dans la ville de Dol. Il avoit épousé 1. Renée Hericon, fille & héritière de Thomas, Seigneur de la Ville-Helouin, & de Gillette, Dame de Beaumont, de S. Celerin & du Mollay, dont il eut François qui fut; & Gillette, femme de Gabriel de Briquerville, Seigneur de la Luzerne. Il se remaria à Jeanne de Scepeaux, seconde fille du Maréchal de Vieilleville, veuve du Seigneur de Douilly.

XX. François d'Espinau, Marquis de Broon, Baron du Mollay, Seigneur de Beaumont, Longaulnay, &c. mourut en 1598. ayant eu de Silvie de Rohan, fille puinée de Louis, Prince de Guéméné, Philippe-Emanuel, qui fut.

XXI. Philippe-Emanuel d'Espinau, Marquis de Broon, d'Espinau, Baron du Mollay-Bacon, Seigneur de Limoellan, de Beaumanoir, & de Beaumont, épousa Magdelaine de Warignies, fille de Tanguy de Warignies, Seigneur de Blainville, Baron des Biars, Lieutenant de Roi en Normandie, Gouverneur de Lectoure, puis de Pontorson, & d'Antoinette Duparc, dont Louis, qui fut.

XXII. Louis, Marquis d'Espinau, de Broon, &c. mourut le 28. Février 1708. âgé de 84. ans il avoit épousé Marie-Françoise de saint Denys de Coulin, fille de Philippe de Coulin, Chevalier, Seigneur de saint Denys de Chapiffieres, de S. Hilaire & de Santilly, & de Magdelaine de Rouville, dont Magdelaine d'Espinau, fille unique; qui épousa le 23. Décembre 1689. Henri de Lorraine, Comte de Brionne, Chevalier des Ordres reçut en survivance de la charge de Grand Ecuyer de France & de Gouverneur de la Province, pays & Duché d'Anjou, ville & Château d'Angers, morte le 12. Décembre 1714. * Argentré, *hist. de Bret.* Augustin du Pas. Le Laboureur. Sainte-Marthe, &c.

ESPINAU, (André d') Cardinal, Archevêque de Bourdeaux, puis de Lyon, Abbé de sainte Croix de Bourdeaux, & Prieur de saint Martin des Champs à Paris, étoit fils de Richard, Seigneur d'Espinau en Bretagne, & de Béatrix de Montauban. En 1468. ou selon d'autres en 1478. il fut mis sur le siège de l'Eglise de Bourdeaux après Artus de Montauban son oncle, & en 1499. il eut l'Archevêché de Lyon, qu'Hugues de Talaru lui céda. André d'Espinau eut beaucoup de part aux affaires de son tems. Il fut envoyé en Bretagne après la mort du Roi Louis XI. se trouva ensuite aux Etats de Tours; & obtint à la recommandation du Roi Charles VIII. le chapeau de Cardinal, que le Pape Innocent VIII. lui donna au mois de Mars 1489. Il suivit le même Roi Charles VIII. en son voyage d'Italie, & à la conquête du Royaume de Naples; & à son retour il se trouva à la bataille de Fornoué en 1495. On assure qu'il fut Gouverneur de Paris, où il mourut au Château des Tournelles le 10. Novembre 1500. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Céléstins de Paris, où l'on avoit ses armes & son épitaphe, près de la chapelle d'Orléans. * Argentré, *hist. de Bret.* l. 12. Augustin de Pas, *hist. Gen. de Bret.* Frizon, *Gall. Purpur.*

Sainte-Marthe, *Gall. Chr. Aubery, hist. des Car. tom. III.* Le Laboureur, *Tomb. des Personnes illustres.* Severt, de Arch. *Lugd. &c.*

ESPINAU-SAINT-LUC, maison des plus illustres de Normandie, est très-ancienne, & a produit de grands hommes. Guillaume d'Espinau, vivoit en 1209. & fut pere de Richard, en 1227. Celui-ci laissa Guillaume II. pere de Geoffroy, Capitaine du Château d'Arques, qui épousa Jeanne de Coucy, dont il eut entr'autres enfans Guillaume, qui fut.

Guillaume d'Espinau, Seigneur de Bosguerout, de saint Luc, &c. épousa 1. Alix de Coucy, dont il eut Robert d'Espinau, qui fut; 2. en 1441. Marie d'Augerville, qui le fit pere de Gui d'Espinau, tige des Seigneurs de Bosguerout.

BRANCHE DE SAINT LUC.

VI. Robert d'Espinau, Chevalier Seigneur de saint Luc, Capitaine d'Evreux en 1506. eut de Chrilline de Sains, Valeran, qui fut; Ambroise, Seigneur de Meziers; & Estache, Ecuyer du Roi.

VII. Valeran d'Espinau, se signala en diverses occasions & principalement au siège de Metz, où il commandoit la compagnie de cent hommes d'armes du Duc de Guise. Il épousa le 7. Mai 1553. Marguerite de Grouches, fille de Charles, Seigneur de Gribouval, & en eut François, qui fut; & Antoinette, femme de Michel d'Estourmel, Seigneur de Gariancourt.

VIII. François d'Espinau, dit le Brave de saint Luc, fut Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Saintonge & de Brouage, Lieutenant général au Gouvernement de Bretagne, & grand Maître de l'artillerie de France en 1596. Les Auteurs de son tems lui donnent de grands éloges. Brantôme ayant parlé de Philibert de la Guiche, grand Maître de l'artillerie de France: *Après lui, ajoute-t-il, l'a été M. de saint Luc, très-gentil & accompli Cavalier en tout, s'il en fut un à la Cour, & qui est mort au siège d'Amiens, très-regretté & en réputation d'un très-brave, vaillant & bon Capitaine.* Il se trouva l'an 1587. à la bataille de Coutras, s'y distingua par sa bravoure, & fut fait prisonnier. Depuis, il servit encore au siège d'Espinau, de Paris, de Laon, de la Fere, & ailleurs. Le Roi Henri le Grand, le fit Chevalier de ses Ordres, le 7. Janvier 1595. L'année suivante il fut grand Maître de l'artillerie, par la démission du Seigneur de la Guiche, le 5. de Septembre, & fut tué au siège d'Amiens, le 8. du même mois de Septembre en 1597. François d'Espinau n'étoit pas seulement brave, il étoit très-bien fait de sa personne, honnête, généreux, obligeant, & avoit un esprit brillant, aisé, délicat, & que rien ne rebutoit. Ces bonnes qualités le rendirent cher au Roi Henri III. qui l'honora particulièrement de sa bienveillance, puis au Roi Henri le Grand. Ses envieux s'efforcèrent de le mettre mal dans l'esprit du premier de ces Monarques, & furent cause qu'il se retira à son Gouvernement de Brouage. Ce fut dans cette solitude qu'il composa divers discours militaires, & des vers très-ingénieux. Scevole de Sainte-Marthe en fait mention dans l'éloge qu'il a dressé pour le Seigneur de saint Luc, entre ceux des doctes François. C'est l'ouvrage qu'on pourra consulter, outre l'histoire de J. A. de Thou, & les Auteurs que nous citerons dans la suite. Le corps de François d'Espinau fut enterré dans la chapelle d'Orléans, aux Céléstins de Paris. Il avoit épousé Jeanne de Cossé, Dame de grand esprit & d'un mérite singulier, fille de Charles de Cossé, I. de ce nom, Comte de Brissac, &c. Maréchal de France, dont il eut Timoleon, qui fut; Artus, Abbé de Rhedon, nommé à l'Evêché de Marseille, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, mort en 1618. Charles, Commandeur d'Harleux dans l'Ordre de Malthe, tué en un combat contre les Turcs, l'an 1622. & François, Seigneur de Se- pois, mort sans postérité.

IX. Timoleon d'Espinau, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Brouage, & Lieutenant général au Gouvernement de Guienne, porta dès son jeune âge les armes avec honneur, & servit sous le règne de Louis le Juste, dans les guerres contre les Calvinistes. Depuis, il fut vice-Amiral de France, & contribua beaucoup à la bataille gagnée sur les Rochelois, & aux avantages remportés sur M. de Soubize, qu'on chassa de l'Isle de Ré. Ces services furent récompensés par le bâton de Maréchal de France, que le Roi lui donna en 1628. Il fut aussi pourvu de la Lieutenance générale du Gouvernement de Guienne, & mourut à Bourdeaux le 12. Septembre 1644. Son corps fut porté à Paris l'année suivante, & enterré le 14. Janvier dans l'Eglise des Céléstins, en la chapelle d'Orléans. Il avoit épousé 1. Henriette de Bassompierre, sœur du Maréchal de ce nom, morte à Paris le 19. Janvier 1632. après une maladie de sept ans; 2. Marie-Gabrielle de la Guiche, fille aînée de Jean-François, Seigneur de saint Geran, Maréchal de France. De la première vinrent Louis nommé à l'Archevêché de Bourdeaux, mort en 1644. François II. qui fut; René, mariée en 1626. à François de Harcourt II. du nom, Marquis de Beuvron, morte d'apoplexie à Paris en 1639. & Antoinette, Religieuse à saint Pierre de Reims ayant quitté par humilité cette Abbaye, dont elle avoit été pourvue.

X. François d'Espinau, II. du nom, Marquis de S. Luc, Comte d'Estelan, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant général en Guyenne, & Gouverneur du Perigord, prit alliance en 1643. avec Anne de Buade, fille d'Henri, Comte de Palluau, & mourut en 1670. laissant François III. Marquis de S. Luc qui fut, Louis Abbé de S. Georges de Boscherville; Aumônier du Roi, mort en 1684. N... Demoiselle de S. Luc, Religieuse.

XI. *François* d'Espinau, III. du nom, Marquis de saint Luc, & mourut le 9. Juillet 1694. Il avoit épousé en 1674. *Marie* Dame de Pompadour, Vicomtesse de Rochechouart, fille & héritière de *Jean*, Marquis de Pompadour, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie* Vicomtesse de Rochechouart, morte en Octobre 1723. laissant pour fille unique *Marie Anne Henriette* d'Espinau, Dame de Pompadour, Vicomtesse de Rochechouart, mariée en Décembre 1715. à N. de Rochechouart de la branche des Barons du Bâtimement, qui a pris le nom de Vicomte de Rochechouart.

BRANCHE DE BOSGUEROUT.

VI. *Guy* d'Espinau, fils du second lit de *Guillaume*, fut Seigneur de Bosguerout, & épousa *Jeanne* de Pilois, Dame de Tournebu, dont il eut *Olivier* qui suit.

VII. *Olivier* d'Espinau, dit des Hayes, Seigneur de Bosguerout, épousa 1. *Charlotte* de Pontcher, dont il n'eut point d'enfants; 2. en 1506. *Jaqueline* de Dreux, deuxième fille de *Jaques* de Dreux, Seigneur de Morainville, & d'*Agnès* de Mareuil, & mourut l'an 1521. laissant entre autres enfans, *Louis* qui suit.

VIII. *Louis* d'Espinau, Seigneur de Bosguerout, & de Troubleville, épousa 1. en 1534. *Charlotte* Disque, fille de *Jean*, Seigneur de Lamerville, dont il eut trois filles: 2. en 1554. *Jaqueline* de Reimerfwale, Dame de Marchinville, Comtesse de Rosendale, l'une des Dames d'honneur de la Reine Eleonore d'Autriche femme du Roi François I. fille d'*Adrien* de Reimerfwale, Baron de Lodice, Amiral de Flandres, & de *Jeanne* de Gremberghes, mourut en 1557. & laissa pour fils unique.

IX. *Martin* d'Espinau, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller en ses Conseils, Comte de Rosendale, Seigneur de Bosguerout & d'Espinau, Capitaine de 50. hommes d'ordonnances. Il épousa en 1577. *Anne* de Rochefort, fille de *René*, Seigneur de Croifette, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant du Roi au pays Chartrain & Blaisois; & mourut en 1609. laissant entre autres enfans, *René*, qui suit.

X. *René* d'Espinau, Baron de Bosguerout, Comte de Rosendale, Vicomte de Buffon, &c. Colonel d'infanterie sous Henri IV. Il épousa en 1610. *Claude* de Roncherolles, fille de *Pierre*, Baron de Pont-Saint-Pierre, Gouverneur & Sénéchal de Ponthieu, & de *Charlotte* de Moy, & mourut à Angoulême en 1615. au service du Roi Louis XIII. laissant *Pierre*, qui suit, & deux filles.

XI. *Pierre* d'Espinau, Marquis de Bosguerout, Comte de Rosendale, Vicomte de Buffon, épousa en 1642. *Charlotte* Guillard, fille de *Philippe*, Marquis d'Acry, & de *Jeanne* de Mailly, dont il eut *Pierre*, qui suit; *Jean*, Comte de Rosendale, tué au combat de Senef en 1674. & deux filles Religieuses.

XII. *Pierre* d'Espinau II. du nom, Marquis de Bosguerout, mort en 1691. avoit épousé en 1671. *Marie-Constance* de Chalon, fille d'*Alfonse-Rodrigue* de Chalon, Secrétaire du cabinet du Roi; morte le 12. Avril 1704. laissant *François*, qui suit; N... Chevalier d'Espinau qui sert sur mer, & trois filles, dont l'une est Religieuse en l'Abbaye du Trésor.

XIII. *François* d'Espinau, Marquis de Bosguerout, Comte de Rosendale, Colonel de dragons, épousa en 1705. *Françoise-Gabrielle* d'O, fille aînée de *René-Claude* d'O, Marquis de Franconville, Chef d'escadre des armées navales, & premier Gentilhomme de la chambre de M. le Comte de Toulouse, & d'*Elizabeth Magdelaine* de la Vergne de Guillaugues. * Sainte-Marthe, *hist. geneal. de France*, liv. 34. Le Laboureur, *Tomb. des pers. illust.* Le P. Anselme. Godefroy. La Roque, &c.

ESPINE, famille ancienne des Pays-bas espagnols, florissoit sous le règne de Philippe I. Roi de Castille, au Comté de Flandres en deux frères. L'un étoit *Matthias* de l'Espine, Seigneur de la grande Haye terre noble, avec haute, moyenne, & basse justice, dans la Paroisse de la Baronie de Warneton. Il étoit Maître de la Chambre des comptes à Lille, & mourut le 19. Avril 1507. Son épouse la Baronne de Hardebecque, dite de *le Val*, mourut peu de mois après, comme on voit dans un magnifique monument de marbre dans une des Eglises de la dite ville. Leur postérité ayant été compté jusqu'au dernier siècle, entre les personnes illustres du pays, prit fin par *Clair* de l'Espine. Mais elle a été continuée dans la branche du frère de *Matthias* nommé *Guillem* de l'Espine, Bailli de la dite ville; qui épousa N. Baronne de Beauregard, & laissa un fils dont les descendans se sont retirés en Allemagne, dans la Capitale du bas Palatinat du Rhin. On voit encore dans l'Eglise de S. Pierre à Heidelberg un monument de marbre érigé en l'honneur de son petit-fils *Pierre* de Spina. Celui-ci marié avec la Baronne *Gutte* de Palant du pays de Juliers, a laissé une très-belle postérité. L'Empereur Ferdinand III. fit la grâce à cette famille de lui acorder sous ce nouveau nom de *Spina* de nouvelles armes, à la Diète de Ratisbonne le 12. Mars de l'an 1641. avec le privilège de pouvoir y posséder des fiefs & terres nobles, dont cette famille n'a pas été mal partagée; possédant encore aujourd'hui plusieurs fiefs & Seigneuries. Comme il y a une famille, à peu près aussi illustre & de même nom en Calabre, dans le Royaume de Naples, connue sous le titre des Barons de *Mamola*, il y a de l'apparence que l'Empereur laissa à celle-là la principale partie des choses dont les armes de cette famille sont chargées, en lui donnant trois roses sur leur tige armée d'épines; puisque celle de Naples porte d'or à trois bandes vivrées d'azur à la bande d'argent, chargée de trois roses de gueules brochant sur le tout. On leur a donné les trois roses de gueules sur leurs tiges de sinople armées d'épines, sur un écusson d'argent, mises en pal; celle du milieu surpassant celles des côtés. En cimier une rose de

même entre deux ailes d'aigle déployées, l'une d'argent & l'autre de gueules, sortant par sa tige d'une couronne royale, avec les lambrequins d'Argent & de gueules, comme on le pourra voir plus précisément dans l'Estampe du livre d'armoiries, imprimé pour la dernière fois à Nuremberg. L'Empereur Charles VI. à présent régnant, ayant considéré que cette ancienne famille a perdu beaucoup de son lustre d'ancienne Chevalerie, par le nouveau nom & armes donnés par son aïeul, l'a bien voulu réhabiliter à son couronnement à Francfort, où la branche aînée, qui ne s'est jamais méfaliée, s'est établie, comme elle a prouvé par les 64. quartiers paternels & maternels, avec d'autres documens authentiques, sous le titre de Barons de la grande Haye, fief masculin, qui relève de la Seigneurie de Wormeselle, injustement ôtée aux héritiers mâles de cette famille. De sorte que l'Empereur n'a pas hésité de donner par son Diplôme de réhabilitation à Francfort le 9. Janvier 1712. le titre & toutes les prérogatives, dont les Barons du Saint Empire peuvent jouir; donnant aux trois frères de cette famille le titre de généreux & magnifiques Seigneurs, les traitant de ses vassaux, & leur faisant présent des quatre quartiers paternels & maternels, comme s'ils étoient nés d'autant de Barons; leur accordant les mêmes armes qu'aux Comtes du saint Empire, avec cette distinction seulement, que les trois casques ouverts avec leurs cimiers sont séparés du grand écu par la couronne de Baron, portant au premier quartier d'azur, à deux éponges du rosier sauvage posés en pal avec un grand canton de sable chargé de deux tours d'argent, à une croix pleine de gueules; qui sont les armes de l'Espine, au second quartier d'azur semé de fleurs de lys d'argent, qui sont les armes de leur mère d'Harvilly, dite *Malapert*: au troisième d'azur, à trois harangs d'argent, couronnés & posés en face, comme nageans l'un sur l'autre: au quatrième de gueules de cussu, (c'est ainsi que porte le mémoire) à côté la pointe d'argent chargé d'une rose de gueules, & sur le tout un petit écusson avec les armes de Spina, que nous avons déjà rapportées; le casque & le cimier du milieu étant celui de cette famille. Les deux côtés sont celles de la mère & de l'aïeule maternelle; qui a à droite pour soutien, un lion rouge de Zelande, puis que la famille de Huybert, est de cette Province; & à gauche un lion d'or, qui est celui de Brabant, soutenant le quartier maternel, qui tire son origine dudit Duché, ayant toujours eu ce soutien, comme fort illustre. L'un & l'autre est posé avec un pied étendu sur un billet d'azur, avec la devise en lettres d'or, *Decus est tutamen*. L'aîné & le cadet de cette famille, qui possèdent des charges très-éminentes, sont outre cela revêtus de l'Ordre de Chevaliers de la chasse, qui n'est donné par le Prince de Nassau-Dillenburg, qu'à douze Barons, ou fort anciens Gentilshommes; n'étant d'ailleurs porté que par des Princes & Comtes de l'Empire. * *Mémoire manuscrit*, que nous avons inséré tout tel que nous l'avons reçu.

L'ESPINE, famille. Voyez SPINA.

ESPINE, (Jean de l') Ministre de l'Eglise réformée. *Cherchez SPINA*.

ESPINOLA, (Jean) Espagnol, vivoit sur la fin du XVI. siècle, & composa divers traités, *Gymnæceus*, *Dialogo en laude de las Mugeris*, *Micracantibou*, &c. Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.* &c.

ESPINOSA DE LOS MONTES, bourg ou petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, est vers les montagnes des Asturies, à trois lieuës de Medina del Pomar, du côté du Couchant. La plupart des Géographes le prennent pour l'ancienne *Velicca*, ville épiscopale, que quelques autres placent à *Irevimmo*, petite ville de l'Alava. * *Baudrand*.

ESPINOSA, bourg d'Espagne dans la Biscaye, est vers les confins des Asturies, à trois lieuës de S. Andero. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Oflaviolca* ou *Ottavioica*, ville des Cantabres, que d'autres placent à *Ordumna*. * *Baudrand*.

ESPINOY, bourg des Pays-bas en Flandres, avec titre de Principauté, est situé entre Lille & Douay, & a donné son nom à une maison célèbre. *Voyez MELUN*.

ESPRIT, (Jaques) Conseiller du Roi en ses Conseils, & Membre de l'Académie françoise où il fut reçu en 1639. étoit né à Beziers le 22. Octobre 1611. Il demeura quelques tems chés le Chancelier Séguier. M. le Prince de Conti lui donna un logement dans son hôtel avec mille écus de pension; & lors que Jaques Esprit voulut se marier M. le Prince lui donna une assignation de quarante mille livres & Madame de Longueville quinze mille livres argent comptant. Nous avons de lui des *paraphrases de quelques psaumes*. La *fausseté des vertus humaines* & des *lettres*. Il mourut en 1678. * *Pellisson, histoire de l'Académie*. Nicéron, *memoires*, &c. tom. 15.

ESPRIT, (Saint) Ordre de Chevalerie. Nous trouvons deux Ordres de ce nom. Le premier nommé du S. Esprit, ou *droit desir*, fut institué par Louis d'Anjou, dit de Tarente, Prince du sang de France, Roi de Jérusalem & de Sicile; époux de Jeanne I. Reine de Naples, & Comtesse de Provence. Il mit cet Ordre sous la protection de saint Nicolas de Bari, dont l'image pendoit au bas du colier de l'Ordre. L'institution s'en fit dans le Château de l'Oeuf à Naples, le jour de la Pentecôte 1352. par une constitution contenant XXV. chapitres, & qui commence ainsi dans le style de ce tems-là.

Nous Loys par la grace de Dieu, Roi de Jerusalem & de Sicile
Tome III. D d d d d a

cile, Allonneur du Saint Esprit, lequel jour par la grace que nous fîmes couronnés de nos Royaumes; en effacement de Chevalerie, & accroissement d'honneur, avons ordonné de faire une Compagnie de Chevaliers, qui seront apellés les Chevaliers du Saint Esprit du droit desir, & les dits Chevaliers seront au nombre de trois cens, desquels Nous, comme Trouveur & Fondateur de cette Compagnie, serons Princes; & aussi doivent être tous nos successeurs, Rois de Jérusalem & de Sicile, &c.

Comme ce Prince mourut sans enfans de la Reine Jeanne I. sa femme, & qu'il y eut après sa mort d'étranges revolutions dans ce Royaume-là, cet Ordre périt tellement, qu'il n'en seroit pas même resté la mémoire, si l'original de la constitution du Roi Louis, ne fût tombée par hazard au pouvoir de la République de Venise, qui en fit présent à Henri III. lorsqu'il revenoit de Pologne. Henri III. prit ce qu'il voulut des statuts de cet Ordre, & commanda au Sieur de Chiverny de brûler l'original de la constitution, pour ne pas donner à connoître qu'un Ordre semblable à celui qu'il établissoit, eût été institué auparavant. Mais ce Ministre d'Etat, quoique très-fidèle à son Maître, ne crut pas être obligé d'exécuter ce commandement; & cette pièce échut à l'Evêque de Chartres son fils; d'où par succession de tems, elle tomba entre les mains de M. le Président de Maisons, à ce que nous aprenons de M. le Laboureur, qui en a donné la copie dans le second tome de ses additions aux mémoires du Sieur Castelnau. Quoi qu'il en soit, lorsqu'on comparera les statuts de l'Ordre de Louis Roi de Naples, avec ceux de l'Ordre d'Henri III. on y trouvera une différence très-sensible, & nulle aparence que ceux-ci soient une imitation de ceux-là.

Le second Ordre du S. Esprit, est celui qu'institua en France le Roi Henri III. Comme l'Ordre de Chevalerie de S. Michel, fondé par Louis XI. après avoir été en grand honneur sous les quatre règnes suivans, étoit beaucoup déchû sous la Régence de Catherine de Medicis, & durant les guerres civiles, Henri III. sans anéantir cet Ordre de S. Michel, que l'on nommoit communément l'Ordre du Roi, voulut instituer celui du Saint Esprit. Il s'en déclara Chef & Souverain, & en unit pour jamais la grande Maîtrise à la couronne de France, voulant que ceux que l'on honore du collier de l'Ordre du S. Esprit, reçussent la veille celui de Saint Michel. C'est la raison pour laquelle on les nomme, *Chevaliers des Ordres du Roi*. La première cérémonie en fut faite par Henri III. le 31. Décembre 1578. & le 1. & 2. Janvier 1579.

Les statuts de cet Ordre furent d'abord composés de 75. articles, qui ont été depuis augmentés jusqu'à 97. & qui sont à présent à 95. Le nombre des Chevaliers a été différent, mais il est à présent limité à cent, sans compter le Souverain. Parmi ces cent, sont compris neuf Prélats, qui sont Cardinaux, Archevêques, Evêques ou Abbés. Le grand Aumônier est toujours du nombre de ces neuf, & ils sont nommés *Commandeurs* de l'Ordre du S. Esprit. Les grands Officiers, savoir, le Chancelier, le Prévôt, le Maître des cérémonies, le grand Trésorier & le Greffier, sont aussi du nombre des cent, & portent le titre de *Commandeurs*. Outre ces Officiers, il y a encore un Intendant, un Généalogiste, un Héraut Roi d'armes, & un Huissier. Ces quatre derniers portoient autrefois la croix de l'Ordre pendue au col, avec un ruban bleu comme les Chevaliers, mais à présent elle est attachée par un ruban bleu plus étroit à la boutonnière de leur juste-au-corps. Tous les Prélats, à l'exception du grand Aumônier, les Chevaliers, le Chancelier, & le Prévôt, doivent faire preuve de noblesse paternelle, y compris le bifaïeul pour le moins. La croix de l'Ordre est d'or, à huit rais émaillée, chaque rayon pommeté d'or, une fleur de lys d'or dans chacun des angles de la croix, & dans le milieu une colombe d'argent. Les Chevaliers & Officiers ont de l'autre côté de cette colombe, un S. Michel, au lieu que les Prélats portent la colombe des deux côtés de la croix, n'étant associés qu'à l'Ordre du S. Esprit, & non à celui de S. Michel. Le collier de l'Ordre est à présent composé de fleurs de lys, d'où naissent des flâmes & bouillons de feu; d'H couronnés avec des festons, & des trophées d'armes. C'est ainsi que le Roi Henri IV. le régla avec le Chapitre l'an 1597. en changeant quelque petite chose de celui qu'Henri III. avoit ordonné. Le même Roi Henri III. avoit fait dessein d'attribuer à chacun des Prélats, Chevaliers & Officiers, des Commanderies; mais son dessein n'ayant pas eu d'exécution, il assigna à chacun d'eux une pension de mille écus d'or, réduite depuis à trois mille livres, qui sont payés sur le provenu du droit du marc d'or affecté à l'Ordre, & qui se lève sur tous les Officiers pécuniaires du Royaume, avant leur réception dans leurs charges.

On dit qu'Henri III. institua cet Ordre en l'honneur du S. Esprit, parce que le jour de la Pentecôte, il avoit eu deux couronnes, celle de Pologne, & puis celle de France. Quelques-uns donnent à cet Ordre pour devise ces mots, *duce & auspice*, pour exprimer la protection du S. Esprit.

Il y en a qui ajoutent aux deux Ordres ci-dessus un troisième, qu'ils disent avoir été institué l'an 1468. à Rome, sous le titre de Chevaliers de l'Hôpital du S. Esprit, lesquels portent une croix patée blanche. Il y en a en France qui ont leur principale maison à Montpellier. Ceux-ci ont prétendu sur la fin du XVII. siècle, avoir un grand Maître, ou grand Commandeur, indépendant du grand Hospitalier de Rome, voulant même prouver que leur Ordre étoit militaire; mais ils ne purent faire réussir leurs prétentions, & leur Ordre fut déclaré régulier par arrêt du Conseil d'Etat en 1700. *Sponde, A.C. 1353. num.

12. 1579. num. 1. & 2. Dupleix & Mezeray, dans Henri III. Villani, lib. 3. c. 83. Bouche, hist. de Prov. l. 9. sect. 3. §. 7. l. 10. c. 8. Sainte-Marthe. Favin, &c. Maimbourg, hist. de la Ligue. Le P. Helyot, hist. des Ordres monastiques & militaires. Le P. Anselme histoire des Officiers de la couronne.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES
Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit.

HENRI III. INSTITUTEUR.
ET PREMIER CHEF SOUVERAIN.

PRELATS.

En 1578. Charles de Bourbon II. du nom, Prince du sang, Cardinal, Légat d'Avignon, Archevêque de Rouen, le 31. Décembre, en l'Eglise des Augustins de Paris.

Louis de Lorraine, Cardinal de Guise, Archevêque de Reims. René de Birague, Cardinal & Chancelier de France. Philippe de Lenoncourt, Evêque de Châlons, depuis Archevêque de Reims, & Cardinal.

Pierre de Gondy, Cardinal, Evêque de Paris.

Charles d'Escars, Evêque de Langres.

René de Daillon du Lude, Abbé de Châteliers, depuis Evêque de Baieux.

Jaques Amyot, Evêque d'Auxerre, & grand Aumônier de France.

CHEVALIERS.

Louis de Gonzague, Prince de Montoué, Duc de Nevers. Philippe-Emanuel de Lorraine; Duc de Mercœur.

Jaques de Cruffol, Duc d'Uzès.

Charles de Lorraine, Duc d'Aumale.

Honorat de Savoie, Marquis de Villars, Maréchal & Amiral de France.

Artus de Cossé, Maréchal & grand Panetier de France.

François Gouffier, Seigneur de Crevecœur & de Bonnavet.

François d'Escars.

Charles d'Halluy, Seigneur de Piennes, Marquis de Maignelay.

Charles de la Rochefoucaud, Seigneur de Barbezieux.

Jean d'Escars, Prince de Carency.

Christophe Juvenal des Ursins, Marquis de Trainel, Gouverneur de Paris.

François le Roi, Comte de Clinchamp, Lieutenant des pays d'Anjou, de Touraine & du Maine.

Scipion de Fiesque, Comte de Lavagne, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Medicis.

Antoine Sire de Pons, Comte de Marennes, Capitaine des cent Gentilshommes de la maison du Roi.

Jaques Sire d'Humieres & de Monchy, Marquis d'Ancre, Gouverneur de Peronne.

Jean d'Aumont, Comte de Châteauroux, Maréchal de France.

Jean de Chourfes, Seigneur de Malicorne, Gouverneur de Poitou,

Albert de Gondy, Comte, puis Duc de Rets, Maréchal de France, & Général des galères.

René de Villequier, dit *le Jeune*, & *le gros*, Gouverneur de Paris & de l'Isle de France.

Jean Blosset, Baron de Torcy, Gouverneur de Paris, & de l'Isle de France.

Claude de Villequier, dit *l'Ainé*, Vicomte de la Guerche, Capitaine de cinquante hommes d'armes.

Antoine d'Estrees, Marquis de Cœuvres, grand Maître de l'Artillerie de France.

Charles-Robert de la Marck, Comte de Braine & de Maulévrier, Capitaine des cent Suisses de la garde du corps du Roi.

François de Balzac, Seigneur d'Entragues, Gouverneur d'Orléans.

Philibert de la Guiche, Seigneur de Chaumont, Maître de l'Artillerie du Roi.

Philippe Strozzi, Colonel général de l'Infanterie Française.

CHEVALIERS.

En 1579. François de Bourbon, Prince de Conti, le 31. Décembre, en l'Eglise des Augustins de Paris.

François de Bourbon, Prince Dauphin d'Auvergne, Duc de saint Fargeau, puis de Montpenfier.

Henri de Lorraine I. du nom, Duc de Guise, grand Maître de France.

Louis de Saint Gelais, dit de Luzignan, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Medicis.

Jean Ebrard, Baron de Saint Sulpice.

Jaques de Matignon, Comte de Torigny, Maréchal de France.

Bertrand de Salignac, Seigneur de la Mothe-Fenelon.

CHEVALIERS.

En 1580. François de Luxembourg, Duc de Pincy, Prince de Tingry, Ambassadeur à Rome, le 31. Décembre, en l'Eglise de saint Sauveur de Blois.

Charles de Birague, Conseiller d'Etat.

Jean de Leumont, Seigneur de Puygaillard, Maréchal de camp.

René

René de Rochechouart, Seigneur de Mortemar, & de Vivonne.

Henri de Lenoncourt, Maréchal de camp.

Nicolas d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, Vidame du Mans, Capitaine des gardes du corps du Roi Charles IX. Ambassadeur en Allemagne & à Rome.

CHEVALIERS.

En 1581. Charles de Lorraine I. du nom, Duc d'Elbeuf, grand Ecuyer, & grand Veneur de France, le 31. Décembre, en l'Eglise des Augustins de Paris.

Armand de Gontaut, Baron de Biron, Maréchal de France.

Guy de Daillon, Comte de Lude, Gouverneur de Poitou, & Sénéchal d'Anjou.

François de la Baume, Comte de Suze, Lieutenant général pour le Roi en Provence.

Antoine de Levy, Comte de Quélus, Gouverneur & Sénéchal de Rouergue.

Jean de Thevalle, Seigneur d'Aviré, Gouverneur de Mets.

Louis d'Angennes, Baron de Meslé, Seigneur de Maintenon, grand Maréchal des logis de la maison du Roi, & Ambassadeur en Espagne.

CHEVALIERS.

En 1582. Charles de Lorraine Duc de Maïenne, Amiral & grand Chambellan de France, le 31. Décembre en l'Eglise des Augustins de Paris.

Anne, Duc de Jayeuse, Amiral de France.

Jean-Louis de la Valette, dit de Nogaret, Duc d'Epéron, Amiral, & Colonel général de l'infanterie françoise.

Tanneguy le Veneur, Comte de Tillieres, Lieutenant général en Normandie.

Jean de Mouy, Seigneur de la Mailleraye, vice-Amiral de France, Lieutenant général en Normandie.

Philippe de Volvire, Marquis de Ruffec, Gouverneur d'Angoumois.

François de Mandelot, Vicomte de Châlons, Gouverneur du Lyonnais.

Tristan de Rostaing, Baron de la Guerche, grand Maître des eaux & Forêts de France.

Jean-Jaques de Suzanes, Comte de Cerny.

PRELAT.

En 1583. Charles de Lorraine, Cardinal de Vaudemont, Evêque & Comte de Toul, le 31. Décembre, en l'Eglise des Augustins de Paris.

CHEVALIERS.

Honorat de Bueil, Seigneur de Fontaines, vice-Amiral de France, Lieutenant général en Bretagne.

René de Rochefort, Baron de Fiolles, Gouverneur du Blaisois.

Jean de Vivonne, Marquis de Pifani, Sénéchal de Xaintonge.

Louis Chasteigner, Seigneur de la Rochepofay, Gouverneur de la Marche.

Bernard, Seigneur de la Valette, qui fut depuis Amiral de France.

Henri de Joyeuse, Comte du Bouchage, depuis Maréchal de France, & Capucin.

Nicolas de Grimonville, Seigneur de l'Archant, Capitaine de cent archers de la garde du Roi.

Louis d'Amboise, Comte d'Aubijoux.

François de la Valette, Seigneur de Cornuffon, Gouverneur & Sénéchal de Toulouse.

François de Cazillac, Seigneur de Cessac.

Joachim, Seigneur de Dinteville, Lieutenant général en Champagne.

Joachim de Château-vieux, Comte de Confolant, Chevalier d'honneur de la Reine Marie de Medicis.

Charles de Balzac, Seigneur de Clermont.

Charles du Plessis, Seigneur de Liancourt, depuis Marquis de Guercheville, & Comte de Beaumont sur Oise.

François de Chabanes, Marquis de Curton, Lieutenant général en Auvergne.

Robert de Combault, premier Maître d'hôtel du Roi.

François, Seigneur de Saint Nectaire, & de la Ferté - Nabert.

CHEVALIERS.

En 1584. Jean de saint Lary, Baron de Termes, Maréchal de camp, & Gouverneur de Mets, le 31. Décembre, en l'Eglise des Augustins de Paris.

Jean de Vienne, Seigneur de Ruffé, Gouverneur de Bourbonnois.

Louis Adhemar de Monteil, Comte de Grignan, Lieutenant général en Provence.

CHEVALIERS.

En 1585. Charles de Bourbon, Comte de Soiffons, depuis grand-Maitre de France, le 31. Décembre, en l'Eglise des Augustins de Paris.

Jean, Seigneur de Vassé, Baron de la Roche-Mabile.

Adrien Tiercelin, Seigneur de Brosse, & de Sarcus, depuis Lieutenant général en Champagne.

François Chabot, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny. Gilles de Souvré, Marquis de Courtanvaux, Maréchal de France.

François d'O, Seigneur de Frefnes, depuis premier Gentilhomme de la chambre du Roi, Surintendant des finances, & Gouverneur de Paris.

Claude de la Chastre, Baron de la Maisonfort, depuis Maréchal de France.

Giraud de Maulcon, Seigneur de Gourdon, Gouverneur de Calais.

Jaques de Loubens, Seigneur de Verdale.

Louis de Berton, Seigneur de Grillon, Maître de camp du Régiment des Gardes.

Jean d'Angennes, Seigneur de Poigny, qui fut Ambassadeur en Savoye, & à Vienne.

François de la Jugie du Puy, Baron de Rieux, Gouverneur de Narbonne.

François-Louis d'Agoût & de Montauban, Comte de Sault.

Guillaume de Saulx, Vicomte de Tavanne, Lieutenant général en Bourgogne.

Mery de Barbezieres, Seigneur de Chemeraut, grand Maréchal des logis de la maison du Roi.

François du Plessis, Seigneur de Richelieu, grand Prévôt de France.

Gabriel de Caumont, Comte de Lauzun.

Hector de Gondrin & de Pardaillan, Seigneur de Montefpan.

Louis de Champagne, Comte de la Suze au Maine.

René de Bouillé, Comte de Creance, Gouverneur de Perigueux.

Louis du Bois, Seigneur des Arpentis, Gouverneur de Touraine.

Jean d'O, Seigneur de Menou, Capitaine de cent archers du corps du Roi.

Henri de Silly, Comte de la Roche-guyon, Damoiseau de Commercy.

Antoine de Baufremont, dit de Vienne, Marquis d'Arc en Barrois.

Jean de Châtelet, Baron de Thons, & du Champignelles, Gouverneur de Langres.

François d'Escoubleau, Seigneur de Jouy, depuis Marquis d'Alluye, premier Ecuyer de la grande Ecurie.

Charles d'Ongnies, Comte de Chaulnes.

David Bouchard, Vicomte d'Aubeterre, Gouverneur de Perigord.

CHEVALIERS.

En 1586. Georges, Baron de Villequier, Vicomte de la Guiercée, le 31. Décembre en l'Eglise des Augustins de Paris.

Jaques de Mouy, fils de Charles de Mouy, Vice-Amiral de France.

Charles de Vivonne, Seigneur de la Chasteigneraye, Sénéchal de Xaintonge.

Jaques le Veneur, Comte de Tillieres, Lieutenant général de la haute Normandie.

PRELAT.

En 1587. François de Foix-Candale, Evêque d'Aire.

HENRI IV. DEUXIEME CHEF SOUVERAIN DE L'ORDRE, ne reçut le collier qu'à son sacre, le 28. Février 1594. & commit pendant cet intervalle le plus ancien Chevalier pour présider en sa place.

PRELAT.

En 1592. Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, puis de Sens, grand Aumônier de France, le 31. Décembre en l'Eglise de Manté.

CHEVALIER.

Charles de Gontaut, Baron de Biron, & Maréchal de camp, depuis Duc de Biron, Pair & Maréchal de France.

PRELATS.

En 1595. Philippe du Bec, Archevêque & Duc de Reims, le 7. Janvier, en l'Eglise des Augustins de Paris.

Henri d'Escoubleau, Evêque de Maillezais.

CHEVALIERS.

Henri de Bourbon, Duc de Montpensier, Gouverneur de Normandie.

Henri d'Orléans, Duc de Longueville.

François d'Orléans, Comte de saint Paul, depuis Duc de Fronfac.

Antoine de Brichanteau, Marquis de Nangis, Colonel du Régiment des gardes.

Jean de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, depuis Maréchal de France.

François d'Espinay, Seigneur de saint Luc, depuis grand Maître de l'artillerie de France, & Gouverneur de Brouage.

Roger de saint Lary & de Bellegarde, Baron de Termes, grand Ecuyer de France, premier Gentilhomme de la chambre du Roi, & depuis Duc de Bellegarde.

Henri d'Albert, Comte de Marennes, Baron de Mioffens.

D d d d 3 Antoi.

Antoine, Seigneur de Roquelaure, depuis Maréchal de France, & Lieutenant général en Guienne.

Charles, Sire d'Humieres, Marquis d'Ancre, Lieutenant général en Picardie.

Guillaume de Hautemer, Seigneur de Fervaques, Comte de Grancey, depuis Maréchal de France.

François de Cugnac, Seigneur de Dampierre, Maréchal de camp.

Antoine de Silly, Comte de la Rochepot, depuis Gouverneur d'Anjou.

Oder de Matignon, Comte de Torigny, Lieutenant général en Normandie.

François de la Grange, Seigneur de Montigny, depuis Maréchal de France.

Charles de Balzac, Baron de Dunes.

Charles de Cossé, Comte, puis Duc de Briffac, Maréchal de France.

Pierre de Mornay, Seigneur de Buhy, Maréchal de camp & Lieutenant général en l'Isle de France.

François de la Magdelaine, Marquis de Ragny, Gouverneur du Nivernois.

Claude de l'Isle, Seigneur de Marivaut, Gouverneur de Laon.

Charles de Choiseul, Marquis de Praslin, Maréchal de France.

Humbert de Marcilly, Seigneur de Cipierre, Maréchal de camp.

Gilbert de Chazeron, Gouverneur du Bourbonnois.

René Viau, Seigneur de Chanlivaut, Gouverneur de l'Auxerrois.

Claude Gruel, Seigneur de la Frete.

Georges Babou, Seigneur de la Bourdaisiere, Capitaine des cent Gentilshommes de la maison du Roi.

CHEVALIERS.

En 1597. Henri Duc de Montmorency, Connétable de France, le 5. Janvier en l'Eglise de l'Abbaye de saint Ouen de Rouen.

Hercule de Rohan, Duc de Montbazou, depuis grand Veneur de France.

Charles de Montmorency, Baron, puis Duc de Damville, Amiral de France.

Alfonse d'Ornane, depuis Maréchal de France.

Urbain de Laval, Seigneur de Bois-Dauphin, Marquis de Sablé, Maréchal de France.

Charles de Luxembourg Comte de Brienne, & de Rouffy, Gouverneur de Mets.

Gilbert de la Tremouille, Marquis de Royan, Comte d'Orlonne, Capitaine des cent Gentilshommes de la maison du Roi, & Sénéchal de Poitou.

Jaques Chabot, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, Maître de camp du Régiment de Champagne & Lieutenant de Roi en Bourgogne.

Jean Sire de Bueil, Comte de Sancerre & de Marans, grand Echançon de France.

Guillaume de Gadagne, Baron de Verdun, & Gouverneur du Lyonnais.

Louis de l'Hospital, Marquis de Vitry, Capitaine des gardes du Corps, & Gouverneur de Meaux.

Pons de Lauziers-Themines-Cardaillac, Marquis de Themines, depuis Maréchal de France.

Louis d'Ongnies, Comte de Chaunes, Gouverneur de Peronne, Montdidier & Roye.

Edme de Malain, Baron de Luz, Lieutenant de Roi en Bourgogne.

Antoine d'Aumont, Comte de Châteauroux, Marquis de Nollay, Gouverneur de Boulogne.

Louis de la Chastre, Baron de la Maisonfort, depuis Maréchal de France.

Jean de Durfort, Seigneur de Born, Lieutenant général de l'Artillerie de France.

Louis de Bueil, Seigneur de Racan.

Claude de Harville, Seigneur de Paloifeau, Baron de Nainville, Gouverneur de Compiègne & de Calais.

Eustache de Confans, Vicomte d'Auchy, Lieutenant général des armées du Roi.

Louis de Grimonville, Seigneur de Larchant, Gouverneur d'Evreux.

Charles de Neufville, Baron, puis Marquis d'Alincourt, grand Maréchal des logis de la maison du Roi, & Gouverneur du Lionnois.

CHEVALIERS.

En 1599. Anne de Levi, Duc de Ventadour, Gouverneur du Limotin le 3. Janvier, en l'Eglise des Augustins de Paris.

Jaques Mitte, Seigneur de Chevieres de saint Chaumont, Lieutenant général au Gouvernement du Lyonnais.

Jean-François d'Averton, Seigneur de Belin, Baron de Milly, Gouverneur de Ham.

Bertrand de Baylens, Baron de Poyane, Gouverneur d'Acqs, & Sénéchal des landes de Bourdeaux.

René de Rieux, Seigneur de Sourdeac, Marquis d'Oixan, Gouverneur de Brest.

Brandelis de Champagne, Marquis de Villaines.

Jaques de l'Hospital, Marquis de Choisy Gouverneur & Sénéchal d'Auvergne.

Robert de la Vieuville, Baron de Rugles, grand Fauconnier de France, & Gouverneur de Reims.

Charles de Matignon, Comte de Torigny, Lieutenant général en la basse Normandie.

François Juvenal des Ursins, Marquis de Trainel.

PRELATS.

En 1606. Charles de Bourbon, Archevêque de Rouen, frère naturel du Roi Henri IV. fut associé à l'Ordre, après avoir donné sa démission de sa charge de Chancelier des Ordres.

Jaques Davy du Perron, Cardinal, Archevêque de Sens, grand Aumônier de France.

CHEVALIERS.

En 1608. Jean Antoine Ursin, Duc de Santo-Gemini, Prince de Scandriglia, & Comte d'Escole.

Alexandre Sforza-Conti, Duc de Segni, Prince de Valmontane, Comte de Santa-Fior.

LOUIS XIII. TROISIE'ME CHEF SOUVERAIN DE L'ORDRE, reçut le collier le 18. Octobre 1610. le lendemain de son sacre.

Le même jour. Henri de Bourbon II. du nom, Prince de Condé, premier Pair de France.

PRELAT.

En 1618. François de la Rochefoucaud, Cardinal, Evêque de Senlis, grand Aumônier de France.

PRELATS.

En 1619. Henri de Gondi, Cardinal de Retz, Evêque de Paris, Maître de l'oratoire du Roi, le 31. Décembre, en l'Eglise des Augustins de Paris.

Bertrand d'Eschaux, Archevêque de Tours, & premier Aumônier du Roi.

Christophe de Lestang, Evêque de Carcaffonne, & Maître de la chapelle du Roi.

Gabriel de l'Aubespine, Evêque d'Orléans.

Artus d'Espinau de faint Luc, nommé Evêque de Marseille.

CHEVALIERS.

Gaston Jean Batisse de France, Duc d'Orléans, frère du Roi Louis XIII.

Louis de Bourbon, Comte de Soissons, grand Maître de France, Gouverneur de Dauphiné.

Charles de Lorraine, Duc de Guise, Gouverneur de Provence.

Henri de Lorraine, Duc de Maïenne & d'Aiguillon, grand Chambellan de France.

Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse, grand Chambellan de France.

César Duc de Vendôme, depuis grand Maître & Surintendant général de la navigation & du commerce de France.

Charles de Valois, Duc d'Angoulême, Colonel général de la cavalerie légère de France.

Charles de Lorraine, Duc d'Elbeuf.

Henri Duc de Montmorency, Amiral de France, Gouverneur de Languedoc, depuis Maréchal de France.

Emanuel de Cruffel, Duc d'Uzès, Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche.

Henri de Gondi, Duc de Retz & de Beaupreau.

Charles d'Albret, Duc de Luynes, grand Fauconnier de France, Gouverneur de Picardie, depuis connétable de France.

Louis de Rohan, Comte de Rochefort, depuis Prince de Guemené, Duc de Montbazou, grand Veneur de France.

Joachim de Berangreville, Seigneur de Neuville, grand Prévôt de l'hôtel du Roi.

Martin de Bellay, Prince d'Ivetot, Maréchal de camp.

Charles, Sire de Crequi, Prince de Poix, Comte de Sault, depuis Duc de Lesdiguières, Pair & Maréchal de France.

Gilbert Filhet, Seigneur de la Curée, Maréchal de camp.

Philippe de Bethune, Comte de Charost, employé en plusieurs Ambassades.

Charles de Doligny, Marquis d'Andelot, Lieutenant général en Champagne.

Jean-François de la Guiche, Seigneur de saint Geran; Gouverneur du Bourbonnois, puis Maréchal de France.

René du Bec, Marquis de Vardes.

Antoine-Arnaud de Gondrin & de Pardaillan, Seigneur de Montesperan, Capitaine des gardes du corps du Roi, Maréchal de camp, & Lieutenant général de Guienne.

Henri de Schomberg, Comte de Nanteuil, Surintendant des finances, depuis Maréchal de France.

François de Bassompierre, Colonel général des Suisses, puis Maréchal de France.

Henri Vicomte de Bourdeille, Marquis d'Archiac, Sénéchal & Gouverneur de Périgord.

Jean-Batisse d'Ornane, Marquis de Montlor, Colonel général des Corfes, Lieutenant général en Normandie, Gouverneur de la personne de Monsieur frère unique du Roi, puis Maréchal de France.

Timoleon d'Espinau, Seigneur de faint Luc, Comte d'Estelan, Gouverneur de Brouage, puis Maréchal de France.

René Potier, Comte, puis Duc de Trefmes, Capitaine des gardes du corps du Roi.

Henri de Bauffremont, Marquis de Senecey, Gouverneur d'Auxonne.

Philippe Emanuel de Gondi, Comte de Joigny, Général des galères de France, puis Père de l'Oratoire.

Charles d'Angennes, Marquis de Rambouillet, Vidame du Mans, ci-devant Capitaine des cent Gentilshommes de la maison du Roi, & Maréchal de camp.

Louis de Crevant, Vicomte de Brigueil, Marquis d'Humières, Capitaine des cent Gentilshommes de la maison du Roi, & Gouverneur de Compiègne.

Bertrand de Vignoles, dit la Hire, Baron de Vignoles, Maréchal de camp.

Antoine de Gramont-Toulangeon, Souverain de Bidache, Comte de Guiche, puis Duc de Gramont.

François de Caumont, Comte de Lauzun.

Léonor de la Magdelaine, Marquis de Ragny, Lieutenant pour le Roi au Comté de Charollois.

Melchior Mitte, de Miolans, Marquis de saint Caumont, ci-devant Ambassadeur à Rome.

Honoré d'Albert, Maréchal de France, depuis Duc de Chânes.

Jean de Warignies, Seigneur de Blainville, Maître de la garde-robe du Roi.

Leon d'Albert, Seigneur de Brantes, depuis Duc de Luxembourg.

Nicolas de Brichanteau, Marquis de Nangis.

Charles de Vivonne, Seigneur de la Chasteigneraye, Gouverneur de Partenay.

André de Cochefilet, Comte de Vauvieux, dit le Comte de Vaucelas, Ambassadeur en Espagne.

Gaspard Dauvet, Seigneur des Marefts, Gouverneur de Beauvais, & pays de Beauvoisis.

Lancelot, Seigneur de Vassé, Baron de la Roche-Mabile.

Charles, Sire de Rambures, Maréchal de camp, Gouverneur de Doullens.

Antoine de Buade, Seigneur de Frontenac, Baron de Paluau, Capitaine des Châteaux de saint Germain en Laie, & premier Maître d'hôtel du Roi.

Nicolas de l'Hospital, Marquis, puis Duc de Vitry, Maréchal de France.

Jean de Souvré, Marquis de Courtenvaux, premier Gentilhomme de la chambre du Roi, & Gouverneur de Touraine.

François de l'Hospital, Seigneur du Hallier, Capitaine des Gardes du corps du Roi, depuis Maréchal de France.

Louis de la Marck, Marquis de Mauny, premier Ecuyer de la Reine Anne d'Autriche.

Charles, Marquis, puis Duc de la Vieuville, Capitaine des gardes du corps du Roi, Surintendant des Finances, & grand Fauconier de France.

Louis d'Alogny, Marquis de Rochefort, Baron de Craon & Bailli de Berry.

César-Auguste de saint Lary, Baron de Termes, grand Ecuyer de France.

Alexandre de Rohan, Marquis de Marigny, père d'Hercule de Rohan, Duc de Montbazou.

François de Silly, Comte, puis Duc de la Rocheguyon, grand Louvetier de France.

Antoine-Hercule de Budos, Marquis de Portes, & Vice-Amiral de France.

François, Comte de la Rochefoucaud, Gouverneur de Poitou.

Jaques d'Estampes Seigneur de Valençay, grand Maréchal des logis de la maison du Roi, puis Gouverneur de Calais.

En 1622. François de Bonne, Duc de Lesdiguières, Pair & Connétable de France, Gouverneur & Lieutenant général de Dauphiné, le 25. Juillet à Grenoble.

CHEVALIERS.

En 1625. Antoine Coiffier, dit Ruzé, Marquis d'Effiat, depuis Maréchal de France, reçut le collier à Londres.

PRELATS.

En 1632. Alfonse-Louis du Plessis de Richelieu, Cardinal & Archevêque de Lyon, grand Aumônier de France, le 24. Mars.

PRELATS.

En 1633. Armand-Jean du Plessis, Cardinal, Duc de Richelieu, Pair de France, &c. le 14. Mai, à Fontainebleau.

Louis, Cardinal de la Valette, Archevêque de Toulouse.

Claude de Rebé, Archevêque de Narbonne.

Jean-François de Gondi, premier Archevêque de Paris.

Henri d'Escoubleau de Sourdis, Archevêque de Bourdeaux.

CHEVALIERS.

Henri d'Orléans, Duc de Longueville, Gouverneur de Normandie.

Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, depuis grand Ecuyer de France.

Louis-Emanuel de Valois, Comte d'alets, depuis Duc d'Angoulême, & Gouverneur de Provence.

Henri de la Tremoille, Duc de Thouars.

Charles de Levi, Duc de Vantadour.

Henri de la Valette, & de Foix Duc de Candale.

Charles de Schomberg Duc d'Alluyn, Gouverneur de Languedoc, puis Maréchal de France.

François de Coffé, Duc de Brifac, grand Panetier de France.

Bernard de la Valette & de Foix, Duc de la Valette & d'Espèron; Colonel général de l'infanterie française.

Charles-Henri, Comte de Clermont & de Tonnerre, premier Baron & Connétable héréditaire de Dauphiné.

François Annibal d'Estrées, Marquis de Cœuvres, Maréchal de France, puis Duc & Pair de France.

Jean de Nettancourt, Seigneur de Vaubecourt, Maréchal de camp & Gouverneur de Châlons.

Henri de saint Nectaire, Marquis de la Ferté Nabert.

Philibert, Vicomte de Pompadour, Lieutenant général en Limousin.

René aux Epaulles, dit de Laval, Marquis de Néelle, Maréchal de camp.

Guillaume de Simiane, Marquis de Gordes, Capitaine des gardes du corps du Roi.

Charles, Comte de Lanoy, premier Maître d'hôtel du Roi, Gouverneur de Montreuil.

François de Nagu, Marquis de Varennes, Gouverneur d'Aigues-mortes.

Urbain de Maillé, Marquis de Brezé, Maréchal de France, depuis Gouverneur d'Anjou.

Jean de Gallard, Comte de Brassac, Gouverneur de Xaintonge.

François de Noailles, Comte d'Ayen, Maréchal de camp, Lieutenant général en Auvergne.

Bernard de Baylens, Baron de Poyane, Lieutenant général au pays de Béarn.

Gabriel de la Vallée-Foffez, Marquis d'Everly, Maréchal de camp, Gouverneur de Verdun.

Charles de Livron, Marquis de Bourbonne, Lieutenant général en Champagne, Maréchal de camp.

Gaspard Armand Vicomte de Polignac.

Louis, Vicomte, puis Duc d'Arpajon, Marquis de Severac, Maréchal de camp.

Charles d'Escoubleau, Marquis de Sourdis & d'Alluye, Maréchal de camp, Gouverneur du pays Orléanois.

François de Bonne, de Crequy, Comte de Sault, depuis Duc de Lesdiguières, & Gouverneur de Dauphiné.

François de Bethune, Comte d'Orval, puis Duc de Bethune.

Claude de saint Simon, grand Louvetier de France, depuis Duc de saint Simon.

Charles de Cambout, Baron du Pont Château, Marquis de Coislin, Lieutenant général en basse-Bretagne.

François de Wignerot, Marquis du Pont-de-Courlay, depuis Général des Galères de France.

Charles de la Porte, Marquis, puis Duc de la Mailleraye, depuis grand Maître de l'artillerie, & Maréchal de France.

Gabriel de Rochechouart, Marquis de Mortemar, depuis Duc, & Gouverneur de Paris.

Antoine d'Aumont, Seigneur de Villequier, depuis Duc, & Maréchal de France.

Just-Henri, Comte de Tournon & de Rouffillon, Sénéchal d'Auvergne, Maréchal de Camp.

Louis de Mouy, Seigneur de la Mailleraye, Lieutenant général en Normandie.

Charles de Damas, Comte de Thianges, Maréchal de camp, Lieutenant général des pays de Bresse & de Charollois.

Hector de Gelas & de Voisins, Marquis de Leberon, & d'Ambres, Vicomte de Lautrec, Sénéchal & Gouverneur de Lauragais.

Henri de Baudean, Comte de Parabere, Marquis de la Mothe-Sainte-Eraye, Lieutenant du Roi du bas-Poitou.

Jean de Mouchy, Marquis de Montcavrel, Gouverneur de la ville d'Ardres.

Roger du Plessis, Seigneur de Liancourt, Marquis de Guercheville, Comte de la Roche-guyon, depuis Duc.

Charles de Saint Simon, Seigneur du Plessis, depuis Marquis de Saint-Simon, & Gouverneur de Senlis.

CHEVALIERS.

En 1642. Honoré Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois.

LOUIS XIV. SURNOMME LE GRAND.

QUATRIÈME CHEF SOUVERAIN DE L'ORDRE, ne reçut le collier de l'Ordre, que le lendemain de son sacre, le 8. Juin 1654.

PRELATS.

En 1653. Antoine Barberin, Cardinal, Evêque de Palestrine, grand Aumônier de France.

CHEVALIER.

En 1654. Philippe de France, Duc d'Anjou, depuis Duc d'Orléans, frère unique du Roi, le 8. Juin.

PRELATS.

En 1661. Camille de Neufville, Villeroy, Archevêque de Lyon, le 31. Décembre, en l'Eglise des Augustins de Paris.

François Adhemar de Monteuil, de Grignan, Archevêque d'Arles.

George d'Aubuffon de la Feuillade, Evêque de Metz, auparavant Archevêque d'Ambrun.

Fran-

François de Harlay de Chanvallon, Archevêque de Rouen, depuis Archevêque de Paris.
 Leonord de Matignon, Evêque de Lisieux.
 Gaspard de Daillon, du Lude, Evêque d'Alby.
 Henri de la Mothe-Houdancourt, Evêque de Rennes, puis Archevêque d'Auch.
 Philippe-Emanuel de Beaumanoir, de Lavardin, Evêque du Mans.

CHEVALIERS.

Louis de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé.
 Henri-Jules de Bourbon, Duc d'Enguien, grand-Maitre de France.
 Armand de Bourbon, Prince de Conti, Gouverneur du Languedoc.
 Henri de Bourbon, Duc de Verneuil.
 Louis, Duc de Vendôme, & de Mercœur, Gouverneur de Provence, depuis Cardinal, & Légat du Pape en France.
 François de Vendôme, Duc de Beaufort, grand-Maitre, & Surintendant de la navigation de France.
 François de Cruffol, Duc d'Uzès.
 Louis-Charles d'Albert, Duc de Luines.
 Charles d'Albert, dit d'Ailly, Duc de Chaunes, Gouverneur de Bretagne.
 François, Duc de la Rochefoucaud.
 Pierre de Gondi, Duc de Retz, auparavant Général des Galères.
 Antoine Duc de Gramont, Maréchal de France.
 César, Duc de Choiseul, Maréchal de France, Comte du Plessis-Praslain.
 Nicolas de Neufville, Duc de Villeroy, Maréchal du France.
 Charles Duc de Crequy, depuis Gouverneur de Paris.
 Jaques d'Estampes, Marquis de la Ferté-Imbaud, & de Mauny, Maréchal de France.
 Henri, Duc de Senceterre, Maréchal de France, Gouverneur de Metz.
 Philippe de Montaut, Duc de Navailles, depuis Maréchal de France.
 Jaques Rouxel, Comte de Grancey & de Medavy, Maréchal de France.
 Gaston-Jean-Batiste, Duc de Roquelaure, Gouverneur de Lécourt en Armagnac.
 Philippe Mancini, & Mazarini, Duc de Nevers.
 Jules Césarini, Duc de Castelnove, Baron Romain.
 François Beauvillier, Duc de saint Aignan, premier Gentilhomme de la chambre du Roi.
 Henri de Daillon, Comte de Lude, depuis Duc, grand-Maitre de l'Artillerie de France.
 Louis de Bethune, Duc de Charroft, dit de Bethune, Lieutenant général en Picardie.
 Anne, Duc de Noailles, Comte d'Ayen, Gouverneur du Comté de Roussillon.
 François de Comenge, Seigneur de Guitaut, Gouverneur de Saumur.
 François de Clermont, Comte de Tonnerre.
 Alexandre Guillaume de Melun, Prince d'Espinoz, Connétable héréditaire de Flandres.
 César-Phœbus d'Albert, Maréchal de France, Gouverneur de Guienne.
 François-René du Bec, Marquis de Vardes, Capitaine des cent Suisses de la garde ordinaire du corps du Roi.
 Charles-Maximilien, de Bellefriere, Marquis de Soyecourt, grand Veneur de France.
 François-Paul de Clermont, Marquis de Montglat, Comte de Chiverny, ci-devant grand-Maitre de la garderobe du Roi.
 Philippe de Clerembaud, de Pallau, Maréchal de France.
 Jean de Schulembourg, Comte de Montdejeu, Maréchal de France.
 Gaston-Jean-Batiste, Comte de Comenge, Gouverneur de Saumur.
 François de Simiane, Marquis de Gordes, grand-Sénéchal de Provence.
 Henri de Beringhen, premier Ecuyer de la petite écurie du Roi.
 Jean du Bouchet, Marquis de Sourches, grand Prévôt de France.
 Charles, Comte de Fronlay, grand Maréchal des logis de la maison du Roi.
 Jaques-François, Marquis de Hautefort, Comte de Montignac, premier Ecuyer de la Reine.
 François de Matignon, Comte de Torigny, Lieutenant général en Basse-Normandie.
 Charles de Sainte-Maure, Duc de Montausier, Gouverneur de Monseigneur le Dauphin.
 François d'Espinoz, Marquis de saint Luc, Lieutenant général en Guienne.
 Hyppolyte, Comte de Bethune, Chevalier d'honneur de la Reine.
 Ferdinand de la Baume, Comte de Mont-revel, Lieutenant général au pays de Bresse, Bugey, &c.
 Louis-Armand, Vicomte, de Polignac, Gouverneur de la ville du Puy.
 Antoine de Brouilly, Marquis de Piennes, Gouverneur de Pignerol.

Jean, Marquis de Pompadour, Lieutenant général au Limosin.
 Louis de Cardaillac & de Levi, Comte de Bionle, Lieutenant général en Languedoc.
 Scipion-Grimoard de Beauvoir, Comte du Roure, Lieutenant général en Languedoc.
 François de Monitiers, Comte de Merinville, & de Rieux, ci-devant Lieutenant général en Provence.
 Henri de Baylens, Marquis de Poyane, Lieutenant général en Béarn.
 Leon de Sainte-Maure, Comte de Jonzac, Lieutenant général des pays de Xaintonge & d'Engoumois.
 Jaques Esthuer, Comte de la Vauguyon, Marquis de saint Megrin, Sénéchal de Guienne.
 François de Joyeuse, Comte de Grandpré, Gouverneur de Mouzon, & de Beaumont.
 Timoleon, Comte de Coffé, grand Panetier de France.
 Charles-Martel, Comte de Clere, Capitaine des gardes du corps françoises de Monsieur, frère unique du Roi.
 Jean-Paul Gourdon de Genouillac, Comte de Vaillac, Capitaine des gardes de Monsieur, frère unique du Roi.
 Nicolas Joachim Rouaut, Marquis de Gamaches, Gouverneur de saint Valery & de Rue.
 Godefroy, Comte d'Estrades, Gouverneur de Dunkerque, depuis Maréchal de France.
 René-Gaspard de la Croix, Marquis de Castries, Gouverneur de Montpellier.
 Guillaume de Pechepeyrou & de Comenges, Comte de Guitaut, ci devant Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des chevaux-legers.
 En 1663. Christian-Louis, Duc de Mekelbourg, le 4 Novembre.

PRELAT.

En 1671. Emanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, Cardinal de Bouillon, grand Aumônier de France.

CHEVALIERS.

En 1675. Flavio Urfin, Duc de Bracciano, Baron Romain & Prince du Soglio, le 29. Septembre à Rome.
 Louis Sforce, Duc de Sforce, d'Ognano & de Segni.
 Philippe Colonna, Prince de Sonnino.
 En 1675. François, Marquis de Bethune, Ambassadeur extraordinaire en Pologne, le 22. Décembre, à S. Germain en Laie.
 En 1676. Jean Sobieski, Roi de Pologne, le 30. Novembre à Zockierov.
 En 1682. Louis Dauphin de France, fils unique de Louis XIV. le 1. Janvier, à S. Germain en Laie.
 En 1686. Philippe d'Orléans, Duc de Chartres, fils de Monsieur frère unique de sa Majesté, le 2. Juin à Versailles le jour de la Pentecôte.
 Louis Duc de Bourbon, à présent Duc d'Enguien.
 François-Louis de Bourbon, Prince de Conti.
 Louis-Auguste de Bourbon, légitimé de France, Duc du Maine.

PRELATS.

En 1688. César, Cardinal d'Estrées, le 30. Décembre & 1. Janvier à Versailles.
 Pierre Cardinal de Bonzi, Archevêque de Narbonne.
 Charles-Maurice le Tellier, Archevêque de Reims.
 Pierre du Cambout de Coislin, Evêque d'Orléans, premier Aumônier du Roi, puis fait Cardinal & grand Aumônier de France.

CHEVALIERS.

Louis-Joseph Duc de Vendôme.
 Louis de Lorraine, Comte d'Armagnac, grand Ecuyer de France.
 Henri de Lorraine, Comte de Brionne, reçu en survivance de la charge de grand Ecuyer de France.
 Philippe, Prince de Lorraine.
 Charles de Lorraine, Comte de Marsan.
 Charles-Belgique-Hollande de la Tremouille, Duc de Thouars, & premier Gentilhomme de la chambre.
 Emanuel de Cruffol, Duc d'Uzès.
 Maximilien-Pierre-François de Bethune, Duc de Sully.
 Charles-Honoré d'Albert, Duc de Luynes, & de Chevreuse.
 Armand-Jean de Vignerot du Plessis-Richelieu, Duc de Richelieu & de Fronfac.
 François, Duc de la Rochefoucaud.
 Louis Grimaldy, Prince de Monaco, Duc de Valentinois.
 François-Annibal d'Estrées, de Lauzieres, Duc d'Estrées.
 Antoine-Charles, Duc de Gramont.
 Armand-Charles de la Porte, Duc de Mazarin, de la Meilleraye, & de Maïenne.
 François de Neufville, Duc de Villeroy, Maréchal de France.
 Paul de Beauvillier, Duc de saint Aignan.
 Henri-François de Foix de Candale, Duc de Randan.
 Leon Potier, Duc de Gesvres.
 Anne-Jules Duc de Noailles, Maréchal de France.
 Armand du Cambout, Duc de Coislin.
 Auguste, Duc de Choiseul.

Louis-Marie, Duc d'Aumont.
 François-Henri de Montmorency, Duc de Luxembourg, & de Piney, Maréchal de France.
 François d'Aubuffon de la Feuillade, Duc de Rouanez, Maréchal de France.
 Bernardin Gigaut, Marquis de Bellefons, Maréchal de France.
 Louis de Crevant, Marquis, depuis Duc d'Humieres, Maréchal de France.
 Jaques-Henri de Durfort, Duc de Duras, Maréchal de France.
 Gui Aldonse de Durfort, Comte de Loges, depuis Duc de Quintin, Maréchal de France.
 Armand de Bethune, Duc de Charroft-Bethune.
 Jean, Comte d'Estrées, vice-Amiral & Maréchal de France.
 Charles, Duc de la Vieuville, Gouverneur de Poitou, Chevalier d'honneur de la feuë Reine, & Gouverneur de Monsieur Philippe d'Orléans, Duc de Chartres.
 Jean-Batiste de Caffagnet, Marquis de Tilladet, Capitaine des cent Suisses de la garde du Roi.
 Louis de Caillebot, Marquis de la Salle, Maître de la garde-robe du Roi.
 Jaques-Louis de Berenghen, premier Ecuyer du Roi.
 Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, Gouverneur de Touraine, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine.
 Philibert, Comte de Gramont.
 Louis-François, Marquis, depuis Duc de Boufflers, Maréchal de France.
 François d'Harcourt, Marquis de Beuvron, Lieutenant général au Gouvernement de Normandie.
 Henri de Mornay, Marquis de Montchevreuil, Capitaine & Gouverneur de Saint Germain en Laie.
 Edouard-François Colbert, Comte de Maulevrier.
 Joseph de Pons de Guimera, Baron de Montclar, Lieutenant général des armées du Roi.
 Henri-Charles Sire de Beaumanoir, Marquis de Lavardin.
 Pierre, Marquis de Villars, Conseiller d'Etat d'Epée, Ambassadeur en Savoie, en Danemarck, & en Espagne.
 François-Adheimar de Monteil, Comte de Grignan, Lieutenant général en Provence.
 Claude Comte de Choiseul de Francieres, depuis Maréchal de France.
 Jaques, Marquis de Matignon, Lieutenant général en basse Normandie.
 Jean-Armand de Joyeuse, Maréchal de France.
 François de Calvo, Lieutenant général des armées du Roi.
 Charles, Comte d'Aubigné, Gouverneur de Berry.
 Charles de Montfaulnin, Comte de Montal, Lieutenant général des armées du Roi.
 Claude de Thiard, Comte de Biffy, Lieutenant général des armées du Roi.
 Antoine Ruzé, Marquis d'Effiats premier Ecuyer & grand Veneur de Monsieur, frère unique du Roi.
 François, Comte de Montberon, Lieutenant général des armées du Roi.
 Philippe-Auguste le Hardy, Marquis de la Trouffe, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Dauphins, Lieutenant général des armées du Roi.
 François de Monestay, Marquis de Chaferon, Lieutenant général des armées du Roi.
 Bernard de la Guiche, Comte de S. Geran, Lieutenant général des armées du Roi.
 François d'Escoubleau de Sourdis, Lieutenant général des armées du Roi.
 Philippe-Emanuel-Ferdinand François de Croy, Comte de Solre, depuis Lieutenant général des armées du Roi.
 André de Bethoulat, Comte de la Vauguyon, Conseiller d'Etat d'Epée, ci-devant Ambassadeur en Espagne.
 Georges de Monchy, Marquis d'Hoquincourt, Lieutenant général en Picardie, & Lieutenant général des armées du Roi.
 Olivier de Saint Georges, Marquis de Verac, Lieutenant général, & Commandant pour le Roi en Poitou.
 René Martin, Comte d'Arli, Ambassadeur en Savoie, depuis Gouverneur de M. le Duc de Chartres, & Conseiller d'Etat d'Epée.
 Alexis-Henri-Maximilien, Marquis de Châtillon, premier Gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère unique du Roi.
 Nicolas de Chalon du Blé, Marquis d'Uxelles, depuis Maréchal de France.
 René de Froulay, Comte de Teflé, depuis Maréchal de France, & premier Ecuyer de Madame la Dauphine, Grand d'Espagne.
 Charles de Mornay, Marquis de Villarceaux, Capitaine Lieutenant des chevaux-legers de Monseigneur le Dauphin.
 Charles d'Estampes, Marquis de Mauny, la Ferté-Imbaut, Capitaine des Gardes de Monsieur Philippe de France, Duc d'Orléans.
 Hiacynthe de Quatrebarbes, Marquis de la Rongere, Chevalier d'honneur de Madame, Duchesse d'Orléans.
 Jean d'Audibert, Comte de Luffan, premier Gentilhomme de la chambre de M. le Prince de Condé.
 En 1689. Touffaint de Forbin de Janson, Evêque & Comte de Beauvais, depuis Cardinal, & grand Aumônier de France.
 En 1693. Louis-Alexandre de Bourbon, légitimé de France, Comte de Toulouse, le 2. Février.

En 1694. Guillaume Egon de Furtemberg, Cardinal, Evêque & Prince de Strasbourg.
 Henri de la Grange d'Arquien, depuis Cardinal.

En 1695. Louis de France, Duc de Bourgogne, puis Dauphin de France, le 22. Mai.
 Philippe de France, Duc d'Anjou, à présent Roi d'Espagne.

En 1696. François de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon, Pair de France, le 1. Janvier.

Louis de Guiscard, Comte de Neufvy, Lieutenant général des armées du Roi.
 Antonio, Duc de Lanti, Prince de Belmont Romain, admis & non reçu.

En 1698. Louis-Antoine de Noailles, Archevêque de Paris, depuis Cardinal.

En 1699. Charles de France, Duc de Berry, le 2. Février.
 Guido Vaini, Prince de Cantaloupe, Romain, le 2. Juin.
 En 1700. Alexandre Sobieski, Prince de Pologne.
 Constantin Sobieski son frère.

En 1701. Daniel de Cofnac, Archevêque d'Aix, le 15. Mai.
 Charles-Henri du Cambout de Coislin, Evêque de Mets, premier Aumônier du Roi, depuis Duc de Coislin.

Camille d'Hostun, de la Baume, Comte de Tallard, depuis Maréchal de France.

En 1702. Rostaing Cantelmi, Duc de Popoli, Napolitain, admis & reçu le 26. Juillet 1717.

Charles de Broglie, Comte de Revel, Lieutenant général des armées du Roi.
 En 1702. le 4. Juin furent nommez, D. Juan Claro Alonso Perez de Guzman el Bueno, onzième Duc de Medina Sidonia.

D. Francisco Antonio Casimiro Alfonso Pimentel, Comte de Benavente.

D. Fadrique de Toledo Oforio, Marquis de Villafranca.
 D. Juan Francisco Pacheco Tellez Giron, Duc d'Ucede, Comte de Montalval. Ils furent admis en 1703.

En 1703. D. Louis Manuel Portocarrero, Cardinal, Archevêque de Tolède, admis le 16. Avril de la même année.

Ferdinand, Comte de Marfin, depuis Maréchal de France, reçut le collier le 2. Février.

En 1704. D. Isidore de la Cueva & Benavides, Marquis de Bedmar, nommé le 2. Février, admis le 2. Septembre suivant, & reçu le 8. Mars 1705.

En 1705. Jean d'Estrées, Abbé d'Evron & de Preaux, ci-devant Ambassadeur en Portugal, nommé à l'Archevêché de Cambrai, le 1. Janvier.

Roger Brûlart, Marquis de Sillery-Puisseux, Lieutenant général des armées du Roi, & Ambassadeur en Suisse.

En 1705. le 2. Février, Henri Duc d'Harcourt, Maréchal de France. Il fut reçu à cause de sa maladie, que le 8. Mars suivant.

Victor-Marie d'Estrées, vice-Amiral, & Maréchal de France, dit le Maréchal de Cœuvres, Grand d'Espagne.

François-Hector Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, Grand d'Espagne & Gouverneur de Provence.

Noël Bouton, Marquis de Chamilly, Maréchal de France.
 François Louis de Rousselet, Marquis de Châteaurenaut, vice-Amiral & Maréchal de France.

Sebastien le Prêtre, Seigneur de Vauban, Maréchal de France.

Conrad de Rosen, Comte de Bolwiler, Maréchal de France.
 Nicolas-Auguste de la Baume, Marquis de Montrevel, Maréchal de France.

En 1708. Joseph Cardinal de la Tremouille, nommé le 27. Mai.

En 1709. Louis-Henri Duc de Bourbon, Pair & grand Maître de France.

En 1711. Louis Armand de Bourbon, Prince de Conti, le 1. Janvier.

Jaques-Léonor-Rouxel, Comte de Medavy & de Grancey.
 Léonor-Marie du Maine, Comte du Bourg.

François-Zenobe-Philippe Albergotti, Lieutenant général des armées du Roi.

Louis-François Marquis de Goësbriant.
En 1712. Louis Duc d'Aumont.

PRELAT.

En 1713. Armand Gaston de Rohan, Cardinal, grand-Aumônier de France, Evêque & Prince de Strasbourg.

CHEVALIER.

En 1717. Louis I. du nom, Roi d'Espagne, alors Prince des Asturies.

LOUIS XV. CINQUIÈME CHEF SOUVERAIN DE L'ORDRE, ne reçut le collier de l'Ordre, que le lendemain de son sacre à Reims le 27. Octobre 1722.

CHEVALIERS.

En 1722. Louis Duc d'Orléans, alors Duc de Chartres.

Charles de Bourbon, Comte de Charolois.

En 1724. Louis de Bourbon, Comte de Clermont.

PRELATS.

Philippe-Antoine Gualterio, Cardinal, Abbé de S. Victor de Paris, de S. Remi de Reims, &c. ci-devant Nonce en France.

Henri-Pons de Thyard de Bissy, Cardinal, Evêque de Meaux.

Leon-Potier de Gesvres, Cardinal, Archevêque de Bourges.

Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille du Luc, Archevêque d'Aix.

René-François de Beauvau du Rivau, Archevêque de Narbonne.

François-Paul de Neufville-Villeroy, Archevêque de Lyon.

CHEVALIERS.

Charles, Prince de Lorraine, Comte d'Armagnac, grand Ecuyer de France.

Charles Louis de Lorraine, Comte de Marfan, Prince de Pons.

Jean-Charles de Cruffol, Duc d'Uzez, Pair de France, Gouverneur de Saintonge & Engoumois.

Maximilien-Henri de Bethune, Duc de Sully, Pair de France.

Louis-Antoine de Brancas, Duc de Villars, Pair de France.

François, Duc de la Rochefoucault, Pair de France, grand Maître de la garde-robe du Roi.

Antoine de Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France.

Charles-François-Frédéric de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair de France, Gouverneur de Normandie.

Nicolas de Neufville, Duc de Villeroy, Pair de France, Capitaine des gardes du corps.

Louis de Rochechouart, Duc de Mortemar, Pair de France, premier Gentilhomme de la chambre de S. M.

Paul-Hippolyte de Beauvilliers, Duc de S. Aignan, Pair de France, premier Gentilhomme de la chambre de sa Majesté & Gouverneur du Havre de Grace.

François Bernard Potier, Duc de Tresmes, Pair de France, premier Gentilhomme de la chambre de S. M.

Adrien-Maurice, Duc de Noailles, Pair de France, Chevalier de la Toison d'or, Grand d'Espagne, Capitaine de la première Compagnie des gardes du corps, & Gouverneur de Rouffillon.

Armand de Bethune, Duc de Charost; Pair de France, Capitaine des gardes du corps.

Henri Fitz-James, Duc de Berwick, de Fitz-James, de Leria & de Xerica, Pair de France & d'Angleterre, Grand d'Espagne, Chevalier des Ordres de la Jarretière & de la Toison d'or, Maréchal de France, &c.

Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, Duc d'Antin, Pair de France, Gouverneur d'Orléans, & Surintendant des bâtimens.

Louis-Auguste d'Albert d'Ailly, Duc de Chaunes, Pair de France, Capitaine Lieutenant des chevaux légers de la garde de sa Majesté.

Marie-Joseph, Duc d'Hoftun-Tallard, Pair de France, Gouverneur de Franche-Comté.

Charles-Auguste Goyon de Matignon, Maréchal de France, Gouverneur du pays d'Aunis & de la Rochelle.

Jaques Bazin, Seigneur de Bezons, Maréchal de France, Gouverneur de Cambrai.

Pierre de Montesquiou, Maréchal de France, Gouverneur des ville & citadelle d'Arras.

Louis-Nicolas le Tellier, Marquis de Souvré, Maître de la garde-robe du Roi.

Louis Sanguin, Marquis de Livry, premier Maître d'hotel du Roi.

Louis-Jean-Batiste Goyon de Matignon, Comte de Gacé, Gouverneur du pays d'Aunis.

Anne-Jaques de Bullion, Marquis de Fervaques, &c. Gouverneur du pays du Maine.

François-Charles des Comtes de Ventimille & de Marseille, Comte du Luc, Conseiller d'Etat d'épée, Lieutenant de Roi en Provence, & ci-devant Ambassadeur à Vienne.

Louis, Marquis de Prie, ci-devant Ambassadeur à Turin.

Louis de Mailly, Marquis de Néelle, &c.

François-Marie Marquis d'Hautefort, Lieutenant général des armées du Roi.

Joseph de Montesquiou, Comte d'Artagnan, Lieutenant général des armées du Roi, & Capitaine-Lieutenant de la première Compagnie des Mousquetaires.

François, Comte d'Esteing, Lieutenant général des armées du Roi.

Armand de Madaillan de Leparre, Marquis de Laffay, Lieutenant général en la Province de Bourgogne.

Pierre Bouchard d'Esparbes de Luffan, Comte d'Aubeterre, Lieutenant général des armées du Roi.

Joachim de Montaigu, Vicomte de Baune, Marquis de Bouzoles, Lieutenant général des armées du Roi, & de la Province d'Auvergne.

François de Franquetot, Marquis de Coigny, Lieutenant général des armées du Roi, & Colonel général des dragons.

Jean de Montboissier, Comte de Canillac, Lieutenant général des armées du Roi, Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires, & Gouverneur de la citadelle d'Amiens & de Corbie.

Louis, Marquis de Brancas, Comte de Forcalquier, Baron de Cereste, Chevalier de la Toison d'or, Conseiller d'Etat d'épée, Lieutenant général des armées du Roi, & Lieutenant général en Provence, & ci-devant Ambassadeur en Espagne.

Jaques-Joseph Vipart, Marquis de Silly, Conseiller d'Etat d'épée, Lieutenant général des armées du Roi.

Jaques de Cassagnet-Narbonne-Lomagne-Tilladet, Marquis de Fimarcon, Lieutenant général des armées du Roi & de la Province de Rouffillon, Gouverneur de Mont-Louis.

Henri, Marquis de Senneterre, Lieutenant général des armées du Roi, & Ambassadeur en Angleterre.

Pierre-Magdelaine de Beauvau, Comte de Rivau, Lieutenant général des armées du Roi.

Louis de Gand-de-Merode de Montmorency, Prince d'Eng-hien, Lieutenant général des armées du Roi.

Louis-Pierre, Comte de la Marck, Lieutenant général des armées du Roi.

César de Saint Georges, Marquis de Verac, Lieutenant général des armées du Roi & de la Province de Poitou.

Jean-Emanuel, Marquis de Coëtlogon, vice-Amiral de France, grand Croix de l'Ordre de S. Louis.

Jean-Baptiste-François Desmaretz, Marquis de Maillebois, Maître de la garde-robe du Roi, Lieutenant général de Languedoc, & Gouverneur de S. Omer.

Charles-Henri-Gaspard de Saulx, Vicomte de Tavanois, Lieutenant général de la Province de Bourgogne.

Gaspard, Marquis de Clermont-Tonnerre-Cruffy, Commissaire général de la cavalerie.

François Antoine, Marquis de Simiane, premier Gentilhomme de la chambre du Duc d'Orléans, &c.

Joseph-François de la Croix, Marquis de Castries, Chevalier d'honneur de la Duchesse d'Orléans, Gouverneur de la ville, citadelle & Diocèse de Montpellier.

René-Gaspard, Marquis de Clermont-Gallerande-Loudon, premier Ecuyer du Duc d'Orléans, Brigadier de dragons, & Bailly de Dole.

D. Joseph de Benavides Carillo-Giron, Duc d'Osbonne, Grand d'Espagne, &c. Ambassadeur extraordinaire en France, fut proposé le 22. Janvier 1722. pour être reçu Chevalier dans la première promotion, que sa Majesté en feroit après son sacre, & en attendant le Roi lui accorda un brevet pour porter le cordon bleu.

OFFICIERS DES ORDRES DU ROI.
CHANCELIERS ET GARDES DES SCEAUX.

En 1578. Philippe Hurault, Comte de Chiverni, Chancelier de France, fut fait Chancelier de l'Ordre du S. Esprit. Il étoit déjà de l'Ordre de S. Michel: le 31. Décembre.

En 1599. Charles de Bourbon frère naturel du Roi Henri IV. Archevêque de Rouen: depuis nommé Prélat Commandeur.

En 1606. Guillaume de l'Aubespine, Seigneur de Châteauneuf, Doyen du Conseil.

En 1611. Charles de l'Aubespine, Abbé de Preaux, depuis Marquis de Châteauneuf, & Garde des sceaux de France; Chancelier des Ordres, en survivance de Guillaume de l'Aubespine son père.

* En 1633. Claude de Bullion, Marquis de Galardon, Seigneur de Bonnelle, Surintendant des Finances, Garde des sceaux de l'Ordre par la disgrâce de M. de Châteauneuf, le 14. Mai.

* En 1636. Nicolas le Jay, Baron de Tilly, premier Président au Parlement de Paris, Garde des sceaux de l'Ordre par la démission de M. de Bullion.

* En 1641. Pierre Seguiet, Comte de Gien, Chancelier de France, Garde des sceaux de l'Ordre, par la mort de M. le Jay.

En 1645. Louis Barbier de la Rivière, premier Aumônier de Madame, & Maître de l'oratoire de Monsieur, depuis Evêque Duc de Langres, Pair de France, Chancelier & Garde des sceaux, sur la démission de M. de Châteauneuf, le 24. Mars.

En 1648. Abel Servien, Marquis de Sablé, Secrétaire d'Etat, Garde des sceaux de l'Ordre, par la démission de l'Evêque de Langres, depuis Chancelier le 23. Août 1654. par la démission du même Prélat, le 4. Mai.

En 1656. Basile Fouquet, Abbé de Barbeaux, Chancelier & Garde des sceaux de l'Ordre.

* En 1656. Henri de Guenegaud, Marquis de Plancy, Garde des sceaux de l'Ordre du consentement de l'Abbé Fouquet, le 25. Décembre.

En 1659. Louis Fouquet, Evêque d'Agde, Chancelier des Ordres, sur la démission de l'Abbé Fouquet son frère, le 23. Juin.

En 1661. Hardouin de Péréfixe de Beaumont, Précepteur du Roi, Evêque de Rhodes, depuis Archevêque de Paris, Chancelier des Ordres, sur la démission de l'Evêque d'Agde, trouvée parmi les papiers de M. Fouquet son frère. Il en prêta le serment à la fin de Décembre, le . . . Septembre.

* En 1671. François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, Ministre & Secrétaire d'Etat, Chancelier des Ordres, le 2. Janvier.

En 1691. Louis Boucherat, Chancelier de France, fut pourvu de la charge de Garde des sceaux des Ordres après le décès de M. de Louvois, le . . . Juillet.

En 1691. Louis-François-Marie le Tellier, Marquis de Barbezieux, Secrétaire d'Etat, Chancelier des Ordres, & Garde des sceaux, par la démission de M. Boucherat le 19. Août.

En 1701. Jean-Baptiste Colbert, Marquis de Torcy, Ministre & Secrétaire d'Etat, grand Trésorier des Ordres, fut Chancelier par la mort de M. de Barbezieux, le . . . Janvier.

En 1716. Henri-Charles Arnaud de Pomponne, Abbé de Saint Médard de Soissons, Conseiller d'Etat ordinaire, ci-devant Ambassadeur à Venise, par la démission de M. de Torcy.

PREVOTS DE L'ORDRE ET GRANDS MAITRES des Cérémonies.

En 1578. Guillaume Pot, Seigneur de Rhodes & de Chemault, Prévôt & Maître des cérémonies de l'Ordre de S. Michel, le fut créé de celui du S. Esprit, le 31. Décembre.

En 1595. Guillaume Pot II. du nom, succéda à son père le 7. Janvier.

En 1616. François Pot, Seigneur de Rhodes & du Maignet.

En 1619. Henri-Auguste de Lomenie, Seigneur de La-Ville-aux-Clercs depuis Comte de Brienne, Secrétaire d'Etat.

En 1621. Charles de Lomenie, Secrétaire du cabinet, eut les mêmes charges, sur la démission de M. de La-Ville-aux-Clercs son coulin.

En 1627. Michel de Ceaulerc, Baron d'Acheres, Secrétaire d'Etat, fut fait Prévôt, sur la démission de M. de Lomenie.

En 1643. Louis Phelypeaux, Seigneur de la Vrilliere, Secrétaire d'Etat, prêta serment de ces charges, sur la démission du Baron d'Acheres, le 1. Avril.

En 1653. Hugues de Lionne, Marquis de Fresne, &c. Ministre & Secrétaire d'Etat, eut la démission de M. de la Vrilliere, le 27. Février.

En 1657. Eugene Rogier, Comte de Villeneuve & de la Chapelle, Marquis de Kerveno, sur la démission de M. de Lionne.

En 1661. Macé Bertrand, Seigneur de la Baziniere Trésorier de l'Epargne, par la démission du Comte de Villeneuve, le 12. Avril.

En 1671. Jean-Jaques de Mesmes, Comte d'Avaux Président à mortier au Parlement de Paris, par la démission de M. de la Baziniere son beau-père, le 20. Décembre.

En 1684. Jean-Antoine de Mesmes, Comte d'Avaux, Conseiller d'Etat ordinaire, Plénipotentiaire pour la paix à Nimègue, Ambassadeur en diverses Cours, fut reçu en survivance du Président de Mesmes son frère, aux charges de Prévôt & de grand Maître des cérémonies de l'Ordre: il les exerça après la mort dudit Président, au commencement de 1688.

En 1703. Jean-Antoine de Mesmes, premier Président au Parlement de Paris, eut la démission du Comte d'Avaux son oncle.

En 1709. Jérôme Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Secrétaire d'Etat, par la démission du Président de Mesmes.

En 1715. Nicolas le Camus, premier Président de la Cour des aydes, par la démission de M. de Pontchartrain.

En 1721. Felix le Pelletier de la Houffaye, Contrôleur général des finances, &c. sur la démission de M. le Camus.

En 1721. François-Victor le Tonellier-Breteuil, Marquis de Fontenay-Tresigny, Secrétaire d'Etat, sur la démission de M. le Pelletier de la Houffaye.

GRANDS TRESORIERIERS DES ORDRES.

En 1578. Nicolas de Neufville, Seigneur de Villeroy, Secrétaire d'Etat, fut créé grand Trésorier de l'Ordre du S. Esprit, étant déjà Trésorier de celui de S. Michel, le 31. Décembre.

En 1589. Martin Ruzé, Seigneur de Beaulieu & de Lonjumeau, Secrétaire d'Etat, le 10. Avril.

En 1607. Pierre Brulart, Marquis de Sillery & de Puifieux, Secrétaire d'Etat, fait grand Trésorier de l'Ordre, en survivance du Seigneur de Beaulieu-Ruzé.

En 1621. Thomas Morand, Seigneur du Mesnil-Garnier, Trésorier de l'Epargne & des Ordres du Roi, par la démission de M. de Puifieux.

En 1633. Claude Bouthillier, Seigneur de Pons, Secrétaire d'Etat, & Surintendant des finances, le 20. Mars.

En 1633. Leon Bouthillier, Comte de Chavigni, Secrétaire d'Etat, grand Trésorier des Ordres en survivance de son père.

En 1653. Michel le Tellier, Ministre & Secrétaire d'Etat, depuis Chancelier de France.

En 1654. Jérôme de Nouveau, Baron de Lignerès, Surintendant général des Postes de France, grand Trésorier des Ordres sur la démission de M. le Tellier, le . . . Août.

En 1665. Jean-Baptiste Colbert, Ministre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur général des finances, le 27. Août.

En 1675. Jean-Baptiste Colbert, Marquis de Seignelay, &c. Ministre & Secrétaire d'Etat, grand Trésorier, en survivance de M. Colbert son père, le 8. Février.

En 1690. Charles Colbert, Marquis de Croissy, Ministre & Secrétaire d'Etat, succéda à M. de Seignelay son neveu, le 26. Novembre.

En 1697. Jean-Baptiste-Colbert, Marquis de Torcy, Ministre & Secrétaire d'Etat, succéda à M. de Croissy, son père, le 8. Décembre.

En 1701. Gilbert Colbert, Marquis de S. Pouanges, Secrétaire du cabinet, succéda à M. de Torcy, promu à la charge de Chancelier des Ordres, le . . . Février.

En 1706. Michel Chamillart, alors Ministre & Secrétaire d'Etat, & Contrôleur général des finances, succéda le 23. Octobre, à M. de S. Pouanges, mort le 22.

En 1713. Nicolas Desmaretz, alors Ministre d'Etat, & Contrôleur général des finances, sur la démission de M. Chamillart, le . . . Novembre.

En 1713. Louis Chauvelin, Avocat général du Parlement de Paris, sur la démission de M. Desmaretz, le . . . Novembre.

En 1715. Gaston-Jean-Baptiste Terrat, Marquis de Chantosme, Chancelier de Philippe petit-fils de France, Duc d'Orléans, succéda à M. Chauvelin, mort le 2. Août.

En 1715. Antoine Crozat, sur la démission dudit Sieur Terrat.

En 1724. Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau, Seigneur d'Armenonville, Garde des sceaux de France, sur la démission dudit sieur Crozat, dont il prêta serment le 19. Mars.

Charles-Gaspard Dodun, Contrôleur général des finances, sur la démission de M. d'Armenonville, dont il prêta serment le 26. Mars 1724.

GREFFIERS DE L'ORDRE.

En 1579. Claude de l'Aubespine, Seigneur de Verderonne, Maître des comptes à Paris, fut fait Greffier de l'Ordre du S. Esprit, l'étant déjà de celui de S. Michel, en Décembre.

En 1608. Antoine Potier, Seigneur de Sceaux, Secrétaire d'Etat, succéda à M. de Verderonne, par résignation.

En 1621. Charles Duret, Seigneur de Chevry, Président en la Chambre des comptes de Paris, Intendant, depuis Contrôleur général des finances, succéda à M. de Sceaux par démission.

En 1637. Claude de Mesmes, Comte d'Avaux, Ambassadeur en Allemagne, succéda au Président de Chevry, qui se démit.

En 1643. Noël de Bullion, Marquis de Galardon, Seigneur de Bonnelles, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, eut la démission du Comte d'Avaux, le 24. Juin.

En 1656. Nicolas Potier, Seigneur de Novion, Président à mortier au Parlement de Paris, depuis premier Président, eut la démission de M. de Bonnelles, le 28. Décembre.

En 1657. Nicolas Jeannin de Castille, Maître des requêtes, Trésorier de l'épargne, succéda à M. de Novion par démission.

En 1671. Pierre Balthazar Phelypeaux, Marquis de Châteauneuf, Secrétaire d'Etat, fut fait Greffier de l'Ordre par commission, en attendant la démission de M. de Castille, qui ne la donna qu'en 1683. le 3. Mars.

En 1700. Louis Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Chancelier de France, le 9. May.

En 1700. Louis Phelypeaux, Marquis de la Vrilliere, Secrétaire d'Etat, sur la démission de M. le Chancelier, le 17. May.

En 1713. Daniel-François Voysin, Ministre & Secrétaire d'Etat, puis Chancelier de France, sur la démission du Marquis de la Vrilliere.

En 1713. Chrestien de Lamoignon, Président au Parlement, sur la démission de M. Voysin.

En 1716. François de Verthamon, Marquis du Breau, premier Président du grand Conseil, sur la démission de M. de Lamoignon.

En 1716. Claude le Bas, Sieur de Montargis, Garde du trésor royal, sur la démission de M. de Verthamon.

En 1724. André Potier de Novion premier Président du Parlement, sur la démission dudit Sieur de Montargis dont il prêta serment le 19. Mars.

Jean Frédéric Phelypeaux, de Pontchartrain, Comte de Maurepas, sur la démission de M. de Novion, dont il prêta serment le 26. Mars 1724.

INTENDANS DES ORDRES DU ROI.

La création de cette charge est établie par les statuts de l'Ordre imprimez; mais le premier qui l'exerça, par commission seulement, fut

En 1582. Benoit Milon, Seigneur de Videville, Président des comptes à Paris.

En 1584. Robert Miron, Seigneur de Chenailles, Intendant, depuis Contrôleur général des finances.

En 1593. Michel Sublet, Seigneur d'Heudicourt, Intendant, puis Contrôleur général des finances, Intendant des Ordres.

En 1599. Vincent Bouhier, Seigneur de Beaumarchais, Trésorier de l'Epargne, succéda à M. d'Heudicourt, le 15. Juin.

En 1632. Claude Bouthillier, Seigneur de Pons, Surintendant des finances, Intendant des Ordres.

En 1650. Léon Bouthillier, Comte de Chavigny.

En 1654. Noël de Bullion, Marquis de Gallardon, & Secrétaire des Ordres, en fut fait Intendant par la mort de M. de Chavigny.

En 1671. Gilbert Colbert, Marquis de S. Pouanges, succéda à M. de Bullion décédé. Il devint grand Trésorier des mêmes Ordres.

En 1703. François Morizet, Sieur de la Court, Trésorier général des Invalides, pourvu par la démission de M. de S. Pouanges, le 10. Juin.

Charles Deschiens Seigneur de la Neuville, Maître des requêtes honoraire, & Président au Parlement de Pau.

GENEALOGISTES DE L'ORDRE.

Cette charge fut créée par Henri IV. Ce Prince par ses lettres patentes données à Paris au Chapitre de l'Ordre le 9. Juin 1595. ordonna que tous ceux qui entrèrent, ou feront associés à l'Ordre, mettront entre les mains du Généalogiste les titres dont ils entendent se servir, pour les preuves de leur noblesse, pour dresser le procès verbal; défend de rapporter dans le Chapitre aucune preuve qui n'ait été dressée par lui; veut qu'il ait entrée dans tous les Chapitres, lui attribué quatre cens écus d'or de gages, qui ont été augmentés par délibération du Chapitre en 1619. jusqu'à deux mille sept cens livres. Il lui est dû outre ses gages vingt Louis d'or à la réception de chaque Prélat, Chevalier, ou Commandeur.

Le premier pourvu de cette charge fut,

En 1595. Bernard de Girard, Seigneur de Haillan, Historiographe de France, en faveur de qui elle fut créée le 14. Mars.

En 1607. Pierre Forget, Seigneur de la Picardière, Maître d'hôtel du Roi, Conseiller d'Etat, & Ambassadeur à Constantinople, sur la démission du Sieur du Haillan.

En 1619. Gabriel Cotignon, Seigneur de Chauvry, Vicomte de Montreuil, & de Bernay, Secrétaire du Roi, & des commandemens de Marie de Medicis, Conseiller d'Etat, eut la démission de M. Forget. Il ne fut reçu que le 10. Janvier 1613. le 4. Octobre.

En 1621. Nicolas Cotignon, Seigneur de Chauvry, &c. Conseiller au Parlement de Paris, premier Président de la Cour des monnoies, le 29. Septembre.

En 1677. Joseph Antoine Cotignon, Seigneur de Chauvry & du Breuil, succéda au Président de Chauvry son père, par la démission qu'il en avoit faite en sa faveur le 28. Septembre 1676. le 15. Septembre.

En 1698. Pierre de Clairembault, Ecuyer, pourvu sur la démission de M. de Chauvry le 26. Août.

Nicolas Pascal Clairambault son neveu, reçu en survivance en...

HERAULTS ET ROIS D'ARMES DE L'ORDRE.

En 1578. Mathurin Morin, Seigneur de la Planchette en Brie, fut le premier pourvu de cette charge: il l'étoit déjà de S. Michel, le 31. Décembre.

En 1585. Jean du Gué.

En 1611. François du Gué.

En 1613. Mathurin Martineau.

En 1633. Bernard Martineau, Seigneur du Pont, par la mort de Mathurin son père.

En 1682. Antoine Martineau, Seigneur du Pont, par la démission de Bernard son père, le 25. Juin.

En 1695. Louis de Beauffe.

En . . . Jean Hallé.

HUISSIERS DE L'ORDRE.

En 1578. Philippe de Nambu, Huissier de la chambre du Roi, & de l'Ordre de S. Michel, fut fait Huissier de l'Ordre du S. Esprit, le 31. Décembre.

En 1608. Mathurin Lambert lui succéda par résignation.

En 1614. Pierre de Hennicque, dit Benjamin, Baron de Cheny, succéda au Sieur Lambert son beau-père.

En 1615. Paul Aubin, Sieur de Bourgneuf, sur la démission de M. Benjamin.

En 1649. Roger de Buade, Sieur de Cussy.

En 1656. Vincent le Bret, Conseiller au Parlement.

En 1658. Jean Desprez, le 24. Avril.

En 1684. Jean Valentin d'Eguillon, Sieur de Benevent, le 24. Janvier.

En 1706. Adrien Motel, Sieur de Valbrun, ci-devant Capitaine de dragons.

En 1714. Alexandre Chevar.

Voyez le P. Anselme, *histoire des grands Officiers de la couronne.*

ESQUEQUIN, nom d'une des trois races d'Arabes qui passèrent en Afrique l'an 999. Les deux autres se nommoient Hilela & Mabequil. Les races ou Tribus d'Esquequin & d'Hilela, sortent de l'Arabie heureuse. Elles faisoient toutes trois ensemble environ cinquante mille combattans, qui se répandirent par tout l'Orient de la Barbarie, & avec le tems devinrent maîtres de plusieurs Provinces. La Tribu d'Esquequin est divisée en quinze lignées, dont la principale s'appelle Uled Hedegi, laquelle est partagée en six Heylas, ou Communautés qui vivent par Aduars, c'est-à-dire, dans des villages composez de tentes, & qu'ils transportent d'un lieu à un autre. Chaque Aduar contient cent ou cent cinquante, & quelquefois deux cent tentes rangées en rond, où on laisse au milieu une grande place vuide

pour renfermer les troupeaux la nuit. Ces tentes sont si pressées les unes contre les autres, qu'elles sont comme un mur, où il n'y a que deux avenues, que l'on ferme la nuit avec des épines, pour empêcher l'entrée aux lions & aux bêtes farouches. * Mar-mol, de l'Afrique, liv. 1.

ESQUIB; cherchez ESSEQUEBE.

ESQUILIES, endroit de l'ancienne Rome, où l'on enterroit les pauvres, & où l'on jettoit les corps de ceux que l'on avoit exécutés à mort; c'étoit même le lieu destiné pour les supplices. Ce lieu dans la suite changea de face, & Mécène favori d'Auguste, y bâtit de beaux jardins. * Horat. lib. 5. Odar. od. 5. lib. 1. Satyr. Sat. 8.

ESQUILIN, (Mont) Voyez MONT-ESQUILIN.

ESQUIMAUX, peuples de la nouvelle France dans l'Amérique septentrionale. Ils sont placez au Nord de la rivière de Saint Laurens, & au Levant de celle de Sainte Marguerite. Les François ont dans leur pays le Pont Neuf, & quelques autres petites Colonies. * Maty, *diction. Voyez ESKIMAUX.*

ESRON, nom de lieu de la Palestine, dans la Tribu de Juda. Il y a apparence que c'est le même qu'Hefron ou Afor. * Jofué, 15. 3.

ESSA, ville dans laquelle Zenon Gouverneur de cette Province avoit enfermé ce qu'il avoit de plus précieux. Elle fut prise d'assaut par Alexandre Roi des Juifs, l'an du monde 3920. avant J. C. 84. Réland croit que cette ville étoit à l'Orient de la mer de Tibériade; parce qu'il est dit qu'après qu'Alexandre se fut emparé par la force d'Essa, il se rendit aussi maître de Gaudan & de Seleucie. * Josephé *Antiq. livre XIII. chap. 23. Rélandi Palaestina lib. 3.*

ESSARS, (Pierre des) Seigneur de la Motte, de Tilly & de Villerval, Chambellan & Maître d'hôtel du Roi, fut l'un des Seigneurs qui passèrent en Ecosse au secours du Roi contre les Anglois, & y demeura prisonnier en un combat donné en 1402. Etant revenu en France il s'attacha au Duc de Bourgogne, dont il fut grand partisan, & par la faveur duquel il fut fait Prévôt de Paris en Avril 1408. grand Bouteiller de France en Juillet 1410. & premier Président Lai en la chambre des comptes, qu'il résigna au mois d'Octobre suivant. Il fut en même tems déshonoré de celle de Prévôt de Paris, en laquelle il fut rétabli le 22. Septembre de l'année suivante par autorité du Duc de Guienne & du Conseil du Roi, dont le Duc d'Orleans se plaignit. Cela n'empêcha pas qu'il ne fût fait souverain Maître & Réformateur des eaux & forêts de France, & souverain Gouverneur des finances du Royaume, dont il se démit en 1412. moyennant une récompense de six mille livres, qui furent levés sur le peuple. Outre ces charges, il étoit encore Gouverneur de Nemours & de Cherbourg, où il se retira après avoir perdu les bonnes grâces du Duc de Bourgogne, pour s'être voulu attacher au Dauphin Duc de Guienne. Il y demeura jusqu'au commencement de l'année 1413. qu'il revint secrètement à la Bastille; mais il en fut tiré par la faction des Bouchers, & mis prisonnier au Louvre, puis au palais, où son procès lui fut fait; étant accusé d'avoir voulu enlever le Roi & le Duc de Guienne, il fut condamné à perdre la tête, & exécuté aux halles le premier Juillet 1413. Son corps fut porté à Montfaucon, où quatre ans auparavant il avoit fait mettre celui de Jean de Montagu, grand Maître de France: il en fut depuis tiré, & porté en l'Eglise des Mathurins, où il fut solennellement enterré, sa veuve ayant obtenu la restitution de ses biens confisqués, & purgé sa mémoire. Le Religieux de Saint Denys qui a écrit l'histoire du Roi Charles VI. dit que des Essars étoit un homme fort emporté qui agissoit en tout ce qu'il faisoit, avec plus de chaleur & de précipitation que de jugement; qui s'embarrassa dans les factions, & s'engagea dans le périlleux manquement des finances du Royaume; se laissa aller à la passion aveugle d'élever sa maison; ne pensa qu'à enrichir son frère & ses amis, & pour ce sujet qu'il porta le Duc de Bourgogne à exiger de l'argent des peuples sous les titres de réformation, d'emprunts de deniers & d'autres prétextes. Un registre des plaidoiries du Parlement du 3. Janvier 1415. porte qu'il convoitait moult offices, & fit tant, qu'il fut Prévôt de Paris, grand Bouteiller de France, souverain Administrateur des finances du Royaume & Maître d'hôtel du Roi; qu'en ces états il se maintint tellement, qu'il n'y avoit ni Chancelier ni Président qui lui eût osé faire déplaisir. * L'histoire du Roi Charles VI. par un Religieux de Saint Denys. Le P. Anselme, *hist. des grands Offic. &c.*

I. Il descendoit de Pierre des Essars I. du nom, Argencier du Roi en 1320. qui de Jeanne, sa femme, eut pour enfans Pierre II. qui suit; & Philippe qui fit la branche des Seigneurs de Thieux, rapportée ci-après.

II. Pierre des Essars II. du nom, Chevalier, fut reçu Maître des comptes en 1336. fut député en Hainault en 1345. pour traiter le mariage de Louis de France, second fils de Jean, Duc de Normandie, avec la fille du Duc de Brabant, & mourut en 1346. à la journée de Crecy. Il épousa Jeanne de Pacy, fille de Jean, Seigneur de Bry sur Marne: elle prit une seconde alliance avec Jean Seigneur de Charny-en-Mulcien, & mourut le 8. Mars 1392. ayant eu de son premier mariage, Pierre III. qui suit. Peronelle, mariée à Pierre de Lorris, Seigneur d'Ermenonville; & N. des Essars, première femme de Jean Saugette.

III. Pierre des Essars III. du nom, Seigneur de Charny, mourut avant le mois de Janvier 1402. laissant d'Adeline de S. Philibert

bert, *Jeanne*, mariée à Colart de Parpes. *Denyse, Jaqueline*, alliée à Jean de Boustault, Ecuyer; & *Marie* des Essars, qui épousa *Mathieu* de Villemeroy, dit *Pourpeuse*.

SEIGNEURS DE THIEUX.

II. *Philippe*, des Essars, I. du nom, second fils de *Pierre* I. du nom, Argentier du Roi, fut Seigneur de Thieux, & Maître d'hôtel du Roi & du Dauphin: servit en la guerre de Normandie en 1356. & la même année à la journée de Poitiers, où il fut dangereusement blessé, & fait prisonnier. Il fut depuis institué Maître des comptes extraordinaire, puis Capitaine du Château de Meaux en 1358. & mourut en 1361. On lui donne pour femme *Jeanne* de Soyecourt, & fut père de *Philippe* II. qui suit.

III. *Philippe* des Essars II. du nom, Seigneur de Thieux, servit en Normandie en 1378. & 1382. prenoit la qualité de Maître d'hôtel du Roi en 1384. & celle de Conseiller au grand Conseil en 1404. Il épousa *Marie* de Bucy, dont il eut *Pierre*, qui suit. *Antoine*, qui continua la postérité rapportée ci-après. *Philippe* Maître des requêtes en 1409. puis Evêque d'Auxerre, mort en 1426. & *Marie* des Essars, alliée en Mai 1391. à *Anceau* de Belloy, Seigneur de Morangles.

IV. *Pierre* des Essars, Seigneur de la Motte, de Tilly, & de Villerval, Prévôt de Paris & grand Bouteiller de France, qui a donné lieu à cet article, & dont il est parlé ci dessus, épousa *Marie* de Rully, fille de *Jaques* de Rully, Président au Parlement, & de *Jeanne* Giffard: elle poursuivit le Procureur du Roi au sujet de la mort de son mari, obtint la restitution de ses biens confisquez, & purgea sa mémoire; ayant eu de son mariage *Robert* des Essars mort sans alliance.

IV. *Antoine*, des Essars I. du nom, second fils de *Philippe*, Seigneur de Thieux, & de *Marie* de Bucy, fut Seigneur de Thieux & de Glatigny, Valet tranchant, & Garde des deniers de l'Épargne du Roi. Il suivit la faction du Duc de Bourgogne avec son frère, & fut l'un des premiers du Conseil avec l'Evêque de Tournay & le Vidame d'Amiens, qui furent nommez dans la lettre en forme de plainte que le Duc d'Orléans envoya au Roi en 1411. les déclarant ses ennemis. Il changea depuis de parti, ce qui couta la vie à son frère, & mit la sienne en danger, ayant été mis prisonnier en la tour du Louvre, d'où étant sorti, en reconnaissance de sa délivrance il fit faire en pierre cette grande figure de Saint Christophle qui est à l'entrée de l'Eglise de Paris, & sur le premier pillier qui est à l'opposite, il est représenté à genoux armé de toutes pièces avec cette inscription. *C'est la représentation de noble homme Antoine des Essars, Chevalier, jadis Seigneur de Thieux & de Glatigny-au-Val-de-Gallic, Conseiller & Chambellan du Roi notre Sire Charles VI. de ce nom, lequel Chevalier fit faire ce grand image en l'honneur & remembrance de Monsieur S. Christophle en l'an 1413. Priez Dieu pour son ame.* Il vivoit en 1462. ayant eu de N. sa femme, dont le nom est ignoré *Philippe* II. du nom, qui suit.

V. *Philippe* des Essars II. du nom, Seigneur de Thieux, Glatigny, &c. Maître d'hôtel du Roi en 1464. & Capitaine du Château de Montils-lès-Tours en 1465. passa au service de François Duc de Bretagne, qui le fit son Maître d'hôtel & Gouverneur du Comté de Montfort; & la Duchesse de Bretagne le fit l'un des exécuteurs de son testament en 1469. Il fut l'un des Seigneurs que ce Duc envoya en 1471. vers Gaston fille de ce Comte: il le commit aussi en 1472. pour conclure avec le Roi Louis XI. une trêve qui fut signée, & en 1474. ce même Duc l'envoya à Senlis pour traiter la paix avec le Roi, qui pour l'attirer à son service, lui donna la charge de Bailli de Meaux, & celle de Maître des eaux & forêts, dans les bonnes grâces duquel il demeura jusqu'à sa mort. Il épousa *Jeanne* Berard, fille de *Pierre*, Seigneur de Blere & de Chiffé, laquelle vivoit encore en 1494. ayant eu entre autres enfans *Antoine* II. qui suit.

VI. *Antoine* des Essars II. du nom, Seigneur de Thieux &c. Bailli de Meaux, & Maître des eaux & forêts de France, Champagne & Brie après la mort de son père, & Chambellan du Roi, mourut en 1494. Il épousa *Marguerite* d'Ognies, sœur de *Valestan*, Seigneur de Pierrepont, Chambellan du Roi, Bailli de Hesdin, dont il eut entre autres enfans, *Antoine* III. qui suit.

VII. *Antoine* des Essars III. du nom, Seigneur de Thieux, &c. épousa par contrat du 2. Janvier 1505. *Perrine* de Menou, fille de *Philippe* Seigneur de Menou & de Boufflay, dont il eut *Claude*, qui suit.

VIII. *Claude* des Essars, Seigneur de Sautour Sormery, &c. Maître d'hôtel de M. le Dauphin, échangea la terre de Thieux pour celle de Sormery. Il épousa 1. *Gabrielle* de Gouffier, fille unique d'*Annet*, Seigneur de Fougeroux, Chanonat & Mouton en Auvergne, & de *Claude* de Chamigny, Dame de Sautour en Champagne. 2. *Charlotte* de Taix, fille unique de *Jean* Seigneur de Taix, grand Maître de l'artillerie, & de *Charlotte* de Mailly, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vint *François*, qui suit.

IX. *François* des Essars, Seigneur de Sautour Sormery, &c. Ecuyer d'écurie du Roi, Lieutenant de Roi en Champagne, fut tué à Troies le 17. Septembre 1590. Il épousa 1. *Françoise* du Prat, dont il n'eut point d'enfans. 2. *Charlotte* de Harlay, fille de *Louis*, Seigneur de Celi & de Chanvallon, & de *Louise* de Carre, Dame de Saint Quentin-le Verger, dont il eut *Charlotte* des Essars, Dame de Sautour, &c. Maitresse du Roi Henri IV. puis première femme de *François* de l'Hospital, Seigneur du Hallier, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi,

Gouverneur de Champagne & de Paris, morte sans postérité le 8. Juillet 1651.

ESSARS, (Nicol d'Herberay Sieur des) qui vivoit sous François I. & Henri II. a traduit l'histoire de Joseph de la guerre des Juifs, les huit premiers livres d'*Amadis*, *Phorloge des Princes de Guevare*, deux autres romans, &c. Il a beaucoup plus mal réussi dans la traduction de Joseph, que dans celle d'*Amadis*, qui ne laisse pas de se faire lire encore aujourd'hui, tout grotesque & tout barbare qu'en soit le style. Et ceux qui sont amoureux de ces sortes de lectures, prétendent qu'il y a dans ces livres un tour assez heureux qui vient du traducteur: dans le tems néanmoins où le vieux style étoit à la mode, il n'a pas été univérselement approuvé. Un Auteur François dans du Verdier, dit qu'encore que dans les commencemens on considérât des Essars comme la règle du beau langage, néanmoins il n'avoit jamais beaucoup rongé le laurier du Parnasse, & qu'il n'avoit pas long-tems séjourné sous le harnois & le travail des lettres humaines. * Franc. de la Croix du Maine, *biblioth. franç.* p. 346. Ant. Du Verdier, *biblioth. franç.*

ESSE', Voyez MONTALEMBERT, (André de)

ESSEDONS, ou ISSEDONS, anciens peuples de Scythie. Hérodote, Pline, Ptolomée, &c. en font mention. Leur ville capitale étoit Issedon, dite aujourd'hui *Caracoram*, différente d'une autre Issedon, nommée aujourd'hui *Suchur* ou *Sincun*, dans le Royaume de Tangut. Les Essedons mangeoient les corps morts de leurs parens, hors la tête qu'ils réservoient, l'enchauffant dans de l'or, pour leur servir d'Idole. * Hérodote, l. 4. ou *Melpomene*. Pomponius Mela, l. 2. c. 1.

ESSE'ENS, ou ESSENIENS, secte célèbre parmi les Juifs. On ignore l'origine des Esséens, & l'étymologie de leur nom. Pline dit qu'ils subsistoient depuis plusieurs milliers d'années, sans mariages, & sans aucun commerce avec des personnes d'un autre Sexe. *Ita per seculorum millia, incredibile dictu, gens eterna est, in qua nemò nascitur.* Le quatrième livre des Maccabées les appelle *Hasdanim*, & dit qu'ils subsistoient déjà du tems d'*Hircan* grand Prêtre des Juifs, vers l'an du monde 3894. avant J. C. 106. & avant l'Ere vulgaire 110. Le premier Esséen dont Joseph fait mention, est un nommé *Judas* qui vivoit du tems d'*Aristobule* & d'*Antigone* fils d'*Hircan*. *Suidas*, & quelques autres après lui, ont cru que les Esséens étoient une branche des *Réhabites*, qui, comme on sçait, vivoient dès avant la captivité de Babylone. *S. Epiphane* dérive leur nom de *Jesse* père de *David*; ou de notre Seigneur J. C. dont le nom, selon lui, signifie Médecin ou Sauveur. Il dit que c'étoit une secte de Samaritains à qui *Elxai* avoit inspiré divers erreurs. *Drujus* croit que les Esséens sont une branche des Pharisiens. *Saunaisje* veut qu'ils aient tiré leur nom de la ville d'*Essa*. *Serrarius* rapporte jusques à douze opinions sur le nom des Esséens. *D. Calmet* croit que les *Charidim*, dont il est parlé dans quelques psaumes, & que les *Affidéens* des Maccabées, sont la véritable source des Esséens. Ils vivoient dans une union très étroite, & ils rejettoient les voluptez, aussi bien que le mariage, pour éviter les chagrins que cause l'impertinence des femmes, qu'ils croyoient n'être pas fideles à leurs maris. Ils observoient religieusement le jour du Sabbath, puisque non seulement ils faisoient cuire leur viande la veille, pour n'être pas obligez dans ce repos d'allumer du feu; mais qu'ils n'osoient pas même changer un vaisseau de place, ni satisfaire, s'ils n'y étoient contraints, aux nécessitez de la nature. Joseph ajoute qu'ils étoient divisez en quatre classes, & que les plus jeunes avoient un tel respect pour les anciens, que lorsqu'ils les touchoient, ils étoient obligez de se purifier, comme s'ils avoient touché un étranger. Il y avoit une autre sorte d'Esséens, qui convenoient avec les premiers en toutes choses, hormis en ce qui regarde le mariage; car ceux ci croyoient que c'étoit vouloir abolir la race des hommes, que d'y renoncer, puisque si chacun eût embrassé ce sentiment, on l'auroit vû bien-tôt éteinte. Ils s'y conduisoient pourtant avec tant de modération, qu'avant que de se marier, ils observoient pendant trois ans si la personne qu'ils vouloient épouser, paroïssoit assez saine pour bien porter des enfans; & lors qu'après être mariés elle devenoit grosse, ils ne couchoient plus avec elle pendant sa grossesse, pour témoigner que ce n'étoit pas la volupté, mais le désir de donner des hommes à la République, qui les engageoit dans le mariage. * *Saint Epiphane*, *her.* 29. *Joseph*, *liv.* 18. *des antiquitez*, & 2. de la guerre des Juifs, *chap.* 12. *Torniel*, *A. M.* 4545. *num.* 13. *Saint Jérôme*, *de script. eccles.* in *Marco & Philone*. *Saint Cyrille d'Alexandrie*, *lib.* 6. *cont. Julian*. *Saint Chrysostome*, *Hom.* 44. in *Act.* *Eusebe*, *lib.* 2. *hist. chap.* 15. & 16. *Sozomène*, *liv.* 1. *chap.* 12. *Nicéphore*, *liv.* 2. *chap.* 15. *Philon*, *lib. de vita contemp.* *Pline*, *liv.* 5. *chap.* 17. *Solin*, *ch.* 36. *Serrarius*, *liv.* 3. *Triher.* *liv.* 5. *Miner.* & in c. 7. 1. *Machab.* *Baronius*, *A. C.* 64. *Godeau*, *hist. eccles.* Voyez le titre des THERAPEUTES.

ESSEU, port de mer. Cherchez VISSAN.

ESSEK, ville dans la Province orientale de l'Esclavonie, avec un pont, long de 8565. pas géométriques, & large de 17. qui s'étend sur la Drave sur un grand marais, & sur la rivière de Fenus, depuis la ville jusqu'au fort de Darda, qui est de l'autre côté dans la basse Hongrie. Après la bataille d'Harfa, proche de Mohatz, la garnison Turque d'Essek, qui étoit de plus de trois mille hommes, ayant eu avis de la marche des Chrétiens, abandonna la place le 29. Septembre 1687. * *Mémoires du tems.*

E e e e e 3

ESSEN,

ESSEN, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie, est située dans le Comté de la Mark, aux confins des Duchez de Duysbourg, du côté d'Orient. Essen a été une ville impériale. Elle dépend maintenant avec son territoire de l'Abbaye d'Essen, dont le Couvent est près des murailles de la ville. L'Abbaye d'Essen est riche, libre, & dépend immédiatement de l'Empire. On n'y reçoit que des filles nobles, qui ne font point de vœux, & qui peuvent se marier, quand il leur plaît. * Maty, *diction.*

ESSEQUEBE, **ESSEKERE**, ou **ESQUIB**. *Essequibia*, rivière de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, a sa source au lac Parimo. De-là coulant vers le Septentrion dans le pays de Caribes, elle reçoit diverses autres rivières, & se jette dans la mer du Nord, entre l'Orenoque, qu'elle a au Couchant, & le Damatar qu'elle a à l'Orient.

ESS X, Province d'Angleterre, a eu autrefois ses Rois particuliers, dont nous avons marqué la succession sous le nom d'Angleterre. La Province d'Essex est aujourd'hui divisée en trois Comtez. Le premier dit le *Comté Essex*, est le plus grand, le long de la mer: les deux autres sont *Middelfex*, où est Londres, & *Hartfort*. La ville capitale du Comté d'Essex est Colchester; qu'ils prétendent avoir été bâtie par Coïl, un des Rois de ce pays. Les autres sont Harwich, Malden, Walthen, Barking, &c. Ce pays est assez fertile. Geofroy de Mandeville, fut premier Comte d'Essex. Depuis, cette famille ayant manqué, le Roi Jean donna ce Comté, ainsi qu'ont fait ses successeurs à son imitation. La Reine Elizabeth le donna l'an 1572. à Gautier Devereux, descendu d'une ancienne famille de Normandie, & l'envoya Général en Irlande, où il mourut à Dublin, en 1576. laissant pour fils le célèbre Comte d'Essex.

ESSEX, (Robert Devereux, Comte d') voyez **DEVEREUX**.

ESSEY, **PESSEY**, village avec une Abbaye, est en Normandie, Province de France, à quatre lieues de la ville de Coutances, du côté du Nord. * Maty, *dictionnaire*.

ESSIDEUL, bourg de Perigord en France, est sur une petite rivière, entre la ville de Perigueux & celle de Limoges, à quatre lieues de la première, & à six de la dernière. * Baudrand.

† **ESSLINGEN**, ville Impériale de la Suabe, située sur le Neckar à une lieue de Stutgard & à 3. lieues de Tubingue. On ne sauroit douter de l'ancienneté de cette ville, si l'on fait attention que Charles M. en fait mention & la nomme *Cella Ezzelinga*, dans une patente de Collecte qu'il accorda à *Volrade* Abbé de l'Eglise de S. Denys à Eslingen, & dans laquelle il lui permet de collecter non seulement à Eslingen, mais aussi à Gmund, pour subvenir aux besoins de certains Couvents. Cette ville s'augmenta depuis si fort, qu'en 1077. l'Empereur Henri IV. y tint une Diète de l'Empire, ce qui donna occasion à l'Empereur Frédéric II. de ceindre cette place de murailles & de tours en 1215. & dès lors elle a toujours été plus peuplée & remplie de bons bâtimens. On y a depuis tenu des Diètes, des assemblées des Cercles & des villes de l'Empire. La Chambre Impériale y fut transférée en 1555. La Bourgeoise & particulièrement le Conseil de cette ville font profession de la Religion Luthérienne. Les environs en font charmans & fertiles; l'on y fait un vin excellent connu sous le nom de *Vin du Neckar*. La principale Eglise d'Eslingen est dédiée à St. Denys. On voit tout auprès de cette Eglise, l'Hôpital, qui avoit autrefois des rentes fort considérables, mais qui a été apauvri par la guerre. Au reste la vaste & extraordinaire étendue de la cave de cet Hôpital, est une curiosité à voir. Il y a aussi divers Couvents tant dans la ville que dans ses faubourgs; celui des Dominicains est maintenant destiné à l'éducation des enfans trouvés. On y compte aussi plusieurs beaux palais, dont les plus magnifiques appartiennent au Duc de Wurtemberg, mais qui sont tous sous la juridiction de la ville; juridiction qui fut encore confirmée par un rescrit impérial de l'année 1721. La Maison de ville avec deux cents autres maisons furent consumées par le feu en 1701. la première a été magnifiquement rebâtie. L'Université de Tubinge fut transférée à Eslingen à cause de la peste en 1567. & en 1571. Au reste il est à remarquer que depuis longues années, cette ville s'est mise sous la protection de la Maison de Wurtemberg, & que cette protection n'est pas à perpétuité, mais qu'on la renouvelle au bout d'un certain tems. Le Magistrat d'Eslingen offre chaque premier jour de l'an au Duc de Wurtemberg cent florins d'or dans une bourse de velours vert. En 1360. l'Empereur Charles IV. y assembla une Diète de l'Empire, pendant laquelle les Bourgeois se rebellèrent avec tant d'animosité, que l'Empereur eut toutes les peines du monde à se sauver auprès du Comte de Wurtemberg, à qui il donna la commission de le vanger de la ville d'Eslingen. Le Comte mit donc le siège devant la ville & en extorqua 100000. florins d'Empire. En 1488. la grande alliance de Suabe fut conclue à Eslingen; cette ville n'y voulut pas entrer jusques à ce que Wurtemberg & Bade s'y fussent joints, parce qu'en 1454. elle s'étoit mise sous la protection de Bade pour 60. ans. L'Evêque de Spire perçoit les dîmes d'Eslingen, & la ville a coutume de les admodier de ce Prélat. Conrad d'Ursperg déduit ce droit de l'Evêque de Spire de l'Empereur Frédéric II. en 1208. Au reste cette ville est une des 12. députées d'entre les villes impériales & n'a jamais été sous un autre Maître. * Documenta *Monaster. Wurtemberg.* Bertholdus Constant. *in append. ad Herm. Contract. Burchardus jun. de casibus S. Galli apud Goldast. T. I. rer. Ale-*

monn. Crusius Annal. P. 4. p. 208. Reusnet de Urb. Imper. Zeiler. Topogr. Suevia. Ephemerides Wurtemberg. ad ann. 1449. Lunig R. A. sub Docum. Wurtemberg. Limnaeus J. P. tom. IV. l. 7. c. 15. n. 6. Knipschild de civit. Imp. Datt de pace publ. Relat. Lips. ad an. 1701.

EST, (*Ateste*) ville d'Italie dans le Padouan, est située sur la rivière de Bacchiglione; vers les montagnes de Padoue: elle a eu autrefois titre de Marquisat, & d'Evêque suffragant d'Aquilee. La ville d'Est est très-ancienne. Plin. Tacite, Ptolomée; l'Itineraire d'Antonin, &c. en font mention. Elle fut ruinée par le Tyran Ezzelin, vers l'an 1247. * Plin. l. 3. c. 19. Tacite, l. 3. *Est.*

EST, maison, l'une des plus illustres de toute l'Italie a tiré son nom de la ville d'Est. Des Historiens fabuleux la font descendre d'Actius Roi d'Albe, & aieul d'un autre de ce nom, des Volsques, tige de la famille, de laquelle sortoit Marcus Actius Baldus, aieul maternel de l'Empereur Auguste. Jean-Baptiste Pignan, qui a écrit en italien l'histoire de la maison d'Est, que Jean a traduite en latin, la commence en la personne de C. Actius, qui eut de Martia sa femme un fils de ce nom, père d'Aurelius, mort en 418. Il continué en suite de père en fils la généalogie des Seigneurs d'Est; mais ces faits sont sans preuves. Voici ce qui paroît le plus sûr.

I. **Azon I.** Seigneur d'Est, nommé par quelques-uns *Albert*, & surnommé *le grand Marquis*, vivoit dans le X. & XI. siècle, & mourut âgé de près de cent ans, ayant été marié deux fois; 1. à *Guegonde* Guelphe, héritière de sa famille; 2. à *Ermen-garde*, fille de *Hugues* Comte du Maine en France. Du premier lit, il eut *Guelphe*, héritier des biens de sa mère en Allemagne. Il fut créé Duc de Bavière, en 1071. & mourut en Chypre, l'an 1101. ayant été marié deux fois; 1. à *Etheime*, fille d'*Othon* le Saxon, Duc de Bavière, qu'il répudia; 2. à *Judith*, fille de *Baudouin* surnommé *le Pieux*, Comte de Flandres, veuve de *Toston* Comte de Northumberland en Angleterre, dont il eut *Guelphe II.* Duc de Bavière, mort en 1119. sans enfans; & *Henri dit le Noir*, Duc de Bavière, mort en 1125. qui de *Misilde*, fille de *Magnus* Duc de Saxe, eut *Henri* Duc de Bavière & de Saxe père, par *Gertrude*, fille de l'Empereur *Lothaire II.* de *Henri* surnommé *le Lion*, de qui descendent les Ducs de Brunswick & de Lunebourg, ainsi que le rapporte *George-Guillaume* de Leibnitz, Conseiller du Duc de Brunswick-Lunebourg, dans une lettre qu'il fit imprimer en 1696. au sujet du mariage du Duc de Modène & de la Princesse d'Hanover, & où il prouve que les deux maisons viennent d'une même tige. Du 2. lit du Marquis Azon, sortit *Hugues*, qui fut peu de tems Comte du Maine en France, & qui mourut sans enfans de N. . . fille de *Robert* Guiscard, Comte de la Pouille; & *Foulques* qui suit.

II. **Foulques** Seigneur d'Est, succéda aux honneurs de son père en Italie: on ne sçait ni le nom de sa femme, ni le tems de sa mort. Il eut un fils qui suit.

III. **Obizzon** Seigneur d'Est, Podestat de Pavie, mourut en 1196. sa femme se nommoit *Sophie*, que quelques-uns ont dit fille du Seigneur de Veronne. Il en eut **Azon II.** qui suit.

IV. **Azon II.** fut Marquis d'Est & de Ferrare, Podestat de Padoue & de Veronne, Marquis d'Ancone: & mourut en 1212. Sa première femme fut *Leonore*, fille de *Thomas I.* Comte de Savoie, & de *Beatrix* de Genève. La seconde fut *Marcheselle*, nièce de *Guillaume*, Podestat de Ferrare, mais elle mourut en 1196. avant la consommation du mariage; la troisième fut *Elise*, fille de *Louis*, Comte de Saint Boniface. Il eut de la première *Aldobrandin*, Marquis de Ferrare & d'Ancone, mort jeune & empoisonné, en 1215. laissant de *Reine*, fille d'*Albert* de Scala, une fille unique; *Beatrix*, seconde femme d'*André II.* Roi de Hongrie: *Beatrix*, sœur d'*Aldobrandin*, fut fondatrice & Abesse de Monte-Gemello, & mourut le 10. Mai 1262. en odeur de sainteté. Du troisième lit d'**Azon II.** naquit **Azon III.** qui suit.

V. **Azon III.** Marquis d'Est & de Ferrare, eut des guerres à soutenir contre l'Empereur Frédéric II. qui lui prit le Château d'Est & d'autres villes, qu'il recouvra pourtant par la suite. Il mourut le 13. Février 1264. ayant eu d'*Elise*, fille de *Renaud* de Châtillon, & de *Constance* Princesse d'Antioche, *Renaud* qui suit; *Beatrix*, Religieuse à Saint Antoine près Ferrare; & *Cubitosa*, épouse de *Ijnavd* de Malepine, Marquis de Masse & de Carrare.

VI. **Renaud** d'Est, fut enlevé en otage par l'Empereur Frédéric II. Il mourut en cet état dans la Pouille, l'an 1250. laissant un bâtard qui suit.

VII. **Obizzon II.** fut légitimé par son aieul, avec l'agrément du Saint Siège. Il l'institua son héritier, & dans la suite il acquit à ses Etats Regio, Modène, & autres places, & mourut le 28. Février 1293. il avoit épousé 1. en 1263. *Jaqueline* de Fiesque, morte en Décembre 1287. 2. en 1288. *Constance* de la Scala. De la première il eut **Azon IV.** qui suit; *Aldobrandin*, mentionné après son frère; *Beatrix*, mariée à **Azon** Visconti, Prince de Milan; & *François*, Marquis d'Est, qui fut tué le 23. Août 1312. en voulant recouvrer Ferrare, dont les troupes du Pape s'étoient emparées; sa postérité jouit du titre de Marquis d'Est, & finit à la cinquième génération en la personne de *Bertholde* d'Est, Général de l'infanterie Venitienne, qui fut tué au siège de Corinthe en la Morée, l'an 1463.

VIII. **Azon IV.** Marquis d'Est & de Ferrare, mourut le 30. Janvier 1308. sans enfans de *Beatrix*, fille de *Charles II.* Roi de

de Naples. Il laissa un bâtard, Frisque ou François, qu'il fit Gouverneur de Ferrare; mais celui-ci après la mort de son père, livra la place aux Vénitiens, ce qui le fit excommunier par le Pape. Il mourut à Venise en 1309.

VIII. *Aldobrandin* d'Est, second fils d'*Obizzon* II. voyant la guerre allumée dans le Ferrarois après la mort de son frère, se retira à Boulogne, laissant à son frère François, & aux enfans de celui-ci le soin de recouvrer Ferrare. Ses neveux en vinrent à bout en 1317. il mourut l'année suivante à Boulogne, ayant eu d'*Alde*, fille de *Tobie* Rangone, morte en 1325. *Renaud* II. qui fut pris par les troupes du Pape, dans la guerre de Ferrare; mais qui fut échangé après la victoire remportée par son frère. Il se trouva au siège de Modène, & mourut le 1. Mars 1344. laissant de *Beatrix* de Gonzague, qu'il avoit épousée le 21. Janvier 1335. *Renaud* d'Est, mort après 1358.

IX. *Renaud* II. Marquis d'Est & de Ferrare, soutint la guerre des Ferrarois avec vigueur, & défit les troupes du Pape Benoît X. & de Jean Roi de Bohême, qu'il força à lever le siège de la place le 14. Avril 1333. Il assiégea Modène deux ans après, & mourut le 31. Décembre 1335. On n'est pas certain du nom de son épouse, dont il eut trois enfans, *Aldobrandin*, Evêque d'Adria, puis de Modène, & de Ferrare, mort le 30. Octobre 1381. & qui fut béatifié peu après, aussi bien que son frère *Azon*. Leur sœur fut *Beatrix*, mariée en 1339. à *Jaques* de Savoie, Prince d'Achaïe, & de Morée.

MARQUIS, puis DUCS DE FERRARE,
de la Maison d'Est.

IX. *Obizzon* d'Est III. du nom, second fils d'*Aldobrandin* Marquis d'Est, signala son entrée dans les biens de ses pères, par le recouvrement de la ville de Modène. *Azon* & *Gui* de *Corregio* lui cédèrent Parme, en 1344. mais l'année suivante, il fut contraint de céder cette place à *Luchin* Visconti, Prince de Milan. Il reçut l'investiture de Ferrare par les Légats du Pape, & mourut le 20. Mars 1352. Il avoit épousé *Elizabeth*, fille d'*Albert* II. Electeur de Saxe, dont il resta veuf sans enfans le 2. May 1341. Il avoit eu très-long-tems pour concubine *Lippa* Ariosta, dite la Belle. (Voyez *ARIOSTA*.) qu'il reconnut pourtant pour femme, & l'épousa avant qu'elle mourût, en 1346. mais il ne déclara ce secret que peu avant sa mort, & fit vingt Chevaliers dont il exigea le serment d'être fidèles à ses enfans. Il en avoit eu onze de cette femme, dont les principaux furent: *Aldobrandin* qui fut; *Nicolas* II. mentionné après son frère; *Albert* qui suivra; *Constance*, épouse de *N. Malateste*; *Alde*, femme de *Louis* de Gonzague; *Elise*, mariée à *Gui* de Polenta, Seigneur de Ravenne; & *Beatrix*, alliée à *Voldemar* Prince d'Anhalt.

X. *Aldobrandin* III. Marquis d'Est & de Ferrare, gouverna ses Etats, quoique jeune, avec beaucoup de force & de vigilance; & mérita les bonnes grâces de l'Empereur Charles IV. lorsqu'il vint en Italie, en 1354. Il fit la paix avec les Ducs de Mantouë, & les Ducs de Milan; mais il en jouit peu, étant mort à la fleur de son âge le 3. Septembre 1361. âgé de 26. ans, laissant de *Beatrix* de Camino son épouse *Obizzon*, mort peu après son père, & *Vividis* épouse de *Conrad* Duc de Teck.

X. *Nicolas* II. Marquis d'Est & de Ferrare, surnommé le Boiteux, succéda à son frère: il fut en guerre avec *Barnabé* Visconti, fortifia Ferrare, & mourut le 26. Mars 1388. avec la réputation d'un Prince habile & grand Orateur, ayant eu de *Vividis*, fille de *Massin* de la Scala, Seigneur de Veronne, *Renaud* d'Est, qui fut Abbé: *Thadée*, femme de *François* Carrare, Seigneur de Padouë, morte en 1404. & *Constance*, épouse de *N. Malateste*.

X. *Albert* Marquis d'Est & de Ferrare, après ses frères, reçut pour gage de l'amitié de *Jean* Galéas de Visconti, Duc de Milan, le Château d'Est, que sa maison avoit perdu depuis un siècle: il fonda l'Université de Ferrare, en 1392. & mourut le 31. Juillet 1393. Il avoit été marié à *Jeanne* de Robertis, dont il eut un fils *Gerard*, mort avant lui, & le 23. jour avant sa mort, il épousa *Isotte* Alberfane, dont il avoit eu un fils qui fut.

XI. *Nicolas* III. Marquis d'Est, succéda à son père, & fut maintenu dans ses Etats par les Princes d'Italie, contre *Azon* d'Est, fils d'*Obizzon* II. Il acquit Regio & Parme, par la victoire qu'il remporta sur *Ottobon* III. Seigneur de Parme, qu'il fit tuer. Ayant établi la paix dans ses Etats, il voyagea en Chypre, dans la Palestine, en Espagne & en France, où le Roi Charles IV. pour marque de sa bien-veillance, lui permit de porter dans ses armes les trois fleurs-de-lis. Etant revenu chez lui, il ménagea si bien les esprits des Princes ses voisins, qu'il mérita le titre glorieux d'arbitre de l'Italie. Ce fut de son tems que le Pape Eugène IV. assembla un Concile à Ferrare: il fit éclater sa magnificence dans cette occasion. *Pigna* dit que les Milanois l'appellèrent pour les gouverner après la mort de *Philippe-Marie* Visconti. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il mourut à Milan, le 10. Décembre 1441. Il avoit épousé 1. en 1397. *Ziliola* de Carrare, fille de *François* le Jeune, Prince de Padouë; 2. en 1418. *Laura* Malateste, dite *Parifine*, qu'il fit mourir pour l'avoir surprise en adultère avec *Hugues*, un de ses fils naturels. Il prit une troisième alliance en 1429. avec *Richard*, fille de *Thomas* III. Marquis de Saluces, morte en 1473. Sa seconde femme lui donna par un seul accouchement quatre filles, dont deux seules

vécurent; sçavoir *Luce*, épouse de *Charles* de Gonzague; *Genevieve*, & seconde femme de *Sigismond* Malateste, Prince d'Arimini, qui eut le sort de sa mère pour crime d'adultère. Du 3. lit, il eut *Hercules*, qui fut Duc de Ferrare après ses frères bâtards; & *Sigismond*, tige des Marquis de Saint Martin. Leur père eut encore vingt-deux enfans illégitimes de diverses filles. Les principaux furent *Leonel* & *Borso*, qui suivent; *Hugues*, décollé avec sa belle-mère; *Albert* Guron, père de *Nicolas* Marie, Evêque d'Adria, mort en 1507. *Renaud*, Protonotaire du Saint Siège; & *Maladuce*, Evêque de Comacci, qui laissa aussi un bâtard, *Scipion* d'Est, père de *Blanche* Marie femme de *Galeas*, Pic, Comte de la Mirandole. On nomme encore deux filles naturelles de *Nicolas* III. *Isotte*, mariée à *Antoine* de *Montseltri*; qui fut tué le jour de ses noces, en 1444. & *Marguerite*, alliée à *Galeot-Robert* Malateste, Prince d'Arimini.

XII. *Leonel* d'Est, quoique né illégitime, succéda à son père, en vertu du testament de celui-ci. Il rechercha pour s'appuyer l'amitié d'*Alfonse* Roi d'Arragon, & de Naples, & étant veuf de *Marguerite* de Gonzague, fille de *François*, Marquis de Mantouë, morte en 1440. il épousa en 1444. *Marie*, fille de ce Roi, auquel il envoya les deux fils légitimes de son père, sous prétexte d'être élevez près du jeune *Ferdinand* son fils. Il aima la paix, & chercha à l'établir dans ses Etats, & à la maintenir dans l'Italie: enfin il mourut en 1450. le 1. Octobre laissant un fils *Nicolas*, auquel les Ferrarois firent trancher la tête le 2. Septembre 1476. & une fille *Isabelle*, mariée à *Nicolas* Pic de la Scala.

XII. *Borso*, frère du précédent, illégitime comme lui, lui succéda. Ce fut un homme sage, vaillant, généreux, amateur des belles Lettres, & qui fut nommé justement l'Orateur de sa patrie. Il reçut magnifiquement en 1461. l'Empereur *Ferdéric* III. qui en reconnaissance, le fit l'année suivante Duc de Modène & de Regio, & Comte de Rovigo; & lui donna le pouvoir de joindre à ses armes l'aigle de l'Empire. Le Pape Paul II. qui le créa Duc de Ferrare, en 1470. lui permit aussi de porter dans ses armes les clefs de Saint Pierre. Il mourut le 20. Août 1471. sans avoir voulu se marier, pour ne point faire de tort aux fils légitimes de son père.

XII. *Hercule* d'Est, Duc de Ferrare, de Modène & de Regio, né en 1433. du légitime mariage de *Nicolas* III. succéda à *Borso*. Il fut pendant quelque tems Général des armées des Vénitiens & des Florentins. *Nicolas* son neveu, fils de *Leonel*, se révolta contre lui; mais les Ferrarois l'ayant surpris, lui firent couper le col à l'insçu de leur Duc. *Hercule* eut par la suite quelques affaires avec le Pape Sixte IV. & avec les Vénitiens dont il se tira par sa conduite & par son adresse. Il mourut au commencement de l'année 1505. laissant d'*E-léonore* d'Aragon, fille de *Ferdinand*, Roi de Naples qu'il avoit épousée en 1473. *Alfonse* qui fut; *Ferdinand*, qui conspira contre la vie du Duc son frère, & contre celle du Cardinal *Hippolyte*, & qui mourut en prison le 22. Février 1540. *Hippolyte*, Cardinal, mentionné dans un article particulier; *Beatrix*, mariée à *Louis* Sforce, Duc de Milan, morte le 2. Janvier 1479. *Isabelle*, épouse de *François* de Gonzague, Marquis de Mantouë. Il laissa aussi un bâtard *Jule*, qui étant complice de la conjuration de son frère *Ferdinand*, fut mis en prison l'an 1506. délivré en 1558. & mourut en 1561. & une bâtarde *Lucerne*, mariée à *Annibal* Bentivoglio, Prince de Bologne.

XIII. *Alfonse* d'Est I. du nom, Duc de Ferrare, de Modène, & de Regio, Marquis d'Est, Prince de Carpi, & Comte de Rovigo, né le 21. Juillet 1476. mourut le 31. Octobre 1534. Voyez *ALFONSE*. Il avoit épousé, 1. en 1491. *Anne* Sforce, fille de *Galeas-Marie*, Duc de Milan. 2. En 1501. *Lucrece* Borgia, fille du Pape *Alexandre* VI. & veuve d'*Alfonse* d'Aragon, Duc de Bisceglia, morte en 1520. & peu avant sa mort il épousa *Laura* Eustochia, qu'il avoit entretenue long-tems, & qui étoit fille d'un ouvrier de Ferrare: elle mourut en 1573. Du 2. lit, il eut *Hercule* II. qui fut; *Hippolyte*, dit le Cardinal de Ferrare; & *François*, Marquis de Massa, qui après avoir été Général de la cavalerie de l'Empereur Charles V. en Italie, mourut le 23. Février 1578. laissant de *Marie* de Cardone, fille d'*Antoine*, Marquis de Padula, *Marfise* d'Est, mariée 1. à *Alfonse* Marquis d'Est, 2. à *Alderam* Cibo, Marquis de Carrare, morte en 1608. & *Brademante*, épouse d'*Hercule* Comte de Bevilaqua. Les enfans d'*Alfonse* d'Est, & de *Laura* Eustochia furent *Alfonse*, tige des Ducs de Modène; *Alfonfin*, Marquis de Castellново; & *Léonore*, Religieuse.

XIV. *Hercule* d'Est II. du nom, Duc de Ferrare, de Modène & de Regio, né le 4. Avril 1508. fut Général de l'armée de l'Eglise sous le Pape Paul IV. & Lieutenant général de celle du Roi de France Henri II. contre Philippe II. Roi d'Espagne, l'an 1557. Il fit pourtant sa paix peu après avec l'Espagne; & après s'être appliqué à fortifier Modène, Regio, Carpi & Berfelle; & à embellir son palais & ses jardins de Ferrare, il mourut le 3. Octobre 1558. Il avoit épousé le 30. Juillet 1527. *Renée* de France, fille du Roi Louis XII. morte à Montargis, le 12. Juin 1575. après avoir favorisé en tout les Religionnaires, dont il eut *Alfonse* qui fut; *Louis*, Cardinal, mentionné dans un article séparé; *Anne*, née le 16. Novembre 1531. mariée 1. à *François* de Lorraine, Duc de Guise; 2. à *Jaques* de Savoie, Duc de Nemours, morte le 7. Mai 1607. *Lucrece* née en 1534. mariée en 1570. à *François-Marie* de

de la Rouere, Duc d'Urbino, morte en 1598. & *Léonore*, morte sans alliance.

XV. *Alfonse* d'Est II. du nom, Duc de Ferrare, de Modène & de Regio, Prince de Carpi, né le 19. Janvier 1533. mourut le 27. Octobre 1597. Voyez ALFONSE. Il n'eut point d'enfants de ses trois femmes, qui furent, *Lucrece* de Medicis fille de *Cosme*, grand Duc de Toscane; *Barbe* d'Autriche, fille de *Ferdinand* I. Empereur; & *Marguerite* de Gonzague, fille de *Guillaume*, Marquis de Mantouë. Il fit tout son possible, se voyant sans postérité, pour faire passer le Duché de Ferrare à son cousin *César* d'Est; mais la Cour de Rome n'y voulut jamais consentir. Il disposa seulement en sa faveur des Duchez de Modène & de Regio, de la Principauté de Carpi, & des autres terres relevantes de l'Empire, & ce du consentement de l'Empereur.

DUCS DE MODENE ET DE REGIO,
de la maison d'Est.

XIV. *Alfonse* d'Est, fils d'*Alfonse* I. Duc de Ferrare, & de *Laura* Eustochia sa troisième femme, fut la tige des Ducs de Modène, il mourut en 1582. ayant eu de *Julie* de la Rouere, fille de *François-Marie*, Duc d'Urbino, qu'il avoit épousée en 1549. & qui mourut le 4. Avril 1563. *Alfonse*, Marquis d'Est, mort en 1578. sans enfans de *Marfise* d'Est sa nièce, fille de *François*, Marquis de Massa; *César* qui suit; *Alexandre*, créé Cardinal le 3. Mars 1598. fait depuis Evêque de Regio, mort le 22. Mai 1624. *Léonore*, mariée à *Charles* Gesualdo, Prince de Venosa au Royaume de Naples; & *Hippolyte*, alliée en 1594. à *François* Pic, Prince de la Mirandole.

XV. *César* d'Est, de Modène & de Regio, Prince de Carpi, naquit au mois d'Octobre 1562. Son cousin, dernier Duc de Ferrare, l'instaura son héritier; mais le Pape Clément VIII. n'ayant point voulu lui accorder l'investiture du Duché de Ferrare, il se prépara à s'en mettre en possession par les armes; ce qui obligea le Pape à l'excommunier. Les troupes du Saint Siège furent maltraitées au premier choc; mais César voyant que pas un des Princes d'Italie ne se mettoit en devoir de l'assister, & que les Ferrarois n'avoient plus la même affection pour lui, il fit son accommodement avec le Pape le 28. Janvier 1598. On le laissa maître de Modène & de Regio: il obtint à Rome le même rang & les mêmes prérogatives dont les Ducs de Ferrare avoient été en possession: le Saint Siège prit ses Etats à perpétuité sous sa protection, & le Pape donna un chapeau de Cardinal à son frère *Alexandre*. Il mourut en 1628. ayant eu de *Virginie* de Medicis, fille de *Cosme*, grand Duc de Toscane, qu'il épousa en 1586. & qu'il perdit en 1615. *Alfonse* III. qui lui succéda; *Louis*, Marquis de Montecchio & de Scandiano, Général des troupes de la République de Venise, né en 1593. mort en 1664. laissant une fille *Hippolyte* d'Est, épouse de *Borso* son oncle; *Hippolyte*, Chevalier de Malthe, & Commandeur, né en 1599. mort en 1643. *Nicolas* Marquis d'Est, né en 1601. mort en 1640. sans postérité de *Sueve* d'Avalos, des Princes de Montefarcho, veuve de *Jules-César* de Capouë, Prince de la Concha, *Borso*, tige de la branche de Scandiano; *Forest* Marquis d'Est, né en 1606. mort en 1640. *Julie* née en 1590. morte en 1645. *Laure*, née en 1594. mariée à *Alexandre* Pic, Duc de la Mirandole, morte en 1630. & *Angele Catherine*, Religieuse à San Geminiano de Modène, morte en 1618. âgée de 23. ans.

XVI. *Alfonse* d'Est III. Duc de Modène, & de Regio, né en 1591. épousa en 1608. *Isabelle*, fille de *Charles-Emanuel*, Duc de Savoie, & l'ayant perdu en 1626. il se fit Capucin à Munich en la même année, prit le nom de *Frère Jean-Baptiste*, & mourut dans le Couvent de Castelnuovo de Gratiniana le 23. May 1644. Voyez ALFONSE. Il avoit eu de son épouse, *César*, né en 1609. mort en 1613. *François* qui suit; *Obizzo*, né en 1611. mort Evêque de Modène en 1644. *César*, né en 1614. mort en 1677. *Alexandre*, né & mort en 1615. *Charles-Alexandre*, né en 1616. mort en 1679. *Renauld*, né en 1618. fait Cardinal en 1641. Evêque de Modène en 1651. Le Roi de France lui donna ensuite l'Evêché de Montpellier, & la protection des affaires de sa couronne à Rome: il y signala son zèle dans l'affaire des Cordes sous le Pape Alexandre VII. & dans le traité de Pise, le Roi eut soin des intérêts de la maison d'Est: il mourut Evêque de Palestrine, le 30. Septembre 1672. nous avons des mémoires de sa vie; *Philibert*, né en 1623. mort en 1645. *Boniface*, né & mort en 1624. *Gatherine*, née en 1612. morte Religieuse en Espagne, l'an 1635. *Marguerite*, née en 1619. mariée en 1647. à *Ferdinand* de Gonzague III. Duc de Guastalle, morte en 1692. deux filles mortes au berceau; & *Anne Beatrix*, née en 1626. mariée en 1656. à *Alexandre* Pic II. du nom, Duc de la Mirandole.

XVII. *François* d'Est, Duc de Modène & de Regio, &c. né le 5. Septembre 1610. succéda aux Etats de son père, lorsqu'il se fit Capucin, & les gouverna avec beaucoup de sagesse dans des tems assez facheux. Il se fit tirer de l'Empereur Ferdinand II. en 1638. l'investiture de la Principauté de Correggio, après la déroute des affaires de Jean Syrus, Prince de Correggio & du S. Empire, maltraité de l'Empereur, pour avoir fait contrefaire l'monnoie de l'Empire. Il reçut aussi de grands honneurs du Roi d'Espagne, & fut Général des Princes confédérés d'Italie, en faveur du Duc de Parme contre le Pape, en 1643. Depuis ayant embrassé le parti de France, il fut Général des armées du Roi en Italie l'an 1647. battit les Espagnols dans le Crémonois en 1648. mais l'année suivante ayant levé le siège de Cremona,

il fit sa paix avec l'Espagne, & demanda même en mariage la fille de Dom Louis de Haro, premier Ministre du Roi Philippe IV. mais les Barberins l'ayant ramené au parti de France rompirent cette alliance, & lui firent reprendre le commandement des armées de France, à la tête desquelles il assiégea Pavie, en 1655. mais inutilement: l'année suivante il fut plus heureux devant Valence, qu'il prit, & Mortare le 25. Août 1658. il mourut le 13. Octobre suivant. Il avoit épousé 1. en 1630. *Marie* Farnèse, fille de *Rainuce*, Duc de Parme, morte en 1646. 2. en 1648. *Victoire* Farnèse, sœur de sa première femme, morte l'année suivante. 3. en 1654. *Lucrece* Barberin, fille de *Thadée*, Prince de Palestrine, & d'*Anne* Colonne, morte le 24. Août 1699. Du 1. lit, il eut *Alfonse* qui suit; *Almeric*, né en 1641. le Cardinal Mazarin le destinoit pour sa nièce Hortense Mancini, qu'il vouloit instituer son héritière; mais ce jeune Prince mourut dans l'Isle de Paros, le 5. Juillet 1660. en conduisant du secours à Candie; *Isabelle*, née en 1635. mariée en 1664. à *Rainuce* Farnèse, Duc de Parme, morte le 12. Août 1666. *Léonore*, née en 1643. Carmélite à Modène, *Marie*, née en 1644. mariée en 1668. au Duc de Parme son beau-frère, morte en Août 1684. & trois autres enfans morts au berceau. Du 2. lit, il eut *Victoire*, née en 1649. morte en 1656. Du 3. *Renauld*, mentionné après son neveu.

XVIII. *Alfonse* d'Est IV. Duc de Modène, &c. naquit le 13. Février 1634. Dès qu'il eut succédé à son père, il fit sa paix avec l'Espagne, du consentement de la France. Il en jouit peu, sa santé infirmé, & la goutte lui ayant fait perdre la vie le 16. Juillet 1662. Son père l'avoit amené en France l'an 1655. pour y épouser *Laure* Martinozzi, fille de *Jérôme* Martinozzi, & de *Marguerite*, sœur du Cardinal Mazarin, morte le 19. Juillet 1687. il en eut *François* qui suit; & *Marie-Beatrix*, née en 1658. mariée le 30. Septembre 1673. à *Jaques*, Duc d'York, depuis Roi d'Angleterre, morte le 7. Mai 1718.

XIX. *François* d'Est II. du nom, Duc de Modène, &c. né le 6. Mars 1660. succéda à son père sous la Régence de sa mère & de son grand oncle, le Cardinal d'Est, & mourut le 6. Septembre 1694. sans enfans de sa cousine germaine, *Marguerite-Marie*. *Françoise* Farnèse, fille de *Rainuce* II. Duc de Parme, qu'il avoit épousée le 14. Juillet 1691. morte en Juin 1718.

XVIII. *Renauld* d'Est, Duc de Modène & de Regio, Prince de Carpi & de Correggio, fils du troisième lit du Duc *François* I. naquit en 1655. & fut fait Cardinal en 1686. mais après la mort de son neveu, il remit son chapeau dans le Consistoire du 29. Mars 1695. & épousa le 18. Novembre de la même année *Charlotte-Félicité*, fille aînée de *Jean-Frédéric* de Brunswick, Duc d'Hanover, & de *Bénédict-Philippe*, Princesse Palatine, morte en couches le 26. Septembre 1710. elle étoit sœur aînée de la Reine des Romains, depuis Impératrice, & fit prendre à son mari le parti de la maison d'Autriche dans la guerre d'Italie. Il lui en couta ses Etats, dont les armées de France & d'Espagne s'emparèrent, & fut obligé de se retirer à Rome; mais il recouvra son Duché par la retraite des François & l'an 1708. l'Empereur son beau-frère, lui donna le gouvernement du Duché de Milan, & en 1710. l'investiture de la Principauté de la Mirandole, que sa Majesté impériale avoit confisquée sur le Prince de ce nom. Il a eu pour enfans, *François-Marie* qui suit; *Jean-Frédéric* né le 1. Septembre 1700. Colonel d'un Régiment de cuirassiers de l'Empereur en Mai 1723. *Bénédict-Ernestine*, née le 18. Août 1697. & *Amelie-Josèphe*, née le 28. Juillet 1699.

XIX. *François-Marie* d'Est, Prince héréditaire de Modène, né le 2. Juillet 1698. a épousé par Procureur à Paris le 12. Février 1720. *Charlotte-Aglæe* d'Orléans, fille de *Philippe*, petit-fils de France, Duc d'Orléans; & de *Marie-Françoise* de Bourbon légitimée de France, dont il a N. Prince de Modène, né le 18. Novembre 1723.

MARQUIS DE SCANDIANO
Et de Montecchio, de la maison d'Est.

XVI. *Borso* d'Est, l'un des fils de *César*, Duc de Modène, naquit en 1605. se signala dans les guerres d'Allemagne, de Piedmont, & du Montferrat, & fut Général de la cavalerie Milannoise: ce fut à sa prudence que le Marquis de Leganes, Gouverneur du Milanès, dut son salut & celui de l'armée Espagnole, lorsque les François le forcèrent de lever le siège de Casal en 1640. il suivit le parti de la France avec le Duc son frère, & mourut en Janvier 1657. après la levée du siège d'Alexandrie. Il avoit épousé sa nièce *Hippolyte* d'Est, fille de *Louis*, Marquis de Montecchio & de Scandiano, dont il eut *Louis*, Marquis de Scandiano, né en 1648. mort en Juin 1698. *Forest*, Marquis de Scandiano, né en 1652. Le Duc de Modène lui résigna les bénéfices dont il étoit pourvu; *César-Ignace*, Marquis de Montecchio & de Bossolo, Général de la cavalerie de la République de Venise, né en 1653. mort en 1673. *Angele-Catherine*, née en 1656. mariée en 1684. à *Emanuel-Philibert* de Savoie, Prince de Carignan, morte en Juillet, 1722. en sa 66. année, & trois enfans morts au berceau.

MARQUIS DE SAINT MARTIN
Et de Borgomanero, de la maison d'Est.

XII. *Sigismond* d'Est, fils de *Nicolas* III. Marquis de Ferrare, fut Seigneur de Saint Martin, de Campogninane, de Castellano, & de Cassano: il épousa *Pizzacara*, noble Ferraroise, dont il eut *Hercule* qui suit; & *Lucrece* d'Est, femme d'*Alberic* de Malestine, Marquis de Massa & de Carrare.

XIII. *Hercule d'Est*, Marquis de Saint Martin, &c. épousa en 1491. *Angèle Sforce*, dont il eut un fils qui suit.

XIV. *Sigismond d'Est II.* du nom, Marquis de Saint Martin, Seigneur de Castellano, &c. reçut de l'Empereur Charles V. Borgomanero & Porlezza, que ce Prince avoit confisqué sur la maison de Trivulce, qui venoit de s'attacher à la France; il le dédommagea par là de ses Châteaux de Saint Martin, de Castellano, que le Duc de Ferrare avoit ruinés. Il fut Gouverneur de Pavie, & Viceroy de Sicile, & mourut en 1517. laissant de *Justine Trivulce*, fille du Comte *Paul Camille*, *Philippe*, qui suit; *Sigismonde*, mariée à *Paul Sfondrate*; *Barbe*, épouse de *François Comte de Trivulce*; *Renée & Sigismonde*, Religieuses.

XV. *Philippe d'Est*, Marquis de Saint Martin, de Borgomanero & de Porlezza, fut Général de la cavalerie de Savoye, & Lieutenant Général des Etats du Duc, tant deçà que delà les monts; il fut aussi Chevalier de l'Annonciade, & mourut en 1592. Il avoit épousé *Marie*, de Savoye, fille naturelle du Duc *Emanuel-Philibert*, morte en 1580. ayant eu *Charles-Philibert*, Marquis de Saint Martin, de Borgomanero, & de Lanzo, Prince du Saint-Empire, Général de la cavalerie de Savoye, Chevalier de l'Annonciade en 1602. Il fut aussi Capitaine Général des gens d'armes dans le Milanais pour le Roi d'Espagne, qui le fit Chevalier de la Toison d'or & de son Conseil secret, né en 1571. mort en 1652. sans enfans de ses deux femmes *Louise* de Cardenas, fille de *Bernardin*, Seigneur de Colmenar, veuve du Comte d'Aguilas, & *Livie Marini*, fille de *Jean-Jérôme*, Marquis de Marini; *Sigismond*, qui a continué la postérité; *Alfonse*, Commandeur dans l'Ordre de Malthe, né en 1579. mort en 1623. & *Beatrix*, épouse de *Ferdinand Bentivoglio*.

XVI. *Sigismond d'Est III.* du nom, Marquis de Saint Martin, Borgomanero, de Porlezza, & de Lanzo, Prince du Saint-Empire, né en 1577. s'attacha au Duc de Savoye, qui le fit Chef de la Noblesse, Général de la cavalerie, son Lieutenant Général en Savoye, Grand-Croix & Grand Amiral de l'Ordre de SS. Maurice & Lazare, & Chevalier de l'Annonciade en 1609. Il mourut en 1627. ayant eu de *Françoise d'Hôtel*, *Philippe-François*, qui suit; *Charles Emanuel*, mentionné ci-après; & *Christine*, Religieuse à Milan.

XVII. *Philippe-François d'Est*, Marquis de Saint Martin & de Lanzo, &c. né en 1621. mourut en 1651. ayant épousé en 1645. *Marguerite de Savoye*, fille naturelle du Duc *Charles-Emanuel II.* Il en eut *Sigismond-François*, qui suit; & *Charles-Philibert*, dont il est parlé ci-après.

XVIII. *Sigismond-François d'Est*, Marquis de Saint Martin & de Lanzo, Prince du Saint-Empire, né en 1647. a épousé *Thérèse-Marie* de Grimaldi, sœur de *Louis*, Prince de Monaco, dont il a *François-Philippe d'Est*, né en 1675. *Charles-Philibert*, né en 1679. *Matilde*, née en 1673. mariée en 1695. à *Camille de Gonzague II.* du nom, Comte de Novellare, *Marie*, Religieuse à Saint Paul de Milan, née en 1680. *Aurèle*, née en 1683. & deux garçons morts au berceau.

Autres Seigneurs sortis de cette branche.

XVIII. *Charles-Philibert d'Est*, Marquis de Droneto, Comte d'Ormée, &c. second fils de *Philippe-François*, Marquis de Saint Martin, né en 1649. est grand Maréchal de Savoye, & Chambellan du Duc, Gouverneur de Turin, & a épousé *Thérèse* de Maroles, dont il a *Gabriel d'Est*, Marquis d'Ormée; *Marie-Delphine*, Religieuse à Saint Paul de Milan, & *Christine*, mariée en 1688. à *N. . . Doria*, Marquis de Cirié.

XVII. *Charles-Emanuel d'Est*, second fils de *Sigismond III.* né en 1622. fut Marquis de Borgomanero, Porlezza, & de Sainte Chrittine, Chevalier de la Toison d'or, Grand d'Espagne, Conseiller d'Etat, & Ambassadeur de sa Majesté catholique à la Cour de l'Empereur. & mourut le 24. Octobre 1695. laissant un fils unique de *Paule Marliana* son épouse.

XVIII. *Charles-Philibert d'Est*, Marquis de Porlezza & de Borgomanero, Grand d'Espagne, né en 1646. n'a point d'enfans de *Bibiane de Gonzague*, fille de *Ferdinand*, Prince de Castiglione, qu'il épousa en 1671.

Les armes de la maison d'Est sont écartelées au 1. & 4. de l'Empire, au 2. & 3. de France, à la bordure endentée d'or & de gueules, qui est Ferrare, cet écartel séparé par un pal du *Gonzalonnier de l'Eglise*, & sur le tout un écusson d'azur, à un aigle d'argent, couronné, beccqué & membré d'or qui est d'Est. * *Jean-Baptiste Pigna. Hist. de la maison d'Est.* Wolfgangus Lazius, de *migrat. Gent. François Sanfovin, lib. 2. chron. & orig. delle Case illust. d'Ital.* Léandre Alberti, *descr. Ital.* Bertius, *liv. 2. rer. German.* Dogliani, *Compend. hist.* Alphonfus Lofchius, *in compend. hist.* Riccioli, *Chron. reform.* Sabellic. Corio Gaspard. Sardo. Imhof, *Hist. Géral. Italiae* &c.

EST; (Hippolyte d') Cardinal, Archevêque de Strigonie, de Capoue, de Milan, de Narbonne, &c. fils d'*Hercule d'Est I.* de ce nom, Duc de Ferrare, & d'*Éléonore* d'Aragon, témoigna dès son jeune âge, une grande inclination pour la piété. Jean Cardinal d'Aragon remit l'Archevêché de Strigonie, à Hippolyte son neveu, qui n'étoit encore que dans la huit ou neuvième année de son âge. Il alla quelque tems après en Hongrie, où le Roi Mathias & la Reine Béatrix sa tante le reçurent très-bien, & il s'arrêta sept ou huit ans dans cet Etat, où il fut élevé dans les sciences divines & humaines, & où il rendit de grands services à la Reine devenue veuve. Depuis en 1493. il vint à Rome recevoir le chapeau de Cardinal, que le Pape Alexandre VI. lui donna. Quelque tems après il retourna en Hongrie, & revint en Italie; il se joignit à Ludovic Sforce son beau-frère, pour l'assister de ses

conseils, dans la guerre qu'il devoit soutenir contre les François. Ceux-ci ayant eu tout l'avantage, le Cardinal se retira en Allemagne, d'où il revint pour se trouver au mariage d'Alfonse son frère, avec *Lucrece Borgia*, fille d'Alexandre VI. Dans la suite, il s'unit avec les François, & reçut du Roi Louis XII. des marques singulières d'estime & de bienveillance. Elle lui fut très-utile, lorsque les Vénitiens s'avisèrent d'assiéger Ferrare. Leur armée fut entièrement dé faite, & on leur enleva soixante drapeaux, que le Cardinal d'Est fit exposer dans l'Eglise cathédrale de Ferrare. On dit même qu'il publia un traité de cette défaite, qu'Arnoul le Feron attribua à Cælio Calcagnini. Ce Cardinal écrivit avec beaucoup de politesse, & savoit les Mathématiques, & témoigna toujours une grande inclination à faire plaisir aux gens de lettres. Pendant que le Pape Jules II. persécutoit la maison d'Est, avec sa violence ordinaire, le Cardinal ne sachant quel parti suivre, prit celui de faire un voyage en Hongrie, d'où il ne revint qu'après l'élection de Léon X. qui l'envoya complimenter le Roi François I. avec lequel il devoit avoir une conférence à Boulogne l'an 1516. Quelque-tems après, le Cardinal d'Est fut envoyé en Pologne, pour s'y trouver au mariage de Bonne Sforce, sa cousine, avec le Roi Sigismond. En revenant, il passa par la Hongrie, & étant de retour à Ferrare, il y mourut le 3. Septembre de l'an 1520. Les Historiens lui reprochent pourtant d'avoir fait arracher les yeux à Jules son frère naturel, qui lui enleva l'affection d'une Dame qu'il aimoit. * *Guichardin, Hist. lib. 3. 4. 8. & seq.* Paul Jove. Victorel. Ciaconius. Auberi. Sainte Marthe. Sardo, *en sa vie*, &c.

EST, (Hippolyte d') dit le Cardinal de Ferrare, Archevêque de Milan, d'Auch, d'Arles, & de Lyon, Evêque d'Autun, Abbé de Flavigni, &c. étoit fils d'*Alfonse I.* Duc de Ferrare, & de *Lucrece Borgia*. Il naquit le 24. d'Août de l'an 1509. & fut élevé avec grand soin auprès du Duc son père, qui le donna lui-même la peine de l'instruire dans les secrets du gouvernement & de la politique. Ensuite il vint en France; & le Roi François I. qui l'estimoit beaucoup, le nomma Conseiller d'Etat, lui donna de grands biens, & lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul III. lui accorda le 5. Mars 1538. Il fut aussi en grande considération sous le règne d'Henri II. qui commanda aux Ambassadeurs & aux Généraux des troupes qu'il avoit en Italie, de ne rien entreprendre sans l'avis de ce Cardinal. Il fut envoyé Légat en France par Pie IV. se trouva au Colloque de Poissy, & depuis mourut à Rome, sous le Pontificat de Grégoire XIII. le 2. Décembre de l'année 1572. qui étoit la 61. de son âge. Son corps fut enterré à Tivoli, où il avoit fait bâtir un magnifique palais. Antoine Muret prononça l'oraison funèbre du Cardinal de Ferrare, qui avoit été son protecteur; car comme il aimoit les bonnes lettres, il se faisoit un plaisir d'acquiescer l'estime des Sçavans, en leur faisant du bien, & entr'autres au même Muret, à Paul Manuce, à d'Ossat, & à d'autres. * *Consultez Petramellarius. Victorel. Garimbert. Muret. Auberi. Ciaconius. les Mémoires de Castelnau. Sainte-Marthe, &c.*

EST, (Louis d') Cardinal de Ferrare, Archevêque d'Auch, étoit fils d'*Hercule II.* Duc de Ferrare, & de *Renée* de France, fille du Roi Louis XII. Il naquit le 25. Décembre 1538. & dès son enfance parut si sage & si modeste, que le Pape Paul III. le fit à dix ans Coadjuteur de l'Evêché de Ferrare. Henri II. le nomma à l'Archevêché d'Auch, & Paul IV. l'éleva au Cardinalat en 1561. On l'employa en diverses affaires, qu'il négocia avec beaucoup de prudence & de bonheur. Il vint deux fois Légat en France, sous le règne de Charles IX. & de Henri III. se trouva aux Etats de Blois en 1578. & fut protecteur des affaires de France en Cour de Rome, où il s'acquies beaucoup d'estime. De Thou le nomme le *trésor des pauvres*; & l'*ornement du sacré Collège*. Le Roi Henri III. le nomma Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, lors de l'institution. Ce Cardinal mourut à Rome le 30. Décembre 1586. & ordonna que son cœur fut porté en France, pour être déposé dans l'Eglise d'Auch; qu'on ensevelit ses entrailles dans celle de Saint Louis de Rome; & que son corps fut mis dans celle de Saint François de Tivoli. Guillaume le Blanc, Evêque de Vence, fit son éloge en vers.

ESTAING; cherchez ESTEING.

ESTAIREs, ou STEGERS, petite ville avec un Château, mais sans murailles. Elle est dans la Flandre, sur la Lis, environ à deux lieues au dessus d'Armentieres. * *Maty, Dict.*

ESTAMPES, en latin *Stampa*, ou *Stampa*, ville de France, est mise par quelques Géographes dans la Beauce; & par les autres dans le pays de Hurepois. Elle est située sur la rivière d'Ivette, entre Paris & Orléans, dans un pays assez fertile. Il y a Bailliage, Maréchaussée, Prévôté, Election, & grenier à sel, deux Collégiales de fondation royale, l'une sous le titre de Notre-Dame, où sont deux dignités, sçavoir un Chantre & un Chescier, (c'est le Curé) dix Chanoines, & vingt-un Chapelains. Estampes renferme cinq Paroisses, des Cordeliers, des Capucins, des Trinitaires ou Mathurins, des Cordeliers, des Capucins, des Barnabites, des filles de la Congrégation de Notre-Dame, & des Religieuses hospitalières, qui ont soin d'un hôpital considérable pour son revenu. Le Roi Robert jeta les premiers fondemens du Château d'Estampes, qui fut détruit à la réquisition des habitans, au commencement du règne de Henri IV. Le Prince de Condé y mit en garnison en 1562. une partie des Reîtres que d'Andelot avoit amenés d'Allemagne. Pendant six semaines qu'ils y restèrent, ils y exercèrent des cruautés inouïes contre les habitans, mais particulièrement contre les Ecclésiastiques. Cette ville est de l'ancien domaine de la couronne. Le Roi Charles IV. l'érigea

en Comté en faveur de Charles d'Evreux son cousin. Auparavant elle étoit Baronie; ainsi qu'il se voit dans les lettres de son érection en Comté, qui sont du mois de Septembre 1327. Lorsqu'elle revint à Charles VII. il la donna à Richard de Bretagne, & depuis qu'elle eut été réunie au domaine de la couronne, Louis XI. la donna en fief, sans y rien retenir que la foi & hommage à Jean de Foix. Les lettres de donation sont de l'an 1498. au mois d'Avril. Gaston de Foix, fils de Jean, ayant été tué devant Ravenna, Anne de Bretagne, femme de Louis, devint Comtesse d'Estampes, par la donation que lui en fit le Roi son mari en l'an 1513. au mois de Juin. Après la mort de cette Princesse, qui arriva l'année suivante, le Comté d'Estampes passa à Madame Claude de France, sa fille aînée, qui depuis fut mariée à François I. pour lors Duc de Valois. Cette bonne Princesse étant morte, le Roi donna en 1526. à Jean de la Barre, premier Gentilhomme de sa chambre, la jouissance du Comté d'Estampes, sa vie durant. Après la mort de Jean, le Roi érigea Estampes en Duché pour Jean de Brosse de Bretagne, & Anne de Pisseleu son épouse qui étoit maîtresse de ce Prince. Son nom est assés connu dans notre histoire. Henri II. les dépouilla de ce Duché, en 1553. pour en revêtir Diane de Poitiers sa favorite, femme de Louis de Brezé, grand Sénéchal de Normandie. Charles IX. étant parvenu à la couronne, le rendit à Jean de Brosse au mois d'Avril 1562. Ce dernier mourut sans postérité, & Henri III. en 1576. gratifia du Duché d'Estampes, le Duc Jean Casimir pour en jouir sa vie durant; mais lorsqu'il y eut renoncé l'année suivante, le Roi le donna par engagement à la Duchesse de Montpensier, d'entre les mains de laquelle il le retira, pour le donner à Marguerite de Valois sa sœur, Reine de Navarre. Cette Princesse le donna quelques années après à Gabrielle d'Estrees, Duchesse de Beaufort, qui le laissa à César Duc de Vendôme, fils naturel du Roi Henri IV. Il y en a qui prétendent qu'Artus Gouffier, Grand-Maitre de France, a été Comte d'Estampes; mais l'acte de donation ne se trouve point. En tout cas ce Seigneur n'en a pas joui fort long-tems; car il mourut en 1518. Pendant les troubles de 1652. la ville, au grand regret des habitans toujours fidèles au Roi, fut livrée à l'armée des Princes, laquelle y fut aussi-tôt assiégée par l'armée du Roi Louis XIV. Ce Monarque après avoir resté devant Estampes six semaines entières, & fait plusieurs attaques, où il y eut beaucoup de monde de tué de part & d'autre, fut enfin obligé de lever le siège pour aller à la rencontre du Duc de Lorraine, qui venoit au secours des Princes, avec une armée de neuf à dix mille hommes.

CONCILES D'ESTAMPES.

La ville d'Estampes a été honorée de trois Conciles provinciaux, & d'un Concile national. On ne sçait point le sujet du premier Concile provincial, qui fut tenu l'an 1048. & convoqué par Gerduin, Archevêque de Sens. Voilà ce qu'on en lit dans la vie des Archevêques de Sens: *Gerduinus Synodum Stampis habuit anno 1047. in qua Imbertus Parisiensis, Isambertus Aurelianensis, Magnardus Trecentis, Hugo Nivernensis, Gilbertus Antissiodorensis, & Galtberius Meldensis adfuerunt, Rege Henrico presente.* Le second fut assemblé par Richer, Archevêque de Sens, en 1092. au sujet de l'ordination d'Yves de Chartres, faite par Urbain II. Cet Archevêque prétendant qu'Yves de Chartres s'étoit rendu criminel de lèse-Majesté, pour s'être fait ordonner hors du Royaume, sans permission, & ainsi qu'il devoit être déposé. Le troisième se tint en 1112. Daimbert, Archevêque de Sens y présida. On s'y plaignit de la mauvaise conduite de l'Evêque de Troies, sur quoi il lui fut écrit par le Concile. Ensuite on procéda à la consécration d'un Evêque de Nevers; & enfin on fit plusieurs ordonnances pour la réformation des mœurs. Le Concile national tenu à Estampes l'an 1130. a été assemblé par les soins de Louis le Gros, pour sçavoir lequel des deux Papes Innocent II. & Anaclet II. qu'on appelloit Pierre de Léon, on devoit reconnoître. Saint Bernard, qui étoit l'ame de ce Concile, dit hautement qu'Innocent avoit été canoniquement élu, & que par conséquent on n'avoit pas pu valablement procéder à une autre élection. Tout le Concile se conforma au jugement de Saint Bernard, & Innocent fut reconnu pour vrai légitime successeur de Saint Pierre. Ce Pape vint exprès de Chartres à Estampes, pour donner aux Pères du Concile; & aux habitans d'Estampes, des marques de sa reconnaissance. Il y resta deux jours, & logea dans l'Abbaye de Mortigny, Ordre de Saint Benoît, dont l'Archevêque de Sens est le premier Supérieur. Louis le Jeune, avant son voyage en Orient, laissa de l'avis de son Parlement, tenu à Estampes, la Régence du Royaume à Raoul Comte de Vermandois, & à Suger, Abbé de Saint Denys. Dans la contestation entre Alexandre III. & le Cardinal Octavien, qui avoit pris le nom de Victor, le même Prince assembla en 1160. l'Eglise Gallicane à Estampes, pour sçavoir lequel il devoit reconnoître d'Alexandre, ou de Victor. Sur le jugement des Evêques, le Roi prit le parti d'Alexandre. * Saint Bernard. Gaguin. Mezeray. Fleureau, *Antiquités d'Estampes.* Bayle, *Dict. crit.* 4. édit.

ESTAMPES, noble & ancienne maison, originaire du Berri, s'est divisée en plusieurs branches, & s'est illustrée, par les grandes alliances qu'elle a prises, par les dignités éminentes qu'elle a possédées, & par les grands hommes qu'elle a donnés à l'Etat, à l'Eglise, & à l'Ordre de Malthe.

I. Robert d'Estampes I. du nom, Seigneur de Sallebris, & des Roches, d'Ardelou, & de la Fertineau, vivoit en 1404. & fut élevé auprès de Jean de France, Duc de Berri, qui l'honora de sa bienveillance, le fit son Conseiller, Garde de ses joyaux, & le nomma l'un des exécuteurs de son testament en 1416. Il épousa

Jaquette Rolland, dont il eut, 1. Jean d'Estampes, Evêque de Carcassonne, mort le 15. Janvier 1455. 2. Jean d'Estampes, Chanoine de Bourges, puis Evêque de Nevers, mort le 24. Décembre 1461. 3. Guillaume, Evêque de Montauban, en 1452. puis de Condom en 1455. 4. Robert, qui fut; Jean I. d'Estampes, Seigneur des Roches, tige de la branche des Seigneurs de la Ferté-Nabert, qui fut marié le 14. Février 1451. à Marie de Rochechouart, fille de Jean, Baron de Mortemar, & de Jeanne Torfay, dont il eut, 1. Claude, mariée, 1. à Jean de la Porte, Seigneur des deux Lyons; 2. à Jean Culon, Seigneur de Seury, Vicomte de Saint Georges; 2. Jeanne d'Estampes, mariée à François de Bresille, Seigneur de la Jallaye; 3. Jean d'Estampes, Seigneur des Roches, & de la Ferté-Nabert, marié en 1493. à Marguerite de Hufson, fille de Charles Comte de Tonnerre: ce dernier eut de cette alliance Gilberte, femme de Jean de Levis, Baron de Châteaumorand; Marguerite d'Estampes, mariée à Néflaire, Seigneur de Saint Néctaire; & Claude, qui prit alliance avec Anne Robertet, dont il n'eut qu'une fille nommée Louise, morte le 22. Juillet 1575. sans laisser d'enfans de François de Genouillac, dit de Gourdon, Seigneur d'Acier, ni de Jaques, Seigneur de Menou, qu'elle épousa successivement. Elle eut pour héritière Marguerite sa tante, femme de Néflaire, Seigneur de Saint Néctaire.

II. Robert d'Estampes II. de ce nom, Seigneur de Sallebris, de Valençay, de la Ferté-Imbaut, &c. Conseiller & Chambellan du Roi Charles VII. Maréchal & Sénéchal de Bourbonnois, épousa en 1438. Marguerite de Beauvillier, Dame de la Ferté-Nabert, suivit le Roi à la conquête de Normandie, & mourut vers l'an 1453. Ses enfans furent, 1. Jean d'Estampes, Protonotaire du Saint Siège, grand Archidiacre de Nevers, & Prieur de Saint Aignan. 2. Robert III. qui fut; 3. Michel, Seigneur de Valençay, &c. mort vers l'an 1500. sans postérité; Jeanne, mariée à Jean Herpin, Seigneur de Quindrai, Marie, femme de Jaques d'Aubigny, Seigneur de Nerveux; Alix, épouse de Robert Labbé, Seigneur d'Heronfart; & Jaquette d'Estampes, alliée à Antoine de Giverlay, Seigneur du Molinfrô.

III. Robert d'Estampes III. de ce nom, Maréchal & Sénéchal de Bourbonnois, épousa Louise Levrault, & mourut vers l'an 1487. laissant, 1. Jean d'Estampes, qui fut; Louis, qui a fait la branche des Marquis de Valençay, dont nous parlerons après celle des aînés; Robert, tige des Seigneurs d'Autri; & 4. Marguerite d'Estampes, que l'on croit avoir épousé Louis Odart, Seigneur de Verriere & de Curfay.

IV. Jean d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Imbaut, &c. fut marié trois fois, 1. en 1499. à Blanche de Sains, fille de Vallevan, Seigneur de Marigni, Bailli de Senlis; 2. à Marie du Lac, fille de Lancelot, Seigneur de Chemerolles; 3. à Marie de Presle, fille de Guerin, Seigneur des Bonfrères. Du premier lit, il eut, 1. Louis, Seigneur de la Ferté-Imbaut, qui fut; 2. Robert, qui a fait la branche des Seigneurs de la Mothe-les-Enordre; 3. Françoise, mariée, 1. à Edme Regnier, Seigneur de Guerchi; 2. à Jean l'Enfernat, Seigneur de Pruniers.

V. Louis d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Imbaut, &c. épousa, 1. le 23. Janvier 1525. Edme le Rotier, Dame de Ville-Fargeau; 2. Françoise de Boucard, fille de Pierre, Seigneur de Blancfort; il vivoit encore en 1552. il laissa du premier lit Claude, qui fut; 2. Claude, mariée à Charles du Pleffis, Seigneur de Perigny, Maître d'hôtel du Roi; 3. Marie, femme de Jean de Gauville, Seigneur de Javeroy.

VI. Claude d'Estampes, Capitaine des Gardes du corps de François de France, Duc d'Alençon, prit alliance le 8. Mai 1579. avec Jeanne de Hautemer, Dame de Mauny, fille de Guillaume, Seigneur de Fervaques, Maréchal de France, & de Renée Levêque de Marconay, dont il eut, 1. Jaques, qui fut; 2. Louis, Chevalier de Malthe; 3. Claude, femme de Michel du Faur, Seigneur de Pibrac; 4. Renée, mariée à Louis d'Anlezi, Seigneur de Chazelles; 5. Anne, morte jeune.

VII. Jaques d'Estampes, Marquis de la Ferté-Imbaut, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, épousa le 27. Mai 1610. Catherine-Blanche de Choiseul, première Dame d'honneur de Madame la Duchesse d'Orléans, fille aînée de Charles, Marquis de Prashin, Maréchal de France, & en eut, 1. François, qui fut; 2. Robert, Abbé de Boifgency, Comte & Chanoine de Saint Jean de Lyon; 3. Louis, Seigneur de Sallebrit, Maître de camp de cavalerie, tué en Lorraine, & trois filles Religieuses.

VIII. François d'Estampes, Marquis de Mauny, premier Ecuyer de Gaston de France, Duc d'Orléans, mourut en 1667. Il avoit épousé le 16. Mai 1641. Charlotte Brulart, fille de Pierre, Marquis de Sillery & de Puisieux, & de Charlotte d'Estampes-Valençay, morte en 1697. laissant, 1. Charles, qui fut; 2. François, dit le Comte d'Estampes, qui épousa Elisabeth de Châlon, fille de Rodrigue de Châlon, Chevalier Baron de Cretot, Secrétaire du cabinet du Roi; 3. Françoise-Charlotte d'Estampes, femme de Jean Touffain, Seigneur d'Heberville, morte; 4. N. d'Estampes, Chanoinesse de Remiremont, morte. François d'Estampes, Marquis de Mauny, entrant dans le Cabinet de Louis XIII. qui donnoit audience au Cardinal de Richelieu, le Roi lui demanda en bégayant; *Que que voulez vous, Mar Marquis de Mauny!* Ce Marquis qui bégaiot encore plus que le Roi, répondit; *Sire je je vi viens di di dire &c.* Le Roi croyant que de Mauny le contrefaisoit, le prit rudement par le bras, & le vouloit faire tuer par ses gardes. Mais le Cardinal apaisa le Roi en lui disant; *Sire V. M. ne sçait donc pas que Mauny est né bégue! de grace pardonnés lui un défaut dont il n'est pas même responsable à Dieu.* Le Roi honteux de sa promptitude, embrassa

brassa Mauny, & l'aime toujours depuis. * Amelot de la Houfflaie, Mémoires tom. 2.

IX. Charles d'Estampes, Marquis de Mauny, & de la Ferté-Imbaut, appelé le Marquis d'Estampes, fut Maître de Camp d'un Régiment de cavalerie, Chevalier d'honneur de Madame en 1681. puis Capitaine des gardes de Philippe de France, Duc d'Orléans; & exerça la même charge près de Philippe petit-fils de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1688. & mourut le 3. Décembre 1716. Il avoit épousé Marie du Regnier, fille de Louis, Seigneur de Droué, dont il a eu Roger, Marquis de Mauny, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, mort le 27. Décembre 1718. laissant postérité; Jean-Baptiste, Comte d'Estampes, Guidon des gendarmes d'Orléans, tué à la bataille d'Hochstet en 1704. après avoir combattu vaillamment, & eu trois chevaux tués sous lui. Charles-Philippe, Chevalier de Malthe, puis Comte d'Estampes, & Guidon des Gendarmes d'Orléans, après la mort de son frère, qui a épousé en Juin 1709. N. . . du Pleffis-Châtillon, fille de N. Comte de Nonant; Louise-Charlotte, épouse de Maximilien Comte de Fiennes, Lieutenant Général des armées du Roi; Marie-Françoise-Berthe, & Marie-Angelique-Eugénie, Religieuses.

BRANCHE D'ESTAMPES VALENÇAY.

IV. Louis d'Estampes, Seigneur de Valençay, Chevalier de l'Ordre du Roi, second fils de Robert, & de Louise Levrault, fut nommé par le Roi François I. en 1519. Bailli & Gouverneur de Blois. Il avoit épousé le 29. Novembre 1512. Marie Huraut, fille de Jaques, Seigneur de la Grange & de Chiverney, & laissa, 1. Jaques, qui suit; 2. Jean, Abbé de Barcelles; 3. Robinet, mort sans alliance, & trois filles Religieuses.

V. Jaques d'Estampes, Seigneur de Valençay, se trouva l'an 1560. aux Etats d'Orléans, comme Député de la noblesse du Berri. Il épousa Jeanne Bernard, fille & héritière de Jean Seigneur d'Estiau en Anjou, & en eut Jean, qui suit; outre deux autres fils, l'un noyé à Orléans en 1590. l'autre tué dans un combat, pendant les troubles de la Ligue en 1591. Magdeleine, mariée, 1. à Louis de Hallencourt, Seigneur de Dromenil; 2. à Robert de Belleforiere, Seigneur d'Olizy, Gouverneur de Bohain; & Renée d'Estampes, mariée en 1579. à René de Senicourt, Seigneur de Sesseval.

VI. Jean d'Estampes, Seigneur de Valençay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes du Roi, par brevet de l'an 1586. & Conseiller d'Etat en 1594. se signala par son courage & par sa prudence en diverses occasions. Il épousa le 10. Janvier 1594. Sara d'Haplincourt, &c. fille unique & héritière de Jean, Seigneur d'Haplincourt &c. & de Barbe d'Ognies, & mourut en 1620. Ses enfans furent, 1. Jaques, qui suit; 2. Leonor d'Estampes, Evêque de Chartres, puis Archevêque & Duc de Reims, Abbé de Bourgneil, de Saint Martin de Pontoise, &c. qui mourut à Paris le 8. Avril 1651. âgé de 63. ans; 3. Louis, Marquis d'Estiau, tué devant Maltrich, dans les troupes des Hollandois, en 1632. sans avoir été marié; 4. Achilles d'Estampes, Cardinal de Valençay, dont nous parlerons plus bas; 5. Jean d'Estampes, Conseiller au Parlement de Paris, Maître des requêtes, Président au grand Conseil, Conseiller ordinaire du Roi en son Conseil d'Etat & privé, qui fut Ambassadeur chez les Grisons, l'an 1637. puis en Hollande, & qui mourut le 4. Février 1671. âgé de 77. ans, laissant deux filles de Marie Gruet sa femme, fille de Guillaume, Seigneur de Morville. L'aînée, Marie d'Estampes, épousa, 1. Philippe de Bethune, Comte de Selles; 2. Jean-Baptiste-Gaston Goth, Marquis de Rouilhac, d'Espéron, morte le 13. Décembre 1697. La puînée, Anne-Elizabeth d'Estampes, fut mariée à Henri-Dominique de Valençay, son cousin; 6. Claude, Seigneur d'Estiau, Lieutenant Colonel du Régiment du Duc de Candale, tué au siège de Montauban; 7. Elizabeth, femme de Louis de la Châtre, Baron de la Maisonfort, Maréchal de France, morte à Coubert en Brie, le 14. Septembre 1654. âgée de 72. ans; 8. Charlotte, seconde femme de Pierre Brulart, Marquis de Sillery & de Puisieux, Secrétaire d'Etat, morte le 8. Septembre 1677. âgée de 80. ans; 9. Marguerite, femme de Michel de Beauclerc, Baron d'âcheres, Prévôt & Maître des cérémonies des Ordres du Roi.

VII. Jaques d'Estampes II. du nom, Marquis de Valençay, Seigneur d'Haplincourt, &c. Chevalier des Ordres du Roi en 1619. grand Maréchal des logis de la maison de sa Majesté, Lieutenant Colonel de la cavalerie-légère, puis Gouverneur de Montpellier & de Calais, mourut à Boulogne le 21. Novembre 1639. âgé de 60. ans. Il avoit épousé Louise, fille d'Oulard Blondes, dit de Joigny, Seigneur de Bellebrune; & il en eut, 1. Jean, dit le Baron de Bellebrune, Lieutenant Colonel de la cavalerie légère de France, qui fut tué au siège de Privas l'an 1629. & qui laissa deux filles de Catherine d'Elbene; Louise, Dame de Bellebrune, femme d'Antoine Gouffier, Marquis de Thoisy, & Charlotte d'Estampes, Abbesse d'Estival; 2. Dominique, Marquis de Valençay, qui suit; 3. Henri, Chevalier de Malthe, Grand-Croix & Bailli de son Ordre, grand Prieur de France, Abbé de Bourgneil, Ambassadeur pour le Roi à Rome, l'an 1652. dont nous parlerons plus bas; 4. Sara, morte jeune; 5. Charlotte, Religieuse à Faremonstier, puis Abbesse d'Estival; 6. Eleonor, femme de Charles de Monchy, Marquis d'Hoquin-court, Maréchal de France, morte le 27. Mars 1679. âgée de 72. ans.

VIII. Dominique d'Estampes, Marquis de Valençay, mort le 11. Mai 1691. avoit épousé Marguerite de Montmorency, fille aînée de François, Comte de Bouteville, & sœur de M. le Maré-

chal de Luxembourg, morte en Septembre 1684. dont il eut, 1. Henri-Dominique d'Estampes, qui suit; 2. Henri d'Estampes, qui a continué la postérité rapportée après celle de son frère aîné; 3. Hippolyte d'Estampes, Marquis de Bellebrune, mort en 1697. qui avoit épousé Anne Maslo du Bouffquet, veuve du Seigneur d'Aspremont, Capitaine au Régiment des gardes, Gouverneur des Salins; 4. Henri-Hubert, Marquis de Valençay, qui a épousé en Octobre 1715. N. Amelot, fille de Jean-Denys-Michel Amelot, Seigneur de Chaillou, Maître des requêtes, & de Philiberte Barillon; 5. Marie-Thérèse d'Estampes, mariée à Gaspard Comte de Chavagnac, Général des armées de l'Empereur; 6. Julie, épousa Pierre Gorge, Seigneur d'Antraigues, &c. mourut le 23. Décembre 1705. 7. Angelique-Isabel, qui fut Abbesse des Clerets, & Reformatrice de cette maison, en 1690. sur le pied de l'Abbaye de la Trape, morte le 23. Décembre 1707. & 8. Henriette, Religieuse à la visitation de Moulins.

IX. Henri-Dominique d'Estampes, Marquis de Valençay, épousa en 1671. sa cousine Anne-Elizabeth d'Estampes-Valençay, fille de Jean d'Estampes, Conseiller d'Etat. Il mourut en 1682. & elle en 1679. & laissa, 1. Jaques-Dominique d'Estampes, Marquis de Valençay & de Fiennes, mort sans alliance le 24. Février 1700. 2. François-Louis-Charles d'Estampes, Chevalier de Malthe, noyé sur la Générale de Malthe, au mois de Février 1700. la succession de cette branche a été recueillie par leur oncle, Henri, qui suit;

IX. Henri d'Estampes, Marquis de Valençay, & de Fiennes, Colonel d'un Régiment de dragons, connu sous le nom de Comte de Valençay, a épousé en Avril 1702. Angelique-Françoise de Raymond, fille de François de Raymond, Seigneur de Breviandes, & de Marguerite Rallu. * Blanchard, Hist. des Maîtres des requêtes. De Thou. Sainte-Marthe. Du Chêne. Godefroi. Le P. Anselme. La Thaumassiere, Hist. du Berri.

ESTAMPES, (Jean d') Trésorier de Saint Hilaire de Poitiers, Maître des requêtes de l'hôtel du Roi, puis Evêque de Carcassonne, fils de Robert d'Estampes I. du nom, fut Conseiller au Parlement de Paris. Après avoir été député par cette illustre Compagnie l'an 1439. vers le Pape Martin III. il fut Maître des requêtes de l'hôtel en 1440. & Général, ou Surintendant des finances du Royaume sous le Roi Charles VII. En 1445. il fut élevé à l'Evêché de Carcassonne, après Geoffroi de Pompadour, & mourut le 15. Janvier 1455. dans la ville de Nevers. Un autre Jean d'Estampes, son frère, étoit Evêque de cette dernière ville; & tous deux furent enterrez dans le même tombeau, qu'on voit encore dans la Cathédrale, avec leur épitaphe. * Sainte-Marthe, Gall. Christ. Blanchard, Hist. des Maîtres des requêtes. Gui Coquille, & Michel Cotignon, Hist. des Evêques de Nevers.

ESTAMPES, (Jaques d') dit le Maréchal de la Ferté-Imbaut, Marquis de la Ferté-Imbaut, & de Mauny, Seigneur de Sallebris, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, & Lieutenant général de l'Orléanois, du Vendômois & du Dunois, étoit fils de Claude d'Estampes, & de Jeanne de Hautemer, & au sortir de l'enfance, porta les armes pour le service du Roi. Après s'être trouvé l'an 1617. au siège de Soissons, & en 1620. au combat du pont de Cé, il suivit le Roi au voyage de Béarn, & servit dans toutes les guerres contre les Calvinistes, jusques après le siège de la Rochelle en 1628. & à celui de Privas en 1629. ensuite, il se distingua au combat de Veillane, au second secours de Casal en 1630. à la bataille d'Arvein en 1635. aux sièges de Landrecies, de Maubege, & de la Chapelle en 1637. au combat de Mouzon, & à la prise d'Ivoy l'an 1639. & commanda souvent dans ces occasions, comme seul Maréchal de camp. En 1641. le Roi l'envoya Ambassadeur en Angleterre, d'où il ne revint que deux ans après, qu'il fut fait Colonel des Ecois. On l'employa aux sièges de Grayes-lines, de Bourgbourg, de Mardick, de Linck, de Bergues, & au passage de la Colme en 1645. Depuis, il fut nommé Lieutenant Général, & servit en cette qualité aux sièges de Courtray, de Mardick, de Furnes, & de Dunkerque en 1646. au passage de l'Ecaut en 1649. & ailleurs. Enfin, il fut fait Maréchal de France le 5. Janvier 1651. & Chevalier des Ordres du Roi en 1662. Il mourut en son Château de Mauny, près de Rouen, le 20. Mai 1668. âgé de 78. ans.

ESTAMPES-VALENÇAY, (Achilles d') Grand-Croix de Malthe & Cardinal, naquit à Tours le 5. Juillet 1593. de Jean d'Estampes, Chevalier, Seigneur de Valençay, & de Sara d'Haplincourt, qui le firent recevoir Chevalier de minorité dans l'Ordre de Malthe, à l'âge de huit ans. Il parut dès son enfance brave, fier & hardi; ce qui détermina son père à l'envoyer de bonne heure à Malthe. Après avoir donné des preuves de son courage sur les galères de la Religion, il se trouva dans plusieurs occasions, en France, en Italie, dans les Pays-Bas, & au siège de Montauban, où il se signala avec ses quatre frères. Il obtint ensuite du Roi Louis XIII. une Compagnie dans son Régiment de cavalerie, servit au siège de la Rochelle, où il commanda en qualité de Vice-Amiral & après la réduction de cette ville, fut fait Maréchal de camp, & fut honoré du commandement des gardes de la Reine mère, Marie de Médicis. Depuis, il se distingua fort au combat du Pas de Suze en Piedmont; puis étant retourné à Malthe, il fut nommé Général des galères de la Religion; & fit des choses extraordinaires à la prise de l'Isle de Sainte Maure dans l'Archipel. Quelque tems après, sur les offres du Bailli de Valençay son neveu, qui étoit pour lors Ambassadeur à Rome, il fut invité par le Pape Ur-

bain VIII. de venir à Rome, pour servir l'Eglise dans l'affaire que sa Sainteté avoit avec le Duc de Parme. Il y fut très-bien reçu, fut nommé Général des armées du Saint Siège, sous le Cardinal Antoine Barberin; & en reconnaissance des services qu'il avoit rendus en cette heureuse expédition, il fut créé Cardinal du titre de Saint Adrien, le 14. Décembre 1643. Ce fut alors qu'il soutint hautement & avec sa vigueur ordinaire, les intérêts de la France, contre l'Amirante de Castille, Ambassadeur d'Espagne; qu'il obligea de rendre visite au Cardinal d'Est, Protecteur de France auprès de sa Sainteté. Le Cardinal de Valençay mourut le 7. Juillet 1646. âgé de 53. ans, & voulut être enterré dans l'Eglise des Carmes de la Victoire, sous un simple tombeau, & sans épitaphe. Il avoit l'esprit si entreprenant & le cœur si élevé, que les choses les plus difficiles ne lui coûtoient pas plus à faire qu'à dire: c'est ce que témoigne M. du Châtelet dans un de ses ouvrages, où il parle de lui en ces termes: *Le Cardinal de Valençay, qui dit tout, & qui fait tout bardiment.* * Bernier, *Hist. de Blois.*

ESTAMPES-VALENÇAY, (Henri d') grand-Prieur de France, fils de Jacques II. d'Estampes de Valençay, naquit en 1603. Après avoir été reçu Chevalier de minorité de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, il alla faire ses caravanes à Malthe dès l'âge de quinze ans. Il y donna des marques de sa valeur, en plusieurs rencontres, eut le commandement d'une galère de la Religion, & se signala à la prise de Sainte-Maure, dans l'Archipel, & de la Mahomete en Afrique. Le grand-Maitre de Laffaris l'envoya en qualité d'Ambassadeur de l'Ordre à Rome, & à Venise; & le Roi Louis XIII. le fit Commandant général de l'armée navale sous le Duc de Richelieu, pendant les guerres civiles qui troublèrent la France en 1652. Depuis Henri de Valençay fut nommé à l'Ambassade extraordinaire de Rome, où il demeura trois ans, avec un éclat digne de la grandeur du Maitre qui l'envoyoit. Le Pape fut si content de ses négociations, qu'il lui donna les Abbayes de Bourgueil & de Champagne. Le Commandeur de Valençay fut encore pourvu du grand Prieuré de Champagne, & en 1670. de celui de France, où il nomma pour son Lieutenant le Commandeur du Fresnoy, qui a été depuis grand Prieur de Champagne. Le grand Prieur de Valençay résida le reste de sa vie à Malthe; parce que les principaux de l'Ordre le destinoient à remplir la place du grand-Maitre Cotoner; mais il mourut avant lui, en Avril 1678. en sa 75. année. * *Mémoires du tems.*

ESTAMPES, (Anne de Pisseleu Duchesse d') maitresse de François I. donna de l'amour à ce Prince peu après qu'il fut sorti de prison. Elle étoit alors fille d'honneur de Madame la Régente, Louise de Savoie, mère du Roi, & s'appelloit Mademoiselle de Heilli: elle avoit suivi cette Princesse allant au devant du Roi son fils, jusques aux frontières d'Espagne. Le Roi dans la suite lui trouva un mari, qu'il fit Duc d'Estampes. Il s'appelloit Jean de Brosse, & étoit petit-fils d'un autre Jean de Brosse, Maréchal de France, qui descendoit de mâle en mâle des anciens Vicomtes de Limoges. Le mariage n'empêcha point qu'elle ne retint son premier poste auprès du Roi: sa faveur monta au plus haut point, & dura autant que ce Prince. Elle s'en servit pour enrichir toute sa famille: à sa recommandation Antoine Sanguin son oncle devint Abbé de Fleury, Evêque d'Orléans, Cardinal, puis Archevêque de Toulouse. Elle donna à Charles son second frère l'Abbaye de Bourgueil & l'Evêché de Condom; François son troisième frère fut Abbé de S. Corneille de Compiègne, & Evêque d'Amiens; & le quatrième, nommé Guillaume, fut pourvu de l'Evêché de Pamiers. Deux de ses sœurs furent encore Abbes, l'une de Maubuisson, & l'autre de Saint Paul en Beauvoisis: elle maria les autres dans les maisons de Barbançon-Cani, & de Chabot-Jarnac; & la dernière & la mieux aimée n'eut point d'enfants de François de Bretagne, Comte de Vertus & de Goello, Baron d'Avaugour. D'Adrien de Pisseleu, Sieur de Heilli, son frère aîné, sont sortis les autres Seigneurs de Heilli jusqua présent. Il y a des Historiens qui prétendent que cette Duchesse, le Connétable de Montmorency, & l'Amiral Chabot eurent la meilleure part dans les affaires, & que Charles-Quint craignant qu'on ne l'arrêta à la Cour de François I. ne trouva point de meilleur expédient, que de gagner cette femme, qui gouvernoit absolument le Roi. Il la gagna, dit on, par le présent d'une bague, qu'il laissa tomber exprès, afin que la Duchesse la ramassât, & qu'il pût lui dire galamment, qu'il ne vouloit point reprendre une chose qui étoit tombée en si bonnes mains. Mezerai rejette cela comme un conte fait à plaisir; mais il avoué que le Roi ne pouvoit rien refuser à cette Dame. Comme elle en avoit usé très-mal avec son mari, elle n'eut aucune ressource après la mort de François I. & elle se vit réduite à passer le reste de ses jours dans une maison de campagne. Mezerai & Varillas disent qu'elle y vécut dans les sentimens des Réformés. Le Duc d'Estampes son mari avoit fait faire des informations contre elle en 1556. * Brantôme, *Dames Galantes*, Tom. II. pag. 394. Le Laboureur, *Ad. dit. aux Mémor. de Castelnaud*, Tom. I. pag. 863. Varillas, *bist. de François I.* liv. 6. pag. m. 101. sous l'année 1526. & l. 9. pag. m. 370. & 389. 390. 391. T. II. pag. 1058. Varillas, *bist. de Henri II.* liv. 1. pag. 67. sous l'an 1547. & pag. 34. Mezerai, *bist. de France*, in fol. T. II. pag. 1007. & 1009. sous l'an 1540. & pag. 1014. sous l'an 1542. & pag. 414. Bayle, *Diction. critique*, 2. édition 1702. Voyez PISSELEU.

ESTANFORDE, bourg des Pays-Bas dans la Flandre, sur

la petite rivière d'Estandorfe, environ à deux lieues de Cassel, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

ESTANG, de Diane; voyez DIANE.

ESTAPLES, en latin *Stapula* & *Stabula*, bourg de France en Picardie, assez bien fortifié, est situé dans le Boulonnois sur la Canche, près de la mer, entre Montreuil & Monthulin, à cinq ou six lieues de Boulogne.

† **ESTAPO**, ville de l'Amérique, située à quatre lieues au de là de *villa de Mose*, en montant la rivière de *Tabasco*, au bord de laquelle elle se trouve. Cette ville est habitée, en partie par des Espagnols, & en partie par des Indiens. Elle est bâtie d'une telle manière entre deux criques, qu'il n'y a qu'une seule avenue pour y entrer. * Dampier *Supplément du voyage autour du monde* 2. p. ch. 4. Th. Corneille, *Diff. géogr.*

† **ESTARABAT**, contrée d'Hircanie, appelée ainsi par Dom Jean de Perse. *Texeira* la nomme *Starabat*, & d'autres *Strava*, nom que plusieurs donnent à l'Hircanie toute entière. Elle a pour bornes le *Corozan* au Levant, le *Mazanderan* au Couchant; & la *mer Caspienne* au Septentrion. Son étendue dans laquelle on trouve douze cités, est à peu près de soixante lieues. Estarabat peuplée de cinquante mille âmes est sa capitale. C'est la même que *Strava*, placée dans la mer de Bachu, par Josphat Barbare. Il met plusieurs villes sous sa dépendance; mais *Ananie* la distingue de *Starabat*. Il y place aussi la ville de *Nirmedon*. L'air de ce Pays est assez mal sain & son terroir y produit fort peu de froment; mais il y a quantité de ris & de meuriers blancs. Les perdrix y sont en très grand nombre. La plupart des habitans en vivent, ainsi que de ris dont ils font du pain. L'on fait force foye dans tous les lieux où ils ont des eaux, & l'on voit leurs cabanes le long des rivières, avec des chaudières dont ils se servent pour la travailler. Les Italiens nomment ces foies *Stravaines*. Il y a force Marchands d'Orient & de Moscovie qui vont à *Strava* pour les emporter dans la Tartarie & dans la Russie. Ceux d'Estarabat avoient un Roi tributaire de celui de Perse; mais ce Roi s'étant révolté, *Chababas* qui le soumit, établit un Gouverneur en sa place pour s'assurer du Pays contre les Tartares. * Davity, *Hircanic*. Th. Corneille, *Diff. géogr.* Voyez ASTERABATH.

ESTARAC, (le Comté d') cherchez ASTARAC.

ESTAT, de l'Eglise; voyez EGLISE.

† **ESTAVAYER**, *Estavayel*, & en Allemand *Steffis*, est une petite ville sur le bord oriental du Lac de Neuchâtel. Il y a un Couvent de Religieuses Ursulines. C'est un Bailliage du Canton de Fribourg. Cette ville avoit anciennement des Seigneurs particuliers, dont les descendans ont retenu le nom d'*Estavayer*, & forment l'une des plus illustres Maisons de Fribourg. * *Délices de la Suisse*, par *Gottlieb Kypfeler*, &c. p. 398.

† **ESTEGHEMINS**, peuple de l'Amérique septentrionale, dans le continent de la nouvelle France. Ils habitent le long de la rivière appelée *Esteghemins*, & ils en ont pris leur nom. Cette rivière vient du côté de l'Ouest, & lave l'Isle de Ste. Croix de part & d'autre. Cette Isle est située à 45. degrés & 20. minutes de la ligne, & les François qui s'y étoient arrêtés l'abandonnèrent dès le premier Hyver. En May & en Juin on y trouve du Harang en quantité. Les Sauvages qui l'occupent ne sont guères différens des *Souriquois* soit par rapport à la taille & la disposition du corps, soit par rapport aux mœurs & aux coutumes. * Laët, *description des Indes Occid.* lib. 2. c. 17. Th. Corneille, *Diff. géogr.*

ESTING, ancienne Baronie, & depuis Comté, dans la Province de Rouergue, a donné son nom à la maison d'*Esteing*.

ESTEING, maison noble & ancienne, porte le nom de *Stagno*, dans les Auteurs & dans les actes anciens, ce qui a trompé les Modernes, qui la nomment de l'*Estang*. Ceux de cette maison portent les mêmes armes que les Rois de France, avec un chef d'or pour brisure. On dit que c'est une concession du Roi Philippe Auguste, à un Seigneur de la maison d'*Esteing*, qui le remonta à la bataille de Bovines, donnée le Dimanche 27. Juillet 1214. On voit ces armes sur les tombeaux & sur divers autres monumens de piété des Seigneurs d'*Esteing*, qui les ont portées autrefois semées de fleurs-de-lis sans nombre, & qui les ont changées depuis que les Rois de France ont réduit les fleurs-de-lis à trois. *Aldebert* d'*Esteing*, qui vivoit vers l'an 1001. soucrivit une sentence rendue par Hugues Comte de Rodez. Ses enfans ne sont point connus. Pierre d'*Esteing* soucrivit l'an 1204. le contrat de mariage de Marie de Montpellier, & de Pierre II. Roi d'Aragon, rapporté dans le VIII. volume du *Spicilegium* de Dom Luc d'Acheri. Il y a apparence qu'il étoit frère ou proche parent de Guillaume qui suit.

I. *Guillaume* d'*Esteing* I. de ce nom, se rendit très-célèbre dans les guerres d'Outremer, contre les Infidèles, & est nommé dans les annales de Nicolas Treveth Auteur Anglois, qui vivoit dans le XIV. siècle. Il eut pour fils *Dieu-Donné* qui suit.

II. *Dieu-Donné* d'*Esteing*, se trouva à la bataille de Bovines en 1214. Deodat ou Dieu-donné de Perfet lui rendit hommage en 1209. Il le rendit lui-même en 1223. à Raimond VII. Comte de Toulouse, pour la Terre d'Authun; & fit en 1245. de grands biens à l'Abbaye de Bonneval. Il laissa *Guillaume* qui suit; *Gui*, bienfacteur de l'Abbaye de Bonneval en 1207. *Pierre*, Chanoine & Archidiacre de Rodez, & Prieur de Saint Hippolyte, qui refusa d'accepter l'Evêché du Puy, auquel il avoit été élu en Octobre 1282. & *Dieu-donné* nommé Conseiller dans

dans les régistres du Parlement de Toulouse de l'an 1303. vieux stile.

III. *Guillaume d'Esteing II.* du nom, renouvela ses donations à l'Abbaye de Bonneval, en fit de nouvelles en 1271. & testa en 1291. Il épousa, 1. *Irlande*, fille de *Guigues* de Château-neuf, & de *Viermes* d'Anduse, Dame de Joyeuse, 2. *Douce*, fille de *Gui*, Seigneur de la Roche-Regnier dans le Vivarêts, & de *Marguerite* du Montlaur, & fut père de *Raimond I.* qui suit; de *Pierre*, Religieux de Saint François; de *Henri*, Religieux Augustin, *Dieu-donné*, Prieur de Montalt; d'*Aimar* ou *Azemar* d'Esteing; de *Marguerite* femme d'*Arnaud*, Seigneur de Landorre; de *Guigone* & d'*Tordaine*, Religieuses; de *Gallienne* & d'*Elis* posthume, mariée l'an 1316. à *Mainfroy* Seigneur de Salignac.

IV. *Raimond d'Esteing I.* de ce nom, épousa *Richard* de Severac, fille de *Gui*, & de *Gaillarde* de Bourniquet, & tante d'*Amaury* de Severac, Maréchal de France. Il fit son testament en 1357. & laissa *Guillaume III.* qui suit; *Marguerite* d'Esteing, femme de *Pierre*, Seigneur de Panat.

V. *Guillaume d'Esteing III.* de ce nom, épousa en 1319. *Ermangarde*, ou *Eminarde* de la Peire, fille & héritière d'*Astorgue*, & de *Marguerite* Vicomtesse de Cheilane, & Dame de Valentines, dont il eut *Raimond II.* qui suit; *Guillaume* & *Jean* d'Esteing; *Pierre*, Cardinal; *Gui* ou *Guyon*; *Theodat* ou *Dieu-donné*, Chanoine, puis Evêque de Saint Paul-trois-Châteaux, mort en 1409. *Richard*, mariée à *Geraud* de Murat, Seigneur de Vernines; *Marguerite*, femme de *Pierre*, Seigneur de Brezons; & *Marquise*, Religieuse à Rodez.

VI. *Raimond d'Esteing II.* de ce nom épousa en 1350. *Baranne* de Castelnaud, & en eut *Jean I.* qui suit; *Eminarde*, mariée le 10. Février 1372. à *Pons* de Cardillac, Vicomte de Murat; & *Magyade*, femme de *Louis* Comte d'Apchon.

VII. *Jean d'Esteing I.* de ce nom, Vicomte d'Esteing & de Cheilane, épousa en 1383. *Elis*, fille de *Raimond* Baron de Pierre-Fort; & mourut vers l'an 1420. laissant *Bec*, ou *Begon*, qui suit; *Guillaume* d'Esteing, dont la postérité est rapportée ci-dessous, après celle de son frère aîné; *Pierre*, est sans doute celui de ce nom qui étant Archidiacre de Rodez, fut élu Evêque de cette Eglise en 1429. mais son élection n'ayant pas été confirmée, il ne laissa pas de s'emparer par force du palais épiscopal & des Châteaux dépendans de la messe épiscopale, il en jouit durant trois ou quatre ans, après lesquels il fut contraint de céder l'Evêché à *Guillaume* de la Tour d'Oliergues qui avoit eu des bulles du Pape. Il fut depuis Dom d'Aubrac en 1437. *Marguerite*, mariée l'an 1401. à *Arnaud*, de Carmain, Seigneur de Negrepelisse; *Fleurie*, femme d'*Aimeric* Seigneur d'Auxillac; & *Berrane*, qui épousa *Louis* Seigneur de Diene.

VIII. *Bec* ou *Begon* d'Esteing, Gouverneur de la ville & Château de Pezenas, épousa en 1420. *Jeanne*, fille de *Guillaume* Seigneur de Lestrangle, fit son testament le 18. Juillet 1477. & laissa *Jean II.* qui suit; *Raimond*, Archidiacre de Leictoure; *Guillaume* Prieur de Comprignac; *Antoine*, Prieur de Rabastens; *Guillaume*, Seigneur de Savresac, de Saint Cheli & de Vitrac, mort sans postérité de *Françoise* d'Aubusson; *Pierre*, Chanoine à Rodez; *Antoinette*, mariée en 1447. à *Jean* de Faudoas de Barbazan, Baron de Faudoas & de Barbazan, *Catherine*, femme de *Jean* de Levezou, Seigneur de Veziens; *Elis*, qui épousa en 1452. *Guillaume* de Montalt, Seigneur de Carboniere; & *Agnès*, alliée en 1456. à *Raimond* Ebrard, Seigneur de Saint Sulpice.

IX. *Jean d'Esteing II.* du nom, Vicomte d'Esteing & de Cheilane, Baron de Couros & de la Bastide, prit alliance en 1433. avec *Dauphine*, fille d'*Astorgue* Baron de Peire, & d'*Elisabeth* de Sagne, & n'en eut que *Catherine* d'Esteing, morte sans avoir été mariée. Il fit le 16. Juin 1500. son testament, par lequel il fait une substitution perpétuelle, en faveur des mâles, & en exclut les filles, disant que depuis plusieurs siècles la maison d'Esteing subsistoit dans la ligne masculine. Il fit héritier *Guillaume*, dit *Guillot*, qui descendoit d'un autre *Guillaume*, fils de *Jean I.*

X. *Guillaume d'Esteing*, second fils de *Jean d'Esteing I.* du nom Vicomte d'Esteing, se distingua dans les guerres contre les Anglois, & rendit de grands services au Roi Charles VII. alors Dauphin. Il reçut en don de ce Prince les villes de Vias & de Bessan dans le Diocèse d'Agde; il fut depuis Conseiller & Chambellan, après son avènement sur le trône, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, Capitaine de Nijac, Viguier & Bailli de Nîmes. Il alla en Ambassade en Castille en 1454. Ce Seigneur épousa *Jeanne* de Pourpieres, Dame de Lugarde & de Vernines, & fit son testament en 1471. Il eut *Gaspard* qui suit; *Jean*, Sacristain de Rodez, Prieur de Parisot, Chambrier & Comte de Lyon, Dom d'Aubrac, commis au gouvernement de Rouergue en 1484. *Pierre*; & *Elis*, mariée en 1452. à *Guillaume* de Saint Exuperi, Seigneur de Miremont.

XI. *Gaspard d'Esteing*, I. de ce nom, Seigneur de Lugarde, Vernines, Valentines & d'Anval, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, épousa en 1455. *Jeanne*, fille de *Jean* Baron de Murol, & fit son testament le 5. Mars 1479. Il eut *Louis* dont la postérité sera rapportée après celle de son frère cadet; *Guillaume*, dit *Guillot*, qui suit; *Antoine*, Evêque d'Angoulême; & *François*, Evêque de Rodez.

XII. *Guillaume*, dit *Guillot* d'Esteing, fut préféré pour recueillir les biens de son père à *Louis*, son aîné, qui étoit aveugle, & fut appelé en 1500. à la substitution des Vicomtes d'Esteing & de Cheilane, par *Jean II.* qui le nomme son neveu. Il vivoit encore le 28. Mai 1529. & avoit épousé en 1471. *Anne*, fille &

héritière de *Raimond*, Seigneur d'Esparrou, dont il eut *Gaspard* d'Esteing II. de ce nom, qui prit alliance en 1517. avec *Françoise* de Voisins, & mourut sans postérité, *Marquise* morte aussi sans enfans d'*Arnoul* de Landorre, qui donna à *Guillot* son beau-père les Baronies de Landorre & de Salmiech; *Julienne*, femme de *François* de Solarges; *Dauphine* mariée à *Louis* d'Aubusson; *Catherine*, alliée à *Jean* de Cardillac, Seigneur de la Chapelle; & *Louise*, mariée au Seigneur de Peuchant en Auvergne.

XIII. *Louis* d'Esteing, fils de *Gaspard I.* étoit aveugle, & fut obligé de céder à son cadet le partage des biens. Il eut pour le sien les terres de Vernines, d'Anval & de Talende, & épousa en 1489. *Marguerite* de Comborn, fille de *Jean*, Vicomte de Treignac, Seigneur de Rochefort, & de *Jeanne* de Maignelais de la maison d'Haluin. Il en eut *Gabriel* qui suit; *Charles* Chambrier de l'Eglise & Comte de Lyon, Prieur de Parisot; nommé en 1522. par le Parlement de Toulouse, avec *Gilbert* de Cardillac, pour remplir l'un des deux, au choix du Roi, la place de Conseiller Clerc, vacante par la mort de *Bertrand* Séguier; & *Jean* Chanoine & Comte de Lyon, grand Archidiacre de Saint Antonin en l'Eglise de Rodez, Prieur de la Feuillade. Il avoit été élu Evêque de Rodez après la mort de son oncle *François* d'Esteing, mais cette élection contraire au concordat n'eut pas lieu, & le Roi François I. nomma *Georges* d'Armagnac.

XIV. *Gabriel* d'Esteing, Seigneur de Murol, Vernines, fut depuis Vicomte d'Esteing, après la mort de *Gaspard II.* son cousin, en conséquence de la substitution en faveur des mâles. Il épousa en 1518. *Charlotte* d'Arpajon, fille de *Jean* Vicomte d'Arpajon, Baron de Severac, & d'*Anne* de Bourbon, dont il eut *François*, qui suit;

XV. *François* d'Esteing, I. du nom, Vicomte d'Esteing & de Cadars, Baron de Murol, Chevalier de l'Ordre du Roi, se distingua par sa prudence & son courage. Il épousa en 1540. *Catherine* de Chabanes, fille unique de *Joachim* de Chabanes, Marquis de Curton, Sénéchal de Toulouse, & de *Peronnelle* de Levis de Vantadour sa première femme, dont il eut *Jean*, qui suit; *Antoine* qui étoit Archidiacre de S. Flour en 1581. & 1586. & autre *Jean* Prévôt de Tulles en 1581.

XVI. *Jean* d'Esteing III. du nom, Vicomte d'Esteing & de Cadars, Baron d'Autun, de Murol, de Landorre, suivit le parti de la Ligue à la persuasion du Duc de Nemours, & d'autres Ligueurs de Paris, qui lui en écrivirent en 1589. aussi-bien que le Parlement de Toulouse. Ensuite il prit diverses places dans le Rouergue, & dans l'Auvergne, jusqu'en 1595. qu'ayant après la conversion du Roi Henri IV. il traita avec *Charles* Duc de Valois, Gouverneur de la même Province d'Auvergne. Le Roi qui étoit à Lyon ratifia ce traité, & écrivit très-obligamment au Seigneur d'Esteing, qu'il reconnut même pour son parent, & qui fut depuis Capitaine d'une Compagnie de cinquante hommes d'armes, entretenuë pour le service de sa Majesté jusqu'en 1612. Il se trouva au siège de Montauban en 1621. avec la principale Noblesse de l'Auvergne & du Rouergue, & mourut le 30. Octobre de la même année. Il avoit épousé le 5. Août 1584. *Gilberte* de la Rochefoucault, fille de *François*, Vicomte de Ravel, dont il eut *Jean-Louis*, qui suit; *François II.* qui continua la postérité; *Joachim*, Abbé d'Issoire, puis Evêque de Clermont en Auvergne, en 1614. mort le Dimanche 11. de Septembre 1650. *Charles*, Chevalier de Malthe, Commandeur de Morlan; *Jaques*, Baron de Plauzat, tige des Comtes de Saillan, rapportée ci-après; *Louis*, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Bellaigue, Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, Evêque de Clermont après son frère mort le 15. Mars 1664. *Louis* Chevalier de Malthe, Commandeur de Torbeffe, *Catherine*, femme de *Georges* de Villemur, Comte de Paliez; & *Marie*, alliée en 1628. à *Gaspard* d'Alegre, Comte de Beauvoir.

XVII. *Jean-Louis* Comte d'Esteing, Capitaine de cent Chevaux légers, jeune homme de grande espérance, mourut en 1628. laissant de *Louise* Comtesse d'Apchon, qu'il avoit épousée le 3. Mai 1617. *Gilberte*, mariée à *Gilbert* de Lanjac, Comte d'Alet; & *Isabeau*, Religieuse de Sainte Claire.

XVIII. *François* d'Esteing II. de ce nom, devint Comte d'Esteing après la mort de son frère aîné, & fut Capitaine-Lieutenant de deux cens hommes d'armes sous le titre de la Reine. Le Roi lui donna le 20. Juin 1653. un brevet pour être Chevalier de ses Ordres, & donna le 7. Mars 1654. commission aux Ducs d'Elbeuf & d'Arpajon pour faire ses preuves. C'étoit une récompense due aux services du Seigneur d'Esteing, qui avoit empêché en 1633. la prise des fortes places de Mozun & de Murol, & qui mourut à Troies en Champagne le 11. Avril 1657. Il avoit pris alliance en 1626. avec *Marie* de Bussi, Baronne de Meurville, de Spoie, & de Sommellone, fille de *Joachim* de Bussi, Marquis d'Inteville, & de *Françoise* de Saux-Tavanes, dont il eut un fils qui suit;

XIX. *Joachim* Comte d'Esteing, se distingua dans toutes les occasions par son esprit & par son courage. Sa maison lui doit beaucoup, pour en avoir recherché les antiquités avec un grand soin. Il avoit épousé, 1. *Claude-Catherine* le Goux, fille de *Pierre*, Seigneur de la Berchere, premier Président au Parlement de Bourgogne, puis en celui de Dauphiné; 2. en 1673. *Anne* de Catelan, fille de *François* de Catelan, Conseiller d'Etat, Intendant des finances, & Secrétaire du Conseil, & de *Susanne* Brachet de la Milletiere. Du 1. lit il a eu *François*, qui suit; *Dénys*, Prieur de Saint Amand d'Esteing, & de *Saint*

Etienne de Chambon ; & *Anne-Louise* d'Esteing, Religieuse aux filles Sainte Marie du fauxbourg Saint Jaques. Et du second lit il a laissé *François-Joachim*, Chevalier d'Esteing, nommé Enseigne de vaisseau le 13. Décembre 1702.

XVI. *François* III. du nom, Comte d'Esteing, après avoir été Exemt des gardes du corps du Roi, se signala à la bataille de Fleurus en 1690. en qualité d'Enseigne des gens d'armes de la Reine, & monta à la Soulieutenance de cette Compagnie. Peu d'années après il fut fait Capitaine Lieutenant des gens d'armes de M. le Dauphin, puis Brigadier d'armée; fut nommé Maréchal de camp le 29. Janvier 1702. dont il fit les fonctions dans l'armée d'Italie pendant toute l'année; se trouva à la prise de Bondanella le 13. Janvier 1703. & étant Commandant à Carpi dans le Modenois, il fit battre un parti de près de 400. Allemands au mois d'Avril suivant; repoussa en Juin le Baron de Vaubour, & couvrit le Milanez pendant le reste de cette année. Le 10. Février 1704. il fut nommé Lieutenant général des armées du Roi, & le 12. Mars il chassa les troupes impériales de Robbio. Il défit le 20. Janvier 1705. un parti des troupes de Savoie près de San Mauro; & le Roi récompensa ses services en lui donnant au mois de Mai suivant, le gouvernement de la ville de Châlons en Champagne, & la Lieutenance générale du pays Messin & du Verdunois, vacante par la mort du Comte de Vaubecourt son beau-frère, tué près de Vigevano dans le Milanez le 17. du même mois. Il servit au siège de Chivas dans le mois de Juillet; & en Novembre de la même année il fut nommé pour couvrir le Montferrat & l'Alexandrin. Le 13. Juillet 1706. il se rendit Maître du Château d'Asse, dont il prit la garnison à discrétion. Ayant eu ordre de passer en Espagne dans l'armée commandée par M. le Duc d'Orléans, il y servit à la prise de Lerida en Novembre 1707. après laquelle ce Prince l'envoya avec deux mille chevaux pour établir les contributions dans toute la plaine d'Urgel & dans les pays jusqu'à Tarragone. Au mois de Juillet de l'année suivante, il eut un corps de troupes sous ses ordres, & commanda sur la Segre vers Balaguer, pour couvrir les frontières d'Aragon pendant le siège de Tortose. Il prit Rode le 13. Mars 1709. & en fit la garnison prisonnière de guerre; se rendit Maître du Château de Castanet le 17. Avril suivant, & de la ville de Venafque le 22. du même mois: & continua de servir les années suivantes jusqu'à la paix. Le Roi lui donna le gouvernement de Douay en 1718. & le nomma Chevalier de ses Ordres le 2. Février 1724. Il épousa le 30. Avril 1692. *Marie* de Nettancourt, fille de *Nicolas* de Nettancourt-Haufonville, Comte de Vaubecourt, Lieutenant général des armées du Roi, & au gouvernement des ville & Evêché de Metz, Gouverneur de Châlons, & auparavant de Landrecy, Perpignan & Comté de Rouffillon, & de *Claire* Guillaume sa seconde femme, dont sont issus *Charles-François-Marie*, qui fut; *Louis-Claude*, Marquis de Murol, lequel servant d'Aide de camp du Marquis de Guerchi, Lieutenant général, fut blessé au siège de Fontarabie la nuit du 11. au 12. Juin 1719. & mourut peu de jours après. *Louise-Antoinette*, mariée le 5. Mai 1715. à *Prilippe-Emanuel* de Crussol, Marquis de Saint Sulpice. *Marie-Antoinette*; & *Marie-Catherine-Euphrasie* d'Esteing.

XVII. *Charles-François-Marie*, Marquis d'Esteing, Gouverneur de Châlons & de Douay en survivance de son père, naquit le 10. Septembre 1693. Il a épousé en 1716. *N. Martel*, fille de *N. Martel*, Comte de Fontaines, premier Ecuyer de Madame la Duchesse d'Orléans.

BRANCHE D'ESTEING-SAILLANS.

XIV. *Jaques* d'Esteing, cinquième fils de *Jean* III. du nom, Vicomte d'Esteing, &c. & de *Gilberte* de la Rochefoucault, fut Seigneur de la Terrisse, Baron de Plauzat, &c. & épousa le 21. Juillet 1616. *Catherine* du Bourg Dame de Saillans, arrière petite-fille d'*Antoine* du Bourg, Chancelier de France, & fille unique & héritière de *Louis* du Bourg, Baron de Saillans, & de *Jeanne* de Lastic, dont il eut *Joachim*, mort au service du Roi, étant dans le Régiment de Rambures. *Jean* qui fut; & *Charlotte* d'Esteing mariée le 20. Octobre 1647. à *François* de Chavagnac, Seigneur d'Ondredieu en Auvergne.

XV. *Jean* d'Esteing, Baron de Saillans, &c. mourut en 1675. Il épousa en 1647. *Claude* de Combourcier, Dame du Terrail en Dauphiné, de Ravel, & de Moiffac en Auvergne, fille de *Jean* de Combourcier, Seigneur du Terrail, Lieutenant général pour le Roi au gouvernement de la basse Auvergne, Maréchal de ses camps & armées, tué d'un coup de mousquet au siège de Mardick le 23. Août 1646. & d'*Hilaire-Diane* de Montmorin-Saint-Herem, dont il eut 1. *Gaspard*, qui fut. 2. *Charles*, Comte de Saint Jean de Lyon, Abbé de Montpeyrour, Diocèse de Laon, Prieur de Polminiach, qui quitta l'état ecclésiastique peu avant l'an 1702. 3. *Philippe*, Comte de Saillans, lequel après avoir été Page du Roi en sa grande écurie, fut Mousquetaire de sa Majesté, puis enseigne au Régiment des Gardes en 1663. d'où il se retira en 1666. & rentra dans ce corps en 1672. y fut fait Capitaine en 1678. y eut une Compagnie de Grenadiers en 1684. & devint Lieutenant Colonel de ce corps le 18. Février 1710. Il fut fait Maréchal de camp le 29. Janvier 1702. & Lieutenant Général des armées du Roi le 26. Octobre 1704. Étant Commandant à Namur, il sauva une partie du canon & des blessés français après le combat de Ramillies donné le 25. Mai 1706. Le Roi le gratifia du gouvernement de Sar-Louis en Mars 1710. & de celui de Metz

& du pays Messin, Commandant dans les trois Evêchés en Octobre 1712. & mourut en Juillet 1723. sans postérité de *N. Philippi*, fille de *N. Seigneur* de Saint Viance, Maréchal de camp; Lieutenant des Gardes du corps du Roi & Gouverneur de Cognac, ni de *N. le Danois*, Chanoinesse de Nivelles, fille de *N. Comte* de Cernay, & de *N. le Danois* de Geofreville, qu'il avoit épousé en Juillet 1712. ses deux femmes. 4. *Joachim-Joseph*, Comte de Saint Jean de Lyon, Prieur de S. Irenée en la même ville, sacré Evêque de Saint Flour le 3. Janvier 1694. 5. *Pierre*, sous-Lieutenant au Régiment des Gardes en Mars 1689. puis dans la Compagnie des Grenadiers de son frère au mois d'Avril suivant, qui fut tué au siège de Mons le 1. Avril 1691. 6. *Charles-Alexandre*, Abbé de Saint Vincent de Senlis, Prieur de Cassagne & de Saint Martin de Chasse, mort le 14. Décembre 1717. 7. *François*, Chevalier de Malthe, mort jeune. 8. *Maximilien*, Chevalier de Malthe. 9. *Marie-Claire*, Religieuse aux filles de Sainte-Marie de Thierne. 10. *Anne-Marie*, alliée à *N. de Montboissier*, Marquis de Canillac; & 11. *Charlotte* d'Esteing mariée à *Pons*, Seigneur de Saint Honorine en Auvergne.

XVI. *Gaspard* d'Esteing, Comte de Saillans, Marquis du Terrail, &c. Mestre de camp d'un Régiment de cavalerie, Brigadier des armées du Roi, épousa en Mars 1680. *N. de Saint Vidal*, fille de *N. Seigneur* de Saint Vidal, & de *N. d'Apchon*, dont il a eu *Charles-François*, qui fut; *Jean-François*, d'Esteing du Terrail, Colonel du Régiment de Forez infanterie en 1718. *N. mariée* le 15. Mars 1708. à *N. le Gendre*, Seigneur de Berville, Mestre de camp Lieutenant du Régiment Colonel général des Dragons, puis Maréchal de camp & Commandeur de l'Ordre de Saint Louis *N. Abbessé* de Bonlieu en Forez en Novembre 1713. & *N. d'Esteing*, Damoiselle du Terrail.

XVII. *Charles-François* d'Esteing, Marquis de Saillans, Vicomte de Ravel, Mestre de camp du Régiment d'Infanterie de Saillans, fut fait Brigadier des armées du Roi le premier Février 1719. Il épousa 1. par contrat du 21. Février 1721. *Charlotte-Catherine* du Bellay, fille de *N. Comte* du Bellay, & de *N. de Villarout* morte le 23. Avril 1722. 2. le 22. Août de la même année *Marie-Henriette* Colbert, fille de *François-Edouard*, Marquis de Maulevrier, Colonel du Régiment de Navarre, & Brigadier des armées du Roi, & de *Marie-Henriette* de Froulay-Tessé.

ESTEING ou d'ESTEING, (*Pierre* d') Cardinal Archevêque de Bourges, dans le XIV. siècle, étoit quatrième fils de *Guillaume* III. de ce nom, Baron d'Esteing en Rouergue, & d'*Eminarde* de la Peire, Dame de Valentines & Vicomtesse de Cheilane. A peine étoit-il sorti de l'enfance, qu'il prit l'habit de Religieux de Saint Benoit, en l'Abbaye de Saint Victor de Marseille & y fit profession le 13. Octobre 1341. & fut depuis choisi par son mérite, pour remplir le siège épiscopal de Saint Flour, après la mort de Dieu-donné de Canillac, en Février 1361. vieux stile. Il fit bâtir en cette ville un Monastère de Dominicains aux dépens de *Jean de France* Duc de Berri, Comte de Poitou & d'Auvergne. *Pierre* d'Esteing avoit beaucoup de part en l'estime de ce Prince, qui contribua sans doute à le faire transférer à l'Archevêché de Bourges, après le B. Roger le Fort, décédé sur la fin de l'an 1367. Quelque tems après, le Pape Urbain V. auquel il appartenoit du côté de sa mère *Eminarde* de la Peire, l'attira en Italie, le fit Cardinal à Monte-Fiascone le 7. Juin 1370. lui donna le titre de Sainte Marie delà le Tibre, le nomma Camerlingue de l'Eglise, & le laissa Légat, & Vicaire général de l'Eglise en Italie. Grégoire XI. ayant succédé à Urbain V. confirma le même pouvoir au Cardinal d'Esteing, qui traita avec ceux de Perouse, avec les Seigneurs de Ferrare de la maison d'Est, & ensuite avec l'Empereur d'Orient, pour conclure une trêve contre les Turcs, avec l'Empereur d'Occident. Raimond Lulle, dit de Terraga ou le Neophyte, qui avoit été Juif, & qui s'étant fait baptiser avoit pris l'habit de Religieux parmi les Dominicains d'Arragon, composa divers ouvrages très suspects: le Pape ordonna au Cardinal d'Esteing de les examiner, & les condamna sur son rapport. Ensuite ce Prélat ayant rétabli la paix en Italie, travailla à y ramener le Pape. Quelques lettres que Sainte Catherine de Sienne lui écrivit, le déterminèrent à prendre ce parti. Il reçut Grégoire à Rome le 17. Janvier 1377. & y mourut le 15. Novembre suivant, étant alors Evêque d'Ostie, & de Ferrare. Son corps fut enterré dans l'Eglise de Sainte Marie delà le Tibre. Ce Cardinal avoit fondé le Chapitre de Notre-Dame de Ville-Dieu, dans le Diocèse de Saint Flour, le 16. Avril 1368. Les Comtes d'Esteing ont encore droit de nommer aux Prébendes, comme Juspateurs; & c'est une raison invincible contre ceux qui, trompés par le nom latin de ce Cardinal de *Stagno*, l'ont crû de la maison de l'Estang en Dauphiné, descendant des Vicomtes de Murat. * *Ughel*, Ital. Sac. de episc. Ost. & Ferrar. Sainte-Marthe, Gall. Christ. Auberi, Hist. des Card. Actes de la maison d'Esteing, Fond. du Chap. de Ville-Dieu.

ESTEING, (*Antoine* d') Evêque d'Angoulême, Dom d'Aubrac, Doyen & Comte de l'Eglise de Lyon, frère de *François*, Evêque de Rodez fut élevé dans les sciences, par les soins de *Jean* d'Esteing son oncle, Chambrier & Comte de l'Eglise de Lyon. Il fut Chanoine & Sacristain de Rodez, Prévôt de Villefranche en Rouergue, Prieur de Lagogne, Dom d'Aubrac après son oncle, Doyen & Comte de Lyon, puis en 1506. Evêque d'Angoulême, après Hugues de Bose. Le Roi Louis XII.

lui avoit fait l'honneur de le choisir en 1498. pour être son Procureur général, en l'affaire de la dissolution de son mariage avec Jeanne de France; & l'avoit nommé Conseiller du grand Conseil, puis Conseiller Clerc au Parlement de Toulouse, office qu'il quitta lorsqu'il fut promu à l'Evêché, & auquel le Roi nomma un successeur par lettres du 10. Décembre 1506. En 1509. il souscrivit au testament du Cardinal Georges d'Amboise, Ministre d'Etat; & trois ans après, se trouva au Concile de Pise, où il soutint fortement les intérêts de la France, contre les prétentions de la Cour de Rome. C'étoit l'homme de son tems, qui connoissoit mieux les fondemens des libertés de l'Eglise gallicane, & qui fut le plus zélé pour la discipline. Il retira la plus grande partie du patrimoine de son Eglise, qui avoit été usurpé, & acheva les réparations qu'Octavien de Saint Gelais, l'un de ses prédécesseurs, avoit commencées au palais Episcopal. Ce Prélat eut aussi grand commerce avec les lettres & avec les Scavans; & Nicolas Bohier lui dédia des commentaires, qu'il avoit faits sur le traité de *Electiome* de Mandagot. Louise de Savoie Duchesse d'Angoulême, mère du Roi François I. l'honora de son estime. Elle souhaitoit la canonisation de Jean le bon, Duc d'Angoulême, son beau-père, mort en réputation de sainteté. Antoine d'Esteing fut délégué par le Saint Siège, pour travailler au procès verbal; mais il ne put l'achever, & mourut de poison, à ce qu'on croit, en son Château de Vare, près d'Angoulême, le 28. Février 1523. Son corps fut enterré dans l'Eglise de la Domerie d'Aubrac, où l'on voit à la porte du chœur son effigie, revêtu d'habits pontificaux, ses armes & son épitaphe. * *Sainte-Marthe, Gall. Christ. Mémoires MS. de la maison d'Esteing.*

ESTEING, (François d') Evêque de Rodez Abbé de Saint Chaffre, à qui la grande piété a fait mériter le nom de *Bienheureux*, étoit fils de Gaspard d'Esteing, Seigneur de Lugarde, Vernines, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, & de Jeanne Dame de Murol. Il fut d'abord Chanoine & Comte de l'Eglise de Lyon, où Jean d'Esteing, son oncle, Chambrier de la même Eglise, & Dom d'Aubrac eut soin de son éducation. Ensuite il passa près d'un an à Rome, & étudia à Padoue sous les plus habiles Professeurs de son tems; & ayant fait de merveilleux progrès dans la Jurisprudence civile & canonique, il reçut le bonnet de Docteur le 19. Mai 1488. A son retour en France, l'Abbé d'Aubrac son oncle, qui étoit alors Gouverneur du Comté de Rodez, l'envoya en Cour pour les affaires de Provence. Peu de tems après il reçut les Ordres sacrés; & on voit par ses dimissoires, qu'il étoit lors Chambrier de l'Eglise de Lyon. Il avoit eu ordre de la Cour de rétablir la paix dans la Province de Gevaudan, il s'en acquitta; & l'an 1501. il fut élu Evêque de Rodez, après Bertrand de Polignac. Charles de Tournon y avoit des prétentions, & d'Esteing n'en fut paisible possesseur qu'en 1504. Avant cela il avoit accompagné l'an 1499. le Chancelier Gui de Rochefort à Arras, où il alla recevoir au nom du Roi Louis XII. la foi & hommage que Philippe Archiduc d'Autriche, lui rendit pour les Comtes de Flandres, d'Artois & de Charolois. Depuis il fut envoyé l'an 1504. à Rome avec Rotheing d'Ancezune, de Caderouffe, Archevêque d'Ambrun, Ambassadeur de France auprès de Jules II. Ce Pape, extrêmement satisfait de François d'Esteing, lui confia le gouvernement de la ville d'Avignon, & du Comté Venaisin, pendant l'absence du Cardinal Georges d'Amboise, qui en étoit Légat. Ce fut en ce tems, que Symphorien Champier dédia à l'Evêque de Rodez, qui aimoit les belles lettres, son histoire latine des Papes François, publiée l'an 1507. Depuis, ce Prélat se retira dans son Diocèse, où il travailla à remplir les devoirs d'un véritable Evêque. Il fit de grands biens à son Eglise, & le clocher de la Cathédrale de Rodez est encore un monument de ses libéralités. Après y avoir établi la fête de l'Ange Gardien, il y mourut en odeur de sainteté, le 1. Novembre 1529. âgé de 69. ans. Son corps fut enterré dans la Cathédrale, près du grand Autel, où l'on voit son épitaphe. * *Hilarion de Coste, aux elog. Sainte-Marthe, Gall. Christ. Gautier, Chron. Mem. MS. de la maison d'Esteing. Du Saullay, in Martyr. Gall.*

ESTELLA, ville d'Espagne dans le Royaume de Navarre, est la Capitale d'un petit pays, dit la Merindada de Estella. Les Auteurs Espagnols disent que cette ville fut bâtie l'an 1094. & la nomment diversément *Stella* & *Estella*. Elle est située sur la rivière d'Ega, à six ou sept lieues de Pampelune, & a un beau Château.

ESTELLA, (Diego) Religieux de l'Ordre de S. François, né dans le Portugal, ou, selon d'autres, dans la Navarre, vivoit dans le XVI. siècle, vers l'an 1550. Il fut Confesseur du Cardinal Granvelle, & mourut Evêque, selon quelques Auteurs. Il a composé divers ouvrages; *Commentaria in Luca Evang. Rhetorica ecclesiastica, sive de ratione concionandi; explicatio Psalmi CXXXVI. de la vanidad del mundo, &c.* * *Andreas Scotus, & Nicolas Antonio, Bibl. Hisp. &c.*

ESTEN; cherchez ESTONIE.

ESTEPA, petite ville ou bourg d'Espagne. Ce lieu est situé sur une montagne, dans le Royaume de Grenade, aux confins de l'Andalousie, à six ou sept lieues d'Ecija du côté du Midi. * *Maty, Dict.*

ESTEPONA, petite ville ou bourg d'Espagne dans l'Andalousie, est sur la côte entre Marbella & Gibraltar. Quelques-uns y placent l'ancienne *Ostipo*, petite ville de l'Espagne Bétique, laquelle d'autres mettent à *Estepa*. * *Baudrand.*

† **ESTERHASI**, une des plus anciennes & des plus puissantes familles de toute la Hongrie. On prétend qu'elle peut conduire sa généalogie sans interruption jusques à Adam, comme les Ducs de Croy le disent aussi de la leur. *Esteras* de cette famille doit avoir vécu l'an de J. C. 969. & avoir pris le nom de Paul en embrassant le Christianisme; du reste il garda son premier nom & s'en servit comme de surnom. On le dit fils d'Eurus, Prince des Huns, dont on fait descendre la famille d'Attila, qui doit être lui-même descendu de Nimrod. En 1070. Louis Esteras se distingua; Salomon Roi de Hongrie le fit Général de ses troupes. Son fils Michel Esteras imita son père & se distingua par sa valeur, ce qui porta Ladislas le Saint, Roi de Hongrie à lui accorder des armes d'Azur au Griffon d'Or, couronné & tenant dans sa serre droite un Sabre nud. Outre une fille nommée *Christine*, il eut deux fils François & André. Celui-ci fut père de Sigismond, qui mourut en 1112. de Ladislas & de Mathias. Ladislas eut Etienne, dont les deux fils George & François provignèrent la famille, quoique la postérité du dernier finit dans son fils Paul, qui se fit Ecclésiastique & qui fut élu Abbé du Couvent des Bénédictins à notre Dame de Mainaut en 1186. George fut Général du Roi Bela & comme il s'étoit distingué par sa bravoure, on lui donna le nom de *Belliqueux*; il laissa un fils nommé Louis qui fut père de Démétrius & de Jean. Jean eut pour fils Pierre; qui eut Emeric. Celui-ci accompagna André Roi de Hongrie, dans son expédition dans la terre Sainte & perdit la vie en 1218. dans le siège de Damiette. Il laissa un fils nommé Mathias, qui fut père d'Emeric & de Jean. Emeric eut pour fils Pierre, qui mourut en 1296. laissant Benoît qui en 1320. fut créé Baron de Galanta. André fils de Benoît fut Général, & N. N. fils d'André fut créé Chevalier en 1386. par l'Empereur Sigismond, & perdit la vie devant Nicopolis, laissant un fils nommé Nicolas, qui fut père de François. Etienne, fils de François, Baron de Galanta fut un vaillant Capitaine & fut tué dans la bataille de Mohaz, qu'il avoit fort déconseillée au Roi Louis II. Son fils Martin Esterhasi, eut deux fils Benoît & Etienne. Etienne perdit la vie dans la bataille de Kerest en 1596. Benoît, eut un fils nommé François, qui laissa 4. fils: Gabriel, Daniel, Paul & Nicolas. Gabriel eut Wolfgang. Daniel fut père de George, de Gaspard, de Thomas, de Sigismond, de Michel, de Eric, de Jean & de Daniel, entre lesquels Sigismond, Michel & Eric eurent plusieurs enfans. Paul troisième fils de François eut Nicolas & Alexandre; Nicolas, le quatrième fils de François naquit le 8. Avril 1585. & reçut le titre de Comte de Beregh, de l'Empereur Mathias en 1617. En 1622. il fut fait Chambellan de l'Empereur & 3. ans après Palatin du Royaume de Hongrie & en 1628. Chevalier de la Toison d'Or. Il rendit de très-bons services à l'Empereur dans les troubles causés par *Behlen Gabor*. En 1624. il battit les Turcs, lorsqu'ils vouloient entrer dans les quartiers d'Hyver, & fit un riche butin. Il contribua beaucoup, dans la suite, à l'élection de Ferdinand fils aîné de l'Empereur, pour Roi de Hongrie. Il mourut en 1644. & laissa divers enfans, qu'il avoit eus pendant son second mariage avec Christine Niari de Bedeg, veuve d'Emeric, Comte de Turzo. Etienne un de ses fils & Comte de Beregh épousa Elizabeth, Comtesse Turzo de Bethlenfalva, dont il eut Ursule, qui épousa Paul, Palatin de Hongrie & frère d'Etienne & Ladislas, qui se fit Ecclésiastique, *Ladislas*, second fils de Nicolas, fut tué par les Turcs en 1652. François, fils cadet de Nicolas, fut Commandant de Papa, & laissa Antoine, qui fut Lieutenant Colonel parmi les Housars Impériaux. Mais le plus remarquable de tous les fils de Nicolas fut Paul Esterhasi de Galanta, Prince du S. Empire, Comte de Frackno & de Beregh, Seigneur d'Eysenstatt, Conseiller privé de l'Empereur, Palatin du Royaume de Hongrie, Colonel Général du même Royaume & Chevalier de la Toison d'Or. Il naquit en 1635. & fut élevé au rang de Prince de l'Empire en 1687. En 1655. il épousa Ursule sa nièce, comme nous l'avons déjà dit, & en eut Nicolas, Paul, Etienne, Alexis, François Michel, Gabriel & quelques autres. François Michel, fut Chambellan de l'Empereur, & premier Maître d'hôtel à la Cour royale de Hongrie. Il épousa en 1694. Anne Marguerite de Blandrate, fille du Comte de Desfana, Marquis de Radenen Piémont. Gabriel fut Gentilhomme de la chambre de l'Empereur & Colonel d'un Régiment de Housars. Il épousa en 1694. Marguerite Chrétienne, fille d'Oton Henri, Comte d'Abensperg & de Traun. La première épouse de Paul étant morte, il épousa en 1682. la fille d'Etienne, Comte Teckely d'Arva; il en eut un fils en 1683. qu'il nomma Joseph, qui dans la suite fut Chambellan de l'Empereur & épousa Marie Octavie, Baronne de Gilleis. La fille du Comte de Teckely ayant été convaincue en 1700. d'avoir voulu empoisonner le Prince Paul Esterhasi son époux, fut condamnée en 1701. à passer le reste de ses jours en prison dans le Couvent de Tulin en Autriche. Son époux mourut le 11. Mars 1713. Le Comte François Michel son fils lui succéda dans les titres de Prince, &c. * *Hungarisch Turkische Chronick. Rittershus. Spicilegium in part. poster. Imhof. N. P. Ludolph, Schatzkubne. Hamburg. remarq. ad ann. 1701. & 1704. Souverains de l'Europe p. 811.*

ESTEVAY; voyez ESTAVAYER.

ESTHAMO, au ESTEMO, ville dans les montagnes de Juda, Jos. XV. v. 50. Eusebe dit que c'étoit un grand Bourg dans le *Daroma*, ou la portion méridionale de Juda, & au Septentrion du Bourg *Anem*. * *Relandi Palestina lib. 3.*

ESTHAOL, ville de la Palestine, qui fut mise au nombre de

de celles de la Tribu de Juda, puis attribuée à la Tribu de Dan. Ce fut de cette ville & de Saroa, qu'il partit six cents hommes pour prendre Laïs. Eufèbe place Esthaol entre Azot & Afcalon, à dix milles d'Eleuteropolis du côté du Septentrion, en tirant vers Nicopolis. * Josué, *ch. 15. 33. ch. 19. 41. Judges, 13. 25. Relandi, Palestina, l. 3.*

ESTHER, (le livre d') contient l'histoire d'une fille Juive de ce nom Cousine germaine de Mardochee, Juif, de la Tribu de Benjamin, demeurant à Sufe, que le Roi Assuerus épousa & éleva sur le trône, après avoir répudié sa femme. Ce Prince avoit un favori, nommé Aman, de la race d'Agag, Roi des Amalécites, lequel indigné de ce que Mardochee ne vouloit pas lui rendre les respects que les autres lui déféroient, prit la résolution de faire périr tous les Juifs qui étoient dans l'Empire d'Assuerus, fit donner un édit, par lequel ils devoient tous être exterminés au mois d'Adar, qui étoit celui que le sort avoit fait échoir pour faire périr ces malheureux. Mardochee fit sçavoir à la Reine le péril où étoit toute sa nation: elle alla trouver le Roi, & le pria de venir manger chés elle avec Aman. Aman, enflé de cet honneur, ne put souffrir le mépris de Mardochee, qui ne l'avoit point salué; mais dans le tems qu'il se préparoit à en tirer vengeance, le Roi ayant lu des mémoires, qui le firent souvenir que Mardochee avoit découvert une conspiration faite contre sa personne, voulut le récompenser, & ordonna à Aman de conduire Mardochee en triomphe par la ville. La Reine ayant traité le Roi, lui découvrit qu'elle étoit Juive & demanda justice contre Aman pour son peuple. Le Roi fit pendre Aman, éleva Mardochee, révoqua l'édit donné contre les Juifs, & en donna un autre, par lequel il leur permettoit de tirer vengeance de leurs ennemis le jour marqué. La fête de *Purim* est instituée à perpétuité chés les Juifs, en mémoire & en action de grâces de ce bienfait signalé. Esther se nommoit aussi HADASSA.

Les Chronologistes ne conviennent pas ensemble du tems auquel cette histoire est arrivée, ni quel est le Roi des Mèdes ou des Perses que l'écriture appelle Assuerus. Ce ne peut être Cyaxare, Roi des Mèdes, fils de Phraortes, parce qu'il étoit mort avant que les Juifs fussent transportés à Babylone sous Jéchonias. Son fils Astyages est appelé Assuerus dans le dernier chapitre du grec de Tobie; mais Hérodote nous apprend que ce Roi avoit épousé Anana, fille d'Halyate, Roi des Lydiens; & il faut qu'il ait eu auparavant une autre femme, de qui Mandane, mère de Cyrus, étoit fille: ni l'une ni l'autre ne peut être Esther. Quelques-uns ont cru que l'Assuerus d'Esther étoit le Darius Médus, qui est aussi appelé Cyaxare; mais le Roi, dont il est parlé dans le livre d'Esther, étoit Roi des Perses & des Mèdes, & Darius Médus n'étoit Roi que des Chaldéens. L'histoire ne convient point à Cyrus; mais quelques-uns l'adoptent à son fils Cambyse, qui est appelé Assuerus dans le premier livre d'Esdras, *c. 4. v. 6.* mais Cambyse ne régna que sept ou huit ans, & l'Assuerus d'Esther en a régné plus de douze. Esther *3. v. 7.* Plusieurs l'attribuent à Darius, fils d'Hystaspes, à qui conviennent les circonstances du règne d'Assuerus, marqué dans le Livre d'Esther; car son Royaume étoit étendu depuis l'Inde jusqu'à l'Ethiopie: il demouroit dans la ville de Sufe: il avoit une femme, qu'Hérodote appelle Artifone, qu'il aimoit éperduement: il se rendit tributaires toutes les Isles de la mer: il imposa des tributs aux nations. Toutes ces circonstances conviennent à l'Assuerus d'Esther. Mardochee étant un des Juifs qui avoit été transféré par le Roi de Babylone, Nabuchodonosor avec Jéchonias, cette époque exclut tous les Rois de Perse postérieurs à Darius; car il faudroit supposer que Mardochee auroit eu alors plus de six-vingts ans, & par conséquent Esther auroit été fort âgée; mais aucune des femmes que Darius eut, selon Hérodote, ne peut être Esther, ni Vasti; car les deux premières sont Atosse, & Artifone, fille de Cambyse, & la dernière Parmis, fille de Smerdis, fille de Cyrus. D'ailleurs Darius, fils d'Hystaspes, fut favorable aux Juifs dès la seconde année de son règne, au lieu que l'Assuerus d'Esther ne les connut que la 12. année du sien. Enfin ce que l'on a remarqué de l'âge de Mardochee semble aussi exclure Darius; car si Mardochee avoit été transporté du tems de Jéchonias, il auroit eu plus de cent ans quand cette histoire est arrivée; néanmoins on peut dire que ce n'est point Mardochee; mais son grand-père, qui avoit été transporté à Babylone du tems de Jéchonias. Le texte hébreu du *v. 6. c. 2.* peut-être ainsi expliqué, quoique le texte grec & la vulgate l'entendent de Mardochee. Cependant dans le texte grec, le nom d'Artaxercès est donné à Assuerus dans l'Historien Grec, & il est dit qu'Aman étoit Macédonien, & qu'il avoit dessein de faire passer l'Empire des Perses aux Macédoniens: ce qui prouveroit que cette histoire est plus récente que Darius, fils d'Hystaspes. Scaliger a cru que l'Assuerus d'Esther étoit Xercès. Le nom d'Assuerus en grec *Oξuargis*, revient assés à celui de Xercès. La femme de Xercès sera celle qu'Hérodote appelle Amestris; mais celle-ci étoit Persane, & par conséquent différente d'Esther. D'ailleurs, Xercès n'étoit pas à Sufe, mais dans la Grèce la 7. année de son règne. D'autres rejettent donc cet événement au tems d'Artaxercès Longuemain, fils de Xercès; sentiment qui semble appuyé sur le texte grec, qui donne à Assuerus le nom d'Artaxercès, sur le témoignage de Josèphe, qui place l'histoire d'Esther sous ce jeune Prince. Cappel poussé cet événement jusqu'au tems d'Ochus; mais ce tems est trop reculé. Dans cette diversité d'opinions qui ne sont fondées que sur des conjectures, il est diffi-

cile de se déterminer. Si l'on suppose que Mardochee a été lui-même transporté du tems de Jéchonias, il y a apparence que l'Assuerus d'Esther est Astyages, & si l'on peut supposer que ce ne fut point lui; mais son grand-père, qui fut transporté à Babylone sous Jéchonias, il y aura apparence que c'est Artaxercès Longuemain.

On n'a plus de certitude touchant l'Auteur de cette histoire. Saint Epiphane, Saint Augustin, & Saint Isidore, attribuent ce livre à Esdras; Eufèbe le croit plus récent; d'autres le donnent à Joachim, grand-Prêtre des Juifs, petit-fils de Josedech. La plupart en font Auteur Mardochee, & quelques-uns lui joignent Esther. Les Thalmudistes prétendent que la Synagogue, pour conserver la mémoire de cet événement, & rendre raison de l'origine de la fête de *Purim*, a fait composer ce livre, qu'elle a approuvé & mis dans le canon des livres sacrés. Il a d'abord été composé en Hébreu; & quelque Juif Helleniste l'a ensuite amplifié, & y a fait des additions, qui ont été inférées en leur place dans la version grecque, & mises par Saint Jérôme toutes ensemble à la fin du livre, depuis le *24. v. du c. 10.* Origène a cru que ces pièces avoient été autrefois dans le texte Hébreu; mais il y a bien de l'apparence que ce sont des additions d'un Auteur Grec. Le livre d'Esther étoit compris dans le canon des Juifs. Il n'est point dans quelques anciens canons des Chrétiens; mais il se trouve dans le Concile de Laodicée, & dans plusieurs autres. Saint Jérôme a rejeté hors du canon des livres sacrés les six derniers chapitres, & plusieurs Auteurs, jusqu'à Sixte de Siene, ont été de ce sentiment; mais le Concile de Trente a reconnu le livre entier pour canonique. Les Juifs, en mémoire de cette délivrance, ont institué la fête de *Purim* ou *des sorts*; parce qu'il est dit dans le livre d'Esther qu'Aman s'étoit servi du sort, pour sçavoir quel jour seroit plus malheureux à la nation juive. Ils célèbrent cette fête le 14. du mois d'Adar. * Esther, *1. 2. & Josèphe, l. 11. antiq.* Sixte de Siene, *bibliothèque Sainte. Du Pin, Dissertation préliminaire sur la Bible, Tom. 1.*

ESTICHER, petite ville qui n'est pas fort éloignée de Constantinople en venant d'Alep. Elle est bien peuplée & très agréable à cause de sa situation dans un Pays très fertile en bleds & en arbres fruitiers. Il y a des bains chauds. Comme on y nourrit quantité de bétail, le lait y est en abondance, ce qui est le grand ragout des Turcs. On y voit plusieurs Kans, & un grand Bazar qui n'est point couvert, avec d'assés belles marchandises. * Jouvin de Rochefort, *voyage de Turquie. Th. Corneille, Dict. géogr.*

† **ESTIE'E**, ville ancienne de l'Eubœe dont Plutarque parle dans la vie de Themistocle, & dans celle de Pericles. *Stephanus de urbis* la nomme *Hestia* & *Histia*, & dit que selon Homère elle avoit un beau vignoble, à quoi il ajoute que de son tems on la nommoit *Oropus*. Pausanias dans ses *Achaïques* dit que quelques-uns nommoient aussi la ville d'*Oreus*, de son ancien nom *Histia*. Elle étoit dans l'Isle d'Eubœe sur la côte de la mer Egée vers le Nord, près de l'embouchure du fleuve Callas. On l'appella encore aujourd'hui Loreo. * Le P. Lubin *tables géogr. Th. Corn. Dict. géogr.*

ESTIENNE; cherchez ETIENNE.

ESTIONS, anciens peuples de la Vindelicie. Ils étoient au Midi du Danube, entre les Licates, les Brigantiens, & les Tigurins, dans le pays qu'on nomme maintenant l'Algow. Baudrand.

ESTIUS, (Lubertus) Médecin, étoit natif des Pays-Bas, & sortoit de l'ancienne famille d'Esth. Il voyagea avec un jeune Gentilhomme, & ensuite étudia à Strasbourg & à Bâle. Après s'être instruit dans la Médecine, il l'exerça à Creutznach, qui est une petite ville du Palatinat du Rhin, où il mourut l'an 1606. Il étoit sçavant, & s'appliquoit particulièrement à la Botanique. Il a composé quelques ouvrages. * Melchior Adam, *in vit. medic. Germ. Vander-Linden, de script. Medic.*

ESTIUS, (Guillaume) Prévôt de Saint Pierre de Douay, & Chancelier de l'Université de cette ville étoit de Gorcum en Hollande, fils d'Hessols de l'ancienne famille d'Esth, & étudia à Utrecht. Depuis il fit sa Philosophie & sa Théologie à Louvain, où il enseigna avec une grande réputation, & où il prit le bonnet de Docteur, l'an 1580. Quelque tems après avoir été appelé à Douay, pour y enseigner la Théologie, il fut nommé Supérieur du Séminaire; ensuite Prévôt de l'Eglise de Saint Pierre; enfin il fut élu Chancelier de l'Université. Estius étoit un homme extrêmement laborieux, & qui joignoit beaucoup de vertu & de modestie avec une grande doctrine. Il mourut le 19. ou selon d'autres, le 20. Septembre 1613. âgé de 72. ans. Nous avons de lui; *Commentar. in omnes B. Pauli Epistolas; commentar. in Lib. IV. Sententiarum Petri Lombardi; Annotationes in præcipua ac difficiliora Scriptura loca, Martyrium Edmundi Campiani; Historia Martyrum Gorcomiensium, &c.* Il avoit beaucoup travaillé à l'édition des œuvres de Saint Augustin, publiées par les Docteurs de Louvain & il revit tout le IX. volume. Son corps fut enterré dans l'Eglise de S. Pierre de Douay, où l'on voit près de l'autel du Saint Sépulchre son tombeau, & l'épitaque que ses amis eurent soin d'y faire mettre. * Valère André, *biblioth. Belg. & in Fast. Acad. Le Mire, de script. sacul. XVII. Sweert, in Ath. Belg. Croweus, in Elencho script. in sac. script. Du Pin, bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques, XVII. siècle, tom 1.*

† **EST-MEATH**, Comté d'Irlande. Il a l'Océan & Dublin à l'Est,

à l'Est, *Cavan & Louth* au Nord & Nord-Est, *Oieff-meath* à l'Ouest, & *Kildare* au Sud. Il a trente huit milles de long & autant de large. Il est riche, agréable & bien peuplé. Le très-honorable *Chambers Bradazon* est aujourd'hui Comte de Meath. On divise ce Comté en onze Baronies, qui sont celles de *Moyrgalton*, de *Slane*, de *Duleck*, de *Skreene*, de *Navan*, de *Kells*, de *Lane*, de *Moysevragh*, de *Deece*, de *Ratoth*, & de *Dunboyne*. Il y a deux villes qui ont droit de tenir des marchés publics, & six qui envoient leurs Députés au Parlement. * *Etat de la gr. Brét. sous George II. Tom. 3. p. 38.*

ESTOILLE, Ordre de Chevalerie. *Cherchez ETOILLE.*

ESTOILLE (Claude de l') Seigneur du Sauffey, de l'Académie françoise, étoit Parisien, & de fort ancienne famille. On confond souvent ses ouvrages avec ceux de son aïeul & de son Bifaieul, tous deux Prélats des enquetes : c'est de ses écrits qu'a été tiré le livre intitulé : *Journal de ce qui s'est passé sous Henri III.* il paroît qu'il ne s'en seroit pas tenu là, s'il eût vécu plus long-tems ; & que son dessein étoit de donner au public l'histoire de plusieurs autres règnes ; il y travailloit conjointement avec N. de Poussin, Seigneur de Chenouff, son neveu, qui avoit différens mémoires recueillis par ses ancêtres, pendant qu'ils étoient attachés aux Rois de Navarre. Claude de l'Estoille mourut en 1652. âgé d'environ 50. ans ; il fut des premiers reçus dans l'Académie françoise. On a de M. de l'Estoille deux pièces de théâtre, sçavoir, *la belle Esclave*, & *l'Intrigue des Filoux*. Il en achevoit une troisième quand il mourut, qu'il apelloit *le Secrétaire de saint Innocent*. On trouve aussi divers Odes fort belles de lui, dans les recueils de Poésies imprimés, & particulièrement dans celui des délices de la Poésie françoise, de l'édition duquel il a eu soin lui-même ; & il étoit un des cinq Auteurs que le Cardinal de Richelieu employoit pour travailler à ses Comédies. Il avoit plus de génie que d'étude & de sçavoir ; & s'étoit principalement attaché à bien tourner un vers, à quoi il réussissoit fort bien, comme à la pratique des règles du théâtre, qu'il connoissoit exactement. Quand il vouloit travailler, s'il se reconnoit que ce fût de jour, il faisoit fermer les fenêtres de sa chambre, & apporter de la chandelle : & lorsqu'il avoit composé un ouvrage, il le lisoit à sa servante (comme on a dit aussi de Malherbe) pour connoître s'il avoit bien réussi, croiant que les vers n'avoient pas leur perfection, s'ils n'étoient remplis d'une certaine beauté, qui se fait sentir aux personnes mêmes les plus grossières. * *Consultez l'histoire de cette Compagnie, par M. Pellisson.*

ESTON. *Cherchez EASTON.*

ESTHONIE ou **ESTEN**. Province de la Livonie, qui est au Septentrion le long du golphe de Finlande. Elle comprend sept petites Provinces ou Districts, qui sont l'Esthonie propre, l'Harrie ou l'Harland, le Wirland, l'Oldempo, le Jervenland, le Wikezland, & l'Alentaken. *Revel* est sa ville capitale. La Noblesse d'Esthonie a de fort grands privilèges. *Volmar II.* Roi de Dannemarck lui donna les premiers droits de fief, & *Eric VII.* qui les confirma, lui en fit expédier les lettres patentes. Les Maîtres de l'Ordre de l'*Espadon* & les grands Maîtres de celui de *Prusse* les augmentèrent. *Conrad* de Kungingen étendit la Succession des fiefs en Harrie & en Wirland aux filles, jusqu'au cinquième degré, & *Gautier* de Plettemberg, élu grand Maître en 1495. & reconnu Prince de l'Empire en 1513. acheva d'affranchir la Noblesse d'Esthonie de toute autre sujétion, à la réserve du service que les Gentilshommes sont obligés de rendre en personne à cause de leurs fiefs. On en fait la revêue tous les ans, & l'on considère le corps de cette Noblesse comme une pépinière qui a fourni un grand nombre d'Officiers, & même plusieurs Généraux aux armées de Suède. Les femmes d'Esthonie portent des jupes fort étroites & sans plis, comme des sacs, garnies en haut sur le derrière de plusieurs petites chaînes de cuivre qui ont au bout des jettons du même métal, & en bas des chamarrures de verre jaune. Les plus accomodées portent au cou un rang de plaques d'argent de la largeur d'une pièce d'un écu, & une autre aussi large qu'une assiette au milieu de l'estomac. Les filles ne se coëffent ni en Été ni en Hyver ; & se font couper les cheveux de la même manière que les hommes, les laissent flotter négligemment autour de la tête. Les hommes & les femmes s'habillent d'une vilaine étoffe de laine, ou bien d'une grosse toile, & ils se chauffent l'Été d'écorces d'arbres, & l'Hyver d'un cuir cru taillé dans une peau de vache. *Olearius* dans son voyage de Moscovie, dit que les uns & les autres portent ordinairement sur eux tout ce qu'ils possèdent. Comme il ne se trouve presque point de païsans dans l'Esthonie & même dans toute la Livonie qui ne soit Sorcier, ils ont tous certaines cérémonies superstitieuses, par lesquelles ils croyent pouvoir empêcher le sort. Ainsi ils ne tuent point de bête qu'ils n'en jettent quelque chose, & ne font point de breuvages dont ils ne versent une partie afin que le sort tombe dessus.

L'Esthonie propre est entre la Lettonie, & l'Oldempo, le Jervenland, & le Wikezland. *Pernavo* situé à l'embouchure d'un fleuve du même nom, qui se jette dans le golphe de Livonie, est sa ville la plus remarquable. * *Th. Corneille Diff. Géogr.* Pour ce qui est de l'histoire de l'Esthonie, on dit que la Religion Chrétienne y fut prêchée & introduite en 1190. par un Moine de Segeberg, nommé Meinard, qui avoit fait la même chose à Riga. Au reste cette Province fut toujours le lieu du rendez-vous des troupes de Pologne, de Danemarck, de

Suède & de Moscovie. Les Chevaliers Teutoniques y ont aussi fait des guerres sanglantes, jusques à ce qu'en 1583. les Suédois en demeurèrent les Maîtres après avoir conclu une paix avec les Moscovites. Le traité d'Oliva fait en 1660. confirma la couronne de Suède dans la possession de l'Esthonie. Depuis la prise de Narva & de Revel faite par les Moscovites en 1704. on fut obligé de leur céder cette Province pour toujours, dans la paix faite avec eux. *Ruffow. chron. P. 1. f. 7. &c. Chytræus Chron. Sax. p. 1. Pontanus de reb. Dan. Micræl. Pomm. chron. liv. 2. Hartnacc. Lieft. Gesch. Hartknoch. de rep. Pol. liv. 1. chap. 8.*

ESTORA, anciennement *Ruficada*, ville de Numidie : elle est aujourd'hui dans le Royaume de Constantine, Province de celui d'Alger en Barbarie, environ à douze lieues de Colle du côté du Levant. Elle a un grand & bon port sur le golfe d'Estora, que les Anciens nommoient *Laturus* ou *Olcabites Sinus*. * *Baudrand.*

ESTOTILAND, pays au Septentrion de l'Amérique, vers les terres australes. On dit qu'Antoine Zeni, Vénitien, le découvrit environ l'an 1390. & que Jean Scoluë, Polonois, le reconnut depuis l'an 1477. mais qu'il périt en mer, aussi-bien que Michel Cortereal. Ce pays est, dit-on, assez fertile, & principalement en or, & les habitans y sont industrieux. Les Anglois ont de ce côté-là la terre de Labrador, qu'on nomme quelquefois *Nouvelle Bretagne*, ou *Terre de Cortereal*. Il n'y a que les côtes qui nous soient connues. * *Sanfon. Laët.*

ESTOUTEVILLE, bourg de France dans la haute Normandie, fut érigé en Duché par le Roi François I. l'an 1534. C'est ce bourg qui a donné son nom à la maison d'ESTOUTEVILLE.

ESTOUTEVILLE, est l'une des plus anciennes & des plus considérables maisons de la Province de Normandie ; le premier, dont la mémoire s'est conservée, paroît dans Orderic Vital, sous le nom de

I. *Robert I.* du nom, Sire d'Estouteville & de Vallemont, qui fut l'un des Seigneurs qui suivirent Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie, en la conquête du Royaume d'Angleterre l'an 1066. & vivoit l'an 1080. Il fut père de *Robert II.* qui suit ; & d'*Anne* d'Estouteville, mariée à *Robert* Seigneur de Grandmesnil.

II. *Robert II.* du nom, Sire d'Estouteville & de Vallemont, dit le *Jeune*, commandoit au pays de Caux, pour *Robert II.* du nom, Duc de Normandie, contre *Henri I.* Roi d'Angleterre, son frère avec lequel il défendit, l'an 1106. le bourg & le château saint-Pierre-sur Dive, & fut fait prisonnier. Il eut pour enfans, *Nicolas I.* qui suit ; *Eustache* & *Richard* d'Estouteville, qui s'établirent en Angleterre.

III. *Nicolas I.* du nom, Sire d'Estouteville. & de Vallemont, Baron de Cleuille, fonda l'an 1169. l'Abbaye de Vallemont, où il est enterré ; & laissa de *Julienne*, sa femme que l'on croit fille de *Gaucher* de Thorotte ; *Robert III.* qui suit ; *Nicolas* ; *Guillaume* ; *Richard* ; & *Eustache* d'Estouteville.

IV. *Robert III.* du nom, Sire d'Estouteville & de Vallemont, Baron de Cleuille, mourut l'an 1185. laissant de *Leonelle*, Dame de Rames, sœur & héritière de *Robert*, Seigneur de Rames ; *Henri*, qui suit ; *Eustache* ; & *Sanson* d'Estouteville, qui prit le furnom de *Grouffet*.

V. *Henri*, Seigneur d'Estouteville & de Vallemont, Baron de Cleuille, &c. fut l'un des Seigneurs qui formèrent opposition contre les Prélats de la Province de Normandie, touchant le droit de Patronage lay, & les biens meubles de ceux qui mourroient sans faire testament, que prétendoient les Ecclésiastiques de son tems, & se trouva à l'assemblée tenue à Rouen en 1205. composée de plusieurs Prélats, Barons & Chevaliers, lorsqu'il fut question de faire un règlement sur cette affaire. Il tint rang entre les Chevaliers Bannerets, qui prétèrent serment de fidélité à *Philippe Auguste* Roi de France ; & laissa de *Mabaud* sa femme, *Jean I.* qui suit ; *Robert*, Seigneur de Criquebœuf, dont il prit le furnom ; & *Isabelle* d'Estouteville, mariée à *Pierre* Sire de Preaux.

VI. *Jean I.* du nom, Sire d'Estouteville & de Vallemont, &c. est nommé avec *Agnès* sa femme en 1249. & 1251. *Isabeau* de Châteaudun, fille de *Geofroi* Vicomte de Châteaudun, est aussi nommée sa femme, dans un arrêt de 1260. Ses enfans furent *Robert IV.* qui suit ; *Guillaume* & *Etienne*, nommés en des Chartres de l'Abbaye de Vallemont ; *Jean*, Chanoine de Rouen ; & *Léonore* d'Estouteville, mariée à *Guillaume* Martel de Bacqueville, Seigneur de Longueil.

VII. *Robert IV.* du nom, Sire d'Estouteville & de Vallemont, &c. dit *Passemer*, vivant en 1282. épousa *Alix* Bertrand, fille de *Robert IV.* du nom, Seigneur de Bricquebec, dont il eut *Robert V.* qui suit ; *Estout*, qui a fait la branche des Seigneurs de Torcy & de Villebon, rapportée ci-après ; *Mabaud*, femme de *Pierre* de Bailleul ; *Jeanne* ; mariée à *Guillaume* Chastelain de Beauvais ; *Agnès*, alliée à *Robert* Seigneur de Saonne ; & *Alix* d'Estouteville, qui épousa *Philippe* de Mornay.

VIII. *Robert V.* du nom, Sire d'Estouteville & de Vallemont, &c. est qualifié Chevalier & Baron dans les titres de l'Archevêché de Rouen en l'année 1325. & 1330. Il épousa *Marguerite* Dame de Hotot de Berneval, &c. fille de *Nicolas* Seigneur de Hotot, &c. & *Isabelle* de Ferrières, Dame de saint-Martin-le-Gaillard, dont il eut *Robert VI.* qui suit ; *Colart*, qui a fait la branche des Seigneurs d'Ausseboq, rapportée ci-après ; *Raoul*, qui a fait la branche des Seigneurs de Rames, qui sera aussi rapportée ci-après ; *Henri*, Chanoine de Lisieux & de Rouen, qui

vivoit en 1351. *Nicolas*, Seigneur du Bouchet, tige des Seigneurs de ce nom, mentionnés ci-après; *Marie*, femme de *Geofroy* Baron de Courcy, Seigneur de Montfort & de Bourg-Achart; *Marguerite*, aliée à *Colart* Baron de Freauville, Seigneur de Thienne, & *Mabaud* d'Estouteville, mariée à *Pierre* de Gaillon, Chevalier.

IX. *Robert* VI. du nom, Sire d'Estouteville & de Vallemont, Chevalier Banneret, mourut le 22. Février 1395. Il avoit épousé en 1351. *Marguerite* de Montmorency, Dame d'Offrainville & de Berneval, fille de *Charles* Seigneur de Montmorency, Maréchal de France, & de *Jeanne* de Roucy sa seconde femme, dont il eut *Jean* II. qui suit; *Guillaume*, Evêque d'Evreux; *Colart*, Seigneur du Hotot, *Marguerite*; femme de *Roger* Sire de Breaute, Seigneur de Néville & de Maneval, Chastelain de Bernay; *Isabeau*, mariée 1. à *Gautier* de Vienne, Seigneur de Mirebel; 2. à *Jean* de Bethune, Seigneur de Mareuil 3. à *Henri* Seigneur de Hans & des Armoises; *Catherine*, Abbesse de Mauvoisson, morte en 1456. & *Isabelle* d'Estouteville, femme de *Jacques* de Montenay, Seigneur de Garancieres.

X. *Jean* II. du nom, Seigneur d'Estouteville & de Vallemont, &c. fut nommé grand Bouteiller de France le 10. Novembre 1415. étant lors prisonnier en Angleterre, où il avoit été conduit après la prise de Harfleur, & mourut vers l'an 1436. Il avoit épousé *Marguerite* de Harcourt, Dame de Longueville & de Plaines, fille de *Jean* VI. du nom, Comte de Harcourt & d'Aumalle, & de *Catherine* de Bourbon, dont il eut *Louis*, qui suit; *Charlotte*, mariée à *Jean* Seigneur de Saonne & de Tocqueville; & *Guillaume* d'Estouteville, Cardinal Doyen du sacré Collège, & Camerlingue de la sainte Eglise, Légat en France, Archevêque de Rouen, Evêque d'Osie, de Velitre, de Port sainte Ruffine, d'Angers, de Therouenne & de Beziers, Abbé de saint Ouen de Rouen, de Jumieges, du Mont saint Michel & de Montebourg, Prieur de saint Martin des Champs, de Grammont & de Beaumont en Auge, dont il fera parlé ci-après dans un article séparé, mort à Rome le 22. Décembre 1483. laissant d'une Dame Romaine deux enfans naturels; *Jérôme* & *Augustin* d'Estouteville; les descendans desquels portent le nom & les armes d'Estouteville, & subsistent avec dignité dans le Royaume de Naples.

XI. *Louis*, Sire d'Estouteville, de Vallemont, de Hotot, &c. grand Sénéchal & Gouverneur de Normandie, possédoit la charge du grand Bouteiller de France en 1443. servit le Roi *Charles* VII. lors de la réduction de la Normandie en 1450. & mourut avant 1463. Il avoit épousé *Jeanne* Paynel, Dame de Hambye, de Moyon, de Briquebec, de Gascé, &c. fille unique de *Nicolas*, Seigneur de Hambye, &c. & de *Jeanne* de Champagne, Dame de Gascé, dont il eut *Michel* qui suit; *Jean* d'Estouteville, Seigneur de Briquebec, Hambye, & de Gascé, Châtelain de Gaure, vivant en 1476. qui ne laissa que deux enfans naturels.

XII. *Michel*, Sire d'Estouteville, de Vallemont, &c. servit à la prise des villes de Falaise, de Caen & de Cherbourg en 1450. & vivoit en 1465. Il épousa *Marie*, Dame de la Rocheguyon, de Roncheville, d'Acquiny, de Vaux, & de Bernaville, fille & héritière de *Gui* Sire de la Rocheguyon, & de *Catherine* Turpin-Crissé, dont il eut *Jacques* qui suit; *Jeanne*, femme de *Jacques* de Barfes; *Marguerite*, aliée à *François* de Scepeau, Seigneur de Mauvon & de Landiny; *Perrette*, mariée à *René*, Sire de Clermont, Seigneur de Gallerande, vice-Amiral de France; *Catherine*, mariée en 1485. à *Henri* Sire d'Espinau en Bretagne, morte en 1521. & *Guyon* d'Estouteville, Seigneur de Moyon, Hambye, Briquebec, Gacé, &c. qui d'*Isabelle* de Croy, fille d'*Antoine*, Comte de Porcean, & de *Marguerite* de Lorraine, Dame d'Arfchot, eut pour fille unique *Jaqueline* d'Estouteville, Dame de Moyon, &c. mariée à *Jean* III. Sire d'Estouteville, &c. son cousin germain, & qui laissa aussi une fille naturelle, nommée *Françoise*, qui fut mariée à *Alain* Hamon, Seigneur de Lisle.

XIII. *Jacques*, Sire d'Estouteville, de Vallemont, &c. Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Capitaine de Falaise, assista aux Etats tenu à Tours en 1471. & mourut le 12. Mars 1489. Il avoit épousé en 1480. *Louise* d'Albret, fille de *Jean*, Vicomte de Tartas, & de *Catherine* de Roban, morte en 1494. dont vinrent *Jean* III. qui suit; *Louis*, Abbé de Valloires; *Françoise*, mariée à *Jean* de Levis, Baron de Mirepoix, &c. Lieutenant de Roi en Languedoc; *Louise*, morte sans alliance; & *Antoine* d'Estouteville, Comte de Creance, Seigneur de Chantelou, qui d'*Isabeau* Carbonel, fille de *Gilles*, Seigneur de Sourdeval, & de *Catherine* de Dreux, eut pour fille unique *Jaqueline* d'Estouteville, Dame de Creance, mariée à *René*, Seigneur de Bouillé.

XIV. *Jean* III. Sire d'Estouteville, de Vallemont, &c. né en 1482. épousa en 1509. *Jaqueline* d'Estouteville, Dame de Moyon, de Gacé, &c. sa cousine germaine, fille unique de *Guyon* d'Estouteville, Seigneur de Moyon, Hambye, Briquebec, Gacé, &c. & d'*Isabelle* de Croy, dont il eut pour fille unique *Adrienne* Duchesse d'Estouteville, Vicomtesse de Roncheville, &c. mariée en 1534. à *François* de Bourbon, Comte de saint Paul, Gouverneur de l'Isle de France & du Dauphiné: ce fut en faveur de leur mariage que la Seigneurie d'Estouteville fut érigée en Duché. Elle mourut en 1560 âgée de 48. ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUSSEBOSC.

IX. *Colart* d'Estouteville, second fils de *Robert* V. du nom,

Sire d'Estouteville, & de *Marguerite* Dame de Hotot, fut Seigneur d'Aussebosq, & épousa *Jeanne* Dame de la Tournelle, de Raulot, de Montdidier & de Mainvilliers, veuve de *Jean* de Montmorency, Seigneur de Breteuil, & de *Florent* de Varennes, Seigneur de Gravelle, & fille de *Robert* Seigneur de la Tournelle, & de *Marie* de Ferrieres, dont il eut *Colart* II. qui suit; *Richard*, Seigneur de Mainvilliers, vivant en 1423. & *Marguerite* d'Estouteville, femme de *Bernard* de Chambeles.

X. *Colart* d'Estouteville, II. du nom, Seigneur d'Aussebosq & de Lamerville, Capitaine du Pont de l'Arche, épousa 1. *Jeanne* d'Auvricher, Dame de Turgoville, fille de *Robert* Seigneur d'Auvricher, & de *Jeanne* Despreaux; 2. *Tolande* de Néelle, fille de *Gui* de Néelle, Seigneur d'Offremont & de Mello, & de *Jeanne* de Bruyeres. Ses enfans du premier lit furent *Robert* qui suit; & *Jeanne* d'Estouteville, femme de *Roger* Seigneur de Normanville & de Hardouville. Ceux du second lit furent *Jean* d'Estouteville, Seigneur de Lamierville, Chevalier, mort sans postérité d'*Antoinette* de Trie, fille de *Jaques*, Seigneur de Rouleboise; *Robinet*, Seigneur de Berneval, Chevalier, qui de *Marie* de Roye, Dame de Guerchy, veuve de *Pierre* d'Orgemont, Seigneur de Montjay, & fille de *Matthieu* de Roye, Seigneur de Muret, & de *Marguerite* de Ghistelles sa première femme, eut pour fils unique *Jean* d'Estouteville, Seigneur de Berneval, Guerchy, &c. *Jaqueline* d'Estouteville, mariée à *Jean* de saint Remi, dit le Galois, Seigneur de saint Denys & de Houdelemoir; *Guillemette*, femme de *Colart* Seigneur de Chevreufe; *Agnès*, aliée à *Colin* Giffart, Seigneur de saint Victor; & *Jeanne* d'Estouteville, femme de *Valentin* de la Roque, Capitaine du Château de Corbeil.

XI. *Robert* d'Estouteville, Seigneur d'Aussebosq, Lamerville, &c. servit à la défense du Mont saint Michel & de saint Saviour le Vicomte en 1427. Il avoit épousé *Marie* de sainte Beuve, Dame de Cuverville, &c. fille de *Laurent*, Baron de Cuverville, & de *Catherine* de Montmorency, Dame de Beaufault, dont il eut *Jean* d'Estouteville, Seigneur de Cernon, Aussebosq, Touffreville, &c. mort en 1485. sans postérité de *Marguerite* de Harcourt, fille de *Jean*, Baron de Bonestable, & de *Catherine* d'Arpajon, qu'il avoit épousée en 1473. *Richard*, Seigneur d'Aussebosq, mort sans postérité avant 1490. *Jaques*, Châtelain de Néelle, mort aussi sans postérité; *Catherine*, Dame de Cuverville, Lamerville, &c. mariée à *Charles*, Seigneur de sainte Maure & de Montgauger: *Antoinette*, Dame d'Aussebosq, Montigny, &c. qui épousa 1. *Georges* Havart, Seigneur de la Rosiere, Vicomte de Dreux, Bailli de Caux, Sénéchal héréditaire du Perche, Maître des requêtes de l'hôtel du Roi, 2. *Antoine* le vernier, Seigneur de la Helotiere; & *Marie* d'Estouteville, Dame de Lamerville, femme de *Jean* de la Heufe, Baron d'Escotignies.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RAMES.

IX. *Raoul* d'Estouteville, III. fils de *Robert* V. du nom, Sire d'Estouteville, & de *Marguerite* Dame de Hotot, eut en partage la terre de Rames, servit le Roi dans ses armées de Picardie & de Flandres, & vivoit en 1361. On lui donne pour femme *Marguerite* de Harcourt, veuve de *Robert* de Boullainvilliers, Seigneur de Chepoy, dont il eut *Robert*, qui suit; *Pierre*, vivant en 1388. *Jeanne* d'Estouteville, femme de *Jean* de Harcourt, Seigneur de Charentone.

X. *Robert* d'Estouteville, Seigneur de Rames & du Bosc-Achart, épousa *Marguerite* de Sericourt, fille de *Raoul* Seigneur de Sericourt, dont il eut *Robert*, II. qui suit; *Guillaume*, Seigneur de la Ramée, vivant en 1400. *Charles*, vivant en 1398. & *Alix* d'Estouteville, mariée 1. à *Jean* de Preure, Seigneur de la Prée, 2. à *Jean* Patry, Seigneur de Culey.

XI. *Robert* d'Estouteville, II. du nom, Seigneur de Rames, Basc-Achart, &c. épousa *Marie* de Villequier, fille de *Robert* Seigneur de Villequier, & de *Richard* du Mesnil-Varin, dont il eut *Robert* d'Estouteville III. du nom, Seigneur de Rames, la Ramée & du Bosc-Achart, mort sans postérité de *Mabaud* d'Ouville; & *Mabaud* d'Estouteville, héritière de son frère, mariée en 1415. à *Guillaume* Martel, Seigneur de Bacqueville & de saint Vigor, Capitaine de Château-Gaillard sur Andely.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU BOUCHET.

IX. *Nicolas* d'Estouteville, cinquième fils de *Robert* V. du nom, Sire d'Estouteville, & de *Marguerite* Dame de Hotot, eut en partage la terre de Freuleville, & étoit mort en 1361. laissant de *Laure* de Chamblis, Dame du Bouchet, pour fils unique, *Louis* qui suit.

X. *Louis* d'Estouteville, Seigneur de Bouchet, & de Freuleville, servit le Roi en Saintonge, & vivoit en 1366. Il avoit épousé *Jeanne* de Vieuxpont, Dame de Vaujolis, dont il eut *Robert* qui suit; *Louis*, Seigneur de Vaujolis, mort sans alliance; *Antoine*, Seigneur de Vaujolis, après son frère, mort sans laisser de postérité de *Marie* Turpin, fille de *Lancelot*, Seigneur de Crissé, & de *Denyse* de Montmorency; & *Jean* d'Estouteville, qui embrassa le parti ecclésiastique.

XI. *Robert* d'Estouteville, Seigneur du Bouchet, Freuleville, Vaujolis, &c. vivant en 1400. avoit épousé *Robine* de saint Briffon, Dame de la Ferté, fille de *Geofroy* de saint Briffon, dont il eut *Louis* d'Estouteville, Seigneur du Bouchet, &c. mort sans postérité de *Jeanne* Paynel; *Alizon* d'Estouteville, Dame du Bouchet, de Vaujolis, de la Ferté Hubert, de la Ferté Nabert, de Thoury, &c. mariée 1. à *Raoul* de saint Remi, Chevalier, 2. à

2. à Jean de Beauvillier, dit Bourles, Seigneur de Montgouaut, du Lude; 3. à Dauphin Maufrais, Seigneur de Beaumont & de Grandfeigne, 4. à Jean Seigneur de Paumoy, morte en l'année 1461. Georgette d'Estouteville, morte sans postérité de Robert Seigneur de Lus; Antoinette mariée 1. à Erard de Saux, Seigneur d'Aurain, 2. à Jean de Grammont; & Marguerite d'Estouteville, première femme de Jean de Harcourt, Baron de Bonestable.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TORCY.

VIII. Estout d'Estouteville, second fils de Robert IV. Sire d'Estouteville, & d'Alix Bertrand de Briquerebec, fut Seigneur de Torcy, Estoutemont, &c. & vivoit en 1303. Il avoit épousé Alix de Meulenc, fille d'Amatry, II. du nom, Baron de la Queuë, & de Marguerite Dame de Neuf-bourg, dont il eut Robert Seigneur d'Estoutemont; Jean qui suit; Estout, Seigneur du Crochet, Ausous, Seigneur de Herfray; & Jeanne d'Estouteville, mariée à Robert Seigneur de Grosmenil.

IX. Jean d'Estouteville, Seigneur de Torcy, d'Estoutemont, &c. servit le Roi en ses guerres en 1349. & 1350. On lui donna pour femme Jeanne de Fiennes, fille de Jean Seigneur de Fiennes, & d'Isabeau de Flandres, dont il eut Nicolas, dit Colari qui suit; Thomas, Maître des requêtes de l'hôtel du Roi, puis Evêque & Comte de Beauvais, mort en 1394. Jean Seigneur de Charlemesnil, Croissy, saint Germain, Estoutemont, &c. Ecuyer du corps du Roi, qui fonda l'Eglise collégiale de Charlemesnil, où il est enterré; Guillaume Seigneur Châtelain de Cortone & de Bonneville, Chanoine de Rouen, puis Evêque de Lisieux, qui fonda en 1414. avec ses frères, le Collège de Lisieux, dit de Torcy en l'Université de Paris, auquel il donna sa terre de Bonneville, & mourut le 10. Janvier de la même année; Estout Abbé de Fécamp, du Bec & de Cerisy, qui survécut à tous ses frères, & vivoit encore en 1422. Raoul Archidiacre d'Eu, Chanoine de Rouen, mort avant l'an 1404. Thumin aussi Maître des requêtes & Archidiacre du petit Caux en l'Eglise de Rouen; Robert Archidiacre de Neuf-bourg, Chanoine d'Euveux, & Maître des requêtes en 1403. Jeannet qui a fait la branche de Villebon, rapportée ci-après; Gilles, Chanoine de Rouen & Archidiacre d'Eu après son frère, qui fut aussi Chantre & Chanoine d'Angers, Maître des requêtes en 1390. & mourut en 1408. Mahaud, femme de Georges, Baron de Clere; & Jeanne d'Estouteville, mariée à Heflor de Chartres, Seigneur d'Ons-en-Bray, Baron de Chénédoré, Maître des eaux & forêts de Normandie & de Picardie.

X. Nicolas, dit Colart d'Estouteville, Seigneur de Torcy, Estoutemont, Beyne, &c. mort en 1416. Il épousa 1. Jeanne de Mauquenchy, Dame de Blainville, fille de Jean, dit Mouton, Sire de Blainville, Maréchal de France, & de Jeanne Malet de Gravelle, 2. Marie de Harcourt, Dame de la Ferté-Imbaults, veuve de Louis de Brosse, Seigneur de saint Severe, &c. & fille de Guillaume Seigneur de la Ferté-Imbault, & de Blanche de Broye, Dame de Cernon, dont il n'eut point d'enfants. Ceux du premier lit furent Charles Seigneur de Blainville, premier Panne-tier du Dauphin, mort vers l'an 1407. sans laisser de postérité de Jaqueline de Chambly, fille de Jean, dit de Hazé, & de Jeanne de la Rocheguyon; Guillaume qui suit; Isabeau, Dame de Beaumont, mariée à Guillaume de Vendôme, Vidame de Chartres, dont il n'eut point d'enfants; Jeanne, alliée à Philippe d'Auxi, Seigneur de Dampierre & de Boscroger, Chambellan du Roi, & Sénéchal de Ponthieu; Jossine, femme de Jean le Vicomte, Seigneur du Tremblay; & Catherine d'Estouteville, qui prit alliance avec Robert l'Estendart, Seigneur de Liney & de Beauchêne.

XI. Guillaume d'Estouteville, Seigneur de Torcy, Blainville, Estoutemont, Beyne, &c. que quelques Auteurs ont dit avoir été grand-Maître & général Réformateur des eaux & forêts de France, fut fait prisonnier à la prise de la ville de Harfleur qu'il défendoit en 1419. & mené en Angleterre, d'où il ne sortit qu'après avoir payé une grosse rançon, pour laquelle il fut obligé d'aliéner une bonne partie de ses biens, & mourut le 19. Novembre 1449. Il avoit épousé Jeanne Dame d'Ondeauville, Poches, Novion, Caumartin, &c. veuve de Raoul Seigneur de Rayneval, Comte de Faucamberge, & fille de Jean, Seigneur d'Ondeauville & de Novion, & de Jeanne de Crequy, dont il eut Nicolas, dit Colinet, mort sans lignée; Guillaume, aussi mort sans postérité. Jean qui suit; Estout qui continua la postérité rapportée après celle de son aîné Robert, qui a fait la branche des Seigneurs de Beyne, rapportée ci-après; Raoul Seigneur d'Estoutemont, vivant en 1462. Michelle, mariée en 1450. à Robert de Bethune, Seigneur de Mareuil, Baye, &c. Chambellan du Roi; Jeanne Prieure de Poissy en 1497. dont elle se démit en 1506. à cause de son grand âge; & Jeannette d'Estouteville, vivante en 1427.

XII. Jean d'Estouteville, Seigneur de Torcy, Blainville, Ondeauville &c. Chambellan du Roi, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, Prévôt de Paris, Capitaine du Château de Caen, & Maître des Arbalétriers de France, n'avoit que 17. ans lorsque le Roi d'Angleterre lui rendit en 1422. & à ses frères les biens qui avoient été confisqués sur son père, pour avoir tenu le parti du Roi de France. Etant depuis rentré au service du Roi, il l'établit à la garde de Fécamp & de Harfleur. Il fut établi Prévôt de Paris, en Juillet 1446. se démit peu après de cette charge en faveur de son frère & fut nommé Chambellan du Roi, Il commanda les francs-Archers au secours de Tournay, & au retour fut pourvu de la charge de Maître des Arbalétriers en

1449. qu'il exerça jusqu'en 1461. servit à la conquête de la Normandie, en 1449. & 1450. se trouva à la bataille de Fourmigny la même année, à celle de Guinegate, en 1479. & mourut fort âgé le 11. Septembre 1494. Il avoit épousé Françoise de la Rochefoucault, Dame de Montbazou, sainte Maure, & Argentieres, fille d'Aymar, Seigneur de Montbazou, & de Jeanne de Martreuil, dont il eut pour fils unique Louis d'Estouteville, Seigneur de sainte Maure & de Nouastre, mort avant son père.

XII. Estout d'Estouteville, quatrième fils de Guillaume d'Estouteville, Seigneur de Torcy, &c. & de Jeanne Dame d'Ondeauville, fut Seigneur de Beaumont-le-Charlit, Miermagne, Ferrieres, &c. Châtelain de Beauvais, Conseiller & Chambellan du Roi, Bailli de Costentin, se trouva à la bataille de Fourmigny, en 1450. mourut le 13. Décembre 1476. ne laissant de Bonne de Herbannes sa femme, que trois filles; savoir, Jossine, Dame de Torcy, & en partie de Beaumont-le-Charlit, mariée 1. à Jean Blosset, Seigneur du Plessis-Pasté; Jeanne, Dame de Beaumont, alliée 1. à Jean Martel de Bacqueville, Seigneur de Rames & d'Auffeville, 2. à Jean Seigneur de Porcon; & Jaqueline d'Estouteville, Dame de Charlemesnil, d'Avesnes, Varennes, &c. Châtelaine de Beauvais, qui épousa Jacques, Baron de Moy, Châtelain de Bellencombre, Capitaine de saint Quentin, Maître des eaux & forêts de Picardie & de Normandie.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE
Beyne.

XII. Robert d'Estouteville, frère puiné d'Estout, & cinquième fils de Guillaume d'Estouteville, Seigneur de Torcy, fut Seigneur de Beyne & de saint André en la Marche, Prévôt de Paris en 1446. sur la démission de son frère, fut aussi Conseiller & Chambellan des Rois Charles VII. & Louis XI. pour le service desquels il prit la ville de saint Valery sur les Bourguignons, & se trouva au combat de Monthery en 1465. Il eut la conduite des Nobles de la Prévôté & du Bailliage de Senlis, depuis l'an 1475. jusqu'à sa mort arrivée le 3. Juin 1479. Il eut de Ambroise de Loré, Dame de Muesly, Baronne d'Ivry, fille d'Ambroise, Prévôt de Paris, & de Catherine de Marçilly, Baronne d'Ivry, morte en 1466. Jacques qui suit, Hélène, mariée à René de Châteaubriant, Baron de Loigny & du Lyon-d'Angers; Marie, alliée en 1478. à Jean Seigneur de Châteauevillain, de Grancey & Pierrepont, morte le 4. Novembre 1490. Jeanne, femme de Robert Langlois, dit le Galant, Seigneur d'Angiens; Ambroise d'Estouteville, Religieuse de saint Sauveur d'Evreux.

XIII. Jacques d'Estouteville, Seigneur de Beyne & de Blainville, Baron d'Ivry & de saint André en la Marche, Chambellan du Roi, Prévôt de Paris après son père en 1479. épousa Gillette de Coëtivy, fille d'Olivier, Seigneur de Taillebourg, Sénéchal de Guienne, & de Marie fille naturelle du Roi Charles VII. Elle prit une seconde alliance avec Antoine de Luxembourg, Comte de Brienne, ayant eu de son premier mariage, Charlotte d'Estouteville, Dame de Beyne, &c. mariée à Charles de Luxembourg, Comte de Brienne, de Ligny, de Roucy, &c. & Marie d'Estouteville, Dame de Blainville, Oisery, Marçilly, Vicomtesse du Tremblay, Baronne d'Ivry & de saint André en la Marche, mariée 1. à Gabriel, Baron d'Alegre, Seigneur de saint Just & de Millaud, Chambellan du Roi, Prévôt de Paris, & Bailli de Caen; 2. à Jean de Fages, Seigneur du Bouchet.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE
Villebon.

X. Jeannet d'Estouteville, dit le Jeune, neuvième fils de Jean d'Estouteville, Seigneur de Torcy, & de Jeanne de Fiennes, fut Seigneur du Mesnil-Simon, d'Estoutemont, &c. premier Ecuyer du corps du Duc de Guienne, Dauphin de Viennois, Valet tranchant du Roi & Capitaine de Caudebec. Il épousa Michelle, Dame de Mondoucet & de Villebon, fille de Robert Seigneur de Mondoucet, dit le Borgne, premier Ecuyer du corps du Roi, Maître de son écurie, & de Jeanne Dame de Villebon, dont il eut Colart, Seigneur du Mesnil-Simon, Villebon, &c. mort sans laisser postérité d'Adrienne d'Ailly sa femme, fille de Louis, Seigneur de Varennes; Charles, Seigneur de la Gartinie & de Villebon, mort aussi sans enfants de Marie de Craon, sa femme, fille de Jean, Seigneur de Chantocé & d'Ingrande; Blanchet, qui suit; Heflor, Seigneur de Beaumont, qui fut fait Chevalier à la levée du siège de Dieppe, en 1443. & mourut sans postérité de Jeanne d'Averquerque sa femme, fille de Jean, Seigneur de Watines.

XI. Blanchet d'Estouteville, Seigneur de Villebon, la Gastine, Mondoucet, &c. succéda à ses frères, & vivoit en 1472. Il épousa 1. Marguerite de Vendôme fille de Robert Seigneur de la Chartre, & de Jeanne, Vicomtesse de Chartres; Isabeau de Savoisy, fille de Charles, Seigneur de Seignelay, Chambellan du Roi, & d'Iolande de Rodemach. Du premier lit vinrent Jeanne d'Estouteville, Dame de Bresles, Boutraux, Menainville, Blainville, &c. mariée à Gui de Beaumanoir, Seigneur de Lavardin, morte le 18. Septembre 1520. & Louise d'Estouteville, alliée le 13. Mars 1455. à Gilles, Seigneur de Honcourt & de Villedieu, dit Lancelot, Bailli de Gisors, & du second lit sortirent Charles qui suit; Pierre, Chanoine de Chartres en 1491. Louis, Seigneur de Bléville; Marguerite, mariée 1. à Jacques de Bethencourt, Seigneur de Grainville, 2. à Guillaume de Vieuxpont, Seigneur de Chailloué, Châtelain de Courville; &

Françoise d'Estouteville, alliée à Guillaume de Vieuxpont, Seigneur de Chailloué; fils du Châtelain de Courville, & de Jeanne de Bouville sa première femme.

XII. Charles d'Estouteville, Seigneur de Villebon, la Gastine, Montdoucet, Boissandry, &c. Echanfon du Roi, épousa Helene de Beauvau, fille de Jean Baron de Beauvau, & de Jeanne Dame de Manonville & de Roltay, dont il eut Isabeau d'Estouteville, Dame d'Arpentilly & de Berangeville, mariée à Jean d'Oiron, Seigneur de Verneuil en Touraine, 2. à Jean de Montenay, Vicomte de Fauquernon, Baron de Garancieres & de Baudencourt, Jeanne, Dame de la Gastine, alliée à Jean Baron de la Ferrière, Seigneur de Tessé & de Mesnilbœuf; Marie, Abbesse d'Hieres, morte le 11. Janvier 1537. Claude, Religieuse de Fontevrault; Magdelaine, Abbesse, de saint Sauveur d'Evreux; Jean, qui suit; & Antoine d'Estouteville, Seigneur de Linieres & de Menainville, qui de Marguerite de Buffu, veuve de Jean Sire de Bournonville, & fille de Jaques de Buffu, Seigneur de Buines, & d'Isabeau de Brunetel, eut seulement trois filles, qui furent Marie d'Estouteville, alliée à Guillaume de Bigars, Seigneur de la Londe; Jaqueline, mariée à François de Thoisy, Seigneur de Thoraine; & Claude d'Estouteville, femme de Claude de Monchy, Seigneur de Garetmont.

XIII. Jean d'Estouteville II. du nom, Seigneur de Villebon, Beaurepaire, la Gastine, Blainville, Menainville, Boissandry, &c. Conseiller du Roi, Gentilhomme de sa chambre, Chevalier de l'Ordre de saint Michels, Bailli & Capitaine de Rouen & de Théroüanne, Prévôt de Paris en 1534. Lieutenant general pour le Roi en Normandie & en Picardie, rendit de grands services aux Rois François I. & Henri II. & fut le dernier mâle de sa maison. Il mourut le 18. Août 1568. & son cœur fut mis dans le tombeau du Cardinal d'Estouteville. Il avoit épousé en 1523. Denyse de la Barre, fille de Jean de la Barre, Comte d'Estampes, Vicomte de Bridiers; Baron de Verets; premier Gentilhomme de la chambre du Roi, Prévôt de Paris, & de Marie de Primaudaye, dont il eut Jean, mort jeune; & Jeanne Diane d'Estouteville, Dame de Villebon, &c. mariée à Charles du Bec, Baron de Boury, duquel elle n'eut point d'enfants, & eut pour héritiers les enfans d'Isabeau & de Jaqueline d'Estouteville ses tantes. * Voyez l'histoire de la maison d'Harcourt. Le P. Anselme, &c.

ESTOUTEVILLE, (Guillaume d') Cardinal, Archevêque de Rouen, fils de Jean Seigneur d'Estouteville, &c. & de Marguerite de Harcourt, vivoit sous le règne des Rois Charles VII. & Louis XI. & fut Archidiacre d'Angers, puis, selon quelques Modernes, Prieur de saint Martin des Champs à Paris. On dit aussi qu'il fut pourvu de l'Evêché de saint Jean de Maurienne en Savoie, pour celui de Beziers, & enfin de l'Archevêché de Rouen, par le Pape Nicolas V. Eugène IV. le fit Cardinal l'an 1437. ou, selon d'autres, le 18. Decembre 1439. Estouteville prit alors le titre de saint Martin des Monts, qu'il changea depuis pour l'Evêché de Porto, & opta ensuite celui d'Osie & de Veletri. Ce Cardinal fut encore Camerlingue de l'Eglise. C'étoit un homme intrépide, & exact observateur de la justice. On dit que le Barigel de Rome ayant surpris un voleur, qu'il voulut faire mourir sur le champ, & ne trouvant point de Bourreau, obligea un bon Prêtre François qui passoit par ce même endroit, de faire cet office indigne de son caractère. Le Cardinal d'Estouteville Payant feu, & n'ayant pu en tirer raison, envoya chercher le Barigel, & le fit pendre à une des fenêtres de sa maison. Nicolas V. l'envoya en France, après la prise de Constantinople. Pour porter le Roi Charles VII. à la paix avec les Anglois, afin qu'ils fussent en état de prendre les armes contre les Turcs: ce que Montrelet, Gaguin, Paul Emille & les autres Historiens François ont remarqué. Ce Prélat fut aussi Légat en France, y reforma l'Université de Paris, & assembla les Evêques à Bourges, où l'on traita des moyens de bien observer la Pragmatique-Sanction. Jaques Cardinal de Pavie, connu sous le nom de Papiensis, lui dédia ses commentaires; & François Philelphe lui écrivit diverses lettres, où il le nomme le soutien de l'Eglise, *Columna & columnæ S. Romanæ Ecclesiæ*. Ce Cardinal mourut à Rome, âgé de 80. ans, & Doyen des Cardinaux, le 22. Decembre de l'an 1483. On l'enterra dans l'Eglise des Augustins qu'il avoit fondée, où on lui a fait élever dans le XVII. siècle une statue de marbre avec un éloge qu'Ughel & d'autres rapportent. * Philelphe, l. 23. ep. 15. l. 31. ep. 50. Ughel. *Ital. sacra* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Mathieu, *histoire de Louis XI.* l. 10. Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *histoire des Cardinaux.* Montrelet. Onuphre.

ESTOUTEVILLE, (Adrienne d') Duchesse, Vicomtesse de Roncheville, Barone de Cleuville, & de Briquerbec, fille unique & héritière de Jean III. du nom, Sire d'Estouteville, fut mariée à Paris par contrat passé le 9. Février 1534. à François de Bourbon, Comte de saint Paul, puiné de François de Bourbon, Comte de Vendôme, & de Marie de Luxembourg, Comtesse de saint Paul. De ce mariage vinrent François de Bourbon II. de ce nom, Duc d'Estouteville, Gouverneur du Dauphiné, mort en 1546. & Marie femme de Jean de Bourbon, Duc d'Anguien, puis de Léonor d'Orléans, Duc de Longueville, morte en 1601. La Duchesse Adrienne mourut en 1560. à Trie, n'étant âgée que de 48. ans, & fut enterrée dans l'Abbaye de Valmont, où est le tombeau de ses prédécesseurs.

ESTRADA, (Louis) Espagnol, Religieux de l'Ordre de Citeaux, & Abbé de Horta, sur la fin du XVI. siècle eut beaucoup de part dans les bonnes grâces de Philippe II. Roi d'Espagne, & se distingua par ses prédications, par sa doctrine & par sa piété. Il publia divers ouvrages; savoir dix livres sur la règle de S. Benoit, des sermons, des épîtres, &c. & mourut au commencement du mois de Juin 1588. Cet Auteur est différent d'un autre Louis d'Estrada, Religieux de Citeaux & Abbé d'Iranzo dans le Royaume de Navarre, qui fut Supérieur général de la Congrégation en Espagne, & qui a écrit un livre intitulé: *Exordium Congregationis montis Sion in Hispania*. * Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

ESTRADES, (Godefroi, Comte d') Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Dunkerque, de Matrik, & de la Province de Limbourg, Maître perpétuel de Bourdeaux, & Viceroy de l'Amérique, fils de François, Seigneur d'Estrades, & de Susanne de Secondat, servit en Hollande sous le fameux Prince Maurice, & il y faisoit les fonctions d'Agent de France auprès de ce grand homme. Revenu à Paris, il fut forcé à servir de second à M. de Coligny, contre M. le Duc de Guise, & eut affaire dans ce combat, à M. de Bridieu qu'il blessa. En 1661. le Roi l'envoya Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, où il soutint avec beaucoup de hauteur les prérogatives de la couronne, contre le Baron de Watteville, Ambassadeur d'Espagne qui avoit voulu le précéder. En 1662. il passa en Hollande avec la même qualité, & conclut le traité de Breda. Le Roi qui l'avoit fait Chevalier de ses Ordres en 1661. le créa Maréchal de France le 30. Juillet 1675. & l'envoya la même année son Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire aux conférences de Nimègue pour la paix générale, & M. d'Estrades y acquit beaucoup d'honneur. Enfin, en 1683. il fut fait Gouverneur de M. le Duc de Chartres; mais il mourut peu après le 26. Février 1686. âgé de 79. ans, & a laissé des mémoires manuscrits très-curieux & importants. Il fut marié deux fois; 1. à Marie du Pin de l'Allier, morte en Janvier 1662. 2. à Marie d'Aligre, veuve de Michel de Vertamon, Maître des requêtes, & fille d'Etiennne d'Aligre II. du nom, Chancelier de France, morte le 2. Février 1724. âgée de 91. ans. Du premier lit il eut Louis, qui suit; Jean-François, Abbé de Moissac & de saint Melaine, dit l'Abbé d'Estrades, Ambassadeur pour le Roi à Venise en 1675. & à Turin en 1679. mort le 10. Mai 1715. Jaques, Mestre de camp de cavalerie, mort à Fribourg en 1677. Gabriel Joseph, dit le Chevalier d'Estrades, Colonel du Régiment de Chartres, mort des blessures qu'il reçut en Août 1692. au combat de Steinkerque, où il se signala; & Marie-Anne, Religieuse du Val-de-Grace, puis Abbesse du Puy d'Orbe, Diocèse de Langres, morte en 1710. Louis Marquis d'Estrades, Maire perpétuel de Bourdeaux, Gouverneur de Gravelines & de Dunkerque après son père, mourut en Mars 1711. Il avoit épousé 1. Charlotte-Thérèse de Runes, fille & héritière de Charles, Marquis de Fouquefolles, morte en Novembre 1682. 2. Marie-Anne Blouin, fille de Jérôme Blouin, premier Valet de chambre du Roi. Du premier lit, il eut un fils unique Louis-Geoffroy Comte d'Estrades, Lieutenant général des armées du Roi, qui après s'être signalé en diverses occasions, eut la jambe emportée d'un coup de canon devant Belgrade le 4. Août 1717. dont il mourut. Il avoit épousé en 1691. Charlotte le Normant, dont il a eu Louis-Godefroy Marquis d'Estrades, né le 19. Février 1693. Maire de Bourdeaux après son père. Jean-Godefroy-Charles, Comte d'Odreheim, né le 11. Octobre 1697. Charles-Jean, né le 21. Janvier 1709. Marie-Charlotte, née le 4. Janvier 1696. mariée le 23. Decembre 1717. à Pierre Jean Romanet, Conseiller au Parlement, puis Président au grand Conseil; Anne-Renée, née le 16. Janvier 1702. alliée le 12. Août 1720. à Henri de Baschi, Marquis de Pignat, &c. & N. d'Estrades, morte jeune. Du second lit de Louis Marquis d'Estrades, est sortie Françoise-Louise d'Estrades, mariée le 20. Novembre 1703. à Pierre-Charles Lambert d'Herbigny, Maître des requêtes; & Armande d'Estrades. * Voyez le P. Anselme.

ESTRAMADOURE ou EXTRAMADOURE, Province d'Espagne, entre l'Andalousie, le Portugal, & la Castille, est un pays fertile: ses villes sont Badajox & Merida sur la Guadiana, Alcantara sur le Tage, & Albuquerque. On croit que c'est le pays que Plin nomme *Beturia*. Tite-Live & Hirtius lui donnent le même nom. * Plin, l. 3. c. 7. Merula, *Cosmogr.*

† ESTRAMADURE, Province du Royaume de Portugal, vers l'embouchure du Tage, en latin *Estremadura Lusitana*. Elle a pour bornes au Septentrion la Province de Beira, à l'Orient & au Midi celle d'Alentejo, & à l'Occident l'Océan Atlantique. On la divise en cinq Territoires qui sont, *Setuval, Anlanguer, Sautarein, Leiria & Tamur*. Cette Province a de fort bons vins en quantité & d'excellente huile. La terre y est couverte de fleurs, & les abeilles y rendent une si prodigieuse abondance de miel, qu'on peut dire que c'est une Région aussi fertile que délicieuse. Ce fut là que l'on commença à planter la première tige des Orangers qui furent aportés de la Chine. Quoiqu'il n'y ait guères que cinquante ans qu'on a vu ces arbres odoriférans en Portugal, ils y ont si bien multiplié, que l'on en trouve à présent dans tous les jardins du Royaume, & dans la plupart de ceux de l'Europe. Il y a dans l'Estramadure un Commandant avec titre de Mestre de Camp général & de Général de la Cavalerie. Il ne devoit y avoir que deux Lieutenans de Mestre de camp général. Mais il y en a à présent quatre & deux Aides.

Les troupes qui sont dans cette Province consistent en cinq Régimens d'Infanterie. Celui d'Armada ou de la marine est de huit cens hommes en dix Compagnies. Le Régiment de la Junta du Commerce est aussi de huit cens hommes, mais en douze Compagnies. On l'employe ordinairement à l'armement des vaisseaux qui servent de convoy à la flotte du Brésil. Cette troupe est commandée par un Major, & elle n'a jamais eu de Mestre de camp. Les Régimens de *Cascaës* & de *Setuval* font de cinq cens hommes chacun en dix Compagnies, avec un Lieutenant général & un Commissaire général. Outre ces troupes il y a encore trois Compagnies de Gardes du corps, qui ne servent qu'à garder les dedans du Palais & à suivre le Roi. Les milices de cette Province composent six Régimens qui ne sont pas toujours si complets qu'ils le devoient être : & quant à ce qui regarde l'artillerie, il n'y a pas de Général, mais seulement un Lieutenant avec quelques Officiers subalternes. Les villes & les places les plus considérables de l'Estramadure sont *Lisbone*, Capitale du Royaume, la Tour de Belem, la forteresse de saint Julien ou *Sant Giam*, la forteresse de saint Laurent, *Cascaës*, *Peniche*, les *Berlingues*, *Setuval*, *Cezimbra*, & *Sinez*. * *Lequien de la Neufville, Histoire générale du Portugal.*

La nouvelle Estramadure est une petite Province de la nouvelle Espagne dans le Nicaragua. Elle est sur la côte de la mer du Nord, & les Espagnols y ont quelques habitations. Ceux du Pays l'appellent *Tlacuzcalpan*. * *Th. Corneille, dict. géogr.*

ESTRE'E, Abbaye de France en Normandie, sur la rivière d'Eure, à deux lieues de Dreux du côté du Couchant. * *Maty, diction.*

ESTREES, maison. L'ancienne maison d'Estrées, originaire de Picardie, a été féconde en grands hommes.

I. *Pierre* d'Estrées, dit *Carbonel*, Seigneur de Boulant, Hamel, Itres, &c. vivoit en 1453. & laissa de *Marie* de Beaumont, fille de *Jean* de Beaumont, Seigneur de Neuvirel, & de *Marie* de la Houffaye, *Antoine I.* du nom, qui suit; *Jeanne*, femme de *Antoine*, Seigneur de Belloy & de saint Lienard; & *Jaqueline* d'Estrées, mariée à *Jean* Merlin, Seigneur de Mazancourt, de Frefne, d'Itres, &c. Bailli de Nesle.

II. *Antoine* d'Estrées I. du nom, Seigneur de Boulant & de Valieu, épousa du vivant de son père, le 12. Septembre 1447. *Jeanne* d'Aix, fille de *Helie* Seigneur d'Aix & de Grand-Fosse, & de *Peronne* de Noyelle, dont il eut *Antoine II.* qui suit; autre *Antoine* d'Estrées, Seigneur de Valieu, qui a fait la branche des Seigneurs de Cœuvres rapportée ci-après; & *Jean* d'Estrées, dit *Jeanet*, Seigneur de Longavescnes, Abbé du Mont S. Quentin, vivant en 1505.

III. *Antoine* d'Estrées II. du nom, Seigneur de Boulant & de Fesq, vivant en 1526. épousa *Jeanne* de Flandres-Drinckam, fille de *Jean* de Flandres, Seigneur de Drinckam, & d'*Isabeau* de Ghiftelles, Dame de Wislaert, dont il eut *Antoine III.* qui suit; autre *Antoine* d'Estrées, Chanoine de Noyon; & *Jaqueline* d'Estrées, mariée 1. le 10. Mai 1498. à *Jean* de Hennin, Seigneur de Cuvilliers, Pair de Cambreis; 2. à *Jacques* d'Isques, Seigneur du Breuil, Gouverneur de Lucheu; 3. le 18. Décembre 1524. à *Guillain* de Quereques, Seigneur de Mariens, Capitaine de Boves près Amiens.

IV. *Antoine* d'Estrées III. du nom, Chevalier, Seigneur de Bernes, Capitaine du Château de Peronne, étoit mort en 1524 sans laisser postérité de *Marie* d'Aunoy, fille de *Philippe* d'Aunoy, Seigneur de Gouffainville, & de *Catherine* de Montmorency, qu'il avoit épousée le 19. Décembre 1517. laquelle se remaria à *Raoul* de Bernets, Seigneur de Cardenoy.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Valieu & de Cœuvres.

III. *Antoine* d'Estrées, dit le *Jeune*, fils puiné de *Antoine* d'Estrées I. du nom, Seigneur de Boulant, & de *Jeanne* d'Aix, eut en partage la terre de Valieu, & vivoit en 1526. Il avoit épousé *Jeanne* Dame de la Cauchie en Bolonois, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Cauchie & de *Loques*, & de *Jeanne* de Licques, dont il eut *Jean*, qui suit; *Antoine* d'Estrées, Chanoine de Noyon, Abbé du Mont S. Quentin, mort le 9. Mai 1568. *Françoise* & *Marguerite* d'Estrées

IV. *Jean* d'Estrées, Seigneur de Valieu & de Cœuvres, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut élevé Page de la Reine Anne de Bretagne, & rendit des services considérables dans les armées sous le Roi François I. Le Roi Henri II. lui donna la charge de Maître & Capitaine général de l'artillerie, par lettres du 9. Juillet 1550. & fut Capitaine de Folembray en 1556. servit à la prise de Calais en 1558. & mourut en 1567. Il avoit épousé *Catherine* de Bourbon, fille aînée de *Jacques* de Bourbon, bâtard, de Vendôme, Seigneur de Bonneval, de Ligny, Lambercourt, &c. & de *Jeanne* de Rubempré, en reconnaissance de ce qu'en une rencontre, il avoit relevé ce Seigneur de Bonneval, que les ennemis avoient porté par terre, & l'avoit garanti de la mort. Il en eut *Antoine*, qui suit; *Françoise* d'Estrées mariée à *Philippe* de Longueval, Seigneur de Haraucourt & de Cramail, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort en 1620. âgé de 107. ans; & *Barbe* d'Estrées, qui épousa 1. *N.* de Pymont, Seigneur de Bulleux; 2. *Jean* de Broc, Seigneur de la Cour de Broc & de la Ville-aux-Fouriers; 3. *René* de Vendomois, Seigneur de Chamartin.

V. *Antoine* d'Estrées, Gouverneur, Sénéchal & premier Baron du Bolonois, Vicomte de Soissons, Marquis de Cœuvres, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Fere, de Paris, & de l'Isle de France, fut pourvu au camp de Pas en Artois l'an

1597. de la charge de grand-Maitre de l'artillerie de France, que son père avoit possédée, & en donna la démission en 1599. Brantôme en parle ainsi : *Etant mort François d'Espinau, Sieur de saint Luc, M. d'Estrées a succédé à sa place, comme le méritant bien, & comme l'ayant bien appris de son brave père : ainsi, qu'il tarde, le droit & la vérité rencontrent leur tour ; car on lui avoit fait tort, qu'il n'eût cette charge après la mort de son père. Enfin la vérité & le droit ont vaincu la pour lui.* *Antoine* d'Estrées prit alliance le 14. Février 1559. avec *Françoise* Babou, fille de *Jean*, Seigneur de la Bourdailiere, Maître de l'artillerie, & de *Françoise* Robertet, dont il eut *François-Louis*, tué au siège de Laon en 1594. *François Annibal*, qui suit; *Diane*, seconde femme de *Jean* de Montluc, Seigneur de Balagny, Maréchal de France, morte en 1618. *Marguerite*, alliée à *Gabriel* de Bournel, Seigneur de Namps; *Angelique*, Abbesse de Maubuisson; *Gabrielle* d'Estrées, mariée à *Nicolas* d'Amerval, Seigneur de Liencourt, Gouverneur de Chauny, duquel elle fut séparée & fut maîtresse du Roi Henri IV. qui la fit Marquise de Monceaux, puis Duchesse de Beaufort : elle mourut en 1559. mère de *César* Duc de Vendôme, & d'*Alexandre*, dit le Chevalier de Vendôme; *Julienne-Hippolyte* d'Estrées, femme de *Georges* de Brancas, Duc de Villars; & *Françoise*, femme de *Charles* Comte de Sanzay, Baron de Tupigny, Vicomte héréditaire de Poitou, morte en 1669.

VI. *François-Annibal* d'Estrées, Duc d'Estrées, Pair & Maréchal de France, mourut le 5. Mai 1670. âgé de 98. ans, ou de 102. selon quelques-uns. Il avoit épousé 1. en 1622. *Marie* de Bethune, fille de *Philippe*, Comte de Selles & Charost, morte en Février 1628. 2. en 1634. *Anne* Habert, fille de *Jean*, Seigneur de Montmor, Trésorier de l'Espargne, veuve de *Charles* de Themines, Seigneur de Lausieres, morte le 25. Juillet 1661. 3. en 1663. *Gabrielle* de Longueval, fille d'*Achille*, Seigneur de Manicamp, morte le 11. Février 1687. sans enfans. Il eut du premier lit, *François-Annibal*, qui suit; *Jean*, dont nous parlerons après son frère aîné; *César*, Cardinal d'Estrées, dont sera parlé dans un article séparé. Les enfans du second lit, furent *Louis*, Marquis d'Estrées, tué à la levée du siège de Valenciennes en 1656. & *Christine*, première femme de *François-Marie*, dit *Jules* de Lorraine, Comte de Lislebonne, morte le 18. Septembre 1658.

VII. *François-Annibal II.* du nom, Duc d'Estrées, Pair de France, Gouverneur de l'Isle de France, de Soissons & de Laon, Ambassadeur à Rome, où il mourut le 30. Janvier 1687. épousa en 1647. *Catherine* de Lausieres Themines, dont il eut *François-Annibal III.* qui suit; *Pons-Charles*, Marquis de Themines, mort le 5. Mai 1672. & *Jean*, Evêque Duc de Laon, Pair de France Abbé de Conches, mort le 1. Décembre 1694. âgé de 43. ans.

VIII. *François-Annibal d'Estrées III.* du nom, Duc d'Estrées, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Marquis de Cœuvres, de Themines, de Cardaillac, Comte de Nanteuil, &c. Gouverneur général de l'Isle de France & Soissonnois, Gouverneur particulier des villes de Laon, Noyon, Soissons, mourut le 11. Septembre 1698. en sa 50. année : il avoit épousé 1. le 10. Février 1670. *Magdelaine* de Lionne, fille de *Hugues*, Marquis de Berny, Secrétaire d'Etat, morte en Septembre 1684. 2. le 23. Août 1688. *Magdelaine-Diane* de Bautru de Vaubrun, fille de *Nicolas*, Marquis de Vaubrun, Lieutenant général des armées du Roi. Ses enfans du premier lit furent; 1. *Louis-Armand*, qui suit; 2. *Constance-Eléonore*, née le 15. Août 1671. mariée en Juillet 1719. à *Joséph-Louis* de Laurens, Comte d'Ampus, Capitaine de cavalerie dans le Régiment Colonel général. 3. *Marie Yolande*, née le 28. Octobre 1678. 4. *Marie Felicité Perpetue*, née le 1. Février 1680. Religieuse de la Visitation sainte Marie au faubourg saint Jaques. 5. *Louise Hélène* née le 28. Novembre 1683. Religieuse aux Annonciades de saint Denys. Et du second lit il eut *César François Annibal*, Comte de Nanteuil, mort le 25. Mars 1705. en sa onzième année. 7. *Diane Françoise Thérèse*, morte en Octobre 1707. en sa 17. année; & 8. *Marie Magdelaine* d'Estrées.

IX. *Louis-Armand*, Duc d'Estrées, Pair de France, Marquis de Cœuvres, &c. Gouverneur de l'Isle de France, &c. après son père, né le 3. Septembre 1682. mourut sans postérité le 16. Juillet 1723. en sa 41. année. Il avoit épousé en Août 1707. *Diane-Adelaide Philippe* Mazarini Mancini, fille de *Philippe-Julien* Mazarini Mancini, Duc de Nevers, & de *Diane Gabrielle* de Damas-Thianges.

VII. *Jean*, Comte d'Estrées, & de Tourpes, premier Baron du Boulonois, Maréchal & vice-Amiral de France, Viceroi de l'Amérique, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant général pour sa Majesté au Comté Nantois, Gouverneur de Nantes, Commandant pour le Roi au pays & Duché de Bretagne, auparavant Lieutenant général de l'Isle de France & Soissonnois, troisième fils de *François-Annibal* Duc d'Estrées, Pair & Maréchal de France, commença à porter les armes dès sa plus tendre jeunesse; & après avoir servi successivement à la tête de trois Régimens d'infanterie, dont le dernier étoit celui de Navarre, il fut fait Maréchal de camp, & servit en cette qualité à l'attaque des lignes d'Aras. En 1654. il commandoit deux bataillons de la première ligne sous le Maréchal d'Hoquincourt. L'année suivante 1655. il monta au degré de Lieutenant général. & servit en 1656. au siège de Valenciennes, où il fut fait prisonnier, après avoir fait sauter les débris de l'armée dans Condé. Le Roi voulant le faire servir sur mer, le créa vice-Amiral de France en 1670. Après y avoir donné plusieurs marques éclatantes de sa valeur pendant dix-huit années, & s'être trouvé à quatre combats de mer avec les Anglois, & à plusieurs actions particulières dans l'Amérique en 1676. 1677.

& 1678. sur les Hollandois, auxquels il enleva l'Isle de Cayenné, qu'ils avoient usurpée sur les François, il défit leur Général Bink à l'Isle de Tabago, & prit six mois après ce fort sur eux. Sa Majesté, pour reconnoître ces importants services, lui donna le bâton de Maréchal de France le 24. Mars 1681. la vice Royauté de l'Amérique en 1686. le fit Chevalier des Ordres à la promotion de 1688. & mourut à Paris le 19. Mai 1707. âgé de 83. ans. Il avoit épousé en 1658. *Marie-Marguerite* Morin morte le 16. Mai 1714. dont il eut *Victor-Marie*, Comte d'Estrées, qui fut ; *Jean*, Abbé d'Evron, de Preaux & de S. Claude, qui fut Ambassadeur en Portugal en 1692. Commandeur de l'Ordre du S. Esprit en 1704. nommé Archevêque & Duc de Cambrai en Janvier 1716. & mourut sans être sacré le 3. Mars 1718. en sa 52. année. *César* d'Estrées mort jeune ; *Marie-Anne* ; Religieuse à l'Assomption ; *Marie-Anne-Catherine*, mariée le 28. Novembre 1691. à *Michel* le Tellier, Marquis de Courtenvaux, Capitaine des cent Suisses du Roi ; & *Elizabeth-Rosalie*, Damoiselle de Tourpes.

VIII. *Victor-Marie*, Comte d'Estrées, né le 30. Novembre 1660. fut tenu sur les fonts de batême par le Duc de Savoie, & la Reine de Portugal, fut reçu en survivance du Maréchal son père, le 12. Décembre 1684. de la charge de vice-Amiral de France, qu'il a exercée avec beaucoup de gloire & de distinction dans les mers du Levant ; il s'est trouvé aux prises des villes de Nice en 1691. d'Onelle en 1692. de Rose en 1693. & a fait le bombardement de Barcelonne & d'Alicante en Juillet 1691. où sa seule présence épouvanta l'armée navale d'Espagne. Il commandoit encore la flotte on 1697. au siège de Barcelonne, Enfin, le Roi d'Espagne Philippe V. le nomma en 1701. Lieutenant général de ses armées navales, qualité, laquelle jointe à celle de vice-Amiral de France, lui donna le commandement sur les deux flottes Françoises & Espagnole. En 1703. il fut fait Maréchal de France, & prit le nom de Maréchal de *Cœuvres*. Il commanda la flotte en 1705. sous le Comte de Toulouse au combat de Malaga ; & fut fait Grand d'Espagne, & Chevalier de la Toison d'or. Il épousa le 30. Janvier 1698. *Lucie-Félicité* de Noailles, Dame du palais de Madame la Dauphine, fille du Maréchal Duc de Noailles. * Voyez le P. Anselme, *Hist. des grands Offic. de la Cour.*

ESTRÉES, (César d') Cardinal de la sainte Eglise, Camerlingue du sacré Collège, Evêque d'Albano, Abbé de saint Claude en Franche Comté, de Longpont, du Mont-saint-Eloy, de saint Nicolas-aux Bois, de la Stafarda en Piedmont, d'Anchin près Douay, & de saint Germain des Prez, Docteur de Sorbonne, Doyen de l'Académie Françoisie, où il fut reçu en 1657. & Protecteur de celle de Soissons en 1668. nâquit le 5. Février 1628. A peine eut-il fini sa licence de Sorbonne, qu'il fut nommé Evêque Duc de Laon, Pair de France en 1653. & fut sacré en 1655. En cette qualité il entra par ordre du Roi, & de l'agrément du Pape, en qualité de Médiateur, entre le Nonce de sa Sainteté, & les amis des quatre Evêques d'Allet, de Beauvais, de Pamiers & d'Angers, pour lors brouillés avec la Cour de Rome ; & y réussit de manière, que la fin de cet accommodement procura la paix de l'Eglise de France. Le Pape Clément X. le fit Cardinal dans la promotion du 24. Août 1671. mais sa Sainteté ne le déclara que l'année suivante, & lui donna le titre de la Trinité du Mont le 16. Mai 1674. Ce Pontife étant mort, le Cardinal d'Estrées entra seul des Cardinaux François dans le Conclave où fut élu Innocent XI. & fit suspendre l'élection pendant plus de 5. semaines (chose qui fut jugée assés extraordinaire) jusqu'à l'arrivée des Cardinaux nationaux. Il revint en France l'an 1677. où il ne demeura que 6. mois, le Roi l'ayant envoyé en Bavière, pour y traiter, & assurer le mariage du Dauphin avec la Princesse Electorale, & pour y ménager d'autres affaires importantes. Il ne revint de Munich qu'en 1679. après la ratification de la paix avec l'Empire en 1680. S'étant démis de son Evêché de Laon en faveur de son neveu, il passa à Rome chargé d'y traiter l'épineuse affaire de la régale, dont les difficultés s'acruent par l'assemblée du Clergé de 1682. & il y soutint les droits de sa Majesté, & les libertés de l'Eglise Gallicane, avec tant de force, qu'Innocent XI. n'osa jamais publier aucun acte contre les uns & les autres, quoiqu'il en fut fortement pressé, & continuellement sollicité par les ennemis de la France, & les principaux Cardinaux de la Cour. Après la mort du Duc son frère en 1687. il se trouva chargé seul de toutes les affaires de France. On rendit au défunt, suivant les ordres du Pape, & en considération, du Cardinal, & par ses soins, des honneurs funèbres tels qu'on le rend à Rome aux têtes couronnées. Ce Pape mourut en 1689. & le Cardinal d'Estrées se trouvant alors seul à Rome de sa nation, & sans aucun Ministre de la part du Roi, entra dans le Conclave, & malgré la faction du défunt Pape, si contraire à la France, & celle de la maison d'Autriche, ménagea le sacré Collège si adroitement que l'on n'osa tenter aucun élection, avant que l'Ambassadeur du Roi, & les Cardinaux François fussent arrivés. Après l'élection d'Alexandre VIII. il revint à Paris en 1690. & y prêta le serment de Commandeur des Ordres, dignité à laquelle il avoit été nommé au Chapitre de 1688. L'année suivante il fallut encore retourner à Rome, pour le Conclave d'Innocent XII. où le Roi lui ordonna de rester encore du tems, pour l'accommodement des affaires du Clergé de France, avec cette Cour. Il s'y appliqua conjointement avec le Cardinal de Janfon pendant près de deux ans, & après l'avoir conclu en 1693. il revint en France, où il resta jusqu'à ce que la maladie d'Innocent XII. l'obligeât de retourner à Rome avec les autres Cardinaux de la nation, au commencement de 1700. Il entra en Octobre de la même année au Conclave, concourut à l'élection de Clément XI. après laquelle les autres Cardinaux na-

tionaux ayant repris la route de France, le Roi le fit rester en Italie, pour y négocier avec la République de Venise, & autres Princes. Enfin, il eut ordre de suivre en Espagne le Roi Philippe V. pour travailler conjointement avec les premiers Ministres de ce Prince, aux affaires de cette Monarchie : il en revint en 1701. & fut pourvu de l'Abbaye de saint Germain des Prez, la même année. Ce Cardinal a exercé dans la Cour de Rome, depuis l'an 1676. jusqu'à sa mort la charge de Protecteur des affaires de Portugal (quoiqu'étranger dans ce Royaume) en reconnaissance des services qu'il avoit rendus par la négociation du mariage de Marie-Elizabeth-Françoise de Savoie-Nemours en 1666. avec Pierre Roi de Portugal, affaire dans laquelle il eut de grandes longueurs, & des incidens très difficiles à surmonter, le Cardinal eut l'honneur d'accompagner & de conduire cette Princesse, à laquelle il étoit allié. Il avoit aussi traité l'année précédente 1665. le mariage de la sœur aînée de cette Reine avec le Duc de Savoie Charles-Emanuel. Il mourut en son Abbaye de saint Germain des Prez le 18. Décembre 1714. en sa 87. année & il y est enterré.

ESTRÉES, (Jean d') Seigneur de Valieu & de Cœuvres, grand-Maitre de l'Artillerie de France, a été l'un des plus habiles Capitaines de son siècle. Il étoit fils d'Antoine, Seigneur de Valieu, & de Jeanne, Dame de la Cauchie, & après avoir été élevé Page de la Reine Anne de Bretagne, il rendit de grands services aux Rois François I. & Henri II. Ce dernier lui donna la charge de Maitre de l'Artillerie de France le 9. Juillet 1558. Jean d'Estrées se trouva à la prise de Calais en 1558. & ailleurs. Du Bellay, de Thou & Davila, parlent souvent de lui. On dit qu'il fut le premier Gentilhomme de Picardie, qui fit profession publique de la nouvelle Religion. Il acquit la terre de Cœuvres, & mourut fort âgé en 1567. Voici ce que Brantôme dit de lui : *Monsieur d'Estrées a été l'un des dignes hommes de son état, depuis qu'il ait été possible jamais, sans faire tort aux autres, & le plus assuré dans ses tranchées & batteries ; car il y alloit la tête levée, comme si c'eût été dans les champs à la charge ; & la plupart du tems il y alloit à cheval monté sur une grande haquenée allezande, qui avoit plus de vingt ans, & qui étoit aussi assurée que le Maître. Car pour les canonades & arquebuzades qui se tirassent dans la tranchée ni l'un ni l'autre ne baïssaient jamais la tête ; & il se montroit par dessous la tranchée la moitié du corps, car il étoit grand, & elle aussi. C'étoit l'homme du monde qui connoissoit le mieux les endroits pour faire une batterie de place, & qui ordonnoit le mieux : aussi étoit-ce un des considens que Monsieur de Guise souhaitoit auprès de lui pour faire conquête & prendre villes, comme il fit à Calais. Ça été lui qui le premier nous a donné ces belles fontes d'artillerie, dont nous nous servons aujourd'hui ; & même de nos canons, qui ne craignent de tirer cent coups l'un après l'autre, par manière de dire, sans rompre, ni sans s'éclater, ni casser, comme il en donna la preuve d'un au Roi, quand le premier essai s'en fit mais on ne les veut pas gourmander tous de cette façon ; car en ménage la bonté le plus qu'on peut. Avant cette fonte, nos canons n'étoient du tout si bons, mais cent fois plus fragiles, & sujets à être fort souvent rafraichis de vinaigre, ou il y avoit plus de peine, & qui les débouchoit de la batterie. Celle qui fut faite devant Troy ne donna pas tant de peine, comme j'ai ouï dire à M. de Guise, que ce fut la plus belle & la plus prompte batterie qu'il avoit vu ni ouï dire ; & on louoit fort M. d'Estrées, qu'il avoit ordinairement son fait & son attirail si lesté quand il marchoit, que jamais rien ne manquoit, tant il étoit provident, & bien expert en sa charge. Sur tout il avoit de très bons Canoniers & bien justes ; & lui même les y dressoit & leur montroit ; & il avoit aussi de très-bons Commissaires, dont entr'autre ont été Bassompierre, qui étoit dans Siemie étant assiégée, & la Foutaudie petit homme, mais qui étoit tout spirituel, l'un des bons Catholiques s'il en fut oncques, & l'autre Huguenot ; & pour ce Monsieur l'Amiral l'aimoit fort, & s'en trouva bien en ses guerres. Tant d'autres bons a-t-il eu que je ne nommerai point, & la plupart Huguenots, qui avoient imité leur Général mondit Sieur d'Estrées, qui l'étoit fort, si ne laissa-t-il pas de bien servir son Roi au siège de Rouen, & aux premières guerres que je vis. C'étoit un fort grand homme, beau & vénérable vieillard, avec une barbe qui lui descendoit très-bas, & sentoient bien son vieux Aventurier de guerre du tems passé, dont il avoit fait profession, où il avoit appris d'être un peu cruel. Feu mon père & lui avoient tous deux été nourris Pages de la Reine Anne, & tous deux alloient sur les mulets de sa litière : lesquels, à ce que j'ai ouï dire à mon père, elle a bien fait soueter, quand ils faisoient aller les mulets d'autre façon qu'elle ne vouloit, ou qu'ils eussent bronché le moins du monde. Mon père alloit sur le premier, & Monsieur d'Estrées sur le second : & puis tous deux sortant de Page, furent envoyés de la les monts à la guerre.*

ESTRÉES, (François-Annibal d') Duc d'Estrées, Pair & Maréchal de France, Marquis de Cœuvres, Comte de Nanteuil-le-Haudouin, premier Baron & Sénéchal de Boulonnois, Gouverneur de l'Isle de France, & des villes de Soissons, de Laon, du Laonois, né en 1573. étoit second fils d'Antoine d'Estrées, grand-Maitre de l'Artillerie de France, & de Jeanne Babou. On l'avoit destiné en sa jeunesse à l'Eglise, & le Roi Henri IV. lui avoit donné l'Evêché de Noyon, qu'il quitta pour suivre les armes, après la mort de son frère aîné tué au siège de Laon, en 1594. & se rendit célèbre sous le nom de Marquis de Cœuvres. En 1614. on l'envoya Ambassadeur extraordinaire en Suisse & vers les Princes d'Italie, puis il fut Lieutenant général de l'armée de la ligue pour le secours de la Valteline, d'où il chassa les garnisons étrangères. Le Roi lui donna le bâton de Maréchal de France en 1626. En 1630. il secourut le Duc de Mantoue, qui étoit

étoit assiégé dans sa ville capitale par les Impériaux. Il prit Tréves par composition le 19. Août 1632. & quatre ans après, il alla en qualité d'Ambassadeur extraordinaire à Rome, où il soutint avec beaucoup d'honneur & de prudence la gloire, & les intérêts de la Couronne. On l'employa ensuite en diverses affaires importantes. En 1654. il représenta le Connétable au sacre du Roi Louis XIV. qui avoit érigé l'an 1645. en Duché & Pairie, sous le nom d'Estrées, la terre de Cœuvres en Soissonnois : ce qui fut vérifié en Parlement l'an 1663. Ce Duc étoit aussi Chevalier des Ordres du Roi, depuis l'an 1632. & mourut à Paris le 5. Mai 1670. âgé de 98. ans. Nous avons de lui des mémoires de la Régence de Marie de Medicis ; une relation du siège de Mantoue en 1630. & une autre du Conclave, dans lequel le Pape Grégoire XV. fut élu en 1621. Le P. le Moine en parle ainsi dans un discours qui est à la tête de ses mémoires : *M. le Cardinal de Richelieu, qui songeoit à tracer un plan pour l'histoire de son tems le pria de lui donner un sommaire des choses qui s'étoient passées pendant la Régence de la mère du feu Roi, & le choisit entre tous ceux de ce tems-là, parce qu'il le crut le mieux informé & le plus capable, & comme le plus fidèle, & le plus sincère. Il fut obéi, & ce sommaire composé en cinq ou six jours, avec plus de facilité que d'étude, ne laissa pas de lui plaire, &c.* Il ajoute ensuite : *Il y a dans le cabinet de ce grand homme beaucoup d'autres pièces qui ne seroient pas moins utiles, s'il avoit autant d'égard à l'utilité publique qu'à sa modestie particulière : Un seul volume de ses lettres pouvoit être une grande & perpétuelle école, pour tous ceux qui ont à étudier les négociations & les Ambassades, mais je crains fort que ce ne soient des trésors, qui demeureront toujours dans l'obscurité, &c.* C'est de-là qu'on a tiré deux autres relations qui sont ajoutées à ces mémoires. L'une est de la guerre de Mantoue, & des intrigues qui l'ont précédée ; l'autre est ce Conclave fameux, où Grégoire XV. fut élevé au Pontificat. La première explique les particularitez de beaucoup de choses, dont on n'avoit pas encore été pleinement instruit ; & ce qui importe le plus à l'honneur de la nation, elle justifie clairement la France & ses Ministres du malheur de Mantoue. On pourra apprendre de la seconde, de quel usage est à la Cour de Rome, un homme de cœur & de tête ; & quel intérêt a le Roi, que tout homme qui fait ses affaires en ce pays-là, ait de la fermeté pour les soutenir avec force, & de la capacité pour les conduire avec adresse, &c. M. Amelot de la Houssaie dit que François Annibal d'Estrées, étoit bien plus propre pour la guerre que pour l'Eglise ; qu'il fut bon soldat, & bon Capitaine, mais très mauvais Ambassadeur. Wicquefort en parle de la sorte : C'étoit, dit-il, l'homme du monde le plus capable de faire une action forte, mais quand il rencontroit des esprits un peu adroits, il ne disputoit pas le terrain avec le même avantage, que là où il falloit agir avec vigueur & avec courage. Il étoit, ajoute-t-il, né Capitaine, & dans cette humeur il vouloit commander, & ne pouvoit souffrir que dans des conférences, où il falloit négocier avec ses égaux, ou avec ses supérieurs, on ne le traitât pas avec le respect qu'il vouloit qu'on eût pour lui. Il fit donner des coups de bâton en plein jour au Greffier du Consistoire, & son Ecuier força la chaîne des Galériens. Après s'être retiré à Caprole, dans le Duché de Parme, il donna aux Barberins tant de déplaisirs, & tant d'inquiétudes, qu'à leur instance le Cardinal de Richelieu le fit révoquer, tant parce qu'il ne pouvoit plus servir le Roi à Rome, que parce que lui-même ne pouvoit pas le faire agir selon ses intentions. Ce Marquis eut tant de respect pour Anne, la seconde femme, qu'elle étoit l'unique qui fut capable de modérer son feu, & de lui faire entendre raison. Il n'osoit jurer devant elle, & lorsqu'elle le reprenoit de quelque chose, il l'écoutoit avec la docilité d'un enfant. * Amelot, de la Houssaie, mémoires tom. 2.

ESTREHAM, bourg en France, est sur la côte de Normandie, à l'emboûchure de l'Orne, & à deux lieues au-dessous de la ville de Caen. * Baudrand.

ESTREMOS. Cherchez EXTREMOZ.
ESTRENNES. Cherchez ETRENNES.

† **ESTRIX**, (Gilles) naquit à Malines en 1624. & entra dans la Société des Jésuites en 1641. Il enseigna la Théologie à Louvain & se rendit fort fameux par ses écrits de controverse, dans lesquels il tâcha de prouver par le Concile de Trente que la seule attrition suffisoit avec le sacrement de la Pénitence. Il a aussi publié quelques ouvrages sur la foi, que l'Inquisition de Rome trouva à propos de condamner. Il mourut vers la fin du XVII. siècle. Alegamb. Biblioth. Soc. Jef.

ESTUNIGA. Cherchez ZUNIGA.

ESTUVODE D'ASHENTON, (Jean) célèbre en Angleterre sous le règne d'Edouard III. en 1347. & 1361. possédoit la Philosophie, l'Eloquence, la Poésie & les Mathématiques, comme on les peut voir par les traités qu'il a laissés, *De Judiciali Astronomia*, ou *Summa Judicialis. Elucidarium Planetarum. Tractatus de sinubus. Judicialis Astronomicum. De accidentibus mundi. Summa Angelicana*, &c. Trithème, Jean Pic de la Mirande, & plusieurs autres parlent avantageusement de lui. * Consultez aussi Balæus & Pitseus, de script. Angl. Vossius, des Math. &c.

ESYMNE, homme fort considérable parmi les Mégariens, poussé d'une extrême affection pour sa patrie, fit tous ses efforts pour tâcher de la délivrer des maux qu'elle souffroit. Il s'adressa à l'Oracle, & l'ayant prié de lui apprendre un moyen par lequel il pût achever ce qu'il souhaitoit, il reçut pour réponse qu'il falloit prendre le conseil du plus grand nombre. De sorte que croyant que cet ordre regardoit les morts dont la multitude est infinie,

il fit bâtir le lieu où s'assembloit le Sénat, sur la sépulture commune des anciens Héros, Pausanias, in Atticis.

E T A

ETAM, rocher ou place forte dans la Tribu de Siméon, où Samson se retiroit. * Jugés 15. 11. C'est aussi le nom d'une ville de la Tribu de Siméon, auprès de laquelle on croit qu'étoit le fort où Samson se retiroit.

ETATS : assemblées générales des trois Etats ou Ordres du Royaume de France, qui sont le Clergé, la Noblesse, & le tiers Etat ; c'est-à-dire, les Ecclésiastiques, les Gentilshommes, & le peuple, ou les Bourgeois. Ces assemblées se tenoient autrefois par ordre du Roi, pour les affaires importantes à l'Etat. Dans la Noblesse étoient compris tous les Nobles d'extraction, soit qu'ils portassent la robe ou l'épée, pourvu qu'ils ne fussent pas Magistrats députés du peuple ; & le tiers Etat n'étoit autre chose que le peuple ; représenté par ces Magistrats députés. Pour ceux qui possédoient les hautes charges de la robe, ils assistoient aux Etats comme Commissaires du Roi, ce qui les distinguoit honorablement de la Noblesse ordinaire. Et la même chose s'observe encore dans les pays d'Etats, comme en Bourgogne, où le premier Président du Parlement de Dijon, siège avec l'Intendant à côté du Gouverneur entre le Clergé & lui, de même que les Lieutenans généraux siègent de l'autre côté entre le même Gouverneur & la noblesse ; & où le Maire de Dijon, soit qu'il soit noble ou non, est toujours à la tête du tiers Etat. Les premières assemblées, si l'on en croit quelques Auteurs des derniers siècles, furent commencées l'an 422. à Salisson, aujourd'hui Seltz, dans la basse Alsace, pour l'interprétation & la réformation des coutumes de France, qui n'étoient pas encore écrites. Du Tillet rapporte qu'alors furent députés Wifogast, Salogast, Bodogast, & Widogast, qui n'étoient pas des noms propres d'hommes, mais d'Officiers & Baillis de quatre Provinces, lesquels dans le Salainghian, le Bodinghian, le Windinghian, c'est-à-dire, dans le pays des Saliens, des Bodiens, & des Windiens, assemblèrent les Etats, & par leurs avis arrêterent & firent écrire la loi Salique, qui fut confirmée par le Roi Pharamond, dans l'assemblée générale des Etats l'an 424. Cette loi fut augmentée de quelques chapitres sous le règne de Clovis, dans les Etats de l'année 490. tenus à Aix-la-Chapelle, & confirmée dans ceux de Thionville en la même année. Clovis fit encore assembler en 499. les Barons & le menu peuple, pour les exciter à embrasser volontairement le Christianisme. Childebert convoqua les Etats à Cologne, l'an 534. pour dresser des loix & des ordonnances. Le Roi Clotaire II. tint un Parlement & Assemblée à Bonneuil en Brie, où il acorda les demandes que les Seigneurs lui firent. Fauchet remarque qu'il étoit accompagné de Berthier, Maire de Bourgogne, des Evêques, & de plusieurs autres Seigneurs. En 663. Clovis II. assembla les Etats à Clichy près de Paris, afin de réparer le dommage fait à l'Eglise de saint Denys, (dont ce Prince avoit ôté la couverture d'argent pour en soulager les pauvres,) & de l'exempter de l'ordinaire, à quoi consentit S. Landry, Evêque de Paris. Sous le règne de Childeric III. Carloman Prince des François, tint les Etats à Ratisbonne, l'an 742. & Pepin Maire du palais, & Prince des François, à Soissons, l'an 744. Le même Pepin fit assembler le Parlement, c'est-à-dire, les Etats du Royaume en 750. pour donner la couronne à un Prince plus capable de régner que Childeric III. & fut couronné Roi à Soissons en 752. du consentement universel de tous les Etats. Il tint encore les Etats à Orléans, (non plus au champ de Mars, comme auparavant, mais au champ de Mai. Voyez CHAMP DE MARS) à Nevers, à Bourges, à Crecy, en 754. pour déléguer sur le voyage de Lombardie, à Bernac en la même année, à Metz en 753. à Compiègne en 757. & en 758. à Wormes, en 764. à Attigny, en 765. & à Bourges encore en 767. Charlemagne assembla vingt fois les Etats jusques en 814. pour confirmer les privilèges des Nobles, pour recevoir les dons annuels, & pour plusieurs affaires d'Etat. Louis le Débonnaire convoqua aussi plusieurs fois ces assemblées du Royaume, depuis l'an 814. jusques en 840. pour la réformation de la justice, pour régler l'état des Eglises, & faire de nouvelles loix, pour apaiser les désordres du Royaume, & pour d'autres sujets importants. Le Roi Charles le Chauve, tint les Etats en 878. Charles le Simple les assembla en 893. Louis d'Outremer en 936.

Pour déférer la couronne à Hugues Capet, le peuple, la gendarmerie, & tous les Prélats s'assemblèrent en 987. représentant les Etats du Royaume : après quoi il fut proclamé Roi à Noyon, puis sacré & couronné à Reims le 3. Juillet de la même année. Le Roi Robert les convoqua à Orléans, pour apaiser les troubles ; Louis le Jeune, à Paris en 1145. pour le bien de la justice ; Philippe-Auguste, à Paris en 1188. pour son voyage de la Terre-sainte ; Louis VIII. à Paris en 1220. contre les Albigeois. Saint Louis assembla les Etats à Paris en 1240. contre Hugues Comte de la Marche, qui refusoit l'hommage à Alphonse, Comte de Poitiers, frère du Roi : en 1255. pour la réformation de l'Etat & de la justice ; & en 1269. pour la croisade contre les Sarrafins. Philippe le Bel convoqua les trois Etats en 1301. à l'occasion de la bulle du Pape Boniface VIII. qui prétendoit étendre sa puissance sur le temporel du Royaume : le Roi Louis Hutin les fit tenir en 1315.

au sujet des Tailles. En 1316, les Etats s'assemblèrent à Paris, pour le couronnement de Philippe le Long; & en 1327. pour celui de Philippe de Valois, qui les convoqua en 1329. pour retrancher les abus, & le luxe des habits. Sous le règne du Roi Jean, les Etats se tinrent à Paris en 1355. 1356. 1357. 1358. & 1359. pour lui donner du secours, & pour sa délivrance. Le Roi Charles V. les consulta en 1369. sur la guerre contre les Anglois: & après sa mort ils s'assemblèrent en 1380. pour raison de la Régence pendant la minorité de Charles VI. Au mois de Novembre de la même année, ils promirent des aides au Roi; & en 1406. ils reconnurent que le Roi étoit leur Souverain à l'égard du temporel. Le même Charles VI. assembla les Etats en 1412. pour réformer la justice, & pour renouveler la guerre aux Anglois; & en 1420. pour le fait de la guerre. Sous Charles VII. les Etats se tinrent à Orléans en 1439. pour faire la paix avec le Roi d'Angleterre, & en 1458. pour la maintenir. Louis XI. les assembla à Paris en 1466. pour la réformation de la justice, & pour le bien du Royaume; & à Tours en 1467. pour régler l'appanage de Monsieur, frère du Roi. Ils furent convoqués en la même ville de Tours l'an 1483. pour la Régence du Royaume pendant la minorité de Charles VIII. & pour le bien de l'Etat. En 1506. les Etats furent tenus à Tours, pour le mariage de Madame Claude, fille du Roi Louis XII. avec François de Valois, Duc d'Angoulême, depuis Roi de France. Le Roi François I. les convoqua à Cognac en Angoumois l'an 1526. pour déclarer nul le traité de Madrid, comme forcé, & fait au préjudice du Royaume de France. Henri II. les assembla à Paris l'an 1558. & en fit quatre ordres, pour trouver moyen d'augmenter la finance qu'il demandoit au peuple; à sçavoir, l'Eglise, la Noblesse, la justice, & le tiers Etat. Sous François II. l'ouverture des Etats se fit à Orléans en Novembre 1560. pour pacifier les troubles; mais ils furent interrompus par la mort du Roi arrivée au mois de Décembre; & continués à Pontoise par Charles IX. lequel en 1561. assembla de nouveau les Etats à Saint Germain en Laye; & y fit l'ordonnance nommée l'édit de Janvier, qui toléroit les Protestans, à dessein d'apaiser les défords du Royaume. Pendant son règne, il y eut aussi une forme d'Etats à Moulins en 1566. Le Roi Henri III. convoqua les Etats à Blois, en 1576. & l'on y conclut la guerre contre les Religionnaires. Il les assembla encore l'an 1588. dans la même ville de Blois, où il fit lire l'édit d'union entre les Catholiques, que les trois Etats jurèrent de garder inviolablement. Sous le règne de Henri IV. on tint les Etats à Paris en 1593. mais ils furent cassés par un arrêt de la Cour du 30. Mai 1594. Le Roi Louis XIII. manda les Etats à Sens au 10. Septembre 1614. puis les remit au 10. Octobre à Paris. Ils y furent ouverts le 27. du même mois; & le 23. Février 1615. les cahiers furent présentés au Roi, étant en son lit de justice. * Savaron, *chronologie des Etats généraux*.

ETATS DE L'EMPIRE: on appelle ainsi les villes ou les Provinces qui font partie des Etats de l'Empire d'Allemagne. Voyez ALLEMAGNE.

ETEARQUE, Roi d'Oaxe, ville de Crète, ayant perdu sa femme, donna une belle-mère à sa fille Phronime. Cette belle-mère fut une vraie marâtre, qui accusant Phronime d'impudicité, persuada à Etearque de la faire périr. Etearque fit faire serment à Themison Teréen de jeter sa fille dans la mer, Cet homme, pour satisfaire à son serment, sans néanmoins noyer Phronime, la jeta dans la mer, après l'avoir attachée à une corde, & la retira sur le champ. Il se fauva ensuite avec elle à la ville de Thère, où Polymnestre la mit au nombre de ses concubines, & eut d'elle Battus fondateur de la ville de Cyrène. * Hérodote. *lib. 4.*

ETECHEMINS, peuples de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France. Ils sont au Midi du Fleuve de Saint Laurent, entre le Canada particulier, l'Acadie, & la nouvelle Angleterre. Maty, *diçtion.*

ETEWERD. Cherchez ELEWARD.

ETENDARD CELESTE, que les Turcs appellent *Bairac*, est une enseigne verte, qu'ils croient avoir été l'étendard de leur faux Prophète, & qu'ils respectent comme une chose sacrée & sainte. Ils disent que l'Ange Gabriel l'apporta à Mahomet, pour signe d'une victoire indubitable, lorsqu'il faisoit la guerre aux Chrétiens. Cet étendard est gardé dans le trésor, avec un soin & un respect extraordinaires, & lorsqu'on le déploie, tous ceux qui font profession de la Religion de Mahomet sont obligés de prendre les armes, & de le suivre. Il a ces mots pour devise. *Nasrum min Allah*, c'est-à-dire, *le secours ou la victoire est de Dieu*. Il étoit autrefois en si grande vénération parmi les Turcs, que lorsqu'il arrivoit quelque sédition, ou dans Constantinople, ou dans les armées, il n'y avoit point de plus sûr ni de plus prompt remède; que d'exposer cet étendard à la vue des rebelles. Le grand Seigneur envoie alors des *Moulas*, qui sont comme les Prêtres des Turcs, pour aller crier en leur langue aux premiers rangs des troupes rebelles: *Cette bannière est l'étendard du Prophète, tout ceux qui n'y viendront pas, sont infidèles, & il les faut tuer*. Cet expédient a fait des effets admirables, tout le peuple accourant sous cet étendard, & les Janissaires même obéissant à cette superstition; mais depuis plusieurs années, les Turcs ont fort diminué la vénération pour cette enseigne; & Hassan Bacha, qui en 1652. donna beaucoup de peine au grand Sei-

gneur, tourna le dos avec ses compagnons, à la bannière de Mahomet, & poussa à bout son entreprise. Elmacin parle de deux étendards de Mahomet, dont l'un étoit blanc, & l'autre noir, mais il ne dit rien de cette enseigne verte. * Tavernier, *hist. du Serrail*. Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

ETENDARD, de Mahomet. Voyez dans l'article CORON, & en celui de VIENNE.

ETEOCLES, Roi de Thèbes, naquit de l'inceste d'Oedipe, & de Jocaste, qui étoit sa mère. Il partagea le Royaume de Thèbes avec son frère Polynice, à condition qu'ils régneroient successivement l'un après l'autre. Eteocles comme l'aîné, commença à gouverner, & refusa ensuite de donner la place à son frère. Ce dernier lui fit la guerre, qui fut nommée l'entreprise des sept braves devant Thèbes. Adraste Roi d'Argos, son beau-père, & divers autres, lui donnèrent du secours. Depuis les deux frères se tuèrent tous deux en combattant l'un contre l'autre. * Euripides, *in Phœnissis*. Stace, *Thébaidé*, Eusebe. Apollodore, &c.

ETEOCLES, Ephore de Lacédémone, refusa à Antipater, Gouverneur de Macédoine, cinquante enfans de la ville, qu'il lui demandoit pour otages, après la défaite d'Agis Roi de Sparte, la 3. année de la CXII. Olympiade, & 330. avant Jésus-Christ. Il lui alléguait pour raison de ce refus, que c'étoient de jeunes arbres qui devoient être bien cultivés, & qui ne profiteroient point, s'ils étoient transportés ailleurs; néanmoins il lui offrit des vieillards, ou des femmes, au double; mais Antipater ne les voulant point accepter, s'emporta à des menaces qui n'étonnèrent point Eteocles. Il répondit courageusement que, si Antipater demandoit aux Lacédémoniens des choses plus difficiles que la mort, il leur seroit plus aisé de mourir que de donner ce qu'il prétendoit. * Plutarque, *in Apophtegma*.

ETEONICE, Général des Lacédémoniens, ayant pris la défaite de Callicratidas, près des Arginuses, la 3. année de la XCH. Olympiade, & la 406. avant Jésus-Christ leva le siège de devant Mitylène, envoya ses vaisseaux à Chio, & se retira avec son armée de terre, dans la ville des Thyrréens. * Diodore de Sicile, *liv. 13.* & Polyen, *l. 1.*

ETERNITE', est une perpétuité de tems, qui ne peut être mesurée par aucun tems, ou, comme dit Censorin, *en son livre du jour natal*, c'est une durée infinie qui est, qui a toujours été, & qui sera toujours. Boëce la définit *interminabilis vita tota simul & perfecta possessio*, la possession parfaite, & tout à la fois d'une vie sans termes, définition qui convient particulièrement à l'éternité de Dieu. Les Païens ont honoré l'éternité comme une Déesse, dont Platon, Hermes Trismégiste, & les Pythagoriciens dépeignoient l'image comme celle du tems. * Claudien en fait une belle description, *en son Panégyrique à la louange de Stilicon*.

ETESIES: c'est le nom que les Grecs ont donné à des vents qui revenoient tous les ans, vers le lever de la Canicule, & qui duroient quarante jours.

ETETA, femme de Laodicée, ville de Syrie, étant avec son mari, devint homme tout d'un coup, & fut nommée Ete-tus. On dit que cela arriva du tems de l'Empereur Adrien. Phlegon de Tralles, dans son livre, *de Mirabilibus & longavis*, dit avoir vu cet Ete-tus.

ETH. Cherchez HETH.

ETHALIDES, fils de Mercure, ayant obtenu de son père la permission de faire des fouhais, & d'y comprendre toutes choses, excepté l'immortalité, demanda de pouvoir se souvenir de tout ce qu'il auroit fait durant sa vie & après sa mort, lorsque son ame auroit passé dans d'autres corps; & de pouvoir conserver la mémoire des circonstances de toutes ses transmigrations. Diogène Laërce, qui rapporte ceci tiré d'Heraclides de Pons, au commencement de la vie de Pythagore, ajoute que ce dernier Philosophe voulant faire valoir sa météphysique, assuroit qu'il avoit été lui-même cet Ethalides. * Diogène, *l. 4.*

ETHALIE, Isle de la mer Ligustique, à présent mer de Gènes, vis-à-vis de Capo Campana, près des ruines de l'ancienne Dépopulonie, fut ainsi nommée, d'un certain Ethalios qui y commandoit.

† **ETHAM,** ou plutôt *Ethan*, lieu délicieux par ses belles eaux, & par ses beaux jardins, à deux *Schanes*, ou soixante stades, c'est-à-dire à six lieues de Jérusalem, vers le Midi, où Salomon alloit souvent pour se divertir. Il y avoit au même endroit une ville nommée *Etham* dans la version des 70. Josué 15. v. 60. & 1. Chron. 4. 3. & l. 2. c. 11. v. 6. Joseph. Ant. l. 8. c. 2. & 3. Les voyageurs parlent des belles eaux que l'on voit encore à cinq ou six lieues de Jérusalem. D. Calmet croit que ce sont les mêmes que Pilate fit conduire à Jérusalem, & on remarque encore aujourd'hui des ruines de l'aqueduc qui les y amenoit. Quelques-uns croient que les fleuves d'Ethan dont il est parlé dans le Ps. 73. v. 15. selon la vulgate, ne sont autres que les eaux d'Etham. La version de Genève a traduit *les grandes rivières*. D. Calmet, *diçtion. Rélandi Palestina lib. 3. au mot Aitam*.

‡ **ETHAM,** second campement des Israélites après leur départ de l'Egypte. Ils y arrivèrent le dixseptième du mois de Nisan ou de Mars; le premier jour de la semaine; & de là ils allèrent

allèrent à Pihahiroth. Ce fut le troisième jour des Azymes. Etham doit être vers la pointe de la mer Rouge. C'est peut-être la même que *Butbus* ou *Buthum*. * Exod. 13. 20. D. Calmet, *Diction.*

† **ETHAN**, Ezrahite, un des hommes les plus sages de son tems, en sorte quand on vouloit exagérer la sagesse de quelqu'un, on disoit qu'il étoit même plus sage qu'Ethan. Il étoit fils de Mahol, & il avoit des frères dont la sagesse égaloit la sienne. On lui attribue les psaumes 88. & 89. suivant la Vulgate; parce que le titre porte que ce sont des *Maschil d'Ethan Ezrahite*. Ethan Ezrahite est le même que Ethan fils de Chufi, ou *Chafia*, de la Tribu de Levi & de la famille de Merari. 1. Chron. 6. v. 44. Il s'appelloit aussi *Idithun* & il paroît sous ce titre à la tête de plusieurs psaumes. Ethan étoit un des premiers Maîtres de la musique du Temple. 1. Chron. 15. v. 17. 3. Rois, 4. 31. D. Calmet, *Diff.*

† **ETHANIM**, nom d'un mois des Hébreux, 1. I. des Rois ch. 8. v. 2. C'est dans ce mois que le Temple de Salomon fut dédié. Après le retour de la Captivité, on donna au mois d'*Ethanin* le nom de *Thizri* qui répond en partie au mois de Septembre & en partie au mois d'Octobre. * D. Calmet, *Diff.*

† **ETHAROTH**, *Ethroth* ou *Atbaroth*. Il y a plusieurs villes de ce nom dans la Palestine. Il y en a une dans la Tribu de Gad, Nomb. 32. v. 34. D. Calmet conjecture qu'*Atbaroth-Sophan*, dont il est parlé Nomb. 32. v. 34. est la même qu'*Atharoth*; mais cela ne paroît pas vraisemblable, puisque ces deux noms se trouvent presque de suite. Moïse auroit-il, dans une même liste, placé la même ville sous deux noms différens ?

ETHE, Roi d'Ecosse, fils de *Kennet II.* commença de régner en 874. après son frère *Constantin II.* Ses crimes le rendirent si odieux à ses sujets, qu'ils l'obligèrent de céder le trône au bout d'une année à *Grégoire*, fils de *Dongal*. Il obéit; mais avec tant de répugnance, qu'il mourut de douleur trois jours après cette abdication forcée l'an 875. Quelques Auteurs l'ont surnommé *Alipes* ou *le Léger*. * Buchanan, *Hist. d'Ecosse*. Du Chêne, *Hist. d'Angl.* l. 8. c. 2.

ETHELWOLF ou **EDHEWAD**, fils d'*Ethelwulf* ou *Ethelwolf* Roi d'Angleterre après son père en 857. partagea le Royaume avec son frère, & fut Roi de Westsex. On dit qu'il eut dessein de se remarier avec Judith de France, fille de l'Empereur Charles le Chauve, & veuve d'*Ethelwolf*, la même que Baudouin Comte de Flandres enleva depuis. *Ethelwald* régna environ deux ans, plongé dans toutes sortes de crimes, & mourut vers l'an 860. * Du Chêne, *Histoire d'Angleterre*, liv. 7. chap. 6.

ETHELWOLF, Roi des Merciens en Angleterre, descendu d'*Alwin*, frère de *Pende*, régna environ 41. ans, & se fit assassiner par ses crimes l'an 766. * Guillaume de Malmesbury, *Hist. d'Angl.*

ETHELBERT, Roi de Kent en Angleterre, parvint au trône vers l'an 560. après son père *Emeric* ou *Irméric*, & gouverna ses sujets avec beaucoup de prudence, & de douceur. Il épousa *Berthe*, fille de *Charibert*, Roi de France, à condition qu'elle auroit libre exercice de la Religion chrétienne. On lui accorda la demande; & Dieu se servit d'elle pour la conversion d'*Ethelbert*, & du Royaume; car ayant amené avec elle *Lethare*, (que l'on a cru être Evêque de Sens) & d'autres Ecclesiastiques, ils travaillèrent à la conversion des Anglois; & *Saint Grégoire* y envoya le Moine *Augustin*, qui convertit le Roi *Ethelbert* l'an 597. La conversion du Roi fut suivie de celle de plusieurs Seigneurs. Ce Prince régna heureusement 50. ou 53. ans, & mourut l'an 617. vingt ans après qu'il eut reçu la foi chrétienne. Il a été mis au rang des Saints. On fait sa fête au 24. Février. * *Grégoire de Tours*, liv. 9. chap. 26. *Greg. Magnus*, ep. 58. & ep. 52. 55. 59. *Bede*, lib. 1. & 2. *Hist. d'Angleterre*. *Bailet*, vies des Saints, Février.

ETHELBERT, frère d'*Ethelwald* Roi d'Angleterre, recueillit vers l'an 859. ou 860. toute la succession du Royaume, & se rendit digne fils du père qu'il avoit eu. Il s'oposa courageusement aux Danois, qui avoient fait des courses sur ses terres, & mourut après un règne de cinq années, vers l'an 863. d'autres disent en 866.

ETHELBERT, ou **ETHELREDE**, Roi de Westsex en Angleterre, troisième fils d'*Ethelwolf*, monta sur le trône après son frère *Ethelbert* vers l'an 866. & chassa au commencement de son règne les Danois qui avoient fait des courses sur ses terres. Depuis il donna secours au Roi des Merciens contre ces mêmes barbares, & les vainquit; mais dans une autre bataille, il fut défait lui-même, & perdit la vie en combattant l'an 871. ou 872. ayant régné 6. ans. * Du Chêne, l. 7. *Histoire d'Angl.* c. 8. 9. & suiv.

ETHELBERT, Roi d'Angleterre, fils d'*Edgar* & de sa seconde femme *Alfrède*, succéda en 979. à son frère *Edouard II.* Par un édit inhumain, il fit tuer tous les Danois qui s'étoient établis en Angleterre. On ajoute qu'il fit enterrer leurs femmes jusqu'à la moitié du corps, afin d'avoir le plaisir de voir dévorer tout le reste par des dogues affamés. L'avarice & la débauche le rendirent l'horreur de tous ses sujets. Ils se révoltèrent; & *Sunon* Roi des Danois, s'étant rendu Maître de ses Etats, l'obligea de se retirer chez *Richard II.* Duc de Normandie, dont il avoit épousé la sœur nommée *Emme*. Après la mort de *Sunon*, *Canut* son fils lui succéda, & *Ethelbert* fut rapellé en Angleterre

où il mourut bien-tôt après l'an 1016. ayant régné 38. ans. Il laissa *Alfred* & *Saint Edouard III.* qui régnèrent en 1042. & 1043. * Du Chêne, *Histoire d'Angl.* liv. 9. p. 383. & suiv.

ETHELREDE, Roi des Saxons occidentaux; cherchez **ALREDE**.

ETHELREDE; cherchez **ETHELBERT**.

ETHELWERD ou **ELSWARD**; cherchez **EL EWARD**.

ETHELWOLF, **EDELPHÉ**, ou **ETHELULPHÉ**; cherchez **KELWULPH**.

ETHELWOLF, **EDELPHÉ**, **ADELULFE**, ou **ATHULPHÉ**, fut le second Roi de la 3. Dynastie des Rois d'Angleterre, & succéda l'an 837. à son père *Egbert Eglesf*. Ce Prince pacifique ne se réserva que l'ancien Royaume de Westsex, & donna les autres que son père avoit conquis, à *Egbert* son frère, ou son fils selon les autres. Quelque tems après les Danois firent des courses dans l'Angleterre, & prirent même Londres; mais ce Roi les défit entièrement. Depuis se voyant sans ennemis, il offrit à Dieu la dixième partie de ses Etats; & alla à Rome sous le Pontificat de *Léon IV.* où on dit qu'il rendit au Saint Siège ses Royaumes tributaires d'un sterlin pour chaque famille. Ce qui s'est payé jusqu'au tems d'*Henri VIII.* & c'est proprement ce qu'on appelle le *Denier de Saint Pierre*. Ce fait n'est cependant pas constant; car la coutume de payer ce denier avoit été établie selon quelques Auteurs l'an 740. sous *Ina* Roi des Saxons, & il n'est pas sûr qu'elle ait été renouvelée, ni le tribut augmenté par ce Prince. Quoi qu'il en soit, *Ethelwolf* étant de retour épousa le 1. Octobre 856. en secondes noces *Judith* de France, fille du Roi *Charles*, dit le Chauve. Durant son absence, son fils aîné s'étoit révolté contre lui; mais il dissipa les factions par son retour, & mourut deux ans après l'an 857. ou 858. ayant partagé le Royaume entre les quatre fils qu'il avoit eu d'*Osburge* sa première femme. * *Affer*, en sa vie. *Guillaume de Malmesbury*, *Polydore Virgile*, & Du Chêne, au livre 6.

ETHELWOLFE ou **LOUP**, Anglois de nation, Religieux de l'Ordre de Saint Benoit dans le VIII. siècle, écrivit à *Egbert* Evêque, un poème en vers, de la fondation du Monastère de Saint Pierre de l'Ordre de Saint Benoit, & quelques autres. * *Pitfeus*, de *Script. Angl.* *Vollius*, l. 2. des *Hist. lat.* cap. 29.

ETHELWOLPHE ou **ETHEVOLDE**, Evêque de Winchester en Angleterre, dans le X. siècle, avoit été Religieux de *Glassemburi*, sous *Saint Dunstan*, puis Abbé. Il composa divers ouvrages, *De planetis*, & *mundi climatibus*, *De sua in Presbyteros potestate*. Traité des Rois, des Royaumes, & des Diocèses d'Angleterre; & quelques autres dont *Vincent de Beauvais*, *Saint Antonin*, *Poffevin*, & *Vollius* font mention. *Ethelwolphé* mourut en 984. * *Godwin*, de *Script. Angl.* *Balæus*, de *Script. Magn. Britan.* *Pitfeus*, de *Script. Angl.* & c.

ETHELWOLPHE ou **EITWOLF de lapide**, Gentilhomme Alleman, de *Souabe*, du tems de l'Empereur *Maximilien I.* vers l'an 1494. fut très considéré à la Cour du Marquis de *Brandebourg*, & écrivit un ouvrage des Héros & des hommes illustres, & c. * *Trithème*, de *Script. eccles.*

ETHERIEN, (Hugues) de *Toscane*, florissoit sur la fin du XII. siècle, & passa quelque tems à la Cour de l'Empereur *Manuel Comnène*, qui l'estimoit beaucoup. Cela ne l'empêcha pas d'écrire un ouvrage pour la défense des Latins contre les Grecs, dans lequel il prouve que le Saint Esprit procède du père & du fils; il est divisé en trois livres, & adressé au Pape *Alexandre III.* Il a encore composé un ouvrage de l'état de l'ame sortie du corps, dans lequel il traite de l'origine de l'ame, de sa nature, de son union avec le corps, de la séparation, des sentimens qu'elle a en l'autre monde, de la resurrection des corps, & du jour du jugement. Ces ouvrages ont été imprimés à Bâle en 1533. & se trouvent dans les bibliothèques des Pères. * *Trithème* & *Bellarmin*, in *catalog. de Script. Eccles.* *Genebrard*, l. 4. *chron.* *Baronius*, T. ult. *annal.* & c. Du Pin, *Biblioth. des Aut. eccles.* XII. siècle.

ETHERIUS, Evêque d'*Osma*, dans la *Castille* neuve, florissoit dans le huitième siècle. La Reine *Adofinde*, veuve de *Silon*, qui avoit pris le voile de Religion dans un Monastère d'*Espagne*, l'avertit qu'*Elipand* de *Toledo* enseignoit que *Jesus-Christ* pouvoit être appelé fils adoptif. *Etherius* & un Prêtre Abbé, nommé *Beatus*, combattirent cette erreur. Ils furent accusés d'*Eutychnisme* par *Felix* & par *Elipandus*. Ce fut pour se défendre, & pour convaincre leurs adversaires de l'erreur contraire, qu'ils firent deux livres, intitulés de *l'Adoption de J. C.* dans lesquels ils font profession de tenir la doctrine du Concile d'*Ephèse*, & de combattre le sentiment de leurs adversaires contraire à cette doctrine. Ces deux livres sont fort confus, & pleins de beaucoup de réflexions inutiles, & de diverses répétitions; ils ont été imprimés dans les antiquités de *Canisius*, & dans les dernières bibliothèques des Pères. * Du Pin, *bibliothèque des Auteurs ecclesiastiques*, VIII. siècle.

ETHFIN ou **ETWIN**, Roi d'Ecosse, fils d'*Eugène VI.* & frère d'*Ambercellette*, & d'*Eugène VII.* succéda l'an 770. à *Mordache* son neveu fils d'*Ambercellette*, & gouverna pendant 31. ans ses Etats avec une grande douceur. Alors étant déjà avancé en âge, & ne pouvant plus exercer en personne les fonctions de Roi, il nomma en 761. quatre Lieutenans pour rendre la justice. Après avoir perdu le 7. Août la bataille contre *Edelbade* Roi de

Northumberland. Il mourut sur la fin de la même année, ou selon d'autres en 762.

ETHICUS, (*Ethicus*) Philosophe, qui vivoit du tems de l'Empereur Théodose le Grand, selon les conjectures les plus vrai-semblables, étoit Scythe de nation, comme le veut Rabanus, dans le livre des inventions des langues. Il a écrit une Cosmographie, & on lui attribue l'Itinéraire de l'Empereur Antonin. * Vossius, *des Hist. lat. l. 3. de la Philologie, c. 11. §. 17. de Mathem. c. 70. §. 1.*

ETHIOPIE, grande partie d'Afrique, est divisée en haute ou intérieure, qui est le pays des Abyssins, & en basse Ethiopie ou extérieure, qui comprend les Royaumes de Congo & de Biafara, la Caffrie, le Monomotapa, & Monoemugi, &c. Toute l'Ethiopie est partagée par la ligne équinoxiale. La basse Ethiopie s'étend depuis la rivière des Camerones, où est le fond du golfe de Saint Thomas, en tournant autour des caps Negre, de bonne Esperance & des Corrientes, jusques à la rivière de Cuama. Celle-ci la borne du côté de Zanguebar, que quelques Modernes mettent dans cette Ethiopie extérieure, & dont quelques autres font une partie de la haute Ethiopie. La rivière des Camerones la divise au Couchant du Royaume de Benin, partie de la Guinée, qui est de l'Afrique ou Ulérieure. On divise cette basse Ethiopie en trois parties; entre la Guinée & le Royaume de Congo, il y a divers Royaumes & divers peuples. Les Ambosins & Camerones qui sont sur la mer; puis les Royaumes des Capons, le pays d'Angra, les trois Royaumes de Cacombe, de Gabom, & de Congo, dont ce dernier est le plus puissant. Entre ces Etats est le cap de Lopo Gonsalves. Dans ses terres sont les Royaumes de Biafara, de Medra, &c. Les terres des Ambosins & des Camerones, sont près de la rivière des Camerones, & le pays est assez fertile. Les terres des Capons & d'Angra sont assez agréables, à cause des eaux qui les arrosent. Les premiers sont pauvres, les Capons malicieux, & ceux d'Angra aiment les armes. Les Etats qui sont aux environs du cap de Gonsalves, ont leurs peuples de même langue, de même Religion, Idolâtres, & de même mœurs. Les plus proches de la mer sont les plus civils, à cause de l'abord des étrangers. Lorsqu'ils négocient avec les peuples de l'Europe, ils se blanchissent le visage avec de la craye. Leurs habits sont faits de nates, tissés d'écorces de certains arbres, & accommodés proprement. Ceux de Biafara sont barbares, s'adonnent aux fortillages, & sacrifient quelquefois leurs enfans aux Démon. La Caffrie, ou pays des Caffres, occupe la côte la plus méridionale de toute l'Ethiopie, faite en demi cercle, & aux environs du cap de bonne Esperance. Les uns le commencent dès le cap Negre, & le continuent jusques à la rivière de Guama. Celle-ci le sépare du Zanguebar, l'autre du Congo. Les autres le commencent & le finissent au Tropique du Capricorne; tant en dedans qu'au delà du cap de bonne Esperance. Les autres le prennent diversément. On a crû quelquefois que ces peuples n'avoient ni Roi, ni loi; c'est pour cela qu'on les nomme Caffres, nom que les Arabes donnent aux peuples qui ne reconnoissent point de Divinité. On a sçû depuis qu'ils ont divers Seigneurs. Toutes ces côtes de la Caffrie sont bornées dans les terres, par une chaîne de montagnes que les monts de la lune forment. La partie de ces montagnes, qui avance vers le cap de bonne Esperance, est nommée par les Portugais *Pigos fragosos*, pointes ou roches aiguës. Ce cap est la pièce la plus remarquable de la Caffrie. C'est le point le plus méridional de l'Afrique, & même de notre Continent; & le plus fameux promontoire qui soit dans le monde. Vaquez de Gamma le reconnut l'an 1498. Après l'avoir doublé, il trouva le chemin des Indes orientales par la grande mer; c'est pourquoi les Portugais se vantent d'avoir été les premiers qui ont eu connoissance de ce cap; mais il est certain que les Anciens l'avoient aussi connu. L'air de ce pays est quelquefois tempéré, & quelquefois froid, à cause des montagnes couvertes de neiges. Les terres sont extrêmement fertiles, & ont plusieurs mines d'or. Quelques uns croient que Sophala, que les Septante traduisent Sophira, est l'Ophir de l'Ecriture, ou Salomon envoyoit sa flotte tous les trois ans. Les originaires du pays sont noirs, & la plupart idolâtres; les autres basanés, & presque tous Mahométans. On dit qu'il se fait un si grand négoce d'or sur cette côte, qu'il s'en peut tirer tous les ans deux ou trois millions, pour des bagatelles qu'on leur apporte de diverses parties de l'Europe, de l'Asie, & de l'Afrique même. A l'égard de la haute Ethiopie; voyez **ABISSINIE**, & outre les Auteurs qui y sont cités, consultez encore Pigafet, Linschot, Jarric, Lopez, Marmol, Jean de Leon, Job Ludolph, *Histoire d'Ethiopie*. Vincent le Blanc, Sanut, Magin, Cluvier, Sanfon. Du Val. Cherchez **ABISSINS**, **CAFFRIERIE**, **CONGO**, **MONOMOTAPA**, & **CHUS**.

ETHLIUS, premier Roi d'Elée, fut fils de Jupiter & de Protogenie, & père d'Endimion qui fut aimé de la lune. * Pausanias, *l. 5.*

ETHLIUS, de Samos, Historien, est cité par Athénée, *l. 14.*

ETHNARQUE, ce mot est grec & signifie Prince ou Souverain. Celui qui étoit honoré de ce titre ne relevoit dans sa Principauté que de l'Empereur. Archelaüs, fils d'Herode le Grand, le fut de Judée environ dix ans, c'est-à-dire, jusqu'à son exil.

ETHODE I. de ce nom, Roi d'Ecosse, dans le II. siècle,

étoit, dit-on, fils de la sœur du Roi Mogal, & monta sur le trône après Conar, qui avoit succédé à son oncle. Il eut tant de reconnoissance pour Argard, qui avoit gouverné l'Ecosse sous le règne de son prédécesseur, & que les Grands du Royaume avoient mis en prison, à cause de ses débauches, qu'il le fit grand Administrateur de la justice. Argard fut tué dans l'exercice de son emploi; ce qui outra si fort le Roi, qu'il fit mourir plus de trois cens de ceux qui avoient eu part à cet assassinat. Il gouverna l'Ecosse trente-trois ans, & fut malheureusement assassiné par un Hibernois Joueur de flute, qui couchoit dans sa chambre. On prétend que ce fut vers l'an 194. Tous ces faits sont assez mal appuyés. * Buchanan, *Hist. d'Ecosse*.

ETHODE, II. fils du précédent, fut Roi après ses oncles Sataël & Donald I. Il avoit si peu d'esprit & d'inclination pour les bonnes choses, que les Grands furent obligés d'envoyer dans toutes les Provinces de sages Lieutenans pour l'administration des affaires. Ce Prince mena une vie fainéante l'espace de 30. ans ou environ, & fut tué par ses Gardes l'an 231. On assure qu'il ne régna que 16. ans. * Du Chêne, *l. 3. p. 161.*

ETHON, (*Ethon*) est le nom que les Poètes ont donné à l'un des quatre chevaux du soleil. Le premier est nommé Pyrocis, ou de couleur de flamme. Le second se nomme *Eois* ou *Oriental*; le troisième Ethon, c'est-à-dire, brûlant; & le dernier est Phlegon, enflammé. * Ovide, *l. 2. Met. Fab. 1.*

ETHRA, (*Ethra*) fille de Pitthée Roi de Trezene, devint grosse d'Egrée Roi d'Athènes, qui étoit logé chez son père. Son amant étant obligé de retourner en Attique, & la laissant enceinte, lui ordonna, que si elle accouchoit d'un fils, elle le lui envoyât lorsqu'il seroit grand. Il lui laissa une épée & des fouliers, par le moyen desquels ce fils pût se faire reconnoître; voyez **THESE'E**. Plutarque, *vie de Thesee*. Ovide, *Ep. 10. d'Ariadne à Thesee*.

ETHRA, (*Ethra*) fille de Thétis & de l'Océan épousa Atlas, & fut mère de Hyas & de sept filles. Ce Hyas passant dans la Libye, & ayant été malheureusement dévoré par un lion, ses sœurs en jetèrent tant de larmes, qu'elles moururent de douleur. Jupiter voulant récompenser leur tendresse, les métamorphosa en sept étoiles que nous apellons *pluvieuses*, & que les Grecs nommoient *Hyades*, & les Latins *Suculae*, *Sucula*, non pas de *Sus*; fausse étymologie, que Tyron imputoit aux Latins, & les acusoit de dériver le mot *uadus* de *u*, *su*, au lieu qu'il vient de *uiv*, pleuvoir. Aussi Gelle soutient que *sucula* est formé du nom grec *uadus*, en changeant l'esprit âpre en S.

ETHRIGE, (Georges) Anglois, florissoit dans le XVI. siècle vers l'an 1584. & enseignoit la langue grecque dans l'Université d'Oxford, lorsque l'Angleterre se sépara de l'Eglise romaine. Sur le refus qu'il fit d'entrer dans le schisme, il fut mis en prison, & il en sortit après de longues souffrances. Outre les langues, il sçavoit la Médecine & les belles Lettres, & composoit avec beaucoup de facilité en prose & en vers. Il publia divers recueils en latin, en grec, en hébreu & en anglais; & traduisit de grec en latin les œuvres de Saint Justin Martyr, &c. * Sandère, *in Monarch. Pitheus, de script. Angl. Le Mire, de Script. Sac. XVI. §. c.*

ETHUSE, (*Ethusa*) Isle proche de Sicile. Pline a cru que c'est la même qu'Ægula. Mais Ptolomée fait voir que ce sont deux Isles différentes. En effet, Fazel & d'autres Auteurs disent qu'Æthuse a aujourd'hui le nom de Limoza; & que Favognana est celui d'Ægusa.

ETIENNE, (Saint) le premier des sept Diacres, choisis par les Apôtres l'an 34. de J. C. avoit été élevé dans l'école de Gamaliel. Les Juifs s'élevèrent contre lui; mais ne pouvant résister au Saint Esprit qui parloit par sa bouche, ils gagnèrent de faux témoins qui l'accusèrent de blasphème contre le Temple & contre la loi. Il fut cité en pleine assemblée, où il se défendit avec courage, & reprocha aux Juifs leur endurcissement, & leur impiété, & ravi en extase il s'écria, qu'il voyoit les cieus ouverts & Jesus à la droite de son Père. Ces reproches les mirent en fureur & le Saint Diacre mourut assommé de pierres. Durant ce tourment, il pria pour ses persécuteurs; & ayant été le premier de ceux qui moururent pour la confession du nom de *Jesús-Christ*, il lui offrit son sang pour ceux mêmes qui le répandoient. Les hérétiques supposèrent dans les premiers siècles, des révélations sous son nom; mais les fidèles les rejetèrent, & témoignèrent tant de dévotion pour ce Saint Lévyte, qu'on lui bâtit des oratoires, comme celui que lui éleva Saint Martial, dans les Gaules. L'invention de ses reliques se fit l'an 415. sous l'Empire d'Honorius & de Théodose le Jeune; & Orose fut le premier qui en porta en Occident. Ce qui se voit dans les œuvres de Saint Augustin, & par les actes de cette translation, rapportés par Metaphraste, Lippoman, & Surius, sous le 3. Août, & par les Auteurs allégués par le Cardinal Baronius sous les années 344. 74. 415. 416. 439. &c. * Actes des Apôtres, *c. 6. §. 7.* Lucien, *Invent. Corp. S. Steph. S. Augustin, l. 22. de civit. §. c.*

PAPES.

ETIENNE, I. (Saint) succéda l'an 254. ou 255. à Lucius Evêque de Rome, & gouverna cette Eglise pendant deux ans.

ans. Au commencement de son Pontificat il fut consulté par Fautin, & par les Evêques de la Province de Lyon, touchant Marcien Evêque d'Arles, qui s'étoit joint à la secte des Novatiens. Etienne ayant négligé de leur faire réponse, Saint Cyprien lui écrivit de satisfaire au désir des Evêques des Gaules & d'envoyer des lettres dans la Province, & particulièrement au peuple de la ville d'Arles, par lesquelles il déclareroit Marcien excommunié & leur manderait d'élire un autre Evêque en sa place. Quelque tems après, des Evêques d'Espagne, Basile Evêque de Leon, & Martial Evêque d'Astorgue, déposés par les Evêques d'Espagne, eurent recours à Etienne, & demandèrent à être admis à la communion, afin de se faire rétablir dans leur siège. Il les reçut; & ces Evêques étant retournés en Espagne, firent tous leurs efforts pour rentrer dans leurs Eglises. Les Evêques d'Espagne s'y opposèrent, & Saint Cyprien approuva leur conduite, assurant qu'Etienne avoit été surpris. Ce fut sous le Pontificat d'Etienne que la question sur la validité du batême donné par les hérétiques fut agitée. Etienne décida nettement qu'il ne faisoit rien innover, & en suivant la tradition recevoir tous les hérétiques sans les rebaptiser, par la seule imposition des mains, pourvu qu'ils eussent reçu le batême au nom de la Sainte Trinité, & avec de l'eau. Saint Cyprien & Firmilien s'opposèrent ouvertement à cette décision, contraire à la pratique de leurs Eglises. Etienne en fut si fort irrité, qu'il refusa de donner la communion & même l'hospice aux Députés des Evêques d'Afrique. Etienne est mis au nombre des Martyrs; on a même des actes de ce martyr; mais ils sont visiblement supposés, & il paroît par la vie de Saint Cyprien, écrite par Ponce, qu'il n'avoit pas souffert le martyre, comme son successeur Sixte second; aussi n'est il pas mis dans l'ancien catalogue de Bucherius, au rang des Evêques de Rome qui ont été Martyrs. Il mourut néanmoins l'an 257. dans le tems de la persécution de Valerien. Les actes de son martyr portent que ce Pontife prévoyant une horrible persécution, disposa les fidèles à la souffrance, pourvut au gouvernement de l'Eglise, & se retira dans une des catacombes, qui servoient de retraite aux fidèles, durant ces tems fâcheux; qu'en un seul jour il y baptisa cent huit personnes, les confirma par le signe du sacré mystère, & offrit pour eux le sacrifice, auquel ils participèrent, qu'il y rendit aussi la vûe à une fille aveugle, & la convertit, aussi-bien que son père; qu'il fut pris par ordre de l'Empereur Valerien, & sacrifié par ses satellites dans le lieu où il offroit lui-même le sacrifice de la Messe le 2. Août de l'an 257. mais on ne peut faire aucun fond sur ces actes fabuleux. On lui attribue deux epîtres décrétales, qui sont certainement supposées. S. Sixte II. lui succéda. * S. Cyprien, Ep. 66. 67. 74. 75. *vie de S. Cyprien, par Ponce.* Baronius, A. C. 256. 257. *Éc. & au martyrol. au 2. Août.* Louis-Jacob, *biblioth. Pontif. Éc. Du Pin, biblioth. des Aut. eccl. trois prem. siécl.*

ETIENNE II. succéda le 27. Mars 752. à Zacharie. Son Pontificat ne fut que de trois ou quatre jours; & c'est pour cette raison que la plupart des anciens Auteurs, ou ne l'ont pas voulu mettre au catalogue des Papes, ou l'ont confondu avec Etienne III. qui tint le siège après lui, mais que l'on appelle Etienne II. * Baronius, A. C. 752. Onuphre & Genebrard, *en la chron. Ciaconius, en sa vie Tom. III. Conc. in Steph. II. Maturus, Annot. sur S. Anton. part. 2. tit. 12. c. 1. §. 3.*

ETIENNE II. Romain, fils de Constantin fut mis sur le siège de Saint Pierre, après la mort d'Etienne II. l'an 752. Au commencement de son Pontificat, Astolfe Roi des Lombards, après s'être rendu Maître de l'Exarchat de Ravenne, & de plusieurs places jusques à Rome, prétendit assujettir cette ville; & marchant à la tête de ses troupes, il envoya sommer les Romains de lui payer le tribut d'un écu d'or par tête. Le Pape le supplia de laisser les terres de l'Eglise en paix, & eut recours à la protection de Constantin Copronyme Empereur. Mais le Prince Lombard se moqua de l'un & de l'autre; de sorte que le Pontife se retira vers le Roi Pepin en France. Pepin lui envoya deux des principaux de sa Cour, l'Evêque Rodigandus & le Duc Ancaire, pour le conduire. Il le reçut avec un plaisir extrême, & le traita avec grand honneur; non pas toutefois jusqu'à marcher à pied, à côté de lui, & à tenir la bride de son cheval, comme le dit Anastase. Etienne a écrit qu'étant malade à l'extrémité, dans l'Abbaye de Saint Denys, il se fit porter sous les choches, pour demander la santé à Dieu; & que dans une vision qu'il eut, il fut guéri par l'intercession de S. Denys, qui lui apparut entre Saint Pierre & Saint Paul. Il sacra en France l'an 754. Pepin, avec ses enfans. Ensuite ce Prince passa en Italie, & assiégea dans Pavie Astolfe, qui se soumit à tout ce qu'on voulut; & qui, pour éviter sa ruine entière, promit de rendre, outre les terres de l'Eglise qu'il avoit usurpées, l'Exarchat que le Roi ajouta au domaine de Saint Pierre. Mais Pepin n'eut pas plutôt repassé les monts que le Lombard se moquant de ses promesses, alla mettre le siège devant Rome, après avoir fait un épouvantable ravage aux environs, où il ruina tout par le fer & par le feu, sans épargner même les Eglises, & les tombeaux des Saints Martyrs. Alors Etienne eut recours à son Protecteur, & lui écrivit trois lettres que nous avons encore, les plus pressantes & les plus soumises que l'on puisse imaginer. Il en écrivit même une au nom de Saint Pierre. Le Roi repassa en Italie, & obligea Astolfe à exécuter ce qu'il avoit promis. Ainsi l'Exarchat de Ravenne, appelé aujourd'hui la Romagne, avec la

Pentapole, c'est-à-dire, Ancone, les quatre villes du Picentin, & quelques autres furent soumises à la puissance du Pape Etienne II. qui mourut le 6. Avril de l'an 757. après avoir gouverné 5. ans & 28. jours. Paul I. lui succéda. On a cinq lettres de ce Pape, avec des privilèges accordés à l'Abbaye de Saint Denys, & un recueil de quelques Constitutions canoniques qu'il fit à Querfy, pour répondre aux questions qui lui avoient été proposées, par les Moines du Monastère de Bretigny. Ce recueil contient 19. réglemens la plupart tirés des décrets des Papes & des Conciles précédens. Il y en a un touchant le batême, dans lequel il excuse un Prêtre, qui, dans la nécessité, n'ayant point d'eau, avoit baptisé avec du vin; mais l'intelligence de ce réglemment est assez difficile, parce que ces termes qu'on y lit, *Infantes sis permanente in ipso baptismo*, paroissent avoir été ajoutés; auquel cas le Pape excuse bien le Prêtre, mais ne déclare rien sur la validité du batême; ce qui est la même chose que dire qu'il est nul. Valafride raporte que ce Pape introduisit en France le chant romain, & cela paroît par les capitulaires de Charlemagne. * Baronius, A. C. 752. n. 10. 11. *Éc. Sigebert. Adon, en sa chron. Platine, Hist. des Papes. Anastase, &c. Du Pin, biblioth. des Aut. eccl. VIII. siécl.*

ETIENNE III. Sicilien de nation, qui étoit né à Rome, sous le Pontificat de Grégoire III. & avoit été fait par le Pape Zacharie, Prêtre titulaire de Sainte Cécile, fut élu Pape le 3. Août l'an 768. après que Constantin frère de Toton Duc de Nepi, que ce Seigneur avoit intrus par violence sur le Saint Siège eut été chassé, & que Philippe Prêtre & Moine, qui avoit été élu pour être mis sur le Saint Siège, y eut renoncé. Etienne III. s'étant mis en possession du Saint Siège, Constantin fut déposé. Ses partisans furent traités cruellement, & la fureur fut portée si loin, que l'on alla dans le Monastère où il s'étoit renfermé, pour lui arracher les yeux. Valdepert Prêtre, voulut aussi se saisir de Christophle Primicier & des principaux de la ville de Rome pour le livrer aux Lombards; mais on lui opposa un Viconte, qui s'étant mis à la tête du peuple, le prit prisonnier, & lui fit crever les yeux. Pendant tous ces troubles, Etienne écrivit en France, pour prier le Roi d'envoyer à Rome des Evêques afin de régler dans un Concile les affaires qui concernoient les Eglises de Rome. Serge, Député de ce Pape trouva Pepin mort, & rendit sa lettre à ses fils Charles & Carloman, qui envoyèrent douze Evêques François à Rome, lesquels y tinrent un Concile avec les Evêques d'Italie, devant lequel on amena Constantin tout aveugle qu'il étoit. Le premier jour il demanda pardon au Concile, & dit pour s'excuser, qu'il avoit été forcé par le peuple; mais le lendemain il se défendit, en soutenant qu'il n'étoit pas nouveau que des Laïques fussent élevés à l'Episcopat. Les Evêques irrités de cette défense, le firent battre & chasser de l'Eglise. Le Concile examina ensuite toute cette affaire, & déclara nulles les ordinations qui avoient été faites par Constantin; il traita aussi du culte des Images, & le soutint contre le Concile tenu en Grèce. Les choses étant ainsi réglées, Etienne demeura paisible possesseur du Saint Siège. Il eut néanmoins quelques affaires avec Didier Roi des Lombards, pour l'Archevêché de Ravenne, qui vaua par la mort de Serge. Ce Prince avoit fait mettre en sa place un nommé Michel. Etienne l'en voulut faire sortir comme intrus, & il fut enfin chassé & envoyé à Rome par l'ordre de Charles Roi de France; mais Didier fit crever les yeux à Christophle & à Serge, qui le sommoient de la part du Pape, de rendre à l'Eglise ce qui lui appartenoit, & fit même mourir Christophle. Ce Pape mourut le dernier Janvier 772. On a trois lettres de lui dans la collection des Conciles, & deux dans le code Carolin. Il eut pour successeur Adrien I. * Anastase. Platine. Baronius, A. C. 768. Du Pin, *biblioth. des Aut. eccl. VIII. siécl.*

ETIENNE IV. Pape, Romain, élu après Leon III. vint en France d'abord après son exaltation; & sacra à Reims l'Empereur Louis le Débonnaire, avec sa femme Hermengarde. Etant de retour à Rome, il y mourut, n'ayant tenu le siège que 7. mois & 3. jours, depuis le 22. Juin de l'an 816. jusqu'au 25. Janvier de l'an 817. Paschal I. lui succéda. * Baronius, A. C. 816. n. 96. 98. 100. 817. n. 1. Thegan, *de gest. Lud. Imp. c. 16. 17. 18.*

ETIENNE VI. que l'on nomme communément Etienne V. dit auparavant Basile, étoit Romain & fut élu après Adrien III. le 27. May de l'an 885. Il écrivit avec un courage invincible à Basile le Macédonien, Empereur d'Orient, pour défendre les Papes ses prédécesseurs, contre les calomnies de Photius. Sa lettre fut rendue à Léon successeur de Basile, qui avoit chassé Photius du siège de Constantinople, & fait élire en sa place Etienne son propre frère. Cette élection fut approuvée par les Evêques Grecs, qui n'avoient point voulu reconnoître Photius, qui écrivirent au sujet des Evêques ordonnés par Photius, que le Pape leur répondit que les ordinations faites par Photius étoient nulles, que cependant par condescendance, il auroit pour eux toute la considération possible, & qu'il envoyoit deux Légats pour voir avec eux ce qui se pouvoit faire. Quelques Auteurs ont crû qu'il avoit reconnu Etienne premier légitime Patriarche de Constantinople, quoiqu'il eût reçu les ordres sacrés de Photius, usant en cela de dispense avec lui; mais il n'en paroît rien dans les lettres qu'Etienne écrivit aux Evêques Grecs. Après la

mort de Charles le Gros, qui arriva en 888. Etienne reconnut Gui Duc de Spolette pour Roi d'Italie, & pour Empereur. Etienne a écrit une lettre à l'Empereur Basile, & deux lettres aux Evêques Grecs. On a encore une lettre qui porte son nom, écrite à l'Evêque de Metz, dans laquelle il décide que l'on peut donner les ordres sacrés à un Clerc qui a perdu un doigt; & un fragment d'une lettre écrite à Foulques Archevêque de Reims en faveur de Teutboldus élu Evêque de Langres. La lettre que l'on suppose qu'il a écrite en faveur de l'Eglise de Narbonne, contre l'Eglise de Tarragone, est une pièce fautive. On met sa mort au mois de May de l'an 891. après un Pontificat de six ans & quelques jours. *Formose* lui succéda. * Du Chêne, *vie des Papes*. Saint Antonin. Volaterran. Sigebert. Onuphre. Ciaconius. Platine, &c. Du Pin, *biblioth. des Aut. ecclési.* IX. siècle.

ETIENNE VII. que l'on nomme communément Etienne VI. fut mis sur le siège pontifical, avant le mois d'Août 896. lorsqu'on eut chassé Boniface qui s'étoit intrus, après la mort de Formose. Etienne fit déterrer le corps de Formose, le fit revêtir & dépouiller de ses habits pontificaux; & après lui avoir fait couper les trois doigts avec lesquels il donnoit la bénédiction, il le fit jeter dans le Tibre, & déclara nulles toutes les ordinations faites par ce Pape, & tint ensuite un Concile à Rome, où il fit approuver sa conduite cruelle. L'an 900. ce Pape fut mis en prison, par la faction des Grands de Rome, & y fut étranglé. On a deux lettres de lui à deux Archevêques de Narbonne; mais l'une & l'autre paroissent supposées. *Romain* qui lui succéda, révoqua ce que son prédécesseur avoit fait contre la mémoire de Formose. * Platine. Onuphre. Baronius, *A. C.* 897. n. 1. 900. n. 6. Du Chêne, *vies des Papes* Louis Jacob, *biblioth. pontif.* Du Pin, *biblioth. des Auteurs ecclésiastiques* IX. siècle.

ETIENNE VIII. succéda au Pape Léon VI. Nous ne trouvons pas qu'il ait rien fait de mémorable durant deux ans 1. mois & 15. jours qu'il tint le Pontificat. Il mourut l'an 931. & Jean XI. lui succéda. * Luitprand. Sigebert. Baronius, &c.

ETIENNE IX. Alleman, fut élu le 7. Juin de l'an 939. après Léon VII. à la considération d'Othon Empereur son parent. Quelques rebelles le traitèrent indignement, & le défigurèrent tellement par les coups qu'ils lui donnèrent sur le visage, qu'il n'osoit paroître en public. Cela ne l'empêcha point de s'employer courageusement pour le bien de l'Eglise. Il soutint aussi le parti de Louis d'Outremer, Roi de France, contre ses sujets rebelles, & mourut l'an 943. *Martin* III. lui succéda. * Platine. Baronius. S. Antonin. Volaterran. Du Chêne. Papyre Masson. Ciaconius.

ETIENNE X. appelé auparavant *Frideric*, étoit fils de Gozzelon, surnommé le Grand, & frère de Godefroi le Barbu, Duc de Lorraine, & succéda le 3. Août de l'an 1057. au Pape Victor II. Ce jour étoit celui de l'invention des reliques de Saint Etienne, dont il prit le nom. Léon IX. l'avoit envoyé à Constantinople à l'Empereur Constantin XI. surnommé *Monomaque*. A son retour, il se fit Religieux au mont Cassin, & fut depuis Abbé de ce Monastère. Lorsqu'on le mit sur le siège pontifical, il permit aux Bénédictins du mont-Cassin d'élire un Abbé; mais il ne voulut point qu'il lui succédât pendant sa vie. Ce Pape remplit le siège depuis le 2. d'Août 1057. jusqu'au 29. Mars, ou, selon d'autres, jusqu'au 28. Avril 1058. qu'il mourut à Florence, où il étoit allé voir son frère Godefroi, qui avoit épousé Beatrix Marquise de Toscane, & veuve de Boniface. Plusieurs miracles qui se firent à son tombeau, furent un illustre témoignage de sa sainteté. On a deux lettres de ce Pape, l'une à l'Archevêque de Reims, & l'autre à Pandulphe Evêque de Marfy. *Nicolas* II. lui succéda. * Léon d'Ostie, *lib. 2. c. 8. lib. 3. c. 101.* Platine Ciaconius, *en sa vie*. Baronius. Possevin. Du Chêne. Du Pin, *Biblioth. des Aut. ecclési.* XI. siècle.

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

ETIENNE I. de ce nom, Patriarche d'Antioche, dans le IV. siècle, avoit été chassé du Clergé par Saint Eustache, parce qu'il soutenoit les erreurs d'Arius. Sa disgrâce le rendit considérable entre les Ariens, qui l'élevèrent sur le siège d'Antioche, après Placille, vers l'an 345. Il fut un des Chefs de ce parti contre Saint Athanase, défenseur de la Foi orthodoxe, & accompagna ses Collègues au Concile de Sardique en 347. Mais les Evêques d'Orient s'étant séparés d'avec les Occidentaux, se retirèrent à Philippes, ville de Thrace, où ils tinrent un Conciliabule, & dressèrent une nouvelle profession de foi. Etienne fut un de ceux qui furent excommuniés, & déposés par le Concile de Sardique. Euphratas, Evêque de Cologne, & Vincent de Capoue, furent envoyés peu de tems après, par les Pères du Concile de Sardique, à l'Empereur Constance, qui étoit à Antioche, & lui portèrent des lettres de Constance son frère. Etienne, qui étoit très-habile fourbe, voulut les perdre; & pour en venir plus facilement à bout, il gagna par le moyen de ses Clercs, une courtisane qu'on fit entrer la nuit dans la chambre d'Euphratas; mais la fourbe ayant été découverte, Etienne fut chassé de son siège l'an 348. & l'Eunuque Léonce fut mis en sa place. * S. Athanase, *Ep. ad. Solit.* Théodoret, *l. 2. c. 9. §. 10.* Baronius, *A. C.* 343. 348. &c.

ETIENNE II. Patriarche d'Antioche, fut élu l'an 477. Evêque de cette ville par les Catholiques & fut chassé de son siège l'an 478. par le Tyran Basilisque, qui remit Pierre le Foulon sur le siège d'Antioche. Mais Zenon après avoir vaincu Basilisque, rétablit Etienne. Néanmoins Pierre le Foulon, qui étoit tou-

jours demeuré à Antioche, y entretint un parti d'Eutychiens, qui attaquèrent Etienne comme il étoit à l'autel, le percèrent de coups, & jettèrent son corps dans la rivière, l'an 479. C'est ce qui l'a fait mettre au rang des Martyrs, & célébrer sa fête au 25. d'Avril. * Liberat. Evagre. *Hist. lib. 3.* Theodore Lecteur. Baronius. Baillet, *vies des Saints*, mois d'Avril.

ETIENNE III. lui succéda, & mourut l'an 482.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPE.

ETIENNE I. de ce nom, Patriarche de Constantinople, étoit fils de l'Empereur Basile, & frère de Léon VI. Il fut mis en la place de Photius l'an 886. & parce qu'il avoit reçu les ordres sacrés de ce dernier, on douta si son ordination étoit véritable, & l'on consulta là dessus le Pape Etienne V. qui ne répondit rien de positif; cependant Etienne dont nous parlons demeura en possession du siège de Constantinople, s'acquittant beaucoup d'estime par son zèle & par sa piété, & mourut en odeur de sainteté l'an 893. * Banduri, *Imp. Orient. lib. 8. comm.*

ETIENNE II. succéda l'an 925. à Nicolas Mystique, & mourut en 928. * Banduri, *Imp. Orient. l. 8. comm.*

PATRIARCHE DE JERUSALEM.

ETIENNE, Patriarche de Jérusalem, étoit auparavant Abbé de Saint Jean, en la vallée-lez-Chartres, qui étoit une Abbaye fondée, par Ives de Chartres. Il avoit été Vidame de cette même ville, (& avoit l'honneur d'appartenir à Baudouin Roi de Jérusalem), où étant venu pour quelques affaires, il fut mis sur le siège pontifical, l'an 1128. Il mourut deux ans après. * Saint Bernard, *ep. 82.* Guillaume de Tyr, *l. 13. c. 25.* Baronius, *A. C.* 1128. 1130.

CARDINAUX, ARCHEVESQUES, Evêques, & Abbés

ETIENNE, Evêque d'Ephèse, qui assista au Concile général de Chalcedoine, est selon quelques-uns, l'Auteur de la première collection grecque du Droit canon, ou du code des canons de l'Eglise universelle qui fut cité dans le Concile de Chalcedoine, tenu en 451. Nous avons parlé de ces collections dans l'article du DROIT CANON. * Doujat, *Hist. du Droit canon.*

ETIENNE, Diacre de Saint Césaire, Archevêque d'Arles, dans le sixième siècle, avoit toujours été fort attaché à ce Saint Prélat, qui mourut en 544. & fut un de ceux qui travaillèrent à sa vie, rapportée par Vincent Barralis, *in chron. Livin.*

ETIENNE, Evêque d'Hierapolis, Ecrivain de la vie de Saint Golauduch, Martyr, comme l'assurent Evagre & Nicéphore, fut martyrisé par les Perses: ce que ces Auteurs ont remarqué aussi bien que Theophylacte, dans l'histoire de l'Empereur Maurice. * Evagre, *l. 6. c. 19.* Nicéphore, *l. 18. c. 22.* Theophylacte, *l. 5. c. 12.*

ETIENNE, Evêque de Liège, dans le X. siècle, avoit été Clerc de l'Eglise de Metz, & fut ensuite Abbé de Lobes, & Evêque de Liège, vers l'an 904. Il mit en langage plus pur la vie de Saint Lambert que Godescale Clerc avoit autrefois composée. On lui attribue encore quelques autres ouvrages, comme un cantique de la Trinité; un autre de l'invention du corps de Saint Etienne Martyr, &c. Vossius attribue ces ouvrages à deux Prélats de ce nom. * Sigebert, *de script. ecclési.* c. 125. Fulcuin, *in chron.* Chapeauville, *de episc. Leodiens.* Le Mire, *biblioth. ecclési.* Valère André, *biblioth. Belg.* Vossius, *de Hist. lat. l. 2. c. 39. §. c.*

ETIENNE, Evêque de Cologne, célèbre par sa science & par sa piété, vivoit dans le X. siècle, l'on dit qu'il écrivit quelques traités. * Coccus, *in Cat.*

ETIENNE, Cardinal, dans le XI. siècle, François de nation, prit l'habit de Religieux à Cluni sous S. Odilon; & s'étant distingué par sa piété & par sa doctrine, il fut mis par le Pape Léon IX. au nombre des Cardinaux, vers l'an 1049. Etienne X. le nomma avec deux autres, pour aller Légat à Constantinople; mais la mort de ce Pontife qu'ils aprirent à Bary, les obligea de revenir à Rome, où ils se trouverent l'an 1059. à l'élection de Nicolas II. Etienne fut depuis envoyé en France & en Allemagne, & mourut au Mont-Cassin, vers l'an 1061. C'est sous cette année, que le Cardinal Baronius rapporte son épitaphe composée par Alphan, Archevêque de Salerne. * Léon d'Ostie, *l. 2. c. 8.* Frison, *Gall. Purp.* Onuphre. Ciaconius. Aubery, &c.

ETIENNE, (Saint) dit de Muret, fondateur de l'Ordre de Grandmont, fils d'Etienne Comte de Thiers & de Candide, vint au monde l'an 1046. dans le Château de Thiers, petite ville de la basse Auvergne, sur les limites de la Limagne, vers le pays de Forets. Son père le mena en Italie, où étant tombé malade, on le mit entre les mains de Milon, Evêque de Benevent. Depuis il conversa avec des Hermites dans la Calabre, & souhaita de mener une vie semblable à la leur. Il en demanda la permission au Pape Grégoire VII. & étant revenu en France, il se retira environ l'an 1076. à Muret, dans le Diocèse de Limoges, où il fonda son Ordre. On le nomme de Grandmont, parce qu'après la mort de Saint Etienne ses Religieux se retirèrent à Grandmont, dans la même Province de Limosin, emportant le corps de leur Saint Patriarche, qui mourut le huitième de Février 1124. Le Pape Clément III. le mit au catalogue des Saints,

Saints, l'an 1189. à la sollicitation de Gerald Itheri VII. Prieur de Grandmont qui écrivit la vie de ce Saint qui n'avoit jamais voulu être que Diacre; & portoit ordinairement sur sa tête un papier, où étoit écrite la promesse qu'il avoit faite à Dieu, d'être tout à lui. Il avoit de même en son doigt un anneau pour marque de l'alliance qu'il avoit contractée avec *Jésus-Christ*. La vie de ce Saint écrite par Itheri n'est pas exemte de fautes. Il y faut joindre la dissertation de Bollandus. L'Ordre de Grand-Mont fut approuvé par divers Papes, & la règle qui étoit très-austère, fut modérée par Innocent IV. en 1247. & par Clément V. en 1309. * Baronius, *A. C.* 1126. Vincent de Beauvais, *in spec. Hist.* l. 25. c. 26. *Seqq.* Ciaconius & Genebrard, *en Greg. VII. Sainte-Marthe, gall. Christ.* Baillet, *vies des Saints Févr.*

ETIENNE, (Saint) troisième Abbé de Cîteaux, Anglois de nation, prit l'habit de Religieux dans le Monastère de Shirburn ou Sherborn, sur les confins de la Province de Sommerfet. Il étudia les Humanités, la Philosophie & la Théologie, dans l'Université de Paris. Lors qu'il eut fini ses études, il entreprit le voyage de Rome, d'où il revint en France, & se retira dans l'Abbaye de Molefme, au Diocèse de Langres. Le relâchement de ce Monastère obligea Robert, qui en étoit Abbé, d'en fortir avec plusieurs autres Religieux, qui formèrent un plan de vie plus parfaite, & choisirent Cîteaux comme un lieu propre à l'exécuter. Tels furent les commencemens de cette célèbre réformation de l'Ordre de Saint Benoît dans le nouveau Monastère de Cîteaux, dont Saint Robert fut élu premier Abbé le 21. Mars 1098. Le Pape l'ayant obligé de quitter l'année suivante, & de s'en retourner dans son Monastère de Molefme, il fit élire Abbé en sa place Alberic, & choisit Etienne pour en être Prieur. Ce Saint ne contribua pas peu à régler la discipline, & à dresser les Statuts de ce nouvel Ordre. Etienne se chargea d'en solliciter la confirmation auprès du Pape Paschal II. Alberic étant mort, Etienne fut élu Abbé par toute la Communauté. C'est à ce Saint que l'Ordre de Cîteaux est redevable de son accroissement, de sa perfection & de ses règles. Un grand nombre de disciples acoururent en foule pour se mettre sous sa conduite. La réputation de Saint Bernard, qui vint se consacrer à Dieu dans cette Abbaye, y attira un si grand nombre de personnes, qu'Etienne fut obligé de bâtir plusieurs Monastères, pour décharger celui de Cîteaux. Il commença par celui de la Ferté sur Grône, dans le Diocèse de Chalon sur Saone en 1113. L'année suivante il fonda celui de Pontigni, à quatre lieues de la ville d'Auxerre. En 1115. il en fit construire un troisième à Clairvaux, dans le Diocèse de Langres à qui Saint Etienne donna Saint Bernard pour premier Abbé. La quatrième fille de Cîteaux fut l'Abbaye de Morimond, sur les confins de la Lorraine & de la Franche-Comté. On prétend enfin que Saint Etienne eut part à la fondation de plus de 90. Monastères. Il s'appliqua à revoir & à perfectionner les statuts qu'il avoit faits, & en obtint l'approbation l'an 1119. de Calixte II. Après cette confirmation des Statuts, Saint Etienne se démit de sa charge, pour vacquer plus particulièrement à la prière. Il mourut le 28. Mars 1134. Son corps fut enterré à l'entrée de l'Eglise de Cîteaux. Son nom a toujours été dans le Necrologe de son Ordre, où on ne faisoit qu'une commémoration commune aux autres morts, ce n'est qu'après avoir dans le XVII. siècle qu'on institua sa fête dans son Ordre, & qu'on la fixa au 17. Avril. Les Religieux, sans attendre la canonisation de ce Saint, ont mis la fête de Saint Etienne le 15. Juillet avec octave, dans le rang des premières. * Henriquez, *Introductio ad annal. Cisterciens.* Henschenius. Baillet, *vies des Saints*, 17. Avril.

ETIENNE, Abbé de Saint Jaques de Liège, dans le XII. siècle, sous l'Empire de Henri V. & vers l'an 1110. s'acquit beaucoup de réputation par sa piété & par ses ouvrages. Nous avons encore de lui la vie de Saint Modoalde, Archevêque de Trèves, que Surius rapporte sous le 12. jour de Mai. Molanus, Ufuard & Baronius en font mention. * Consultez aussi Valère André, *Biblioth. Belg.* Possévin, *in aparat.* Vossius de *Hist. lat.* l. 2. c. 48. *Sc.*

ETIENNE, Evêque de Tournay, sur la fin du XII. siècle, étoit né à Orléans, & fut Clerc de l'Eglise d'Orléans, où il prit l'an 1155. l'habit de Chanoine régulier de Saint Augustin, dans l'Abbaye de Saint Euvère, où la réforme de Saint Victor avoit été établie, l'an 1158. par Roger qui en fut le premier Abbé, depuis cette réforme. Etienne lui succéda dans cette charge, & l'Abbaye de Sainte Geneviève étant venue à vaquer, l'an 1177. par la mort de l'Abbé Aubert, Etienne fut élu en sa place. L'Eglise de Tournay le choisit en 1191. pour être son Evêque, après la mort d'Evrard. Il travailla assidûment à remplir tous les devoirs d'un Saint Evêque, & mourut le 10. Septembre de l'an 1203. on a de lui un volume de sermons & un autre d'épîtres, que Jean le Masson, Archidiacre de Baieux, publia en 1611. & qu'on a mis depuis dans la bibliothèque des Pères. Les lettres de ce Prélat augmentées de trois parties, furent imprimées l'an 1679. par les soins du R. P. du Moulinet, Chanoine & Bibliothécaire de Sainte Geneviève. On voit par ces lettres, qui sont au nombre de 287. qu'Etienne de Tournay eut part aux affaires les plus considérables de son tems. Il fut envoyé en Languedoc pour combattre les hérétiques qui infectoient cette Province. Le Roi Philippe Auguste l'envoya en plusieurs négociations importantes. Ce fut par ordre de ce Prince, qu'il s'oposa à Rome aux entreprises du Duc de Bretagne, & de l'Evêque de Dol, qui vouloit faire ériger cet Evêché en Archevêché, au préjudice de l'Archevêque de Tours, auquel il prétendoit re-

tirer les Suffragans, qui étoient sujets du Duc. Aussi fut-ce par une marque d'estime particulière que ce Roi le choisit, à l'exclusion de tous les Prélats de France, quoiqu'il ne fût encore qu'Abbé de Sainte Geneviève, pour être le parrain de son fils aîné, qui fut depuis le Roi Louis VIII. Ce Prélat avoit fait aussi un commentaire sur le décret que le P. du Moulinet n'a pas cru digne de voir le jour, non plus que les Sermons de cet Abbé. Il s'est contenté de faire imprimer la préface de ce commentaire, le premier des Sermons, & les textes de l'Ecriture sur lesquels étoient composés les 30. autres. Le style des lettres de cet Auteur est concis & ferré; mais les termes n'en sont pas toujours purs ni bien choisis: elles se font lire néanmoins agréablement, parce que les pensées en sont justes & naturelles. * Jean Coulin, *annal. de Tourn.* Valère André, *Biblioth. Belg.* Gazet. Buzelin. Sainte-Marthe. Le Mire, *journal des Sav.* 1679. &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut. eccl.* XII. siècle.

ETIENNE, Cardinal, surnommé de *Suisi*, appelé vulgairement l'Archidiacre de Flandres, étoit natif d'un village nommé Suisi, près de la ville de Laon. Il fut Archidiacre de Bruges dans l'Eglise de Tournay, fut fait Cardinal par le Pape Clément V. le 15. Décembre 1305. & eut part à l'affection du Roi Philippe le Bel, qui le fit Garder de son scel Royal au mois de Février 1290. son Chancelier après Pierre Flotte depuis 1302. jusqu'en 1304. Il mourut à Avignon le 10. Décembre 1311. & fut enterré en l'Abbaye de Saint Jean de Laon, où se voit son épitaphe. * Bertrand Gui, *Vie de Clément V.* La Peire. Bouchel. Godefroi, &c.

ETIENNE, Cardinal, surnommé de *Paris*, Chanoine, puis Evêque de cette ville, & Cardinal, naquit à Vitri sur Seine, de parens dont la fortune étoit peu considérable. Quelques Auteurs l'ont nommé, avec Du Chêne, *Etienne de Poissi*; mais il est sûr qu'il a porté toujours le nom de la ville, où il fut très-long-tems Chanoine. Par les lettres du Dauphin Charles, qui fut depuis Roi V. de ce nom, il est nommé Etienne de Paris, Clerc, Conseiller & Maître des requêtes. Ce Prince l'employa à la paix de Bretigni, pour la délivrance du Roi Jean, qui le nomma ensuite un des Maîtres des requêtes de son Hôtel, dont il avoit fixé le nombre à six. En 1363. Etienne fut mis sur le siège de l'Eglise de Paris, après Jean de Meulant; & à la sollicitation du Roi Charles V. il obtint un chapeau de Cardinal, que le Pape Urbain V. lui donna en 1367. & Grégoire XI. le voulut avoir auprès de lui à Avignon, où le Cardinal Etienne mourut au mois d'Octobre de l'an 1373. Son corps fut porté à Paris, & enterré dans le chœur de Notre-Dame, où l'on voit ses armes avec son épitaphe. * Du Chêne, *Histoire des Cardinaux & des Papes.* Frizon, *Gall. Purp.* Du Breul, *antiq. de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Blanchard, *Hist. des Maîtres des requêtes.*

ETIENNE, Evêque de Paris, surnommé *Templier*; cherchez **TEMPLIER**.

ETIENNE, Evêque d'Autun, succéda l'an 1171. à Henri de Bourgogne, & mourut en 1189.

ETIENNE, Evêque d'Autun, surnommé Etienne d'Autun; cherchez **BAUGE**.

ETIENNE, Evêque de Saint David, surnommé *Patrington*; cherchez **PATRINGTON**.

ROI D'ANGLETERRE.

ETIENNE, de Blois, Roi d'Angleterre, étoit Comte de Boulogne, de Mortain, &c. & fils d'Henri, dit *Etienne*, Comte de Blois & de Chartres, & d'Adèle, ou *Alix* de Normandie, fille de Guillaume, surnommé le *Bâtard*, depuis Roi d'Angleterre, & sœur d'Henri I. aussi Roi d'Angleterre, à la Cour duquel il fut élevé. Après sa mort arrivée en 1135. Etienne violant le serment qu'il avoit fait à sa cousine Mathilde, fille d'Henri, premièrement mariée à l'Empereur Henri V. & alors épouse de Geoffroi Comte d'Anjou, se fit couronner par Guillaume, Archevêque de Cantorbery, le 15. Décembre de la même année 1135. & se maintint, tant qu'il vécut, sur le trône. Non content de cette usurpation, il lui enleva la Normandie. Au commencement de son règne, il s'oposa courageusement à David Roi d'Ecosse. Depuis il fut pris dans un combat le 2. Février 1140. par Robert, Comte de Glocestre, frère naturel de Mathilde. Mais cette Princesse perdit une bataille le 14. Septembre suivant; & Guillaume d'Ipres y prit Robert, qui étoit tout le Conseil de sa sœur. Pour obtenir sa liberté, elle délivra Etienne. On fit depuis un traité, par lequel ce Roi promit que s'il mouroit sans enfans, Henri fils de Mathilde lui succéderoit. Ce qui arriva l'année suivante, le 25. Octobre l'an 1154. après un règne d'environ 19. ans. Il avoit épousé *Mahaud* fille & héritière d'Euflache, Comte de Boulogne. * Du Chêne, *Hist. d'Angl.* l. 11.

ROIS ET PRINCES DE HONGRIE.

ETIENNE, (Saint) I. de ce nom, Roi de Hongrie, né l'an 979. succéda l'an 997. à son père, *Geisa*, premier Roi Chrétien. Il travailla avec tant de zèle à établir parfaitement la Religion catholique en Hongrie, qu'il en est considéré comme l'Apôtre. Quelques Auteurs ont écrit qu'il avoit obtenu le titre de Roi l'an 1000. du Pape Silvestre II. mais il est sûr que ce fut de l'Empereur Henri II. vers l'an 1020. Etienne publia des loix distinguées en 55. chapitres; & sa vie sainte lui a fait mériter d'être mis au catalogue des Saints. Il mourut à Bude le 15. Août de l'an 1038. en ayant régné 41. & fut enterré dans l'Eglise qu'il avoit fait bâtir dans Albe-Royale, en l'honneur de l'Assomption de la Sainte Vierge. Il épousa 1. *Gisèle*, sœur de l'Empereur

pereur *Henri II.* d'autres disent fille de *Micislas*, Duc de Pologne; 2. un autre Dame de même nom, fille de *Guillaume* Roi de Bourgogne, de laquelle il eut *Emeric*, mort en odeur de sainteté avant son père. * *Bonfin, Hist. de Hongrie. Colman. en sa vie. Surlus, au IV. T. Baronius, Ann. & in Martyr. Baillet, vies des Saints 11. de Septembre.*

ETIENNE II. dit *la Foudre* ou *l'Eclair*, fut élevé l'an 1114. à la dignité royale, régna 18. ans après *Colman II.* & soutint la guerre contre les Vénitiens, les Polonois, les Russiens & les Bohèmes. Il épousa 1. la fille de *Robert*, Duc de la Pouille; 2. *Judith*, fille de *Boleslaus* Duc de Pologne, & quitta la couronne en 1131. pour se faire Religieux. * *Bonfin, Hist. de Hong.*

ETIENNE III. succéda à son père, *Geisa III.* l'an 1161. *Ladislav* dit *II.* *Etienne* dit *IV.* ses oncles, usurpèrent sur lui la couronne; mais l'un ne la garda que six mois, & l'autre que cinq. Ce dernier fut défait en l'an 1172. & mourut l'année suivante, dans le Château de *Zimlin* où il étoit renfermé. *Etienne III.* fit la guerre avec assés de bonheur aux Vénitiens, & à l'Empereur *Emanuel*, pour l'Illyrie. Il régna 11. ans 9. mois & 5. jours, & mourut sans enfans l'an 1137. Son corps fut enterré à *Gran*.

ETIENNE IV. dit *V.* parvint à la couronne, après la mort de son père *Bela IV.* l'an 1260. & perdit une bataille contre *Othocare* Roi de Bohême. Depuis, il rendit la Mysie tributaire; vainquit les Rois de Bohême & de Bulgarie, & auroit sans doute augmenté ses conquêtes, s'il ne fût mort le 1. Août de l'an 1272. entrant dans la 13. année de son règne. * *Bonfin. Crants, &c.*

ETIENNE, Prince de Hongrie; voyez *JEAN* de *Zapol.*

ROIS DE DALMATIE.

ETIENNE I. fils de *Crescimir I.* Souverain de Dalmatie, de Croatie & de Bosnie, succéda à son père dans tous ses Etats vers l'an 1080. & régna peu. Il eut plusieurs enfans, *Wemir*, *Crescimir*, *Surigura* & *Leget* bâtards: celui-ci régna dans la Dalmatie méridionale, & les deux autres succédèrent à leur père; mais *Surigura* n'eut point de part à sa succession. Ce qu'on dit qu'il y eut des guerres civiles après la mort d'*Etienne*, peut s'entendre des différens entre ses enfans nés de deux lits: il semble que *Crescimir* & *Surigura* étoient fils de *Marguerite* seconde femme d'*Etienne*; & cependant ils ne s'accordèrent pas plus entr'eux qu'avec leurs autres frères. * *Ducange, familles Byzant.*

ETIENNE II. fils de *Crescimir III.* Roi de Dalmatie & de Croatie, fut rétabli sur le trône de ses ancêtres vers l'an 1030. par les Empereurs de Constantinople, qui exigèrent de lui une dépendance absolue. L'Histoire fournit un exemple de cette dépendance, qu'on ne doit pas oublier; c'est que le *Ban* de *Bosnie*, & *Gliutovide* *Jupan* de *Chelm*, sujets d'*Etienne*, furent commandés par *Constantin Monomaque* pour aller combattre *Dobroslas* rentré dans le Royaume de *Servie*, sous les ordres du Gouverneur de *Durazzo*. On ne sçait combien d'années *Etienne* régna, & l'on ne dit rien de lui, sinon qu'il fut père de *Crescimir IV.* qui lui succéda. * *Ducange, familles Byzant.*

ETIENNE III. dernier Roi de la Dalmatie, succéda à *Zuimir* vers l'an 1024. On le croit fils de *Crescimir IV.* *Hélène* veuve de *Zuimir*, traitée d'une manière peu convenable par *Etienne*, appella à son secours *Ladislav* Roi de Hongrie son frère, qui s'empara aussitôt de toute la Croatie. On ne dit pas ce qu'*Etienne* devint en cette occasion; mais dès l'an 1102. on trouve un *Pierre*, qui se disoit Roi de Dalmatie, & qui fut tué dans une bataille que *Caloman* Roi de Hongrie lui livra. * *Ducange, familles Byzant.*

ROIS DE SERVIE

ETIENNE, fils de *Syméon*, Roi de *Servie*, succéda à une partie des Etats de son père, avec le titre d'*Archijupan* de *Servie* vers l'an 1198. *Vulc* son frère qui tint le reste, s'étant fait appeler Roi de Dalmatie & de *Dioclée*. On apprend des lettres d'*Innocent III.* que ces deux frères écrivirent aussitôt à ce Pape pour l'assurer des dispositions où ils étoient de rentrer dans la communion de l'Eglise romaine, en se séparant de l'Eglise grecque, & qu'il leur envoya ses Légats pour travailler à cette grande affaire. Il semble même qu'elle auroit réussi dès lors, si les Hongrois n'y avoient fait naître des difficultés pour inquiéter *Etienne*, avec qui ils avoient quelques démêlés. On dit qu'ils poussèrent l'animosité contre lui, jusqu'à le faire dépouiller par son frère, & il ne put en prendre sa revanche, les Grecs étant aussi irrités de la manière injurieuse dont il avoit traité *Eudocie* sa belle-mère. Cette Princesse avoit passé du lit de *Syméon* dans celui d'*Etienne*, qui conçut bien-tôt une violente haine contre elle. On ne sçait s'il eut raison de lui reprocher l'adultère; elle lui faisoit le même reproche, & celui de l'ivrognerie. *Etienne* ne pouvant plus la supporter, la chassa du palais, à peine couverte d'une seule chemise rognée de tous côtés. *Vulc* mourut, à ce qu'on croit, vers l'an 1204. sans laisser de postérité, & *Etienne* rentra aussitôt dans tous les Etats dont son père avoit joui, reprit l'affaire de la réconciliation de son Royaume avec le Saint Siège. Elle ne fut consommée que du tems d'*Honorius III.* qui gouverna l'Eglise depuis 1217. jusqu'en 1225. & *Etienne* fut couronné solennellement Roi de *Servie*, de *Dioclée*, de *Trebigne*, de Dalmatie & de *Chelm*. Ce dernier pays avoit été tenu par les grands oncles d'*Etienne*, *Miroslas* & *Chrafimir*, qui vivoient

encore en 1188. mais après leur mort, les peuples élurent pour les gouverner un Seigneur du pays, nommé *Pierre*, qui se fit appeler Comte de *Chelm*, & trancha du Souverain: *Etienne* reprit cette Province, & en fit deux Gouvernemens, qu'*André* fils de *Miroslas* posséda en propriété, l'un d'abord, & l'autre après la mort de *Rodoslas*, fils d'*Etienne*. On lui donne vingt-huit années de règne; mais les doit-on compter du tems de la démission de *Syméon*, ou de la mort de *Vulc*? Ceci paroît plus vrai-semblable, & ainsi l'on peut placer sa mort vers l'an 1232. Il laissa son Royaume à *Néeman II.* son fils. * *Ducange, familles Byzantines.*

ETIENNE NEEMAN; voyez *NEEMAN II.*

ETIENNE DRAGUTIN; voyez *DRAGUTIN.*

ETIENNE, fils naturel d'*Urose* *Milutin*, Roi de *Servie*, épousa du vivant de son père la sœur de *Sueftilas*, Roi de *Bulgarie*, ce qui fait croire que *Milutin* le destinoit pour son successeur, au défaut d'enfans légitimes. On l'accusa en 1317. d'avoir conjuré contre le gouvernement, & pour l'en punir, son père le relegua à Constantinople, après lui avoir affoibli la vue avec un miroir ardent. *Milutin* étant mort, & *Ladislav* qui lui succéda ayant aliéné les peuples par sa cruauté, on rapella *Etienne*, qui fut couronné Roi de *Servie* en 1323. Ce prince pour s'assurer la couronne, rechercha aussitôt l'amitié de *Philippe* Prince de *Tarente*, à qui il offrit toutes ses forces pour le recouvrement de l'Empire de Constantinople; & pour rendre leur union plus étroite, il lui demanda sa fille en mariage. On ignore pourquoi cette affaire ne se consumma point: mais pour celle de la réconciliation d'*Etienne* avec le Saint Siège, qui fut proposée en même-tems, & pour laquelle *Jean XXII.* délégué *Bertrand* Evêque de *Brindes*, & quelques autres, on comprend aisément qu'elle manqua de la part d'*Etienne*, qui ne parut souhaiter de rentrer dans la communion de l'Eglise romaine, en se séparant de l'Eglise grecque, que pour n'être pas inquiété au commencement de son règne. Il épousa depuis en 1326. *Marie*, fille de *Jean Paléologue César*, de qui il eut un fils nommé *Siniscien*. Il eut guerre avec *Michel* *Strascimir*, Roi de *Bulgarie*, qui avoit épousé *Neda* sa sœur, qu'il répudia ensuite pour épouser *Théodore* *Paleologine*. Ce qu'on sçait de cette guerre, c'est qu'il remporta une grande victoire auprès de *Tarnove*, où *Etienne* *Duscien* son fils du premier lit, âgé alors de vingt & un an, se distingua par sa valeur. *Etienne* pour l'en récompenser, lui donna le gouvernement de toute la *Zenta*; mais ce jeune Prince craignant que son père ne nommât le fils qu'il avoit du second lit, pour son successeur, écouta en 1333. la proposition qu'on lui fit de l'arrêter à la chasse, & l'on dit que n'ayant pu empêcher qu'on ne le mit dans une très dure prison, les Seigneurs dont il s'étoit fait haïr, eurent encore la cruauté de l'étouffer malgré le nouveau Roi. * *Ducange, familles Byzant.*

ROIS DE POLOGNE ET AUTRES PRINCES du même nom.

ETIENNE, Roi de Pologne, de la famille de *Bathori* en Hongrie, fils d'*Antoine* *Bathori*, Seigneur de *Somli*, & d'*Anne* *Telegdt*; s'éleva à la Principauté de *Transylvanie* en 1571. & lorsque *Henri* de France, Roi de Pologne, eut été prendre la couronne de ses pères, *Etienne* fut élu Roi de Pologne dans l'Assemblée de *Varsovie*, le 15. Décembre 1575. Par la faction de *Zborowski*, il se jeta dans *Cracovie*, où il reçut la couronne des mains de *Stanislas* *Karnkowski*, parce que *Jaques* *Wkanski*, Archevêque de *Gnesne*, suivoit le parti de *Maximilien* d'*Autriche*, élu par quelques autres. *Etienne* fut reconnu Roi avant la fin de l'année 1576. & ceux de *Dantzic*, qui étoient les seuls qui s'obstinèrent à ne lui pas obéir, en furent châtiés sévèrement. Depuis il entreprit la guerre contre les *Moscovites*, pour le recouvrement de *Smolensko*, de *Severie*, de la *Livonie*, & de l'*Estonie*. Il emporta *Polocie* au mois d'Août de l'an 1579. *facca* *Soko* prise d'assaut & soumit *Jaroslavie*, *Suffa*, & *Turoula*. Après ces exploits, il se trouva à la Diète de *Varsovie*, & refusa la paix aux *Moscovites*, qui vouloient retenir la *Severie* & la *Livonie*, où il porta la guerre en 1580. Il y soumit les plus fortes places; & emporta *Riga*, qui en est la Capitale, au commencement de l'an 1581. *Etienne* demanda au Pape *Grégoire XIII.* du secours pour soumettre le reste de la *Livonie*, où il promit d'établir la Religion catholique. En attendant l'arrivée d'*Antoine* *Possevin*, Nonce du Saint Siège, il enleva aux *Moscovites*, les villes d'*Ostrow*, & de *Ploscow*, où la paix se fit à condition qu'on lui remettroit la *Livonie* entière, & que le Roi restitueroit aux *Moscovites* *Wielkowi*, & les autres places de *Moscovie*. Il y eut cependant une trêve pour six ans, que les *Moscovites* demandèrent, afin d'avoir le tems de retirer quelques villes que les Suédois retenoient dans la *Moscovie*, & qu'ils s'engageoient de rendre avec le reste du pays. Le règne d'*Etienne* fut heureux en paix & en guerre. *Amurat*, Empereur des *Turcs*, lui ayant envoyé demander des troupes, que la Pologne étoit obligé de lui fournir contre le Roi de *Perse*, en conséquence de quelque ancien traité, il répondit aux Ambassadeurs: *Que l'Aigle Polonois étoit rajeuni, & que s'étant remplumé, il avoit repris une nouvelle vigueur.* *Etienne* mourut avant la fin de la trêve, à *Grodno* le 13. Décembre de l'an 1586. sans laisser d'enfans d'*Anne* *Jagellon*, dite de Pologne, sa femme, que les Etats l'avoient obligé d'épouser. *Sigismond*, son neveu, lui succéda en *Transylvanie*, n'ayant pu se faire nommer son successeur en Pologne. *Jean* *Kamoski*, son Chancelier, lui dressa une épitaphe, qui contient les actions les plus signalées de son règne. * *Neugebauer, Hist.*

Hist. Polon. De Thou, Hist. liv. 53. Warcewic. Possévin. Le Laboureur, &c.

ETIENNE, surnommé *Henri*, Comte de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres, entreprit deux fois la croisade d'Outremer, & fut tué au second voyage, près de Rama en Palestine, au mois de Juillet 1102. Il étoit en si grande réputation parmi les Barons de la Terre-Sainte, qu'ils l'appelloient *le père du conseil*. Yves de Chartres lui donne le titre de Palatin; & Guibert Abbé de Nogent, proche de Couci en Picardie; dit de lui, qu'il avoit autant de châteaux qu'il y avoit de jours en l'an. Il fut marié à *Alix*, fille puinée de Guillaume le bâtard, Roi d'Angleterre, & Duc de Normandie, dont il eut *Guillaume*, Comte de Chartres, duquel sont descendus les Seigneurs de Sully & de Voullon. * P. Anselme, *Histoire des grands Officiers de la couronne*.

ETIENNE, Vaivode ou Palatin de Valachie, & de Moldavie, vivoit sur la fin du XV. siècle, & au commencement du suivant. Il est illustre par les victoires qu'il remporta sur Mahomet, Empereur des Turcs, sur Mathias Roi de Hongrie, sur Albert Roi de Pologne, & sur les Tartares. Ce Prince mourut en 1504. * Michow, *liv. 4. c. 84. Esc.*

ETIENNE, Vaivode de Moldavie, se mit sur le trône, par la faveur des Turcs, après avoir fait mourir le légitime Seigneur du pays. Il y régnoit en Tyran; & par ses violences ayant fait révolter les Bojars, qui sont les Gentilshommes du pays, il fut massacré dans sa tente, avec deux mille hommes, partie Turcs, partie Tartares, qu'il avoit toujours auprès de lui. * Consultez le 9. livre de l'histoire de Jaques Auguste de Thou, sous l'an 1552.

ETIENNE, Prince de Transylvanie; *cherchez* BOTZSCH-KAY.

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

ETIENNE, Poète Grec, fils d'Alexis composa des Comédies. On ne sçait pas bien en quel tems il a vécu. * Consultez Photius.

ETIENNE, dit *le Jurisconsulte*, a composé un ouvrage sous ce titre, *Municipalium actionum Epitome*. * Pitseus, *de script. angl.*

ETIENNE de Byfance célèbre Grammairien, vivoit, à ce que l'on conjecture du tems de l'Empereur Anastase, vers la fin du V. siècle; car il témoigne lui-même qu'il succéda dans l'emploi de Professeur au Collège royal de Constantinople à Eugène, qui, selon Suidas, enseignoit vers le même tems. Etienne a composé un dictionnaire géographique, où, non content de marquer les noms de villes & de Provinces, il ajoute encore les noms dérivés, qui se donnoient à leurs habitans, comme sous *Abdere* celui d'*Abderites*, sous *Athenes* celui d'*Athéniens*. Cet ouvrage, qui eût été d'un prix inestimable pour l'intelligence de l'ancienne géographie, a été assés mal abrégé par le Grammairien Hermolaüs, sous l'Empereur Justinien, & ce soin trop officieux nous a sans doute fait perdre l'original. Encore l'abrégé n'est il pas parvenu tout entier jusques à nous. On ne laisse pas néanmoins d'en tirer de grands secours. Dès l'an 1678. nous avions trois éditions grecques d'Etienne de Byfance, l'une d'Alde Manuce, l'autre des Juntas, & la dernière de Xylander; en la même année un Juif Portugais nommé Pinedo, en donna une version latine imprimée à Amsterdam, avec des notes. En 1688. il parut à Leide une nouvelle version de cet Auteur avec de savans commentaires composés par Abraham Berkelius, & publiés par les soins de M. Gronovius. Cette édition est préférable à la première. Quant à celle que le P. Lubin, Religieux Augustin de Paris, promettoit, quoiqu'annoncée depuis longtemps, elle n'a point encore paru. * Suidas in *Ερμολάου. Nouvelles de la Rép. des lettres, Juillet 1684. Berkelius & Pinedo, in Praefat.*

ETIENNE, Prêtre Africain, dans le VI. siècle vers l'an 570. est le même qu'Anaric, Evêque d'Auxerre, pria de composer la vie de S. Amateur en prose, & celle de S. Germain en vers. Eric d'Auxerre, qui a écrit cette dernière, en fait mention. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Vossius, des Hist. lat. liv. 3. c. 3. Esc.*

ETIENNE, (Saint) *le Jeune*, Solitaire & Martyr, né à Constantinople l'an 714. fut mené par ses parens au Mont-Auxence, où il reçut l'habit de Religieux du B. Jean successeur de Saint Auxent, & où il devint un illustre solitaire. Il avoit 42. ans, lorsqu'après le décès du B. Jean, il se renferma dans une petite grotte, sur le sommet de cette montagne. La réputation de sa sainteté alla jusqu'à Constantin Copronyme, qui voulut qu'Etienne, signât, comme les autres, l'abolition des images; mais ce Saint Religieux ayant refusé d'y consentir, fut pris & persécuté. On se servit assés long-tems, pour le gagner, de plusieurs artifices qui le rendoient plus intrépide; ce qui obligea l'Empereur de le faire exiler. Etienne ayant été rapellé quelque tems après, fut retenu en prison, & chargé de fers; & après y avoir été fort tourmenté, il fut enfin assommé d'un coup de bâton, en 767. âgé de 53. ans. On traîna ignominieusement son corps par toutes les rues de Constantinople. * Arnaud d'Andilly, *vies des Saints illustres*.

ETIENNE, & en arabe *Asthesan & Astifan*, Auteur qui a traduit en Arabe, & expliqué la Logique d'Aristote. On le trouve souvent cité; mais son ouvrage est perdu. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ETIENNE, Prêtre Anglois, Auteur de la vie de Saint Wilfride, que Guillaume de Malmesbury rapporte en abrégé. On ne sçait pas bien en quel tems il a vécu. * Consultez Pitseus, *de script. angl.*

ETIENNE, Religieux de Saint Benoît dans le X. siècle, en 990. composa par ordre de son Abbé nommé Christien, la vie de Saint Maurin, Abbé & Martyr, que Surius rapporte sous le 10. jour du mois de May.

ETIENNE, Religieux du Monastère de Saint Trudon, de la Congrégation de Cluni, dans le XI. siècle, composa une histoire des miracles faits dans le même Monastère, par l'intercession de saint Trudon, depuis l'an 1055. jusqu'en 1082.

ETIENNE, Moine de la Congrégation de Cluni, au Monastère de Celle-Neuve, étoit Espagnol, & vivoit au commencement du XIII. siècle, vers l'an 1210. Il écrivit l'histoire des miracles de saint Rodosinde, Evêque. Ambroise Morales en fait mention, *liv. 16. hist. c. 56.*

ETIENNE, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, dans le XIII. siècle, vers l'an 1260. écrivit les annales de Milan, de Cremona, qui étoit le lieu de sa naissance, & quelques autres traités.

ETIENNE, qui vivoit presque dans le même tems, publia la vie de Saint Ubalde Martyr, dont Surius rapporte l'extrait sous le 16. jour du mois de May. * Possévin. Gesner. Vossius, &c.

ETIENNE JURIAIC, ou **JULIACUS**, étoit de Juliers, & fut Docteur de Paris, & Religieux de l'Ordre de Saint François, dans le XIV. siècle. Il composa divers ouvrages, entre lesquels nous avons encore la vie de Sainte Colette, que Surius rapporte sous le 6. jour du mois de Mars.

ETIENNE DE SIENNE, Religieux de l'Ordre des Chartreux, dans le XIV. siècle, avoit été Secrétaire de Sainte Catherine de Sienne, & avoit écrit la plus grande partie de ses dialogues, qu'il donna au public, avec un traité de la vie & des mœurs de la même Sainte. Il fut élu Général de son Ordre; mais il fit une abdication volontaire, pour éviter le schisme. * Petreus, *Notis ad Dorland. in biblioth. Carth. pag. 264. Cherchez FERRIER (BONIFACE.)*

ETIENNE, (Henri) Imprimeur à Paris, père de Robert, & fouché de tous les autres Imprimeurs de ce nom, demouroit à Paris, vis-à-vis l'école de Droit, & imprima en 1509. le psautier à cinq colonnes, & le psautier de Jaques le Fèvre d'Étaples. Il est connu par l'édition de quelques livres. Sa veuve épousa Simon de Colines célèbre Imprimeur à Paris, vers l'an 1520. Il laissa Robert, François, & Charles Etienne; tous trois célèbres Imprimeurs.

ETIENNE, (Robert) naquit à Paris en 1503. Il travailla sous Simon de Colines son beau-père, & épousa depuis la fille de Badius Ascensius, autre célèbre Imprimeur; il joignit à son art une connoissance parfaite des Langues, & des belles Lettres. Il s'appliqua particulièrement à donner des Bibles hébraïques & latines; il est le premier qui ait distingué les Bibles imprimées par versets. François I. lui donna l'Imprimerie royale pour l'hébreu & pour le latin. Les Docteurs de Sorbonne trouvèrent à redire à ses éditions, & lui firent des affaires. Il avoit fait imprimer une Bible avec une version & des notes qu'il attribuoit à Vatable, célèbre Professeur royal en hébreu, quoique la version fût de Léon Juda, & que les notes eussent été altérées par Calvin; ce qui offensa Vatable. Les traverses qu'il eut à Paris, lui firent quitter sa patrie vers l'an 1551. pour se retirer à Genève où il fit profession de la R. P. & se déchaina contre les Docteurs de Sorbonne, contre qui il fit une réponse très-vive que nous avons en Latin & en François. Quelques-uns l'ont accusé d'avoir enlevé les caractères de l'Imprimerie royale; cela ne peut tout au plus être vrai que de quelques matrices de caractères grecs, qu'il avoit effectivement emportés à Genève, qui tombèrent à son petit-fils Paul-Etienne, qui les vendit ou engagea à la Seigneurie de Genève pour une somme de mille écus. Le Roi Louis XIII. les retira en 1619. sur les remontrances du Clergé. Quand il fut à Genève, il continua d'enrichir la République des lettres, par les beaux ouvrages qu'il donna au public; il donna son *trésor de la langue latine*, en deux volumes *in folio*, qui est un chef-d'œuvre en genre de Dictionnaire. Il a été réimprimé depuis à Lyon en 1577. & cette édition est la plus estimée. Les éditions de Robert sont celles où on remarque le moins de fautes d'impression; quelques personnes ont prétendu que dans son nouveau Testament grec, imprimé *in seize* en 1549. il ne s'y trouve pas une seule faute typographique; mais il y en a une dans la préface latine *pulres* pour *plures*. Jean Mill dit qu'il ne s'en trouve point dans les éditions de 1546. 1549. 1550. & 1551. Il mourut à Genève le 7. Septembre 1559. âgé de 56. ans; il laissa trois fils *Henri, François & Robert*. M. de Thou dit que la France doit plus à R. Etienne, qu'aux plus grands Capitaines, & que par sa seule industrie il en est revenu plus de gloire à François I. que par tant de grandes choses qui ont été faites en tems de paix & en tems de guerre. Il blâme fortement les Théologiens Catholiques qui persécutèrent mal à propos R. Etienne, qui se vit par là très indignement récompensé de tous ses travaux utiles à la République des lettres & à l'Eglise. Ce qui lui avoit attiré la haine des Théologiens, ce sont des notes qu'il avoit faites sur la Bible, où l'on disoit qu'il y avoit des hérésies. M. Simon en juge plus favorablement; il dit que les petites notes que R. Etienne

Etienne à faites sur le N. T. sont utiles pour entendre le sens littéral; qu'il y a peu d'ouvrages qui contiennent tant de choses en si petit volume; qu'un N. T. de cette sorte, qui étoit utile à tout le monde, principalement à ceux qui n'entendent pas le Grec & l'Hébreu, devoit avoir une approbation générale; qu'il fut néanmoins censuré par les Théologiens de la Faculté de Paris avec une extrême rigueur, parce qu'il y avoit certaines notes qui sembloient favoriser les Protestans; mais qu'il faut avouer que ces Théologiens ont trouvé à redire à plusieurs notes, qui ne devoient pas être relevées comme des crimes, & qu'ils étoient de trop mauvaise humeur contre R. Etienne. *Castellan*, grand Aumônier de France, qui rapporta au Conseil du Roi l'affaire qui étoit alors entre les Théologiens & R. Etienne, n'a pu s'empêcher de condamner l'excès des Théologiens; & il dit que cela venoit de ce qu'ils ignoroient en ce tems-là le grec & l'hébreu. Si R. Etienne devoit en être crû, ces Docteurs étoient fort ignorans, & il attribua ce langage à l'un d'entre eux; *Je suis ébahi de ce que ces jeunes gens nous allèguent le N. T. Par Dieu j'avois plus de cinquante ans que je ne savois que c'étoit du N. T.* Le Dictionnaire latin de R. Etienne n'a pas été composé par lui seul. Il a été aidé dans ce travail par dix autres savans hommes, savoir par *Tusan, Budé, Bais, Jean Thiéri* de Beauvoisis, &c. La première édition est de Paris en 1536. in folio. La seconde est de l'année 1542. en trois tomes, & la troisième a été faite à Lyon en 1573. & on en a retranché la Préface où il nomme ceux qui l'ont secondé dans la composition de cet ouvrage. R. Etienne instruisit à Paris dans la Religion Protestante *Mathurin Cordier*, qui a été Précepteur de Calvin. M. Ménage dit que la Reine Marguerite de Navarre sœur de François I. visitoit souvent ce célèbre Imprimeur, qui demouroit à Paris dans la rue de Saint Jean de Beauvais. On assure même que le Roi François I. prenoit plaisir à voir travailler à l'Imprimerie, & qu'un jour étant allé voir R. Etienne lorsqu'il corrigeoit une épreuve, il ne voulut pas l'interrompre, & attendit qu'il l'eût achevée. Pour rendre ses éditions très-exactes, R. Etienne exposoit sur sa boutique les feuilles qui n'étoient pas encore tirées & il promettoit des sols & des doubles à ceux qui y trouveroient des fautes. M. Baillet remarque que pour peu qu'on réfléchisse sur le défintéressement de R. Etienne, & sur son zèle pour le bien public, on jugera que l'on a voulu le calomnier lorsqu'on l'a accusé d'avoir volé les caractères de l'Imprimerie du Roi en se retirant à Genève, & d'avoir été brûlé en effigie pour ce sujet. Les ouvrages de ce savant Imprimeur sont: *Thesaurus lingua latina. Lexicon latino-gallicum, & gallico-latinum. Elucidarius Poeticus novus. Concordantia utriusque Testamenti. Hebraica, chaldaica, graeca & latina nomina quae in Bibliis leguntur, cum latina interpretatione, & Index in Biblia. Nova glossa ordinaria, id est, commentaria ex Ecclesiasticis scriptoribus collecta, in Evangelia Matthaei, Marci, & Luca. Grammatica Gallica, &c.* * *Teiffier, éloges, &c.*

ETIENNE, (Charles) frère de Robert, étoit Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & a fait plusieurs livres en français, de Médecine & d'Histoire. Il succéda à son frère Robert dans la place d'Imprimeur du Roi, & fit imprimer l'*Arrien* & plusieurs autres livres. Il a composé le *dictionarium poeticum*, &c. & le livre de *la maison rustique*, qui est une traduction du *Prædium Rusticum*. Il a encore composé; *De dissectione partium corporis humani, lib. III. De Nutrivmentis, lib. III. de re hortensi Vinetum. Discours des Histories de Lorraine & de Flandres. Abrégé de l'Hist. des Ducs de Milan, &c.* Charles mourut en 1564.

ETIENNE, (François) frère de Charles & de Robert, demeura associé avec Simon de Colines son beau-père, depuis que Robert eut élevé une nouvelle boutique, & n'a presque rien fait sous son nom.

ETIENNE, (Robert II.) fils de Robert I. demeura attaché à la Religion catholique, & fut conservé dans la direction de l'Imprimerie royale. Il fut à cause de cela déshérité par son père; il continua néanmoins sa profession, & fit imprimer plusieurs livres depuis l'an 1560. qui ne cèdent guères à la beauté de celles de son père. Le Laboureur dit que Jeanne d'Albrét, Reine de Navarre alla voir l'Imprimerie de R. Etienne le 2. May 1566. & qu'elle y fit sur le champ ce quatrain,

*Art singulier, d'ici aux derniers ans,
Représentés aux enfans de ma race,
Que j'ai suivi des craignans Dieu la trace,
Afin qu'ils soient les mêmes pas suivans.*

Teiffier, éloges &c.

ETIENNE, (François) fils de Robert I. suivit son père à Genève. On ne sçait rien de particulier de sa vie.

ETIENNE, (Henri II.) naquit à Paris & fut des trois fils de Robert, celui qui eut le plus de réputation: il étoit un des plus sçavans hommes de son tems, en grec & en latin. Étant encore fort jeune, au retour d'un voyage d'Italie, il donna au public les poésies d'Anacréon avec des notes, & les traduisit en vers latins. La parfaite connoissance qu'il avoit des langues grecque & latine, lui donna lieu d'enrichir le public de grand nombre de belles éditions des anciens Auteurs, particulièrement des Grecs, & de son *trésor de la langue grecque*. Il voulut aussi travailler à l'avantage de la langue Française, qu'on mettoit au-dessous de l'Italienne; & pour ce sujet il composa un traité de la *Précidence du langage François*, qu'il dédia au Roi, & de sa

conformité avec le grec. L'ouvrage qu'il intitula, *præparationes à l'apologie pour Hérodote*, est une satire contre les Religieux. Il l'écrivit en haine de la Religion catholique; car il faisoit profession du Calvinisme, & pour l'exercer librement, il s'établit à Genève, d'où il faisoit quelques voyages en France. Henri Etienne aprit en même tems la langue Française & la langue latine. Robert Etienne son père avoit ordinairement dans sa maison dix savans hommes de diverses nations, dont quelques-uns lui servoient de Correcteurs; & comme ils ne pouvoient s'entendre les uns les autres qu'en parlant latin, cette langue devint si familière dans cette maison, que la femme, les enfans, & les domestiques de R. Etienne la parloient avec facilité. Étant presque encore enfant il traduisit en grec le Catéchisme de Calvin. L'*Apologie pour Hérodote*, lui attira un procès criminel, qui l'exposa à un grand danger, de sorte qu'il ne s'arracha au supplice que par la fuite. Cependant on le condamna à la mort par défaut, & on fit brûler son effigie dans le tems qu'il étoit caché dans les montagnes d'Auvergne; c'est pourquoi il avoit accoutumé de dire, que jamais il n'avoit eu tant de froid que lorsqu'on le brûloit à Paris. Il mit ces vers à la tête de son Dictionnaire grec qui parut en 1572.

*Nunc alii intrepidè vestigia nostra sequantur,
Me duce plaza via est, quæ salebrosa fuit.*

Cet excellent ouvrage qui enrichit le Public ruina son Auteur, parce que *Scapula* son valet prit de ce *Tresor* ce qu'il jugea être de plus grand usage, & plus à la portée des étudiants, & en forma son *Lexicon*, qu'il fit imprimer pour son compte sans en avoir rien communiqué à son Maître. Ce livre étant moins cher que celui d'Etienne, fut d'un plus grand débit. Outre cela cet Imprimeur s'étoit chargé de faire un trop grand nombre d'impressions de sorte que les frais étoient au-dessus de ses facultés. Comme le débit de ces livres ne fut pas prompt, ses héritiers pressés par les Créanciers furent obligés de les vendre à vil prix, & par là cette famille tomba dans la misère. A l'occasion de la perte qu'il essuia par l'action de *Scapula* son domestique, il fit ces vers;

*Theauri momento alii ditant que beantque,
Et faciunt Crasum, qui prior Iruis erat.
At thesaurus me hic ex divite facit egenum,
Et facit ut juvenem ruga senilis aret.
Sed mihi opum levis est, levis & jactura juvenis
Judicio haud levis est si labor iste tuo.*

Casaubon avoit été Correcteur de son Imprimerie, & quoiqu'il fût son gendre, il disoit, qu'il n'avoit aucun pouvoir sur son esprit, & qu'Henri Etienne ne lui permettoit pas d'entrer dans sa Bibliothèque. On dit de cet Etienne que ses mœurs n'égalent pas ses talens & son érudition; qu'il étoit arrogant, chagrin, & rustique. Voici quelques-uns de ses ouvrages: *Paralipomena Grammaticarum graecæ linguae institutionum. Animadversiones in quasdam Grammaticorum graecorum traditiones Ludovici Enochii. Dialogus de bene instituendis graecæ linguae studiis. Dialogus de parum fidei graecæ linguae Magistris. Dissertatio de Criticis veteribus graecis & latinis. Tractatus de abusu linguae graecæ. Lexicon Ciceronianum graeco latinum. Varia lectiones in novum Testamentum. Poësis Philosophica. Quærimonia artis typographica, &c.* Il a fait aussi plusieurs ouvrages François: *Traité de la conformité du langage français avec le grec. Comment chacun peut acquérir de la prudence par la lecture des Histories. Avertissement aux Princes touchant les flatteurs. Des Anciens guerriers de la Gaule & de leurs successeurs, &c.* Outre cela il avoit fait quantité de traductions. Henri Etienne mourut à Lyon dans un hôpital ayant perdu & son bien & son esprit, l'an 1598. âgé de 70. ans. Il laissa plusieurs enfans; & entr'autres, *Paul Etienne*, héritier des biens de son père, & une fille nommée *Florence* qu'*Isaac Casaubon* épousa. * *Sainte-Marthe, l. 4. élog.* La croix du Maine & Du Verdier-Vauprivat, *biblioth. Franç. &c.* Voyez *Almeloveen, de vita Stephanorum.*

ETIENNE, (Paul) fils d'Henri II. quoiqu'inférieur en érudition à son père & à son aïeul, ne laissoit pas de passer pour habile homme dans la connoissance des langues grecque & latine. Il tint son Imprimerie à Genève; mais elle dégénéra beaucoup de la beauté des caractères de l'Imprimerie de Paris. Il vendit ses caractères à *Chouet Imprimeur* à Genève.

ETIENNE, (Antoine) fils de Paul, & petit-fils d'Henri II. le dernier des Etiennes, se fit Catholique, quitta Genève & revint à Paris. Il imprima les ouvrages du Cardinal du Perron, la bible grecque-latine des Septante du Père Morin de l'Oratoire. Quelques volumes grecs latins de Saint Chrysostome, de Fronton du Duc, le Xenophon, le Plutarque grec latin, *fol.* l'Aristote de Du Val, & plusieurs autres ouvrages. Ayant mal fait ses affaires, il fut obligé de tout abandonner, & mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il avoit eu un fils nommé *Henri*, qui mourut avant son père, & qui a laissé une fille. * *Theodori Janssonii ab Almeloveen de vitis Stephanorum celeberrimum Typograph. 1683. edit. Amsterdam.* Baillet, *jugement des Sçavans sur les Imprimeurs.* Chevilier, *Origine de l'Imprimerie, &c.* édit. Paris, in quarto 1694. Colomiez, *biblioth. choisie.* Telle fut la fin de l'illustre maison des Etiennes, qui, au jugement d'un sçavant Hollandois, tiennent encore aujourd'hui le premier rang parmi tous les Imprimeurs du monde, & qui n'ont eu entr'eux per-

sonne

bonne de comparable à Henri Etienne second du nom. * Ant. Borreman, *Epistol. ad Tb. ab Aimelov. pag. 128. post. vit. Steph. ad ann. 1683.*

ETIENNE, (Nicole) fille de Charles Etienne, & femme de Jean Liebaut, Docteur en Médecine, a écrit plusieurs poésies françoises, entr'autres, les *réponses aux stances du mariage*, & *le mépris de l'amour*. Elle composa encore en prose l'*apologie ou défense pour les femmes*, contre ceux qui les méprisent. Elle vivoit encore en 1548. Son mari s'étoit retiré avec elle à Dijon sa patrie, après la mort de son beau-père. * Consultez la Croix du Maine & du Verdier-Vauprivat, *biblioth. Franç.*

ETIENNE Brikington; *cherchez BRICKINGTON.*

ETIENNE Tritheite; *cherchez TRITHEITE.*

ETIENNE, (Saint) Ordre militaire institué l'an 1561. sous la règle de Saint Benoît par Cosme de Médicis, premier grand Duc de Toscane, qui le fit approuver l'année suivante par Pie IV. Les grands Ducs sont grands Maîtres & Chefs de cet Ordre, qui jouit des mêmes privilèges que celui de Malthe, & qui doit comme lui défendre la foi catholique, & faire la guerre aux Corsaires. Les nouveaux Chevaliers se sont distingués pendant plus d'un siècle par leur valeur, soit en faisant seuls la guerre aux Turcs & aux Corsaires, soit en se joignant aux autres Princes Chrétiens; ils prirent même plusieurs places; l'an 1608. avec six galères & onze gallions ils mirent en fuite la flotte des Infidèles qui étoit de quarante-cinq galères, & l'an 1624. ils en prirent vingt cinq avec plusieurs petits bâtimens. Les principales maisons de l'Ordre sont à Pise, dans l'une demeure le grand Prieur avec les Chevaliers, dans l'autre le Prieur qui est Grand-Croix, & qui se sert d'ornemens pontificaux dans les fonctions ecclésiastiques avec les Chapelains; l'Eglise y est desservie par des Chapelains qui font les trois vœux de pauvreté, chasteté & obéissance. Les Chevaliers ne font vœu que de pauvreté, charité & obéissance, ils peuvent se marier, & néanmoins outre les Commanderies, jouir de quatre cens écus d'or de pension sur des bénéfices. Les Chevaliers de justice sont obligés à faire preuve de noblesse de quatre races; il y a parmi eux des Ecclésiastiques; & les uns & les autres portent la croix rouge à huit angles orlée d'or. Les Chapelains & les Frères servans la portent seulement orlée de soie cramoisie, & il y a aussi des demi-croix. L'Ordre possède un très-grand nombre tant de Prieures, que de Bailliages, & de Commanderies. Sa principale fête est celle de Saint Etienne Pape & Martyr le 2. Août. Il y a aussi en Toscane des Religieuses de Saint Etienne, qui suivent la règle de Saint Benoît, & qui doivent faire preuve de noblesse.

* Heliot, *Hist. des ord. mon. tom. 6. ch. 32.*

ETLINGEN, ou Orlingen, petite ville de Souabe, est dans le Marquisat de Bade-Durlach, à une lieue de la ville de Durlach, vers le Midi. La situation d'Etlingen, au confluent de Wirim & de l'Entz, est fort agréable. * Maty, *Diction.*

ETNA, est la plus remarquable de toutes les montagnes de la Sicile. Les habitans la nomment le *Mont-Gibel*, & peut-être est-ce des Arabes qu'est venu le mot de *Gibel*. Il fait souvent paroître des flammes dans l'obscurité de la nuit, & jette quelquefois en l'air du feu, des cailloux calcinés, & des cendres brûlantes, par une ouverture qui est large de vingt-quatre stades, pour me servir des termes de Bembe. La stade contient cent vingt-cinq pas. Le sommet de cette montagne est pour-tant couvert de neiges; son tour est de soixante ou de soixante-dix milles, selon Bottero, & elle est couverte de vignes d'un côté, & de bois de l'autre. Les feux que l'Etna vomit sont assez ordinaires; mais les dégâts des années 1535. 1554. & 1566. 1579. 1669. & 1692. ont fait le plus de bruit dans les histoires. Les Poètes ont feint que Jupiter écrasa le géant Typhée, ou, selon d'autres, Encelade, sous cette montagne; & que Vulcain y tient sa forge; il est nommé pour ce sujet Etnéen. Strabon écrit que toute l'Isle est creusée, & que ses entrailles sont pleines de feu. * Voyez Virgile, *Eneid. l. 3. vers. 571. & seq. & Justin, l. 4. c. 1.*

ETNOPHRONES, (*Etnophrones*) ou *Paganisans*, certains hérétiques qui s'élevèrent contre l'Eglise dans le VII. siècle. Ils furent ainsi appelés, parce que faisant profession du Christianisme, ils approuvoient ridiculement les cérémonies des Payens, & sur tout l'Astrologie judiciaire, les divinations & les augures, les sortilèges & les forcelleries, & toutes les impiétés fabuleuses des Infidèles. * Saint Jean de Damas, V. *Etnoph. Sandere, her. 126. Gautier, chron. VII. sac. c. 13.*

ETOILLE, Ordre militaire institué par Jean I. Roi de France, le 15. Août 1352. On l'appella aussi l'Ordre de Notre Dame de la noble maison, parce qu'il fut mis sous la protection de la Sainte Vierge, & qu'il devoit tenir ses assemblées à Notre Dame des Vertus, dont l'Eglise étoit appelée alors l'Eglise de la noble Maison. Jean fixa le nombre des Chevaliers à cinq cens, qui devoient porter une bague de cette forme. Autour de la verge étoient écrits leur nom & surnom, en dedans il y avoit un cercle d'émail, au milieu duquel étoit une étoile; dans cette étoile même il y avoit un cercle d'azur, & tout au milieu étoit encaissé un petit soleil d'or. Cette bague n'étoit pas la seule marque qui distinguât les Chevaliers; ils en portoient une semblable sur leurs manteaux ou sur leurs cottes d'armes, & ils avoient un habillement qui leur étoit propre, & sans lequel ils ne devoient pas paroître le Samedi. Le même jour de la semaine ils devoient jeûner ou aumôner quinze deniers. Un Chevalier d'un autre Ordre ne pouvoit sans y renoncer entrer dans celui-ci, & quand on y étoit entré, on ne pouvoit sans une expresse permission du Roi s'engager dans un autre. L'as-

semblée générale de l'Ordre se tenoit la veille & le jour de l'Assomption de la Sainte Vierge à N. D. des Vertus. Il y avoit dans la noble maison, une table appelée la table d'honneur autour de laquelle étoient assis trois Princes, trois Baronets, & trois Bacheliers qui s'étoient distingués dans la guerre. Ceux-ci présidoient aux assemblées. Ceux qui étoient trop éloignés pour y assister, entendoient ensemble la Messe & les vêpres le jour de l'Assomption. Chaque Chevalier en mourant devoit envoyer les marques de l'Ordre à Notre Dame des Vertus, on faisoit un service solennel pour le repos de son ame. Tous leurs écussons étoient placés dans la salle des assemblées, au dessus de la place que chacun d'eux occupoit; & si quelqu'un méritoit d'être dégradé, on renversoit son écusson sans dessus dessous sans l'effacer. Voilà ce qu'on apprend touchant cet Ordre, dont les Roi de France étoient les grands Maîtres, de la lettre circulaire du Roi Jean, datée du 6. Novembre 1351. qu'on conserve dans la chambre des comptes. Il subsistoit encore avec honneur au tems de Louis XI. qui l'an 1458. fit son gendre Gaston de Foix, Chevalier de cet Ordre dont il célébra la fête à Paris avec beaucoup de solennité l'an 1470. Mais comme ce Prince institua l'Ordre de Saint Michel, & qui le donna à moins de personnes, Charles VIII. son fils jugea à propos de supprimer l'Ordre de l'Etoile. Ce qu'on vient de rapporter suffit pour détruire quelques opinions dont le public est prévenu, & qui sont injurieuses au Chevalier du Guet. La charge de Chevalier du Guet étant abolie par Louis XV. en 1733. il n'y a plus de Chevalier de l'Etoile. * Heliot, *Hist. des Ord. mon. tom. 8. ch. 45. Mémoires du tems.*

ETOILE, (Claude de l') *cherchez ESTOILE.*

ETOILES; corps lumineux que l'on distingue en étoiles fixes, & en étoiles errantes ou planètes. Les étoiles fixes semblent être attachées au firmament. Les planètes, comme le soleil, la lune, &c. font leur révolution chacune dans son ciel ou orbe. Les Anciens ont cru qu'il n'y avoit dans le ciel que mille vingt-deux étoiles apparentes & qui se pussent bien connoître; & ils comprenoient toutes les autres sous le nom d'étoiles nébuleuses ou obscures. Mais par le moyen du télescope, ou lunette de longue vue, qui a été inventé dans le dernier siècle par Jaques Mevius Hollandois, on en a découvert un bien plus grand nombre; & au lieu de quarante-huit constellations des Anciens, les Modernes en comptent soixante-quatre; savoir douze dans le Zodiaque, que l'on appelle les douze signes; vingt-trois dans la partie septentrionale; & vingt-neuf dans la partie méridionale. Les douze signes sont appelés le Bellier, le Taureau, les Gemeaux, le Cancer, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau, & les Poissons. Les vingt-trois constellations de la partie septentrionale sont nommées 1. la petite Ourse; 2. le Dragon; 3. L'Ours; 4. Céphée; 5. Le Cygne; 6. La Lyre; 7. Hercule; 8. Le Bouvier; 9. Le Chariotier; 10. Cassiopee; 11. Persée; 12. Andromède; 13. la Tête de Meduse; 14. Pégase; 15. Le petit Cheval; 16. Le Dauphin; 17. Le Dard; 18. L'Aigle; 19. Le Serpente; 20. La Couronne Septentrionale; 21. Le Serpent; 22. La Chevelure de Berenice; 23. Le Triangle Septentrional. Les vingt-neuf constellations de la partie méridionale sont, 1. La Baleine; 2. Le petit Chien; 3. Le grand Chien; 4. Orion; 5. Le Lièvre; 6. Le Fleuve Eridan; 7. Le Poisson Austral; 8. L'Autel; 9. La Colombe; 10. L'Oiseau de Paradis; 11. Le Phénix; 12. La Grue; 13. L'Indien; 14. Le Paon; 15. La Louve; 16. Le Centaure; 17. Le Corbeau; 18. Le Vase; 19. L'Hydre; 20. Le Navire ou l'Arche de Noé; 21. La couronne Méridionale; 22. La Mouche; 23. La Pie ou Toucan; 24. Le Serpent Méridional; 25. La Dorade; 26. Le Poisson volant; 27. Le Caméléon; 28. Le Triangle Austral; 29. La Croix Indienne. On leur donne ces noms, non pas tant parce qu'elles en ont les figures, que pour pouvoir marquer le lieu des étoiles, ou suivant la fiction des Poètes, qui ont feint des changemens de personnes, d'animaux, & d'autres choses, en plusieurs de ces constellations. Les Astronomes distinguent six sortes d'étoiles, selon la différence de leur grandeur apparente, à laquelle on ne peut pas dire que la véritable réponde, puisque, vrai-semblablement, elles ne sont pas dans une même surface sphérique; mais dispersées dans l'immense étendue de l'Univers, les unes plus près, les autres plus loin de nous. * Plin. Ptolomée. Hygin. Manilius. Astronomic. Le Comte de Pagan, *Astrologie naturelle. Voyez PLANETES.*

ETOLE D'OR, marque d'honneur que le Sénat de Venise n'accorde qu'à des Nobles de la ville, qui sont appelés Chevaliers de l'étole d'Or. On ne sçait pas quand on a imaginé cette marque de distinction. Il y a quelques familles, comme les Giustiniani, Comtes de Carpaffo, les Contarini Comtes de Zafò, les Zuerini Comtes de Temene, qui jouissent de cette dignité, qu'on accorde ordinairement à tous les Nobles qui ont été en Ambassade dans les Cours étrangères. Les Chevaliers de ce nom portent à l'ordinaire sur l'épaule une étole noire bordée d'un galon d'or, à quoi ils joignent en Hiver une ceinture de velours noir avec des franges d'or; mais dans les jours de cérémonie, s'ils sont du Sénat, ils portent une robe ducale de drap rouge ou de damas, qui en Hiver est fourée d'hermine, avec une étole d'or en broderie de la largeur d'un pied, descendant par devant & par derrière jusqu'aux genoux. Le grand Chancelier de la République, quoique Citadin, jouit de la dignité de Chevalier de l'étole d'Or.

ETOLIE, (*Ætolia*) ancienne Province de Grèce, qui ap-

partient aujourd'hui au Turc, & que quelques Modernes prennent pour le pays dit *Il Despotato*. L'Étolie reçut son nom d'Étoli, fils d'Endymion, lequel chassé par Salmonée, Roi des Eléens & des Piléens, se rendit Maître de cette Province, & y bâtit les villes qu'on y voyoit autrefois. Elle fut aussi nommée Hyantis, & étoit située entre l'Acarnanie, l'Épire & la Locride. Plin. nomme entre ses peuples, les Tymphées, les Épires, les Dolopes, &c. Strabon y ajoute les Curetes. Les principales villes étoient, Chalcis, Arachte, Olene, Calydon, siège royal d'Oénée, près de la forêt où Meleagre fils de ce Roi, tua le renommé sanglier Calydonien. * Plin. l. 4. c. 2. Strabon, l. 8. § 10. Pausanias, *Eliac. Prior.* Etienne de Byzance, &c.

† ETON, Bourg considérable dans la Province de Buckingham. Il est vis-à-vis de Windsor, qui est de l'autre côté de la Tamise. Eton est célèbre par son Collège, & par son Ecole fondés par Henri VI. Dans cette Ecole il y a 70. Écoliers entretenus gratis, & qu'on envoie de-là au Collège du Roi (*King's Colledge*) à Cambridge, fondé exprès pour eux. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II. tom. 1. p. 42.*

ETRENNES, ou ESTRENNES: présent que l'on fait le premier jour de l'année. Ce nom vient du latin *strenua*, qui signifie la même chose, & qui a été formé du mot *strenuus*, selon Nonius Marcellus. On rapporte l'origine des Etrennes au tems de Romulus, & de Tatius Roi des Sabins, qui régnèrent ensemble dans la ville de Rome l'an 7. de la fondation, & avant *Jésu-Christ* 747. On dit que Tatius ayant reçu, comme un bon augure, des branches coupées dans un bois consacré à la Déesse *Strenua*, c'est-à-dire, la Déesse Force, ou plutôt la Déesse de la Force, & qu'on lui présenta le premier jour de l'an, autorisa cette coutume dans la suite du tems, & donna le nom de *Strenua* à ces présens, à cause de cette Déesse, qui présida depuis à la cérémonie des Etrennes. Les Romains firent de ce jour-là un jour de fête, qu'ils dédièrent au Dieu Janus, qu'on représentoit à deux visages, l'un devant & l'autre derrière, comme regardant l'année passée & la prochaine. On lui faisoit alors des sacrifices; & le peuple alloit en foule au mont Tarpée, où Janus avoit un autel. Ils étoient tous habillés de robes neuves; ce qui a donné lieu à beaucoup de gens d'affecter de s'habiller de neuf le premier jour de l'année. Quoique ce fût une fête solennelle, qui se célébroit aussi en l'honneur de Junon, à qui l'on consacroit tous les premiers jours de chaque mois, le peuple néanmoins ne demouroit pas sans rien faire; mais au contraire, chacun commençoit à travailler à quelque chose de sa profession, afin de n'être pas paresseux le reste de l'année. Ce jour-là on se souhaitoit une heureuse année les uns aux autres, & il n'étoit pas permis de prononcer aucune parole, de celles qu'on croyoit être de mauvais augure. C'est ce qu'Ovide nous apprend, dans le premier de ses fastes, en parlant à Janus. Les présens ordinaires étoient des figues, des dattes de palmier, & du miel; & chacun envoyoit ces douceurs à ses amis, pour leur témoigner qu'on leur souhaitoit une vie douce & agréable. Les figues & les dattes étoient ordinairement couvertes d'une feuille d'or: ce qui n'étoit néanmoins que le présent des personnes moins riches. Les Cliens, c'est-à-dire, ceux qui étoient sous la protection des Grands, portoient ces sortes d'étrennes à leurs Patrons, & y joignoient quelque petite pièce d'argent. Sous l'Empire d'Auguste, le peuple, les Chevaliers & les Sénateurs lui présentoient des étrennes; & lorsqu'il étoit absent, ils les portoient dans le Capitole. L'argent de ces étrennes étoit employé à acheter des statues de quelques Divinités, cet Empereur ne voulant pas appliquer à son profit particulier, les libéralités de ses sujets. Tibère délaprouva cette coutume, & fit un édit par lequel il défendoit les étrennes, passé le premier jour de l'an, parce qu'auparavant le peuple s'occupoit à ces cérémonies pendant huit jours; mais Caligula fit savoir au peuple qu'il accepteroit les étrennes qu'on lui présenteroit. Claude, son successeur, défendit qu'on l'importunât de ces présens. Depuis ce tems-là, cette coutume demeura encore parmi le peuple. Les Grecs empruntèrent cet usage des Romains, & n'avoient point de mot qui signifiat particulièrement celui de *Strenua* des Latins.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, & même après la destruction du Paganisme, la coutume d'envoyer des étrennes aux Magistrats & aux Empereurs, ne laissa pas de s'observer; mais les Conciles & les Pères déclamèrent fort contre cet abus. Ils les appelloient *Calendes*, du nom général, qui signifioit chez les Romains, le premier jour du mois. Tertullien dans son livre de l'Idolâtrie, en parle d'une manière qu'il est important de remarquer: *Notus*, dit-il, *qui avont en horreur les fêtes des Juifs, & qui trouvent étranges leurs sabbats, & leurs nouvelles lunes, nous nous familiarisons avec les saturnales & les calendes de Janvier. Les étrennes marchent, les présens volent de toutes parts: ce ne sont en tous lieux que jeux & banquets.* Le VI. Concile général célébré en 680. in *Trullo*, condamne les fêtes appellées *Calendes*; & Asterius, Auteur Grec, qui est mis au nombre des Pères, nous a laissé un sermon contre la fête des *Calendes*, & le Paganisme du *Roi boit*, qui étoit une imitation des saturnales; mais l'Eglise a permis cette coutume, depuis que ces étrennes n'ont plus été que des marques d'amitié ou de soumission & que l'on s'est abstenu des cérémonies païennes, comme de présenter de la verveine ou de certaines branches d'arbres; de mettre le jour des flambeaux allumés sur la table, où l'on faisoit des festins, de chanter & de danser dans les rues. Quelques-uns ont crû que l'origine des étrennes ve-

noit des saturnales, ou fêtes de Saturne, pendant lesquelles on faisoit des présens de plusieurs sortes, & particulièrement de cierges & de bougies, ce qui est expliqué dans l'article SATURNALES. Mais il est aisé de voir que les étrennes se faisoient pour un autre dessein, & que cette cérémonie étoit attachée aux calendes, c'est-à-dire, au premier jour de Janvier qui étoit le commencement de l'année; au lieu que les Saturnales se célébroient quinze jours auparavant, depuis le 17. jusqu'au 19. de Décembre. C'étoit la Déesse *Strenua*, qui présidoit aux étrennes; & les saturnales se faisoient en l'honneur de Saturne. Les étrennes étoient des témoignages d'amitié joints aux souhaits, que l'on faisoit pour la santé & la prospérité de ceux à qui on les présentoit; & les présens des saturnales étoient pour se féliciter les uns les autres de la liberté publique, telle qu'elle étoit du tems de Saturne. * *Rolin. Antiqu. Rom. l. 2. ch. 4. Dempster, in Paralipom. Spon, Recherches curieuses d'antiquité.*

ETROTH, ville; voyez ATROTH-SCHOPHAN.

† ETRUSQUE, Académie. C'est une Société de Savans qui s'assemblent à Cortone ville de la Toscane. Elle a été fondée dès l'Automne de l'an 1727. par quelques Gentilshommes, amateurs des Antiquités & des belles Lettres. Dans cette vue ils acquirent le beau cabinet de M. l'Abbé *Onofrio Baldelli*. Ils y ajoutèrent une ample Bibliothèque & ouvrirent l'un & l'autre au Public, dans un appartement du Palais de S. A. R. qui est à Cortone. Les Académiciens ont pris le nom d'*Etrusques*, parce qu'il convient au but de leur établissement. Leur Symbole est un *Trepie Pythique* avec un serpent autour. Le mot est *obscura de re, lucida pango*, pris de Lucrece qui fait allusion à l'explication des choses anciennes, qui est le but de ces Académiciens. Ils s'assemblent tous les mois & font des discours sur des matières d'érudition. La Poésie est bannie de leurs assemblées, parce qu'ils croient qu'elle détourne l'esprit de la vérité. Un grand nombre de Savans & de beaux Esprits de toutes les parties de l'Italie, particulièrement parmi la Noblesse, se font pressés à entrer dans ce Corps dont le nombre des membres est fixé à cent. Plusieurs étrangers ont souhaité d'y être agréés. Le célèbre *Philippe Buonarrotti* fut choisi pour Président perpétuel. La dignité la plus particulière de l'Académie, c'est celle qu'on renouvelle tous les ans sous le nom de *Lucumon*, qui étoit le titre des Chefs des douze Républiques Etrusques. Ces Savans s'appliquent à ramasser tout ce qu'on déterre des momens des *Umbres*, des *Pelages* & des *Etrusques* qui habitoient ce Pays. Ils promettent de publier, dans peu, un supplément au livre de *Thomas Dempster*, de *Etruria Regali*, où l'on verra des tombeaux, des inscriptions, des sceaux & des papiers étrusques, qui n'avoient point encore paru. * *Bibliothèque Italique tom. 5. p. 292. § 293.*

¶ ETSCHLAND, petit pays d'Allemagne. Il est dans le Tirol, le long de l'Adige, depuis la source de cette rivière, jusqu'à la ville de Bolzano. La petite ville de Meran en est le lieu principal. On appelle autrement cette contrée le Pays de Letch, ou de l'Adige, en latin *Athesinus ager*. Il a dix lieues de long & une de large. Ses habitans sont en partie sous les Archiducs d'Autriche, & en partie sous l'Evêque de Trente. * *Daviti, Tyrol. Th. Corneille, Diff. Geogr. * Maty, Diff.*

ETTERNACH ou ECHTER, bourg avec une Abbaye célèbre. Il est dans le Duché de Luxembourg, sur la rivière de Saur à trois lieues de Trèves vers le Couchant. * *Maty, Diction.*

ETTING; cherchez OETINGEN.

ETUS, (*Etor*) les Anciens donnoient ce nom au Nil fleuve d'Egypte, pour exprimer la rapidité de son cours par la force de ce mot, qui en grec signifie *Aigle*, comme *Cœlius Rhodiginus* l'a remarqué après *Licophon*. * *Cœlius Rhodiginus, l. 7. c. 20. & l. 20. c. 13.*

ETHWIN; cherchez ETHFIN.

E U

EU, ville de France en Normandie, avec titre de Comté-Pairie, est située sur la rivière de la Bresle, qui sépare la Normandie de la Picardie, environ à une lieue de la mer, où est Tréport petit village à l'embouchure de cette rivière, & entre Dieppe & Saint Valéry. C'est une ville assez ancienne, qui a une Abbaye de Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint Augustin avec un Collège de Jésuites. Les Comtes d'Eu sont célèbres dans notre histoire. *Alix* héritière du Comte d'Eu vivoit dans le XII. siècle & le porta à *Raoul* de Lusignan, dit d'Ifoudun I. du nom. Elle fut mère de *Raoul III.* Comte d'Eu, qui épousa *Ioland* de Dreux, fille de *Robert II.* dit le Jeune, Comte de Dreux, &c. & de sa seconde femme *Ioland* de Coucy, ils laissèrent une fille unique, *Marie* Comtesse d'Eu, qui prit alliance avant l'an 1250. avec *Alfonse* de Brienne, Chambrier de France. C'est de lui que sont venus les autres Comtes d'Eu de la maison de Brienne, Jean I. Jean II. Raoul III. & Raoul IV. Connétable de France, qui eut la tête coupée en 1351. Le Roi donna la confiscation du Comté d'Eu à *Jean d'Artois*, dit *Jean Teyre*, qui mourut en 1386. Ce Jean eut entr'autres enfans d'*Isabelle* de Melun, *Philippe*, Comte d'Eu, Connétable de France, qui se trouva à la déplorable bataille de Nicopolis en 1396. & mourut à Micalizo dans la Natolie le 15. Juin 1397. Il eut de *Marie* de Berri, seconde fille de *Jean* de France, *Charles*, Comte

Comte d'Eu, mort sans postérité le 25. Juillet 1472. *Bonne*, qui fut ; & *Catherine*, femme de *Jean* de Bourbon, Seigneur de Carency ; *Bonne*, fut mariée, 1. à *Philippe* de Bourgogne, Comte de Nevers, & leur fils *Jean* fut Comte d'Eu. Il mourut en 1491. laissant *Elizabeth*, mariée à *Jean* Duc de Clèves, dont la postérité a joui long-tems du Comté d'Eu. *François* de Clèves, Duc de Nevers, eut *Catherine*, Comtesse d'Eu, mariée en 1570. à *Henri* de Lorraine, I. Duc de Guise, mort en 1588. & père de *Charles*, Comte d'Eu, mort en 1640. Ce dernier eut *Henri* II. Comte d'Eu, mort en 1664. Depuis Eu a appartenu à *Marie-Louise* d'Orléans, fille de *Gaston-Jean-Baptiste* de France, morte en 1697. elle fit don en 1682. du Comté d'Eu à *Louis-Auguste* de Bourbon, légitimé de France, Duc du Maine, fils du Roi *Louis* XIV. qui la possède aujourd'hui, en faveur duquel ce Monarque érigea de nouveau ce Comté en Pairie au mois de Mars 1694. & en cette qualité il prit séance au Parlement le 8. May de la même année, immédiatement après les Princes de Condé, de Bourbon & de Conty, & avant les Ducs Ecclésiastiques & séculiers, qui y étoient en grand nombre.

EU, ou MIRANDA, rivière d'Espagne. Elle coule sur les confins de la Galice & des Asturies, baigne Ribodeo, & se décharge peu après dans la mer de Biscaye. * *Maty, Dict.*

EVANDE, fille de Mars & de Thebé, femme d'Asopus, fut mariée à Catané. Elle aimait tant son mari, qu'ayant appris qu'il avoit été frappé de la foudre au siège de Thèbes, elle tomba en pamoison, & ensuite se jeta dans son bucher. * *Virgile, Eneide, l. 6. Albinoyan. ad Livian. Ovid. Amor. l. 3. Eleg. 5. Trist. l. 5. Eleg. 14. de Arte amandi, l. 3. Martial, l. 4. Epigr. 75. Propertius, l. 1. Eleg. elegia 15. & l. 3. Eleg. 19. Claudien, Carm. 29. Stace, l. 12.*

EVAGE, Poète Grec, avoit peu de connoissance des belles Lettres, mais beaucoup de génie pour la Poésie. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * *Vossius, de Poëtis.*

EVAGON, de Lampsaque, l'un des disciples de Platon, montra qu'il avoit peu profité des leçons d'un si grand Maître. Etant de retour dans sa patrie, il prêta à ses Citoyens des sommes considérables d'argent; mais en se faisant livrer la citadelle pour sûreté des payemens qu'on devoit lui faire; puis les termes étant échus sans qu'on l'eût satisfait, il usurpa l'autorité souveraine. Une action si indigne d'un honnête homme ne fut pas punie comme elle méritoit, & la République le traita avec trop d'indulgence. Tous les particuliers s'étant épuisés pour acquitter la dette de la ville, on se contenta de chasser Evagon avec l'argent dont il avoit fait un si mauvais usage. * *Athénée, liv. 11.*

EVAGORAS I. Roi de Chypre, étoit originaire de Salamine. Conon, Capitaine Athénien qui s'étoit sauvé de la défaite de sa flotte, proche du fleuve *Egos-potamos*, se retira chez ce Roi la 4. année de la XCIII. Olympiade, & 405. ans avant J. C. Depuis Evagoras prit la ville, de Salamine, & se prépara à faire la guerre contre Artaxercès Roi de Perse, contre lequel il arma par terre & par mer, secouru des Tyriens, des Egyptiens & des Arabes. Il fut d'abord vainqueur dans un combat sur terre; mais il perdit la bataille navale qui ruina absolument ses affaires. Ensuite il fut contraint de céder l'Isle de Chypre aux Perses, & de se contenter de régner à Salamine. Enfin, il fut assassiné la 3. année de la CI. Olympiade, non par l'Eunuque Nicoclès, comme le dit Diodore, mais par l'Eunuque Thrasydée. Evagoras laissa deux fils, *Nicoclès*, qui lui succéda, & *Protagoras*. * *Diodore de Sicile, l. 14. & 15. Aristote, l. 5. politic. c. 10. Xenophon, l. 2. Hist. grec. & suiv.*

EVAGORAS II. petit-fils du précédent, & fils de *Nicoclès* succéda à son père, & fut dépouillé de la souveraineté de Salamine par son oncle *Protagoras*. Il eut recours au Roi de Perse *Artaxercès* Ochus, qui lui donna d'abord du secours, & qui l'abandonna presque aussitôt, prévenu par quelques accusations; ainsi *Protagoras* demeura paisible possesseur de Salamine, la 3. année de la CVII. Olympiade, & 350. avant J. C. Evagoras désespérant d'être rétabli, se purgea des crimes dont on l'avoit chargé, & obtint d'*Artaxercès* une Souveraineté en Asie de plus grande étendue que la sienne. Depuis, ayant été accusé de l'avoir mal gouvernée, il s'enfuit dans l'Isle de Chypre, où il fut pris & puni de mort. * *Diodor. Sicil. l. 15. & 16.*

EVAGORAS, de Linde, Auteur Grec, composa une histoire des régnes des Egyptiens, la vie de *Timagene*, &c. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. *Suidas* parle de lui, mais il est différent d'un autre que *Plin* cite, au liv. 10.

EVAGRE, Patriarche de Constantinople, fut élu en 370. par les Orthodoxes, après la mort d'*Eudoxe* qui étoit Arien. L'Empereur *Valens* le chassa d'abord de son siège, & l'envoya en exil. Ce qui donne la hardiesse aux Ariens de traiter les fidèles avec toute sorte d'inhumanité. *Saint Grégoire* de Nazianze a décrit cette persécution dans une de ses oraisons. On ne sçait pas le tems de la mort d'*Evagre*; mais il y a apparence qu'elle arriva durant la persécution de *Valens*. On ne lui a rendu aucun culte pendant plus de 1400. ans; ce n'est que depuis les derniers siècles que l'Eglise grecque & la latine le mettent le 6. de Mars au nombre des Saints Confesseurs. * *S. Grégoire de Nazianze, or. ad Cl. epist. Socrate, liv. 6. ch. 13. 14. Baronius, A. C. 370.*

EVAGRE, Patriarche d'Antioche, dans le IV. siècle, avoit été compagnon & ami de *Saint Jérôme*, avant son éléction à l'E-

piscopat. Il fut mis en la place de *Paulin* l'an 389. *Flavien* avoit succédé dès l'an 381. à *Melece*; en sorte qu'*Evagre* ne fut Evêque que de ceux qui étoient restés du parti de *Paulin*, ce qui continua le Schisme dans l'Eglise d'Antioche. *Saint Ambroise* semble insinuer dans une lettre qu'il écrit à *Théophile* d'Alexandrie, au sujet du schisme, que l'éléction d'*Evagre* n'étoit pas canonique; cependant le Pape *Sirice* prenoit hautement son parti, & fit tenir, pour éteindre la division, le Concile de Capoue la même année 390. au jugement duquel *Flavien* ne voulut pas se foudrettre. *Evagre* mourut deux ans après. Avant son Episcopat, & lorsqu'il n'étoit encore que simple Prêtre, il traduisit de grec en latin la vie de *Saint Antoine*, composée par *Saint Athanase*, comme nous l'apprenons de *S. Jérôme*, & composa quelques autres traités. *S. Jérôme* assure qu'*Evagre* étoit un esprit vif. Il n'eut point de successeur, & laissa seulement quelques-uns de son parti, qui demeurèrent quelque tems sans communiquer avec *Flavien*; mais enfin ils se réunirent. * *S. Jérôme, au cat. chap. 125. & epist. 6. &c. S. Ambroise, epist. 78. Théodoret, l. 5. c. 15. Sozomène, l. 7. c. 15. Baronius, A. C. 372. 389. Du Pin, biblioth. des Aut. ecclési. IV. siècle.*

EVAGRE de Pont, Moine, sur la fin du IV. siècle, étoit né vers le Pont Euxin; c'est pourquoy *Saint Jérôme* l'appelle *Hyperborite*. *Saint Basile* lui conféra l'ordre de Lecteur; *Saint Grégoire* de Nazianze le fit Diacre de Constantinople. Ensuite *Evagre* allant à Jérusalem, se fit Moine, & passa seize années avec les Solitaires dans les déserts de Nitrie. *Pallade* fut son disciple pendant trois ans. *Saint Grégoire* de Nazianze laissa vers l'an 381. *Evagre* à Nectaire de Constantinople, & crut que ce Patriarche en pouvoit tirer de grands avantages, parce qu'*Evagre* étoit très-habile à disputer contre toute sorte d'hérétiques. Depuis, *Evagre* suivit les erreurs d'*Origène*; & au sentiment de *Saint Jérôme*, de *Saint Epiphane*, de *Théophile* d'Alexandrie & de tous les Orthodoxes, il prépara la matière aux erreurs des Pélagiens. *Gennade* parle de plusieurs ouvrages de sa façon; & même de quelques miracles qu'il avoit faits; mais personne que lui ne fait mention de ces miracles d'*Evagre*. *Saint Jean Climaque* l'accuse de folie, pour avoir fait un Stoïcien d'un fidèle, en supposant que l'homme étoit inaccessible aux passions, & prétendant le conduire tout d'un coup au comble de la perfection. Ses ouvrages sont *Monachus, sive de vita activa. Gnosticus, sive de iis qui cognitionis munere donati sunt. Anthrreticus adversus tentantes Demones, Sexcenta prognostica problemata. Elementaria, &c.* * *Pallade, hist. Laus. Suidas. Saint Jérôme, Epist. ad Ctesiph. præfat. adv. Pelag. epist. 60. Gennade, de vir. illust. c. 11. Socrate, l. 4. c. 18. Sozomène, l. 6. c. 30. 40. Baronius, A. C. 388. n. 103.*

† Honoré d'Autun, & après lui le Cardinal *Baronius*, Possévin & quelques autres Modernes attribuent à cet Auteur des vies des Pères du désert; mais on ne doute plus qu'elles ne soient de *Rufin*, Prêtre d'Aquilée, qui fut depuis Origeniste. Sixte de Sienne & de *Trithème* croyoient qu'*Evagre* d'Antioche étoit lui-même Auteur de ces vies. * *Consultez le Père Heribert. Rosweide, prolog. 4. ad vitas PP. Le Mire, &c.*

EVAGRE, Auteur Grec, qui vivoit apparemment dans le V. siècle, étoit différent d'*Evagre* de Pont, dont nous avons parlé, & composa un dialogue, où il introduisoit un Juif appelé *Simon*, disputant contre un Chrétien nommé *Théophile*. * *Gennade, de script. eccl. c. 50. Honoré d'Autun, l. 1. de lum. eccl. c. 49. Le Mire, bibl. eccl.*

EVAGRE, dit le Scholastique, né à Epiphanie, sous l'Empire de *Justinien* vers l'an 536. après avoir fait ses études, exerça la profession d'Avocat à Antioche; c'est ce qui lui a fait donner le surnom de Scholastique; car alors on appelloit ainsi ceux qui plaidoient. Il fut fait Questeur & Garde des dépêches du Préfet, par l'Empereur *Tibère*. Il écrivit une Histoire ecclésiastique, en six livres, qu'il commence où *Socrate* & *Théodoret* finissent la leur, c'est-à-dire, vers l'an 431. en laquelle *Nestorius* fut condamné dans le Concile d'Ephèse, qu'il finit à la douzième année de l'Empereur *Maurice*, qui fut l'an 594. Il publia un autre volume qui contenoit des relations, des épîtres, des oraisons, des décrets des Empereurs, & des disputes sur diverses choses. *Tibère* & *Maurice* le récompensèrent pour ces ouvrages de quelques charges honorables, comme il l'avoué lui-même. Il est clair & exact, selon la remarque de *Photius*. On ne sçait pas en quel tems il est mort. Son histoire est fort ample & assez exacte. Il rapporte les faits sur l'autorité des actes ou des Historiens du tems. Le style n'en est pas désagréable. Il a de l'élegance & de la politesse, au jugement de *Photius*; quoiqu'il y ait quelquefois des termes superflus dans son discours. Il fait même assez souvent des digressions & des narrations qui ne conviennent point à son dessein; & il semble avoir été plus instruit de l'Histoire profane que de l'ecclésiastique; mais il a un avantage sur les Historiens ecclésiastiques qui l'ont précédé, parce qu'on n'a pas eu lieu de lui reprocher d'avoir été engagé dans quelque secte, ou d'être tombé dans quelque erreur sur la foi ou sur la discipline de l'Eglise. *Robert Etienne* avoit donné l'original grec de cet Historien sur un seul manuscrit de la bibliothèque du Roi. *M. de Valois*, l'a revu depuis sur deux manuscrits, & en a fait une nouvelle version après celles de *Musculus* & de *Christophorson*. * *Photius, cod. 29. Jaques de Billi, l. 1. observ. sacr. c. 38. Bellarmin, des scr. eccl. Baronius, aux ann. Vossius, des Hist. grecs, l. 2. c. 21. Le Mire, biblioth. ecclési.*

EVANDRE, que quelques-uns font Roi d'Arcadie, fut nommé fils de *Mercur*, à cause de son éloquence. Il passa en

Italie, avec sa mère Carmenta & les Arcadiens, 60. ans avant la prise de Troie, l'an du monde 2791. 1244. avant J. C. Faune, qui régnoit alors dans les pays des Aborigènes, les traita avec douceur, & donna une grande étendue de pays à Evandre, qui le distribua à ses amis, & y bâtit des maisons sur le mont anciennement appelé Palantée, du nom de Pallas, puis Palatin, il bâtit un Temple à Pan, Dieu d'Arcadie. Cet Evandre fut le premier qui enseigna aux Latins l'usage des caractères & des lettres avec l'art du labourage. Il vivoit encore lors qu'Enée passa en Italie; car il est nommé entre ceux qui se joignirent au Roi Latinus, pour recevoir cet étranger. * Aurelius Victor, de orig. Gentis Rom. Justin, liv. 43. Denys d'Halicarnasse. Virgile, &c.

EVANGELISTES: nom de ceux qui annonçoient l'Evangile aux peuples; étant choisis pour cette fonction par les Apôtres qui ne pouvoient pas eux-mêmes publier le Christianisme par tout le monde. Tel a été Philippe, qui après avoir été fait Diacre de l'Eglise de Jérusalem, fut aussi établi Evangeliste, étant ainsi nommé dans les actes des Apôtres, chap. 21. Tel a été Timothée que S. Paul exhorte au 4. ch. de la 2. Ep. qu'il lui écrit, de faire l'œuvre d'un Evangeliste. Et tel encore a été Tite, à qui S. Paul dit, qu'il l'a laissé en Crète pour y établir des Pasteurs de ville en ville. Tels enfin ont été S. Luc, S. Marc, Silas, ou Silvain, Sothène, Tychique, & autres qui suivoient S. Paul, & l'assistoient pour servir à l'édification des Eglises. Ce sont ces Evangelistes que S. Paul, au. ch. 4. de l'Ep. aux Ephésiens, met après les Apôtres & les Prophètes; mais il leur donne place avant les Pasteurs & les Docteurs; & ce sont ceux que Théodoret nomme bien à propos Apôtres du deuxième rang. Ils n'étoient pas attachés à un troupeau particulier, comme les Evêques ou les Pasteurs ordinaires; il alloient par tout où les Apôtres les envoyoit, & ils retournoient vers eux quand ils avoient fait ce qui leur avoit été ordonné: de sorte que cette charge extraordinaire d'Evangelistes a cessé avec celle des Apôtres. Mais le nom d'Evangeliste est particulièrement appliqué aux quatre saints personnages que Dieu a choisis pour écrire l'histoire de Notre-Seigneur J. C. qui sont, S. Matthieu, S. Marc, S. Luc & S. Jean.

EVANGELUS, Poète comique. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Athénée rapporte dans le 14. livre, le sujet d'une de ses pièces, sur quoi on pourra consulter Suidas & Casaubon, in animad. p. 648.

EVANGELUS, successeur de Branchus, qui donna son nom au célèbre oracle des Branchides à Milet. Evangelus lui ayant succédé, cet oracle fut aussi appelé l'oracle des évangelistes. * Stace Thebaid. l. 8. Photius, cod. 186. Vossius, de idololatria, l. 2. c. 12. Il y a un *Evangelus* Historien Grec, qui a écrit de l'art militaire. * Plutarque & Athénée, l. 15.

EVANGELUS, Riche Tarentin, qui voulut remporter le prix aux jeux Pythiques, & parce qu'il n'avoit pas assez de force ni de vitesse pour disputer celui de la course, il se voulut hasarder dans la Musique. Il arriva donc à Delphes à la persuasion de ses flatteurs, & se présenta aux jeux avec une robe de toile d'or & une couronne de laurier dont les feuilles étoient d'or massif, & le fruit de grosses émeraudes. Sa lyre étoit aussi d'or, garnie de pierreries avec des figures d'Orphée, d'Apollon, & des Muses. Ce superbe appareil surprit tout le théâtre, & fit naître l'espérance de voir & d'entendre des merveilles: comme il voulut faire paroître ce qu'il sçavoit & qu'il vint à chanter & à toucher des instrumens, au lieu des miracles qu'on attendoit, on n'entendit qu'un misérable fausset, qui n'étoit point d'accord avec sa lyre, & pour comble de malheur, lorsqu'il la voulut toucher plus fortement il rompit trois cordes. Cela fit rire tout le monde; d'autant plus qu'il avoit paru sur le théâtre après un autre qui avoit assez bien fait: l'indignation succéda à la risée, les Présidens des jeux le firent chasser du théâtre à coups de fouet; en sorte qu'il traversa la scène tout sanglant ramassant les ornemens de sa lyre, qui avoit été aussi maltraitée que lui. * *An-tiqq. grecques & rom.*

EVANGILE, Εὐαγγέλιον en grec, *heureuse nouvelle*, se prend pour l'histoire de la vie de J. C. qui a apporté aux hommes la nouvelle heureuse de leur réconciliation avec Dieu. S. Matthieu écrivit le premier l'Evangile en hébreu ou en syriaque, comme l'assurent Saint Irénée, Saint Athanase, Saint Augustin, Eusèbe, &c. S. Jérôme croit qu'il en avoit été prié par les Juifs qui avoient embrassé la foi chrétienne; & Epiphane dit que ce fut par un ordre particulier des Apôtres. On croit aussi qu'il l'écrivit l'an 39. de l'Ere Chrétienne. Saint Marc, selon l'opinion la plus commune des anciens Pères, écrivit son Evangile à Rome, à la prière des Chrétiens de cette Eglise, sur ce qu'il avoit appris de Saint Pierre. Eusèbe dit qu'il entreprit ce travail la troisième année de l'Empereur Claude, c'est-à-dire, la 43. de J. C. S. Luc écrivit le sien environ l'an 56. & il y rapporte, comme il l'avoué lui-même, ce qu'il avoit appris de ceux qui en avoient été témoins. Saint Jean revenu de l'Isle de Pathmos, écrivit son Evangile, à la prière des Evêques, contre les erreurs d'Ebion & de Cerinthe, qui soutenoient que J. C. n'étoit qu'un homme.

Il est bon de parler ici des Evangiles supposés ou par les hérétiques, ou par quelques Catholiques téméraires. Les plus célèbres ont été, l'Evangile selon les Egyptiens, & l'Evangile selon les Hébreux. Le premier est cité par Saint Clément d'Alexandrie, & par Saint Epiphane, qui dit que les Sabelliens s'en servoient pour confirmer leur erreur. L'Evangile selon les Hébreux, est

cité par Hégésippe, par Saint Clément d'Alexandrie, & par Origène. S. Jérôme le traduisit en grec & en latin, & il remarque quelques-uns croyoient que c'étoit l'original de Saint Matthieu; mais il les distingue très-nettement l'un de l'autre. Cet Evangile selon les Hébreux, n'est pas différent de celui qui est appelé dans Origène l'Evangile des douze, ni de l'Evangile des Nazaréens. Les Ebionites s'en servoient pour prouver leur doctrine. Outre ces deux Evangiles célèbres parmi les Anciens, & qui sont maintenant perdus, nous avons à présent un livre intitulé le Proto-Evangile de Saint Jaques, donné au public par Neander, & inséré dans les orthodoxographies. C'est un livre plein de contes & d'histoires badines, touchant la nativité, la vie & l'accouchement de la Sainte Vierge. Après cet Evangile de S. Jaques, suit celui de Nicodème, qui n'est pas moins rempli de fables, touchant la passion & la résurrection de J. C. Quoique ces Evangiles soient indignes de foi, & pleins de folies, ils ne contiennent toute-fois pas d'erreurs grossières, comme ceux qui avoient été supposés par les hérétiques, & dont il ne nous reste plus rien aujourd'hui. Tels étoient les Evangiles supposés de S. Thomas & de S. Mathias, dont Eusèbe fait mention, l. 3. ch. 25. ceux de Saint Barthelemi, & des douze Apôtres, dont Saint Jérôme parle dans sa préface sur Saint Matthieu: l'Evangile de Philippe, qui étoit celui des Gnostiques, au rapport de S. Epiphane, & dont les Ebionites, Basilides & Apelles se servoient; l'Evangile de Judas, supposé par les Gaianites, qui honoroient ce traître; & enfin les Evangiles de Thadée, de Barnabé, d'André; & ceux qui avoient été falsifiés par Hefychius; un livre de l'Enfance de *Jésus-Christ*; & un de la race de Marie, attribués à Saint Matthieu, & que Gélase met au nombre des livres forgés par les hérétiques. * Il faut consulter Saint Augustin dans le livre de la concorde des Evangelistes, Saint Irénée, Saint Jérôme, Saint Epiphane, Eusèbe, Du Pin, *dissert. prel. sur la Bible*. Simon, *Hist. crit. du nouveau Test.*

EVANGILES: nom que les Grecs donnent à leur livre d'office, où sont contenus, selon l'ordre de leur calendrier & de leur année ecclésiastique, les Evangiles qu'ils lisent dans leurs Eglises, dont le premier est l'Evangile de Saint Jean qu'ils lisent de suite, à la réserve de trois jours qu'ils prennent d'un autre Evangile; & commencent cette lecture le Dimanche de Pâques, lisant ce jour-là: *In principio erat Verbum*, & ainsi de suite. Ils commencent le lendemain de la Pentecôte, l'Evangile de Saint Matthieu, qu'ils continuent, à la réserve de quelques jours qu'ils prennent d'un autre Evangeliste. C'est ce qu'on peut voir traité assez au long par Allatius dans sa 1. dissertation des livres ecclésiastiques qui sont en usage chez les Grecs.

EVANORIDE, d'Elée, Historien Grec, fit un traité de ceux qui avoient vaincu aux jeux olympiques. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Pausanias, l. 9.

EVANS; (Corneille) Impositeur qui parut pendant les guerres civiles d'Angleterre en 1648. étoit natif de Marseille, fils d'un Anglois de la Principauté de Galles, & d'une Provençale. Sur quelque air de ressemblance qu'il avoit avec le fils aîné de Charles I. il fut assez hardi pour se dire le Prince de Galles; faisant croire au peuple qu'il s'étoit sauvé de France, parce que la Reine sa mère avoit eu dessein de l'empoisonner. Il arriva le 13. Mai 1648. dans une hôtellerie de Sandwich, d'où le Maire, qui vint lui rendre ses respects, le fit conduire dans la maison du Capitaine Forstal, un des Aldermans de la ville pour y être servi & nourri en Prince. Le Dimanche il alla au sermon, où l'on porta l'épée devant lui, les Gardes marchant nue tête. La nouvelle en ayant été répandue dans le pays, il y eut beaucoup de Gentilshommes de qualité, & plusieurs Dames qui lui allèrent baiser la main, & lui faire des présents. Toute la ville s'étoit tellement laissée infatuer par ce fourbe, qu'il joua ce personnage huit jours durant, avec tout le succès qu'il pouvoit souhaiter. En ce tems le Chevalier Thomas Dishinton, que la Reine & le véritable Prince de Galles, avoient envoyé en Angleterre, s'en retournoit par Douvre, où il aprit avec étonnement que le Prince étoit à Sandwich. S'y étant rendu en diligence, & ayant vu cet imposteur, il lui demanda où il avoit laissé la Reine, & l'interrogea sur quelques particularités de ce qui s'étoit passé depuis peu à la Cour de France. A quoi n'ayant pu répondre, le Chevalier ne put s'empêcher de lui dire des injures. Ce fourbe qui se voyoit découvert, ne laissa pas de soutenir effrontément son personnage, & commanda au Maire de se saisir de la personne du Chevalier, qui demeura deux jours en prison, quelque chose que l'on pût faire pour l'en faire sortir. Ceux qui tenoient le parti du Roi tâchèrent d'emmener par adresse cet imposteur, ce qui n'ayant pas réussi, ils prirent le parti de l'enlever de force; mais pendant que les soldats des Royalistes forçoient la maison, il s'évada par une porte de derrière, où des bateliers qui l'attendoient, le passèrent en l'Isle de Thanet. On envoya aussi-tôt des gens dans cette Isle, où on le trouva qui soupoit encore en Prince, chez le Sieur Crispe. Delà il fut conduit à Cantorbery, & enfin dans la prison de Newgate, à Londres, d'où il trouva encore moyen de s'évader. * Salmonet, *Histoires des troubles de la grande Bretagne.*

EVANTHIS, nom de trois sçavans hommes. Le premier étoit de Milet, & Diogène Laërce en fait mention dans la vie du Philosophe Thalès. Le second étoit de Samos, & Plutarque l'allègue en parlant de Solon. Le dernier étoit natif de Cyzique, & S. Jérôme le nomme dans le second livre contre Jovinien. Plin. parle d'un Evanthis, l. 8. c. 22.

EVARIC, ou **EVARIX**, **ERIC**, **EVRIC**, Roi des Goths en Espagne, étoit fils de *Théodoric I.* & frère de *Théodoric II.* auquel il succéda l'an 466. après l'avoir fait mourir, selon le sentiment de quelques Auteurs. Il entra dans la Lusitanie, aujourd'hui le Portugal, qu'il ravagea; puis il fit le même dégât dans la haute Espagne & dans la Navarre; ensuite il vint dans les Gaules, prit Arles & Marseille, & passa jusqu'en Auvergne, où il mit le siège devant Clermont. L'Empereur Anthemius implora le secours des Bretons; & leur Roi Reothime lui amena jusqu'à Bourges douze mille hommes, qui furent défaits par Evaric. C'étoit un Prince emporté & sans Religion, quoiqu'attaché aux sentimens des Ariens. Il ravagea l'Auvergne, le Berri, la Touraine & la Provence, où il mourut à Arles en 484. ou 485. Son fils *Alaric* lui succéda. * *Ildore & Idatius, en sa chron.* Sidonius Apollinaris, l. 7. ep. 6. l. 8. ep. 9. Grégoire de Tours, l. 2. c. 25.

EVARISTE, succéda à Saint Clément, Evêque de Rome, à la fin du second siècle. Le sentiment le plus commun des Auteurs anciens sur la durée de son Pontificat, est qu'elle a été de huit ou neuf ans. Il est mis dans les Martyrologes, au rang des Martyrs qui ont souffert sous l'Empire d'Adrien, ce qui est insoutenable. Toutes les autres circonstances de sa vie, qui se trouvent dans les Auteurs récents n'ont aucune certitude; & les lettres qu'on lui attribue sont certainement supposées. * *Irenée, l. 3. c. 3.* Optat. Milev. l. 2. Eufèbe, l. 3. *hist. c. 34.* Ancien catalogue des Papes donné par *Bucherius* & par le Père *Mabillon*. Saint Epiphane, *heres.* 47. Saint Augustin, *epist.* 165. Platine. Baronius. Du Pin, *biblioth. des Aut. ecclésiast.* trois premiers siècles.

EVAX, Roi des Arabes, célèbre Médecin, vivoit dans le I. siècle. Il écrivit un traité des simples, qu'il dédia à l'Empereur Néron. On dit aussi qu'il avoit adressé à l'Empereur Tibère un Traité de la vertu des pierres précieuses. * *Pline, liv. 23. eb. 28.* Vossius, de *Philos. ch.* 12. §. 9.

EUBAGES, Prêtres des anciens Gaulois, dévoient les choses futures, faisoient profession particulière de la Physique, & s'adonnoient à la connoissance des astres. * *Strabon, l. 4. Ammien Marcel. l. 15. Dupleix, mem. des Gaul. l. 1. c. 16. Voyez BARDES & DRUIDES.*

EUBOE'É, l'Isle de l'Archipel, dite aujourd'hui *Negrepont*. On croit qu'elle fut arrachée par un coup de mer, du continent de la Béotie, de laquelle elle n'est aujourd'hui séparée que par un petit canal, qui est l'Euripe. On y voyoit autrefois trois puissantes villes, Caryste, Chalcis & Eretrie. * *Strabon, l. 10. Cluvier, Introd. Géogr. l. 4. Cherchez NEGREPONT.*

EUBOICUS, (Nicolas) personnage très-docte dans les langues grecque & latine, vivoit dans le XV. siècle, & parut avec éclat au Concile de Florence. Il écrivit une histoire généalogique des Turcs, &c. * *Vossius, de Hist. Lat. Sponde, in annal.*

EUBULE, jeune fille Athénienne, fut livrée avec Pasithée & Theopé ses sœurs, par leur propre père, pour être immolées suivant l'ordre de l'oracle, afin de faire cesser par leur mort une rude famine qui désoloit l'Attique. * *Elien, histoire divers. l. 2. c. 8.* Cicero, l. 3. de *nat. Deor.*

EUBULIDE, (*Eubulides*) de Milet, Philosophe de la secte des Mégariens, sous la CV. Olympiade, vers l'an 360. avant *Jésus-Christ*, fut disciple & successeur d'Euclide. Il inventa dans la Dialectique divers sophismes extraordinairement captieux & embarrassans, auxquels il donnoit différens noms, comme le menteur, l'électre, le trompeur, le voilé, le sorite, le cornu, le chauve. Pour faire connoître, par exemple, ce que c'étoit que le menteur, on supposoit un homme qui disoit, je mens, & puis on argumentoit de telle manière, que de ce qu'il disoit vrai, on concluait qu'il mentoit, & de ce qu'il mentoit, on concluait qu'il disoit vrai. *Si dicis te mentiri, verumque dicis, mentiris: Dicis autem te mentiri verumque dicis, mentiris igitur.* Pour embarrasser davantage, on faisoit considérer que dans les raisonnemens semblables à celui-là quant à la forme, la conclusion étoit vraie; comment oseriez-vous rejeter la conclusion de celui-ci, disoit-on, pendant que vous admettez celle des autres? Il haïssoit fort Aristote, qu'il a repris en quantité de choses. Athénée fait mention des livres, qu'il avoit composés contre lui. Alexinus, Euphantus, Apollonius, surnommé *Saturne*, furent ses disciples. * *Cicero, Diogene Laërce, vie d'Euclide.* Athénée. Photius, *Cod.* 265.

EUBULIDE, Auteur Grec, écrivit la vie de Diogène le Cynique, & celle de Socrate, comme on le peut recueillir de ce que Diogène Laërce dit en parlant de ces deux Philosophes.

EUBULIUS; cherchez **METHODIUS**.

EUBULUS, Auteur Grec, écrivit une histoire de Mithra, au rapport de Saint Jérôme, *liv. 11. cont. Jovinian.*

EUBULUS CETIUS, Poète comique, cité souvent par Athénée. Ce dernier vivoit sous la CI. Olympiade, vers l'an 376. avant J. C. selon Suidas.

EUBULUS, d'Alexandrie, Philosophe, disciple d'Euphonor, Maître de Ptolomée. Diogène Laërce en fait mention en la vie de Thimon, au livre 9.

EUCARPIA, petite ville de la Phrygie, dans l'Asie mineure, où les raisins étoient d'une si prodigieuse grandeur & grosseur qu'on en trouvoit quelquefois, dont on dit qu'il n'en falloit qu'un seul pour charger une charette. Etienne de By-

zance n'est peut-être pas celui qui a inventé ce conte, mais il est inexorable de l'avoir conservé. Il faut qu'Eucarpie ait été considérable dans le troisième siècle, puisqu'on a une médaille, qui y fut frappée au coin de Treb. Gallus.

† **EUCHAIRE** (St.) premier Evêque de Trèves, fut, dit-on, un des 72. disciples de J. C. L'Apôtre S. Pierre l'envoya aux environs de Trèves avec S. Valère & S. Materne autour de l'an 50. de J. C. Etant arrivé dans ce pays là, il ressuscita le fils d'une riche veuve nommée *Albane*, & obtint par là la permission de bâtir une Eglise. On ajoute qu'un jour plusieurs de ses ennemis avoient formé le dessein de le lapider pendant qu'il seroit en chaire; lorsqu'ils voulurent en venir à l'exécution, leurs mains devinrent toutes roides; mais S. Euchaire les guérit par ses prières. Quelques-uns disent qu'il mourut l'an 66. de J. C. & d'autres l'an 73. * *Bucel. G. S. P. J. Brow. antiq. Trevir. Sury Spec. histor.*

EUCCHAR ou **HOUCCHAR**; cherchez **HOUCCHAR**.

EUCCHARISTIE; ce terme, qui signifie en général *action de grace*, est le nom du plus auguste sacrement des Chrétiens que *Jésus-Christ* a institué dans la dernière cène, en distribuant à ses Apôtres du pain, & leur disant que ce pain étoit son corps & ce vin son sang, & qu'ils fissent la même chose en mémoire de lui. Depuis cette institution, les Chrétiens ont de tout tems célébré ce mystère dans leurs assemblées, en bënissant du pain & du vin, & en le distribuant aux assistans, comme étant devenu le corps & le sang de *Jésus-Christ* par la consécration; de là vient le respect qu'ils ont eu pour l'Eucharistie. Les Evêques & les Prêtres ont toujours été les seuls qui consacrent l'Eucharistie; les Diacres la distribuoient autrefois aux assistans. Les Catéchumènes & les pénitens n'assistoient point à la consécration de l'Eucharistie, & n'y participoient point. Jusqu'au douzième siècle les fidèles la recevoient sous les deux espèces du pain & du vin, tant dans l'Eglise Latine que dans l'Eglise grecque. Depuis l'usage s'est introduit dans l'Eglise latine de ne la recevoir que sous une espèce; mais l'Eglise grecque a conservé l'ancien usage de la distribuer sous les deux espèces. Le pain dont on se servoit autrefois, tant dans l'Eglise latine que dans l'Eglise grecque, étoit du pain levé. Il est encore en usage dans l'Eglise grecque; mais dans l'Eglise latine on ne se sert plus que du pain azyme. La présence réelle du corps & du sang de *Jésus-Christ* dans l'Eucharistie, a été attaquée par Jean Scot Eri-gene dans le IX. siècle, & ensuite par Bérenger dans le XI. siècle. Bérenger fut condamné dans plusieurs Conciles, & la doctrine de la présence réelle se trouva établie dans toutes les Eglises catholiques d'Orient & d'Occident. Dans le XVI. siècle on a renouvelé les sentimens de Bérenger; Luther & ses sectateurs, en soutenant que la substance du pain & du vin restoit avec le corps & le sang de *Jésus-Christ*; Zuingle, enseignant que l'Eucharistie n'étoit que la figure du corps & du sang de *Jésus-Christ*, à laquelle on donnoit le nom des choses dont elle est la figure; & Calvin, en disant qu'elle renfermoit seulement la vertu du corps & du sang de *Jésus-Christ*. Ces sentimens d'Eglise ont été condamnés par les Catholiques Romains, qui reconnoissent qu'en recevant l'Eucharistie, ils reçoivent le corps & le sang de *Jésus-Christ*; que quoi que les bons & les méchans les reçoivent réellement, il n'y a que ceux qui sont justes, qui en reçoivent le fruit & les grâces qui y sont attachées. L'Eucharistie est encore considérée dans l'Eglise Romaine comme un sacrifice que l'on offre à Dieu pour les vivans & pour les morts. Voyez les Théologiens & les Controversistes sur l'article de l'Eucharistie.

EUCHER, (Saint) Evêque de Lyon, étoit un riche Sénateur qui se renferma dans la solitude de Lero, près de l'Isle de Lerins, d'où il fut tiré pour être chargé du gouvernement de l'Eglise de Lyon, l'an 434. Il assista au premier Concile d'Orange, l'an 441. & mourut l'an 454. Il a composé un livre de la louange du désert ou de la solitude, adressé à Saint Hilaire; un traité du mépris du monde; ces deux traités sont excellens; les suivans sont moindres. Un traité des Formules spirituelles; adressé à Veranus; un traité des instructions sur l'Ecriture. Les commentaires sur le livre de la Genèse, & sur les Rois ne sont point de lui, non plus que l'histoire de la passion de Saint Maurice. Nous avons perdu un abrégé qu'il avoit fait des œuvres de Cassien, & quelques autres ouvrages touchant la vie monastique, dont Gennade fait mention; & des Homélies, dont parle Saint Mammert; mais celles qui lui sont attribuées ne sont point de lui, non plus que d'Eufèbe d'Emese, mais de différens Auteurs. * *Gennade, des Ecriv. ecclésiast. c. 63.* Salvien, *ep. ad Salon.* Claudien Mammert, l. 4. c. 9. de *statu animæ.* Saint Hilaire, *paneg. de S. Honor.* Sidoine Apollinaire, l. 2. ep. 3. & in *car. Euchar.* Marcellin, *chron.* Ildore, *cap. 5. de vir. illustr.* Adon, *chron.* Sigebert, in *cat. cap. 159.* Pierre Damien, l. 5. ep. 19. Honoré d'Autun, de *lumin. eccl. lib. 2. cap. 62.* & lib. 3. cap. 17. Sixte de Sienne, *biblioth. Possevin, Appar. sacr.* Baronius, *A. C. 441. n. 5. 9. 12.* Trithème, au *cat.* Bellarmin, *des Ecr. eccl. Vossius, des Hist. lat. l. 2. c. 17.* Théophile Rainaud, in *Judic. de SS. Lugd. Sainte-Marthe, Gall. Chryst.* Le Mire, in *act. de scr. eccl. &c.* Baillet, *vies des Saints, mois de Novembre.* Du Pin, *biblioth. des Aut. eccl. V. siècle.*

EUCHER, (Saint) Evêque du VI. siècle, qui assista aux Conciles d'Arles IV. en 524. de Carpentras en 527. au second Concile d'Orange de l'an 529. & à celui de Vaison, qui se tint six mois après, & dont Saint Cyprien de Toulon

fait mention dans la vie de S. Céaire d'Arles, est certainement différent de celui dont il est parlé dans l'article précédent; mais il n'y a aucune preuve qu'il ait été Archevêque de Lyon, comme quelques Auteurs l'ont écrit, & il paroît au contraire que c'étoit un Evêque de la Province d'Arles; cependant on a confondu mal à propos la vie de l'un avec celle de l'autre, & l'on a attribué à celui-ci plusieurs choses qui ne conviennent qu'au premier. * S. Cyprien, *vie de Saint Céaire apud Mabil. facul. 1. Les souscriptions des Conciles d'Arles, de Carpentras, d'Orange & de Vaison.* Theophyle Raynaud, dans son catalogue des Saints de Lyon. Sainte-Marthe, *Gallia Christ. Chifflet, Paulinus illustratus.*

EUCHER, (Saint) Evêque d'Orléans vivoit dans le VIII. siècle. Il étoit né à Orléans d'une famille distinguée. Après avoir passé ses premières années à Orléans, il se fit Religieux dans le Monastère de Jumièges l'an 714. d'où il fut tiré l'an 721. pour être Evêque d'Orléans. Etant dans la suite accusé auprès de Charles Martel de s'être opposé à la concession que ce Prince faisoit des biens ecclésiastiques à des Laïques, il fut envoyé en exil à Cologne, & de là transféré dans le pays de Hasbain. Eucher y choisit pour demeure le Monastère de Saint Tron, où il mourut l'an 743. ou selon d'autres, l'an 748. On fait sa fête au 21. Février. * Sa vie écrite par un Anonyme d'Orléans, donnée par Bollandus, & par le Père Mabillon. Baillet, *vies des Saints. Février.*

† **EUCHERE**, dit le jeune, Evêque de Lyon. Quoique sa grande modestie l'eût porté à se cacher dans une caverne au bord de la Durance, le Clergé l'y déterra & le nomma à l'Evêché. Il assista au Concile d'Arles en 524. & en 529. à celui d'Orange. On lui attribue l'*Histoire du Martyre de S. Maurice & de ses compagnons de la Légion Thébaine*, qu'on trouve dans Surius au 22. Septembre, & que Pierre Stevart a publiée séparément avec les remarques de Surius. * Raynaud in indic. SS. Lugd. p. 227. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. t. 1. p. 296.*

EUCHERIUS, fils de Stilicon & de Serene, étoit Païen & ennemi des Chrétiens. Son père ayant fait alliance avec les Barbares, & en ayant attiré grand nombre en Italie le voulut élever à l'Empire, & détrôner Honorius; mais la conspiration étant découverte, Stilicon fut tué à Ravenne, l'an 408. & Eucherius fut étranglé à Rome quelque tems après. * Zofime, l. 5. Marcellin, *en la chron; cherchez STILICON.*

EUCHIR, est le nom de celui qu'on dit qui inventa la Peinture dans la Grèce. * De Piles, *abrégé de la vie des Peintres*

EUCHITES, hérétiques, qui s'élevèrent dans l'Eglise sur la fin du IV. siècle, avoient pour maxime, que la seule oraison fuffit pour être sauvé. Ils bâtissoient des maisons dans les places publiques, qu'ils appelloient *Adoratoires*. Ils enseignoient que le Batême n'est pas nécessaire au salut, rejettoient les sacremens de mariage & de l'ordre, & suivoient les opinions des Messaliens. On les condamna dans le Concile d'Ephèse en 431. * Saint Epiphane, *ber. 80.* Saint Augustin, *des ber. c. 57.* Pratéole, *V. Echit.* Sandère, *ber. 18.* cherchez MESSALIENS. Voyez aussi Pfellus, *de oper. mag.* où il leur attribue les erreurs des Manichéens & des Perses.

EUCHOLOGE. Ce mot est grec, & signifie à la lettre, *discours de prières*, d'ευχνη, prière, & λόγος, discours. En effet, c'est le nom d'un des principaux livres grecs, où sont renfermées les prières & les bénédictions dont ils se servent dans l'administration des sacremens, dans la collation des Ordres, & dans leurs liturgies ou Messes. C'est proprement leur rituel, & l'on y trouve tout ce qui appartient à leurs cérémonies. M. Simon a remarqué, dans quelques uns de ses ouvrages, qu'on fit à Rome sous le Pape Urbain VIII. une assemblée où se trouvèrent les plus considérables Théologiens de l'Europe, pour examiner cet Euchologe ou rituel. Le P. Morin, qui y fut présent, en fait aussi quelquefois mention, sur tout dans le livre des ordinations. La plupart des Théologiens se réglant sur le sentiment des Docteurs scholastiques, voulurent qu'on réformât ce rituel grec sur celui de l'Eglise romaine, comme s'il eût contenu quelques hérésies, ou plutôt des choses qui rendoient nulle l'administration des sacremens; mais Holstenius; Leo Allatus, le Père Morin & quelques autres, qui étoient sçavans dans cette matière, s'oposèrent à la condamnation de ce rituel. Ils prouvèrent qu'il étoit conforme à la pratique de l'Eglise grecque, avant le schisme de Photius; & qu'ainsi on ne pouvoit le condamner, qu'on ne condamnât en même tems toute l'ancienne Eglise orientale. Cet Euchologe a été imprimé plusieurs fois en grec à Venise; l'on en trouve aussi communément des exemplaires manuscrits dans les bibliothèques; mais la meilleure édition, & la plus étendue, est celle que le Père Goar a publiée en grec & en latin à Paris, avec quelques augmentations, & d'excellentes notes; voyez GOAR.

EUCINA, Ordre de Chevalerie, fut établi, selon quelques uns, l'an 722. par Garcias Ximenez, Roi de Navarre. Sa devise, à ce que l'on dit, étoit une croix rouge sur une chaîne, & c'étoit le plus ancien de tous; mais on doute s'il y avoit des ordres de Chevalerie en ce tems-là. * Joseph Micheli.

EUCLIDE, natif de Mégare, avoit été disciple de Socrate pour éluder l'édit, qui défendoit aux Megariens de venir à

Athènes sur peine de la vie, il y venoit de nuit en habit de femme, dans l'école de ce grand homme. Après la mort de Socrate, Platon & d'autres Philosophes qui étoient à Athènes, se retirèrent vers lui à Megare, de peur d'être maltraités des Tyrans qui gouvernoient Athènes; mais Euclide ne suivit point son Maître; car au lieu de s'attacher principalement à la doctrine des mœurs, il se mit à raffiner sur les subtilités de la Logique. Il fonda une secte qui passa pour une branche, ou plutôt pour une continuation de l'école de Xenophane, de Parménide, & de Zenon d'Elée. Ceux qui suivirent sa méthode de philosopher furent nommés Megariens, Megarici, puis disputeurs, & enfin Dialecticiens. On ne connoit guères le détail de ses opinions, & il est assez difficile de comprendre quelque chose dans sa doctrine sur la nature du bien. Il le faisoit unique sous différens noms: on l'appelle, disoit-il, tantôt *Prudence*, tantôt *Dieu*, tantôt *Entendement*, & ainsi du reste. Il nioit tout ce qui étoit contraire à ce bien, disant qu'il n'existoit point. Il n'employoit que des conclusions dans ses disputes, & par là on peut juger de l'ardeur & de l'impétuosité qu'il y apportoît, n'y ayant rien qui soit plus capable d'embarasser & d'étourdir ceux qui soutiennent une thèse, que la véhémence avec laquelle un disputant entasse des conclusions l'une sur l'autre, *donc, donc, donc.* Il inspira ce caractère d'esprit à ses disciples. Ce fut une fureur de disputer. Eubulide, qui lui succéda, fut l'inventeur de divers sophismes extraordinairement captieux & embrassans, dont on trouvera un exemple à l'article d'*Eubulide*. Alexinus, qui succéda à Eubulide, fut grand amateur de la dispute. Diodore, autre disciple d'Eubulide, s'entêta & s'infatua si fort de cette espèce de combats, qu'il mourut de déplaisir, pour n'avoir pu résoudre sur le champ les questions de dialectique que Stilpon lui avoit faites. Cette secte d'Euclide ne peut pas avoir beaucoup contribué à l'éclaircissement de la vérité; car rien n'est plus propre à brouiller & à obscurcir les matières, & à jeter des doutes dans l'esprit des auditeurs & des lectures, que l'application aux subtilités & aux quintessences de la Logique, qui dégénèrent presque toujours en chicanes, en opiniâtreté, en mauvaise foi, & en vanité de Sophiste. On ne sçait rien du système de Physique de ces Philosophes: il n'y a guères d'apparence que leur passion de raffiner les idées dialecticiennes, leur ait laissé ou l'envie, ou le loisir de travailler à l'explication des effets de la nature. On attribue à Euclide six dialogues, intitulés *Lamprias, Eschines, Phœnix, Criton, Alcibiade*, & de *l'Amour*. Eubulide fut son disciple & son successeur. Euclide florissoit sous la CXV. Olympiade, vers l'an 320. avant J. C. * Diogene Laërce, *en sa vie au liv. 2.* Aulu-Gelle, *l. 6. c. 10.* Strabon, *l. 9.* Bayle, *Dict. crit. 2. édit. 1702.* Cherchez EUBULIDE.

EUCLIDE, Mathématicien, que quelques anciens Auteurs, comme Valère Maxime, &c. & entre les Modernes, Gefner, &c. confondent avec le Philosophe de Megare, étoit d'Alexandrie, où il enseigna du tems de Ptolomée *Lagus*, sous la CXX. Olympiade, vers l'an 300. avant J. C. Il a écrit son ouvrage des élémens, que nous avons en quinze livres. Plusieurs Sçavans croient que les deux derniers ne sont pas de lui; mais plutôt d'Hypsiclé d'Alexandrie, qui avoit écrit des commentaires de Géométrie. * Valère Maxime, *liv. 8. chap. 12.* Gefner, *en la bibliothèque.* Cardan, *liv. 16. de subtil.* Vossius, *de Math. chap. 10. 15. 16. 22. 26.* &c.

EUCTEMON, Mathématicien, florissoit sous la LXXXVI. Olympiade, & 436. ans avant J. C. Il fut compagnon de Meton, travailla avec lui à ses observations solaires, & suivit son *Emeadeccatèride*, c'est-à-dire, le cycle de dix-neuf années; par lequel il prétendoit ajuster le cours du soleil à celui de la lune, & faire que les années lunaires & solaires commençassent au même point. Depuis, ils observèrent sous la première année de la LXXXVII. Olympiade, qui étoit la 432. avant J. C. & la 316. de Nabonassar, le Solstice d'Été au 27. Juin. * Elien, *l. 10. c. 7. div. Hist.* Ptolomée, *l. 3. Almag.* Suidas, Vossius, *de math. c. 32. §. 11.*

EUDAMIDAS, fils d'Archidamus & frère d'Agis, Roi de Lacédémone, succéda à son frère, qui fut tué dans le combat livré par Antipater, Général d'armée d'Alexandre, aux troupes des Lacédémoniens, la première année de la CXIV. Olympiade, 324. ans avant J. C. Il eut un petit-fils de même nom, qui fut aussi Roi de Lacédémone. Il y a eu un autre *Eudamidas* Lacédémonien, frère de Phebidas, qui fut choisi par les Lacédémoniens pour être Général des troupes dans la guerre qu'ils avoient contre les Olynthiens, l'an 3. de la XCIX. Olympiade.

EUDEME, Auteur Grec, composa l'histoire de l'Astrologie, où il parle des choses inventées en cette science, & des Astrologues. Les Anciens ont souvent parlé de lui, & de quelques autres de son nom: ce que les curieux pourront voir dans la bibliothèque de Simler, & dans Vossius, *liv. 3. des Hist. Grecq. &c. 31. des Math.*

EUDEMON, Pelusote, vivoit du tems de Julien l'Apôstat, avec Libanius le Rhétoricien. Il composa plusieurs poèmes sur ce qui appartient à la Grammaire, & à la Rhétorique. * Suidas.

EUDEMON JOANNES, (André) en françois *Jean l'Heureux*, Jésuite, natif de la Canée dans l'Isle de Candie, étudia

dia à Rome où il entra chez les Jésuites ; puis enseigna chez eux la Philosophie ; & ensuite la Théologie à Padouë. Le Pape Urbain VIII. l'honora de sa bienveillance, & voulut qu'il accompagnât comme Théologien, le Cardinal Barberin son neveu, qu'il envoya Légat en France. Il ne fut pas plutôt de retour à Rome, qu'il y mourut le 24. Décembre de l'année 1625. Le Père Eudes Joannès composa divers ouvrages. *Castigatio Lambertii Damai. De Antichristo Lib. III. Consutatio Anticotoni. Recitatio Exercitationum Casauboni, &c.* On le soupçonna d'avoir composé un traité qui parut l'an 1625. à Paris sous le titre d'*Admonitio ad Regem Ludovicum XIII.* qui contenoit diverses choses contre l'Etat, & qui fut refuté par le Père Garasse ; aussi Jésuite, puis par Jérôme Ferrier, & condamné par le Parlement & par la Faculté de Théologie de Paris. * Alegambe, de *Script. Soc. Jesu.* Le Mire, de *Script. sac. XVII. &c.*

EUDES ou ODON, Duc d'Aquitaine, contemporain de Charles Martel, se trouve mêlé dans les plus grandes affaires de son tems. On ne sçait pas trop bien le détail de sa Généalogie ; mais il y a quelque apparence qu'il étoit fils de *Bertran*, Duc d'Aquitaine, & frère puîné de S. Hubert. Il profita des troubles de la Cour de France, & des malheurs où l'invasion des Sarrasins plongea l'Espagne ; car pendant que ceux-ci ne songeoient qu'à l'affermissement de leur nouvelle domination & que l'on travailloit vainement en France à soumettre l'*Austrasie* où les Maires du Palais s'étoient rendus indépendans, il s'empara non seulement de la première & de la seconde Aquitaine, entre la Loire & la Garonne, mais aussi de tout le pays de Toulouse & d'Uzès. Les Gascons en même tems se répandirent sur les pays d'entre la Garonne, la mer Océane, & les Pyrénées. Il ne faut pas s'étonner si Eudes ayant de telles forces, se vit recherché par *Chilpéric II.* Roi de France. Rinfroi Maire du Palais avoit essayé de remettre sous l'obéissance de la couronne Française, le Royaume d'Austrasie avec le secours des Frisons ; mais Charles Martel l'avoit attaqué si à propos dans les Ardennes en 716. qu'il l'avoit mis en déroute. Chilpéric & Rinfroi son Maire furent contraints de prendre la fuite ; & ayant été encore battus l'année suivante, ils avoient tout à craindre de Charles Martel. Dans cette perplexité, ils eurent recours au Duc d'Aquitaine ; & bien loin de le quereller sur son agrandissement, ou sur ses usurpations, ils le déclarèrent Souverain, & le prièrent de concourir avec eux, contre l'ambition démesurée & rebelle de leur ennemi. Eudes rassembla toutes ses troupes, & alla joindre l'armée de Chilpéric auprès de Paris, & lorsqu'ils eurent été battus, il amena en Aquitaine ce malheureux Roi, qui avoit besoin de cet asyle pour être à couvert des attentats du vainqueur ; car ce vainqueur se frayoit ouvertement le chemin à l'usurpation qui éclata dans la suite selon les formes les plus solennelles. La retraite de Chilpéric en Aquitaine, & sa défaite auprès de Soissons, arrivèrent l'an 719. Charles le poursuivit jusqu'en Touraine. Quelque tems après il envoya des Ambassadeurs à Eudes pour lui redemander Chilpéric. Eudes ne voulut le rendre qu'après avoir tiré parole qu'il seroit traité selon sa dignité. Il lui fit de grands présents, & il fut peut-être la principale cause de ce que ce Prince ne mourut pas dans un Monastère. Il rendit un service signalé à la nation deux ans après, par la victoire qu'il remporta devant Toulouse sur les Sarrasins. Les Infidèles aspirant à la conquête des Gaules, ne se furent pas plutôt rendus Maitres de Narbonne, qu'ils s'avancèrent jusqu'à Toulouse, & qu'ils en firent le siège. S'ils n'y eussent pas perdu *Zaman* leur Général, & une grande partie de leurs troupes, on peut s'imaginer en quelle passe ils eussent été. Cette défaite ne les empêcha point de revenir peu après, & de s'emparer de Carcassonne, de Nîmes, & de toute la Septimanie jusques au Rhône ; si bien qu'Eudes, qui ne trouvoit guères raisonnable de souffrir que Charles Martel allât à grands pas à l'usurpation de la couronne, se trouvoit bien embarrassé, il craignoit les Sarrasins, & ne vouloit point dépendre d'un homme qui n'avoit pas plus de droit que lui à la puissance souveraine. Les précautions qu'il prit furent, d'un côté, de favoriser sous main les cabales qui s'élevoient dans la Neustrie, & de l'autre de s'allier avec *Munusa*, vaillant Capitaine Maure, auquel les Sarrasins avoient confié la Cerdagne. Munusa devenu amoureux de la fille d'Eudes, qui étoit très belle, s'engagea pour l'obtenir à se soulever. Il arriva donc qu'Eudes persuadé que les Sarrasins ne se pourroient pas prévaloir de son absence, affés occupés chés eux par la besogne que *Munusa* leur tailleroit, fit une irruption dans la Neustrie. Cette entreprise ne lui réussit pas ; il fut vaincu par Charles Martel, & son pays fut pillé par l'armée victorieuse. Son gendre fut encore plus malheureux, il périt dans les troubles qu'il excita ; & alors *Abderame*, qui l'avoit vaincu, ne trouvant rien qui l'empêchât de pénétrer dans l'Aquitaine, y entra avec une armée très nombreuse. Eudes dépêcha des Ambassadeurs à Charles pour le prier de le secourir, & sans attendre l'arrivée de ce secours, il eut la hardiesse de s'engager à une bataille avec les Sarrasins dès qu'ils eurent passé la Dordogne. La politique eut peut-être plus de part que le courage à cette action. Il s'étoit imaginé que s'il battoit *Abderame* avant l'arrivée de Charles, il pourroit gagner une autre victoire sur celui-ci en cas de besoin ; pour ne rien dire de la gloire qu'il avoit à attendre, s'il chassoit les Infidèles sans qu'un autre y contribuât. Il se battit bien, mais après une longue résistance il fut mis en fuite. Quoi qu'on dise que sa perte fut très grande, il ne laissa pas avec ce qu'il put rassembler de troupes, de s'avancer vers le lieu où Charles devoit passer la Loire, & il combattit avec lui dans la fameuse bataille où *Abderame* fut tué, le 7. d'Octo-

bre 732. Mais il ne put se résoudre à laisser en paix la Neustrie il reprit encore les armes en 735. Ce fut pour la dernière fois ; car il mourut de chagrin dans la même année, ayant vu que Charles étoit entré dans l'Aquitaine, & y avoit tout mis à feu & à sang. *Hunaud* son fils aussi ambitieux que lui, ne voulut point reconnoître Charles, cela fit recommencer la guerre qui après divers succès tantôt heureux, tantôt malheureux, se termina au désavantage de *Hunaud*. Il fut obligé de se soumettre & on lui laissa le Duché. * *Bayle, Diff. crit. quatrième edit. Gregoire de Tours, in Append. c. 106. 107. Othon de Freisingen, liv. 5. chap. 16. Dupleix & Mezeray, en Thierry de Chelles.*

EUDES, Comte de Paris & Duc de France, fils de *Robert I.* dit *le Fort*, fut l'un des plus vaillans Princes de son tems. Il fôuint en 887. le siège de la ville de Paris, extrêmement pressée par les Normands, & contraignit ces Barbares de se retirer. Quelque tems après il fut proclamé Roi de la France occidentale, dans l'assemblée de Compiègne, & fut sacré & couronné Roi au mois de Janvier de l'an 888. par *Gautier* Archevêque de Sens. L'année suivante il tailla en pièces près du bois de Montfaucon dix mille Normands, le jour de la fête de Saint Jean-Baptiste. Ensuite il poursuivit le reste de ces Barbares jusques sur la frontière, contraignit le Roi Charles *le Simple* de se retirer dans la Neustrie, prit Laon ; & en 892. fit couper la tête au Comte *Gautier*, qui avoit osé en pleine assemblée tirer l'épée contre le Roi. Eudes mourut à la Fère en Picardie le 3. Janvier 898. & fut enterré à Saint Denys. Il laissa de *Theodrade* son épouse, *Arnoul*, qui prit le titre de Roi d'Aquitaine, & qui mourut aparemment avant son père. * *Aimoin, l. 5. c. 42. Flodoard, in chron. Abbon, de obsid. Paris. Reginon, in chron.*

EUDES I. de ce nom, Duc de Bourgogne, surnommé *Borel*, étoit fils d'*Henri*, petit-fils de *Robert* de France, & frère puîné d'*Hugues I.* Duc de Bourgogne. Ce dernier n'ayant point eu d'enfans d'*Ioland* de Nevers sa femme, morte en 1078. se fit Religieux de Cluni, & remit le Duché de Bourgogne à son frère Eudes I. Prince qui avoit beaucoup de courage & de piété. Il fonda en 1098. l'Abbaye de Cîteaux, à la prière de Saint Robert Abbé de Molesme, fit le voyage de la Terre-Sainte en 1101. & mourut en Cilicie le 23. Mars de l'an 1103. Son corps fut porté à Cîteaux. Voyez sa postérité à BOURGOGNE. * Du Chêne, *Hist. de Bourg. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.*

EUDES II. Duc de Bourgogne, fils d'*Hugues II.* surnommé *le Pacifique*, & de *Matilde*, fille de *Boson I.* Vicomte de Turénne, mourut au mois de Septembre de l'an 1162. & fut enterré à Cîteaux. Voyez sa postérité à BOURGOGNE. * Du Chêne, *Hist. de Bourg. Le P. Anselme, &c.*

EUDES III. du nom, Duc de Bourgogne, étoit fils d'*Hugues III.* mort en 1192. & de sa première femme *Alix* de Lorraine. Il employa les premières années de son gouvernement en œuvres pieuses, & prit depuis les armes contre le Seigneur de Vergy, dont ensuite il épousa la fille. En 1201. les François qui s'étoient croisés pour le voyage d'Outre-mer, perdirent *Thibaud V.* Comte Palatin de Champagne, qui étoit leur Chef, & prièrent Eudes III. de prendre la conduite de l'armée ; mais il s'en excusa. Depuis, en 1209. il se croisa contre les Albigeois. Il se signala l'an 1214. à la bataille de Bouvines, où il eut un cheval tué sous lui, & y commanda l'avant garde de l'armée du Roi Philippe Auguste. Il se croisa encore en 1218. & dans le tems qu'il se mettoit en campagne pour faire le voyage d'Outre-mer, il mourut à Lyon le 6. du mois de Juillet. Ce Duc avoit fondé l'hôpital du Saint Esprit au fauxbourg de Dijon, & fut enterré à Cîteaux. Voyez sa postérité à BOURGOGNE. * Du Chêne, *Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.*

EUDES IV. Duc & Comte Palatin de Bourgogne, Comte d'Artois, d'Auxonne & de Chalon, Sire de Salins, Roi de Thessalonique, &c. étoit fils puîné de *Robert II.* & d'*Agnès* de France, & succéda à *Hugues V.* son frère mort sans postérité en 1315. Le Roi Louis *Hutin* mourut l'année suivante, & Eudes voulut faire donner la couronne à Jeanne de France, Reine de Navarre, fille aînée de ce Roi ; mais elle fut adjugée à Philippe *le Long* ; & le Duc épousa en 1318. *Jeanne* de France, Comtesse d'Artois, fille de ce Roi. Après la mort de Philippe en 1321. Eudes eut encore quelques prétentions à la couronne, qui devint le partage de Charles *le Bel*, frère des deux derniers Rois, auquel elle appartenoit de droit, selon la coutume inviolable de France. Le Duc obtint le Comté d'Artois, à l'exclusion de Robert d'Artois, Comte de Beaumont le Roger, & fut en grand crédit sous le règne de Philippe *de Valois*, qu'il secourut contre les Anglois. Il fut Roi titulaire de Thessalonique, comme héritier de Louis de Bourgogne son frère, mort sans postérité de *Mabaud* de Hainaut, fille unique de *Florent* & d'*Isabelle* de Ville-Hardouin, Princesse d'Achaïe, &c. Eudes céda depuis en 1320. ses droits sur ces Etats à Louis de Bourbon, Comte de Clermont, &c. Il fonda la Chartreuse de Beaune, & mourut à Sens l'an 1349. Voyez BOURGOGNE. * Du Chêne, *Sainte-Marthe. Paradin. Le P. Anselme, &c.*

EUDES, apellé *Henri*, Duc de Bourgogne, surnommé *le Grand & le Clerc*, étoit fils d'*Hugues* l'Abbé, & frère d'*Hugues Capet* & d'*Othon*, qui épousa *Leudgarde* de Bourgogne. Après la mort de son frère Othon, il se rendit Maitre de la Bourgogne, épousa *Gerberge* sœur d'*Hugues* Evêque d'Auxerre ; & n'ayant point d'enfant légitime, il adopta *Otte* ou *Othob-Guillaume*, Comte de Bourgogne, que *Gerberge* avoit eu d'un autre mariage. Il mourut au Château de Pouilli sur Saone le 16. Octobre 1001. & fut enterré dans l'Abbaye de S. Germain d'Auxerre, qu'il avoit

avoit donnée à S. Majeul de Cluni, pour y mettre la réforme. Ce Prince laissa un fils naturel, Eudes Vicomte de Beaune. Voyez la chronique de Saint Benigne de Dijon, celle de Flodoard, l'histoire des Evêques d'Auxerre, publiée par le P. Labbe, T. I. Nov. Bibl. &c.

EUDES I. de ce nom, Comte de Blois, de Chartres & de Tours, dans le X. siècle, fils de *Thibaud*, dit le *Vieux* ou le *Tricheur*, mourut en l'année 995. Il épousa 1. *Mabaud*, fille de *Richard I.* Duc de Normandie; 2. *Berthe*, fille de *Conrad I.* Roi de la haute Bourgogne. De celle-ci il eut entre plusieurs enfans *Thibaud II.* mort sans postérité; *Eudes II. Agnès* &c.

EUDES II. dit le *Champenois*, Comte de Blois, de Chartres, &c. défit en 1016. *Foulques Nerra*, Comte d'Anjou, au combat de Pontlevoy, & se rendit Maître de Troies & de Meaux après la mort du Comte *Etienne* de Vermandois son cousin. Le Roi *Robert* s'y oposa inutilement: Eudes le défit en trois occasions, & l'obligea de lui demander la paix. Depuis il reçut en 1301. la ville de Sens, de *Constance* veuve du même Roi *Robert*, qui forma contre le Roi *Henri I.* son fils, une ligue, dont les suites ne purent nuire à ce Roi. Eudes prétendit au Royaume de la haute Bourgogne, après la mort de *Raoul* ou *Rodolphe*, surnommé le *Fainéant*; mais poursuivant son droit par les armes, contre l'Empereur *Conrad le Salique*, il fut tué dans un combat, près de Bar par *Gozzelin le Grand*, Duc de la basse Lorraine, le 17. Septembre 1037. âgé d'environ 55. ans. Il avoit épousé en 1015. *Ermengarde*, fille de *Robert I.* Comte d'Auvergne; & il laissa *Thibault III.* *Henri* dit *Etienne*, Comte de Troies; & *Berthe*. * *Pithou. Sainte-Marthe, geneal. de France. Belli, Hist. de Champagne.* Le P. *Anselme, grands Officiers de la couronne.*

EUDISTES. C'est le nom qu'on donne à une Congrégation de Prêtres séculiers, instituée par le Père *Eudes*, qui étoit frère de *Mezeray* Historiographe de France. Le Père *Eudes* avoit été Prêtre de l'Oratoire, & il en sortit pour établir sa Congrégation. Il Pétablit d'abord à Caen; & c'est de-là qu'elle s'est répandue dans plusieurs Provinces de la France; mais sur tout en Normandie, comme à Rouen, à Lizieux à Evreux, & à Coutances. Leur institut est de former à l'Eglise des saints Prêtres & de bons Ecclésiastiques, dans les Séminaires dont les Evêques veulent bien leur confier la conduite. Ils prennent le nom de la Congrégation de Jésus & de Marie. Le P. *Eudes* faisoit une profession particulière de la dévotion à la Sainte Vierge. Les *Eudistes* n'ont point d'habits distingués des Ecclésiastiques séculiers. * *Mémoires du tems.*

† **EUDOSSES**, Peuples de la Germanie, compris autrefois sous le nom de *Suèves septentrionaux*. Ils habitoient la partie de la Poméranie où sont les villes de *Stralsund* & de *Bard*, c'est-à-dire la partie la plus occidentale. Le Temple d'*Herta* si révéré des Germains, rendoit leur Pays célèbre. Il étoit dans une Isle de la mer *Codanum*, qui étoit commune à sept Peuples au milieu d'une forêt fort épaisse, où l'on ne pouvoit entrer qu'avec la permission des Prêtres, à qui la garde du Temple étoit confiée. Il faloit s'être bien purifié avant que l'on pût y être admis, & après qu'on avoit rempli ce devoir de Religion, on étoit obligé de satisfaire l'avarice des Prêtres, par des offrandes à la Déesse. *Brunium*, que tous les Géographes ont interprété *Stralsund*, étoit leur principale retraite. * *Audiffret, géogr. anc. & mod. tom. III. Th. Corneille, Dict. géogr.*

EUDOXE, Historiographe de Rhodes. On ne sçait pas en quel tems il a vécu.

EUDOXE, Poète comique, de Sicile, fils d'*Agathocle*, remporta trois fois le prix des jeux de la ville, & cinq fois celui des Lenaiques.

EUDOXE, de Gnide, fils d'*Eschyne*, selon *Eusèbe*, vivoit sous la *XCVII.* Olympiade, vers l'an 392. avant J. C. Il fut Astrologue, Géomètre, Médecin & Législateur, & aprit la Géométrie sous *Archytas*, & la Médecine sous *Philiston* de Sicile. Sotion, dans ses succèsions, dit qu'il fut aussi auditeur de *Platon*. Il fit un voyage en Egypte, pour y consulter les Scavans de ce pays-là; & à son retour, il fit des loix pour sa patrie, & composa plusieurs ouvrages d'Astrologie, de Géométrie, & d'Histoire. On place sa mort vers la *CVII.* Olympiade, & l'an 352. avant J. C. * *Diogène Laërce, en sa vie au liv. 8. Ciceron, liv. 2. de Divinat. Censorin, de die Natal. c. 18. Strabon, liv. 2. 9. 14. & 17. Suidas Simler, biblioth. Vossius, des Historiens Grecs, liv. 1. c. 6. des Math. c. 33.*

EUDOXE, Ariens, dans le IV. siècle, étoit fils, selon *Philostorge*, de *Saint Césaire* Martyr, d'Arabisse dans la petite Arménie; & avoit été disciple de *Saint Lucien* Martyr, durant la persécution de *Dioclétien*. Depuis, ayant suivi les erreurs d'*Arius*, il fut refusé par *Saint Eustathe*, lorsqu'il voulut entrer dans l'état ecclésiastique. Les Ariens lui donnèrent l'Evêché de *Germanicia*, dans la Syrie Euphratéenne. Il se trouva au Concile d'Antioche en 341. au Concile de Sardique en 347. à celui de *Sirmich* en 351. & ailleurs. *Théodoret* en parle, comme d'un homme impie & voluptueux. En 358. il usurpa le siège d'Antioche, & l'Empereur *Constance* publia qu'il n'avoit point eu de part à son éléction. Cependant en 360. après le Concile de *Seleucie* tenu par les Semi-Ariens, ce Prince le fit Patriarche de Constantinople. *Eudoxe* batifia l'Empereur *Valens* en 367. & lui fit promettre de défendre constamment les Ariens. Cet hérétique mourut l'an 370. ayant occupé le siège de Constantinople pendant 10. ans. & ayant persécuté l'Eglise avec une fureur implacable. * *Nicéphore, liv. 8. chap. 31. Socrate, liv.*

2. & 4. *Baronius, A. C. 311. 354. 359. 366. 370. Hermant, Vie de Saint Athanase & de Saint Basile, &c.*

EUDOXIE, surnommée *Licinie*, femme de l'Empereur *Arcadius*, avoit été élevée chez le Consul *Promotus*. Son esprit & sa beauté engagèrent *Eutrope* de la faire épouser à *Arcadius* pour contre-quarrer *Ruffin*, qui lui vouloit donner pour femme une de ses filles. Le Cardinal *Baronius* & quelques autres, trompés par le texte de *Zosime*, disent qu'*Eudoxie* étoit fille de *Promotus*. *Philostorge* la fait fille de *Bauton*, qui fut Consul avec *Arcadius* en 385. *Eudoxie* prit le parti de *Théophile d'Alexandrie*, contre *Saint Jean Chrysostome*, & fit en sorte que ce Saint fut chassé par un décret du Synode, tenu l'an 303. au Chêne, fauxbourg de *Chalcédoine*. On dit que les ennemis du Saint avoient fait accroire à l'Impératrice, qu'il la nommoit *Jezabel*, dans ses Sermons, & l'avoient mis mal dans l'esprit de toutes les Dames de la Cour, parce qu'il prêchoit contre la vanité & le luxe. *Eudoxie* le fit pourtant rappeler de cet exil, & reçut avec civilité *Porphyre*, Evêque de *Gaze*, qui lui prédit qu'elle accoucheroit heureusement d'un fils. Pour lui en témoigner sa reconnaissance, elle lui fit obtenir ce qu'il demandoit à la Cour, sur la destruction du Temple des idoles de *Gaze*. Depuis, on dédia à *Eudoxie* une statue que l'on mit dans la place, qui étoit devant la grande Eglise de Constantinople. En cette dédicace, on fit des jeux, & on représenta des spectacles qui attirèrent tout le peuple, & qui furent accompagnés de tant de bruit, que l'office divin en fut interrompu. *Saint Chrysostome* s'en plaignit, & ses ennemis le rapportèrent à l'Impératrice, qui en témoigna un déplaisir extrême. Il n'y a pourtant pas d'apparence, comme quelques-uns l'ont écrit, que *S. Chrysostome* ait commencé alors un sermon par ces paroles: *Herodias est encore furieuse, elle danse, elle demande encore une fois qu'on lui donne la tête de Jean dans un bassin.* Cela paroît peu du caractère de ce Saint Prélat. Quoi qu'il en soit, *Eudoxie* s'unit de nouveau avec *Théophile d'Alexandrie*, contre *Jean*, qui fut exilé & traité le plus indignement du monde l'an 404. Le 30. Septembre suivant, il tomba dans Constantinople & aux environs un tel orage de grêle, que tout le terroir en fut ruiné. L'Impératrice aprenant cette nouvelle, en eut une si grande frayeur, qu'elle accoucha d'un enfant mort, & mourut elle même le 6. Octobre. Voyez la vie de *Saint Chrysostome*, par *Pallade*, & par *Hermant*. Voyez encore *Socrate*, *Sozomène*, la chronique de *Prosper*, celle de *Marcellin*, les fastes grecs, *Theophanes*, *Cédreus*, *Eunapius*, *Zonare*, *Glicas*, *Baronius*, *Petau, de doct. temp. liv. 11. c. 47.*

EUDOXIE, ou plutôt **EUDOCIE**, nommée *Athenais*, avant son mariage & son mariage, Imperatrice, étoit fille d'un Philosophe Athenien, nommé *Léonce*, & avoit été si bien instruite par son père dans les belles Lettres, dans la Philosophie, & dans les Mathématiques, qu'il y avoit peu de personnes qui lui pussent être comparées pour le sçavoir. En mourant, ce Philosophe laissa pour tout bien à sa fille les richesses de l'esprit, croyant qu'elles pouvoient suffire pour faire sa fortune, & la déshérita par son testament, pour donner tous ses biens à ses deux fils. *Athenais* se vint plaindre de cette injustice à *Pulcherie*, sœur de l'Empereur *Theodose le Jeune*; & cette Princesse lui trouva tant d'esprit & de sagesse, qu'elle l'adopta pour sa fille. Comme elle étoit Païenne, on la fit baptiser; & le Patriarche *Atticus* changea son nom d'*Athenais*, en celui d'*Eudoxie*. Depuis, *Pulcherie* fit en sorte que *Theodose le Jeune*, son frère, épousa cette sçavante fille l'an 421. L'union parfaite qui étoit entre la Princesse & l'Impératrice, dura assés long-tems, jusqu'à ce que *Chrylaphius Eunuque*, favori de l'Empereur, sema la zizanie entr'elles, puis entre *Theodose* & *Eudoxie*. L'Empereur se chagrina au sujet d'un fruit qu'il lui avoit donné, dont elle fit présent à *Paulin*, & que ce dernier rapporta à ce Prince. Ce fruit fut une pomme de discorde. Quelque tems après, *Eudoxie* se retira dans la Palestine, où elle eut le malheur de tomber dans l'erreur d'*Eutychès*; mais Dieu lui fit la grace de revenir à la foi de l'Eglise. Les lettres de *Saint Simeon Stylite*, & les conférences qu'elle eut avec l'Abbé *Euthymius*, la confirmèrent dans la croyance orthodoxe. Cette Princesse mourut dans la Palestine, l'an quatre cens soixante, âgée de soixante-sept ans, après en avoir passé onze à Jérusalem.

Les Anciens ont parlé avec éloge des poésies de cette Princesse. *Socrate* témoigne qu'elle avoit fait un poème héroïque, touchant la victoire que l'Empereur son mari avoit remportée sur les Perses. *Photius* écrit qu'elle avoit mis les huit premiers livres de l'ancien Testament en vers; il loue beaucoup ce travail, & il ajoute qu'on lui donnoit un rang considérable parmi les poèmes héroïques, quoique les règles n'y fussent pas suivies, & qu'on n'y trouva point les grâces de l'art poétique, parce que la matière & les vérités traitées dans son ouvrage, ne lui donnoient pas la liberté d'user des fables, ni des autres ornemens dont les Poètes ont coutume d'égayer leurs productions; & parce qu'elle avoit été obligée de suivre son histoire mot à mot, pour n'en pas troubler le sens & la suite. *Eudoxie* avoit encore fait des paraphrases poétiques sur les prophéties de *Zacharie*, de *Daniel* & de quelques autres Prophètes, au rapport du même *Photius*; mais ni lui, ni *Socrate*, ni aucun des Anciens n'ont parlé des *Centons d'Homère* sur la vie de *Jésus-Christ*, que nous avons encore aujourd'hui. Cet ouvrage est attribué sans fondement à *Eudoxie*, & plusieurs Critiques conviennent qu'il est de *Pelage Patrice*, qui vivoit sous *Zenon*. * *Socrate, Histor. ecclesiast. lib. 7. cap. 22. Photius, in myriobibl. seu biblioth. cod. 183. 184. & ex iis, Vossius de Poët. grac. pag. 78. & 80. Evagre. Nicéphore, Cyrille,*

Cyrille, en la vie d'Euthym. Baronius. Baillet, jugemens des Sçavans sur les Poëtes Latins, Tom. VI.

EUDOXIE, fille de Théodose le Jeune, & d'Athénaïs ou Eudoxie, épousa l'an 437. l'Empereur Valentinien III. qui étoit venu à Constantinople le 29. Octobre. Depuis pour accomplir un vœu que ce Prince avoit fait, elle alla visiter les saints lieux de Jérusalem, & y fit de magnifiques présens. Maxime, qui avoit fait mourir l'Empereur en 455. se mit lui-même sur le trône, & épousa par force Eudoxie. L'Impératrice pour s'en venger appella Genferic, Roi des Vandales, en Italie, qui pilla Rome pendant quatorze jours, & emmena cette Princesse captive en Afrique, avec ses deux filles, Placidie & Eudoxie. Elle fut renvoyée avec sa fille Placidie à Constantinople, à la prière des Empereurs Marcien & Léon. * Evagre. Théophane. Socrate. Histoire mêlée. Prosper. Idace. Marcellin. Cassiodore. Procope. Baronius, &c.

EUDOXIE, fille de l'Empereur Valentinien III. fut promise à Gaudence, fils d'Aëtius, & après la mort de son père en 455. fut contrainte par l'usurpateur Maxime, d'épouser Palladius. Depuis, Genferic, Roi des Vandales, l'ayant emmenée captive en Afrique, avec sa mère & sa sœur, la donna pour femme à son fils Hunneric. Mais ne pouvant souffrir les persécutions de ce Prince Ariën, elle lui laissa un fils nommé Ulderic, & s'enfuit à Jérusalem, où elle finit saintement ses jours. * Nicéphore, l. 15. c. 12.

EUDOXIE, épousa l'Empereur Constantin *Ducas*, qui lui confia la tutelle de ses enfans, & la Régence, après qu'il lui eut fait promettre qu'elle ne se remarieroit jamais; mais elle ne tint pas sa promesse; car elle se maria à Romain IV. surnommé *Diogène*. Michel, fils de Constantin, se fit depuis déclarer Empereur l'an 1071. & mit sa mère dans un Monastère. * Zonare, *chron.*

EUDOXIE, femme de l'Empereur Constantin *Copronyme*, & mère de la Princesse Anthuse.

EUDOXIE, femme de l'Empereur Heraclius fut couronnée le 5. Octobre 610. & mourut l'an 612.

EUDOXIENS, hérétiques sortis d'Eudoxe, Patriarche d'Antioche & de Constantinople, dont nous avons parlé. Ils suivoient les mêmes erreurs que les Aëtiens, & les Eunomiens, soutenant que le fils n'étoit pas semblable à son père, & qu'il avoit été fait de rien. * S. Epiphane, *her.* 76. Prateole. *Voyez EUDOXE.*

EVE, la première des femmes, fut ainsi nommée par Adam son mari le premier des hommes. Dieu la forma lui-même d'une des côtes d'Adam, & la lui donna pour femme & pour aide, en les bénissant & leur ordonnant de multiplier le genre humain sur la terre. Le nom d'Eve signifie *la mère des vivans*, nom qui lui convient puisqu'elle a été la mère de tous les hommes qui sont descendus d'Eve. Elle se laissa séduire par le serpent, qui lui persuada de manger du fruit défendu: elle en donna à son mari, qui se laissa gagner par les sollicitations de cette femme. Après qu'ils eurent mangé de ce fruit, ils reconnurent leur misère, & Dieu punit en sa personne tout le sexe des femmes, en les condamnant à enfanter avec douleur, & à être sujettes à leurs maris. Elle fut chassée avec Adam du paradis terrestre. Elle eut depuis plusieurs enfans: Caïn, Abel & Seth, sont les seuls dont il soit parlé dans l'écriture. Les Rabbins ont bien conté des fables sur le sujet d'Eve, qui ne méritent pas que l'on y fasse attention, ceux qui voudront lire la plupart de leurs ridicules & fabuleuses imaginations n'ont qu'à consulter le dictionnaire de Bayle à l'article *Eve*. On ne sçait point combien Eve a vécu après avoir engendré Seth à l'âge de 130. ans; & ce que l'on dit qu'elle est morte l'an 940. du monde, dix ans après la mort de son mari, n'a aucun fondement. Les Pères de l'Eglise ont soutenu contre Tatien, qu'Adam & Eve étoient sauvez. Les Grecs font leur fête au 19. Décembre. * Genes. *cap.* 3. § 4.

EVEILLON, (Jaques) Prêtre & Chanoine de l'Eglise d'Angers, où il naquit & où il mourut au mois de Décembre de l'an 1651. âgé de 79. ans, fit imprimer cette année là-même un ample traité des excommunications & des monitoires, dédié à Henri Arnaud, Evêque d'Angers, dont il avoit été grand Vicaire, ainsi que de Messieurs de Varennes & de Reuil, prédécesseurs d'Henri Arnaud. La fin qu'il se proposoit dans cet ouvrage, étoit de réfuter une erreur assez commune, que l'excommunication ne s'encourt qu'après la fulmination de l'aggrave; mais il ne s'en tient pas là, & traite à fonds des excommunications & des monitoires en 39. chapitres, qui composent un volume *in quarto*. Cet ouvrage est le plus ample que nous ayons sur cette matière, on a encore de lui de *Processionibus Ecclesiasticis. De rella psallendi ratione. Epistola Capituli Audegavenfis pro Sancto Renato Episcopo Audegavenfi.* * Du Pin, *biblioth. des Auteurs ecclésiastiques XVII. siècle. Tome II.* Nicéron *mémoires to. XIV.*

EVELTHON, Roi de Salamine dans l'Isle de Chypre, remonta, après 60. ans d'interruption, sur le trône de ses ancêtres. Pheretime, veuve de Battus, Roi de Cyrene dans la Libye, qui régnoit vers la XXXVII. Olympiade, & l'an 630. avant J. C. étant venue le prier de lui donner du secours pour la rétablir sur son trône, d'où ses sujets rebelles l'avoient chassée avec son fils Archésilas, Evelthon lui présenta une quenouille & un fuseau d'or, & lui dit que cela étoit plus à sa bienséance, qu'une armée. * Hérodote, *liv.* 4.

EVENUS, Poëte élégiaque, vivoit sous la XCI. Olympiade, vers l'an 416. avant J. C. & fut Précepteur de l'Historien Philiste. Nous avons encore deux épigrammes de lui. * *Vofsius, de Poët. grac.*

EVENUS I. de ce nom, douzième Roi d'Ecosse, vivoit, à ce qu'on prétend, avant la naissance de J. C. & succéda à son cousin germain Durstus, bien que ce dernier, si l'on en veut croire les Historiens de cette nation, eût deux fils. Il secourut le Roi des Pictes, divisa son Royaume en diverses juridictions, afin que la justice fût mieux exercée, & régna heureusement pendant 19. ans. * Buchanan, *bist. d'Ecosse.*

EVENUS II. Prince du sang, & neveu de Fainan, succéda à Galles ou Gille, Roi, ou, selon d'autres Tyran, après Evenus I. & gouverna heureusement son Etat durant 17. ans. * Buchanan, *bist. d'Ecosse.*

EVENUS III. fut Roi après Eder son père, qui l'avoit été après Evenus II. Il étoit si vicieux, que pour autoriser son libertinage, il ordonna par une loi expresse, qu'un homme pouroit avoir autant de femmes qu'il en pouroit nourrir; que les Rois auroient droit sur les femmes des nobles; & que les Gentilshommes seroient maîtres des femmes du peuple. D'ailleurs il étoit cruel, avare & sanguinaire: de sorte que les Grands du Royaume s'étant soulevés contre lui, le mirent en prison où il fut étranglé quelque-tems après. Son règne ne fut que de 7. ans. Metellan, neveu d'Eder, lui succéda. * Buchanan & du Chêne, *bist. d'Ecosse.*

EVEPHENE, Philosophe Pythagoricien, ayant été condamné à la mort par Denys, Tyran de Syracuse; pour avoir détourné les Metapontins de son alliance, ne s'étonna point de cet arrêt, & demanda seulement permission, avant que de mourir, d'aller en son pays pour marier une sœur, promettant de revenir dans peu de tems apporter sa tête. Le Tyran lui demanda quelle caution il pouroit donner; il offrit Eucrite, son ami, qui demeura en sa place, pour le terme de six mois qu'Evephene avoit obtenu. On admira l'action d'Eucrite; mais on fut encore plus surpris du retour d'Evephene, qui se présenta à Denys le Tyran, au bout des six mois. Alors le Tyran charmé de la vertu de ces deux amis, non seulement leur rendit à tous deux la liberté, mais souhaita d'avoir part à leur amitié, & d'entrer comme troisième dans ce doux commerce. On raporte la même chose de Damon, & de Pythias. * Polyen, *liv.* 5. *Stratagem.*

EVEQUE. Le nom d'Evêque vient du mot grec *Επίσκοπος*, qui signifie *Inspecteur*. Il se trouve quelquefois dans la version grecque des Septante, d'où les Apôtres l'ont peut-être pris. Ce mot étoit fort en usage dans la République des Athéniens, & dans les autres villes de l'Asie. Le Scholiste d'Aristophane remarque que ceux que les Athéniens envoioient dans les villes de leur dépendance, pour avoir l'œil sur ce qui se passoit, & pour en prendre le soin, étoient appelez *Επίσκοποι*, *Evêques*. Il paroît aussi par une épître de Cicéron à Atticus, que le nom d'*Episcopus*, ou Evêque, étoit en usage chez les Romains, & qu'il avoit eu lui-même cette qualité. Quelques-uns tirent l'origine des Evêques de ce qui se pratiquoit dans les Synagogues, & que les premiers Chrétiens ont imité. Ils disent que, comme dans chaque Synagogue il y avoit un Président ou Chef de Synagogue, de même dans les premières assemblées des Chrétiens il y avoit un Chef, que quelques Pères ont nommé *Président*. Quoique le nom d'Evêque ait été dans le commencement de l'Eglise commun aux Prêtres, les Evêques ont toujours été néanmoins distingués des Prêtres. Ils sont les successeurs des Apôtres; ils ont toujours eu la principale autorité dans l'Eglise, quoiqu'ils ne fissent rien sans le conseil des Prêtres. Ils y avoit un Evêque dans chaque ville, qui gouvernoit non seulement les Eglises de la ville, mais aussi celles de la campagne voisine. Dans l'Antiquité, ils étoient élus par le Clergé & par le peuple, & ordonnés par le Métropolitain & par les Evêques de la Province. Depuis, les Princes se sont mêlés de ces élections & s'en sont peu à peu rendus maîtres. Autrefois les Evêques étoient les seuls Ministres ordinaires du batême solemnel & de la pénitence publique. L'ordination des Prêtres & des Diacres leur a toujours été réservée, comme un droit qui dépend de leur caractère. En Occident ils ont aussi seuls eu droit de donner la confirmation. Chez les Grecs les Prêtres administroient ce sacrement. La consécration des autels & celle du saint chrême, ont encore été réservées aux Evêques, aussi-bien que la bénédiction des Abbez & des Abbeses. La juridiction des Evêques s'étend sur le Clergé, & sur le peuple de chaque Evêque dans son Diocèse. Anciennement elle étoit toute spirituelle. Présentement ils ont outre leur juridiction spirituelle, une juridiction civile qu'ils font exercer par une Juge que l'on nomme *Official*. Les Evêques ont toujours été les Juges de la doctrine & de la discipline de l'Eglise dans les Conciles, soit provinciaux, soit nationaux, soit généraux. Quand ils rendoient dans leur Diocèse des jugemens contre des Clercs ou contre des Laïques, ceux qu'ils condamnoient pouvoient se pourvoir au Concile de la Province, qui avoit droit de réformer ces jugemens. A présent on appelle de la sentence de l'Evêque ou de son Official, au Métropolitain ou à son Official. Les ornemens des Evêques sont, l'anneau, la crosse, la croix pastorale, & la mitre. * Le P. Morin, *de sacris ordinationibus*. Le Père Thomassin, *discipline de l'Eglise*. En Italie le Pape donne tous les Evêchez. En France, depuis le concordat, il les donne, mais sur la nomination du Roi. Les Rois d'Espagne, & quelques autres Princes y nomment aussi, par des indults particuliers, que le Pape accorde pour la vie de chaque Prince. En

Allemagne, les élections se font conservées, par le concordat germanique de 1448. Il y a eu des occasions où les Papes ont établi des Evêques *Administrateurs* d'Evêchez vacans, autres que celui qu'ils avoient déjà, & cela pour aussi longtemps qu'il plairoit au Saint Siège, avec une aussi pleine & entière autorité tant pour le spirituel que sur le temporel, que s'ils étoient véritablement Evêques de ces Eglises, ce fut ainsi que Clément XI. en usa pour l'Evêché de Munster après une contestation survenue en 1706. entre le Prince Charles de Lorraine Evêque d'Osabruck, élu par une partie des Chanoines, & François Arnold de Metternich Evêque de Paderborn, qui avoit eu la pluralité des suffrages. S. S. après plusieurs Congrégations tenues sur cette affaire, cassa l'une & l'autre de ces élections, & de son autorité il établit l'Evêque de Paderborn pour administrer l'Evêché de Munster par son bref du onze Mai 1707. adressé à ce Prélat; mais quelques mois après ce souverain Pontife lui donna ses bulles pour le même Evêché. * M. Fleury, *instituition au Droit ecclésiastique, & mœurs des Chrétiens.*

EVEQUE, dit en latin *Episcopus*. Voyez EPISCOPIUS.
EVERARD, Chartreux, dans le XV. siècle, est Auteur de plusieurs ouvrages de piété, dont Petreus a fait le dénombrement. * Petreus, *in Bibliotheca Carthusiana* page 89. Il y a un autre Everard Nicolas Jurisconsulte Père de Jean Secundus qui s'est distingué dans la poésie. Voyez les *Memoires de Nicéron* to. 16.

EVERGETES, furnom, qui devint propre à plusieurs Princes, & qui signifie *bienfaiteur*. Cette épithète fut d'abord donnée par les Anciens à leurs Princes, pour quelques bienfaits insignes, envers les hommes ou les Dieux. Dans la suite, cet éloge d'Evergetes fut affecté par quelques uns pour se distinguer de ceux qui portoient un même nom. Les Rois d'Egypte ont presque tous porté le nom de Ptolemée, avec des furnoms; & le troisième prit le furnom d'Evergetes, afin d'être distingué de son père & de son aïeul. La raison de cela, dit S. Jérôme, fut que ce Prince ayant fait une expédition militaire en Syrie, & à Babylone, rapporta en Egypte, parmi les dépouilles de ses ennemis, les vases sacrez & les idoles des Dieux, que Cambyse avoit remportez d'Egypte en Perse. A son exemple un de ses petits-fils, septième Roi d'Egypte, apellé par dérision *Physcon*, c'est-à-dire, *Ventru*, & qui étoit le plus méchant de tous les Rois qui eussent régné en Egypte, voulut néanmoins être apellé *Evergetes* II. mais ceux d'Alexandrie l'apellèrent au contraire *Kakergetes*, c'est-à-dire, *Malfaisant*, à cause de ses horribles cruautés. Les Rois de Syrie entr'autres ont fort affecté ce furnom. Lorsque les Romains se furent rendus maîtres de la Grèce, les Grecs donnèrent le même titre aux Empereurs; & dans plusieurs médailles anciennes, on voit que le nom d'Evergetes est souvent donné aux Princes & aux Souverains. Voyez PTOLEME'E. * Spon, *recherches curieuses d'antiquité.*

EVERHELME, ou **EVERSHELME**, fut d'abord Abbé d'Aumont dans le Hainaut, puis de S. Pierre de Glandin de Gand. Il vivoit dans le XII. siècle du tems d'Henri III. dit le Noir, & écrivit la vie de Saint Popon, que Surius rapporte, au 25. Janvier. * Oudin *supplém. script. ecclés.*

EVERSHOT, bourg d'Angleterre avec marché dans le Comté de Dorset, dans la contrée apellée Tollerford, à 106. milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

EVERSIDEN, (Jean) Religieux de l'Ordre de Saint François, étoit Anglois, & vivoit vers l'an 1136. Il écrivit un traité de la description des tems, un des Rois & des Evêques Anglois, & quelques autres. * Pitseus, *de script. angl.* Simler, *biblioth. Gesn.* Vossius, *des Hist. Lat. liv. 2. c. 65.*

EVERWIN, Moine Allemand, de la Congrégation de Cluny, florissoit dans le XI. siècle, du tems de l'Empereur Conrad II. Il écrivit la vie de Saint Simon, que Surius rapporte sous le 1. jour de Juin. * Voyez aussi Trithème, *in chron. Hirsaug.* A. C. 1020.

EVESHAM. Cherchez ADAM & ELIE de EVESHAM.
EVESHAM, ou **EVESHOLM**, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Worchester, qu'on apelle *Blackenburgh*, avec un pont sur l'Avon. Elle passe pour la plus considérable du Comté après Worchester. Il y a deux ou trois Paroisses. Il s'y fait un bon commerce, principalement en bas. Elle députe deux membres au Parlement, & est gouvernée par un Maire. Elle est à 73. milles anglois de Londres. La vallée à laquelle elle donne le nom, peut être apellée pour sa fertilité en grains le grenier de toutes les contrées voisines. Jean Lord Somers, ci devant Chancelier d'Angleterre, est Baron d'Evesham, & une personne distinguée par son sçavoir & par son mérite. * *Diction. anglois.*

EUFRATE. Voyez EUPHRATE.
EUGANEIENS, anciens peuples d'Italie, entre le lac de Come & la rivière d'Adese, ou Etsch. Leurs villes étoient Castel-Nan, ou Non, Sarca, Civita sur l'Oglio Chiaveno, & Telina, dont la Valteline a pris son nom. Les plus renommés de ces peuples étoient les Sarunetiens, qui demouroient dans les vallées de Telina & Chiaveno, les Vennons, &c. D'autres Géographes les placent diversement. * Cluvier, *liv. 3. Intr. geogr.* Briet, &c.

PAPES.

EUGENE I. de ce nom, Pape, étoit Romain, & fut intrus au Pontificat par l'Exarque Calliope, lors que l'Empereur Constantin, fils d'Heraclius, envoya en exil le Pape Martin I. l'an 653. mais après la mort de ce saint Pontife, le Clergé de Rome

connoissant le mérite d'Eugène, confirma son élection; & Eugène ne demeura sur le siège pontifical 2. ans, 8. mois & 8. jours, jusqu'au 2. Juin de l'an 658. Vitalien lui succéda. * Anastase, *en sa vie.* Baronius, *aux ann. &c.*

EUGENE II. Romain, fut élu après la mort de Paschal I. Sa promotion causa du désordre, parce que quelques mécontents lui apposèrent Zinzime. Ce trouble obligea l'Empereur Louis d'envoyer son fils Lothaire en Italie, qui calma les esprits & donna la paix à l'Eglise. Eugène la gouverna avec assez de douceur, pendant 3. ans, 2. mois, & 23. jours, depuis le 19. Mai 824. jusqu'au 11. Août 827. qu'il mourut. On lui attribue une lettre, écrite après la conférence tenuë l'an 824. à Paris, au sujet des images. Les actes de cette conférence furent publiez à Francfort l'an 1596. Eugène II. eut pour successeur *Valentin*. * Baronius, *A. C. 824. 825. 827.* Platine & Ciaconius, *en sa vie.* Coccius, *Vite & gesta Roman. Pontif.*

EUGENE III. nommé *Pierre-Bernard* natif de Pise, étoit Religieux de l'Ordre de Cîteaux, disciple de Saint Bernard, & Abbé du Monastère de Saint Anastase aux trois fontaines, hors des murs de Rome. Il fut élu Pape le 25. ou 27. Février de l'an 1145. le jour même de la mort du Pape Luce II. Une sédition qui s'éleva à Rome, parce que le peuple vouloit lui faire confirmer la souveraineté des Sénateurs, l'obligea de sortir de la ville, avec les Cardinaux, & de se retirer au Monastère de Farfe, où il fut proclamé & consacré le 4. Mars suivant. Il revint à Rome après sa consécration, & y demeura quelque tems dans des maisons fortes; mais ne s'y croyant pas en sûreté, il se retira à Viterbe. Il ne fut pas plutôt parti, que Jordanès, qui avoit pris la qualité de Patrice, se rendit maître de Rome, fit piller les maisons des Cardinaux & Seigneurs, qui ne voulurent pas se foumettre à sa domination, bâtit divers châteaux dans Rome, & en fit même un de l'Eglise de S. Pierre. Eugène prononça anathème contre lui, & avec le secours de la milice de Tivoli, contraignit les Romains de faire la paix, d'abolir la dignité de Patrice, & de recevoir un Préfet & des Sénateurs, qu'il choisiroit pour gouverner en son nom. Cet accommodement étant fait, il revint à Rome, & y passa les fêtes de Noël; mais les Romains n'observant pas de bonne foi les conditions de paix, & recommençant leur révolte, Eugène fut obligé de se sauver à Tivoli, d'où il se retira à Pise, & de là passa en France l'an 1147. Il y fut très-bien reçu du Roi Louis, y tint divers Conciles pour la Croisade, & y demeura plus d'une année. Il repassa en Italie sur la fin de l'an 1148. & après avoir soutenu plusieurs combats, il se rendit enfin maître de l'Eglise de S. Pierre l'an 1150. Il mourut à Tivoli le huitième de Juillet de l'an 1152. d'où son corps fut apporté à Rome, & enterré dans l'Eglise de S. Pierre. Geoffroy, Auteur de la vie de Saint Bernard, assure qu'il fit grand nombre de miracles après sa mort. Nous avons des épîtres, des décrets & des constitutions de ce Pape. Quelques Auteurs disent que Gratien lui présenta son recueil des canons, & qu'Eugène l'envoya à Paris, pour y enseigner le Droit; mais cela est dit sans preuve. Anastase IV. occupa le Saint Siège après lui. * *Consultez* Saint Bernard, & Pierre de Cluny, *in Epist.* Othon de Frisinghen, *en la chron.* Ptolomée de Lucques. Saint Antonin. Volaterran. Onuphre. Genebrard. Platine. Ciaconius. Baronius. Henriquez, *in fasc.* Manriquez, *in anal.* Charles de Vifch, *biblioth. Cister.* Louis Jacob, *biblioth. Pontif. &c.* Du Pin, *biblioth. des Aut. ecclés. XII. siècle.*

EUGENE IV. Vénitien, nommé *Gabriel Condolmerio*, étoit fils d'Angelo Condolmerio, d'une famille roturière de Venise. Il fut Chanoine de la Congrégation de Saint Georges in Alga, puis Evêque de Siëne, & Cardinal en 1408. Il se trouva au Concile de Constance, fut Légat dans la Marche d'Ancone, & succéda le 3. jour de Mars de l'an 1431. à Martin V. Le Concile de Bâle fut ouvert cette même année, & il n'y eut jamais de parfaite intelligence entre ce Pape, & les Pères de cette assemblée. Eugène fut néanmoins obligé de confirmer le Concile; mais après la mort de l'Empereur Sigismond, qui seul pouvoit maintenir l'intelligence entre le Concile & le Pape, ils se brouillèrent si fort, qu'Eugène déclara le même Concile dissous & en assembla un à Ferrare l'an 1437. D'autre côté, les Prélats de Bâle payant plusieurs fois sommés, mais inutilement, de se trouver au Concile, le déposèrent en 1439. & élurent *Amedée VIII.* Duc de Savoie, sous le nom de *Felix V.* Alors, Eugène transféra le Concile de Ferrare, où étoit la peste, à Florence, où l'on traita de l'union des Grecs avec l'Eglise latine, & où l'Empereur Jean Paléologue assista, avec ses plus illustres Prélats. Là, les Grecs embrassèrent la créance des Latins; & les Arméniens, avec les Ethiopiens, suivirent leur exemple. Le Pape fit une création de dix-sept Cardinaux, entre lesquels il y en avoit deux Grecs, Isidore, & Bessarion. En 1442. Eugène transféra encore le Concile de Florence à Rome; il y reçut les Ambassadeurs d'Ethiopie, & ceux des Maronites. Depuis, il entreprit de recouvrer les terres qu'il croyoit avoir été usurpées sur l'Eglise; mais il n'eut pas le tems d'exécuter ce dessein, & mourut âgé de 64. ans, le 23. Février de l'an 1447. & eut pour successeur *Nicolas V.* On dit qu'il n'étoit pas extrêmement sçavant, cependant il composa quelques traités, & entr'autres un contre les Hussites. Nous avons aussi des épîtres, & des constitutions de sa façon. * *Aeneas Silvius, Entr. c. 38.* Volaterran, *liv. 22.* Onuphre. Ciaconius. Genebrard, & Sponde, *A. C. 1431. n. 4. 5. 1452. & seq.* Louis Jacob, *biblioth. Pontif.* Eugène commença son Pontificat par une action dont les suites lui furent très-funestes. Quelques particuliers lui dirent en confidence que Martin V. avoit amassé de grands thrésors; sans appro-

profondir la vérité de ce fait, il crut trop aisément le faux rapport qu'on lui fit, & donna sur le champ un ordre d'arrêter Oddo Poccio Vice-Camerier de Martin. Quoiqu'il eût donné ordre à Etienne Colonna Général de ses troupes de le prendre & de l'emmener sans scandale, les soldats pillèrent la maison d'Oddo, & le traînèrent ignominieusement de sa maison au palais du Pape. Eugène reprit avec aigreur Colonna, lui fit tant de menaces, que Colonna épouvanté se crut obligé de prendre la fuite, & de se retirer près du Prince de Palestrine, à qui il persuada de déposer le Pape. Ce Prince marcha droit vers Rome, s'empara de la porte Appia, & s'avança jusqu'à l'Eglise de S. Marc, où il fut obligé de se battre contre les troupes du Pape & les habitans de Rome. Le combat fut rude: plusieurs furent tuez de part & d'autre. Le Prince de Palestrine fut obligé de se retirer. Le Pape de son côté exerça toutes sortes d'hostilités contre les Colonnes & contre leurs fauteurs. Une violente maladie l'obligea néanmoins à ne plus penser qu'à la paix, qu'il conclut en 1433. par la négociation d'Angelotto Fofco Citoyen. * Platina, *in vita Eugenii IV.* Bayle, *dict. critique 2. édition.*

EVESQUES.

EUGENE, Evêque de Carthage, fut élevé à cette dignité l'an 480. ou 481. après une vacance de vingt-quatre années, sous le règne d'Huneric, de qui l'Empereur Zenon obtint cette ordination. Ce Prélat, d'un mérite distingué, gouverna quelque tems cette Eglise en paix; mais Huneric ayant fait publier un édit en 483. par lequel il ordonna que tous les Evêques qui croyoient la consubstantialité du verbe, eussent à se trouver à Carthage le 1. Février de l'année suivante, pour disputer avec les Evêques de sa secte, sur la doctrine qu'il défendoit; les Catholiques représentèrent qu'ils ne pouvoient entrer dans cette dispute, sans la participation des Evêques d'Outremer. La conférence se tint néanmoins. Les préliminaires se passèrent en contestations touchant le nom de Catholiques, que les Orthodoxes prenoient, & celui de Patriarche, que Cyrille, Chef des Evêques Ariens, usurpoit. Ensuite Eugène présenta une confession de foi, & offrit d'entrer en lice avec ses adversaires; mais Huneric accabla les Orthodoxes par son autorité. Il chassa les Evêques Catholiques de la ville. Eugène fut exilé dans les déserts de la Province de Tripoli, & ne revint de son exil qu'après la mort d'Huneric, arrivée à la fin de l'année 484. Il gouverna paisiblement son Eglise, sous le règne de Gondebaud. Mais le Roi Trasamond le chassa une seconde fois de Carthage, & l'envoya en exil dans les Gaules, où régnoit Alaric Roi des Visigoths. S. Eugène se retira à Albi, & y vécut le reste de ses jours en repos. Il mourut à Vianze dans le territoire d'Albi le 6. Septembre de l'an 505. On a de lui quelques petits écrits pour la défense de la foi orthodoxe; sçavoir, *Expositio fidei Catholicae. Apologeticus pro fide. Altercatio cum Arianis, &c.* * Genade, *de script. c. 97.* Honoré d'Autun, *de lumin. eccles. lib. 2. c. 96.* Trithème, *in catal. Baronius, A. C. 495.* Le Mire, *in Auctuar. M. de Hauteville, notes sur Grégoire de Tours.* Du Pin, *préface d'Optat & biblioth. des Aut. ecclési. V. siècle.*

EUGENE, Evêque de Tolède en Espagne, florissoit sous le règne de Chintile, qui mourut en 640. de Tulca ou Tulas, & de Chindafwinthe, qui monta sur le trône l'an 642. Il se trouva aux V. VI. & VII. Conciles de Tolède, tenus sous l'Ere espagnole 674. 676. & 684. c'est-à-dire en 636. 638. & 646. de J. C. Eugène sçavoit assez bien cette partie des Mathématiques, qui regarde le cours des astres. Il gouverna l'Eglise de Tolède pendant 11. ans, & mourut l'an 646.

EUGENE, dit le Jeune, lui succéda. Il avoit été Clerc de cette Eglise. Ayant été élu Evêque de Tolède après la mort d'Eugène I. il s'enfuit vers Saragosse pour y suivre la vie monastique; mais il fut découvert, & emmené à Tolède par ordre du Prince, & ordonné Archevêque de cette ville en 646. Il gouverna cette Eglise pendant l'espace d'onze années. Il présida aux VIII. IX. & X. Conciles de Tolède, tenus en 693. 695. & 696. de l'Ere d'Espagne; c'est-à-dire en 653. 655. & 656. de J. C. Ce Prélat composa divers ouvrages; un traité de la Trinité; deux livres d'opuscules, un en vers & l'autre en prose, &c. Il corrigea aussi les poésies de Draconce, que le P. Sirmond publia en 1619. à Paris, avec ces opuscules du même Eugène le Jeune. Le style de cet Auteur n'est pas extrêmement poli; mais les pensées en sont fort justes, & il est rempli de sentimens tout-à-fait chrétiens. * Ildefonse, *de script. eccles. ch. 13. & 14.* Baronius, *in not. ad Mart. Rom. 13. novem.* Mariana, *liv. 6. chap. 9.* Hist. Andreas Schottus, *biblioth. Hisp.* Le Mire, *biblioth. eccles. &c.* Du Pin, *biblioth. des Aut. ecclési. VII. siècle.*

EMPEREURS.

EUGENE, homme de néant, qui avoit enseigné la Grammaire, fut salué Empereur par le Comte Arbogaste, Gaulois de naissance, après la mort du jeune Valentinien l'an 392. Il se déclara pour le Paganisme, conduisit son armée sur le Rhin, fit la paix avec les petits Rois des Francs, & des Allemans, & ayant passé les Alpes, s'empara de Milan; enfin, il fut vaincu & tué le 6. Septembre 394. par l'armée de l'Empereur Théodose. * Le Comte Marcellin. Prosper. Idace, *en sa chron.* Ruffin. Zozime. Orose, &c.

EUGENE, Capitaine, fut fait Empereur, du tems de Dioclétien, vers l'an 290. par quelques troupes qui nettoyoient le port de Seleucie, & le même jour il fut tué dans Antioche, comme il vouloit se rendre maître du palais de cette ville.

ROIS D'ECOSSE.

EUGENE I. de ce nom, Roi d'Ecosse, dans le IV. siècle, succéda à Fotalmachus. Le Tyran Maxime, ou un autre de ce nom, qui commandoit pour les Romains dans la grand' Bretagne, voulut envahir l'Ecosse; mais ce Prince le repoussa, & périt depuis dans une seconde bataille, en 383. * Buchanan, *hist. d'Ecosse.*

EUGENE II. fils aîné de Fergus, lui succéda en 427. & fit alliance avec les Pictes contre les Bretons. De son tems, Saint Germain d'Auxerre & Saint Loup de Troies, envoyez par le Clergé de France, s'oposèrent à l'hérésie de Pelage qui troubloit l'Isle. Aëtius donna du secours en 429. aux Bretons; & ce fut en cette occasion, que les Romains élevèrent une muraille de gazon, & ensuite une de pierre, pour arrêter les Ecossois. Mais l'an 446. les Ecossois la renversèrent, & les Bretons furent obligez de recourir aux Saxons, qui passèrent dans la grand' Bretagne en 449. On met en cette année la mort d'Eugène II. * Bède, *liv. 1. c. 20.* Du Chêne, &c.

EUGENE III. fils du Roi Congal I. ou de Gorane, succéda à son père, qu'on avoit assassiné en 535. Les Grands du Royaume le supplièrent de venger cette mort; & le peu de compte qu'il en fit, fit croire à quelques-uns qu'il y avoit eu part. Après avoir gouverné sagement le Royaume, & fait des courses dans les terres des Bretons, malgré les traités faits avec ses prédécesseurs, il mourut en 557. * Buchanan, *hist. d'Ecosse.*

EUGENE IV. fils d'Aidan, succéda à Kenneth en 605. & régna, selon les maximes de la piété qu'il avoit apprises en l'école du Saint homme auprès de qui son père l'avoit fait élever. On croit que Saint Fiacre Hermite, qui mourut en France, étoit son fils. Vers l'an 615. il entra dans le Northumberland, & y fut défait par l'armée du Roi Edelfride. Il mourut après un règne de 15. ou 16. ans vers l'an 620. ou 622. * Buchanan.

EUGENE V. Roi après Malduin en 688. s'oposa courageusement à Ecfrid de Northumberland, qui lui fit la guerre en regardant & puis en lion. Après divers succès, Eugène le défait dans un combat, où il demeura sur la place, avec vingt mille Saxons, l'an 692. après une règne de 4. ans. * Buchanan, *liv. 5.*

EUGENE VI. fils du Roi Ferquard II. succéda à Eugène V. en 692. & régna l'espace de 10. années, qu'il passa presque tousjours à faire la guerre aux Pictes. * Du Chêne, *liv. 6.*

EUGENE VII. fils d'Eugène VI. succéda l'an 704. à son frère Ambekeleth, tué dans une bataille. Il prit la conduite de l'armée; mais ne s'assurant pas beaucoup sur la fidélité des troupes, il fit la paix avec les Pictes, & épousa Spondane, fille de leur Roi Bernard. On dit qu'il fut assassiné dans son lit par deux Seigneurs Atholiens en 721. * Buchanan, *histoire d'Ecosse.*

EUGENE VIII. fils de Mordacius, monta sur le trône après Etwin ou Echin en 761. & poursuivit un rebelle nommé Donald, qu'il défait en deux rencontres. Ensuite il polia son Royaume, & confirma les alliances que ses prédécesseurs avoient faites avec les Princes voisins; mais dans la suite, entraîné par une lâche oisiveté, il se plongea dans toutes sortes de crimes: ce qui donna tant d'horreur aux Grands du Royaume, qu'ils le firent tuer vers l'an 764. * Buchanan, *hist. Du Chêne, liv. 6.*

EUGENIE, (Sainte) fille de Philippe, noble Romain, Intendant d'Egypte & d'Alexandrie sous les Empereurs Commode & Severe, quitta ses parens pour embrasser le Christianisme. Afin de se mieux cacher, elle déguisa son sexe sous l'habit d'un homme, & eut ainsi la conduite de plusieurs Moines dans ce même pays. Depuis, elle fut reconnue & menée à Rome où ayant porté plusieurs personnes à se convertir à Jésus-Christ, elle reçut enfin avec son père la couronne du martyre le 28. Décembre l'an 108. * Eusebe, *liv. 6. c. 7.*

EUGIPPE, Abbé de Lucullano, près de Naples, dans le VI. siècle vers l'an 511. avoit été disciple du Pape Gélase I. au rapport de Saint Ildore de Seville. Il composa la vie de Saint Severin, que Sarius rapporte sous le 8. jour de Janvier, & la dédia à Palchafe, Diacre de l'Eglise de Rome; ce qu'on voit par l'épître que Canisius a fait imprimer: il avoit aussi fait une règle pour le Monastère de ce Saint. On a encore de lui un ouvrage intitulé, *Trejour ou Recueil de Saint Augustin*, qu'il dédia à une vierge nommée Proba, & qui a été imprimé à Bâle en 1542. & à Venise en 1543. Dans la première partie de cet ouvrage, il a recueilli tout ce que Saint Augustin avoit dit des difficultez de la Théologie; comme de l'ame, du sabbat, de la charité, &c. Dans la seconde, il a ramassé tous les argumens dont se servoit ce Saint contre les hérétiques qu'il combattoit. Entre les lettres de Saint Fulgence, il y en a quelques-unes adressées à Eugippe qui étoit son ami. * Du Pin, *bibl. des Aut. ecclési. VI. siècle.* Le P. Sainte Marthe, *vie de Cassiod. l. 3.*

EUGUBIO, ville d'Italie; voyez GUBIO.

EUHEMERE, Sicilien, florissoit peu après Alexandre, puisqu'ainsi qu'on l'apprend d'Eusebe (*lib. 2. prepar. Evang.*) il fut ami de Cassander fils d'Antipater. Arnobe, (*lib. 4.*) dit qu'il étoit d'Agrigente; mais Plutarque (*lib. de Iside & Osir.*) & Lactance (*lib. 1. de Fals. Rel. cap. 11.*) assurent qu'il étoit de Melline. Le dernier ajoute qu'Euhemere avoit écrit une histoire de Jupiter, & des autres prétendus Dieux, où il ne disoit rien qu'il n'appuyât des inscriptions qu'il avoit vues dans les Temples où on les honoroit, & particulièrement dans celui de Jupiter Triphylien, où il y avoit une colonne d'or sur laquelle cet homme avoit fait décrire ses actions pour servir de monument à la postérité.

rité. Ciceron, (*lib. 1. de nat. Deor.*) & Varron (*lib. 1. de re Rust.*) conformes en ce point à Lactance, disent encore avec lui qu'Ennius traduisit l'ouvrage d'Euhemere, qui auroit sans doute mieux mérité d'être conservé, que Plusieurs autres ouvrages des Anciens; mais c'est plus le mépris qu'ils en ont fait eux-mêmes, que tout autre accident qui a été cause de sa perte. Euhemere passa pour un Athée, ainsi que Plutarque, (*lib. de plac. philos.*) & Elie (*lib. 2. Var. hist. cap. 31.*) l'observent, & ce fut peut-être autant parce qu'il montra le ridicule de la Théologie païenne, que parce que ne faisant pas l'usage qu'il devoit de ses connoissances, il nia la providence, & soutint que le monde ne se gouvernoit qu'au hazard, au moins à ce que rapporte Theophile d'Antioche. (*lib. 3.*) D'autres anciens font encore mention d'Euhemere, & Strabon (*liv. 1.*) apparemment pour l'honneur de ses Dieux, le met dans le même rang qu'Aristophane de Bergé, Auteur reconnu fabuleux, ce qu'il ne fait qu'après Eratosthenes. Eusebe dit qu'Euhemere, par les ordres de Cassandre, entreprit de longs voyages, qu'il alla visiter les Isles de l'Océan méridional. * Vossius de *hist. grecis* p. 70. Ragusæ *elogia Siculorum* p. 117.

EVI, un des premiers Princes des Madianites, qui fut tué avec plusieurs autres, dans la guerre que Dieu commanda à Moïse de faire à ces Infidèles, pour se venger des outrages que les Israélites en avoient reçus, sur tout de ce que par leurs artifices ils les avoient portez à sacrifier aux idoles. Phinées, fils d'Eleazar, fut le Chef de cette expédition, & se mit pour l'exécuter à la tête de mille hommes choisis de chaque Tribu. * *Nom. XXXI.* 8.

EVIAN, petite ville avec Bailliage. Elle est en Savoie dans le Duché de Chablais sur le lac de Genève, à quelques lieux de la ville de Genève du côté du Levant. * *Maty, diction.*

EVICE, Voyez EVISSÉ.

EVIL, bourg considérable d'Angleterre avec marché dans le Comté de Sommerfet, situé sur la rivière d'Evil, ou Yeovil, & sur le grand chemin de Londres dans les contrées Occidentales d'Angleterre. Ce bourg s'accrut de la décadence d'Ilchester. Il est à 123. milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

EVILMERODACH, Roi de Babylone, succéda à son père Nabuchodonosor II. l'an 3473. du monde, & 562. avant J. C. La première action qu'il fit, montant sur le trône, ce fut de retirer le Roi Jechonias des fers. Il régna 23. ans, selon l'opinion de Torniel, & deux seulement, selon le P. Petau, & Usserius que nous suivons. Quelques Auteurs croient qu'Evilmerodach n'étoit que frère de Nabuchodonosor; mais les plus surs conviennent qu'il fut son fils. Il fut dépouillé & tué par son beau-frère Neriglissor. * *Berosé, liv. 3. Chald. hist.* rapporté par Josephé, *liv. 1. cont. App. & liv. 10. Antiqq. Jud. c. 12.* Eusebe, *l. 9. de Prepar. Evang. c. 4.* S. Jérôme & Theodoret, *sur Daniel. c. 5.* Sulpice Sévère, *liv. 2. Bède, de Sex. Aetat. Mund. Petau, liv. 10. doct. temp. c. 7.* Torniel, *A. M. 3472. n. 4. & 3494. n. 10.* Sallian. Sponde, &c. Usser. *in Annal.*

EVIRATE; Cherchez MOCHUS.

EVISSE ou *Evica*. Isle de la mer Méditerranée sur les côtes de l'Espagne. Elle a été une des *Pitigueses*, & nommée par les Anciens *Ebusos* ou *Ebyssos*, & même par quelques-uns *Pitibus*. Elle est située vis-à-vis du Cap. *Martin*, anciennement *Dianium*, & n'est pas de Catalogne, comme dit Pinet, mais du Royaume de Valence. Elle est ceinte de tous côtés de rochers, & d'un abord malaisé, si ce n'est du côté du Sud où elle a un port. Quelques uns la font éloignée de la terre ferme de cinquante milles, & les autres de cent. Son tour est de plus de cent milles, selon les uns, ou de quatre vingt, ou quatre vingt dix selon les autres. Sa longueur de l'Est-Nord-Est à l'Ouest est environ de quarante milles. Elle a une ville nommée *Evica* ou *Leviza*. Cette Isle est extrêmement fertile & ne peut souffrir aucune bête nuisible. Il s'y fait une grande quantité de sel, de sorte qu'elle en fournit non seulement l'Espagne, mais encore une partie de l'Italie & quelques autres Païs. Elle en envoie beaucoup en Barbarie, & dans la ville d'Alger. * *Davity Evica. Th. Corneille dict. geogr.*

EVITERNE, Divinité à laquelle les Anciens immoloient des bœufs roux, selon Plin. On nommoit de même Eviternes, ou Evintegres, les Dieux que Platon croyoit les seuls véritables sans matière, sans commencement & sans fin. Cela signifie, qu'ils étoient immortels & inaltérables, comme l'explique Apulée en parlant du *Démon de Socrate*.

EULALIUS, Patriarche d'Antioche, étoit Arién. Il fut mis sur ce siège, l'an 331. car Eustathe ayant été déposé l'an 330. dans un Concile tenu à Antioche par les Eusébiens, Paulin de Tyr qui fut ordonné en sa place, ne tint le siège que six mois, & Eulale lui succéda en 331. Il ne fut que six mois sur ce siège, & eut pour successeur Euphrone. * *Saint Jérôme, en la chron. Baronius, A. C. 348.*

EULALIUS, Antipape, Archidiacre de l'Eglise de Rome, fut opposé à Boniface I. l'an 418. Symmaque Préfet de la ville, qui le favorisoit, écrivit en sa faveur à l'Empereur Honorius, qui envoya un referit pour le maintenir; mais le Clergé ayant fait sçavoir à l'Empereur l'élection de Boniface, Honorius les fit venir tous deux à Ravenne avec plusieurs Ecclésiastiques pour juger de cette affaire. Cependant il leur défendit à l'un & à l'autre d'aller à Rome. Eulalius contre cette défense s'y rendit, & excita une sédition. Alors l'Empereur ordonna au Préfet de le

chasser: ce qui fut exécuté. * *Anastase, en Boniface I. Baronius A. C. 418.*

EULALIUS, Comte d'Auvergne, dans le VI. siècle, fut accusé d'avoir fait étrangler sa mère; & méprisant *Tetradie* qu'il avoit épousée, il entretint un commerce illégitime avec ses servantes. *Tetradie* ne pouvant plus souffrir ses mauvais traitemens emporta ce qu'elle put, & se retira chez *Dizier* qui l'épousa; Eulalius se maria avec une fille, qu'il avoit enlevée d'un Monastère de Lyon. Après la mort de *Dizier*, le Comte demanda à sa femme ce qu'elle avoit emporté de chez lui. Pour terminer ces différends, les Evêques s'assemblèrent environ l'an 590. sur les confins du Rouergue & de l'Auvergne, & plusieurs personnes de qualité avec eux. *Tetradie* fut obligée de rendre à son mari le quadruple de ce qu'elle avoit pris; & les enfans qu'elle avoit eus de *Dizier* furent déclarés illégitimes. * *Grégoire de Tours, liv. 10. c. 8.*

EULOGE, Patriarche d'Alexandrie, illustre par sa science & par sa piété, succéda l'an 581. à Jean IV. Il eut le bonheur de chasser les hérétiques Acephales de son Eglise, & en avertit saint Grégoire qui étoit alors Pape, par un Député qu'il lui envoya exprès. Depuis, il voulut encore avoir l'approbation de ce Pape, pour un ouvrage qu'il avoit fait contre les Agnoites. Ce ne fut pas le seul qu'Euloge composa contre les hérétiques; car Photius fait mention de six livres contre les Novatiens; d'un contre Sévère & Timothée, pour la défense de la lettre de Saint Léon; d'un contre Théodose & Sévère hérétiques Acephales; d'une oraison contre les Caïnites & les Théodosiens; & d'onze autres oraisons sur divers sujets. On dit qu'Euloge mourut l'an 608. * *Saint Grégoire, l. 7. ep. 30. l. 8. ep. 42.* Nicéphore, *en la chron. Evagre, l. 5. c. 16.* Photius, *cod. 182. 208. 225. 226. 227. 230. 280.* Baronius, *A. C. 581. 600. 608.* Du Pin, *biblioth. des Auteurs ecclésiast. VI. siècle.*

EULOGE, de Cordoué, Martyr, vivoit dans le IX. siècle, du tems de la persécution des Sarrasins, & donna sa vie pour la défense de la foi. Il étoit d'une ancienne famille chrétienne de Cordoué; il entra fort jeune dans la Communauté des Ecclésiastiques de Saint Zoile, puis dans le Monastère de Cutelar, sous la conduite de l'Abbé Sprendieu, où il contracta amitié avec Alvarus. Il fit un voyage dans la Navarre, vers l'an 844. & revint ensuite à Cordoué. L'an 850. sous le règne d'Abderame, il fut mis en prison avec quelques autres Chrétiens pour la Religion, & en sortit quelque tems après. Il continua d'exhorter les Chrétiens à souffrir courageusement pour la foi. Ayant caché une fille Chrétienne nommée *Léocritie*, que ses parens Mahométans vouloient faire apostasier, il fut arrêté avec elle & furent condamnés l'un & l'autre à avoir la tête tranchée, l'an 859. On fait la fête de Saint Euloge le 11. de Mars. Sa vie a été écrite par Alvarus son ami. Ambroïse Morales a fait imprimer ses œuvres, qui furent depuis mises dans le IV. volume du recueil des Auteurs Espagnols, sous le titre d'*Hispantia illustrata*, puis dans la bibliothèque de Péres. Elles contiennent trois livres des Martyrs, qu'il intitula *Memoriale Sanctorum*; une apologie pour les Martyrs, contre ceux qui disoient qu'ils nuisoient plus qu'ils ne profitoient à l'Espagne; exhortation au Martyre; & quelques épîtres morales. * *Ambrosius Morales, in not. ad Eulog. Bellarmin, des Ecriv. ecclésiast. Baronius, A. C. 851. 852. 859.* Vossius, *des Hist. lat. liv. 3. c. 4. IV. part.* Andreas Schottus, *Biblioth. Hist. Le Mire, &c. Baillet, vies des Saints.*

Quelques Auteurs ont crû que cet Euloge n'est pas le même qui a écrit les vies des Saints, de Georges Diacre, d'Aurele, de Felix, de Natalie & de Liliose, que Surius rapporte sous le 27. jour d'Août. Cependant on convient aujourd'hui que c'est le même, & que ces Saints souffrirent l'an 852. & non pas l'an 725. sous Léon Isaurique, Empereur, *Brief Image*, comme d'autres l'ont pensé. Vossius fait après Baronius cette remarque, au lieu que celui que nous avons cité, avoit suivi l'autre opinion des deux Euloges. * *Andr. Schottus, Biblioth. Hist. Vossius de Hist. lat. lib. 2. c. 27. p. 257.* Le Mire, &c.

EULOGIE, (*Eulogia*) sœur aînée de l'Empereur Michel Paléologue, aimoit extrêmement son frère, & en étoit aussi fort aimée, parce qu'elle avoit eu très-grand soin de lui durant son enfance. On dit qu'elle lui avoit prédit l'Empire d'une manière assez surprenante; car ayant tout employé pour l'endormir, lorsqu'il étoit encore au berceau, elle s'avisait après plusieurs chansons, d'en chanter une qui commençoit par ces paroles: *Courage, Empereur de Constantinople; tu y seras ton entrée par la Porte-Dorée, & l'on t'y verra faire des merveilles;* & alors cet enfant s'apaisa tout d'un coup. Elle se servit depuis de ce même chant pour l'endormir tout doucement: ce qui lui réussit toujours. Lorsque Michel fut plus âgé, elle lui raconta ce fait; & ce présage s'étant trouvé heureusement accompli, l'Empereur eut pour elle toute l'estime & toute l'affection imaginable. Il lui communiqua les affaires les plus importantes, & lui donna toute sorte de pouvoir sur son esprit: de sorte que pour obtenir des grâces, il falloit aller à la sœur du Prince. Au reste elle avoit de l'esprit infiniment, une humeur douce, & des manières engageantes; mais son attachement pour le schisme contre l'Eglise romaine, la fit donner dans de grandes extrémités; car ayant connu que l'Empereur traitoit de bonne foi avec le Pape, & qu'il étoit résolu de se soumettre à l'Eglise romaine, elle rompit ouvertement avec ce Prince son frère, & fit gloire de protéger les Schismatiques. Dans ce dessein, elle s'unit avec la Princesse Marie sa fille, femme de Constantin Prince des Bulgares; pour exciter quelques rebellion dans l'Empire. Il y avoit des Moines schisma-

schismatiques, qui entretenoit un commerce secret entre ces deux Princesses; & leur intrigue alla si avant, que la Princesse Marie fit prendre les armes à Constantin son mari, contre l'Empereur, & envoya des émissaires jusques dans la Palestine, pour attirer à son parti le Patriarche de Jérusalem; elle en députa même jusqu'en Egypte, vers le Soudan de Babylone, pour le solliciter à faire la guerre à Michel Paléologue. Le Patriarche de Jérusalem se laissa persuader: mais ceux d'Alexandrie & d'Antioche suivirent l'exemple de celui de Constantinople. Pour le Soudan d'Egypte, il ne voulut point accepter cette proposition, & renvoya ces Moines révoltés, sans réponse. * Pachymere, liv. 6. c. 1. L. Maimbourg, *hist. du schisme des Grecs*, liv. 4.

EULOGIE: nom que les Grecs ont donné à la sainte Eucharistie: il signifie *bénédiction*, & étoit employé pour désigner ce sacrement, parce que *Jésus-Christ* bénit le pain & le vin, lorsqu'il l'institua. On appelle ensuite Eulogies, les pains que l'on béniffoit, pour donner à ceux qui ne pouvoient pas communier les fêtes & les Dimanches, & que l'on distribuoit après la liturgie ou Messe. On donna le nom d'Eulogies aux pains-bénits que les Evêques & les Prêtres s'envoyoient les uns aux autres, pour entretenir la charité fraternelle. On appelle encore Eulogies, les présens que l'on faisoit par amitié ou par honneur, ou même par obligation & par devoir. * Du Cange, *Glossar. Latinit.*

EULOGIUS ou **ECLOGIUS**, (Q.) surnommé Vitellius, parce qu'il étoit Affranchi de Q. Vitellius, Questeur d'Auguste, fit la généalogie de la famille de son Maître. Suétone en parle en ces termes: *Il y avoit un petit livre de Q. Eulogius à Q. Vitellius Questeur d'Auguste, dans lequel il se trouve que les Vitelliens sont descendus de Fanus, Roi des Aborigènes, &c.* * Suétone, *en la vie de Vitellius*, c. 1.

EUMACHIUS, de Naples, Historien, qui écrivit ce qui s'étoit passé du tems d'Annibal. Athénée le cite; & quelques-uns croient qu'il est le même que cet *Eumachus*, qui est allégué par Phlegon. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Phlegon, *de re mirab. cap. 18.* Plin, *au l. 4.* Vossius, *des Hist. grecs*, l. 3. p. 366.

EUMATHIUS, Auteur Grec, auquel quelques manuscrits attribuent le livre des amours d'Ismene & d'Imenie, que d'autres ont crû être d'Eustathius de Thessalonique. * Vossius, *des Hist. grecs*, l. 4. c. 19.

EUMELE. *Eumelus*, excellent Musicien d'Elide, qui ravit chacun en admiration aux jeux Pythiques, de sorte qu'il fut proclamé victorieux, quoiqu'il fût fort mal vêtu, & qu'il n'eût qu'une lyre à l'antique. * *Antiq. grec. & Rom.*

EUMELE, fils d'Amphylicus, de l'illustre famille des Bacchiades, naquit à Corinthe environ sept cent soixante dix ans avant *Jésus-Christ*. De plusieurs ouvrages qu'on lui a attribués, il n'y en avoit que l'hymne pour le voyage de Delos, qui fût certainement de lui: les autres étoient une histoire de Corinthe, la Bugonie, ou description des abeilles, l'Europie, dont on ne sçait pas bien le sujet, & la Titanomachie: quelques-uns ont dit que ce dernier ouvrage étoit d'Arctinus. Tous ces ouvrages étoient écrits en vers, on ne composoit pas autrement alors: ce qui montre ce qu'on doit penser de ce qu'on lit dans saint Clément d'Alexandrie, qu'Eumele n'avoit fait que mettre en prose, ce qu'Hésiode avoit écrit en vers avant lui. L'ouvrage intitulé le retour des Grecs, cité par le Scholiaste de Pindare, étoit-il d'Eumele, ou d'Eumolpe? Cette question ne sera jamais bien décidée; mais elle est peu importante. Pausanias, Athénée, saint Jérôme, les Scholiastes d'Apollonius & de Pindare font mention d'Eumele. * Vossius, *Hist. grecs*.

EUMENE, natif de Cardie, ou Cardiopolis, ville de la Chersonèse de Thrace, & l'un des successeurs d'Alexandre le Grand, étoit né de parens fort pauvres, & fils d'un Voiturier, selon Duris Historien allégué par Plutarque; il servit dans les armées d'Alexandre le Grand, qui lui fit épouser la sœur de Barsine, l'une de ses femmes. Après la mort d'Alexandre, la 4. année de la CXIII. Olympiade, & 325. ans avant J. C. Eumène eut en partage la Cappadoce & la Phlagonie, où Laonatus & Antigonus devoient l'établir, selon l'ordre qu'en avoit donné Perticcas. Antigonus refusa d'obéir à cet ordre; & Leonatus n'ayant pu faire entrer Eumène dans ses desseins, après lui en avoir confié le secret, résolut de le tuer. Eumène se sauva, accompagné de trois cens Cavaliers, & de deux cens Gardes, & emporta avec lui jusques à cinq mille talens en or & en argent. Il se réfugia près de Perticcas, qui l'admit dans sa confiance la plus étroite, qui le laissa disposer de la Cappadoce après la défaite d'Ariarathes, & qui ajouta à son Gouvernement la Carie, la Lycie, la Phrygie, & cette partie de l'Asie mineure, renfermée entre le mont Taurus, & l'Hellepont. Eumène eut aussi le commandement de l'armée de Perticcas contre Craterus & Antipater, défit Neoptoleme, qui s'étoit soulevé, & dix jours après le tua de sa main, dans la bataille où les deux premiers furent vaincus. Lorsque Perticcas eut été tué en Egypte. Eumène fut déclaré ennemi public de la Macédonie par les intrigues d'Antigonus & de Seleucus, & soutint la guerre contre eux. Il fut vaincu à Orcinie en Cappadoce par la trahison d'Apollonide l'un de ses Chefs, fut obligé de se sauver, & fut assiégé dans Nora, d'où il se tira par stratagème avec ses soldats. Ensuite il erra quelque tems, tantôt dans la Cappadoce, & tantôt dans la Cilicie, où les Argyraspides, Phalange de Macédoniens, se joignirent à lui. Il tenta vainement de ravager le Gouvernement de Seleucus; d'où il fut obligé de sortir, après

avoir été vaincu sur les bords du Tigre: puis fortifié du secours des Satrapes de la Susiane, & autres pays voisins, il tourna tous ses efforts contre Antigone. Enfin, après divers succès, Antigone trouvant l'occasion favorable, attaqua Eumène, tailla en pièces son arrière-garde, & prit le bagage de son armée. Les Argyraspides, pour recouvrer ce qu'il y avoit de leur, lièrent leur Général & le livrèrent à Antigone, qui le fit mourir, la 2. année de la CXVI. Olympiade, & 315. ans avant J. C. Antigone, dit M. Prideaux, fut quelque tems en balance sur ce qu'il devoit faire d'Eumènes. Ils avoient été amis intimes en servant sous Alexandre. Cette amitié plaïda quelque tems pour lui; & *Demetrius* fils d'Antigone sollicita aussi fortement en sa faveur, souhaitant avec passion, par pure générosité, que l'on sauvât la vie à ce grand homme. Mais Antigone craignant sa fidélité pour la famille d'Alexandre, & qu'il ne traversât ses desseins s'il lui laissoit la vie, ordonna enfin qu'on le fit mourir dans la prison. Eumènes, *continué Prideaux*, n'eut pas la fortune d'Alexandre, mais pour tout le reste il le passoit de beaucoup. Il étoit véritablement brave sans témérité, prudent sans foiblesse; clairvoyant pour tous les avantages qui se présentoient, & hardi pour exécuter tout ce qui étoit praticable. Aussi ne manqua-t-il jamais aucune entreprise, que lorsque la trahison de ses propres gens rompit les sages mesures qu'il avoit prises. Ce fut par là qu'il perdit la bataille contre Antigone en Cappadoce, & ce ne fut aussi que par là qu'il périt dans la Gabiene. Après sa mort Antigone, & toute son armée lui rendirent à ses funérailles tous les honneurs que l'on peut faire à un mort; & envoyèrent ses os & ses cendres dans une urne d'argent magnifique, à sa femme & à ses enfans en Cappadoce. * Cornel. Nepos. Plutarque, *en sa vie*. Diodore, l. 19. Justin. Quinte Curce. Arian, Prideaux, *hist. des Juifs tom. 2. p. 507.*

EUMENE, Seigneur de Pergame, fils d'un autre Eumène, succéda à son oncle Philetère, l'an 264. avant J. C. sous la CXXIX. Olympiade. Strabon dit qu'Attale fut le premier qui porta le titre de Roi de Pergame, après avoir dompté les Gaulois ses voisins. Eumène mourut l'an 252. avant J. C. sous la CXXXII. Olympiade. * Strabon, l. 13. Tite-Live, l. 34. &c.

EUMENE, Roi d'Asie & de Pergame succéda à son père Attale, la 4. année de la CXLV. Olympiade, & la 197. avant *Jésus-Christ*. Il vécut dans une très-grande union avec ses frères, Attale, Philetère, & Athénée, qui se faisoient honneur d'être du nombre de ses Gardes. Ce Prince fut allié des Romains, & leur envoya son frère Attale, pour leur donner avis des mouvemens d'Antiochus. Il se joignit à eux pour faire la guerre à ce Prince, contre lequel il souleva tout l'Orient; puis il les laissa dans la Lycie pour venir au secours de ses Etats, où Seleucus étoit entré l'an 190. avant J. C. & fut suivi par la flotte de ses alliés. Après la défaite d'Antiochus auprès de Magnésie, il envoya des Ambassadeurs à Rome, où l'on étendit les limites de son Royaume, malgré les oppositions de plusieurs villes d'Asie. En l'an 184. avant J. C. Prusias poussé par le fameux Annibal, fit la guerre à Eumène, qui le vainquit sur terre, & fut vaincu sur mer. Ortiagonte Roi de Galatie, & Pharnace Roi de Pont, se joignirent à Prusias contre Eumène, & Ariarathes Roi de Cappadoce, qui entrèrent dans la Galatie. Enfin la paix fut conclue, & les frères d'Attale furent reçus magnifiquement à Rome. Depuis, en l'an 171. avant J. C. Eumène donna du secours aux Romains, contre Philippe Roi de Macédoine. Deux ans après, il assiégea vainement Cassandree, Torone & Demetriade. En 161. il voulut faire un voyage à Rome, pour se purger du soupçon où l'on étoit qu'il avoit été d'intelligence avec Persée; mais on l'empêcha d'y venir. Enfin il mourut après un règne de 38. ans, & non de 40. la 2. année de la CLV. Olympiade, & la 159. avant J. C. Il laissa son Royaume, & sa femme Stratonice à son frère Attale, qui demeura tuteur d'un fils unique d'Eumène. * Strabon, l. 13. Tite-Live. Justin. Polybe.

EUMENE, Cardien, ou de Cardie, Auteur Grec, qui composa des éphémérides avec Diodore d'Erithrée. * Athénée, l. 10. Elien, l. 3. c. 23.

EUMENE, Patriarche d'Alexandrie, succéda à Juste vers l'an 131. & mourut l'an 144. Voyez *HYMENE'E*. Baronius, *en ces années*.

EUMENIDES: nom que les Grecs ont donné aux furies d'enfer. Les Scavans ne conviennent pas sur l'origine de ce mot. Eustathe & Sergius ont crû qu'elles ont été ainsi nommées par un sens contraire, & par antiphrase, comme parlent les Grammairiens; car *Euménides*, en grec signifie *doux & benign*, qui sont des qualités contraires à celles des furies; mais plusieurs Ecrivains modernes rejettent cette étymologie. Ils prétendent que le nom d'Euménides a été imposé aux furies, en son vrai sens, & qu'elles furent ainsi appellées, lorsqu'Oreste fut absous du meurtre qu'il avoit commis en la personne de sa mère. Minerve apaisa les Furies & les adoucit: en sorte qu'elles cessèrent de le poursuivre & de le tourmenter. Cette opinion est fondée sur la tragédie d'Eschyle, intitulée les Euménides, où ce Poète raconte que Minerve s'employa fortement auprès des furies pour les adoucir, & qu'elle en vint à bout. Les Athéniens prirent de là occasion de les appeler Euménides. Harpocrate, & le Scholiaste de Sophocle rapportent cette même origine après Eschyle. Quoique cette étymologie soit fondée sur l'autorité de ces Auteurs, elle n'est pas néanmoins vraie; car avant le jugement d'Oreste, les Athéniens appelloient Euménides les furies, comme on le peut prouver par l'autorité de Sophocle, dans la tragédie d'Oedipe, où il dit que lorsqu'Oedipe se retira au territoire d'Attique, les Athéniens

niens apelloient dès ce tems-là les furies Euménides. Or le jugement d'Oreste arriva long-tems après la mort d'Oedipe. Les furies sont au nombre de trois, dont les noms sont, Mégère, Aléon, & Tiphone. Leur emploi étoit de punir les criminels. Jupiter s'en servoit pour châtier les vivans; & Pluton pour tourmenter les morts. Les Poètes nous les dépeignent sous une figure horrible, ayant autour d'elles des serpens entortillés, & des flambeaux à la main. Il y avoit dans Athènes auprès de l'Aréopage un Temple dédié aux Euménides, ou furies, auxquelles les Athéniens avoient donné la qualité de vénérables Déeses. Aristide & le Scholiaste de Thucydide parlent de ce Temple, qui fut érigé en mémoire du jugement d'Oreste. * Thucydide, l. 1. Plutarque, in Sol. Pausanias, in Atticis.

† EUMENIUS, Athénien de nation, quoique né dans la Gaule. Son grand père s'y étoit déjà transporté & avoit enseigné la Rhétorique jusques à l'âge de 80. ans à *Augustodunum*, qui est la ville d'Autun d'aujourd'hui. Avant que de passer dans la Gaule, le grand père d'Eumenius s'étoit aquis une haute réputation en enseignant la Rhétorique à Athènes & à Rome. Les beaux talens qu'Eumenius possédoit pour l'Eloquence, firent que, sans égard à sa jeunesse, on lui donna la charge de son grand père à Autun; ceci arriva d'abord après le commencement du quatrième siècle, lorsque Constance Chlore, père de Constantin le Grand, eut le pouvoir suprême dans les Gaules. Eumenius se fit un si grand nom, qu'on trouva à propos de l'appeler en Cour & de lui confier un des Secrétariats les plus importants; celui qui en étoit revêtu portoit le titre de *Magister Sacra Memoriae*. Mais on s'aperçut bien-tôt qu'Eumenius étoit fort nécessaire dans l'Ecole d'Autun, & l'on comprit qu'on le remplaceroit plus aisément dans le Secrétariat que dans la Chaire d'Eloquence. Il fut donc résolu qu'Eumenius retourneroit à son poste d'Autun & en même tems il fut ordonné qu'il y auroit un gage, double de celui, qu'il avoit eu comme *Magister sacra memoriae*. Eumenius lui-même nous apprend que ses gages consistoient en *Sexcentis millibus nummum* ou *sestertium* ce qui fait 12500. bajoires de notre monnoye. Le sçavant Casaubon se trompe fort, quand il croit qu'au lieu de *Sexcenta* il faut lire *Sexagena*, ce qui ne feroit monter les gages d'Eumenius qu'à 1500. bajoires: car outre que le gage de 750. bajoires seroit trop peu pour un *Magister sacra memoriae*, il faut faire attention qu'Eumenius s'explique ailleurs en d'autres termes qui font aussi monter sa pension à 12500. bajoires. Mais si la Cour se montroit si libérale envers Eumenius, lui à son tour fit fort le généreux envers la ville d'Autun; car quoiqu'il fût chargé d'une famille nombreuse, il demanda à Constance Chlore la grace de lui permettre de rétablir, à ses propres dépens l'Ecole d'Autun qui avoit été entièrement ruinée pendant les révoltes des païsans des Gaules. Nous avons encore le discours dans lequel Eumenius fit cette demande à l'Empereur, & deux autres panegyriques de sa façon. L'un s'adresse au même Empereur Chlore, après qu'il eut purgé la Belgique des Francs, & qu'il se fut derechef soumis la grande Bretagne, que *Carausius* & ensuite *Alecclus* avoient soustraite à la domination des Empereurs pendant 7. années. L'autre de ces panegyriques s'adresse à Constantin le grand, & fut prononcé par Eumenius le même jour auquel on célébroit la mémoire de la fondation de la ville d'Autun. Eumenius y met en œuvre toute son éloquence pour y étaler les louanges du père & du fils. Au reste Eumenius donne aussi à connoître qu'il avoit suivi Constance dans son expédition, lorsqu'il soumit tout depuis le Rhin jusques au Danube; mais on ne doit pas cependant en inférer qu'Eumenius fût homme de guerre, puisqu'il pouvoit avoir suivi l'Empereur pendant qu'il occupoit la charge de *Magister Sacra Memoriae*. * Eumenius in *Tribus Panegyricis*. Dict. Allem. de Bâle.

EUMETE. Cherchez CLEOBULINE.

EUMOLPE, (*Eumolpus*) fils de Musée, disciple d'Orphée, vivoit du tems d'Homère, & composa environ 6000. vers. * Consultez Suidas.

EUMOLPE, de Corinthe, fut, dit-on, l'Auteur d'une histoire, où il décrivait le retour des Grecs après la prise de Troie. On a prétendu que dans l'endroit où le Scholiaste de Pindare le cite, on doit lire Eumele plutôt qu'Eumolpe; mais il semble que cette correction est mal imaginée, parce que le Scholiaste cite Eumele peu après. On parle d'un autre Eumolpe, Grammaire, dont on ne dit point quels furent les ouvrages: mais celui dont Diogène Laërce cite le cinquième livre des histoires, peut bien être le Corinthien. * Vossius, *Hist. grecs*.

EUMOLPIDES, Prêtres de la Déesse Cérés à Eleusine ville de l'Attique, du nom d'un Eumolpe, de qui ils descendoient; car Eumolpe, petit neveu d'un Roi de Thrace, fut établi Pontife des mystères de cette Déesse par Erectée, Roi d'Athènes, de qui Eleusine dépendoit. Il devint si puissant par ce sacerdoce, qu'il fit la guerre au Prince même qui le lui avoit donné. Tous deux furent tués, & leurs enfans firent paix aux conditions que le Pontificat demeureroit à perpétuité aux descendans d'Eumolpe, & la Royauté à ceux d'Erectée. Comme cette dévotion étoit réputée si sainte, qu'on l'appelloit par excellence, les Mystères, les particularités en étoient tenues si secrètes par la même raison, qu'à peine en est-il venu quelque chose jusqu'à nous. * Clement Alexandrin, l. 7. *Strom.* Saumaïse sur *Solin.* pag. 750.

EUMOLPUS, Prêtre dans les mystères d'Eleusine. Voyez EUMOLPIDES, ci-dessus.

EUMONE, (*Eumonijs*) Professeur de Rhétorique dans le IV. siècle, est le même à qui l'Empereur Constance donna jusqu'à 6000. écus de pension. * Nazare, in *Paneg. Const.*

EUNAPE, (*Eunapius*) natif de Sardes en Lydie, Sophiste, Médecin, Historien & disciple de Procrèse, vivant dans le IV. siècle, du tems de Valentinien, de Valens & de Gracien. Il écrivit l'histoire des Césars, commençant à l'Empereur Claude, où Dexippe finissoit sa chronique, jusques au règne d'Arcadius & d'Honorius. Photius parle avantageusement de lui. Cette histoire d'Eurape s'est perdue, & il ne nous reste de lui que les vies des Sophistes qu'il entreprit à la prière de Chrysanthe, font alliés; les vies des Philosophes de son tems; & quelques fragmens d'Ambassades. Zosime le suit si bien dans son histoire, qu'il semble n'avoir fait que copier son ouvrage.

† EUNAPIUS donne quelquefois son jugement sur les ouvrages des Philosophes & des Sophistes dont il fait la vie. Son style est fort concis; cependant sa manière d'écrire ne laisse pas d'être assez nette, & fleurie. Il semble témoigner un peu d'empressement pour paroître honnête homme parmi les Païens. Il dit dans la vie d'*Iamblique*, qu'il ne veut point employer aucune narration fabuleuse; dans celle de Libanius il proteste contre la calomnie & la médisance, cependant ses écrits sont remplis d'invectives & d'injures; il déclame contre les Martyrs des Chrétiens, contre leurs cendres, contre les solitaires; & il paroît n'avoir entrepris la vie des Philosophes, que pour relever l'idolatrie, & rabaisser le Christianisme. * Photius, *biblioth. cod.* 73. 98. Vossius. Baillet, *Jugemens des sçavans sur les Critiques historiques*.

EUNICE, femme Juive de Religion, mais qui se convertit à la foi par le Ministère de saint Paul. Elle fut mère de Timothée, Disciple de cet Apôtre. * II. *Timot.* l. 5.

EUNOME, (*Eunomius*) Hérétique dans le IV. siècle, étoit fils d'un Payfan du village d'Oltifere, sur les frontières de la Cappadoce. Il alla à Constantinople, écrivit quelque tems pour le public; ensuite il se fit Maître d'école; & enfin il se mit sous la discipline d'Aëtius, qu'il joignit à Alexandrie, & vint avec lui trouver Eudoxe à Antioche, où il fut ordonné Diacre de sa main. Etant envoyé en Cour pour défendre Eudoxe contre Basile d'Ankyre, il tomba entre les mains de Basile, & fut relégué à Mideville de Phrygie. Il revint à Constantinople dans le tems du Concile qui s'y tint l'an 359. & quelque tems après il fut ordonné Evêque de Cyzique, par Eudoxe son protecteur, qui lui conseilla de cacher sa doctrine; mais n'ayant pas suivi cet avis, il fut accusé par son peuple, & Eudoxe se trouva obligé de le condamner & de le déposer. Il se sépara ensuite entièrement de cet Evêque, & se retira dans une maison qu'il avoit à Chalcedoine, où il cacha le Tyran Procope. Son Maître Aëtius étant revenu à Constantinople, il vécut quelque tems avec lui, & lui rendit les derniers devoirs; mais il fut bien tôt obligé de se retirer à Chalcedoine; & même ayant été accusé devant l'Empereur d'avoir donné retraite à son ennemi, il fut exilé en Mauritanie. Valens, Evêque de Murse, obtint son retour; & il fût entré dans les bonnes grâces de l'Empereur, si Eudoxe ne l'eût empêché de le voir. Sur la fin de l'Empire de Valens, Modeste, Préfet du Prétoire, le reléqua dans l'Isle de Naxos, comme un perturbateur du repos de l'Eglise. Après la mort de cet Empereur, il revint à Chalcedoine; mais Théodose l'envoya aussitôt en exil à Palmyride; & ce Châteaueu ayant été pris par les ennemis, il fut transféré à Césarée ville de Cappadoce, mais les habitans de cette ville ne l'ayant pu souffrir, parce qu'il avoit autrefois écrit contre saint Basile leur Evêque, il obtint permission de demeurer dans le lieu de sa naissance, où il mourut: il vivoit encore, quand saint Jérôme écrivit son catalogue des Ecrivains ecclésiastiques. Il avoit composé plusieurs ouvrages contre l'Eglise, & sept livres de commentaires sur l'épître aux Romains, dont Socrate parle au septième chapitre du quatrième livre de son histoire. Ce même Auteur remarque qu'il a imité le style sophistique de son Maître, & qu'il a suivi ses raisonnemens; qu'il n'étoit point habile dans l'écriture Sainte, & qu'il n'en avoit pas l'intelligence; mais qu'il avoit une abondance de paroles & qu'il répétoit souvent les mêmes choses en différens termes, sans jamais expliquer clairement ce qu'il se proposoit; qu'ainsi quoiqu'il eût employé beaucoup de paroles pour expliquer l'épître de saint Paul aux Romains, il n'avoit jamais pu venir à bout de découvrir le vrai sens de cet Apôtre. Il ajoute que ses autres livres étoient écrits de la même manière, & que quiconque prendroit la peine de les lire, y trouveroit beaucoup de mots, & fort peu de choses. Saint Basile rapporte dans ses livres contre Eunomius une partie des ouvrages de cet hérétique, qu'il refute ensuite. Eunomius répondit au livre de saint Basile par une apologie; & saint Grégoire de Nyse entreprit la défense de son frère, & la réfutation de l'apologie de cet hérétique. Il rapporte aussi quelques-uns de ses passages, & plusieurs de ses raisonnemens. Eunome publia un Arianisme outré; car il se vantoit de connoître Dieu aussi parfaitement que Dieu se connoissoit soi-même. Il disoit que le Fils de Dieu n'étoit Dieu que de nom; qu'il ne s'étoit pas uni substantiellement à l'humanité, mais seulement par sa vertu & par ses opérations. Selon lui, la foi pouvoit sauver toute seule, quoique l'on commît toutes sortes de crimes, & que l'on y persévérât. Il rebatissoit ceux qui l'avoient été au nom de la sainte Trinité, haïssant si fort ce mystère, qu'il défendoit la triple immersion dans le bapême, & ordonnoit que l'eau ne mouillât que les parties qui sont au dessous de la poitrine. Il condamnoit le culte des Martyrs, & l'honneur rendu aux reliques. Cependant Philostorge fait son panegyrique, comme celui des autres Ariens. Les deux Grégoires, de Nazianze & de Nyse, le refutèrent. Ses sectateurs furent nommés Eunomiens, & Troglodytes. G. Cave, Théologien Anglois a publié sa confession de foi, dans son *Histor. Litteraria Script. eccl.* fasti-

fasticorum, p. 171. avec le commencement & la fin du livre du même Eunome, contre la consubstantialité du fils, qui a été imprimé la première fois par Fabricius dans sa bibliothèque grecque, & la seconde fois à la fin du premier volume de la nouvelle édition de saint Basile, à Paris. * Saint Epiphane, *her.* 75. Théodoret, *l. 4. her. fab.* 5. Saint Jérôme, *advers. Vigilant.* Ruffin, *lib. 2. cap. 67.* Baronius, *An. Christ.* 356. & seqq. Hermant, *Vie de saint Athanase & de saint Basile*, &c. Du Pin, *bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques IV. siècle.*

EUNOMIEN, vivoit du tems de l'Empereur Justinien, dans le VI. siècle, & fut parain de Belisaire. Quelques-uns ont cru qu'il est le même que ce Poète Chrétien, de qui nous avons une épigramme, avec les œuvres de Philostorge Arien, que Jacques Godefroy a données au public. Suidas en parle aussi. Voyez **EUNOME**.

EUNOMIUS de Locres en Italie, excellent joueur de luth, auquel ceux de sa ville firent dresser une statue, ayant en main un luth, sur lequel une Cigale étoit posée, dont voici la raison. Disputant avec le Musicien Ariston de Rhege aux jeux Pythiens à qui joueroit le mieux de cet instrument, comme la chanterelle d'Eunomius vint à casser une cigale vola sur son luth, & suppléa au défaut de la corde cassée; ce qui paroit être un vrai conte fait à plaisir. * Pierius *Hieroglyph. lib. XXVI.*

EUNUQUES, hérétiques aussi nommés *Valesiens*. Voyez **VALESIIUS**.

EUNUQUES, sont ceux qui naissent incapables d'engendrer, ou qui le deviennent, soit par maladie, soit par l'opération. C'est à ces derniers que le nom d'Eunuques convient plus proprement; cependant Notre Seigneur le donna même à ceux qui, pouvant se marier, font profession de continence, pour le Royaume des cieux. Les Perses sont les premiers qui ont pratiqué l'art de faire des hommes eunuques, & les Lydiens l'ont poussé jusqu'aux femmes: les autres nations les ont imités. Il y avoit des Eunuques chés les Romains; & les Princes des nations barbares prenoient de jeunes gens bien faits, qu'ils faisoient Eunuques, pour les employer à la garde des femmes & des filles: cela se pratique encore parmi les Turcs, & dans les Cours des Princes d'Orient. Les Empereurs Chrétiens ont défendu par leurs loix cette inhumanité. Constantin, premier Empereur Chrétien, défendit, sous peine de la vie, de mutiler ainsi les hommes, *L. 1. Codicis, de Eunuchis.* L'Empereur Adrien l'avoit déjà défendu, *L. 4. ff. ad leg. Corn. de Sicariis*; & l'Empereur Justinien imposa la loi du Talion contre ceux qui exerceroient cette violence, *Novel. 142.* Cependant il y avoit des Eunuques à la Cour des Empereurs de Constantinople; mais quelquefois on donnoit ce nom, comme étant le nom d'une charge, à des personnes qui n'étoient pas véritablement Eunuques. Par la loi de Moïse, il est défendu d'admettre un Eunuque aux fonctions sacrées; mais parmi les payens, les Prêtres de Cybèle étoient tous Eunuques. Dans la loi nouvelle, les Eunuques sont exclus du Clergé par les canons, à l'exception de ceux qui avoient été faits Eunuques par les Barbares, ou par l'ordonnance des Médecins, comme il est porté par le canon du Concile de Nicée. Il y a eu néanmoins quelques Evêques Eunuques dans l'Eglise grecque. Origène se fit Eunuque par un zèle inconsidéré. Léonce, Evêque d'Antioche, étoit Eunuque, & ce fut une des raisons pour lesquelles il fut déposé. Il y a encore en Italie de jeunes gens que l'on fait Eunuques, afin qu'ils ayent une belle voix, & qu'ils la puissent conserver; mais c'est à la Porte où il y a le plus grand nombre d'Eunuques. Il y en a de blancs & de noirs, à la Cour du grand Seigneur. Les blancs sont au service du Sultan, & les noirs servent dans le ferrail des femmes. On choisit pour ce ferrail, les plus difformes de tous les Nègres de l'Afrique. Le Commandant des Eunuques blancs est appelé *Capou Agasi*; & celui des Eunuques noirs *Kizler Agasi*. Le mot d'Eunuque est grec, & vient d'*εὐν* *lit.*, & *εὐν* *garder*; comme qui diroit *gardien du lit*, parce qu'ils sont employés pour avoir soin des femmes: c'est pourquoi ce nom n'a pas seulement été donné à ceux qui étoient hors d'état d'avoir lignée, mais aussi à des Officiers des Princes. C'est en ce sens qu'il est dit que Putiphar étoit Eunuque de Pharaon, quoiqu'il fût marié; & qu'il est dit que les Empereurs de Constantinople avoient des Eunuques pour Officiers, qui étoient aussi appelés *cubicularii*, ou *cubiculi custodes*, comme qui diroit Chambellan, entre lesquels il y avoit un archi-Eunuque, ou grand Chambellan. La peine ordinaire de ceux qui étoient surpris en adultère, étoit d'être faits Eunuques.

EUNUS, esclave Syrien, qui ne pouvant supporter les malheurs de sa condition, fit d'abord l'enthousiaste & l'inspiré de la Déesse de Syrie. Il se disoit envoyé des Dieux, pour procurer la liberté aux esclaves. Afin d'étonner les gens, & de gagner créance dans l'esprit des peuples, il mettoit dans sa bouche une noix remplie de soufre en poudre: il y mettoit adroitement le feu, & souffloit doucement, de manière qu'on ne pouvoit sans admiration voir une chose si peu commune. Deux mille esclaves & autres simples gens pressés par leurs misères & attirés par ces prodiges, se joignirent à lui, & il se vit à la tête de cinquante mille hommes, avec lesquels il défit les Préteurs Romains; mais Perpenna les réduisit par la faim, & fit mettre en croix tous ceux qui tombèrent entre ses mains.

EVODE, fut, suivant Eusèbe, le premier Evêque d'Antioche, après les Apôtres, quoique saint Chrysostome, Théodoret & d'autres Auteurs ayant fait saint Ignace leur successeur im-

médiat. Eusèbe place le commencement du Pontificat d'Evode à la troisième année de l'Empereur Claude, la 42. de J. C. Saint Ignace lui a succédé la 14. année de l'Empire de Neron, qui est la 68. de l'Ere vulgaire. * Eusèbe, *en la chron. A. C.* 45. & 71. & *liv. 3. hist. chap. 16.* Baronius, *App. n. 18. 45. n. 13.* & 73. 75. n. 11. Du Pin, *biblioth. ecclésiast. III. premiers siècles.* Beillet, *vies des Saints, mois de Mai.*

EVODE, (*Evodius*) Evêque que saint Augustin loué. C'est le même qu'on a fait Auteur d'un livre des miracles de saint Etienne, qui lui est pourtant seulement dédié.

EVODE, (*Evodus*) natif de Rhodes, Poète épique latin, dont les ouvrages étoient perdus dès le tems de Suidas.

EVODIE de la ville de Philippes en Macédoine, fut converti à la Religion chrétienne par le ministère de l'Apôtre S. Paul * *Philip. IV. 2.*

EVOLI, ancienne petite ville des Picentins. Ce n'est plus qu'un bourg; qui a titre de Duché, & qui est situé dans la Principauté citérieure, Province du Royaume de Naples, à cinq lieues de Salerne, du côté du Levant. * Baudrand.

EVORA, ville de Portugal dans la Province d'Alentejo, avec Archevêché, est nommée en latin *Ebora*, & est considérée comme la seconde du Royaume. Elle est située entre de petites montagnes. André Resendio a fait le catalogue des Evêques de cette ville, que le Pape Paul III. honora du titre de Métropolitain en 1540. à la prière de Jean III. Roi de Portugal. Les Suffragans de cet Archevêché sont Faro située jadis à Sylva, Tanger depuis uni à Ceuta & Elvas. Le Cardinal Henri en fut le premier Archevêque, & depuis il parvint à la couronne après la mort de Dom Sébastien. Le même Henri y fonda une Académie. Il y a aussi un Tribunal de l'Inquisition. Cette ville fut prise en 1663. par les Castillans, commandés par Dom Jean d'Autriche; mais ils en furent chassés peu après par les Portugais, qui reprirent la ville: elle est à huit lieues de la Guadiane, & à seize de Badajoz au Couchant, en allant vers Lisbonne, dont elle est à dix-neuf lieues. * Resendio, *de Ant. Eborac.* Edouard Nugnez, *desc. de Port.* Le Mire, *geog. eccl. Merula*, &c.

EVORA MONTE, Bourg avec un Château. Il est dans l'Alentejo, en Portugal, entre la ville d'Evora & celle d'Estremoz, à six lieues de la première, & à trois de la dernière. * Baudrand.

† **EUPATORIA**, ville ancienne de Paphlagonie, dans l'Asie Mineure. Elle avoit pris ce nom de *Mitridatos Eupator*, qui en fut le fondateur, & ensuite Pompée le Grand la fit appeler *Magnopolis*. Il y a eu une autre Eupatoria, bâtie aussi & jointe à la ville d'*Amisus*, par le même Mitridates. Cette dernière fut nommée depuis *Pompeopolis*. * Thomas Cornaille, *Diff. Géogr.*

EUPHAES, succéda à Androclès dans le Royaume des Messéniens, dans le tems que Théopompe régnoit à Sparte, & Aechmis en Arcadie. Ce fut sous lui que la guerre entre les Lacédémoniens, & les Messéniens, commença la 2. année de la IX. Olympiade 743. ans avant J. C. Alcamène, qui étoit alors Roi des Lacédémoniens, ayant pris Amphie, ville proche des Messéniens, Euphaès se mit en campagne avec une armée, & donna bataille aux Lacédémoniens. La nuit les sépara. Cette bataille fut donnée la deuxième année de la X. Olympiade. L'année suivante Euphaès se battit encore, avec Théopompe & Polydore fils d'Alcamène. Ils sortirent du combat avec égal avantage; mais les Messéniens fatigués de la guerre fortifièrent Ithome, & s'y retirèrent. La deuxième année de la XII. Olympiade, les Lacédémoniens allèrent pour attaquer cette ville. Les deux armées, après avoir donné bataille, furent encore séparées par la nuit. Euphaès fut blessé dans le combat, & mourut après avoir régné 13. ans. Il eut pour successeur Aristodème. * Pausan, *in Messen.* Marsham, *can. chron.* Du Pin, *bibl. univ. des Hist. profanes.*

EUPHANTE d'Olynthe, Historien & Poète Grec, fut disciple d'Eubulide, & Précepteur d'Antigone I. Roi de Macédoine, auquel il dédia un livre de la Royauté. Il florissoit sous la CXV. Olympiade, vers l'an 320. avant J. C. composa l'histoire de son tems, outre plusieurs Tragédies, qui lui acquirent beaucoup de réputation. * Diogène Laërce, *en la vie d'Euclide, au l. 2.* Vossius, &c.

EUPHEMIE, femme de l'Empereur Justin I. étoit une Princesse très-zélée pour la défense de la foi orthodoxe, & pour l'union de l'Eglise d'Orient. Elle fut couronnée avec son mari après la mort d'Anastase l'an 518. & mourut l'an 523. On dir qu'elle s'appelloit *Lupicine*; & qu'à son couronnement, Justin lui fit prendre le nom d'Euphémie, en l'honneur de la sainte Martyre de ce nom. * Zonare & Cedrenus, *en Justin I.* Theophanes. Theodore le Leffeur, Marcellin, &c.

EUPHEMIE, (Sainte) vierge & Martyre de Chalcédoine dans le IV. siècle, dans le tems de la persécution de Dioclétien vers l'an 307. de J. C. Son culte étoit célèbre à Chalcédoine dès le IV. siècle. Il y avoit dans cette ville une Eglise magnifique qui portoit son nom, dans laquelle se tint le Concile de Chalcédoine. On prétend que son corps y reposoit, & que dans le VII. siècle il fut transporté à Constantinople, où il y avoit aussi quatre Eglises qui portoit le nom de sainte Euphémie. Léon l'*Isaurien*, fit jeter, à ce qu'on rapporte, les reliques de sainte Euphémie dans la mer; mais on prétend qu'elles

les furent retrouvées & conservées dans l'Isle Metellin, d'où Constantin & Irène les firent transporter à Constantinople en 796. Les Grecs font au onzième Juillet, une grande solennité en l'honneur d'un miracle, qu'ils croient que sainte Euphémie fit pour confirmer la doctrine du Concile de Chalcedoine. Les Latins ont mis sa fête au 16. de Septembre. * Asterius Amaseus. Evagre, *hist. liv. 2. chap. 3.* Surlius. Bollandus. De Tillemont. Baillet, *vies des Saints.*

EUPHEMIUS, Patriarche de Constantinople, dans le V. siècle, succéda à Acace l'an 489. & signala son avènement à l'Épiscopat, en rayant des sacrés diptyques, le nom de Pierre Mongus, à cause que dans les lettres qu'il en avoit reçues, ce Prélat prononçoit anathème contre le Concile de Chalcedoine. Euphémus y rétablit le nom du Pape Felix, qui lui refusa néanmoins la communion, parce qu'il conservoit les noms de quelques Prélats hérétiques. Pierre Mongus assembla des Synodes contre Euphémus, pour l'établissement de son hérésie. Euphémus en convoqua de son côté contre Pierre Mongus, pour la conservation de la foi orthodoxe; & ces deux Prélats se firent la guerre par des excommunications réciproques. Le Pape Gelase avoit succédé à Felix l'an 492. Euphémus lui écrivit une lettre, dans laquelle il inséra sa confession de foi, afin d'obtenir sa communion; mais le Pape la lui refusa, parce qu'il n'avoit pas effacé le nom d'Acace des Diptyques. Le Patriarche s'obstina à ne vouloir pas faire ce qu'on demandoit de lui. L'Empereur Anastase, qu'il avoit obligé de faire profession publique de la foi orthodoxe, avant que de le couronner, l'exila l'an 496. * Evagre, *l. 3.* Nicéphore, *l. 16.* Théodore le Lecteur, *l. 1. Collect. Baronius, A. C. 489. 492. 495.*

EUPHORBE, (*Euphorbus*) Médecin de Juba, Roi de Mauritanie, étoit frère d'Artorius Mufa. Plin, qui fait mention de lui, dit que le même Juba nomma une certaine herbe Euphorbia, du nom de ce Médecin. Il vivoit l'an 700. de Rome, & 54. avant J. C. * Plin, *liv. 25. c. 1.*

EUPHORBE, Berger de Phrygie, Province de l'Asie mineure, voyant son pays défolé par une grande famine, & que les Dieux n'étoient point favorables aux sacrifices que ses compatriotes faisoient pour leur demander la fertilité de leurs terres, inventa un nouveau genre de sacrifice, dans lequel il immola un renard & un hérisson. Après qu'il eut ainsi apaisé les Dieux, les campagnes commencèrent à devenir fertiles: ce qui obligea les autres Pasteurs à lui déférer la charge de Sacrificateur. * Hermogènes.

† **EUPHORBE**, fils de Panthis, noble Troien, qui après avoir blessé Patrocle, fut tué par Menelas pendant le siège de Troie. Pythagore prétendoit que l'ame d'Euphorbe animoit son propre corps & il le prouvoit, parce que lorsqu'il vit le bouclier d'Euphorbe à Argos, où Menelas l'avoit suspendu dans le Temple de Junon, il s'étoit parfaitement souvenu d'avoir déjà vu ce bouclier, quoique Pythagore d'un côté n'eût jamais auparavant mis le pied dans Argos & que de l'autre ce bouclier n'eût jamais été enlevé de sa place. * Homer, *l. 16. 17.* Ovid. *Metamorph. l. 15. v. 160.* Diog. Laërt. *in vita Pythagoræ.* Lactantius, *l. 3. Divin. institut. cap. 18.* Remarques que Lactance rejette hautement & avec indignation ce qui est dit que le bouclier d'Euphorbe ne pouvoit pas avoir été vu ailleurs par Pythagore.

EUPHORION de Chalcide, Poète & Historien, naquit sous la CXXVI. Olympiade, vers l'an 274. avant J. C. & se mit parfaitement bien auprès de Nicaea, femme d'Alexandre, Roi d'Eubée, qui lui fit de grands présents. Ensuite il passa en Syrie à la Cour d'Antiochus le Grand, qui le fit son Bibliothécaire. Il laissa plusieurs ouvrages, qui sont très-souvent cités par les Anciens. Suetone dit que l'Empereur Tibère composoit des poèmes à l'imitation d'Euphorion, de Rhianus, & de Parthenius; & qu'il aimait ces Auteurs à un tel point, qu'il plaça leurs écrits & leurs images dans les bibliothèques publiques, entre les plus anciens & les plus célèbres Auteurs; ce qui obligea plusieurs grands hommes de lui adresser les louanges de ces Poètes. * Suidas. Strabon, *liv. 9.* Suetone, *en Tibère, chap. 70.* Simler, *biblioth. Gesn. Vossius, de Hist. grac.*

EUPHORION, est le nom de trois autres Auteurs. Le premier a écrit des choses rustiques, & est souvent allégué par Varon & par Columella. Le second qui étoit Poète tragique, étoit fils d'Eschyle. Suidas en fait mention. Le dernier étoit Grammaire, Précepteur de l'Empereur Marc Antonin le Philosophe, selon Jule Capitolin, *en sa vie.*

EUPHRANOR, Peintre excellent, & habile Sculpteur, vivoit sous la CIV. Olympiade, vers l'an 364. de Rome. Il fut un des premiers qui sçut donner aux Héros cette Majesté qui doit paroître dans leur port, aussi-bien que sur leur visage: ce fut lui qui remarqua la beauté des proportions, & qui en dressa des règles. * Plin, *l. 34. c. 8.* Felibien, *entretiens sur les vies des Peintres.*

EUPHRASIE, (sainte) Solitaire de la Thébaïde, étoit fille d'Antigone, Gouverneur de Lycie, & d'Euphrasie, parens ou alliés de l'Empereur Théodose l'Ancien, sous le règne duquel elle vint au monde, l'an 380. Après la mort d'Antigone, l'Empereur & l'Impératrice Galla Placidia se chargèrent du soin de la jeune Euphrasie. A peine eut-elle atteint l'âge de cinq ans, que sa mère consentit de l'accorder en mariage au fils d'un Sénateur fort riche, elle passa le contrat, & accepta les gages qui

lui furent offerts pour sa fille, dont on consentoit d'attendre l'âge nubile. Cependant cette sainte mère qui étoit devenue veuve dans un âge peu avancé, craignant de ne pouvoir se défendre de contracter un second mariage, résolut de se retirer en Egypte avec la jeune Euphrasie. Elles s'occupèrent d'abord à parcourir la Thébaïde, & à distribuer les grands biens qu'elles avoient aux Monastères d'hommes & de femmes. Une maladie considérable obligea la mère d'Euphrasie de séjourner dans une de ces Communautés. Euphrasie n'étant encore âgée que de sept ans, prit l'habit de Religieuse dans ce Monastère, quelque chose qu'on fit pour l'en empêcher. Elle y passa plusieurs années dans la pratique continuelle des plus éminentes vertus, & mourut âgée de 30. ans. Sa mémoire est en grande vénération chez les Grecs: lorsqu'ils reçoivent une fille à la profession religieuse, le Prêtre demande pour elle à Dieu qu'il lui fasse part des grâces dont il a comblé sainte Thecle, sainte Euphrasie, & sainte Olympiade. Ils célèbrent sa mémoire le 25. Juillet. Les Latins en font mention le 13. Mars depuis le tems d'Ufuard. L'Auteur de sa vie, qui est assez ancien, est un homme inconnu, sans nom, & qui ne mérite pas une entière croyance. * Rosweid. Bolland. Henschenius. Baillet, *vies des Saints, 13. Mars.*

EUPHRASIUS, Prêtre de Jérusalem, étant venu à Antioche, fut mis sur le siège épiscopal de cette Eglise, après Paul, l'an 521. Il la gouverna jusqu'en 525. qu'il périt, acablé sous les ruines de cette ville, dans un furieux tremblement de terre. * Evagre, *l. 4. c. 5.* Baronius, *A. C. 521. 525.*

EUPHRATAS, Evêque de Cologne dans le IV. siècle, assista au Concile de Sardique, & fut envoyé avec Vincent de Capoue à l'Empereur Constance, qui étoit à Antioche, pour le prier de permettre que ceux que le Concile avoit rétablis dans leur siège, y pussent retourner en liberté. Etienne, Evêque d'Arien fit introduire dans la chambre de ce Prélat une courtisane pour le perdre d'honneur; mais l'imposture fut découverte. Le Concile de Sardique fut assemblé par les Prélats orthodoxes l'an 347. ce qui fait voir l'erreur de ceux qui ont cru qu'Euphratas avoit été déposé l'année d'après, dans un Concile tenu à Cologne, comme infecté des opinions de Photin. Le Cardinal Baronius refute ce sentiment, & celui de Trithème, qui dit que ce Concile de Cologne fut assemblé 30. ans après celui de Sardique. On a des actes d'un Concile de Cologne de l'an 346. contre Euphratas; mais ils ont été inconnus aux anciens Historiens, & les souscriptions des Evêques font connoître qu'ils sont supposés. * Théodoret, *liv. 2. chap. 9. § 10.* Baronius, *A. C. 346. 347. 348.* Binus, *in Not. Conc. Hermant, vie de saint Athan.* Du Pin, *biblioth. des Aut. ecclési. IV. siècle.*

¶ **EUPHRATE**, en latin *Euphrates*, fleuve fameux qui a sa source dans les montagnes d'Arménie, & qui arrose les frontières de la Cappadoce, de la Syrie, de l'Arabie déserte, de la Caldée, & de la Mésopotamie, & de-là va tomber dans le Golphe Persique. Aujourd'hui il se dégorge dans cette mer par un canal qui lui est commun avec le Tigre; mais autrefois il avoit son canal particulier: & du tems de Plin on voyoit encore des vestiges de cet ancien canal. Moysé dit que l'Euphrate est le quatrième des fleuves qui avoient leur source dans le Paradis terrestre. L'écriture l'appelle souvent le grand fleuve, & elle le donne pour limite du côté de l'Orient, au Pays promis de Dieu aux Hébreux. Les Auteurs profanes nous apprennent que l'Euphrate se déborde pendant l'Été, comme le Nil, lorsque les neiges des montagnes d'Arménie viennent à fondre. L'Auteur de l'Écclésiaste semble dire la même chose. *Ecclési. XXIV. 36.* L'Euphrate a sa source dans les montagnes d'Arménie, de même que le Tigre. Quelques Anciens ont cru que ces deux fleuves avoient une source commune.

*Quaque caput rapido tollit cum Tigride magnus,
Euphrates, quos non diversis fontibus edit;
Persis. . .*

Et Boëce dans sa consolation de la Philosophie.

*Tigris & Euphrates uno se fonte resolvunt
Et mox adjonctis dissonantur aquis.*

Mais on sçait à présent le contraire, & que ces deux fameuses rivières ont leur source à une assez grande distance l'une de l'autre. Plin & Strabon mettent sa source dans le mont Abu, ou Aba en Arménie; mais dans presque tout le reste, ces deux Auteurs se contredisent. Strabon dit que ce fleuve sort du côté septentrional du mont Taurus, & qu'il coule d'abord vers l'Occident, & ensuite vers le Midi. Plin au contraire dit après des témoigns qui avoient été sur les lieux, que l'Euphrate va du Septentrion au Midi, & puis retourne au Couchant. Les Arabes divisent l'Euphrate en grand & petit; le grand est celui qui prenant sa source dans les monts Gordiens, se décharge dans le Tigre près d'Anbar, & de Pelongiah. Le petit dont le canal est souvent plus gros que celui du grand, prend son cours vers la Chaldée, passe par Coufah, & va se décharger dans le Tigre, entre *Vassith & Nabarvan*, en un lieu nommé aujourd'hui *Carna*, c'est-à-dire *corne*, parce qu'en effet il est la corne, ou le confluent du grand & du petit Euphrate. Du petit Euphrate on passe dans le grand, par un canal que Trajan fit creuser. C'est la *Fossa Regia*, ou le *Basilium Auvius* des Grecs & des Romains, que les Syriens ont appelé *Nabar-Malca*, par

où l'Empereur Sévère passa pour aller assiéger la ville de Ctesiphon sur le Tigre. La violence du Golphe Persique cause un reflux à l'Euphrate jusqu'à plus de trente lieues au dessus de son embouchure. Les Arabes sont persuadés que les eaux de l'Euphrate sont salutaires, & qu'elles ont la vertu de guérir toutes sortes de maux. Mr. Tournefort qui a été sur les lieux, dit qu'il y a deux sources de l'Euphrate, qui se trouvent dans les montagnes d'Arménie au Levant de la ville d'Erzeron. Ces deux sources qui descendent des montagnes, presque toujours couvertes de neige, forment deux rivières entre lesquelles est placée la ville d'Erzeron, comme dans une Presqu'île. Ces deux branches se réunissent ensuite à trois journées au-dessous de cette ville & forment le *Frat* ou l'Euphrate qui commence alors à porter des petites Saïques; mais son lit est plein de rochers, & l'on ne sauroit cependant aller d'Erzeron à Alep par eau, sans rendre cette rivière navigable, ce qui seroit très-avantageux; mais les Turcs s'en soucient peu. Strabon, dit le même Voyageur, a eu raison d'avancer que les sources de l'Euphrate & du Tigre sont éloignées de deux cens cinquante milles. Pompée, comme le dit Florus, fut le premier qui fit dresser un pont de bateaux sur l'Euphrate, dans le tems qu'il poursuivoit Mitridate. Quelques années auparavant, Luculle avoit sacrifié un taureau à cette fameuse rivière pour en obtenir un passage favorable. * D. Calmet, *Dict. Tournefort, voyage, &c.* tom. 2. p. 265. § 274.

EUPHRATE, l'un des disciples de Platon, gouverna la Macédoine avec une autorité absolue sous le règne de Perdiccas. Il poussa l'amour pour la Philosophie à un excès ridicule, jusqu'à n'admettre à la table du Roi que ceux qui sçavoient comme lui la Philosophie & les Mathématiques. Parmenion fut apparemment un de ceux que l'ignorance priva d'un honneur que ses services paroissent lui avoir acquis. Il s'en vengea sous le règne de Philippe, en faisant mourir Euphrate. * Athénée, *liv. 11. sub. fragm. p. 508.*

EUPHRATE, Philosophe Stoïcien, vivoit dans le II. siècle. On dit que se voyant extrêmement âgé, & étant ennuyé de vivre, il demanda à l'Empereur Adrien la permission de se donner la mort, & qu'après l'avoir obtenue, il se tua l'an 118. * Xiphilin, *en Adr. Pline, le Jeune, ep. 10. l. 1. Eufèbe, en la Chron.*

EUPHRATE, Hérésiarque, Chef des hérétiques dits *Ophites*, c'est-à-dire, de ceux qui adoroient un serpent. * Origène, *l. 6. cont. Celsum. Cherchez OPHITES.*

EUPHRON, de Sicyle, homme hardi & entreprenant, se fit Tyran de sa patrie, chassa plus de quarante habitans des plus riches, & vendit leurs biens à l'encan. * Diodore, *l. 15.*

EUPHRONIUS, Patriarche d'Antioche, & Arien, introduit sur ce siège par ceux de son parti, dans le IV. siècle, vers l'an 332. mais il ne s'y maintint qu'un an. * Saint Jérôme, *en la Chron. Baronius, A. C. 340.*

EUPHROSINE, (Sainte) vierge. On prétend qu'elle est née à Alexandrie, vers le V. siècle; que son père nommé Paphnuce, la promit en mariage; mais qu'elle ne voulut point s'engager dans cet état, auquel elle préféra la retraite, qu'elle embrassa dès l'âge de 18. ans. Elle déguisa son sexe, & se retira dans un Monastère d'hommes, & prit le nom de *Smaragde*. Après avoir pris l'habit de Religieux, on l'enferma dans une cellule où elle vécut pendant 38. ans. Voilà tout ce qu'on sçait de plus certain touchant cette Sainte, dont l'histoire remplie de plusieurs fautes, est rejetée de tous les Sçavans. L'Eglise grecque honore Sainte Euphrosyne d'un culte public le 25. Septembre, auquel sa fête a été fort solennelle en Orient. Les Latins, & sur tout les Carmes, qui l'ont insérée parmi les Saints de leur Ordre, font sa fête l'onze Février. On prétend avoir de ses reliques dans l'Abbaye de Beaulieu près de Compiègne, dans les Diocèses de Soissons & de Boulogne, & de Trèves. Mais cette présomption ne paroît pas suffisamment autorisée. * Bolland. Hensch. Baillet, *vies des Saints, Fevrier.*

EUPOLEME, Historien, écrivit un traité des Rois des Juifs. Les anciens Auteurs le citent souvent, comme Clément Alexandrin, qui en fait mention dans le I. livre des tapisseries; ce que Saint Jérôme a aussi remarqué. On ne sçait pas en quel tems cet Eupolème a vécu. * S. Jérôme, *c. 38. des écr. ecc. Josèphe, l. 1. cont. Appion. Eufèbe, l. 9. prap. evang.*

EUPOLEMUS, Ambassadeur que Judas Machabée envoya aux Romains pour faire avec eux un traité d'alliance, étoit fils de Jean, fils d'Accoz. * *I. Machab. VIII. 17.*

EUPOLIS, Athénien, Poète comique de l'ancienne Comédie, florissoit vers la LXXXV. Olympiade; & l'an 440. avant *Jésu-Christ*. On dit qu'il se noya allant à la guerre. D'autres croient qu'Alcibiade le fit mourir, pour avoir fait des vers contre lui. * *Consultez Suidas.*

EUPOMPE, Macédonien, habile Arithméticien & Géomètre. Il y a eu aussi un ancien Peintre de ce nom, Maître de Pamphile, dont Apellès fut disciple. * Pline, *l. 34. c. 8.*

EUPSYCHIENS, hérétiques du IV. siècle, ainsi nommés d'Eupychius, qui étoit Economien. Celui-ci quitta les disciples d'Eunomius, pour une question de la connoissance de J. C. * Sozomène, *l. 7. c. 17. Prateole, v. Euplych.*

EUPSYQUE, Martyr de Césarée en Cappadoce, fut un de ceux que l'Empereur Julien, surnommé l'*Apostat*, étant arrivé à Césarée en 362. fit mourir, pour avoir eu part à la démoli-

tion du Temple de la Fortune. Eupsyque étoit de race Patricienne & nouvellement marié. Cette mort glorieuse lui aquit le nom de Martyr, & une très-grande vénération dans toute la Cappadoce. On bâtit aussitôt une nouvelle Eglise sous son nom, dans laquelle S. Basile fut fait Evêque de Césarée huit ans après le martyre d'Eupsyque. On venoit tous les ans célébrer la fête qu'on fait le 9. Avril. * S. Basile, *epit. 292. S. Grégoire de Nazianze, ep. 6. Sozomène, l. 5. c. 4. Baillet, vies des Saints, mois d'Avril.*

EURE, en latin *Ebura*, rivière de France, a sa source dans le Perche, & vient dans la Beauce. Elle passe à Chartres, à Nogent le Roi, à Ivry, à Louviers, & se joint à la Seine, au dessus du pont de l'Arche, ayant reçu la Drouette, la Blaise, l'Augre, la Vegre, l'Iton, & divers autres ruisseaux. Le Roi Louis XIV. a fait travailler à un canal pour conduire cette rivière à Versailles. * Papyre Masson, *desc. Flum. Gall.*

EURE, rivière de Berry; *cherchez AURE.*

† **EURECY**, bourg de France dans la Normandie. Il y a une Vicomte démembrée, tant de la Vicomté que du Bailliage de Caën. Les affaires qui sont du ressort du Bailliage, s'y jugent de six en six semaines devant le Bailli de Caën, ou son Lieutenant qui y va tenir ses assises. Les affaires de la Vicomte s'y jugent le Jeudy de chaque semaine devant le Vicomte qui est particulier pour ce siège, ainsi que les Gens du Roi, & quelques autres Officiers; mais les Assesseurs sont les mêmes que ceux de la Vicomté de Caën. * Huet, *ancien Evêque d'Avranches, origine de Caën. Th. Corneille, Dict. géogr.*

† **EUREPA**, petit pays de la Carélie en Suède, nommé *Europa* dans quelques cartes modernes. Il est le long du Golfe de Finlande entre Vibourg au Septentrion, & les frontières de l'Ingrie au Midi. Burée dit que ce Pays n'a aucune place remarquable. * Th. Corneille, *Dict. géogr.*

EVREMONT; *voyez St. EVREMONT.*

EVREUX, sur la rivière d'Iton, ville de France dans la haute Normandie, avec Evêché suffragant de Rouen, Bailliage & siège présidial. Son nom se trouve dans les commentaires de César, & dans d'autres Auteurs Latins, qui la nomment diversément *Ebroeca*, *Ebroicum*, *Mediolanum Aulerorum*, *Ebrovonicum* ou *Ebroicorum*, *Eburo*, &c. Elle est assez bien bâtie, avec un assez grand nombre d'Eglises & de Monastères, entre lesquels il y a les Abbayes de Saint Taurin & de Saint Sauveur. La Cathédrale ornée de deux belles tours, a un Chapitre considérable. Ce Diocèse comprend 482. Paroisses & 11. Abbayes. Ses villes principales sont Evreux, l'Aigle, Conches, Louviers, pont de l'Arche, Verneuil, Vernon, &c. Cette Eglise a été gouvernée par d'illustres Evêques, Saint Taurin est le plus ancien. Baronius dit qu'il fut envoyé dans les Gaules par S. Clément; & d'autres soutiennent, avec plus de vraisemblance, que ce fut par Saint Sixte vers l'an 260. de *Jésu-Christ*. Entre ses successeurs, on peut remarquer Gislibert, Andouin, ou Ouin, Jean d'Aubergenville, Raoul Grosparmy, Philippe de Caturco, Geoffroi de Barro, Ambroïse & Gabriel le Veneur, Claude de Saintes, le Cardinal du Perron, François Pericard, &c. Ce dernier publia des ordonnances synodales en 1644. Claude de Saintes en avoit publié en 1576. & Gilles Bourant en 1650. Evreux a eu autrefois des Comtes particuliers, & on prétend qu'elle a donné son nom à une maison qui subsiste encore en Angleterre. Gautier & Robert Comte d'Essex en étoient fortis.

Robert de Normandie, fils de Richard I. dit l'*Ancien* ou le *Vieil*, fut Comte d'Evreux, puis Archevêque de Rouen, où il mourut en 1037. Il avoit eu d'*Herleve* sa femme, Richard, Comte d'Evreux; Raoul de Vassil, dit *Tête-d'âne*, &c. Richard, épousa la veuve de Roger de Toëne, & en eut Guillaume Comte d'Evreux, mort sans enfans d'*Heloïse*, fille de Guillaume Comte de Nevers; Agnès seconde femme de Simon, Comte de Montfort. Elle fut mère d'*Amauri* II. Seigneur de Montfort, Comte d'Evreux, & de Bertrade, que le Roi Philippe I. enleva à Foulques le Rechin, Comte d'Anjou, son mari. *Amauri* III. Comte d'Evreux épousa Agnès de Garlande, Comtesse de Rochefort, &c. & eut entr'autres enfans *Amauri* IV. Comte d'Evreux, mort sans alliance en 1140. & Simon III. de ce nom, dit le *Chauve*, Seigneur de Montfort, & Comte d'Evreux. Ce dernier épousa en seconde nocces, Amicie Comtesse de Leicester en Angleterre, & mourut en 1181. laissant entre autres enfans *Amauri* V. celui-ci céda le Comté d'Evreux au Roi Philippe Auguste, par acte passé à Goleton l'an 1200. Louis de France, fils puiné du Roi Philippe III. dit le *Hardi*, fut Comte d'Evreux; & nous allons rapporter la succession généalogique, réservant à parler des actions de chacun de ces Princes à leur nom propre. Nous conserverons ici les degrés de descendance depuis Hugues Capet; ainsi que nous les mettons à la généalogie de la maison de France.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE

des Comtes d'Evreux, sortis de la maison de France,

& devenus Rois de Navarre.

XI. Louis de France, fils puiné du Roi Philippe III. dit le *Hardi*, né en Mai 1276. fut Comte d'Evreux, d'Estampes, de Beaumont-le-Roger; de Meulant, & de Giem, & mourut le 19. de Mai l'an 1319. ayant épousé en 1300. Marguerite d'Artois, Dame de Brie. Comte Robert, fille aînée de Philippe d'Artois, Seigneur de Conches, & de Blanche de Bretagne, morte le 23. Avril 1311. dont il eut Philippe, Roi de Navarre, qui suit. Charles, Com-

Comte d'Estampes, mort le 5. Septembre 1336. laissant de *Marie* d'Espagne, Dame de Lunel, fille de *Ferdinand* d'Espagne, dit de la *Cerda*, II. du nom, laquelle épousa en secondes nocces *Charles* de Valois Comte d'Alençon & mourut le 19. Novembre 1379. *Louis* d'Evreux Comte d'Estampes, de Gien & de Biscaye, de Dourdan & de Lunel, Pair de France, qui assista au sacre du Roi Jean en 1350. & qui mourut d'apoplexie en dinant avec le Duc de Berry le 6. Mai 1400. sans enfans de *Jeanne* de Brienne Eu, veuve de *Gautier* VI. Comte de Brienne, Duc d'Athènes, & fille de *Raoul* de Brienne I. du nom, Comte d'Eu, & de Guines, Connétable de France. Il eut un frère *Jean* d'Evreux, mort à Rome. Les autres enfans de *Louis* Comte d'Evreux, furent *Jeanne*, troisième femme de *Charles* IV. Roi de France, dit le *Bel*, qu'il épousa en 1325. & qui mourut le 4. Mars 1370. *Marie*, alliée en 1314. à *Jean* III. Duc de Brabant, morte le 30. Octobre 1335. & *Marguerite* d'Evreux, mariée en 1331. à *Guillaume* XII. Comte d'Avvergne & de Bologne.

XII. *Philippe*, Comte d'Evreux devint par sa femme Roi de Navarre III. du nom. Il fut surnommé le *Bon* & le *Sage*, & mourut le 16. Septembre 1343. à Xerès, des blessures qu'il avoit reçues au siège d'Algesire au Royaume de Grenade, âgé de 42. ans, après avoir régné 14. ans & demi. Sa femme fut *Jeanne* de France, Reine de Navarre, fille unique de *Louis* X. dit *Hutin*, Roi de France & de Navarre, & de *Marguerite* de Bourgogne sa première femme, mariée le 27. Mars 1316. Elle mourut au Château de Conflans près Paris, le 6. Octobre 1349. ayant eu *Charles* II. qui suit; *Philippe* de Navarre, Comte de Longueville, qui épousa en 1352. *Iolande* de Flandres, Dame de Cassel, fille de *Robert* de Flandres, Seigneur de Cassel. Il fit de grands ravages en Normandie pendant la prison de son frère, & mourut le 29. Août 1363. laissant deux enfans naturels *Lancelot*, & *Robin*; *Louis*, Comte de Beaumont le Roger, mort en la Pouille l'an 1372. laissant un fils naturel nommé *Charles*, tige des Comtes de *Lerin* rapportés ci-après; *Jeanne*, Religieuse à Lonchamp, morte le 3. Juillet 1387. *Blanche*, seconde femme de *Philippe* VI. dit de *Valois*, Roi de France, morte à Neaufle le Chastel le 5. Octobre 1398. *Marie*, première femme de *Pierre* IV. Roi d'Aragon, morte en 1346. *Agnès*, épouse de *Phébus* III. du nom, Comte de Foix; & *Jeanne* de Navarre, seconde femme de *Jean* I. Vicomte de Rohan, morte le 20. Novembre 1403.

XIII. *Charles* II. dit le *Mauvais*, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, Seigneur de Mante, de Meulan & de Montpellier, né en 1332. fut brûlé à Pampelune dans un drap mouillé d'eau-de-vie, où le feu prit par accident le 1. Janvier 1386. Il avoit épousé l'an 1351. *Jeanne* de France, fille aînée du Roi *Jean* & de *Bonne* de Luxembourg, morte à Evreux le 3. Novembre 1373. dont il eut *Charles* III. qui suit; *Philippe*, mort en bas âge, par la faute de sa Nourrice, qui le laissa tomber d'une fenêtre; *Pierre*, Comte de Mortain, né en 1366. qui épousa *Catherine* d'Alençon, fille puînée de *Pierre* II. Comte d'Alençon, & qui accompagna le Roi *Charles* VI. au siège de Bourges, & au retour, mourut dans la ville de Sancerre le 29. Juillet 1412. n'ayant point eu d'enfans; *Marie*, seconde femme d'*Alfonse* d'Aragon I. du nom, Duc de Gandie; *Jeanne*, troisième femme de *Jean* V. Duc de Bretagne, dit le *Vaillant*; elle se remarria à *Henri* IV. Roi d'Angleterre, & mourut le 10. Juillet 1437. *Bonne*, morte avant son père; & *Blanche*, morte aussi du vivant de son père, âgée de 13. ans. Le Roi *Charles* II. laissa deux enfans naturels; *Leonel*, tige des Marquis de *Cortez*; & *Jeanne* bâtarde de Navarre, mariée à *Jean* de *Béarn*, Seigneur de *Beorleguy*, Gouverneur du Château de *Lourde* en *Bigorre*.

XIV. *Charles* III. dit le *Noble*, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, & Duc de Nemours, naquit en 1361. & mourut subitement le 5. Septembre 1425. Il avoit épousé le 27. Mai 1373. *Eleonore* de Castille, fille du Roi de Castille, *Henri* II. dit le *Magasique*, morte le 5. Mars 1416. dont il eut *Charles*, Prince de Navarre, né le 15. Août 1397. mort en 1402. *Louis*, né en 1402. mort six mois après; *Jeanne*, première femme de *Jean* Comte de Foix, mort en 1420. *Marie* & *Marguerite*, décédées en bas âge; *Blanche*, Reine de Navarre, qui étant veuve de *Martin* d'Aragon, Roi de Sicile, épousa *Jean* d'Aragon, Duc de *Pennafiel*, depuis Roi de Navarre par sa femme, & Roi d'Aragon par la mort de son frère aîné *Alfonse* V. elle mourut le 1. Avril 1441. *Béatrix*, alliée le 14. Septembre 1406. à *Jaques* de *Bourbon* II. Comte de la Marche & de *Castres*, morte avant l'an 1415. & *Isabelle*, seconde femme en 1419. de *Jaques* IV. Comte d'Armagnac, &c. *Charles* III. Roi de Navarre, laissa aussi trois enfans naturels; *Lancelot*, Evêque de *Pampelune*, & Patriarche d'*Alexandrie*, mort le 8. Janvier 1420. *Geoffroi*, Comte de *Cortez*, & Maréchal de Navarre; & *Jeanne* mariée, 1. à *Inigo* d'*Ortis* de *Zuñiga*; 2. à *Louis* de *Beaumont* I. du nom Comte de *Lerin*.

MARQUIS DE CORTEZ, BATARDS de la maison d'Evreux-Navarre.

XIV. *Leonel*, fils naturel de *Charles* II. dit le *Mauvais*, Roi de Navarre, assista au couronnement de *Charles* III. Roi de Navarre en 1389. & signa le contrat de mariage de *Blanche*, Infante de Navarre, avec *Martin* d'Aragon, Roi de Sicile; il laissa un fils, qui suit;

XV. *Philippe* I. Maréchal de Navarre, souscrivit avec plusieurs Seigneurs le traité de paix fait l'an 1436. avec *Jean* d'Aragon II. du nom, Roi de Navarre, & *Alfonse* V. Roi d'Aragon, frères

d'une part; & *Jean* II. Roi de Castille, d'autre part. Il mourut l'an 1450. père de celui qui suit;

XVI. *Pierre* I. Maréchal de Navarre, embrassa le parti d'*Eleonore* d'Aragon & de Navarre, Gouvernante du Royaume de Navarre pour le Roi *Jean*, & fut tué en trahison à Pampelune par *Philippe* de Beaumont le 3. Décembre 1471. laissant deux fils, *Philippe* II. Maréchal de Navarre, tué par le Comte de *Lerin* l'an 1480. & *Pierre* II. qui suit;

XVII. *Pierre* II. Maréchal de Navarre, Marquis de *Cortez*, fut reconnu durant quelque tems Chef du parti de *Gramont*, soutint les intérêts de *Catherine* de *Foix*, Reine de Navarre, contre les *Castillans*, & se trouva au couronnement de *Jean* d'Albret, Roi de Navarre, l'an 1485. Depuis, commandant l'armée de la Reine de Navarre contre ses ennemis, il tomba entre leurs mains, & resta long-tems prisonnier en Castille. Enfin il fut mis misérablement à mort à *Simancas* l'an 1523. ayant eu de *Major* de la *Cueva*, fille de *Bertrand*, Duc d'*Albuquerque* & de *Mencie* de *Mendoze*, *Pierre* III. qui suit; *François*, Archevêque de *Valence*, mort le 15. Avril 1563. & *Didace*, pris avec son frère par les *Espagnols*.

XVIII. *Pierre* III. Maréchal de Navarre, Marquis de *Cortez*, Président du Conseil royal de Castille, quitta le parti de *Henri* d'Albret, Roi de Navarre, pour suivre celui de l'Empereur *Charles* V. & mourut à *Tolède* l'an 1556. laissant une fille unique *Jeronyme*, Marquise de *Cortez*, mariée, 1. l'an 1554. à *Jean* de *Benavides*, Gentilhomme *Castillan*; 2. en 1565. à *Martin* de *Cordouë* de *Velasco*, Comte d'*Alcaudete*, Viceroi & Maréchal de Navarre.

SEIGNEURS DE BEAUMONT, puis COMTES DE LERIN, bâtards de la maison d'Evreux.

XIII. *Louis* de Navarre, Comte de Beaumont-le-Roger, & Seigneur d'Anet, troisième fils de *Philippe*, Comte d'Evreux, depuis Roi de Navarre III. du nom, fut marié l'an 1366. à *Jeanne* de Sicile, Duchesse de *Duras*, fille aînée de *Charles* de Sicile, d'Anjou, Duc de *Duras*, & de *Marie* Sicile-Anjou sa cousine, comme on l'apprend des lettres du Pape *Urbain* V. Il prit le nom de Duc de *Duras*, & mourut en la Pouille sans enfans légitimes l'an 1373. mais il laissa deux enfans naturels, *Charlot*, qui suit; & *Jeanne*, femme de *Pierre* de *Laxague*, Seigneur *Navarrois*.

XIV. *Charlot* de Beaumont, Major de Navarre, mourut l'an 1432. ayant eu de son épouse, *Anne* de *Curton*, Dame de *Guizun* en *Gascogne*, *Charles*, mort avant son père; & *Louis* I. qui suit; *Jean* de Beaumont, Chevalier de *Rhodes*, & Grand-Prieur de Navarre, qui embrassa le parti de *Charles* de Navarre, Prince de *Viane*, contre le Roi son père, & fut prisonnier à la bataille d'*Ayvar* l'an 1455. Il laissa un fils naturel nommé *Martin*, dont la postérité subsiste encore à Navarre; & *Catherine*, femme de *Jean* d'*Ixar*, Seigneur *Aragonois*.

XV. *Louis* de Beaumont I. du nom, fut Comte de *Lerin*, & Connétable de Navarre. Il souscrivit au traité de Paix fait l'an 1429. entre les Rois de Navarre, de Castille & d'Aragon, & mourut à *Madrid* l'an 1462. ayant eu de *Jeanne*, fille naturelle de *Charles* III. du nom, Roi de Navarre; *Louis* II. qui suit; *Charles* de Beaumont, Commandeur de *Calatrava*; *Henri*, Archidiacre de *Pampelune*; *Thibault*, *Philippe*, qui se joignit avec le Comte de *Lerin* son frère en la guerre de Navarre, contre le parti de *Gramont*; *Jean*, Capitaine de la garde de l'Empereur *Charles* V. *Jeanne*, mariée à *Jean*, Sire de *Luxe*; *Anne*, Gouvernante de l'Empereur *Charles* V. pendant sa jeunesse, mariée à *Louis* de *Peralta*, Seigneur de *Valiero*; & *Magdelaine*, femme de *Ferdinand* d'*Alva*.

XVI. *Louis* de Beaumont II. Comte de *Lerin*, Marquis de *Huescar*, & Connétable de Navarre, se fit Chef de la faction de Beaumont contre celle de *Gramont*. Il embrassa le parti de *Charles* de Navarre, Prince de *Viane*, s'empara de *Pampelune*, & assista au couronnement de *Jean* d'Albret. Depuis il fut chassé de Navarre, & mourut en *Aragon* l'an 1508. Il avoit épousé en 1468. *Eleonore* d'Aragon, fille naturelle de *Jean* II. Roi d'Aragon & de Navarre, dont il eut *Louis* III. qui suit; *Jean* banni du Royaume de Navarre avec le Comte de *Lerin* son frère, pour avoir conspiré contre le Roi *Jean* d'Albret; *Pierre*, *Catherine*, *Jaques* de *Foix*; *Infant* de Navarre; & *Anne*, femme de *Jean* de *Mendoze*.

XVII. *Louis* de Beaumont III. Comte de *Lerin* & Connétable de Navarre, embrassa le parti des *Castillans* contre le Roi de Navarre, & mourut l'an 1530. Son épouse *Aldonce* de *Manrique*, fille de *Ferdinand* *Folch*, Duc de *Cardonne*, & de *Françoise* *Manrique* de *Lara*, sa première femme lui donna *Louis* IV. qui suit; & *Jean*, dont on ne trouve que le nom.

XVIII. *Louis* de Beaumont IV. du nom, Comte de *Lerin*, & Connétable de Navarre, mourut le 9. Janvier 1565. laissant d'*Aldonce*, fille de *N...* Duc de *Cardonne*, *Briande* de *Beaumont*, Comtesse de *Lerin*, mariée à *Diego* de *Tolède*; fils de *Ferdinand* *Alvare*, Duc d'*Albe*, *Françoise* & *Marie* de *Beaumont*.

Quant au Comté d'Evreux, le Roi de Navarre *Charles* III. fit un traité avec le Roi de France *Charles* VI. le 19. Juin de l'an 1404. par lequel il lui céda *Evreux*, qu'on donna en 1426. à *Jean* *Stuart*, Seigneur d'*Aubigny*, Connétable d'*Ecosse*. Ce ne fut pas pour long-tems, car en 1569. le Roi *Charles* IX. ayant retiré le Comté de *Gisors*, de *François* de France, Duc d'*Alençon*, son frère, il lui donna *Evreux*, qu'il érigea en Duché; mais ce Prince étant mort sans postérité en 1584. *Evreux* fut encore réuni à la couronne. Il appartient aujourd'hui à la maison

maison de Bouillon. * Du Chêne, *recherches des villes de France*. Du Tillet, *hist. Sainte-Marthe, Hist. général. de la maison de France*, & *Gall. Christ.* Du Puy, *droits du Roi*. Le Jau, *Series Epif. Ebroic.* P. Anselme, *Histoire général. de France*.

EVREUX, Robert, Comte d'Essex. Voyez D'EVEREUX, Robert.

EURIC; cherchez EVARIC.

EURICLES, noble Lacédémonien, grand flateur, fourbe artificieux, & pour tout dire en un mot l'homme du monde le plus scélerat. Il étoit d'ailleurs si couvert, que les plus raffinés se laissoient surprendre & duper par ses artifices. S'étant rendu à Jérusalem, il fit de très-beaux présens à Hérode, pour entrer dans l'honneur de ses bonnes grâces & de sa confiance; & ce Roi qui ne se laissoit jamais surmonter en libéralité, lui en fit d'encore plus grands. Même pour lui témoigner plus d'amitié & lui rendre plus d'honneur, il le fit loger chez Antipater, qui étoit pour lors celui de ses fils qu'il aimoit le plus. Ce fourbe fit si bien par son adresse, qu'après s'être rendu Maître de l'esprit de ces deux Princes, il entra entièrement dans la familiarité d'Alexandre. Il fit croire à ce Prince que son beau-père Archelaüs étoit son intime, & que cette considération l'obligeoit à rendre exactement ses devoirs à la Princesse Glaphira fille d'Archelaüs. Ce Grec jouoit si bien son rôle, qu'il fut toujours le bien venu par tout. Il n'affectoit en apparence aucun parti; cependant il les observoit tous, les dupoit tous, & faisoit la calomnie où il lui plaisoit. Il les avoit tellement fascinés, qu'aucun ne se défioit de lui, & que chacun croyoit de bonne foi l'avoir dans ses intérêts, s'imaginant que la communication qu'il avoit avec les autres n'aboutissoit qu'à lui rendre plus de services. Celui qui se vit à la fin pris, fut le Prince Alexandre, qui s'ouvrit trop à lui sur le mécontentement qu'il recevoit du Roi Hérode son père. Ce traître rapportoit en même tems tout ce qu'il avoit appris à Antipater, rassurant que les obligations qu'il lui avoit, l'engageoient à l'avertir du péril qui le menaçoit; afin qu'il se tint sur ses gardes, & qu'il se précautionnât contre Alexandre, qui, sans doute, dans le désir qu'il avoit de se venger de lui, ne manqueroit pas d'en venir un jour des paroles aux effets. Antipater lui en fut très-bon gré, & ajouta à mille remerciemens des présens de grande valeur. Euricles fit le même rapport à Hérode, & ce Roi qui croyoit tout ce qu'on lui disoit de ses deux fils Alexandre & Aristobule, ajouta aisément foi aux discours empoisonnés de ce perfide, & lui donna pour le prix de ses avis la somme de cinquante talens. Mais comme tout cela ne satisfaisoit pas son avidité, il alla en Cappadoce trouver Archelaüs, lui parla très-avantageusement du Prince Alexandre, & lui dit qu'il avoit été assés heureux, pour contribuer à le remettre bien avec son père. Ce Roi qui aimoit véritablement son gendre, à cause de sa fille Glaphira, lui témoigna mille honnêtetés, lui fit mille caresses, & après l'avoir comblé de présens très-considérables lui donna congé pour retourner à Lacédémone. Y ayant demeuré quelque tems, & se servant toujours de ses artifices, il fut enfin reconnu pour un perfide, & envoyé en exil. * Joseph, *ant.* l. 16. c. 16.

EURIPE, Auteur Grec, qui composa un traité des disciplines d'Isocrate. On ne sçait en quel tems il a vécu. * Meursius, *in Lecl. Attic.* après Harpocraton.

EURIPE, canal, ou bras de mer entre l'Achaïe & l'Isle de Negrepoint, est appelé par les Anciens *Euripus Euboicus*, ou *Chalcidicus*, du nom de l'Isle & de la ville. Ceux du pays le nomment *Eripus*, les Italiens *Stretto di Negrepoint*; les François le *détroit de l'Euripe*, ou le *détroit de Negrepoint*. Les Historiens, les Géographes, & les voyageurs n'ont écrit qu'une partie de ce qui en est; soit qu'ils ne l'ayent pas vu, & qu'ils en ayent seulement parlé selon le rapport qu'on leur en avoit fait; soit qu'ils ne l'ayent pas considéré attentivement & en divers tems, selon les divers quartiers de lune, & les divers jours du mois. A l'endroit où est la ville de Negrepoint, l'Euripe est si ferré, & de si peu de largeur, qu'à peine une galère y peut passer sous un pont levé qui est entre la citadelle & la tour des Vénitiens. Cet endroit est principalement appelé l'Euripe; on donne aussi ce nom à l'étendue d'environ douze lieues de chaque côté où le canal étant plus large, son cours inconstant n'est visible qu'au pied du château. Dans l'espace de ces douze lieues de chaque côté on trouve plusieurs petits golfes, où l'on peut remarquer par l'accroissement & le décroissement de l'eau, la diversité de ce flux & reflux. Le cours de l'Euripe doit être considéré en divers tems. Pendant chaque lune, il est réglé pendant dix-huit ou dix-neuf jours, & déréglé durant onze jours. Les huit premiers jours de la lune, le 14. 15. 16. 17. 18. 19. & 20. de la pleine lune, & les 27. 28. & 29. qui sont les trois du dernier quartier, l'Euripe est réglé. Les 9. 10. 11. 12. 13. du premier quartier, & les 21. 22. 23. 24. 25. 26. du dernier quartier, il est déréglé. Ainsi dans chaque lune il a 11. jours de déréglement; & les 18. ou 19. autres son cours est réglé.

Pendant les jours de son déréglement, il a dans un jour naturel, c'est-à-dire, en 24. ou 25. heures, 11. 12. 13. & même 14. fois son flux, & autant de reflux. Lorsque le cours de l'Euripe est réglé, il a cela de semblable avec la mer Océane, & avec le Golfe de Venise, qu'en 24. ou 25. heures il a seulement deux fois son reflux; & chaque jour il retarde d'une heure comme l'Océan, & dure 6. heures en son montant, & autant en son descendant, soit en Hiver, soit en Été, soit que le vent soit vio-

lent, ou qu'il y ait bonace. Dans les jours de déréglement, le montant est d'environ demi-heure, & le descendant de trois quarts d'heure. Toutes ces marées de l'Euripe, réglées ou non réglées, ont encore deux différences d'avec celles de l'Océan; la première est, que l'eau ne s'élève d'ordinaire que d'un pied dans son montant, & rarement elle vient jusqu'à deux; au lieu que l'Océan s'élève quelquefois jusqu'à la hauteur de 80. coudées, comme dans les ports de Bretagne. La seconde différence est, que dans l'Océan l'eau s'abaisse, lors qu'elle se retire en haute mer, & qu'elle s'élève, quand elle s'approche des côtes; mais le montant de l'Euripe arrive, quand son eau s'écoule vers les Isles de l'Archipel où la mer est plus grande; & sa descente, lors qu'elle court vers la Thessalie, dans le canal par où les galères passent pour aller à Salonichi. Entre le montant & la descente, il y a un petit intervalle, qui fait paroître l'eau en repos; de sorte que les plumes & la paille demeurent sur l'eau sans mouvement, à moins qu'il n'y ait du vent. On a encore observé que quand la mer monte, elle cesse quelquefois de monter un quart d'heure, ou une demi-heure, quoiqu'elle coure toujours; & qu'alors elle a deux montans dans un même flux. Au reste, on n'y reconnoit point de changement sous les solstices, ni sous les équinoxes. Le P. Babin, dont on a tiré cet extrait, conféra de toutes ces choses avec les Turcs & les Grecs, lesquels ont soin des deux moulins qui sont sur ce détroit, & ils lui assurèrent qu'ils avoient fait les mêmes remarques sur les cours de l'Euripe depuis 14. ans; ce qui leur étoit aisé, parce que les roues des moulins tournent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, selon le flux & le reflux de l'eau.

Les anciens Auteurs qui ont parlé des agitations de l'Euripe, en parlent fort différemment; & néanmoins on peut concilier facilement leurs opinions. Antiphile, natif de Byfance, dit dans une épigramme grecque, que l'Euripe a six fois son flux & reflux. Strabon, Plin, Suidas & plusieurs autres soutiennent que ce flux & reflux se fait sept fois. Pomponius Mela est plus conforme à la vérité, assurant qu'il se fait 14. fois; mais il semble qu'il veuille dire qu'en tout tems l'Euripe va & vient quatorze fois, en vingt-quatre heures. Voici comme il parle: *La mer y court rapidement, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; sept fois le jour, & sept fois la nuit, les flots retournent vers l'endroit d'où ils venoient auparavant, avec tant de violence, qu'ils résistent aux vents & arrêtent dans leur course les vaisseaux qui voguent à pleines voiles.* Sénèque semble être de même opinion, lorsqu'il dit:

*Euripus undas flectit instabilis vagas,
Septemque curvis flectit, & totidem refert,
Dum lassâ Titan mergat Oceano juga.*

Car il ne parle que du flux & reflux du jour, qui est semblable pendant la nuit. Plin ne s'explique pas nettement quand il dit que les courans de l'Eubée se font *sept fois le jour & la nuit*. Tite-Live croit avoir mieux trouvé la vérité que les autres. *L'Euripe*, dit-il, *n'a pas sept flux & reflux réglés dans un jour comme la renommée le publie; mais il court tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, à la manière du vent.* Cela convient assés bien aux jours déréglés; il se trompe quand il ajoute, qu'il n'y a point de port plus mauvais que celui de Chalcis, à cause du courant; car ce flux & reflux ne fait nullement remuer les vaisseaux, qui ont assés d'espace pour se mettre à couvert du courant soit dans le grand port, soit dans celui qui est de l'autre côté du port, comme il fut aisé de le voir en 1669. lorsque l'armée navale des Turcs hivernoit à Negrepoint. Entre ces Auteurs quelques-uns ont considéré l'Euripe, quand la violence du vent retardoit le courant de l'eau, d'où vient qu'ils ne l'ont vu que six ou sept fois. D'autres ne l'ont vu que dans des jours déréglés. Pour ce qui est de quelques Auteurs modernes qui disent qu'il ne se passe rien dans l'Euripe de plus extraordinaire, que dans l'Océan, ou à Venise; ceux-là ne l'ont vu que dans les jours réglés, & n'ont pas remarqué les différences dont nous avons parlé. Que si l'on demande la raison pourquoi l'Euripe est réglé dans certains jours, & déréglé dans d'autres; c'est ce qu'il est bien difficile de sçavoir. On ne sçait pas non plus pourquoi en quelques endroits, comme à Dieppe, les grandes marées font deux ou trois jours après la nouvelle & la pleine lune; pourquoi elles croissent à la nouvelle lune, quand cet autre a le moins de force, & qu'elles diminuent, lorsqu'il commence à se fortifier; pourquoi dans une mer des Indes l'eau est quinze jours à monter, & quinze jours à descendre; pourquoi dans les ports de Cambaye les grandes marées ne font qu'à la pleine lune; & au port de Calcut, qui n'en est pas éloigné, elles n'arrivent qu'à la nouvelle lune. Il nous faut avouer avec le Prophète Roi, que *les élévations de la mer sont admirables*, & que ces secrets sont inconnus aux hommes. * *Rélation du P. Babin, J. Spon, Voyage d'Italie, &c.* en 1675.

EURIPE, est le nom que les Anciens donnoient à certains canaux faits à la main, qu'on remplissoit d'eau dans les cirques ou amphithéâtres à Rome, pour y représenter un combat naval; même à ces aqueducs qui servent à conduire l'eau d'un lieu à l'autre, & où elle court comme une rivière dans son lit. Spartien dit qu'Héliogabale remplit par magnificence des Euripes de vin, pour donner au peuple le spectacle d'une bataille navale. On appelloit *Nis* ces canaux, lorsqu'ils étoient fort larges. * *Cicéron, ep. ad Q. Frat.*

EURIPIDE, Poète Grec, l'un de ceux qui ont excellé dans la Tragédie, naquit l'an premier de la LXXV. Olympiade, 480.

ans avant *Jésu-Christ* à l'Isle de Salamine, où son père Mécarchus & sa mère Clito s'étoient retirés un peu avant que Xercès entrât dans l'Attique. On dispute sur leur condition; les uns la font noble & les autres roturière, & disent que sa mère vendoit des herbes. Un certain oracle mal entendu fut cause que l'on éleva Euripide comme ceux dont les Grecs vouloient faire des Athlètes; mais la suite fit connoître qu'il étoit propre à d'autres choses. Il aprit la Physique sous Anaxagoras; mais quand il eut vu les persécutions que ce Philosophe souffrit pour avoir parlé contre l'opinion populaire, il abandonna la Philosophie, & s'appliqua à la Poésie dramatique, n'étant encore âgé que de 18. ans. Il ne négligea point pour cela dans la suite de sa vie l'étude de la Morale & de la Physique; il prit même des leçons de Socrate, qui parut l'estimer beaucoup. Il composa un grand nombre de Tragédies qui furent fort estimées, & pendant sa vie & après sa mort. Plusieurs Auteurs le regardent comme le plus accompli de tous les Poètes tragiques. Ses pièces néanmoins remportèrent aux jeux Olympiques le prix assez rarement. De soixante quinze Tragédies qu'il avoit faites, si l'on en croit Varron, il n'y en eut que cinq qui le remportèrent. L'émulation, & enfin l'inimitié qui s'éleva entre lui & Sophocle, lui causa peut-être moins de chagrin que les railleries d'Aristophane, qui se plaisoit à le maltraiter dans ses Comédies. Il y a dans ses Tragédies plusieurs rôles contre les femmes, desquelles il se plaisoit à médire. Cela fit qu'on lui affecta le titre d'*ennemi des femmes*. Il ne laissa pas de se marier; mais il répudia sa première femme à cause de sa mauvaise conduite, & il ne fut pas plus heureux avec la seconde. L'ignominie à quoi cela l'exposoit, & les railleries qu'en firent les Poètes comiques, l'obligèrent à sortir d'Athènes. Il se retira à la Cour du Roi Archelaüs, où il fut bien reçu. Ce Prince aimoit les vrais Sçavans & les attiroit par ses libéralités. Il éleva Euripide, en le faisant son premier Ministre d'Etat, si l'on en croit Solin. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce Poète fut en grande considération auprès du Prince, & qu'il lui en donna des marques. Un certain Decamnique avoit raillé Euripide sur son haleine qui n'étoit pas agréable; le Poète ne demeura point sans repartie, & donna à ce défaut de son haleine une cause glorieuse; sçavoir, la fidélité avec laquelle il avoit gardé les secrets qu'on lui avoit confiés. Archelaüs ne le trouvant pas assez vengé par cette réponse, lui livra Decamnique, afin que l'offense fût expiée à coups d'étrivières; on prétend qu'Euripide se servit de la permission du Prince, si l'on en veut croire le témoignage d'Aristote. Ce Poète fit une fin tragique; il se promenoit dans un bois & à sa manière il méditoit profondément, lorsqu'il fut rencontré un peu à l'écart par les chiens du Prince, qui se jetèrent sur lui & le déchirèrent en pièces; d'autres veulent qu'il fut tué par des femmes en haine de ce qu'il les avoit toujours maltraitées dans ses Tragédies. Archelaüs lui fit faire des funérailles magnifiques. La nouvelle de sa mort affligea de telle sorte les Athéniens que toute la ville en prit le deuil. Un de ses amis, nommé Philemon, en fut si touché, qu'il déclara que s'il croyoit, comme quelques-uns l'assurent, que les morts conservent le sentiment il se pendroit pour aller jouir de la vue d'Euripide. Ce grand Poète avoit près de soixante-quinze ans lorsqu'il mourut. Il ne nous reste qu'une vingtaine de ses Tragédies, bien qu'il en ait composé quatre-vingt-douze. Il aimoit à débiter plusieurs sentences pleines d'une bonne Morale, & il se peignoit lui-même par-là; car c'étoit un homme sévère & grave, & un peu indifférent pour les plaisirs; il s'enfermoit dans une affreuse caverne pour y composer ses ouvrages; au reste toutes ses maximes n'étoient pas bonnes. Il en débita une sur la Religion du serment, qui le fit accuser d'être protecteur du parjure & des réticences mentales; on lui en fit un procès. Il introduit Hippolyte armé d'une distinction, quand on lui remet en mémoire son serment. Η γλώσσῃ ὀμωμοῦχ', ἢ δὲ φῆρῃ ἀνώμοτος: *lingua juravit, mens vero manet injurata; j'ai juré de la langue & non pas de l'Esprit*. Dans une autre rencontre il parla si fort à l'avantage des avarés, & sembloit si bien entrer dans leurs sentimens, que toute l'assemblée s'en émut. On auroit chassé l'Acteur, si Euripide ne fût venu lui-même prier le peuple de se donner un peu de patience, l'assurant qu'on verroit bientôt la fin malheureuse de cet admirateur de l'or & de l'argent, dont les maximes avoient tant choqué la Compagnie. Une autrefois on s'offensa tellement des deux premiers vers de sa Menalippe, qui sembloient attaquer l'existence du plus grand des Dieux, qu'il fut obligé de les changer. Il a débité quelquefois des propositions impies; c'est le fondement sur lequel quelques-uns le font passer pour Athée. Un jour le peuple d'Athènes souhaita qu'il retranchât un certain endroit de l'une de ses Tragédies; il se présenta sur la scène pour dire au peuple, *je ne compose point mes ouvrages afin d'apprendre de vous, mais afin de vous enseigner*. Cette réponse peut recevoir un bon & un mauvais tour, aussi-bien que la suivante. Il se plaignoit du Poète Alcestis, que pendant les trois derniers jours, il n'avoit pu faire que trois vers, quoiqu'il eût travaillé sans relâche: l'autre lui répondit qu'il en avoit fait une centaine fort aisément. Mais, reprit Euripide, *il y a cette différence entre les miens & les vôtres, que les miens perceront toute l'étendue des siècles, & que les vôtres ne dureront que trois jours*. Valère Maxime a interprété tout ceci fort favorablement, il y trouvoit moins d'orgueil qu'une confiance raisonnable, qu'un grand homme doit avoir en son mérite. On lit dans la préparation évangélique d'Eusèbe, un passage, par lequel il semble qu'Euripide avoit un appartement dans la citadelle d'Athènes avec une pen-

sion du public. La meilleure édition des œuvres de ce Poète, est celle que Josué Barnes, Professeur de Cambridge, publia in folio l'an 1694. Il y a joint des scholies, & tous les fragmens qu'il a pu trouver; il a éclairci plusieurs endroits obscurs par des notes sçavantes, & a mis en tête une vie d'Euripide pleine d'érudition. La première édition de 18. Tragédies d'Euripide, est celle de Venise chez Alde Manuce; elle n'est qu'en grec, & de l'an 1503. in 8°. elle fut renouvelée à Bâle en 1537. in 8°. & l'an 1544. & 1551. après celle là, l'édition de Plantin in 16. à Anvers de l'an 1571. est la meilleure; mais Paul Etienne en donna une plus complète en 1604. in 4°. L'édition d'Heidelberg chez Jérôme Commelin en 1597. in 8°. est assez estimée. Il y a quelques Tragédies d'Euripide qui ont paru à part, traduites par différens Auteurs. On en imprima quatre à Anvers l'an 1581. traduites en vers latins par Ratallerus. Erasme traduisit en vers lampiques l'Hecube & l'Iphigénie en Tauride, & cette version fut imprimée à Venise chez Alde l'an 1507. in 8°. Florent Chretien a traduit en vers latins l'Andromaque & le Cyclope. L'on espère que Madame Dacier donnera quelque jour au public une traduction françoise de toutes les Tragédies d'Euripide. Les pièces qui nous restent de lui, sont les *Phœnissies* ou Phœniciennes, *Oreste*, *Medée*, *Alcestis*, *Andromaque*, les *Suppliantes*, *Iphigénie en Aulide*, *Iphigénie en Tauride*, *Rhesus*, les *Troades*, les *Bacchantes*, le *Cyclope*, les *Héraclides*, *Hélène*, *Jon*, *Hercule en saureur*, *Electre*, *Hecube*, & *Hippolyte*; ces deux dernières Tragédies semblent devoir emporter le prix sur toutes les autres. On ne peut bien juger de ce Poète, qu'en le comparant avec Sophocle; & c'est ce que l'on peut voir dans les jugemens des Sçavans de M. Baillet, sur les Poètes Grecs, où il raporte d'une manière exacte & claire, tout ce que les meilleurs Critiques anciens & modernes ont dit d'Euripide. * Aulu-Gelle, liv. 15. chap. 20. liv. 17. chap. 4. Thomas Magister, *en sa vie*. Suidas, *in Euripide*. Bayle, *dictionnaire critique*. Baillet, *jugement des Sçavans, sur les Poètes Grecs*.

EURON, bourg de France avec une Abbaye, est dans le Maine, sur la petite rivière d'Eure, à 9. lieues de la ville du Mans, du côté du Couchant. * Baudrand.

EUROPA, *Montes de Europa*, montagnes très hautes. Elles sont en Espagne entre les deux Asturies, dans la contrée de Liebana. * Maty, *Diction*.

EUROPE, fille d'Agénor Roi de Phénicie, & sœur de Cadmus, fut aimée de Jupiter, qui, selon la fable, se déguisa en taureau, & l'enleva près de la mer, la mena en cette partie de notre continent, que nous apellons *Europe* de son nom. Quelques autres croient avec plus de vérité qu'Asterius, ou Minos l'enlevèrent en faisant la guerre aux Phéniciens. On dit qu'elle fut emmenée dans un navire, dit le *Taureau*, & conduite dans l'Isle de Crète, où elle épousa le Roi Asterius, auquel, pour sa bonté, on donna le nom de Jupiter; & qu'elle fut mère de Minos Roi de Crète, de Rhadamante qui régna dans les Isles voisines de l'Asie, & de Sarpedon Roi de Lycie. Bochart soutient que le nom de l'Europe vient des mots phéniciens *Chur-Appas* qui signifie *un visage blanc*, parce que les Européens sont blancs en comparaison des Africains. Il tire aussi de la même origine le nom de la fille d'Agénor. La blancheur de cette Princesse a été si vantée, que les Anciens ont feint qu'une des filles de Junon avoit dérobé le petit pot de fard de cette Déesse, & qu'elle l'avoit donné à Europe. Horace a égard à cette grande blancheur, lorsqu'il dit en parlant d'elle, *Od. 27. l. 3.*

*Sic & Europe niveum doloso
Credidit tauro latus, &c.*

* Bochart, *Phaleg. & Canaan*. Ovide, *liv. 2. metam.* Eusèbe, *en la chron.* Herodote, *l. 1. ou Cléo*.

EUROPE, est l'une des trois parties du monde de notre continent, à l'Occident de l'Asie, & au Septentrion de l'Afrique.

SA SITUATION ET SES BORNES.

L'Europe est située entre le 35. & le 72. degré de latitude, & entre le 10. & le 100. de longitude, encore qu'elle ne remplisse pas tout cet espace. D'autres marquent plus exactement sa situation, depuis le 34. degré de latitude vers le 72. & depuis le 9. de longitude jusqu'au 93. ou 94. Sa latitude montre qu'elle est presque toute sous la Zone tempérée, & qu'elle n'a point de pays sous la Zone-Torride, ou qui en approche; & qu'au contraire, quelques-unes de ses Provinces sont situées près de la Zone Glaciale, ou sous cette Zone même. Elle a au Midi la mer Méditerranée qui la sépare de l'Afrique; au Couchant l'Océan, que les Anciens nommoient Atlantique; au Septentrion, l'Océan, nommé Hyperborée septentrional, ou Glacial, à cause de ses glaces. Elle est séparée vers le Levant de l'Asie, par l'Archipel, ou mer Egée des Anciens; par la Propontide, qui est la mer de Marmora; par l'Helespont, qui est le bras de Saint Georges, dit aussi détroit de Gallipoli, ou des Dardanelles; par la mer Noire ou le Pont-Euxin; par le Bosphore Cimmerien, dit le détroit de Caffa ou de Volspero, autrement bouche de Saint Jean; & par les Palus Méotides, qui sont la mer de Zabache. Il faut ajouter à ces limites, le Don, ou le Tanais, duquel il faut tirer une ligne jusqu'au fleuve Obi, & jusqu'à l'Océan Glacial ou septentrional. Ainsi tout ce qui est au Couchant à la main gauche, est de l'Europe; & tout ce qui reste vers la main droite, est de l'Asie.

SA FORME ET SA GRANDEUR.

Strabon & plusieurs Géographes après lui, ont donné à l'Eu-

rope la forme d'un dragon. Quelques Modernes la représentent comme une femme assise. Postel, dans son abrégé de Cosmographie, assure que Chrétien Wechel représenta ainsi l'Europe, en faveur de l'Empereur Charles V. L'Espagne étoit la tête de cette femme; le col, les Provinces de Languedoc & Gasconne; le reste de la Gaule, la poitrine; les bras, l'Italie & la grande Bretagne, le ventre, l'Allemagne; la Bohême, le nombril; & tout le reste de son corps, les autres Royaumes & Provinces. La longueur de l'Europe se prend depuis le promontoire d'Espagne, que les Anciens ont nommé *sacré*, & aujourd'hui cap de S. Vincent, jusqu'à l'emboûchure du fleuve Obi: ce qui contient neuf cens milles germaniques, c'est-à-dire, dix huit cens lieues françoises: quelques-uns même en mettent deux mille. Sa largeur du Midi au Septentrion se mesure depuis le promontoire Tenare du Péloponnèse, jusqu'à celui de Noorkin dans Scritofinnie, aux confins de la Norwège: ce qui contient cinq cent cinquante milles germaniques, qui font onze cens lieues françoises. D'autres lui donnent avec plus de raison, environ douze ou treize cens lieues de longueur & neuf cens de largeur.

DIVISION DE L'EUROPE.

Les Géographes modernes, & entr'autres N. Sanfon, divisent l'Europe en neuf parties, ou trois fois trois principales régions; qui sont les Isles britanniques; la Scandie ou Scandinavie, ou font les Etats de Danemarck & de Suède; la Russie blanche ou Moscovie. Au milieu de l'Europe est la France, l'Allemagne, & la Pologne; au Midi l'Espagne, l'Italie, & la Turquie en Europe. Les autres la divisent par ses diverses Souverainetés. Ils considèrent deux Empereurs; celui d'Occident, qui est aujourd'hui de la maison d'Autriche; & celui d'Orient, nommé le grand Seigneur, ou Empereur des Turcs. Huit Rois; savoir le premier de France, très-Christien, fils aîné de l'Église. Le II. d'Espagne, ou Roi Catholique. Le III. d'Angleterre, qui prend le titre de Défenseur de la foi & de Sérénissime. Le IV. de Pologne. Le V. de Danemarck. Le VI. de Suède. Le VII. de Portugal. Le VIII. de Sicile. On ne met point en ce nombre les Royaumes de Hongrie & de Bohême possédés par l'Empereur; celui de Navarre, possédé en partie par les Rois de France & en partie par ceux d'Espagne; ni celui de Naples, qui a appartenu à ces derniers. Il y avoit en Europe deux grands Ducs, celui de Moscovie; mais Pierre le Grand a pris depuis le titre d'Empereur; & celui de Florence; un Archiduc qui est celui d'Autriche; dix Ducs souverains, savoir de Savoie, de Parme, de Mantouë, de Modène, de Bavière, de Saxe, de Brunswic, de Lorraine, de Wirtemberg, & de Transylvanie. Ce dernier relève du Turc, aussi-bien que la Moldavie, la Valachie, & la Tartarie, qui sont Principautés. On y doit encore mettre celui de Curlande, un Marquis, qui est celui de Hesse, quatre Princes Ecclésiastiques souverains savoir, le Pape, les Archevêques de Cologne, de Maïence & de Trèves, auxquels on ajoute quelques Prélats d'Allemagne, comme l'Archevêque de Bremen, l'Évêque de Munster; six Républiques, ou peuples libres, qui sont Venise, Gènes, Luques, les Suisses, les Provinces-unies, & Raguse. On peut ajouter celles de Genève & de S. Marin. Il y a encore quelques villes anféatiques ou impériales en Allemagne, qui ont leur gouvernement en forme de République, & diverses Principautés.

ISLES, RIVIERES ET MONTAGNES de l'Europe.

Les Isles de l'Europe dans l'Océan sont les Isles Britanniques, savoir l'Angleterre avec l'Ecosse, l'Irlande, puis les Orcades, les Hébrides, & quelques autres. Les plus grandes de la mer Méditerranée sont la Sicile, Sardaigne, Corse, Candie, les Isles de la Grèce: celles des côtes d'Italie & de Provence, &c. Les Isles de la mer Baltique sont la Zelande, Fionie, Rugen, Bornholm, Gotland, Oesel, &c. Les rivières les plus considérables de l'Europe sont la Loire, la Seine, le Rhône & la Garonne en France; le Pô & le Tibre, en Italie; le Rhin, le Danube, l'Elbe & l'Oder en Allemagne; le Tage, le Duero, la Guadiane, l'Ebre, le Guadalquivir en Espagne; la Vistule & le Nieper en Pologne: le Volga & le Don ou Tanais en Moscovie; la Tamise en Angleterre; le Tai en Ecosse; le Shannon en Irlande; l'Escaut, la Meuse, &c. dans les Pays-Bas. Les montagnes les plus renommées de l'Europe sont les Cévennes en France: les Pirenées & les Alpes sur ses frontières; l'Apennin en Italie; l'Olympe & le Parnasse en Grèce; la Sierra Morena en Espagne; le mont Gibel ou Etna en Sicile; les monts Riphées en Moscovie; les monts Carpathiens entre la Pologne & la Hongrie, &c.

DU PAYS ET DES PEUPLES de l'Europe.

Bien que l'Europe soit la plus petite partie du monde, elle a pourtant des avantages qui la doivent faire préférer aux autres. L'air y est extrêmement tempéré, & les Provinces très-fertiles, si on excepte celles qui sont sous le Septentrion. Elle est abondante en toute sorte de biens, & les peuples y sont ordinairement doux, honnêtes, civilisés, & très-propres pour les sciences & pour les arts. On dit que les François sont polis, adroits, généreux; mais prompts & inconstans; les Allemands, sincères, laborieux; mais pesans & trop adonnés au vin; les Italiens agréables, fins, doux en leur langage; mais

jalous & traîtres; les Espagnols secrets, prudents; mais rodomonts, & trop formalistes; les Anglois courageux jusqu'à la témérité; mais orgueilleux; méprisans & fiers jusqu'à la férocité. Les peuples de l'Europe, par leur adresse & par leur courage, se sont soumis ceux des autres parties du monde; leur esprit paroît dans leurs ouvrages, leur sagesse dans le gouvernement, leur force dans les armes, leur conduite dans le commerce, & la magnificence dans leurs villes. L'Europe surpasse aussi en toutes choses les autres parties du monde, soit pour ses édifices saints & profanes, soit pour le génie différent des peuples qui l'habitent. Nous devons encore ajouter aux avantages de l'Europe, celui qu'elle a d'être presque toute éclairée des lumières de l'Évangile.

DES LANGUES ET DE LA RELIGION de l'Europe.

L'Europe a deux langues vivantes; qui ont divers dialectes, & deux mortes qui ont leurs rejettons. Les deux fameuses langues vivantes & matrices sont la Sclavonne, & la Germanique. La Sclavonne est familière à Constantinople, & même au grand Caire, & a pour principaux rejettons la Rhutenique pour les Moscovites, la Dalmatique pour les Hongrois & les Transylvains, la Bohémienne & la Polonoise, avec quelques autres qui ont cours entre les Valaques & les Moldaves, & chez les petits Tartares. La Germanique ou Allemande a trois dialectes principaux, le Teuton, le Saxon & le Danois; & ceux-ci ont derechef d'autres rejettons, comme l'Anglois, le Flamand, le Suédois, le langage de Norwège, & celui des Suisses. La langue Grecque, langue morte; mais moins corrompue que la latine, a divers idiomes dans diverses Isles de l'Archipel, dans l'Acadie & dans la Morée, & elle s'est mieux conservée dans cette dernière, qui est le Péloponnèse des Anciens, que dans aucune autre Province de la Grèce. La Latine autre langue morte, n'a que trois rejettons principaux, l'Italien, le François & l'Espagnol; mais celui-ci a un grand mélange de termes barbares qui lui sont restés des Maures. Quelques-uns veulent qu'il y ait encore en Europe sept autres langues matrices, de moindre étendue, qui sont l'Albannoise en Epire & en Macédoine; celle des Bulgares pour la Servie, la Bosnie & la Bulgarie, celle des Cosaques ou Tartares, le long des rives du Tanais; celles des Finlandois & Lapons de Suède; celle des Irlandois & des Ecossois montagnards; l'ancienne Britannique, qui s'est conservée au pays de Galles au Couchant de l'Angleterre, & dont se sert encore aujourd'hui le menu peuple dans une partie de la Bretagne Armorique; & enfin celle des Basques ou de la Biscaye deçà & delà les Pyrenées, qui est la langue des anciens Cantabres, aussi peu intelligible au reste du monde, que le bas Breton.

Les Religions de l'Europe sont les mêmes qui sont répandues, dans tout le reste de la Terre, c'est-à-dire, qu'elle a dans son étendue, & la Païenne & la Chrétienne, & la Mahométane & la Juive même. Il est vrai que la première n'en occupe qu'une portion peu considérable, & que la dernière n'ose se montrer qu'avec quelque sorte d'infamie. Il se trouve donc encore, selon le sentiment de quelques-uns, des Idolâtres dans la froide région des Lapons, où la chaleur du zèle chrétien ne s'est point portée; & quoi qu'on les distingue en Danois, Suédois, Moscovites, ils n'obéissent guères, ni à l'Empereur de Moscovie, ni au Roi de Suède, ni au Roi de Danemarck. On les accuse aussi d'être grands Sorciers, & d'avoir un commerce fréquent avec les Démons. Pour ce qui est des Juifs, ils ont leurs principales Synagogues à Amsterdam, à Avignon, à Rome, à Venise, & en divers autres lieux de Hollande & d'Italie. Il s'en trouve encore à Francfort, à Hambourg, & en d'autres villes d'Allemagne; mais ils ont plus de liberté en Bohême & en Pologne, & tant par le nombre que par les privilèges qu'ils ont obtenu en ces deux Royaumes à force d'argent, ils y fleurissent aussi bien qu'ailleurs. La Grèce en est encore plus remplie; ils y négocient librement, ils traitent des principales affaires, ils ont les douanes, & en général ils sont puissans & en crédit dans tout l'Empire Ottoman. Le Mahométisme est suivi à Constantinople, dans la Romanie, & dans les lieux de Hongrie & de Dalmatie, donc le Turc s'est rendu Maître. Il court encore parmi les petits Tartares; & comme ces pays ne sont guères qu'une dixième portion de notre Europe, on a raison quelquefois de confondre les noms d'Europe, & de Chrétienté. Reste à distribuer l'Europe, selon qu'elle est diversément occupée par les trois grandes branches qu'y fait le Christianisme, où les trois Religions Chrétiennes, qui sont la Grecque, la Romaine & la Protestante. Mais pour ne pas répéter ici ce qui a été dit ailleurs assez exactement sur ce sujet, cherchez CHRISTIANISME, où ces trois Religions sont mises en parallèle à l'égard des pays qu'elles occupent, & non pas à l'égard de la doctrine, ce qui regarde les Théologiens.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'EUROPE.

Strabon. Ptolomée. Plin. Mela. Solin. Merula. Magin. Ortelius. Mercator. Clavius. Capella. Belleforest. Daviti. Cluvier. Sanfon. Du Val. la Mothe le Vayer. Briet. Berthius. Golnitz. Sempili. Eneas Silvius. Ferrari & Baudrand, in Lex. Geogr. Robbe, Meth. de Geogr. Scaliger; Diacr. de linq. Europ. Edouard Brerewood, de linq. & Relig. Europ. &c.

EUROPE: c'étoit anciennement une contrée de l'illyrie, & la partie orientale de la Thrace, le long de la côte qui regarde

garde l'Asie mineure, depuis le Pont-Euxin jusqu'à l'Archipel. Ses villes principales étoient Constantinople, Selivree, Rudisto, Apri; & c'est apparemment cette contrée qui a communiqué son nom à toute l'Europe, comme l'Asie mineure a donné le sien au reste de l'Asie; & l'Afrique propre à toute l'Afrique.

EUROPS, fils d'Egialée second Roi des Sicyoniens, régna 45. ans depuis l'an 1922. du monde & 2113. avant *Jésus-Christ*. Quelques-uns croient que c'est de lui, & non pas d'Europe sœur de Cadmus, que cette troisième partie du monde que nous habitons, a pris son nom. Telchin lui succéda. * Pausanias, *Corinth. Apollodore, en sa biblioth. Eufèbe, en sa chron. &c.*

EUROPUS; cherchez EUROPE.

EUROTAS, fils de Milès, & petit fils de Lelex Roi de Lacédémone, frère de Sparte, sœur de Lacédémon, commença à régner la 67. année de l'Ère attique 1516. avant *Jésus-Christ*. C'est lui qui a donné son nom au fleuve Eurotas. * Pausan. *in Lacon. Du Pin, biblioth. univ. des Hist. profan.*

EUROTAS, fleuve de Thessalie, entre dans le Pénée, qui semble refuser de le recevoir; car, à ce que dit Homère, l'eau de l'Eurotas nage comme de l'huile sur celle du Pénée, qui la rejette après, comme une eau maudite & engendrée par les furies infernales. * Strabon, *l. 3. Plin. l. 4. c. 9.*

EUROTAS, rivière du Péloponèse, a sa source en Arcadie, & en passant par la Laconie, baigne les murailles de Sparte, & se va décharger dans le golfe Laconique. On la nomme à présent *Vasilipotamo*, ou le *fleuve royal*. Elle est très-célèbre dans les écrits des Poètes, qui nous représentent ses bords ornés de myrtes, de lauriers & d'oliviers. C'étoit près de ses eaux, disent-ils, que Castor & Pollux avoient coutume de s'exercer, qu'Hélène leur sœur fut enlevée, & que Diane se plaisoit à chasser. * Strabon. Pline. Properce, *l. 3. Obid. amor. 1. Virgile, Eclog. Baudrand.*

EURUS, est le nom d'un vent qui souffle entre l'Orient & le Midi, ainsi nommé du mot grec *Eupòs*, qui veut dire *large*; parce que ce vent souffle dans une grande étendue de pays. Les Latins confondent souvent le vent Eurus avec le Vulturne, parce qu'ils soufflent tous deux du côté d'Orient; l'un à droite & l'autre à gauche de l'Orient équinoxial. * Pline, *lib. 2. cap. 47. Columelle, l. 2. cap. 5. Saint Augustin, lib. de quantitate animæ.*

EURYALE, fille de Minos, qui eut Orion de Neptune, il y a un autre Euryale, fils de Pretus Roi des Argiens; l'une des Gorgones s'appelloit Euryale. Enfin, il y a une Euryale Reine des Amazones, qui secourut Ætas Roi de Colchide contre Persée.

EURYALE, l'un des Princes du Péloponèse qui vint à la guerre de Troie. Homer. *Iliad. 3.* Il y a eu un autre Euryale qui le premier bâtit des murs de brique à Athènes. Pline, *l. 7. c. 56.* l'Euryale Troyen dont Virgile fait mention, *Æneid. l. 2.* & un Euryale Comédien, dont Juvenal parle *l. 2. c. 6.*

EURYBATE, Crieur public d'Itaque, compagnon d'Ulysse, envoyé par Agamemnon pour enlever Briseis. * Homer. *Iliad. Ovid. epist. 3.*

EURYBATE, étoit un insigne Scélerat, qui donna lieu au proverbe grec *action d'Eurybate*, faire des actions d'Eurybate, pour dire, *méchante action*, faire de méchantes actions. Lucien en parle dans son *Faux Prophète*. Il en est aussi parlé dans le *Protogoras*, ou les *Sophistes* de Philon, Erasme remarque dans ses *Adages*, au mot *Eurybatizare*, qu'il y a eu plusieurs Eurybates, hommes fins & méchants. Il y en a eu un qui étoit d'Ephèse, & qui ayant reçu une grande somme d'argent de Crésus pour lever une armée, se rendit à Cyrus, comme le dit l'Historien Euphore. D'autres aiment mieux rapporter cela à un Eurybate, qu'on croit avoir été l'un des *Cercopes*, peuples trompeurs, que Jupiter changea en singes. Nicandre parle d'un Eurybates d'Egine, qui fut un homme très-fin & très-méchant. Il y en a qui disent qu'il y en a eu un voleur de ce nom, merveilleusement adroit, dont on raconte l'histoire suivante. Ayant été surpris & mis en prison, ses gardes mangeant avec lui, le pressèrent de leur faire voir quelque tour de son métier; & de leur apprendre sur tout de quelle manière il escaladoit les maisons. Il se fit presser long-tems, comme s'il n'eût ôté entreprendre ce dont on le pressoit. Enfin vaincu en apparence par l'importance de ses gardes, il prit des éponges, les ajusta ensemble, les attacha à la muraille avec des crampons, & commença à grimper. Les spectateurs furent si surpris de ce qu'ils voyoient, qu'ils le laissèrent faire jusqu'à ce qu'étant arrivé au lambris de la chambre, où se passoit cette scène, il monta sur le toit, & se sauva effectivement, avant que ses gardes eussent pensé à environner la maison, pour empêcher sa retraite. * Eustathe en parle sur le premier livre de l'Illiade d'Homère.

EURYCLES, fille d'Ops, que Laërte père d'Ulysse acheta vingt bœufs. Elle fut nourrice d'Ulysse, & la première qui le reconnut, quand il fut de retour en son pays. * *Odyss. 19.*

EURYCLES, surnommé l'*Engastrimythe*, parce que l'on croyoit qu'il avoit un Démon dans les entrailles, qui lui dévoit l'avenir. Il fut fameux à Athènes, & les Devins furent appellés de ce nom *Euryclides*.

EURYCRATE, Roi de Lacédémone, de la race des Eu-

rythenides fils de Polydore, succéda à son père la 3. année de la XIII. Olympiade, 72. ans avant *Jésus-Christ*. Il finit la première guerre que les Lacédémoniens eurent contre les Messéniens, ayant pris Ithome & les autres villes des Messéniens. * Hérodote, *l. 7. Pausan. in Lacon.* Il eut un petit fils nommé Eurycrate ou Eurycrati das, qui commença à régner la 3. année de la XXIV. Olympiade, & qui mit fin à la seconde contre les Messéniens, la première année de la XXVIII. Olympiade. *Ibid.*

EURYDAMUS, de Cyrenne, gagna la victoire au combat du ceste aux jeux Olympiques, la première année de la LXXIX. Olympiade 464. ans avant *Jésus-Christ*. On dit que son Antagoniste lui ayant enfoncé les dents dans la bouche, il les avala sans rien dire, cachant par là sa douleur, & voulant aussi diminuer la gloire & l'honneur ou le plaisir qu'il en auroit eu, s'il avoit su l'effet d'un tel coup. * Elien, *liv. X. chap. 19.*

EURYDICE, épouse d'Orphée fut piquée d'un serpent & mourut le jour même de ses nocces; cherchez ORPHEE.

EURYDICE, femme d'*Amyntas* Roi de Macédoine, donna quatre enfans à son mari, trois fils, Alexandre, Perdicas & Philippe père d'Alexandre le Grand, & une fille nommée Euryone. Ce fut une Reine qu'on ne peut assez détester; car elle devint si amoureuse de son gendre, que pour l'épouser, elle s'engagea à le mettre sur le trône, & à faire mourir son mari. Cette conspiration eût été exécutée, si Euryone n'eût appris au Roi les adultères & les perverses desseins d'Eurydice. Le Roi convaincu des crimes de son épouse, se la punit point; il lui fit grâce pour l'amour des enfans qu'il avoit eus d'elle. Après qu'il fut mort, son fils Alexandre lui succéda & ne vécut guères; car Eurydice toujours elle-même & très-ambitieuse le fit périr. Elle exécuta le même crime sur Perdicas son second fils qui étoit monté sur le trône après la mort d'Alexandre. Les histoires qui nous restent ne nous apprennent point ce qu'elle devint par la suite, ni si elle fut punie de ses mauvaises actions. Il y a même des Historiens, qui, sans faire mention d'elle ni en bien ni en mal, attribuent à d'autres causes la mort des deux Princes, qui régnèrent successivement après Amyntas. Strabon rapporte qu'Arrabée, Prince des Lyncistes, issu des Bacchiades, étoit aïeul maternel d'Eurydice. * Justin, *l. 7. c. 4. & 5. Strabo, l. 7. p. 229. Bayle, Diction. critiq. 2. édit. 1702.*

EURYDICE, fille d'*Amyntas*, fils de ce Perdicas, Roi de Macédoine, qui étoit frère de Philippe père d'Alexandre le Grand, fut mariée à son oncle Aridée, fils naturel du même Philippe. Aridée fut déclaré Roi de Macédoine après la mort d'Alexandre; mais il n'étoit guères propre à soutenir cette dignité, & sur tout dans un tems de trouble, comme celui de son règne. Aussi peut-on dire, qu'il fut plutôt un Roi titulaire, qu'un Roi effectif. Sa femme Eurydice eut plus de part que lui aux fonctions de la Royauté, principalement lorsqu'il fut question de s'opposer à Olympias mère d'Alexandre: alors elle fut bien plus jalouse de l'autorité, que si elle eût eu pour rival une personne de l'autre sexe. Elle se fia beaucoup à Cassander; ordonna à Antigonos & à Polysperchon, de lui céder le commandement des troupes, ce qui fit qu'il exécuta tout ce qu'elle prescrivoit. Elle eut le malheur d'être abandonnée de ses soldats, lorsqu'elle voulut empêcher qu'Olympias ne revint en Macédoine. Cette défection fit tomber Aridée au pouvoir d'Olympias. Sa femme Eurydice s'étant sauvée dans Amphipolis, perdit sa liberté fort peu après, sous la CXV. Olympiade, & l'an 318. avant *Jésus-Christ*. Olympias les fit enfermer dans un cachot, & les y traita inhumainement; lorsqu'elle eut vu que sa cruauté faisoit murmurer les Macédoniens, elle fit tuer Aridée par les Thraees, six ans & demi après la mort d'Alexandre. Cette rigueur fut un frein trop foible pour la langue d'une femme comme Eurydice: c'est pourquoi Olympias indignée que sa prisonnière parlât trop, & ne cessât de crier que la couronne lui appartenoit plutôt qu'à elle ne voulut plus la laisser vivre. Elle lui fit porter une épée, un licou, & un verre de cigue, & lui donna à choisir l'un de ces trois genres de mort. Eurydice, sans pleurer & sans rien rabattre de la fermeté de son courage, & avant même que le porteur se fût retiré, prit sa ceinture & s'en étrangla, ayant supplié les Dieux que pareils présens fussent envoyés à Olympias. Après la mort de celle-ci, Cassander fit faire des funérailles royales à Aridée & à Eurydice. * *Prolegomènes de Freinshemius sur Quinte-Curce, c. 5. Quintus Curt. l. 10. c. 7. Justin, l. 7. c. 5. & l. 13. c. 1. & l. 14. c. 5. Diodor. Siculus, l. 19. c. 11. &c. 52. & lib. 15. c. 60. & 71. Bayle, Diction. critiq. 2. édit. 1702.*

EURYDICE, Dame Illyrienne, Plutarque la loue & la propose comme un exemple, parce qu'encore qu'elle fût d'un pays barbare, & avancée en âge, elle se mit à étudier, afin de se rendre capable d'instruire elle-même ses enfans, sans être obligée de les confier à d'autres. Elle consacra aux Muses une inscription contenue en quatre vers grecs, qui faisoit foi de cela, & que Plutarque nous a conservée. * Plutarq. de *liberis educandis, in fine pag. 14. Bayle, Diction. critiq. 2. édit. 1702. Voyez Baillet, des enfans devenus célèbres par leurs études ou par leurs écrits.*

EURYDICE, femme de Ptolomée, fils de Lagus, premier Roi d'Egypte, eut de ce Prince, Ptolomée surnommé *Ceraone*, & Arsinoë, femme de Lyfimachus Roi de Thrace.

EURYLOQUE, (Eurylochus) le seul des compagnons d'Ulysse, qui ne voulut point goûter du breuvage de Circé. Ovid. *Metam.* l. 14. Il y a eu un Roi des Phlegiens de ce nom, qui, selon Pherecide bâtit la ville de Thèbes, avant que Cadmus qui la rebâtit fût venu en ce pays-là. Il y a encore eu un *Euryloque* frère d'Epimene, qui découvrit la conjuration que les Pages d'Alexandre avoient faite contre ce Prince. * Quinte-Curce, l. 8. c. 6. & un *Euryloque* Ingénieur, qui arrêta le canal des eaux de la ville de Cyrhes & ne les laissa retourner dans la ville qu'après y avoir jetté de l'ellébore, ce qui rendit les habitans malades & les obligea de se rendre. * Polyen, l. 6. Frontin attribue ce stratagème à Clithène, Sicyonien. * Front. l. 3. c. 7.

EURYPMAQUE, l'un des plus puissans de Thèbes, qui prit Platee par trahison; mais comme tous les habitans se furent reconnus & déclarés contre lui, il fut livré tout vif aux ennemis, qui le firent mourir. * Thucydide. Un des amans de Pénélope portoit le même nom. Ovid. l. 1.

EURYMEDON, père de Périéc dont Neptune eut Naufithois Roi des Phéaques père d'Alcinoüs. * Homer. *Odyss.* l. 7. Il y a eu aussi un *Eurymedon*, fils de Faunus. *Stace Thebaïd.* Et un autre homme de même nom, Général d'armée des Athéniens avec Démofthène.

EURYMEDON, fleuve de l'ancienne Pamphylie. Cimon, fils de Miltiade, gagna sur ses bords une bataille sur les Perse la 3. année de la LXXVII. Olympiade, & l'an 470. avant *Jésus-Christ*. Cette rivière coule maintenant dans la Caramanie, sous le nom de Zactu. * Pomponius Mela. l. 1. Thucydide, l. 1. Cornelius Nepos & Plutarque, *vie de Cimon*.

EURYMINUS, tâcha de brouiller Castor & Pollux, en leur faisant à l'un & à l'autre de faux rapports; mais sa fourbe ayant été découverte, il fut puni. De-là on apelloit *Eurymines*, ceux qui vouloient brouiller les amis.

EURYNOME, Dieu des enfers, honoré par les Delphiens, mangeoit, disoient-ils, la chair des morts, en sorte qu'il n'en laissoit que les os. Pausanias le décrit noirâtre de la couleur des mouches, & le représente assis sur une peau de vautour, montrant les dents. * Pausan. *in Phoc.* Cartari, *en ses images des Dieux*.

EURYNOME, fille de l'Océan & de Thétis, mère de Leucothoe. Il y a aussi une fille d'Apollon de même nom qui fut mère d'Adraste, Roi des Argiens & d'Eryphile, femme d'Amphiaras; & enfin une *Eurynome* de Lemnos, fille de Doriclus, femme de Codrus. * Valer. Placc. *Argonaut.* l. 2.

EURYPON ou **EURYPHON**, fils de Soüs, petit fils de Proclus, Roi de Lacédémone, qui donna son nom à la famille apellée depuis Euripontides, commença à régner l'an 1029. avant J. C. * Du Pin, *biblioth. univ. des Hist. profan.*

EURYSTHÉE, Roi de Mycènes dans le Péloponnèse, succéda à son père Sthenelus. Ce fut lui qui pour obéir à Junon ennemie d'Hercule, obligea ce Héros à entreprendre douze travaux, dans lesquels il prétendoit le faire succomber, & dont ce Héros sortit couvert de gloire. Le jour, disent les Poëtes, qu'Hercule devoit naître, Jupiter, (ou, comme d'autres veulent Themis (ayant prédit qu'il devoit naître un enfant qui commanderoit un jour à tous les hommes; Junon qui préside aux enfantemens, retarda l'accouchement d'Alcmène, & fit naître alors au lieu d'Hercule, Eurysthée, fils de Sthenelus & d'Archippe: c'est pourquoi Eurysthée eut droit de commander à Hercule. D'autres disent qu'Até, à la prière de Junon, troubla l'esprit de Jupiter, & qu'elle l'obligea de jurer dans l'assemblée des Dieux, que celui qui naitroit ce jour-là de son sang, commanderoit aux peuples voisins du lieu de sa naissance; qu'aussi-tôt après ce serment, Junon descendit sur la terre, se rendit à Argos, recula l'accouchement d'Alcmène, & avança celui d'Archippe, femme de Sthenelus, qui n'étoit encore que de sept mois; de sorte qu'elle fit naître Eurysthée, auquel Hercule fut soumis, & à qui Jupiter donna le Royaume d'Argos, pour accomplir le serment qu'il avoit fait. On ne peut déterminer le commencement du règne d'Eurysthée. Les descendans d'Hercule lui ayant demandé la succession de leur père, il la leur refusa, & s'attira une guerre qui lui fut fatale, Hylus l'un des fils d'Hercule le tua l'an 2805. du monde & 1230. avant J. C. * Apollodore. Pline.

EURYSTHÈNE, fils d'*Aristodemus*, de la race des Héraclides; fut le Chef d'une des familles royales à Lacédémone. Il commença à régner vers l'an 1102. avant J. C. sous la tutelle de son oncle Theras, & régna 42. ans. * Hérodote, *liv.* 6. Marsham, *Chronic.* Du Pin, *Biblioth. univers. des Histor. profanes*.

EURYTUS, Roi d'Oecalie, père d'Iolée, étant convenu de donner sa fille à celui qui remporteroit contre lui la victoire, fut vaincu par Hercule; & ayant refusé de lui donner sa fille, Hercule le tua, & enleva Iolée. Il y a aussi un Euryte, l'un des Centaures, qui voulant enlever Hippodamie, fut tué par Thésée. * Ovide, *Métamorphose liv.* 9.

EUSE, ou **EAUSE**, bourg ou petite ville de l'Armagnac en Gascogne; cherchez **EAUSE**.

EUSEBE, Pape, Grec de naissance, étoit fils d'un Méde-

cin, à ce que l'on croit, & succéda le 5. Février 310. à Saint *Martel*, après lequel il tint le Pontificat un an & quelques mois. Il mourut avant le mois de Juillet de l'an 311. On lui attribue trois épîtres décrétales; une aux Evêques des Gaules, l'autre à ceux d'Egypte, & la troisième, à ceux de Toscane & de la Campanie; mais elles sont supposées. Saint *Melchior*, ou Miltiade lui succéda. * Saint Augustin, *ep.* 165. Optat, l. 2. cont. *Parm.* Baronius, *A. C.* 309. 311. *É au martyr.* 26. *sept.* T. I. Conc. Du Pin, *bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques, IV. siècle.*

EUSEBE, Historien Grec, qui écrivit une histoire depuis Auguste jusques à l'Empereur Carus, vivoit dans le III. siècle, comme nous l'apprenons d'Evagre. * Vossius, *de l'Histoire.*

EUSEBE, Sophiste, dont Photius fait mention. * Evagre, l. 5. c. ult. Photius, *Biblioth. cod.* 124.

EUSEBE, de Laodicée, Evêque de cette ville sur la fin du III. siècle, étoit natif d'Alexandrie. Eusèbe de Césarée parle de lui, comme d'un homme très-sçavant, & témoigne qu'il avoit composé quelques ouvrages que nous n'avons plus. * Eusèbe, l. 7. *Hist. eccl.* c. 10. *É en la chron.* A. C. 276. Baronius, *A. C.* 260. Le Mire, *in auct.* &c.

EUSEBE, Evêque de Césarée en Palestine, l'un des plus célèbres personnages de son siècle, pour la science, & pour l'Eloquence, prit le nom de *Pamphile*, du Martyr de ce nom, son ami. Il étoit né vers la fin de l'Empire de Gallien: il fut ordonné Prêtre par Agapius, Evêque de Césarée en Palestine, & établit une école célèbre en cette ville. La persécution de Dioclétien étant survenue, il exhorta les Chrétiens de Césarée à souffrir courageusement pour la foi de *Jésus-Christ*, & assista sur tout son ami Pamphile, qui souffrit le martyre le 15. Février de l'an 309. après deux ans de prison. On a reproché à Eusèbe d'avoir pendant cette persécution, offert de l'encens aux idoles pour se tirer de prison; mais ce reproche paroît sans fondement, & il y a bien plus d'apparence qu'il demeura toujours ferme dans la foi de J. C. Aussi-tôt après que la persécution fut finie, Eusèbe fut élu Evêque de Césarée, à la place d'Agapius, l'an 313. ou 314. de la naissance de J. C. Il eut ensuite beaucoup de part à la querelle d'Arius, Prêtre d'Alexandrie, qu'il protégea d'abord, aussi-bien que quelques autres Evêques de Palestine, persuadé qu'il étoit qu'Alexandre d'Alexandrie, son Evêque, le persécutoit injustement. Il ne se contenta pas d'écrire à cet Evêque en faveur d'Arius; mais même n'ayant pu obtenir son rétablissement, il lui permit & à ses sectateurs, de conserver leur rang, & de tenir dans leurs Eglises les assemblées ordinaires des fidèles, à condition qu'ils seroient soumis à leur Evêque, & qu'ils le suppleroient avec instance de les réunir à sa communion. Il assista au Concile de Nicée, où il condamna les erreurs grossières d'Arius, & proposa une formule de foi orthodoxe; mais les Pères du Concile y ajoutèrent le terme de *Consubstantiel*, qu'Eusèbe refusa d'abord d'approuver. S'étant ensuite éclairci du sens qu'il avoit il ne fit point difficulté d'y souscrire, & de signer la profession de foi du Concile de Nicée, qu'on ne voit pas qu'il ait depuis violée ouvertement, quoiqu'il ait eu des liaisons très-étroites avec les Evêques du parti d'Arius. Il assista avec eux au Concile d'Antioche de l'an 330. dans lequel Eustathe, Evêque d'Antioche, fut injustement déposé; mais il refusa de remplir ce siège. Il fut du nombre des Evêques des Conciles de Césarée & de Tyr, qui condamnèrent Saint Athanase en 334. Il se rendit ensuite à l'assemblée d'Evêques qui se fit à Jérusalem, qui l'envoyèrent de là à l'Empereur Constantin, pour défendre le jugement qu'ils avoient rendu contre Saint Athanase. Ce fut alors qu'il prononça un panegyrique en l'honneur de l'Empereur, dans la réjouissance publique qu'il fit faire au commencement de la trentième année de son Empire qui fut la dernière de sa vie. Eusèbe ne survécut que peu de tems à cet Empereur, qui l'avoit honoré d'une bienveillance toute particulière, & mourut vers l'an 338. Il avoit composé plusieurs ouvrages pleins d'érudition. Les premiers de tous étoient les cinq livres de l'apologie pour Origène, qu'il composa avec le Saint Martyr Pamphile, pendant la persécution de Dioclétien, & auxquels il ajouta lui seul le sixième après la mort de ce Martyr. Vers le même tems il écrivit un traité contre Hiérocles, qui avoit fait deux livres contre la Religion des Chrétiens. Après qu'il fut élu Evêque de Césarée, il composa 15. livres de la préparation, & 20. de la démonstration évangélique. Il fit ensuite une chronique, depuis le commencement du monde, jusque à la vingtième année de Constantin le Grand. Cette chronique fut suivie de son Histoire ecclésiastique, divisée en dix livres. Elle semble avoir été achevée quelque-tems après le Concile de Nicée, quoiqu'elle ne passe pas la vingtième année de Constantin. Vers l'an 332. il composa un Cycle paschal, composé, disent-ils, à l'imitation de celui d'Hippolyte. Les livres contre Marcel d'Ancyre sont écrits après la première condamnation de cet Héretique dans le Concile de Constantinople, tenu l'an 335. ou 336. Enfin les quatre livres de la vie de Constantin ont été composés après la mort de cet Empereur, lorsque ses enfans étoient déjà Augustes, c'est-à-dire, après le 9. Septembre 337. Eusèbe avoit joint trois écrits sçavoir la harangue qu'il avoit recitée à la dédicace de l'Eglise de Jérusalem, le discours de Constantin à l'assemblée des Saints; & un

& un panégyrique à la louange de cet Empereur, prononcé en 335.

Outre ces ouvrages, dont on fait la Chronologie, il avoit écrit, suivant le témoignage de S. Jérôme, cinq livres de la Théophanie, ou de l'incarnation; dix livres de commentaires sur l'Isaïe; 30. livres contre Porphyre, dont il y en avoit 10. de perdus dès le tems de S. Jérôme qui n'en avoit vu que vingt; les trois derniers étoient employés à réfuter les calomnies de Porphyre, contre le livre du Prophète Daniel; un livre de Topiques, qui est celui que S. Jérôme a traduit, qu'il a intitulé, *Livre des pays des Hébreux*, qui a depuis été donné en grec par Bonfrerius en 1631. & plus correct, par le P. Martianay; dans le 2. tome des Oeuvres de S. Jérôme. Il est fait mention dans ce livre de deux autres Traités de même nature; dont l'un contenoit l'explication des noms que les Hébreux donnent aux autres nations; & l'autre étoit une Topographie de la Terre-Sainte, & du Temple; Saint Jérôme met encore dans le catalogue des livres d'Eusèbe, trois livres de la vie de Pamphile; des opuscules sur les Martyrs, des commentaires sur les 150. Pseaumes, qu'il promet dans le livre 5. de la Démonstration évangélique, ch. 2. traduits depuis par Eusèbe de Verceil; & des canons pour acorder les quatre Evangelistes, avec une lettre à Calpianus. Il fait aussi mention dans l'épître à Pammachius, d'un commentaire d'Eusèbe, sur la première épître aux Corinthiens; & il est témoin en un autre endroit, qu'il avoit fait faire une édition de la version des Septante, dont Eusèbe parle lui-même, au c. 9. du premier livre de la Démonstration & au 3. & au 7. du septième livre de la préparation. Il nous renvoie encore dans le livre 7. de la démonstration à un ouvrage qu'il a fait, pour résoudre plusieurs questions sur la généalogie de Notre-Seigneur, qui n'est peut-être pas différent de celui dont Saint Jérôme parle, lequel étoit fait pour acorder les endroits des Evangelistes qui paroissent se contredire. Il fait encore mention dans le premier livre de la préparation évangélique, c. 3. d'un traité où il avoit ramassé tout ce que J. C. a prédit, & faisoit voir que toutes ses prédictions ont été parfaitement accomplies. Marcel d'Ancyre se plaint d'un discours qu'Eusèbe a fait en passant dans sa ville, où il avoit accusé les Galates d'être dans l'erreur sur la Divinité, parce qu'ils ne croient pas comme lui, dit Marcel, que l'image & la chose dont elle est image, ne peuvent pas être une même chose. Il s'y plaint aussi d'un sermon fait par Eusèbe à Laodicée. L'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe est le plus considérable de tous ses ouvrages. Rufin est le premier qui l'ait traduite en latin; depuis, Henri Musculus & Christophorion en ont fait des traductions. Le texte grec fut imprimé par Robert Etienne en 1544. & avec la version de Christophorion en 1612. Henri de Valois en a depuis donné une édition plus correcte, avec une nouvelle version imprimée à Paris en 1659. sa version a mérité l'estime du public & l'applaudissement de tous les Sçavans. M. le Président Coulin en a donné une excellente traduction françoise. La chronique a été traduite par Saint Jérôme, qui l'a continuée jusqu'au sixième Consulat de Valens & de Valentinien; & cette version qui avoit d'abord été imprimée à Bâle, fut donnée beaucoup plus ample & plus correcte par M. de Pontac Evêque de Bazas. Scaliger l'a aussi fait imprimer avec quantité de fragmens du texte grec, qu'il a pu recouvrer; les quatre livres de la vie de Constantin ont été imprimés avec l'histoire. Les livres de la préparation & de la démonstration évangélique ont été publiés à Paris en 1628. avec une version nouvelle des quinze livres de la préparation faite par le Jésuite Viger; & celle de Donat jointe au livre de la démonstration, mise à côté du grec. On a joint à ces livres le traité contre Hiérocles, avec la traduction d'Acciaoli, & les cinq livres contre Marcel d'Ancyre, avec la traduction de Richard de Montaigu. Le P. Dom Bernard de Montfaucon vient de donner le commentaire sur les Pseaumes. Curterius a donné quelques fragmens touchant la vie des Prophètes, qu'il a mis à la tête des commentaires de Procope sur l'Isaïe. Les notes sur le Cantique des cantiques attribuées à Eusèbe, ont été données en grec sans version par Meursius, & imprimées avec le Polychronius & le Pfellus l'an 1617. Le Père Sirmond a publié en latin des Opuscules, qui portent le nom d'Eusèbe, imprimés à Paris, in 8°. l'an 1643. Enfin la lettre à Carpius, & les canons évangéliques d'Eusèbe se trouvent à la tête de quelques éditions du nouveau Testament; & en grec à la tête du nouveau Testament grec du Louvre, imprimé par Robert Etienne l'an 1550.

Eusèbe a été un des plus sçavans hommes de l'antiquité, comme les partisans & ses adversaires l'ont également reconnu; on peut même dire sans craindre de se tromper, qu'il n'y en a point parmi nos Auteurs Grecs, qui ait eu tant de lecture & d'érudition. Les Auteurs ont été, & sont encore fort partagés sur sa doctrine touchant la Divinité du Verbe. Eustathe d'Antioche, Marcel d'Ancyre; les Evêques d'Egypte, Saint Athanase, Saint Epiphane, l'ont accusé d'Arianisme, & Saint Jérôme l'appelle le *Prince des Ariens*. Le VII. Concile le déclare Arien, & Photius ne lui est pas favorable. Socrate, Sozomène, Gélaze de Cyzique, entre les Latins. Victorius, & quelques autres Auteurs le défendent. Parmi les Modernes, Baronius le condamne. M. de Valois l'abandonne jusqu'au tems du Concile de Nicée, & soutient qu'il a depuis été Orthodoxe. Messieurs Hermant & de Tillemont le condamnent sévèrement; les Pères Bénédictins de Saint Vanne le défendent; & le Père Dom Bernard dans la Préface des commentaires de cet Auteur sur les pseaumes, apporte plusieurs autorités, pour montrer qu'il est Arien. M. Du Pin tient un milieu,

en soutenant qu'Eusèbe n'a jamais été un pur Arien; qu'il se sent seigné que le Verbe étoit Dieu & Fils de Dieu; & qu'il a rejeté formellement l'erreur de ceux qui disoient que le Verbe a été tiré du néant, & qui le mettoient au nombre des créatures; mais que cet Evêque a insinué en quelques endroits, que la personne du Fils n'est pas égale à celle du Père, & qu'on ne lui doit pas la même adoration, & qu'il a admis quelque inégalité entre le Père & le Fils; qu'il s'est servi de beaucoup d'expressions favorables aux Ariens, que les liaisons qu'il a eues avec les Evêques Ariens le rendent suspect, aussi bien que le silence qu'il a affecté touchant le Concile de Nicée; qu'enfin, si l'on ne peut pas entièrement le justifier, on ne doit pas néanmoins l'accuser d'être pur Arien, & le Chef des Ariens. Le même Auteur ajoute qu'il n'a point reconnu la Divinité du Saint Esprit, mais que sur les autres dogmes de la Religion, il paroît fort Orthodoxe. Voyez les passages des Anciens pour & contre Eusèbe, recueillis fort exactement par M. de Valois, à la tête de son édition de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe. * Baronius, Scaliger, dans son *trésor des tems*. Hermant, *vie de Saint Athanase*. Tillemont, *Mémoires pour l'Histoire de l'Eglise*. Du Pin, *biblioth. des Auteurs eccléf. IV. siècle, où la question est traitée à fonds*. Les remarques des Religieux de Saint Vanne, sur la *bibliothèque ecclésiastique de M. Du Pin, tome 2.* Dom Bernard de Montfaucon, *préface du commentaire d'Eusèbe sur les pseaumes*.

EUSEBE, Evêque de Berythe, puis de Nicomédie, & enfin de Constantinople, vivoit dans le IV. siècle. Il se laissa surprendre aux erreurs d'Arius, qu'il abjura en aparence, au Concile de Nicée, où des lettres qu'il avoit écrites furent déchirées. Mais depuis il favorisa encore les Ariens, & fut envoyé en exil après le Concile. Ses partisans le firent rappeler en 328. Alors ayant trouvé moyen de se mettre en crédit à la Cour, il n'oublia rien pour faire accroire à l'Empereur Constantin le Grand, qu'Arius avoit des sentimens très-orthodoxes. Il persécuta Saint Athanase par diverses calomnies, & l'acusa d'avoir mis un tribut sur les Egyptiens, d'avoir favorisé la révolte d'un certain Philumene, &c. Ensuite, pour acabler le même Saint, il assembla divers Conciles, le fit exiler, & fit recevoir Arius. Enfin il obéït à l'Empereur Constantin jusqu'à sa mort, arrivée en 337. & infecta de l'hérésie Arienne, Constance & toute la famille impériale. Il se fit élire par Force, Evêque de Constantinople, après avoir fait exiler Paul, Prélat Orthodoxe en 338. fit gloire de persécuter les Orthodoxes, & se fit déclarer Chef de parti. Ses sectateurs furent nommés *Eusebiens*. Eusèbe fit tenir un Concile à Antioche en 341. & y fit recevoir l'Arianisme comme un point de Foi. Peu de tems après il mourut, & comme on croit, la même année. * Sozomène, Socrate, Théodoret & Baronius, *A. C. 311. 318. & seq.* Hermant, *vie de Saint Athanase, &c.* Le Nain de Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, tom. 6.* Du Pin, *bibliothèque des Aut. eccléf. IV. siècle*.

EUSEBE, dit *Emiffene*, parce qu'il étoit Evêque d'Emèse dans la Syrie ou Phénicie, près du mont Liban, vivoit dans le IV. siècle, & étoit né à Edesse ville de Mésopotamie, d'une famille considérable. Dès son enfance, il aprit les lettres saintes, & fit depuis un voyage dans la Palestine, où il fut disciple d'Eusèbe de Césarée, & de Patrophile de Schytople. Les Eusebiens voulurent l'élire Evêque d'Antioche, après la déposition d'Eustathe en 330. & le mettre sur le siège d'Alexandrie en 341. à la place de S. Athanase; mais Eusèbe Emiffene refusa ce parti, & fut fait Evêque d'Emèse. La résistance du peuple l'obligea d'abandonner ce siège. Il fut chéri de l'Empereur Constance, & mourut vers l'an 359. Eusèbe composa divers ouvrages dont les principaux étoient contre les Gentils & les Juifs; contre les Novatians, sur l'épître aux Galates; & quantité de courtes homélies sur les Evangelistes. Il avoit aussi écrit sur la Genèse. Saint Jérôme fait mention de lui, & lui attribue ces homélies sur les Evangelistes, ce qu'Honoré d'Autun a aussi remarqué. Il est pourtant sûr que celles qui ont été imprimées sous son nom jusques à aujourd'hui, sont ou de Brunon de Segni, ou de S. Eucher de Lyon, ou de Fauste de Riez, ou de Saint Césaire d'Arles; quoique Guitmond, Evêque d'Averfe, & Gratien les ayent citées depuis 600. ans, sous le nom de cet Eusèbe. * Socrate, l. 2. c. 6. Sozomène, l. 3. c. 5. Théodoret, *Dial. 3.* Saint Jérôme, *in Catal. c. 91. &c. in chron.* Honoré d'Autun, *Libell. 1. de lum. eccl. Sixte de Sienn, bibl. Jacr. Baronius, A. C. 341. num. 8. & seq.* Bellarmin, *des Ecrivains ecclésiastiques*, Possevin, *in apar.* Hermant, *Vie de Saint Athan.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. eccléf. IV. siècle*.

EUSEBE, Evêque de Verceil dans le IV. siècle, étoit natif de Sardaigne; & étant venu en Italie il fut fait Lecteur de l'Eglise Romaine, & fut ensuite élevé sur le siège de Verceil. Sa piété & sa douceur le firent aimer de tout le monde. Le Pape Liberius l'envoya, avec Lucifer de Cagliari, à l'Empereur Constance, pour l'affaire de Saint Athanase. Il assista ensuite au Concile de Milan tenu l'an 355. & ne voulut jamais souscrire à la condamnation du même Saint Athanase. Ce fut lui qui retira la signature de Denys, Evêque de cette ville, des mains des Ariens qui l'avoient surpris, & la fit effacer. Cette fermeté chrétienne irrita contre lui l'Empereur, qui l'envoya en exil, à Schytople; Eusèbe souffrit de très-grands maux, & ne laissa pas de s'employer pour la défense de la foi. Après la mort de Constance, il se trouva au Synode que Saint Athanase assembla à Alexandrie l'an 362. pour l'affaire de ceux qui étoient tombés dans l'hérésie. Il alla ensuite à Antioche pour y réunir cette Eglise; mais l'ordination de Paulin l'en empêcha. Il travailla avec succès en Orient, à réunir un grand nombre de Diocèses. On croit aussi qu'il fut le pré-

mier qui joignit la vie monastique à celle de Clerc. A son retour en Italie, il s'oposa à Auxence Evêque Ariën de Milan, & mourut saintement le 1. d'Août de l'an 373. ou, selon d'autres 371. Il est honoré comme Martyr, bien que Saint Ambroise, Saint Jérôme, & Saint Grégoire de Tours, ne le louent que comme un Confesseur. Saint Antonin est le premier qui a dit que les Ariens le firent mourir : ce qui paroît incroyable, sous un aussi bon Prince que l'étoit Valentinien, qui régnoit alors. Les Martyrologes d'Adon & d'Ufuard, lui donnent encore la qualité de Martyr : ce que Molanus a effacé, comme contraire à l'antiquité. Comme Eusèbe étoit très-sçavant en latin, on ne doute point qu'il n'eût composé plusieurs ouvrages ; mais nous n'avons connoissance que d'une traduction qu'il avoit faite d'un commentaire d'Eusèbe de Césarée sur les psaumes, que nous n'avons plus ; & il ne nous reste de lui, qu'une lettre écrite pendant son exil à son Eglise ; une autre lettre à Grégoire d'Elvire en 363. & un petit billet adressé à Constance. * Saint Jérôme, *en la chron. epist. 75.* Saint Ambroise, *epist. 82. ad Vercel.* * Saint Grégoire de Tours, *de glor. confess. c. 3.* Baronius, *aux ann. & au mart.* Hermant, *vie de S. Athan.* * Du Pin, *biblioth. des Aut. ecclési. IV. siècle.*

EUSEBE, Evêque de Samosate, florissoit dans le IV. siècle, & signala son zèle pour la foi, & son amour pour l'Eglise. S. Grégoire de Nazianze le père, l'engagea l'an 371. à venir à Césarée en Cappadoce, où il fit élire Saint Basile pour gouverner cette Eglise, en qualité d'Evêque. La fermeté avec laquelle il s'oposa aux Ariens, le fit exiler en 373. par l'Empereur Valens. Il obéit sans murmure ; & durant ce bannissement, il se déguisa en soldat, pour aller consoler les Orthodoxes persécutés. Théodoret dit qu'il ordonnoit des Prêtres dans les Eglises déstituées de Pasteurs. Saint Grégoire de Nazianze lui écrivit alors diverses lettres, & Saint Basile lui en a aussi écrit plusieurs. Après la mort de Valens, Eusèbe se trouva au Concile d'Antioche tenu l'an 378. & eut ordre de visiter quelques Eglises d'Orient : ce qu'il exécuta heureusement dans la Syrie, & dans la Mésopotamie ; mais dans une petite ville nommée Dolicha ou Dolique, où il vouloit établir Maris pour Evêque, une femme Arienne lui jeta sur la tête une tuile, qui le blessa à mort l'an 378. * Théodoret, *l. 4. c. 13. 14. l. 5. c. 4.* S. Grégoire de Nazianze, *ep. 28. 30.* Baronius, *A. C. 360. 370. 378.* Hermant, *vie de S. Basile.* Du Pin, *biblioth. des Aut. ecclési. IV. siècle.* Baillet, *vies des Saints.*

EUSEBE, Evêque de Thessalonique, vivoit du tems de S. Grégoire, à la fin du VI. siècle, & au commencement du VII. Il envoya à ce Pape son Lecteur Théodore, avec quelques écrits. Celui-ci les rendit au Moine André, qui étoit de la secte de ceux qui croyoient le corps de J. C. incorruptible. Ce Moine falsifia ces écrits ; mais S. Grégoire découvrit la fraude, & en avertit Eusèbe de Thessalonique. Phorius nous apprend que ce même Moine avoit écrit une lettre à Eusèbe pour soutenir son erreur, & qu'Eusèbe avoit fait un écrit pour la refuter, en l'exhortant de se retracter. André, au lieu de suivre ce Conseil fit un livre pour défendre ses opinions, contre lequel Eusèbe écrivit dix livres, dont nous avons un extrait dans Photius, *Cod. 162.* de la bibliothèque. * Saint Grégoire *l. 9. ep. 69.* * Du Pin, *bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques, VII. siècle.*

EUSEBE, dit le Scholastique, vivoit du tems des Empereurs Arcadius & Honorius, dans le V. siècle. Il décrivit en vers la guerre qu'Arcadius soutint contre Gainas Goth, qui s'étoit révolté. * Nicephore en fait mention, *l. 13. c. 6.* Socrate, *l. 6. c. 6.*

EUSEBE, Evêque de Dorylée, accusa Eutyche d'hérésie dans un Synode de Constantinople, & fut déposé par les hérétiques dans cette assemblée, qui fut nommée le Brigandage d'Epheuse. Il se trouva au Concile général de Chalcedoine l'an 451. * Concile de Chalcedoine, *Act. I. & seq.*

EUSEBE, Evêque de Boulogne en Italie, dans le IV. siècle, ami de Saint Ambroise, assista au Concile d'Aquilée en 381. & y combattit fortement Pallade & Secundien Ariens. Saint Ambroise parle de plusieurs Communautés de vierges qu'il avoit établies dans son Diocèse. On croit qu'il a tenu le siège de Boulogne, depuis l'an 370. jusques vers 400. * Saint Ambroise, *de Virginitate, c. 2. de Virginibus, l. 1. c. 10. epist. 8. & 9.* Concilium Aquileiense. Hermant, *vie de Saint Ambroise.* Baillet, *vies des Saints, mois de Septembre.*

EUSEBE, Abbé en Syrie, neveu & disciple de Marien, vécut sur la fin du IV. siècle. Il se renferma d'abord dans une cellule, & fut ensuite Supérieur du Monastère de l'Abbé Ammien. Il pratiqua de grandes austérités, & conduisit sa Communauté avec sagesse. On ne sçait ni le tems de sa naissance, ni celui de sa mort. On fait mémoire de lui dans les Martyrologes au 23. de Janvier. * Théodoret Philothée, *c. 4. Hist. ecclési. l. 4. c. 28.* Baillet, *vies des Saints, mois de Janvier.*

EUSEBE DE NIEREMBERG (Jean) ; cherchez NIEREMBERG.

EUSEBE, (Saint) Prêtre en Palestine, disciple & compagnon de Saint Jérôme, étoit natif de Crémone, ville d'Italie, il passa sa première jeunesse dans son pays, & entreprit ensuite le voyage de Rome, où il trouva S. Jérôme, avec lequel il lia une étroite amitié. Après la mort du Pape Damase il accompagna ce Saint Docteur dans son voyage d'Orient, & visitèrent ensemble les lieux saints & les Solitaires de la Palestine, de la Syrie & de l'Egypte, jusqu'à ce que S. Jérôme par le moyen de Sainte-Paule, eût fait bâtir un Monastère d'hommes proche de Bethléem, dans lequel Eusèbe se retira. Il n'y resta pas long-tems, car quelque tems après S. Jérôme l'envoya en Italie & en Dalmatie

avec son frère Paulinien pour exercer quelques œuvres de charité. C'est au séjour qu'Eusèbe fit à Rome pendant ce voyage, qu'il faut rapporter les mauvais traitemens qu'il souffrit de la part de Ruffin Prêtre d'Aquilée. S. Jérôme prit la défense d'Eusèbe, & composa une apologie en sa faveur. Eusèbe s'étoit exercé dans sa jeunesse à la Poësie & aux belles Lettres, il ne s'étoit appliqué néanmoins qu'à la langue latine. On lui attribue un traité du mystère de la croix, que nous n'avons plus, dont Gennade fait mention. S. Jérôme estimoit si fort Eusèbe, qu'il lui dédia ses commentaires sur S. Matthieu & sur Jérémie, & qu'il l'envoya avec Vincent & Paulinien son frère pour fonder l'Hérétique Vigilance, & pour tâcher de le ramener à la vérité. Après la mort de S. Jérôme arrivée l'an 420. on prétend qu'Eusèbe fut choisi pour gouverner le Monastère de Bethléem. Le culte de ce Saint, quoique permis dans toute l'Eglise, ne paroît établi qu'à Crémone, lieu de sa naissance, à Bethléem en Terre-Sainte, lieu de sa demeure & de sa sépulture, & dans quelques maisons de l'Ordre des Religieux Hieronymites. Le Martyrologe romain n'en fait aucune mention ; mais les autres qui sont plus modernes marquent sa fête au 5. Mars. L'on voit encore à Bethléem un sépulchre qui porte le nom de l'Abbé Eusèbe ; mais il est vuide, & l'on ne sçait où l'on a transporté le corps de ce Saint. On ne laisse pas d'y faire solennellement l'office tous les ans le jour de cette fête, avec un grand concours des Chrétiens du pays. L'établissement de son culte à Crémone paroît n'avoir commencé qu'en 1605. que l'on lui érigea un autel avec sa statue dans l'Eglise de Sainte Marie de l'étoile. Nous sommes redevables à S. Jérôme de ce que nous sçavons de S. Eusèbe ; car les actes que Ferrari Chanoine de Crémone a recueillis, sont peu autorisés. Henschenius a publié en 1612. dans le recueil de Bollandus une vie de ce Saint, qui est remplie de faits qui ne méritent pas plus de croyance que la prétention de ceux qui assurent, qu'il est le fondateur de l'Ordre des Hieronymites de Guadeloup ville d'Espagne. * Hieronymus, *epist. 101. ad Pammachium Apolog. 1. & 2. Præfatione in Matt. & in Jerem.* Fran. Ferrar. apud Hensleb. Gennadius, *catalog. c. 24. Quaresim. Elucid. Terræ-Sanctæ lib. 6. c. 20.* Baillet, *vies des SS. 5. Mars.*

EUSEBIE, (Sainte) que l'on nomme par corruption, Eusésoie & Yfoze Abbesse de Hamay ou Hamaige, étoit fille d'Adalband, Seigneur François aux Pays-Bas, & de sainte Rictrude, qui fut Abbesse de Marchienne sur la Scarpe dans le Diocèse d'Arras, après l'assassinat de son mari. Elle nâquit l'an 637. & fut présentée au batême par la Reine Nantilde qui lui donna une terre considérable dans le Diocèse de Soissons. Elle perdit son père dès l'âge de huit ans. Gertrude son aïeule Abbesse de Hamay pria Rictrude de lui confier sa fille Eusébie afin de l'élever dans son Monastère ; cette sainte mère confia volontiers sa fille à cette sainte Abbesse, qui engagea Eusébie à embrasser la profession religieuse. Gertrude étant morte en 649. les Religieuses de son Monastère élurent Eusébie, qui n'étoit encore âgée que de douze ans, pour leur Abbesse. Rictrude craignant que cette place ne fit faire plusieurs fautes à sa fille, voulut l'engager à venir demeurer quelque tems auprès d'elle. Eusébie le refusa d'abord avec hauteur ; mais sa mère ayant obtenu un ordre de Clovis II. pour l'obliger de venir à Marchienne, elle y vint avec toute sa Communauté. Comme elle étoit fort attachée à l'Abbaye de Hamay, elle se déroboit souvent pendant la nuit, & y alloit accompagnée seulement d'une confidente pour y chanter l'office. Rictrude employa les exhortations, les châtimens & plusieurs autres voies pour empêcher sa fille de persister dans une conduite si irrégulière ; mais après avoir épuisé tout ce que la charité & la prudence pouvoit lui suggérer, elle permit à Eusébie de retourner à Hamaige avec ses Religieuses ; cette Sainte y vécut dans l'exercice de toutes les vertus de sa profession, & mourut âgée de 23. ans le 16. Mars 660. Quelques Auteurs la font vivre néanmoins jusques à 37. & même jusques à 46. ans. Mais on a peine à acorder cet âge avec les actes de cette Sainte. Elle fut enterrée dans son Eglise, d'où on la transporta le 18. Novembre 686. dans une nouvelle Eglise que Gertrude, qui lui avoit succédé fit bâtir. On en fit depuis ce tems une seconde translation de Hamaige à Marchienne d'où on avoit coutume de la porter en procession jusqu'au tems que les Normands vinrent brûler les deux Monastères ; qui ne purent être rebâtis à cause de la pauvreté du Monastère. Les Religieuses furent même obligées de vendre la chasse de Sainte Eusébie pour subvenir à leur nourriture. En 1133. on tira cette Sainte d'une chasse de bois où l'on l'avoit mise ; pour la placer dans une autre faite d'or & d'argent, plus riche que celle que les Religieuses avoient vendue. Les Martyrologes de France, des Pays-Bas, ceux des Bénédictins, & généralement tous ceux qui en font mention, marquent sa fête au 16. de Mars. Hamaige n'est plus qu'un Prieuré dépendant de Marchienne, Abbaye de Bénédictins, qui ont succédé aux Religieuses. La vie de cette Sainte, quoique composée par un Auteur qui a vécu plus de deux cens ans après sa mort, ne laisse pas d'être assez exacte. * Act. SS. ord. S. Benedicti. secul. 2. Le Cointe, *ad ann. 660. annal. Bolland. Henschenius. Bulteau. Baillet, vies des SS. 16. Mars.*

EUSEBIE, femme de l'Empereur Constance, dans le IV. siècle avoit reçu de la nature un esprit excellent, & avoit acquis une grande connoissance des arts & des sciences. Ces belles qualités furent stériles par son attachement à l'Arianisme. Le dépit qu'elle eut de n'avoir point d'enfans la porta à faire donner une potion à Hélène, sœur de Constance, & femme de Julien, afin de la rendre stérile. On dit même qu'elle corrompit la sage-femme de cette Princesse, & qu'après qu'Hélène fut acouchée d'un garçon

dans les Gaules, cette malheureuse le fit mourir aussi-tôt qu'il fut né. Eufèbe mourut vers l'an 360. ou 361. C'est d'elle que parle S. Jean Chrysostome, lorsqu'il dit qu'une Impératrice mourut d'un remède qu'on lui appliqua mal à propos, pour la guérir de sa stérilité. * S. Chrysostome, *in ep. ad Eph. Zolime*, l. 3. § seq. Amm. Marcel, l. 16. § seq.

EUSEBIENS, Hérétiques ainsi nommés d'Eufèbe de Nicomédie, principal défenseur de la doctrine & de la personne de l'Hérétique Arius; cherchez EUSEBE. Evêque de Beryte puis de Nicomédie.

† EUST, Isle de la mer d'Ecosse, l'une des Hébrides. Sa longueur est de trente & un milles, & sa largeur à peu près de sept. Buchanan l'appelle *Wistus*, & on la croiroit composée de deux autres Isles, à cause du flux de la mer, qui y passe en deux endroits, & qui laisse son sillon découvert en se retirant. Elle a plusieurs lacs d'eau douce, dont l'un qui est long de trois milles, nourit un poisson semblable au Saumon, si ce n'est qu'il a le dos noir & le ventre blanc. * Davity, *Isles Hébrides*. Th. Corneille, *Dict. géogr. Voyez HEBRIDES*.

EUSTACHE, (Saint) se nommoit Placide avant sa conversion & si l'on en croit la conjecture de Baronius, étoit ce même Placide, dont Joseph fait mention dans les livres de la guerre des Juifs. On prétend qu'il rendit de bons services à l'Empereur Vespasien & à Tite son fils, au fameux siège de la ville de Jérusalem; qu'ensuite étant à la chasse, il aperçut entre le bois d'un cerf, l'image de *Jésus-Christ* crucifié; & qu'il entendit une voix qui l'avertissoit de se faire Chrétien. En recevant le baptême, il fut nommé Eustache; Tatiene sa femme, eut le nom de Théopiste; & ses deux fils furent appellés Agapius & Theopistus. Quelque tems après (à ce que rapporte l'Historien de sa vie) il se rendit au port d'Ostie avec sa femme & ses enfans, & s'y embarqua dans un vaisseau qui faisoit voile en Orient. Le Pilote étant arrivé sur les côtes d'Egypte, enleva la femme d'Eustache, lequel perdit bien-tôt après ses deux enfans au passage d'une rivière; car après en avoir passé un sur ses épaules, dans le tems qu'il retournoit pour prendre l'autre, il les vit emporter tous deux, l'un par un lion, & l'autre par une louve. Dans cette étrange conjoncture, il se mit en service chez un riche laboureur, où il demeura quatorze ans, jusqu'à ce que l'Empereur Trajan ayant promis de grandes récompenses à ceux qui découvroient où étoit Placide, deux Officiers le trouvèrent enfin, & l'amènèrent à Rome. Dès qu'il y fut arrivé, l'Empereur lui donna la conduite d'une armée, pour aller réduire les sujets de l'Empire qui s'étoient révoltés. Eustache gagna une bataille, & remit ces peuples sous l'obéissance des Romains. Après cette victoire, il reconnut sa femme & ses deux enfans qui étoient dans son armée. Le ravisseur de sa femme ayant été frappé d'une maladie subite, au moment de son enlèvement, cette Dame s'étoit échappée, & étoit venue demeurer dans le lieu, où l'on avoit donné la bataille. Ses deux enfans, qui avoient été délivrés par des Bergers, s'étoient ensuite engagés dans les troupes Romaines. Ainsi cette rencontre surprenante les remplit d'admiration & de joie. L'Empereur Adrien, successeur de Trajan, reçut Placide avec beaucoup de témoignages d'affection, & lui décerna l'honneur du triomphe. Il ordonna ensuite que l'on fit un sacrifice solennel aux Dieux, pour leur rendre des actions de grâces de cette victoire; mais Eustache n'y parut point, & ayant été mandé par l'Empereur, il lui déclara qu'il étoit Chrétien, & qu'il ne devoit rendre grâces qu'au vrai Dieu. Adrien irrité de cette réponse, commanda qu'on le mit en prison avec sa femme & ses deux fils; & les voyant constans dans la foi, il les fit exposer à des lions affamés, qui ne leur firent aucun mal. Ensuite il ordonna qu'on les enfermât dans un taureau de bronze, sous lequel on avoit allumé un grand feu. Ces généreux Martyrs finirent leur vie dans cette épouvantable machine, le 20. Septembre, l'an 120. après la naissance de *Jésus-Christ*. De sçavans Critiques contestent la validité des actes, dont on a extrait cette narration. * Métaphraste. Jean Bapt. Manzini, *Histoire italienne traduite par le Sieur de Saint Michel. Actes Grecs dans le Père Combefis*.

EUSTACHE, (David) Ministre de l'Eglise réformée de Montpellier, & natif de Dauphiné, donna au public quelques sermons, & quelques ouvrages de controverse. Il publia les *remèdes salutaires contre la séparation d'avec Dieu*, l'an 1645. la *victoire de la foi; une réponse au Père Meynier Jésuite; son colloque avec Didier Barruel, Curé d'Entraigues; réponse à la demande que l'on fait aux Protestans, où étoit vôtre Eglise avant Luther?* & un petit livre Anonyme intitulé, *l'orateur Tertulle convaincu*. Il assista au Synode national de Loudun, comme Député de la Province du bas Languedoc l'an 1659. & fut nommé pour aller porter au Roi la lettre qu'elle écrivit à sa Majesté. Il harangua le Roi qui étoit alors à Toulouse, la Reine mère & le Cardinal Mazarin. Eustache mourut quelques années après, & ne laissa que deux filles. * Allard, *biblioth. de Dauphiné*. Bayle, *Dict. critiq.*

† EUSTACHE, (Maitre) que les Anciens appellent *Huistace* ou *Wistace*, fut le premier Poète François. Il a écrit un Roman intitulé *Brut*. Il vivoit vers l'an 1145. * Fauchet, *recueil*, l. 2.

EUSTASE, (Saint) Abbé de Luxeu en Franche-Comté, étoit d'une des nobles familles de Bourgogne. Il vint au monde sur la fin du règne de Clotaire I. l'an 560. & se mit sous la discipline de S. Colomban, dans le Monastère de Luxeu; & après avoir quitté ce Monastère, pour accompagner S. Colomban, il y

revint l'an 611. & conduisit la Communauté jusqu'à ce que le Roi Thierry l'envoya en Italie pour chercher Saint Colomban au Monastère de Bobio. Ce Saint ne voulut point revenir, & renvoya Eustase pour continuer le gouvernement du Monastère de Luxeu. Eustase étant de retour, prêcha l'Evangile en 616. & 617. aux Boïens & aux Bavarois. Quand il fut de retour dans son Monastère, l'un de ses Religieux nommé Agreste ou Agrestin, l'ayant voulu inutilement engager dans le Schisme des défenseurs des trois chapitres, se souleva contre lui, & entreprit de faire condamner la règle de Saint Colomban dans un Concile tenu à Maçon en 623. & 624. Eustase y soutint la règle de son Maître, & empêcha qu'elle ne fût condamnée par ce Concile. Il mourut l'an 625. Les Martyrologes varient sur le jour de sa mort, les uns marquent sa fête au 29. Mars, & d'autres au 11. d'Octobre. Sa vie est écrite par Jonas dans Bollandus, & dans les actes du Père Mabillon. On dit qu'originellement l'Eglise qui porte le nom de Saint Eustache à Paris, étoit sous l'invocation de Saint Eustase dont il est parlé dans cet article, & que ce n'est que depuis que l'on a donné à cette Eglise, devenu Paroisse considérable, le nom de Saint Eustache prétendu Martyr. * Baillet, *vies des Saints au mois de Mars*.

EUSTATHE, (*Eustathius*) Evêque de Thessalonique, qui vivoit dans le XII. siècle, du tems d'Emanuel, d'Alexis & d'Andronique Comnène, étoit un habile Grammairien. Il écrivit des commentaires sur Homère & sur Denys le Géographe. Le premier de ces deux Ouvrages fut imprimé à Rome en 1542. puis à Bâle; mais l'édition de Rome est la plus estimée. Quelques-uns lui attribuent les amours d'Ismenie; mais sans aucune apparence: d'autres en font l'auteur Eustathius.

§ * Les commentaires d'Eustathe sur Homère fort étendus, sont remplis de dissertations historiques & philosophiques, avec des sentences très-subtiles accompagnées d'une bonne critique. Il a outre cela examiné & expliqué la force & l'énergie de chaque mot d'Homère, avec tant d'exactitude & de netteté, qu'il semble avoir épuisé la matière, & avoir ainsi ôté aux autres qui sont venus après lui, tout moyen d'acquiescer quelque gloire en travaillant sur cet incomparable Poète. * Nicet. Acom. Chron. *Hist. Vossius, de Hist. grec. pag. 491. Nicol. Majoran, prefat. in Homer. & in Eustath. Bibliogr. Cur. Hist. Philog. pag. 30. & 48. Baillet, Jugement des sçavans sur les Critiques Grammairiens*.

EUSTATHIUS, Patriarche d'Antioche, né à Side ville de Pamphylie dans le IV. siècle, fut tiré malgré lui en 327. du siège de Bérée, pour être mis sur celui d'Antioche, après la mort de Philagone. Il assista l'an 325. au premier Concile général de Nicée; il y tint une des premières places, & en fit l'ouverture par une harangue à l'Empereur Constantin. Après le Concile, lorsqu'il fut de retour en son Eglise, il s'y opposa aux entreprises des Ariens. Le zèle de Saint Eustathius leur fit conspirer sa perte vers l'an 330. Ils l'accusèrent de Sabellianisme & de crimes infames. Théodoret rapporte qu'ils subornèrent une femme publique, qui soutint avec serment à ce Saint Evêque, qu'elle avoit eu un enfant de lui. Sur ces fausses accusations ils le déposèrent, sans avoir égard à l'opposition de quelques Evêques; mais le peuple d'Antioche s'émut pour le retenir. Les Eufébiens eurent recours à l'Empereur, & accusèrent Eustathius d'avoir maltraité la mère de l'Empereur, & d'avoir causé la sédition. Sur cette fausse accusation, Constantin envoya Eustathius en exil à Trajanopolis de Thrace, où il mourut, vers l'an 337. après avoir donné de si grands exemples de patience & de sainteté, que l'Eglise grecque honore sa mémoire le 20. de Février, & la Latine le 16. de Juillet. Cet Evêque est le premier, si l'on en croit Saint Jérôme, qui ait écrit contre les Ariens. Il avoit composé plusieurs ouvrages contre leur doctrine, quantité d'Homelies, plusieurs traités de l'ame, une dissertation sur la Pythonisse & contre Origènes. Euloge d'Alexandrie rapporté par Photius, *cod. 225.* ne fait mention que de six discours d'Eustathe, contre les Ariens, & en allègue un passage; mais Facundus, c. 1. du livre onzième en cite quatre, tirés du 7. & du 8. livre contre les Ariens, & Théodoret en rapporte un grand passage dans son histoire, l. 1. c. 8. & un second dans le livre 3. c. 5. & plusieurs autres dans les dialogues. Le traité de la Pythonisse a été donné par Léon Allatius en 1629. avec un autre traité sur l'*Exaëmeron*, ou l'ouvrage des six jours; mais ce dernier paroît être d'un autre Auteur. Sozomène, au l. 2. de son histoire c. 19. parle d'Eustathius dans les termes suivans: *Cet Auteur, dit-il, avoit aquis une rare éloquence, comme il paroît par ses ouvrages, qui sont très-recommandables, tant à cause de l'ancienne pureté du style, qu'à cause de l'élevation des pensées, de la beauté de l'expression, & de la délicatesse du discours.* Le culte que les Catholiques rendent à ce Saint, est très-ancien, puisque nous avons un discours de Saint Chrysostome, prononcé en son honneur le jour de sa fête. Calendion Evêque d'Antioche, fit transporter le corps de Saint Eustathius, de Philippe, ville de Macédoine à Antioche, du tems de l'Empereur Zenon, qui vivoit vers la fin du V. siècle. On rapporte communément cette translation à l'an 482. * Eufèbe, l. de la vie de Constantin, c. 59. Saint Athanasé, en plusieurs endroits. Saint Jérôme, de *script. eccles. Socrate. Sozomène. Philostorge, l. 2. c. 7. Théodoret, l. 1. de son Histoire. Euloge, apud Photium, cod. 225. Herman, vie de Saint Athan. Tillemont, Mém. pour l'Hist. Du Pin, biblioth. des Auth. eccles. IV. siècle. Baillet, *vies des Saints* 16. Juillet.*

EUSTATHIUS I. Patriarche de Constantinople, dans le XI. siècle, succéda l'an 1019. à Sergius qui avoit envahi le siège pontifical; & le tint jusques à l'an 1025.

EUSTATHIUS, Evêque de Sébaste en Arménie, dans le IV. siècle, fit amitié avec Saint Basile, & se brouilla ensuite avec lui. Quelques Auteurs lui ont faussement attribué les règles ou Ascétiques de ce Saint. Au reste, Eustathius étoit un esprit inconstant, qui fut tantôt Arien, tantôt demi-Arien, puis Macédonien vers l'an 363. Il se trouva au Concile de Lampsaque, & alla vers le Pape Liberius feignant d'être Orthodoxe; mais Saint Basile découvrit les artifices de cet Hérétique, qui périt misérablement. Pierre, frère de Saint Basile lui succéda sur le siège de Sébaste. Socrate & Sozomène confondent cet Eustathius avec le Moine Héréliarque, dont nous parlerons plus bas. * *Lettres de Saint Basile, Socrate, l. 2. c. 33. Sozomène, l. 3. & 4. Baronius, Hermant, vie de Saint Basile. Du Pin, biblioth. des Auteurs ecclésiastiques IV. siècle.*

EUSTATHIUS, Prêtre de Constantinople, célèbre pour sa piété, fut relégué par l'Empereur Valens, parce qu'il défendoit la divinité de J. C. Il vivoit dans le IV. siècle.

EUSTATHIUS, Moine, qui vivoit dans le IV. siècle, différaient d'Eustathe de Sébaste, sous prétexte de mener une vie plus parfaite & plus austère, enseigna des erreurs, & établit des pratiques contraires aux loix de l'Eglise. Les Evêques s'étant assemblés à Gangres vers l'an 370. condamnèrent ses erreurs & ses pratiques. Ils l'accusent dans leur lettre synodale, lui & ses sectateurs; 1. de condamner le mariage, & de séparer les femmes d'avec leurs maris; 2. de quitter les assemblées publiques de l'Eglise pour en faire de particulières; 3. de se réserver les oblations à eux seuls; 4. de séparer les serviteurs des Maîtres, & les enfans de leurs pères, sous prétexte de leur faire mener une vie plus austère; 5. de permettre aux femmes de s'habiller en hommes; 6. de mépriser les jeûnes de l'Eglise, & d'en pratiquer d'autres à leur fantaisie, même le jour du Dimanche; 7. de croire qu'il étoit défendu en tout tems de manger de la viande; 8. de rejeter les oblations des Prêtres mariés; 9. de mépriser les lieux saints & les tombeaux des Martyrs; 10. de croire qu'on ne peut être sauvé, sans quitter tous ses biens. Ces erreurs sont condamnées par vingt canons, qui ont été mis dans le code des canons de l'Eglise universelle. Le Cardinal Baronius croit que cet Héréliarque est cet *Eutacius*, dont Saint Epiphane parle comme d'un imposteur qui étoit Moine d'Arménie. * *Canon du Concile de Gangres. Saint Epiphane, her. 40. Du Pin, Biblioth. des Aut. ecclésiast. IV. siècle.*

EUSTATHIUS, d'Epiphane, vivoit sous l'Empire d'Anastase dans le V. siècle. Il composa neuf livres des annales abrégées, depuis Enée jusqu'au même Empereur Anastase, & quelques autres ouvrages, comme le siège d'Amide, &c. * *Consultez Suidas, Nicéphore, l. 14. Hist. ecclésiast. c. 57. Vossius, Gesner, &c.*

EUSTATHIUS, de Cyr, grand Orateur & Historien, au sentiment de Nicéphore Calliste, est du nombre de ceux dont Evagre le Scholastique avoit tiré son histoire, *in proem.*

† **EUSTATHIUS**, sçavant & éloquent personnage qui étoit fameux vers l'an 440. Il a traduit du grec en latin les 9. discours de Basile sur les 6. journées de la création. Cette traduction se trouve dans les œuvres de Basile imprimées à Paris en 1603. & à Anvers en 1616. * *Calliodor. divin. lect. c. 1. Sigebert. de script. c. 21. Miræus, in not. ad b. l. Oudin, supplem. p. 87. Cave.*

EUSTOCHIUM, ou **EUSTOCHIE**, fille de Tofcos, descendant de Jules & de Sainte Paule, de la famille des Scipions & des Paul-Emiles, s'appelloit dans le monde Julie. Elle fut élevée dans la piété chrétienne par sa mère & par une Sainte veuve nommée Marcelle. De là elle passa dans l'école de Saint Jérôme l'an 382. Lorsque ce Saint vint à Rome, avec Saint Epiphane de Salamine, & Paulin d'Antioche, que Paule logea chez elle. Ce fut alors que Saint Jérôme composa pour Eustochie une lettre touchant la manière de garder la virginité. Paule & Eustochie suivirent Saint Jérôme en Orient; & après avoir voyagé en Syrie, en Palestine & en Egypte, pour visiter les Monastères & les lieux saints, elles se renfermèrent dans un Monastère à Bethléem, & continuèrent à étudier les saintes Ecritures, sous la conduite de Saint Jérôme. Après la mort de Paule, arrivée en 404. Eustochie fut chargée de la conduite du Monastère de Bethléem. La haine de Jean de Jérusalem contre Saint Jérôme, attira des persécutions au Monastère de Sainte Eustochie, dont elle se plaignit au Pape Innocent. Eustochie mourut l'an 419. Le Martyrologe romain marque sa fête au 28. Septembre. Elle sçavoit la langue hébraïque, la grecque & la latine, & employoit tout son tems à lire, ou à méditer sur l'Ecriture Sainte. * *Saint Jérôme, ep. 10. 19. 22. 26. 27. Epitaph. Marcelle Præfatio ad lib. Regum, & in Ezech. Auguft. de gestis Palestin. sub fin. Innocent. Papa, ep. 24. Baronius, ad ann. Baillet, vies des Saints, Septembre.*

EUSTOCHIUS, de Cappadoce, Sophiste, vivoit du tems de l'Empereur Constant dans le IV. siècle. Il composa un livre des antiquités de son pays & des autres nations, comme nous l'apprenons de Suidas.

EUSTOCHIUS, Patriarche de Jérusalem, fut mis l'an 552. en la place de Macaire sur le soupçon qu'on eut que ce dernier soutenoit le parti des Origenistes, & il envoya ses Députés au V. Concile général l'année suivante. Il mourut en 563. & Macaire fut rétabli aussitôt. * *Baron. An. 548. Pagi, crit. in. ann.*

EUSTOCHIUS, traduisit de grec en latin la vie de Sainte

Pelagie pénitente, que Jaques, Diacre de l'Evêque Nonne, avoit composée. * *Nicéphore, l. 24. c. 30.*

EUSTON, petit bourg d'Angleterre, dans la partie Nord-West du Comté de Suffolc, qu'on appelle *Blackbourn*. Il est agréablement située dans une plaine, sur la rive occidentale de la rivière d'Outre. Il donne le titre de Comte au Duc de Grafton. * *Dist. Angl.*

EUSTRATE, Prêtre de l'Eglise de Jérusalem, ou selon d'autres, de Constantinople, écrivit un ouvrage en trois traités de l'état des armes séparées de leurs corps. On ne sçait pas en quel siècle il a vécu, quoique quelques Modernes disent que ce fut dans le VII. siècle, vers l'an 650. Son traité a été donné par Allatius, avec des notes. * *Photius, cod. 171. Leo Allat. in notis. Eustr. Le Mire, &c.*

EUSTRATE, Archevêque de Nicée, vivoit dans le XII. siècle. C'étoit un homme de grande érudition. Il composa un traité contre Chrysolan, pour soutenir le sentiment des Grecs touchant la procession du S. Esprit, qui se trouva manuscrit dans les bibliothèques. Léon Allatius fait mention de cinq autres traités de cet Auteur; cependant nous n'avons rien d'imprimé de lui que quelques commentaires sur les livres d'Aristote. * *Leo Allatius. Du Pin, bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques, XII. siècle.*

† **EUSUGAGUEN**, ville d'Afrique, dans la Province de Hea, au Royaume de Maroc. Elle est fort ancienne, & dans une situation fort avantageuse, placée sur une montagne. Cette ville qu'on peut appeler une place forte, est à trois lieues d'Hadequis, du côté du Midi, & a été bâtie par ceux du Pays, qui n'ayant ni Religion ni crainte de Dieu, quoi qu'ils se disent Mahométans, ont guerre continuelle avec leurs voisins, & s'entretuent pour la moindre chose. Ils n'ont ni Juges ni *Alfaquis* & n'étant retenus ni par l'honneur ni par la conscience, ils ne fongent qu'à se venger de leurs ennemis, & à les tuer en trahison. Ils passent pour les plus brutaux de toute la Barbarie, & on ne tient pas pour brave parmi eux celui qui n'a pas tué douze ou quinze hommes. Quoi qu'il n'y ait pas plus de cinq cens maisons dans la ville, ils ne laissent pas de faire plus de trois mille combattans. Tout leur commerce se fait en miel & en cire qu'ils vendent aux Marchands Chrétiens. * *Marmol, Descript. du Royaume de Maroc, liv. 3. c. 8. Th. Corneille, Dist. Géogr.*

EUTA, ou **OYTA**, (Henri) Alleman, enseigna la Philosophie & la Théologie à Vienne en Autriche en 1390. On dit qu'il composa des commentaires sur le Maître des sentences; des sermons, un traité de *contractibus*; un autre de *Conceptione sanctæ Mariæ*, &c. * *Consultez Trithème.*

EUTE, ou **EUTO**, (Henri) dit *Henricus Euticus*, Médecin Alleman, différaient du précédent, vivoit en 1492. & composa divers ouvrages, dont on pourra voir le dénombrement dans Trithème, qui en parle dans son traité des Ecrivains ecclésiastiques.

EUTERPE, l'une des neuf Muses, qu'on fait inventrice de la flûte. On la représente couronnée de fleurs, tenant une flûte traversière dont elle joue, avec des hautbois à ses pieds. * *César Ripa, Iconol.*

EUTHALIUS, Evêque de Sulce en Egypte, vivoit sur la fin du V. siècle. Il a été le premier Auteur de la division des actes des Apôtres, des épîtres de Saint Paul, & des épîtres canoniques, en leçons, chapitres & versets. Son ouvrage est dédié à Anastase, Archevêque d'Alexandrie, qui succéda à Pierre Mongus dans le siège de cette Eglise l'an 490. M. Zacagni, Garde de la bibliothèque Vaticane, nous a donné cet ouvrage dans le recueil fait de quelques monumens tirés de cette bibliothèque. * *Du Pin, bibl. des Aut. ecclésiast. XVII. siècle.*

EUTHARIC, dit *Callica*, Goth, descendant de Thorismond, vivoit en Espagne, content d'une fortune assez médiocre. Théodoric Roi des Ostrogoths en Italie, lui donna sa fille *Amalasonthe* en mariage, l'an 315. & le fit Consul en 319. Il fut père d'Atalaric. * *Procopé, de la guer. des Goths. Cassiodore, en la chron. & aux epist.*

EUTHIMIUS ou **EUTIME**; cherchez **EUTHYMIUS**

† **EUTHIN**, ville de la Wagrie dans le Pays de Holstein, à quinze lieues de Lubec, en latin *Oitimum* & *Otinum*. Elle est située au milieu de deux étangs qui appartiennent à l'Evêque de Lubec. Jean-Frédéric Evêque de Lubec de la Maison d'Oldenbourg y fit bâtir un château, & eut un grand soin des jardins qui sont environnés de canaux. Il y a un pavillon au milieu & une fontaine avec un pont tournant dans une allée. Si en y entrant du château on passe sur la planche qui est à gauche, on tombe dans le vivier, à cause que c'est une planche qui tourne. * *Voyages, de M. des Hayes en Danemarck. Th. Corneille, Dist. Géogr.*

EUTHYCRATE, fameux Sculpteur, natif de Sicione, fils & disciple de Lyfippe, imita son père dans l'exacte observation des règles de la Sculpture; & aima mieux s'attacher scrupuleusement à la correction, qu'aux agrémens & à l'élégance. Il fit à Delphes deux grandes & belles statues, l'une d'Hercule, & l'autre d'Alexandre. Une grande chasse de Thespis & des Thespiades étoit encore de sa façon. Il fit plusieurs figures de Médée dans son char à quatre chevaux; plusieurs représentations de meutes de chiens; & un groupe d'un combat à cheval, qui fut mis à l'entrée de la cave, où se rendoient les oracles de Trophonius

phonius. Il eut pour disciple Tificrates, qui eut la réputation d'avoir mieux imité Lyfippe qu'Euthycrate même, qui étoit son fils. * Plin. l. 34. c. 8.

EUTHYME, fameux Athlète, natif de Locres en Italie, gagna le prix aux jeux olympiques toutes les fois qu'il le disputa, hors une seule fois que Théagène Thafien le lui ravit par surprise; mais celui-ci, bien-loin de recevoir la couronne d'olivier, fut condamné à l'amende. On dit qu'Euthyme alla ensuite à Temefelle, ville d'Italie, où un certain Héros paroiffoit après fa mort, pour recevoir le tribut d'une fille, que les Temefiens lui offroient tous les ans, par l'avis de l'Oracle; & qu'il combattit long-tems contre ce phantôme, qui se voyant vaincu, s'évanouit, & ne parut plus. * Élien, l. 8. de ses diverses Hift. Plin, l. 7. c. 47. Pausanias, in Eliac.

EUTHYME, Evêque de Sardes en Afie, l'un des plus zélés défenfeurs des images, vécut dans le IX. fiécle. On l'obligea de fortir du Monaftère où il s'étoit retiré, pour gouverner l'Eglife de Sardes, dont il revint Evêque du tems de l'Empereur Constantin & de l'Impératrice Irène. Il affifta au fécond Concile de Nicée, & fut chaffé de fon fiége par l'Empereur Nicephore. Il y revint fous le règne de Michel Curopalate, & en fut chaffé une féconde fois fous celui de Léon l'Arménien. Il souffrit un troifième exil fous Michel le Bégue; & enfin relégué fur le cap d'Acrite en Bithynie, il mourut en chemin des mauvais traitemens qu'on lui fit souffrir, vers l'an 828. ou 829. Comme il endura tous ces mauvais traitemens pour la défenfe du culte des images, les Grecs l'ont confidéré comme un Martyr, & en font la mémoire au 11. de Mars. * *Attes du fécond Concile de Nicée. Hiftoire Byzantine. Differtation d'Henschenius. Baillet, vies des Saints, mois de Mars.*

EUTHYMIUS I. de ce nom, Patriarche de Constantinople dans le X. fiécle, fut mis l'an 906. en la place de Nicolas, dit *Mystique*, que l'Empereur Leon VI. avoit chaffé de fon fiége. Il étoit laurien de nation, Moine de profelfion, Syn-celle du Patriarche, & avoit été choifi de l'Empereur pour Directeur de la confcience. On dit que Dieu l'honora du don de prophétie, & qu'une voix extraordinaire lui commanda, pendant fon oraison, de prendre le gouvernement de l'Eglife de Constantinople qu'il refufoit. Après la mort de Léon, Alexandre II. qui lui fuccéda, envoya Euthymius en exil l'an 911. pour rétablir Nicolas; & dans cette occasion quelques Clercs Simoniaques, qu'il avoit repris, le chargèrent de coups, & le traitèrent très-ignominieufement. Il souffrit ces injures fans murmurer, & vécut avec une grande patience dans fon banniffement, d'où après fa mort, arrivée vers l'an 920. fon corps fut porté en cérémonie à Constantinople. C'est ce qu'on peut voir dans le récit de cette Translation, fait par Arctas Archevêque de Céfarae, qui y affifta. Lippoman le rapporte ainfi dans le III. volume. * *Confultez encore Curopalate, vie de Léon IV. Baronius, A. C. 901. 911. 920.*

EUTHYMIUS II. fut mis fur le fiége de Constantinople après Matthieu en 1410. & mourut en 1416. ayant gouverné cette Eglife environ fix ans. * Onuphre, en la chyon. Phrantz, liv. 1. c. 36. Sponde, A. C. 1419. n. 13. Banduri, Imp. Orient. l. 8. coinm.

EUTHYMIUS, Archimandrite en Palestine, fils de Paul & de Denyse, habitans de Mélitene en Arménie, naquit fous l'Empire de Valens en 377. Il fut élevé par Otrée, Evêque de Mélitene, ordonné Prêtre, & chargé de la conduite de tous les Monaftères de la ville. Il se retira en Palestine à l'âge de vingt-neuf ans, & s'y renferma dans une cellule, où il travailloit des mains. Il fit amitié avec un autre Solitaire nommé Théodofte, & ils firent leur demeure enfemble dans une caverne, où plusieurs perfonnes les étant venu trouver, ils bâtirent proche de là des Monaftères, dont Euthyme fut Archimandrite. Il travailla à la conversion de plusieurs Arabes ou Sarrazins, & s'opofa aux erreurs des Nestoriens & des Eutychiens. L'Impératrice Eudoxie le confulta & fut retirée par fes réponses des erreurs, où le Moine Théodofte l'avoit jettée; & après avoir paffé foixante & huit ans dans la folitude, il mourut âgé de 95. ans, 5. mois, le 20. de Janvier de l'année 473. * Cyrille, *Vita Euthymii, donnée dans les analectes grecques par P. Lopin. Baillet, vies des Saints, mois de Janvier.*

EUTHYMIUS, dit *Zigabenus*, Moine Grec, de l'Ordre de S. Bafile, qui floriffoit encore au commencement du XII. fiécle, comme il le dit lui-même, compofa un ouvrage qu'il nomma Panoplie, *Orthodoxæ fidei Panoplia dogmatica adversus omnes hærefes*. Il fut traduit en latin par François Zini Chanoine de Veronne imprimé l'an 1586. à Lyon, & l'an 1575. à Venife. Depuis il a été mis dans la grande bibliothèque des Pères, Euthymius compofa auffi des commentaires fur les pfeumes, fur les dix cantiques de l'écriture-Sainte, & fur les quatre Evangeliftes, imprimés en grec à Veronne en 1530. puis en grec & en latin. On lui en attribue encore quelques autres. Les commentaires de cet Auteur font littéraires, moraux & allégoriques: il s'attache dans le littéral à expliquer la propre fignification des termes: fa Morale est folide, & fes allégories naturelles & raifonnables. * Sixte de Sienna, l. 4. *biblioth. fac. Belarmin, des écriv. Eccl. Coccius, in Cat. Le Mire. Du Pin, Biblioth. XII. fiécle.*

† **EUTICE**, (Henri) Médecin célèbre qui vivoit vers l'an 1494. Il étoit natif de la Franconie; & outre plusieurs ouvrages de Médecine, il en a écrit d'autres dont voici les titres: *Scm-*

mata: Satyra contra Sophistas; Dialecticos, &c. Laudes beate Marie Virginis, &c. * Trithemius, de *Scriptor. eccl.*

EUTICHE, de la ville de Troade, étant allé entendre l'Apôtre S. Paul, qui prêchoit, il s'affit fur une fenêtre, & s'étant endormi, il tomba d'un troifième étage, & se tua. Mais S. Paul s'étant couché fur lui, lui redonna la vie. * *Attes XX. 9.* On prétend que cela arriva l'an 60. de J. C. troifième de Néron.

EUTICHE, Affranchi d'Agrippa le Grand, qui faillit à perdre fon Maître, par un raport qu'il fit à l'Empereur Tibère; & fut caufe que ce Prince Juif demeura fix mois dans les prisons chargé de fers. * Joseph, *Antiq. liv. XVIII. c. 8.*

‡ **EUTICHIUS** ou **EUTICHE'S**, Patriarche d'Alexandrie qui vivoit dans le IX. & dans le X. fiécle, a écrit des Annales en langue arabe, depuis le commencement du monde, jufqu'en l'an 937. qui ont été imprimées à Oxford en 1658. avec la version latine d'Edouard Pocock, Professeur des langues hébraïque & arabe, dans l'Académie de cette ville-là. Le nom de ce Patriarche, dans la langue de fon pays, est *Said ibn batric*; & *Said* en arabe fignifie la même chose qu'Eutichius dans la langue grecque. Il étoit né vers l'an 876. & Médecin de profelfion: il tint le fiége patriarcal d'Alexandrie depuis l'an 933. jufqu'à l'an 940. Selden avoit déjà publié auparavant quelque chose des annales de ce Patriarche fous le titre de *Eutychie origines Ecclesie Alexandrinae*, à Londres en 1642. où il a prétendu montrer que dans les premiers fiécles du Christianisme, il n'y a point de différence véritable entre les Prêtres & les Evêques, puifque selon le témoignage d'Eutichius, on ne faisoit point d'autres cérémonie, pour confacrer un Evêque dans l'Eglife d'Alexandrie, que d'élire un des douze Prêtres qui compofoient le Clergé de cette Eglife, & les autres onze Prêtres lui impofoient les mains. Abraham Ecchellenfis a compofé un livre exprès imprimé à Rome en 1661. fous le titre de *Eutychie Patriarcha Alexandrinus vindicatus*, où il refute Selden, en montrant que les Prêtres d'Alexandrie n'ont point eu le pouvoir de confacrer leur Evêque par l'imposition des mains, cela étant réservé aux feuls Evêques: ce qu'il prouve par les constitutions de cette Eglife, & par d'autres actes. Il est bon de remarquer que ces annales du Patriarche Eutichius font peu exactes pour l'hiftoire, & pour la chronologie: ce qui arrive à la plupart des Ecrivains Arabes. Abi Obfeiba dans fes vies des Médecins fait auffi mention d'un autre ouvrage d'Eutyche, intitulé *Netmolghebuar*, ou *Syrtagma Compendiosum*. On lui attribue auffi un livre de l'*Hiftoire de Sicile*, & une *diffute entre les Hérétiques & les Orthodoxes*. * Hottinger, *Biblioth. Orient. l. 2. p. 71. 84.* & *Hift. eccl. sec. 10. p. 37.* Richard. Cave, &c. M. Simon. Du Pin, *Biblioth. des Aut. eccl. X. fiécle.*

EUTICHIUS NIPHUS; *cherchez NIPHUS.*

EUTICHIUS PROCULUS, Grammaire; *cherchez PRO-CULE.*

EUTING; *cherchez OETINGEN.*

EUTOCHIUS, d'Ascalon, Mathématicien, compofa des commentaires fur la sphère d'Archimède, fur Apollonius, &c. On ne fçait pas bien en quel tems il vivoit, & nous pouvons feulement affûrer qu'il est plus ancien que Theon & que Pappus, qui le citent. * Blancanus, *Chron. Math.*

† **EUTROPE**, port du canal de la mer Noire à l'Est du cap de Chalcedoine. C'est là où les enfans de l'Empereur Maurice furent mis à mort par les ordres de Phocas, qui le dépouilla de l'Empire dans le commencement du VII. fiécle. Cinq ans après, l'Impératrice *Constantine* veuve de Maurice, & fes trois filles y eurent la tête tranchée. L'Empereur Justinien l'avoit fait réparer par des ouvrages dignes de fa magnificence. * *Tournesfort voyages, Tom. 2. p. 132.*

EUTROPE, Sophifte Italien, comme l'appelle Suidas, vivoit dans le IV. fiécle, & a écrit divers ouvrages. Il compofa dix livres de l'Hiftoire romaine, que nous avons, qu'il intitule *Breviarium rerum Romanarum*, où il raconte les choses les plus mémorables qui se font paffées dans l'Empire romain, depuis la fondation de la ville jufques à l'Empire de Valens, auquel il dédie fon ouvrage. Il dit lui-même qu'il a porté les armes fous Julien, & qu'il se trouva dans fon expedition des Perfes, Ptolomée de Lucques, Raphael Volaterran, Philippe de Bergame, Gefner, Eifingrins, Théodore Zuinger, Poffevin, & quelques autres, se font imaginé qu'Eutrope étoit un Prêtre d'Afrique, & disciple de Saint Augustin. Ce qui les a tous fait donner dans cette erreur, c'est que Gennade, dans fon catalogue des hommes illustres, parle d'un *Eutrope*, qui avoit écrit à deux fœurs, Servantes de *Jefus-Christ*, lesquelles pour l'amour de la Religion & de la pureté, furent deshéritées par leurs parens: ensuite de quoi il fait mention de Saint Augustin, d'Orose, & de quelques autres. Ainfi on a crû facilement que celui là étoit l'Hiftorien Eutrope; mais le tems n'y convient point, puifque ce dernier vivoit fous le règne des enfans de Constantin, de Julien, de Jovien & de Valens; & l'autre fous celui de Théodofe, d'Arcadius & d'Honorius. Outre cela on n'est pas sûr que cet Auteur ait été Chrétien. Quoi qu'il en foit, fon ouvrage fut en fi grande estime, que Capiton, qui étoit un Auteur célèbre de fon tems, comme le remarque Suidas, en fit une version ou paraphrafe en grec. Simler affûre que dans la bibliothèque de Pierre Pithou, il y avoit une traduction grecque de l'Hiftoire romaine d'Eutrope, compofée par un certain Præ-nibus: ce qui est auffi remarqué par Scaliger. Bède fait mention

de lui. On doit encore se souvenir, que les onze premiers livres de l'Histoire mêlée, ne sont que les dix d'Eutrope, auxquels Paul Diaire a ajouté quelque chose du sien; & c'est peut-être pour cette raison que quelques-uns, comme Sigebert & Trithème, le placent au nombre des Ecrivains ecclésiastiques, bien qu'on ne soit pas sûr, comme nous l'avons remarqué, s'il a été Chrétien. M. le Fèvre donna en 1683. une édition latine d'Eutrope avec des notes, & de sçavantes corrections. * Bède, l. 1. *hist. c. 11.* Hincmar de Reims, *Opusc. ad Hinc. Laudun. c. 16.* Léon d'Orléans, l. 1. c. 17. *chron. Cassin.* Vossius, l. 2. *des Hist. lat. c. 8.*

EUTROPE, Eunuc dans le IV. siècle, sous l'Empire d'Arcadius, parvint aux premières charges, & s'éleva même jusqu'au Consulat. Son insolence, sa cruauté, & ses impuretés le rendirent odieux à tous les gens de bien. Il maltraitoit les plus Saints Prélats, n'avançoit à la Cour que les flatteurs & les débauchés, & fut même assez hardi, pour menacer l'Impératrice Eudoxie de la faire répudier. Quelque tems après Gainas Goth demanda sa tête. Eutrope se réfugia dans une Eglise, dont il avoit fait ôter l'immunité, & Saint Chrysostome le sauva de la fureur du peuple. Il fut depuis envoyé en exil dans l'Isle de Chypre; mais pour satisfaire Gainas, qui en vouloit à sa vie, on lui fit couper la tête à Chalcedoine, l'an 399. & l'on effaça son nom des fastes consulaires. C'est ce qui est marqué dans l'édit de son bannissement dont nous avons encore le titre dans le code Théodosien, en ces termes; *Les Empereurs Arcadius & Honorius à Aurélien Préfet du Prétoire. Nous avons confisqué au profit de notre épargne, tous les biens d'Eutrope, qui a été autrefois Grand-Maitre de notre chambre sacrée. Nous lui avons ôté toute la splendeur d'une dignité qu'il deshonoroit, & comme l'honneur du Consulat étoit flétri par l'usurpation qu'en avoit faite une personne si indigne, nous l'avons rétabli dans son premier lustre, empêchant qu'il ne soit souillé plus long-tems par le récit d'un nom si abominable, & qu'il ne soit bon-tement avili par la bassesse & par les crimes de cet homme de bien. C'est pour ce sujet que nous avons aboli tous les actes, afin qu'il n'en soit jamais parlé dans toute la postérité, que l'infamie de notre siècle n'éclate pas plus long-tems dans la prononciation d'un nom si horrible, & que ceux dont la bravoure étend ou conserve l'Empire, ne soient plus obligés de gémir, de ce que cet homme monstrueux a souillé la dignité du Consulat. De plus, que ce malheureux sçache que nous l'avons privé de la dignité de Patrice, & de toutes celles qui sont au dessous de ce rang, comme en effet il les a deshonoriées par ses mœurs abominables. Nous ordonnons que toutes les statues qui auront été dressées en son honneur, soient brisées, &c.* Claudien a composé deux poèmes contre Eutrope, & il y représente son Consulat comme quelque chose de monstrueux par les crimes & par les infamies du Consul. * Code Théodosien, l. 7. de Pen. Saint Jean Chrysostome, *Serm. in Eutr. Socrate, l. 6.* Sozomène, l. 8. Nicéphore, l. 13. Prosper. Ammien Marcellin. Hermant, *vie de Saint Chrysostome, &c.*

EUTROPE, (Saint) que l'on croit premier Evêque de Xaintes & Martyr, vivoit, à ce que l'on prétend, dans le I. siècle, & fut envoyé par le Pape Saint Clement dans les Gaules; mais la Religion chrétienne n'ayant été apportée dans ce pays que long-tems après, cette époque ne peut être véritable. On ne sçavoit rien des circonstances de son martyre du tems de Grégoire de Tours, non pas même du tems d'Uuard & d'Adon; ainsi les actes que l'on en rapporte sont plus récents & fabuleux. On ne laisse pas de faire mémoire de lui au 30. Avril. * Grégor. Turon. *de gloria Mart. c. 56.* Baillet, *vies des Saints, mois d'Avril.*

EUTROPE, Evêque d'Orange dans le V. siècle, étoit né à Marseille. Après avoir mené une vie séculière, il se maria; étant devenu veuf, il entra dans le Clergé de Marseille, & fut élu Evêque d'Orange. En allant à son Evêché, il fut tellement effrayé par les ravages que les Visigoths & les Bourguignons avoient faits dans la Province Narbonoise, qu'il voulut renoncer à la conduite de son troupeau; mais encouragé par un Saint homme nommé Aper, disciple de Saint Augustin, il se rendit à Orange, & accompagna les soins qu'il devoit donner à son troupeau, d'austérités & de mortifications particulières. Il vivoit encore l'an 475. en laquelle il signa la lettre de Fauste de Riez contre le Prêtre Lucide. Il étoit ami d'Apollinaris Sidonius, Evêque de Clermont. Les martyrologes font mémoire de lui au 27. de May. * Sa vie écrite par son successeur Verus, donnée par le P. Papebrock. Baillet, *vies des Saints, mois de May.*

EUTROPE, Evêque de Valence en Espagne, étant encore Abbé d'un Monastère, écrivit à l'Evêque Licinien une lettre très utile, par laquelle il lui demande pourquoi on donne l'onction du Chrême aux enfans que l'on batise. Il a aussi écrit une lettre à Pierre, Evêque d'Itrubica, touchant la distinction des Moines, laquelle contient des avis salutaires, & très-utiles pour des Moines. Ce sont les paroles de Saint Isidore dans son livre des hommes illustres, *chap. 32.* La dernière de ces deux lettres a été donnée par Holstenius, dans l'Addition au code des règles de Benoît d'Aniane. Elle n'est pas intitulée *De distinctione Monachorum*, comme il est marqué dans le texte d'Isidore, qui apparemment est corrompu, mais *De distinctione Monachorum, & ruina Monasteriorum.* Il y fait voir qu'il faut reprendre sincèrement les Moines, & leur faire observer la règle avec exactitude & à la rigueur. Cette lettre est écri-

te d'un style fort simple. * Du Pin, *biblioth. des Aut. ecclésiast. VI. siècle.*

EUTROPE, Lecteur de l'Eglise de Constantinople, du tems de Saint Chrysostome, fut aculé après l'exil de ce Saint, d'avoir mis le feu à l'Eglise de Constantinople. Il fut arrêté pour ce sujet, & on lui fit souffrir plusieurs tourmens, pour lui faire avouer que les Clercs de Saint Chrysostome étoient coupables de cet incendie; mais il soutint toujours constamment le contraire, & mourut dans les tourmens. On fait mémoire de lui dans le martyrologe, au 12. Janvier. * *Vie de S. Chrysostome par Pallade. Baillet, vies des Saints, mois de Janvier.*

EUTROPIE, fille de Constance Chlore, & sœur de Constantin le Grand. On ignore à qui elle fut mariée; mais on sçait que Népotien fut son fils. Ce Prince s'étant fait saluer Empereur, fut assassiné 28. jours après, par les Partisans de Maggence. Sa mère, qui eut le même sort, est différente d'Eutrope, femme de Maximien Hercule. * Zosime. Idace. Eutrope, &c.

EUTYCHE; voyez EUTICHIUS.

EUTYCHES, Abbé d'un célèbre Monastère de Constantinople, vivoit dans le V. siècle, & en combattant les erreurs de Nestorius, devint l'inventeur d'une nouvelle hérésie. Il enseigna que *Jesus-Christ* ne nous étoit pas consubstantiel, selon la chair; qu'il avoit un corps céleste, qui avoit passé par le corps de la Vierge, comme par un canal; & qu'il y avoit eu deux natures en lui, avant l'union hypostatique; mais qu'après cette miraculeuse union; il n'étoit resté qu'une nature mêlée des deux. Théodoret, dans son second dialogue, nous apprend qu'Eutychès croyoit que la nature humaine avoit été absorbée par la nature divine, comme une goutte de miel qui, tombant dans la mer ne périroit pas, mais seroit engloutie. Cette erreur renouvelloit celles de Valentin, de Marcion, d'Appollinaire, & des Manichéens, qui disoient que le corps du Fils de Dieu n'avoit pas été véritable, mais fantastique; qu'il avoit coulé du ciel dans le sein de la Vierge, comme de l'eau par un canal; mais la plus grande impiété qui s'enfuiroit de l'unité des natures, c'étoit que par une conséquence nécessaire, il falloit que la Divinité eût souffert les douleurs de la passion & même de la mort. Eusèbe de Dorylée en Phrygie, qui étoit ami d'Eutychès s'efforça inutilement de lui faire connoître la fausseté de ses opinions; de sorte qu'il se vit obligé de le déferer à Flavien de Constantinople, qui tenoit alors en 448. un Synode, pour juger un différend arrivé entre Florent, Métropolitain de Sardes en Lydie, & deux de ses Suffragans. Eutychès fut condamné dans ce Synode, & fut retranché de la communion des fidèles. Il eut pourtant la hardiesse d'écrire au Pape Saint Léon le Grand, pour le prévenir à son avantage; mais ce Saint Pontife ayant reçu les actes du Synode de Flavien, confirma la condamnation de l'Hérésiarque, qui apella du Pape à l'Empereur. Il se joignit depuis à Diocore d'Alexandrie, ennemi de Saint Flavien, & avec le secours de Chrysaphius, favori de l'Empereur Théodose le Jeune, qu'ils infectèrent de leur créance, ils tinrent en 449. le Concile, dit le *Brigandage d'Ephèse*, succéda le 4. Juin de l'an 275. à Felix I. Il ordonna que l'on béniroit sur l'autel, les fèves, les fruits, & les raisins, pour s'opposer à l'erreur de l'Hérésiarque Manès, qui condamnoit l'usage de ces choses; & que l'on enséveliroit les corps des Martyrs dans des tuniques de pourpre; il rendit lui-même cet honneur à 340. de ces Saints Athlètes. Depuis, on l'étendit sur les Evêques; mais Saint Grégoire le Grand défendit cet abus, & n'en exempta pas même les Papes. On attribua deux épîtres à Eutychien, qui mourut Martyr le 8. Décembre de l'an 283. après avoir gouverné 8. ans, 6. mois & 4. jours. *Saint Cyprien* lui succéda.

EUTYCHIEN, Pape, natif de l'ancienne ville de Luna, entre la Toscane & la côte de Gènes, qu'on nomme présentement l'Eriçi, succéda le 4. Juin de l'an 275. à Felix I. Il ordonna que l'on béniroit sur l'autel, les fèves, les fruits, & les raisins, pour s'opposer à l'erreur de l'Hérésiarque Manès, qui condamnoit l'usage de ces choses; & que l'on enséveliroit les corps des Martyrs dans des tuniques de pourpre; il rendit lui-même cet honneur à 340. de ces Saints Athlètes. Depuis, on l'étendit sur les Evêques; mais Saint Grégoire le Grand défendit cet abus, & n'en exempta pas même les Papes. On attribua deux épîtres à Eutychien, qui mourut Martyr le 8. Décembre de l'an 283. après avoir gouverné 8. ans, 6. mois & 4. jours. *Saint Cyprien* lui succéda.

EUTYCHIEN, Grammaire, dans le IV. siècle, du tems de Constantin le Grand, écrivit quelque traité de la Dédicace de la ville de Constantinople; ce qu'on peut recueillir de ce qu'en a marqué Georges Codin, *in select. de Origine Constant.* Agathias fait mention d'un autre Eutychien, qu'il nomme le Jeune, *in Proem. hist.*

EUTYCHIEN, (Comazon) Syrien, & Affranchi des Empereurs, fut un des principaux Ministres d'Héliogabale, & contribua beaucoup à son élévation. C'étoit un esprit badin, & même bouffon; ce qui lui acquit le surnom de *Comazon*. Il fut Consul, & trois fois Préfet de Rome. * Dion. *liv. 78. & 79.*

† **EUTYCHIEN**, Prêtre de l'Eglise d'Adana en Cilicie, étoit célèbre vers l'an 538. sous l'Empereur Justinien; il a écrit l'histoire de la conversion & de la pénitence de S. Théophile, Oeconome de la dite Eglise. Cette histoire se trouve en latin dans Surius; l'on en voit aussi un exemplaire Grec MSC. dans la bibliothèque de Vienne. * Cave, *Hist. liter. P. 2. p. 109.*

EUTYCHIENS, sectateurs de l'hérésie d'Eutychès, firent de grands maux aux Orthodoxes, peu avant l'Empire de Marcien,

cién, qui se vit contraint de les soumettre à la peine à laquelle les hérétiques étoient assujettis par les loix des Empereurs. Ces violences continuèrent sous le règne de Léon, & de ses successeurs. Ils se partagèrent aussi en plusieurs sectes. * Baronius, *Annal. Voyez EUTYCHE'S.*

EUTYCHE; voyez EUTYQUE.

EUTHYPHRON, étoit un Dévin, & en même tems un dévot fier & superstitieux, qui par un amour outré pour la justice, résolut d'accuser son propre père, & de le faire punir, pour avoir été la cause de la mort d'un de ses Fermiers. Voici le fait. Ce Fermier ayant un jour trop bu s'emporta contre un des esclaves du père d'Euthyphron, & le tua. Le père le fit mettre dans une basse fosse, pieds & poings liés, & envoya à Athènes consulter ceux qui avoient inspection sur tout ce qui regarde la Religion, & les cas de conscience, pour sçavoir ce qu'il devoit faire. Pendant ce tems il négligea le prisonnier, comme un assassin, dont la vie n'étoit d'aucune conséquence. Aussi en mourut-il; la faim, la soif & la pesanteur de ses fers le tuèrent, avant que le Messager qu'on avoit envoyé à Athènes fût de retour. Sur cela Euthyphron zéléteur aveugle pour les loix, partit pour Athènes, afin d'y accuser son père de meurtre, malgré sa famille, qui lui voulut faire comprendre que le mort étant un scélérat & un meurtrier, & celui qu'il alloit accuser son propre père; bien loin de faire une action méritoire, il se chargerait d'un opprobre éternel, & d'un crime abominable. Toutes ces raisons furent inutiles; il poussa sa pointe, jusqu'à ce qu'étant arrivé à Athènes, il trouva Socrate, qui eut le bonheur par sa Philosophie de détourner Euthyphron d'un dessein si odieux. Platon a fait un dialogue, qu'il nomme *Euthyphron* ou *de la Sainteté*, & qui contient l'entretien de Socrate avec Euthyphron. On pourroit croire que ce personnage a été inventé par Platon, pour nous faire connoître le caractère du faux dévot & du superstitieux; mais M. Dacier, (dans sa traduction de Platon, Tom. I. p. 565. 2. Edit. de Paris 1701.) assure qu'on lit dans les Anciens qu'Euthyphron profita de la conversation de Socrate; abandonna ses poursuites, & laissa son père en repos; d'où il conclut que les dialogues de Platon ne sont pas faits sur des sujets feints; mais qu'ils ont un fondement très-réel & très-véritable, comme ceux que Xenophon nous a conservés.

EUTYQUE, **EUTYCHE**, ou **EUTYCHIUS**, Patriarche de Constantinople, fils d'*Alexandre* & de *Synefie*, vint au monde l'an 512. Son père le fit baptiser quand il eut atteint l'âge de raison. Il fut d'abord Evêque de Lazique, dans la Province du Pont. Il quitta son Evêché pour se retirer dans un Monastère de la ville d'Amasée; il fut choisi pour Général de tout l'Ordre monastique de ce pays. En 552. il fut député par l'Evêque d'Amasée, au second Concile de Constantinople, qui est le V. général. Etant arrivé à Constantinople avant que le Concile fût assemblé, il y soutint que l'on pouvoit condamner ceux qui étoient morts dans la communion de l'Eglise; appliquant cette maxime à la condamnation de Théodore de Mopsueste, dont il s'agissoit. Ayant plu par là à Justinien, cet Empereur le fit élire Patriarche de Constantinople, après la mort de Memnas, arrivée en ce tems-là. Eutyque prérida à ce Concile, & jouit paisiblement du siège de Constantinople pendant 15. années; mais s'étant déclaré contre le dogme de ceux qui croyoient que le corps de J. C. étoit devenu incorruptible dès le moment qu'il avoit été uni à la Divinité, & qui étoient protégés par Justinien, il fut arrêté l'an 565. & mandé à un Synode d'Evêques. Ayant refusé d'y comparoitre, il fut condamné & relégué dans une Isle de la Propontide, d'où il fut conduit dans son Monastère de la ville d'Amasée. Jean Scolastique fut mis en sa place; mais après la mort de ce dernier, arrivée l'an 577. Eutyque fut rétabli. Il composa alors un traité de la *Résurrection*, où il soutenoit que le corps des hommes ressuscités seroit si subtil, qu'il ne pourroit plus être palpable. Saint Grégoire, député du Pape Pélagie II. auprès de Tibère II. détrompa Eutyque de cette opinion. Ce dernier qui étoit dans son lit de mort, voulant montrer qu'il ne conservoit plus son erreur empoigna son bras & s'écria, *je crois que nous ressusciterons avec cette même chair.* Eutyque tomba malade le jour de Pâques de l'an 582. après avoir officié, & mourut le 6. Avril, âgé de 70. ans. Les Grecs ont toujours célébré sa mémoire au 6. d'Avril; les Latins ne l'ont mis dans leur martyrologe que fort tard. * Sa vie écrite par Eustathe, Prêtre, dans Bollandus. Saint Grégoire, l. 24. des *moral.* c. 29. Eustathius, en sa vie rapportée par *Sirius*, au 6. Avril. Baronius, A. C. 553. 564. 578. 583. Sc. Baillet, *vies des Saints, mois d'Avril.* Cave, in *bist. literar.*

EUTYQUE, ou **EUTYCHE**, (Saint) Souvdiacre d'Alexandrie, & ses compagnons, souffrirent pour la foi de la Divinité de J. C. dans la ville d'Alexandrie, quand George s'empara de ce siège, à Pâques, l'an 356. Eutyche fut battu à coups de nerfs de bœuf, puis relégué aux mines de Phaïno. Il eut plusieurs compagnons de ses souffrances. On peut voir la description de cette persécution dans S. Athanase. Le Cardinal Baronius est le premier qui ait mis Eutyque & ses compagnons dans le martyrologe, au 26. de Mars. * S. Athanase. Baronius. Hermant. De Tillemont. Baillet, *vies des Saints, mois de Mars.*

† **EUX**, (Bertaud d') Cardinal & Archevêque d'Am-

brun, étoit natif de Blandiac dans le Diocèse d'Uzes. Il s'appliqua au Droit Canon & Civil & y fit de grands progrès. On lui donna d'abord la Prévôté d'Ambrun & en 1323. il en fut nommé Archevêque. Benoit XII. l'envoya en Italie en 1335. deux ans après, lorsqu'il fut de retour, il l'honora de la pourpre & le nomma Vice-Chancelier de l'Eglise. Il fut ensuite aussi Evêque de Sabine, & alla en Italie avec le caractère de Legat de Clément VI. où il assista à l'élection d'Innocent VI. Il mourut à Avignon en 1355. & laissa en vers Saphiques l'histoire de la passion & de la mort de notre Sauveur J. C. * Bosquet, in *Ben. XII.* Spondan. in *Annal. Frizon. Gall. Purp. Sainte-Marthe, Gall. Christian.* Ciaconius in *vit. Card. Ughel, Tom. I. Ital. Sacr.* Nonguier, *Hist. de l'Eglis. d'Avign.* Chorier, *Hist. des Dauph. & des Archev. d'Ambrun.* Bernard Guidon. Aubery.

EUXIN; voyez PONT-EUXIN.

EUXIPPE, fille de Scedas, pauvre habitant de Lencres, ayant été violée par les Députés de Lacédémone, se fit mourir elle-même. * Diodor. l. 15.

EUZOIUS, Diacre d'Alexandrie, dans le IV. siècle, fut déposé en même tems qu'Arius, par l'Evêque d'Alexandrie; ce qui fut confirmé dans le Concile de Nicée. L'an 335. il présenta une confession de foi, orthodoxe en apparence, à l'Empereur Constantin, ce qui le fit recevoir dans l'Eglise. Les Ariens le mirent en 361. sur le siège d'Antioche, à la place de Melece, qui soutenoit, contre leur attente, le parti de la vérité catholique. Cet hérétique baptisa peu après l'Empereur Constance, comme nous l'apprenons de Saint Athanase. Lorsque Jovien fut parvenu à l'Empire. Euzoius lui parla contre ce dernier, & tâcha de lui donner un successeur; ce qui causa de grands troubles dans l'Eglise d'Alexandrie. * Soerate. Sozomène. Théodoret. Baronius, A. C. 335. 360. 361. 369. Hermant, *vie de S. Athanase.* Du Pin, *bibl. des Aut. eccl. IV. siècle.*

EUZOIUS, différent du précédent, fut disciple du Rheteur Thespeus avec Saint Grégoire de Nazianze. Il fit ses études dans sa jeunesse à Césarée de Palestine, dont il fut ensuite Evêque. Il renouvela la bibliothèque d'Origène & de Pamphile, faisant d'écrire les livres sur de nouvelles peaux, parce que les anciennes commençoient à se pourrir. Il fut enfin chassé de l'Eglise du tems de Théodose. Il avoit écrit plusieurs traités, dont il étoit facile d'avoir connoissance du tems de Saint Jérôme. C'est là ce que ce Père nous en apprend. Saint Epiphane en parle dans l'hérésie 73. & le met au nombre des Evêques qui étoient purement Ariens. * Du Pin, *biblioth. des Aut. ecclés. Tom. 4.*

EWEL, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Surrey, qu'on appelle *Copthorn.* Il y avoit près de là un palais royal bâti par le Roi Henri VIII. & nommé *Non-Such.* Ce bourg est à douze milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

EX

EX, (*Aix*) est le nom que Pline donne à un écueil de la mer Egée, entre Tenedos & Chio, lequel ressemble à une chèvre; ce qui la fait appeler de ce nom, du mot grec *Αἴξ*, *Capra*, l. 4. c. 11. Plutarque parle d'un jeune homme de ce nom, dans le livre des questions grecques, qu. 12.

EX, rivière d'Angleterre. Voyez EXCESTER.

EXAGON, Ambassadeur de Chypre à Rome, de la race des Ophiogènes, peuples de cette Isle, fit paroître en présence des Consuls, qu'il étoit vrai que ces Ophiogènes avoient une puissance naturelle de faire fuir les serpens, & de guérir ceux qui en étoient mordus. On dit qu'il se mit de son bon gré dans un tonneau plein de serpens, & qu'alors on vit ces bêtes lui lécher le corps aussi doucement qu'eût fait un petit chien. * Pline, l. 18. c. 3.

EXALTATION DE LA SAINTÉ CROIX; fête instituée pour célébrer la mémoire du jour que la Sainte Croix fut rapportée à Jérusalem, d'où elle avoit été enlevée par Chosroës Roi de Perse. Ce Barbare avoit pris cette ville, l'an 614. ou 615. avoit emporté ce sacré bois, & avoit emmené captifs un grand nombre des fidèles, entre lesquels étoit Zacharie Patriarche de Jérusalem. L'Empereur Heraclius ayant levé une puissante armée, défait Chosroës en plusieurs rencontres, depuis l'an 624. jusqu'en 628. que ce Roi fut obligé de prendre la fuite. Alors Chosroës tomba malade, & fit couronner Roi son cadet, au préjudice de Siroès son aîné; lequel indigné de cette injuste préférence, fit enfermer son père & son frère dans une prison, où il les fit mourir avec une extrême cruauté. Siroès se voyant élevé sur le trône, fit la paix avec l'Empereur Heraclius; & par le traité il lui rendit le bois de la croix, le Patriarche Zacharie, & tous les autres Chrétiens esclaves. Heraclius revint triomphant à Constantinople, & tout le peuple alla au devant de lui avec des rameaux d'olivier, & des flambeaux. Il voulut aussi conduire lui-même à Jérusalem le bois de la vraie croix; & lorsqu'il y fut arrivé, il la chargea sur ses épaules, pour la porter avec plus de pompe sur le calvaire, d'où elle avoit été enlevée. On dit qu'étant à la porte qui mène à cette montagne, il ne put avancer, qu'il n'eût quitté ses habits couverts de pierreries, pour en prendre de plus simples; ce qu'il fit par

par le Conseil du Patriarche Zacharie. Dans la suite du tems, il fut ordonné que tous les ans on feroit une fête solemnelle en mémoire de ce rétablissement ; & depuis ce tems-là, l'Eglise latine la célèbre le 14. de Septembre, sous le nom de l'*Exaltation de la Sainte Croix*. Cette fête étoit très-célèbre en Orient, & ce jour-là il venoit à Jérusalem des pèlerins de tous les endroits du monde.

Il faut remarquer que long-tems avant cet événement, on célébroit dans l'Eglise grecque & dans la latine une solennité en l'honneur de la croix, sous le même nom d'exaltation, en mémoire des paroles de *Jésus-Christ*, qui dit en parlant de sa mort, *Lorsque je serai exalté, j'attirerai toutes choses à moi. Lorsque vous aurez exalté le fils de l'homme, vous connoîtrez qui je suis.* Le Cardinal Baronius dit, qu'au tems de l'Empereur Constantin, la croix fut exaltée dans tout l'Univers, par la liberté qu'eurent les fidèles de prêcher l'Evangile, & de bâtir des Eglises. La vraie croix fut aussi exaltée, lors qu'ayant été trouvée par Sainte Hélène, elle fut placée avec magnificence dans l'Eglise que l'on bâtit en son honneur sur le Calvaire. Voyez INVENTION. * Baronius, *Notes sur le Mart. & Ann.*

EXAMILION, muraille célèbre que l'Empereur Emanuel fit élever en 1413. sur l'Isthme de Corinthe, pour mettre le Péloponnèse à couvert de l'invasion des Barbares. Elle étoit ainsi nommée, parce que sa longueur étoit de six milles. Cette fameuse muraille commençoit au port de Lechée, à seize stades de Corinthe, & finissoit au port de Cenchrée, vers le golfe Saronique, maintenant d'Engia. Amurat II. ayant levé le siège de Constantinople en 1424. fit démolir l'Examilion, nonobstant la paix qu'il venoit de conclure avec l'Empereur Grec. Les Vénitiens, pour conserver leur Etats dans la Morée, firent dessein de rétablir ce rempart ; & en 1463. Louis Loredano, Général de la mer, y débarqua des troupes, & les joignit à celles de Bertoldo d'Este, pour les employer conjointement à un si grand ouvrage. Ils y firent travailler trente mille ouvriers, qui en quinze jours de tems le mirent dans sa perfection, y ajoutant des doubles fossés, & cent trente-six tours. Les Infidèles vinrent attaquer cette forte muraille ; mais ils furent repoussés, & se retranchèrent aux environs. Loredano alla au siège de Corinthe ; & peu de tems après Bertoldo se rendit au camp, où il reçut un coup de pierre qui termina sa vie. Bertino de Calcinato, qui prit après lui le commandement de l'armée, craignant l'approche du Beglierbey, qui s'avançoit à la tête de quatre-vingt mille hommes, abandonna le siège, & la défense de cette fameuse muraille, qui avoit été faite avec une dépense incroyable. * Coronelli, *description de la Morée.*

EXAMINATEURS DE LIVRES ; cherchez CENSEUR.

† EXARQUAT ; c'est le nom qu'on donna au gouvernement, suivant lequel les Empereurs Orientaux firent gouverner la partie inférieure de l'Italie, en y envoyant des Gouverneurs, après que les Lombards se furent emparés de la partie supérieure. La partie inférieure comprenoit Ravenne, la résidence des Exarques, Bologne, Imola, Faenza, forum Popilii, Forly, Casena, Bobbio, Ferrara, Comachio, Adria, Ficolas, Gabellum & Rome, quoique cette dernière ville ne rendit pas une obéissance totale, tant à cause de la foiblesse des Empereurs d'Orient qu'à cause du pouvoir des Papes qui croissoit de jour en jour. Le premier des Exarques selon le sentiment le plus commun, fut Longin. Car après que Narfes, vaillant Général, eut été traité d'une manière indigne par Sophie, femme de l'Empereur Justin le jeune, il ne trouva pas de meilleur moyen pour se vanger, que d'appeler les Lombards de la Pannonie. Ceux-ci charmés de la beauté des fruits de l'Italie, dont Narfes avoit eu soin de leur envoyer quelques-uns, se laissèrent aisément persuader à y passer & à s'emparer de toutes les villes d'Italie, excepté de celles qui ont été nommées, ci-dessus & qui demeurèrent fidèles à l'Empereur. Pour les maintenir dans ces bonnes dispositions, l'Empereur y envoya Longin avec le titre d'Exarque, en 568. ou 570. Ses successeurs aussi bien que lui eurent des guerres sanglantes à soutenir contre les Lombards, & ils essuyèrent bien du chagrin par rapport aux élections des Papes, jusques en 743. ou 744. où Aistulphe Roi des Lombards prit la ville de Ravenne & mit ainsi fin à l'Exarquât, qui avoit subsisté pendant un siècle & demi. Mais Aistulphe n'ayant pas voulu se contenter de ce qu'il avoit pris, & ayant pénétré dans l'Etat ecclésiastique où il réduisit le Pape Etienne à de grandes extrémités, ce Pape implora le secours de Pepin Roi de France, qui força Aistulphe non seulement à rendre toutes les places conquises dans l'Etat ecclésiastique ; mais même à céder Ravenne au Pape. * Merula, *in antiquit. vice-comit. l. 1. & 9. Sacci, Hist. Ticin. l. 10. Villanove laudis Pompeja Hist. l. 1. Sigon, de regno Ital. Rubei Hist. Ravennat. l. 4. Strauchius, in Hist. Exarchat.*

EXARQUES, Gouverneurs que les Empereurs de Constantinople envoioient en Italie. Les Exarques s'attribuèrent souvent l'autorité d'élire les Papes. Eutychius fut le dernier, & fut chassé par Aistolfe Roi des Lombards, qui se rendit Maître de l'Exarchat l'an 751. ou 752. Pepin le Bref, Roi de France, l'ôta à Aistolfe ; & un de ses Chapelains, après avoir pris possession de toutes les villes, en porta les clefs sur l'autel de Saint Pierre & Saint Paul, pour montrer que son Maître en faisoit donation aux saints Apôtres.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES EXARQUES de Ravenne.

- En 567 ou 568. Longin, Patrice.
583 Smaragde, Patrice.
587 Romain, Patrice.
598 Callinique.
602 Smaragde rétabli.
610 Jean Remiges, ou Demiges.
614 Eleuthère.
619 Isaac, Patrice.
643 Théodore Calliopas.
649 Olympius.
650 Théodore Calliopas rétabli.
686 Un autre Théodore.
687 Jean.
702 Théophylacte.
710 Jean Rizocope, ou Tranche-racine.
713 Scholaistique.
725 Paul, Patrice.
728 Eutychius.

EXARQUE : ce mot employé pour signifier une dignité ecclésiastique, est pris pour l'Evêque de la principale ville d'un Diocèse, c'est-à-dire, de plusieurs Provinces, ce que les Latins appellent Primat. Il y avoit en Orient autant d'Exarques que de Diocèses. Il est fait mention de ces Exarques dans le Concile de Chalcedoine ; mais depuis, les Exarques de l'Asie & du Pont furent éteints, parce que l'Evêque de Constantinople s'empara de leur Jurisdiction : en sorte qu'il n'y eut plus en Orient que Constantinople, Alexandrie & Antioche, qui jouirent des droits d'Exarques, sous le titre de Patriarches. Ceux qu'on appelle présentement Exarques parmi les Grecs, sont bien différens de ces anciens. Le mot d'Exarque ne signifie à présent autre chose chez eux, que Député ou Délégué. C'est le titre que le Patriarche donne à ceux qu'il délègue pour des affaires ecclésiastiques. Par exemple, (comme le P. Goar l'a observé dans ses notes sur l'office de Constantinople) ceux que le Patriarche envoie en diverses Provinces, pour voir si l'on y observe les canons ecclésiastiques, si les Evêques font leur devoir, & si les Moines sont dans la règle, se nomment Exarques, bien que ce ne soient en effet, que des Visiteurs ou des Députés pour de certaines affaires. C'est en ce sens que M. Simon dit que Melece Syrigue, que Thomas Smith avoit traité de petit Grec inconnu, étoit un homme fort connu dans l'Eglise de Constantinople, puisque son Patriarche l'avoit choisi dans un Synode pour aller en Moldavie en qualité d'Exarque, ou de principal Député, pour examiner une confession de foi composée par le Clergé de Russie, qui a été reçue ensuite par toutes les Eglises grecques d'Orient. * Paul Diacre. Blondus. Riccioli. M. Simon, *Créance de l'Eglise Orientale.*

EXCELLENCE. On traitoit d'Excellentissime, les Rois de France de la première & de la seconde race, & on leur donnoit le titre d'Excellence ; mais nous voyons d'autre part, que Charlemagne & Alain Pont aussi donné au Pape Adrien ; Kerulphe, Roi des Merciens, au Pape Leon III. & Yves, Evêque de Chartres à Paschal II. & que Fulbert de Chartres l'a aussi donné à Lutheric, Archevêque de Sens, & Saint Bernard à Ricuin, Evêque de Toul. Le titre d'Excellence a été le premier qu'on ait donné aux Princes du sang de France, & à ceux des autres maisons souveraines ; mais, comme plusieurs grands Seigneurs qui n'étoient pas Princes, prirent aussi le titre d'Excellence, les Princes, pour se distinguer, prirent, l'Altesse. Les Ambassadeurs de France à Rome, donnoient autrefois l'Excellence, non seulement aux parens du Pape régnant, au Connétable Colonne, au Duc de Bracciano ; mais encore à leurs fils aînés, au Prince de Carbognano, aux Ducs Savelli & Cesarini, & aux Princes des maisons papales : ensuite ils ont été plus réservés. Ils ont été plus libéraux de ce titre à l'égard des Princesses Romaines ; car ils le donnent à toutes. Les Vicerois de Naples ne traitent point d'Excellence, les Seigneurs Romains qui ont des fiefs dans ce Royaume, sur tout lorsqu'ils y sont en personne. On donna l'Excellence aux nièces du Pape Clément IX. pendant qu'on ne traitoit leurs maris que d'Illustresses ; & après sa mort on donna encore l'Excellence à son neveu, quoiqu'il n'eût ni Duché ni Principauté. Les Ducs & Pairs de France séculiers ont eu à Rome le titre d'Excellence, lorsqu'ils y ont été. Mais à l'égard des Pairs Ecclésiastiques, l'Evêque de Laon ayant prétendu ce titre, il fut des Seigneurs Romains : mais peu de Cardinaux le lui donnèrent. Les autres le traitèrent de Seigneurie Illustrissime ; & d'autres lui parlèrent par Lei, c'est-à-dire, en troisième personne, ceux de la Cour de Rome soutenant que le titre d'Excellence est séculier, & ne peut être donné aux Ecclésiastiques. A l'égard des Ambassadeurs, l'origine du titre d'Excellence qu'on leur donne, vient de ce que le Roi Henri IV. ayant envoyé à Rome en 1593. le Duc de Nevers en qualité de son Ambassadeur, on lui donna, à cause de sa naissance, le titre d'Excellence ; & tous les Ambassadeurs l'ont pris depuis, même les Ambassadeurs des Princes d'Italie, d'Allemagne, & du grand Maître de Malthe. L'Empereur & le Roi d'Espagne consentirent en 1636. que l'on donnât le titre d'Excellence aux Ambassadeurs de Venise. L'Ambassadeur de Savoye a obtenu en plusieurs Cours d'être traité comme le sont ceux des têtes couronnées, & d'être appelé Excellence. Il en est de même de l'Ambassadeur de Toscane, & des autres Princes d'Italie ; mais les Ambassadeurs des couronnes leur disputent ce titre à Rome, parce que cet usage n'y est pas établi.

établi. Il n'y a point de Roi qui donne l'Excellence aux Ambassadeurs; mais les Etats généraux & les Princes d'Italie le font. La République de Venise les traite de *Votre Seigneurie*. La Cour de Rome ne veut point traiter d'Excellence les Ambassadeurs Ecclésiastiques, quoique ces Prélats se fassent qualifier d'Excellence, & que les autres Ambassadeurs leur donnent ce titre. A l'égard des personnes revêtues de grandes charges, les Cardinaux & les Princes Romains donnent le nom d'Excellence au Chancelier, aux Ministres & Secrétaires d'Etat, & aux premiers Prélats des Cours supérieures de France; aux Prélats des Conseils d'Espagne; au Chancelier de Pologne; & à ceux qui possèdent les premières dignités des Etats, pourvu qu'ils ne soient point Ecclésiastiques; car alors ils ne leur donnent que la qualité de *Seigneurie Illustrissime*. * *Mémoires curieux*.

EXCESTER, que les Auteurs Latins nomment *Exonia* & *Isca Damnoniorum*, ville d'Angleterre, capitale de la Province de Devonie, ou Comté de Devon, avec Evêché suffragant de Cantorbery. Elle est située sur la rivière d'Ex, qui est l'*Isca* ou *Isca* des Latins, & qui a sa source vers les frontières du Comté de Sommerfet. Ensuite elle traverse le Comté de Devon; & grossie par les eaux de quelques rivières, elle arrose Excester, & se jette dans la mer, au village dit Exmouth. Le siège épiscopal qui a été très-long-tems dans les villes du Comté de Devon, ne fut rétabli à Excester qu'en 1049. Leofroy en fut le premier Prélat, & mourut en 1073. Excester est à 138 milles de Londres. C'est une des principales villes d'Angleterre, par sa grandeur, par son négoce, & par ses richesses. On assure que l'on y trafique en Serges pour dix mille livres Sterling par semaine, l'une portant l'autre. Ce fut le Roi Saxon *Ethelstan* qui bâtit sa Cathédrale à l'honneur de S. Pierre l'an 914. Mais elle n'étoit pas alors Cathédrale, cette ville n'étant devenue siège Episcopal que sous le règne d'Edouard le Confesseur, qui y transféra les deux Evêchés de St. Germain en Cornouaille & de Kirton dans le Devonshire. Cette ville a titre de Comté. * *Camden, descr. magna Britan. &c. Etat de la grande Bretagne sous George II. T. I. pag. 56.*

EXCOMMUNICATION. Le mot d'Excommunication signifie en général séparation de la communication ou commerce avec une personne, avec laquelle on en avoit auparavant. En ce sens tout homme qui est exclus d'une société ou d'un corps, & avec lequel les membres de ce corps n'ont plus de communication, peut-être dit excommunié; mais on retrait l'idée de ce terme à ce qui regarde la Religion, tant parmi les Païens que parmi les Juifs & les Chrétiens; car les Païens avoient aussi-bien que ceux-ci leurs excommunications, qui se faisoient par les Prêtres avec des cérémonies usitées en tel cas. On défendoit à ceux que l'on excommunioit d'assister aux sacrifices, d'entrer dans les Temples, & ensuite on les livroit aux Démons & aux furies d'enfer, avec des imprécations; c'étoit ce que l'on apelloit *sacris interdicerere, diris devovere, execrari*; & parce que cette peine étoit terrible, on ne s'en servoit qu'à l'extrémité, quand le coupable étoit incorrigible. La Prêtresse Theane, fille de Menon, fut louée de n'avoir pas voulu excommunier Alcibiade, quoique les Athéniens l'eussent ordonné; & au contraire les Prêtres Eumolpides furent blâmés de l'avoir fait. Platon, l. 7. des loix, défend à tous les Prêtres & Prêtresses d'excommunier personne avant que d'avoir examiné murement les raisons qu'ils ont de le faire, selon les loix, & de n'en venir là qu'à l'extrémité. Cette cérémonie passa des Grecs aux Romains: elle étoit très-ancienne parmi eux, quoique l'on s'en servit rarement, comme le remarque Plutarque. Nous en avons un exemple en la personne de Marcus Crassus. Atteius, Tribun du peuple, ne pouvant l'empêcher d'aller en Syrie pour faire la guerre aux Parthes, il courut vers la porte par où Crassus devoit courir, & mit au milieu un réchaud plein de feu. Quand Crassus fut proche, il jeta dessus quelques parfums en prononçant contre lui des malédictions, & faisant des imprécations épouvantables, qu'il acompagnoit de l'invocation de certains Dieux, dont les noms seuls faisoient frémir. La plus rigoureuse punition qu'eussent les Druides parmi les Gaulois étoit l'excommunication, comme nous l'apprenons de César, l. 6. *Lorsque quelqu'un, dit-il, parlant des Druides, ne veut pas acquiescer à leur jugement, ils lui interdisent la communion de leurs mystères. Ceux qui sont frappés de cette foudre, passent pour scélérats & pour impies; chacun fuit leur rencontre & leur entretien; s'ils ont quelque affaire, on ne leur fait point justice; ils ne sont point admis aux charges, ni aux dignités, & meurent sans honneur & sans crédit.* Lorsque celui qui avoit été excommunié venoit à résipiscence, qu'il détestoit son crime, & qu'il en demandoit pardon aux Dieux, il s'adressoit aux Prêtres pour être rétabli; & alors le Prêtre après l'avoir éprouvé, le remettait dans l'état où il étoit auparavant. Lorsque l'excommunié venoit à mourir, sans avoir été rétabli, les Prêtres ne laissoient pas d'offrir un sacrifice aux Dieux Manes, pour les prier de ne point maltraiter son ame. * *Antiq. grec. & rom.*

Chez les Juifs on séparoit de la communion pour impureté & pour crime. L'une & l'autre excommunication étoit décernée par les Prêtres, qui déclaroient l'homme impur ou coupable. L'excommunication pour cause d'impureté, cessoit quand l'impureté étoit cessée, & que le Prêtre le déclaroit. L'excommunication pour cause de crime, ne finissoit que quand le coupable, reconnoissant sa faute, se fouettoit aux peines qui lui étoient imposées par les Prêtres, ou par le Sanhedrin. En levant l'une & l'autre, les Prêtres offroient des sacrifices pour le

pêché. Les Juifs distinguent trois sortes d'excommunications, qui sont marquées dans le nouveau Testament; elles étoient précédées de censures ou d'avertissemens secrets. Si le coupable les méprisoit, on commençoit par le séparer de la Synagogue, & même du commerce avec les autres Juifs pour trente jours. Cette première excommunication s'apelloit *Niddui*, c'est-à-dire, *Séparation*, & étoit prorogée jusqu'à ce que le coupable se fût reconnu. Personne ne pouvoit s'approcher de l'excommunié, pas même sa femme. La seconde sorte d'excommunication étoit appelée, *Kerem*, c'est-à-dire, anathème; elle étoit plus solennelle, se faisoit en présence de toute l'assemblée du peuple, avec de grandes imprécations. La troisième & la dernière étoit appelée *Chammata*; celle-ci se publioit au son des trompettes, & privoit l'excommunié de toute espérance de retour à la Synagogue; c'est peut-être le *Maranatha* de Saint Paul. Cependant les plus habiles ne distinguent que deux sortes d'excommunications, le *Niddui* & le *Kerem*. Les Juifs ne se servoient de l'excommunication, que pour des péchés qui regardoient la Religion. Depuis ils en ont usé pour des intérêts civils; elle est encore en usage parmi eux. On fouettoit ordinairement le coupable, avant que de le chasser de la Synagogue. On mettoit sur le tombeau de celui qui mouroit lié de l'excommunication, une pierre, pour faire connoître, qu'il avoit mérité d'être lapidé. Autrefois c'étoient les Prêtres & ensuite le Sanhedrin, qui portoit la sentence d'excommunication. Les Juifs ont depuis des tribunaux, qu'ils appellent *maisons de Jugement* établies pour excommunier & punir les coupables. L'absolution se donne d'une manière fort simple, en déclarant que le pécheur est délié de l'excommunication, & qu'il a droit de rentrer dans la Synagogue. * *Drusius, De novem sect. lib. 3. cap. 11. Buxtorf, ep. hebr. Morin, de Penitentia. Continuation de l'histoire des Juifs, depuis Jésus-Christ jusqu'à notre tems.*

Les Chrétiens, dont la société doit être suivant l'institution de Jésus-Christ, très-pure dans la foi & dans les mœurs, ont toujours eu grand soin de séparer de leur communion les hérétiques & les personnes coupables de crimes. C'est ce qu'on a appelé parmi eux excommunication, qui privoit non du commerce civil avec les autres Chrétiens, mais de la communion ecclésiastique, de la participation des sacrements, de l'assistance aux prières, & enfin de tous les offices & fonctions de Religion. Il faut commencer par distinguer deux sortes d'excommunications en usage parmi les anciens Chrétiens. L'excommunication *médicinale* & l'excommunication *mortelle*, comme les appelle Saint Augustin. La médicinale est celle des pénitens, qui étoient séparés de la communion pour toute leur vie ou pour un tems, jusques à ce qu'ils eussent expié leur faute. Sur celle-ci; voyez l'article des PENITENS. La mortelle étoit celle qui étoit portée contre les hérétiques ou contre des pécheurs impénitens & rebelles à l'Eglise. Jésus-Christ ayant donné à son Eglise le pouvoir d'excommunier, & les Apôtres en ayant usé, les Evêques successeurs des Apôtres, ont eu le même pouvoir, & ont prononcé des sentences d'excommunication contre les hérétiques & les pécheurs impénitens. Il est même arrivé que des Evêques & des Eglises se sont mutuellement excommuniés, c'est-à-dire, se sont séparés de communion. Les Conciles provinciaux ont eu droit d'excommunier les Clercs & les Laïques de la Province; & les Conciles généraux tous ceux d'entre les Chrétiens qui péchoient contre la doctrine, la discipline ou les mœurs. C'étoit une règle générale, que, quand un homme avoit été excommunié dans la Province, il n'étoit plus permis de le recevoir à la communion dans aucune Eglise. Les Conciles se servoient du mot d'anathème pour prononcer l'excommunication contre des personnes, ou pour déclarer que ceux qui commettoient ce qu'ils défendoient, seroient excommuniés. Les Canonistes ont depuis distingué deux sortes d'excommunications; l'une que l'on encourt en commettant l'action défendue, qu'ils appellent excommunication *ipso facto* ou *lata sententia*; & l'autre, qui doit être portée par le Juge en conséquence de la loi, qu'ils appellent *comminatoire*, ou *serenda sententia*; celle-ci doit être précédée de monitions canoniques. Les anciens & les nouveaux Canonistes ont distingué différentes sortes de censures ou de peines ecclésiastiques, selon la différence des personnes & des fautes. Anciennement les Clercs étoient déposés, privés des fonctions de leur ministère & réduits à la communion laïque. On ne les privoit quelquefois que d'une partie des fonctions de leur ministère. Il y a des Conciles qui les réduisent à une communion, qu'ils appellent communion étrangère, *communio peregrina*, c'est-à-dire, à un simple rang d'honneur, sans aucunes fonctions. A l'égard des Laïques, outre l'excommunication médicinale & mortelle, dont nous avons parlé, il y en avoit une pour des fautes plus légères, par laquelle on leur ordonnoit de s'abstenir seulement pour quelque tems d'assister à l'Eglise. Les nouveaux Canonistes distinguent deux sortes d'excommunications, la majeure, qui prive l'homme entièrement de la communion de l'Eglise, du pouvoir de recevoir & d'administrer les sacrements, & de tout droit aux fonctions ecclésiastiques; & la mineure, qui ne le prive que du droit de recevoir les sacrements, les ordres & les bénéfices ecclésiastiques; mais non pas des autres marques de communion, comme d'entendre la Messe, d'assister au service divin. Outre l'excommunication, les Canonistes distinguent deux autres sortes de censures, la *Suspense* & l'*Interdit*, la suspension par laquelle une personne ecclésiastique est privée à cause de quelque faute, de l'exercice de son ordre, office & bénéfice, en

en tout ou en partie pour un tems certain ou indéfini. L'interdit est une censure, par laquelle l'Eglise défend l'usage des sacrements, les divins offices en public, & la sépulture ecclésiastique. Il est local, personnel, ou mixte. Enfin les Canonistes ont distingué diverses sortes d'irrégularitez, ou d'empêchemens par lesquels les personnes sont rendues inhabiles à recevoir les saints ordres, ou à les exercer quand elles les ont reçus.

Les causes de l'excommunication se peuvent réduire à trois chefs, l'erreur, le crime & la désobéissance; mais suivant les anciennes maximes des Saints & les loix de l'Eglise; il faut être réservé à lancer ces excommunications, & ne le faire qu'à l'extrémité & avec douleur. Dans les premiers siècles de l'Eglise on ne se servoit du glaive de l'excommunication que pour des choses spirituelles. Dans la suite les Conciles ont prononcé des excommunications, contre ceux qui s'emparoiert des biens des Eglises; & enfin on les a employées pour obliger de révéler ce que l'on scait qui a été fait de tort à un particulier, soit en sa personne, soit en ses biens, c'est ce qu'on appelle *Monitoire*, dont l'usage est devenu commun dans ces derniers siècles.

Le principal effet de l'excommunication, est de séparer l'excommunié de la société des fidèles, & de lui ôter le droit d'assister aux assemblées qu'ils font pour adorer Dieu en commun, de le priver de l'Eucharistie, de l'assistance aux prières communes, des sacrements, & de tous les autres devoirs, par lesquels la société est liée & unie en une seule communion. Un excommunié est à l'égard d'un Chrétien comme un Païen & comme un Publicain, suivant les termes de l'Evangile; mais elle ne le prive pas précisément des devoirs de la société civile, qui lui sont dûs en qualité d'homme, de citoyen, de père, de mari, de Roi, par le droit naturel, par le droit des gens, & par le droit civil. Néanmoins, des les premiers siècles de l'Eglise, les Apôtres ont recommandé aux fidèles de n'avoir point de commerce avec les excommuniés, de les éviter, de ne pas manger avec eux, & même de ne pas les saluer: cette défense ne doit pas néanmoins s'étendre aux devoirs nécessaires & d'obligation, mais seulement à une familiarité que l'on est libre d'avoir ou de ne pas avoir. Les Canonistes renferment communément les effets de l'excommunication dans ce vers:

Os, orare, vale, Communio, mensa negatur.

C'est à-dire qu'on leur refuse la conversation, la prière, le salut, la communion & la table, choses pour la plupart civiles; mais ces mêmes Canonistes y apportent des exceptions contenues dans le vers suivant:

Utile, lex, humile, res ignorata, necesse.

Qui veut dire que la défense n'a point de lieu entre le mari & la femme, le père & les enfans, entre les parens & à l'égard de ceux à qui l'on doit obéissance, & que l'on peut communiquer avec un excommunié, si l'on ne scait pas qu'il le soit, ou qu'il y ait lieu d'espérer qu'en conversant avec lui on pourra le convertir; ou enfin, quand les devoirs de la vie civile, l'utilité ou la nécessité le demandent. Suivant le droit nouveau, ceux qui communiquent avec des excommuniés d'une excommunication majeure, sont censés excommuniés. Il n'en est pas de même de ceux qui communiquent avec des excommuniés d'une excommunication mineure; & l'usage est établi en France, qu'il n'y a aucune peine contre ceux qui communiquent avec des personnes qui ont encouru l'excommunication même majeure, s'ils ne sont pas nommez. Quelques Papes ont prétendu qu'ils avoient droit, en excommuniant les Rois & les Princes de les priver de leurs Etats & de leurs biens. Cet usage, dont Grégoire VIII. est le premier qui ait donné l'exemple, n'a été que trop commun, & a eu de funestes suites; mais c'est une entreprise contraire à l'esprit de *Jésus-Christ* & de l'Eglise, à laquelle les Princes & les Evêques se sont toujours opposés avec raison. Quand un homme excommunié mouroit dans son excommunication, on lui refusoit la sépulture ecclésiastique & les prières de l'Eglise: s'il arrivoit que les corps des excommuniés fussent enterrez en terre sainte, on les déterroit, & même on croyoit qu'il falloit reconcilier l'Eglise ou le cimetière, dans lequel il avoit été enterré. Il y a eu un tems que l'on croyoit que les excommuniés, s'ils n'étoient absous, ne pouvoient pourrir. On a excommunié même les morts dans la communion de l'Eglise, en ôtant leur nom des Dyptiques, c'est-à-dire, du catalogue de ceux pour lesquels on prioit à l'autel, & en déterrants leurs corps. Quelque formidable que soit l'excommunication, si elle est nulle ou injuste, elle n'a que des effets extérieurs, & ne rend point celui qui est innocent, coupable devant Dieu.

La manière d'excommunier étoit fort simple dans l'ancienne Eglise. Du tems des Apôtres, les fidèles se séparaient eux-mêmes de la communion de ceux qui étoient dans l'erreur, ou qui vivoient d'une manière déréglée, suivant les ordres qu'ils en recevoient des Apôtres ou des Evêques. Dans les siècles suivans, les Conciles & les Evêques séparaient de la communion les hérétiques, & ceux qui étoient coupables de crimes, prononçoient contre eux anathème, & ne souffroient pas qu'ils assistassent aux assemblées des fidèles. On a depuis employé en quelques endroits des cérémonies effrayantes, pour rendre l'excommunication plus terrible, comme d'allumer des cierges, de les jeter par terre, de les éteindre, & de les fouler aux pieds, en prononçant l'excommunication. En quelques endroits, quand un homme est excommunié, la populace por-

toit une bière devant sa porte, proféroit quantité d'injures contre lui, & accabloit sa maison d'une grêle de pierres. On se contente à présent de fulminer l'excommunication dans l'Eglise en pleine assemblée, sans autre cérémonie, & il n'y a qu'à Rome où l'usage d'excommunier, en éteignant un cierge, se pratique encore, dans le tems que l'on fulmine le Jeudi Saint la Bulle *in Cena Domini*.

L'absolution de l'excommunication étoit anciennement réservée aux Evêques. A présent il y a des excommunications, dont les Prêtres peuvent relever; il y en a de réservées aux Evêques; & d'autres au Pape. Il y a eu un tems, qu'il étoit ordonné par les loix & par les capitulaires de nos Princes aux excommuniés, de se faire absoudre dans un tems, à peine d'être mis en prison ou privé de leurs biens. * Morin, de *Pœnitentia*. Eveillon, des *Censures*. Du Pin, de *antiqua eccl. Discipl. Dissert. de Excomm. Traité des Excomm.*

EXEGETES, étoient parmi les Athéniens des Jurisconsultes que les Juges consultoient sur les causes d'homicide, savoir si celui qui avoit tué, avoit eu droit de le faire. Les Exegetes ayant entendu l'accusateur & l'accusé, en présence des Juges qui les interrogeoient, disoient leur avis que les Juges suivoient. * Rossæus, *Archæologia Attica* l. 3. Samuël Petit, *Comment. in leges Attic. l. 7. tit. 1.* Il y avoit aussi des Exegetes parmi les Ministres des Temples.

EXETER, voyez EXCESTER.

EXIL, peine très-ancienne. Quelques-uns en font remonter l'origine jusqu'au commencement du monde, quand Dieu chassa Adam du Paradis Terrestre, & qu'il punit Cain du meurtre de son frère, en l'obligeant d'être vagabond & fugitif sur la terre. Mais sans remonter si haut, on peut dire que l'exil a été pratiqué dans toutes les nations, quand pour le bien public ou pour la punition des crimes, on a chassé des sujets qui étoient à charge à l'Etat, ou qui avoient commis quelque crime hors de leur patrie. Les Heraclides furent chassés d'Argos par Eurysthée. La loi de l'Ostracisme chez les Athéniens condamnoit à l'exil un Citoyen qui devenoit suspect à cause de sa trop grande puissance. Chez les Romains, pour obliger un homme de sortir hors des Etats de la République romaine ou de l'Empire, on défendoit à tous les Citoyens & sujets de lui donner aucun secours, ce qui s'appelloit *aque & ignis interdictio*. On le reléguoit dans les Isles pour toujours ou pour un tems. Enfin l'exil a été & est encore une peine commune dans toutes les nations. C'est ce que nous apellons bannissement. * *Antiquitez grecques & romaines.*

EXILLES, voyez EYSILLES.

EXODE, livre canonique de l'Ecriture sainte, est le second du Pentateuque, c'est-à-dire, des cinq livres écrits par Moïse. Les Hébreux le nomment *Velle Semoth*, des premiers mots qui le commencent, & qui signifient en latin, *Hæc sunt nomina*. Nous lui donnons le nom d'*Exode*, qui veut dire *sortie*, pour marquer celle des enfans d'Israël hors de l'Egypte, par le moyen de Moïse; parce que l'histoire de cette délivrance est racontée dans ce livre, aussi bien que la manière dont Dieu donna à Moïse les tables de la loi. Il contient l'histoire de tout ce qui se passa dans le désert sous la conduite de Moïse, depuis la mort de Joseph, jusqu'à la construction du tabernacle pendant quatre ans. On y trouve la description des plaies dont l'Egypte fut affligée, l'abrégé de la Religion & des loix des Israélites, avec les préceptes admirables du catalogue. Ce livre est divisé en 40. chapitres. * S. Jérôme, *in prolog. Ep. ad Paral. & ad Desid.* Du Pin, *Dissert. Prelim. sur la Bible.*

EXODE, dans les Tragédies & les Comédies, étoit une partie de la pièce, après laquelle il n'y avoit plus de chants du chœur: ce qui a rapport au dernier acte. Ce nom vient du mot grec *ἐξοδος*, qui signifie *sortie* ou *fin*. Ce que les Anciens apelloient *Exodion*, est autre chose, & s'entendoit d'une espèce de farce, qui se jouoit à la fin des pièces de théâtre, par ceux qu'ils nommoient *Exodiaires*, pour chasser la tristesse que le peuple auroit pu concevoir à la vue des objets tragiques, & le renvoyer dans une disposition plus gaie. * Dempster, *ad Rosin. Antiq. Rom. l. 5. c. 9.*

EXOMOLOGESE, en grec *ἐξομολόγησις*, signifie *Confession*, employée anciennement pour marquer la pénitence publique. Voyez PENITENCE.

EXONIENS, (*Æxonenses*) peuples de l'Attique, fort sujets à la médisance & à la raillerie, donnèrent sujet à cet ancien proverbe des Grecs: *Gardez-vous des Exoniens.* * Coelius Rhodiginus, *liv. 18. chap. 25.* Strabon, *liv. 9.*

EXORCISMES ou CONJURATIONS: ce sont de certaines oraisons ou bénédictions, pour guérir des maladies, pour détourner des orages, pour chasser des animaux nuisibles, pour préserver de quelque danger, & pour faire sortir le Démon du corps d'un possédé. Joseph rapporte que Salomon composa des charmes contre les maladies, & qu'il fit des exorcismes très efficaces pour chasser les Démons. Il ajoute que ces charmes & ces exorcismes étoient fort en usage parmi les Juifs, & qu'il avoit vu un certain Eleazar, qui, en présence de l'Empereur Vespasien, guérit plusieurs personnes possédées du Démon, en leur appliquant au nez un anneau, dans le châton

duquel étoit renfermée une certaine racine que Salomon avoit découverte, & dont l'odeur faisoit fortir le Démon par les narines : ensuite de quoi il le conjuroit de ne plus revenir, & récitoit les exorcismes que Salomon avoit inventez. Les Sçavans n'ajoutent pas foi à cette histoire, parce que l'Écriture sainte ne dit rien de semblable de Salomon. Que si Eléazar a fait les prodiges dont parle Josèphe, ce n'a été que par l'opération du Démon. Il est vrai néanmoins que l'usage des Exorcismes est aussi ancien que l'Eglise. *Jésu-Christ* même ses Apôtres & ses disciples, & depuis les Evêques, les Prêtres, & les Exorcistes l'ont pratiqué dans tous les siècles. On peut encore aujourd'hui se servir des exorcismes ; mais cela ne se doit faire que par des personnes, qui soient aprouvées de l'Eglise pour cela, afin d'empêcher les abus & les superstitions, qui se pouvoient glisser dans cet usage. On voit principalement des payfans & des soldats, qui ont des oraisons particulières pour guérir plusieurs maladies, & produire d'autres effets extraordinaires ; mais ces moyens sont superstitieux & illicites & ne tirent leur vertu que de la puissance du Démon, en conséquence d'un pacte exprès ou tacite. * Thiers, traité des superstitions.

EXORCISTES, l'un des Ordres mineurs, dont la fonction étoit d'exorciser les énergumènes : les Grecs ne les confidéroient pas comme étant dans les Ordres, mais simplement comme des Ministres. Saint Jérôme ne les met pas non plus au nombre des sept Ordres. Dans l'Eglise latine, les Exorcistes se trouvent au nombre des Ordres mineurs après les Acolytes ; & la cérémonie de leur ordination est marquée dans les anciens rituels. Ils recevoient le livre des Exorcismes de la main de l'Evêque, qui prononçoit ces paroles : *Recevez ce livre, & l'apprenez par cœur, & ayez le pouvoir d'imposer les mains sur les énergumènes baptisez, ou catéchumènes, avec une bénédiction particulière.* Il y a eu des Exorcistes parmi les Juifs, dont il est fait mention dans l'Evangile, dans les actes, & dans Josèphe. S. Justin Martyr, dans son dialogue contre Triphon, reproche aux Juifs que leurs Exorcistes se servoient, comme les Gentils, de pratiques superstitieuses dans leurs exorcismes, en employant des parfums & des ligatures. Cela fait voir qu'il y avoit aussi parmi les Païens, des gens qui se méloient d'exorciser les Démoniaques. * Lucien en fait mention.

EXOUCONTIENS. Voyez ARIENS.

EXPERIENS. Cherchez CALLIMAQUE.

EXPIATION, cérémonies par lesquelles les hommes se purifioient de leurs péchez. Il y avoit chez les Juifs une fête solemnelle des expiations, qui se célébroit le 10. du mois de Tifri, dans laquelle le grand Prêtre faisoit la cérémonie de l'Expiation pour les péchez du peuple, *Levit. 19.* On s'y préparoit par un jeûne ; & ensuite le grand Prêtre revêtu de ses habits sacerdotaux, après avoir offert un bœuf en sacrifice, recevoit du peuple deux boucs & un belier : qui lui étoient présentés à l'entrée du tabernacle ou du Temple. Il tiroit le sort sur ces deux boucs, en mettant deux billets dans l'Urne l'un pour le Seigneur, & l'autre pour Azazel, c'est-à-dire, pour le bouc qui devoit être conduit hors du camp ou de la ville, chargé des péchez du peuple, que les Grecs apellent *ἀποποιμαίος*, & les Latins, bouc émissaire. Il immoloit pour le péché celui qui étoit destiné par le sort à être offert au Seigneur ; & réservoir celui sur lequel le sort du bouc émissaire étoit tombé, & l'offroit au Seigneur. Ensuite prenant l'encensoir du feu sacré des holocaustes, & d'un encens qu'il jettoit dessus, il entroit dans le sanctuaire, y faisoit sept aspersions du sang du bouc qu'il avoit immolé. Il en sortoit pour immoler à l'autel des holocaustes, le bouc sur lequel étoit tombé le sort du Seigneur, portoit de son sang dans le sanctuaire, & faisoit de même sept aspersions avec ce sang. Il revenoit ensuite dans le tabernacle ou dans le temple, y faisoit des aspersions de ce sang & en arrosoit les quatre coins de l'autel des holocaustes. Le sanctuaire, le tabernacle, & l'autel étant ainsi purifiés, le grand Prêtre se faisoit amener le bouc émissaire, mettoit sa main sur sa tête, confessoit ses péchez & ceux du peuple, & prioit Dieu de faire retomber sur cet animal la peine qu'ils avoient méritée ; le bouc étoit ensuite conduit dans un lieu désert, où il étoit mis en liberté ou précipité. Le grand Prêtre quittant ensuite ses habits, se lavoit dans le lieu saint ; & les ayant repris après s'être lavé, il offroit en holocauste deux béliers, l'un pour le peuple, & l'autre pour soi. Il mettoit sur l'autel la graisse du bouc immolé pour le péché ; après quoi tout le reste de cette victime étoit porté hors du camp, & brûlé par un homme qui ne rentrait dans le camp qu'après s'être purifié en se lavant : celui qui avoit conduit le bouc émissaire en faisoit de même. Telle étoit l'Expiation solemnelle pour tout le peuple parmi les Hébreux. Les Juifs ont substitué à présent un coq qu'ils immolent. Outre cette expiation générale, ils avoient encore plusieurs expiations particulières pour les péchez d'ignorance, soit pour les meurtres involontaires, soit pour les impuretés légales, soit par des sacrifices, soit par des ablutions ou des aspersions. On les peut voir décrites dans le Lévitique. *Levit. c. 16.* & autres chapitres, & dans les commentateurs. *Continuat. de l'Hist. des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent.*

Cet usage des expiations est passé des Hébreux aux Grecs, & ensuite aux Romains. La cérémonie d'expier la plus ordi-

naire chez les uns & les autres, étoit l'ablution : ils avoient aussi recours aux Temples, aux autels & aux sacrifices. Sophocle, Euripide, & les autres Poètes Grecs & Latins, parlent de ces expiations par l'ablution. Oedipe, Thésée, Hercule, expièrent ainsi les crimes & les meurtres qu'ils avoient commis. Il y avoit des mystères particuliers pour ces expiations, comme ceux de Cérés Eleusine. Denys d'Halicarnasse rapporte de quelle manière le jeune Horace fut purifié du crime du meurtre de sa sœur. On dressa, dit-il, deux autels, l'un à Junon, l'autre à Janus ; on y offrit des sacrifices, & on fit passer le jeune Horace sous le joug. Il y avoit aussi des cérémonies d'expiations chez les autres peuples, particulièrement chez les Egyptiens & chez les Lydiens. *Antiq. grec. & rom.*

Pour les Chrétiens qui sont lavez du sang de l'agneau sans tache, ils n'ont point eu d'autres cérémonies d'expiation particulière que celle de l'application de son sang par les sacrements, qui ne sont que des signes extérieurs de la purification intérieure qui se fait en eux par l'opération du Saint Esprit.

EXPILLI, (Claude) Président au Parlement de Grenoble, né le 22. Décembre de l'an 1561. à Voiron en Dauphiné, fils d'un autre Claude Expilli, qui s'acquit beaucoup de réputation dans les armées, & de Jeanne Richard. Il étudia à Turin, & aprit en 1581. & 1582. le Droit à Padouë, où il lia amitié avec les plus sçavans hommes de ce tems. On met en ce rang Speron Speroni, Jérôme Torniel, Tiberius Decianus, Marcus Mantua, Gui Pancirole, Jaques Menochio, Vincent Pinelli, Zabarella, Picolomini, & divers autres, dont le nom seul fait l'éloge. Expilli étant revenu en France, & s'étant fait recevoir Docteur de Bourges, où le célèbre Jaques Cujas lui donna de grands éloges, vint s'établir à Grenoble, où il se distingua tellement parmi les Avocats de ce Parlement, que le Roi Henri le Grand le jugea digne des plus importantes charges de la Robe. Il eut celle de Procureur du Roi en la Chambre des finances, puis celle d'Avocat du Roi au Parlement, & enfin celle de Président. Le même Roi Henri IV. & Louis XIII. l'employèrent pour des affaires importantes dans le Comté Venaissin, en Piémont & en Savoye, où il fut premier Président au Parlement de Chambéry, après la prise de cette ville en 1630. Trois ans après, il fut employé par le Roi à Pignerol ; & étant revenu à Grenoble, il y mourut le 22. ou 23. Juillet 1636. âgé de 75. ans. Le Président Expilli avoit épousé *Isabeau Bonneton*, dont il eut une fille unique, *Gasparde*, Dame de Brion. Nous avons quelques ouvrages de ce Magistrat en prose & en vers. Jaques-Philippe Thomassin, Evêque de Citta-Nova, a fait son éloge parmi ceux des hommes de lettres. Et Antoine Boniel de Chatillon, Avocat général dans la Chambre des comptes de Dauphiné, a écrit la vie du Président Expilli, qui étoit son oncle. N. Chorier en parle ainsi dans l'histoire de cette Province, abrégée pour Monseigneur le Dauphin. Claude Expilli, dit-il, „ étoit Président „ en ce même Parlement. Ses ouvrages sont des témoins irréprochables de son sçavoir, qui n'avoit pas d'étroites bornes. Il étoit Orateur, Jurisconsulte, Historien & Poète. Si est-ce qu'il ne paroît qu'imparfaitement dans ses ouvrages. Il avoit des qualitez admirables. Il étoit à tous les gens d'esprit un ami qui ne leur manquoit jamais au besoin. Qui méritoit son amitié l'avoit infailliblement, & étoit la mériter que d'avoir de la vertu & du sçavoir. Antoine Boniel de Chatillon, Avocat général dans la Chambre des comptes de Dauphiné, a écrit sa vie ; & le portrait qu'il a fait d'Expilli est plus fidèle que celui qu'Expilli même a fait de soi dans ses sçavantes œuvres.

EXQUILIES. Cherchez ESQUILIES.

† **EXSECHIA**, le lac d'Exsechia. *Exsechia lacus*, anciennement *Lychnites*, ou *Lychnitis palus*. Sanson place ce lac dans ses petites cartes, sur les confins de la Turcomanie, & de la Géorgie, entre la ville de *Cars* & celle de *Derbent*. Il met aussi une ville de même nom sur son bord Oriental. Il semble que ce lac est le même que celui que Vischer appelle *Gigagioni*, dans sa carte de la Turquie. * Maty, *dit.*

EXTRAVAGANTES : nom que l'on a donné aux épîtres décrétales, qui ont été publiées depuis les Clémentines, dont nous avons parlé dans l'article, **DECRETALES**. Les premières sont celles de Jean XXII. successeur de Clément V. Elles furent ainsi appellées, lorsque n'étant pas encore mises en ordre, elles sembloient *vaguer hors* du corps du Droit canon ; & ce nom leur est demeuré après qu'elles ont été insérées dans le corps du Droit. On a ensuite appelé *extravagantes communes*, la dernière collection des décrétales, jusqu'en 1483. quoiqu'elles soient aussi comprises dans le cours canon. * Doujat, *histoire du Droit canonique.*

EXTREMADOURE. Cherchez ESTRAMADOURE.

EXTREMOS, ou **ESTREMOS**, petite ville de Portugal, dans la Province d'Alentejo, avec un ancien château sur la rivière Tera, qui se vient jeter dans le Tage, est située proche d'Evora & d'Elvas, près de la Guadiane. Ce fut là que mourut sainte Elizabeth, Reine de Portugal, en 1336. * Sanson. Baudrand.

EXTUCA, Province du Royaume de Maroc, dans le pays de Sus, s'étend sur les côtes de l'Océan, vers le mont Atlas, & les frontières du Biledulgerid. * Sanson. Daper, de l'Afrique.

EXUPERE, *Exuperius*, Evêque de Toulouse, tint le siège après saint Sylve, successeur de Rodanius, mort en exil pour la foi orthodoxe, & fut un modèle illustre de la charité épiscopale, au commencement du V. siècle; car durant une grande famine, après avoir vendu tous ses biens, il vendit encore les vases sacrés d'or & d'argent, qui étoient dans l'Eglise, pour assister les pauvres; de sorte qu'il portoit le corps de J. C. dans un panier d'osier, & son sang dans un calice de verre. Sa charité parut encore dans la Palestine & en Egypte, par le secours qu'il donna aux saintes Vierges & aux Anachorètes. Saint Jérôme parle de ses libéralités, & le compare à la veuve de Sarepta. Ce saint Docteur lui dédia aussi ses livres sur le Prophète Zacharie. Exupere changea dans Toulouse le Temple de Minerve, en une Eglise de la sainte Vierge, qui est aujourd'hui la *Dorade*; & délivra cette ville de la juste crainte qu'elle avoit des Vandales. Le Pape Innocent I. lui écrivit une épître décrétale, qui contient sept titres ou réponses à la consultation du saint Prélat, & sur tout pour les livres canoniques. L'Eglise fait mention de S. Exupere dans son martyrologe le 28. Septembre; & de sa translation au 14. Juin. On ne sçait pas bien l'année de sa mort. Il étoit encore vivant dans le tems que Rome fut prise par les Goths en 409. On croit qu'il a vécu jusqu'en 417. * S. Jérôme, *Ep. 4. ad Rust. prefat. in Zach. l. 3. Comm. in Mos. Epistolis ad Furiam, ad Exuperiam, ad Ageruciam*. S. Paulin, *Epist. 48. S. Grégoire de Tours, l. 2. hist. c. 13. Innocent I. epist. 3.*

Le Cardinal Baronius, soutient dans le V. tome de ses annales ecclésiastiques, que cet Evêque est cet excellent Rhétoricien, dont parle Ausone au traité des Professeurs. C'est dans l'épigramme 17. qui commence ainsi :

Exuperi memorandi mihi, facunde sine arte.

Elie Vinet & Joseph Scaliger ne font pas de ce sentiment, dans leurs notes sur Ausone; & Hauteferre, Historien d'Aquitaine, remarque fort bien qu'Exupere le Rhétoricien fut Précepteur des enfans de Delmatius, frère de Constantin le Grand, environ l'an 336. & l'Evêque gouvernoit l'Eglise de Toulouse, l'an 405. Catel est encore de ce sentiment. Les Sçavans pourront consulter & juger si on a raison de dire qu'un autre *Exupere*, Evêque de Cahors, qui vivoit dans ce même siècle, peut être le même Rhétoricien, comme quelques-uns l'ont pensé. * Scaliger, *in Notis ad Auson. l. 1. c. 12. Hauteferre, ver. Aquit. l. 5. c. 1.*

E Y B

EYBEN, (Hulderic) étoit originaire d'une noble & ancienne maison de la Frise Orientale, dans le pays d'Harlingen. Il naquit à Norden le 20. Novembre 1629. A l'âge de six ans il perdit son père, & par les soins de sa mère & de ses parens, il fut mis au Collège, où il se distingua par les progrès qu'il fit dans les lettres humaines. Il passa ensuite à Rintelen, où il prit les premières teintures de la Jurisprudence. De-là, étant allé à Marburg en 1651. dans le tems, que se fit en cette ville le rétablissement de son Académie, il mit au nombre de ses bonnes fortunes d'avoir eu pour Maîtres Juste Sinold, surnommé *Schutz*, & Jean Helvic son fils, dont le premier a été Chancelier de l'Académie, & le second Antécenseur & Conseiller du Landgrave de Hesse, puis du Conseil aulique de l'Empereur. Instruit par ces deux Docteurs habiles de la parfaite connoissance de l'Etat de l'Empire, il parvint en 1655. au Doctorat, honneur qu'il n'éstima pas au dessous de sa naissance. Peu de tems après, il fut choisi par Georges II. Landgrave de Hesse, pour une des chaires de Professeur en Droit. Il y alloit de toute l'Allemagne un si grand concours d'auditeurs pour l'entendre, qu'il le disputoit à Jean Otton Tabor Chancelier de cette Académie, & qui a laissé un grand nombre d'ouvrages. Eyben fut appelé en 1669. par les Ducs de Brunswic & de Lunebourg en la ville d'Helmstat, où il s'acquitta avec beaucoup de réputation des charges de Conseiller & d'Antécenseur. Il fut nommé par le Cercle de la basse Saxe, pour remplir une place de Juge dans la Chambre impériale de Spire; & en 1678. il fut reçu au nombre des Affecteurs. L'Empereur Léopold, informé du mérite & des bonnes qualités de Mr. Eyben, l'ap procha de sa personne en le faisant Conseiller de son Conseil aulique. Pour récompense de ses services, sa noblesse fut rétablie dans son premier lustre; & pour comble d'honneur, il fut immatriculé dans le corps de la Noblesse libre & immédiate de l'Empire au quartier du Rhin. Il mourut le 25. Juillet 1699. Ses ouvrages ont été tous ramassés en un volume *in folio*, & imprimés à Strasbourg en 1708. ils sont divisés en trois parties. La 1. contient des observations mêlées de théorie & de pratique sur les instituts de Justinien. La 2. contient plusieurs dissertations contenant le Droit des particuliers, & la 3. regarde le Droit public & feodal. * *Journal des Sçavans 1708.*

EYDER, & **EYDERSTEDE**. Voyez EIDER.

† **EYE**, est une bonne ville dans la Province de Suffolc, en Angleterre. Il y a une belle Eglise, & l'on y voit encore les ruines d'un Château, & d'une ancienne Abbaie. * *Etat de la grande Bretagne, sous George II. Tom. I. p. 113.*

† **EYFFEL**, Pais d'Allemagne qui obéit en partie à l'Archevêque de Trèves, & en partie aux Ducs de Lutzelbourg. Il tire son nom de la rivière d'Eyffel qui l'arrose, & qui se va rendre ensuite dans le Rhin entre Bonne & Andernach. Ce Pais a d'un côté le Duché de Lutzelbourg, de l'autre le

Hundsruick, & du Levant le Pais de Juliers, s'étendant entr'autres lieux là, & le Rhin & la Moselle. Il embrasse les Comtés d'Arburg, de Winemberg & de Mandersheit, avec les Baronies de Riffersheit, de Rulingen & de Rhiveck. On lui donne aussi les villes de Coblentz, de Meyen, de Monreal, de Vitlich, de Mandersheit, de Castelberg, de Munster & autres. On trouve dans ce Pais des bains d'eau chaude propres à la guérison de diverses maladies. Le Pais est rude & montagneux, la partie la plus fertile est celle qui est auprès de la Moselle & du Rhin. Le bétail est la plus grande richesse de ce Pais. Le lac d'Ulm abonde en poissons, & on y en a vû qui avoient trente pieds de long. * *Munster liv. 3. Th. Corneille, dict. geogr.*

EYGER, montagne. Voyez ELM.

EYMBECK, petite ville du Duché de Brunswick, en basse Saxe. Elle est dans le quartier de Grubenhagen, près de la Leyne, entre la ville de Gottingen, & celle d'Hildesheim, à sept lieues de la première & à dix de la dernière. Eymbeck a été une ville impériale & libre. Elle dépend maintenant de la maison de Brunswick. * *Maty, diction.*

EYMOUTIERS, bourg avec une Collégiale. Il est dans le Limosin, sur la Vienne à sept lieues de Limoges du côté du Levant. * *Maty, diction.*

† **EYRE**, (Guillaume) Ministre Presbytérien Anglois, étudia à Oxford, & n'ayant pas voulu se soumettre à la conformité, fut déposé de son emploi. Il s'éleva une dispute sur la justification entre lui, Woodbrige & Warfen. Eyre soutenoit que la justification étoit arrêtée de toute éternité; c'est cette controverse qui donna naissance à l'ouvrage qu'il publia sous le titre de *Vindicia justificationis gratuita*; il mourut à Milskam en 1670. ayant mené une vie privée depuis sa déposition. * *Calamy of evel. ministr.*

† **EYRE**, (Guillaume) membre d'un Collège à Cambridge, vivoit vers l'an 1607. Il a écrit une épître adressée au fameux J. *Ufferius*, dans laquelle il soutient l'authenticité de l'Ecriture Sainte & des points voielles, comme les Buxtorfs l'ont fait dans la suite. Il promet dans cette épître un ouvrage complet sur cette matière, & donne à connoître qu'il s'est sur-tout appliqué à l'Arabe & aux autres Langues Orientales. L. Capel inféra, dans la suite, quelques lettres de ce même Auteur, dans sa critique; où il se déclare pour le sentiment de Capel. * *Dict. Allem. de Bâle.*

EYSACH, ou **EYSOCH**, rivière d'Allemagne. Elle baigne Brixen dans le Tirol, & Bolfano dans l'Evêché de Trente, & peu après elle se décharge dans l'Adige. * *Maty, diction.*

EYSENACH. Voyez EISENAC.

† **EYSILLES**, place forte de France dans le Dauphiné. Elle est située dans la vallée d'Hours, avec garnison pour le Roy, & n'est qu'à deux lieues de la première ville de Piemont de ce côté-là. * *Davity, Dauphiné. Th. Corneille, dict. geogr.*

E Z A

† **EZAGEN**, ville d'Afrique, dans la Province d'Habat, Royaume de Fez. Elle est ancienne & a été bâtie par ceux du Pais, sur la pente d'une montagne, à trois lieues de la rivière d'Erguile. Les habitans sont riches. Ils ont de fort grands vignobles dont ils font d'excellent vin. Le Roi leur permet d'en boire. Ezagen est à trois lieues de Fez, & contient environ sept cens habitans. Il y a tout à l'entour plusieurs hameaux qui sont de sa juridiction. Le Gouverneur est obligé d'entretenir cinq cens chevaux pour la garde de la Province, à cause des Portugais de la frontière qui couroient autrefois quinze ou vingt lieues au dedans du Pais. * *Marmol T. II. l. 4. c. 43. Th. Corneille, dict. geogr.*

EZAN, parmi les Turcs, est la proclamation de la prière qui se fait par les Muezzins sur les Minarets ou Tours des Mosquées. *Edan* ou *Ezan*, en arabe signifie crier, & particulièrement appeler le peuple à haute voix. Chaque Minaret a son Muezzin, pour y faire l'Ezan. Voyez MINARET. * *Ricaut, de l'Empire Ottoman.*

EZECHIAS, Roi de Juda, fils d'Achaz & d'Abia, & petit fils de Joatham, étoit un Prince très-religieux, & établit entièrement le culte du vrai Dieu dans le Royaume de Juda, dont il prit le gouvernement, l'an du monde 3308. & avant *Jésus-Christ* 727. Il fit abattre tous les autels, qui étoient sur les collines, brûla les bois sacrés, & brisa le serpent d'airain que les Juifs avoient, pour leur ôter tout sujet d'idolâtrie. Eusebe dit, qu'il supprima plusieurs livres de Salomon, qui traitoient des choses naturelles, à cause de l'abus que les simples en faisoient; & Genebrard ajoute après les Hébreux, qu'il étoit sçavant dans les Mathématiques, & qu'il fit une réformation de l'année des Juifs, par l'intercalation du mois de Nisan, au bout de chaque troisième année. Après ces réglemens politiques, il songea à la guerre, & défait les Philistins, qui s'étoient révoltés contre son père. Dans la quatrième & sixième année de son règne, Salmanazar, prit Samarie, mit fin au Royaume d'Israël, & mena Osée en prison où il mourut. Avant ce succès en l'an du monde 3322. & 713. avant J. C. qui étoit la quatorzième année d'Ezechias, ce Prince ayant été malade très-dangereusement, le Prophète Isaïe lui avoit annoncé qu'il mourroit; mais ses pleurs firent révoquer cette sentence; & pour preuve que Dieu lui acorderoit encore quinze ans de vie, l'ombre remonta de dix lignes sur le cadran au soleil qu'Achaz avoit fait faire; & par ce miracle inouï, le jour où il arriva fut plus long de dix heures qu'il ne devoit être, selon l'opinion de plusieurs anciens Pères. Merodach Baladan, Roi de Babylone,

envoya à Ezechias des Ambassadeurs, qui lui portèrent des présens, & eurent ordre, après s'être réjouis avec lui du recouvrement de sa santé, de s'informer de ce miracle. Josphé dit, que c'étoit pour faire alliance avec lui. Cette Ambassade, qui lui étoit fort honorable, lui inspira de si bons sentimens de soi-même, qu'il montra tous ses trésors aux Envoyez. Dieu voulant punir cette vanité, fit dire à Ezechias par l'Ange, que tous ces trésors seroient un jour transportez à Babylone. Il obtint, par son repentir, qu'il ne verroit point ces malheurs. Ezechias refusa ensuite de payer le tribut qu'il devoit au Roi d'Assyrie. Pour s'en venger, Sennacherib vint en Judée avec une puissante armée, & y prit plusieurs places: ce qui obligea le Roi de lui envoyer des présens, avec promesse de lui payer le tribut. Sennacherib passa en Egypte; & étant revenu trois ans après, l'an du monde 3325. & 710. avant J. C. il mit le siège devant Jérusalem; mais avant qu'il eût tiré un coup de flèche, l'Ange du Seigneur tua en une nuit cent quatre-vingt cinq mille hommes de son armée, avec tous les Chefs. Enfin, Ezechias mourut âgé de 53. ans, après en avoir régné 29. l'an 3337. du monde, & 698. avant J. C. La tradition des Juifs rapportée par Saint Jérôme sur le 39. chapitre d'Isaïe, étoit qu'Ezechias fut malade à l'extrémité, parce qu'il n'avoit pas chanté un cantique d'action de grâces après la défaite de Sennacherib; mais les autres croient avec plus de raison, que sa vanité en fut la cause. * IV. des Rois, 18. *É. suiv.* Isaïe, 36. *É. suiv.* Ecclésiastique, c. 48. Josphé, liv. 9. *É. 10. Antiqq. Jud.* Genebrard, *in chron. É. c.*

EZECHIAS, frère d'Ananias grand Sacrificateur des Juifs, fut obligé de se cacher dans les égouts de Jérusalem avec son frère & quelques autres Sacrificateurs, pour éviter la fureur de Manassés, qui trahit le Roi dans cette ville. Ils ne s'étoient pas si bien cachés qu'ils l'avoient crû; car ils furent découverts le lendemain, & cruellement massacrés par les Factieux. * Josphé *guerre des Juifs* l. 2. c. 31.

EZECHIAS, fils de Chobabé, étoit un homme audacieux, cruel & entreprenant. Il se joignit dans Jérusalem à Eléazar fils de Simon contre le parti de Jean. Tous ensemble ils se rendirent maîtres de la partie intérieure du Temple, dont ils firent un arsenal, mirent leurs armes sur les portes de ce saint lieu: & faisoient de là des sorties très-vigoureuses sur Jean & sur les habitans de Jérusalem. * Josphé, *guerre des Juifs*, l. 5. c. 7.

EZECHIEL, Prophète, & le troisième des quatre qu'on appelle les grands Prophètes, étoit de la race Sacerdotale, fils du Sacrificateur Buzay. Il fut transféré à Babylone sous Jéchonias, & commença à prophétiser à l'âge de 30. ans, au cinquième mois de la cinquième année de la transmigration de Jéchonias, qui est la 585. avant J. C. comme il le témoigne lui-même au second chapitre de sa prophétie. Il continua de prophétiser pendant vingt ans, & fut tué, à ce que l'on croit par un Prince de sa nation, qu'il avoit repris de ce qu'il adoroit les idoles. L'Auteur de l'ouvrage imparfait qui se trouve dans les œuvres de Saint Jean Chrysofome, semble dire qu'il fut écrasé entre des pierres. On l'enterra dans le sépulcre de Sem, où la dévotion fit venir dans la suite un grand concours de peuple. Le Martyrologe romain en fait mention au 10. Avril. Sa prophétie est fort obscure, particulièrement au commencement & à la fin; & c'est peut-être la raison, pour laquelle les Juifs ne vouloient pas qu'on la lût avant que d'avoir atteint l'âge de trente ans. Après avoir décrit sa vocation, il prédit la captivité & la ruine de Jérusalem, pour confirmer les prédictions de Jérémie, & réfuter les vaines promesses des faux Prophètes. Il prédit aussi les malheurs qui devoient arriver aux peuples voisins, & prophétise le rétablissement du peuple Juif & du Temple, qui ne sont que les figures du règne du Messie, de la vocation des Gentils, & de l'établissement de l'Eglise. C'est de tous les Prophètes celui qui est le plus rempli de visions énigmatiques. Saint Jérôme dit que son style n'est ni fort éloquent ni fort grossier, mais qu'il est entre les deux. Il est plein de belles sentences, de riches comparaisons, & fait paroître beaucoup d'érudition dans les choses profanes. Ses prophéties ou visions, qui sont au nombre de 22. sont disposées suivant l'ordre du tems qu'il les a eues. Les plus sçavans Commentateurs sur la prophétie d'Ezechiel sont Pradus & Willalpan de Jésuites. * Ezechiel, l. 2. & c. Saint Jérôme, *præfat. in Ezech.* Ep. ad Paulin. Bayle, *diction. crit. 2. édition.* Benjamin de Tudele rapporte dans ses voyages, qu'il a vu à quelques lieues de Bagdad un superbe Mausolée, au dessus duquel étoit une fameuse Bibliothèque. La Mausolée étoit le tombeau du Prophète Ezechiel, qui étoit fréquenté tous les ans par tous les Chefs de la Captivité, qui s'y rendoient avec une nombreuse suite. C'est, dit-il, un lieu de dévotion, non seulement pour les Juifs, mais aussi pour les Perses, les Médes, & quantité de Musulmans qui y vont faire leurs présens, & s'acquitter de leurs vœux. Ces peuples ont ce lieu en une singulière vénération; les armées même n'y touchent jamais. Une lampe luit continuellement sur son tombeau, & c'est le Chef de la Captivité de Bagdad qui fournit de quoi l'entretenir. Ce pèlerinage continué encore aujourd'hui avec beaucoup de dévotion. Ce tombeau est sur le bord du Chaboras. Il y a soixante tours, dans chacune desquelles est une Synagogue. Proche de là est un édifice bâti par Jéchonias, lorsqu'Evilmérodach lui rendit la liberté. Ce Palais a la vue du côté de l'Euphrate & de l'autre sur le Chaboras. On voyoit encore du tems de Benjamin de Tudele, dans une voute de cet Edifice, le portrait de Jéchonias, & ceux de tous les Officiers qui l'accompagnoient, à la suite desquels étoit le Pro-

phète Ezechiel. Quant à la Bibliothèque qu'on voyoit dans le même lieu, il dit qu'elle étoit très nombreuse, & que tous ceux qui mourroient sans enfans l'augmentoient, en y envoyant de leurs livres. On y voyoit même dit-on, l'origine des prédictions de ce Prophète, qu'il avoit écrit de sa main. On peut lire plusieurs autres sentimens sur la mort d'Ezechiel & sa sépulture dans l'*hist. des Juifs.* par M. Basnage, tom. 5. p. 1585. & c.

EZECHIEL, Juif, Poète Grec, vivoit sous l'Empereur Trajan ou Adrien, quoique Sixte de Siene l'ait mis 40. ans devant J. C. Il court sous ce nom une tragédie grecque sur Moïse, ou de la délivrance des enfans d'Israël d'Egypte. Frédéric Morel la traduisit en prose & en vers latins sur la fin du XVI. siècle: ce qui n'en a pas rendu la lecture plus fréquente, ni la pièce beaucoup plus commune. Elle a été imprimée à Paris en 1609. Clément Alexandrin parle de cet Auteur plus d'une fois, & il en rapporte un grand fragment. Gentien Hervet, qui croyoit cette pièce perdue, conjecturoit par ce morceau, que toute la pièce devoit être élégamment écrite. * Clément Alexandrin, au 1. des *Tapiff.* & Eusebe de Césarée, au liv. 9. de la *Prep. Evang.* Gentien Hervet, *in comment. ad Strom.* Baillet.

EZEL, sorte de pierre ou de limite, près de Jérusalem, jusques où les Juifs pouvoient aller le jour du Sabbat. Elle en étoit éloignée de cinq stades. * I. Rois, XX. 19.

EZERO, petite ville, autrefois épiscopale. Elle est dans la Thessalie, en Grèce, sur un petit lac, qui porte son nom, entre le golfe d'Armire & la ville de Larissa, dont elle étoit suffragante.

EZIER, (Jean) natif de Mayence dans le XVI. siècle, étoit un sçavant Astronome, & composa divers ouvrages, comme *Specul. astronom.* *É. c.* * Vossius de *Math.*

† EZZAB, Province d'Afrique qui dépend du Royaume de Tripoli. Quelques-uns en font pourtant une dépendance du Biledulgerid. Elle commence à l'Occident au de là des montagnes de Garian & de Benignarid, & finit vers une rivière qui la sépare de Mefrata, & se jette dans la mer du côté de l'Orient. *Sanut* met dans cette Province les places de Ras-Axurra, de Tefuta, de Rafamisar, de Lepide ou Lepdis, autrefois *Eoa*, de Brata ou Blata, & le Cap de Giudeca ou Zudica. La contrée d'Ezzab produit peu de blé, mais beaucoup de dattes, d'olives, & de safran. Ce Safran est tellement estimé au Caire, qu'il s'y vend le tiers plus que celui qui croit ailleurs. * De la *Croix Hist. d'Afrique* tom. 2. Th. Corneille, *diff. géogr.*

† EZLER, (Jean) natif de Mayence vivoit dans le XVI. siècle. Il étoit excellent Astronome, & a publié plusieurs ouvrages sur l'Astronomie, comme *Speculum Astronomicum.* * Vossius, de *Scient. Mathemat.*

EZZELIN, ECELIN, ou ICELIN *da Onara*, ou *de Romano*, natif du village d'Onara, dans la Marche Trevisane, étoit fils d'Ezzelin, surnommé *le Moine*, originaire d'Allemagne, qui étoit fils d'un autre *Ezzelin*, dit *le Bègue*, & petit-fils d'Alberic, qui avoit suivi l'Empereur Othon III. & s'étoit établi en Italie, Ezzelin vivoit dans le XIII. siècle, & se rendit redoutable par ses cruautés & par ses violences. Il combattit d'abord à la tête des Gibelins, & remporta de grandes victoires; puis négligeant les avantages du parti, pour ne songer qu'à son propre intérêt, il se rendit maître de Verone, de Padoue, & de quelques autres villes d'Italie, où il exerça une tyrannie si odieuse, & avec tant de mépris pour la Religion, qu'il conféra les bénéfices, & profana les choses les plus saintes. Plusieurs croyent qu'il avoit été engendré par le Démon. Les Papes Grégoire IX. Innocent IV. & Alexandre IV. dont il avoit si souvent attaqué l'autorité dans la personne de leurs Légats, ayant employé inutilement les anathèmes ecclésiastiques, firent prêcher la croisade contre ce Tyran. Un jour, irrité de ce que la ville de Padoue s'étoit révoltée contre lui, il fit mourir douze mille habitans qu'il avoit ou dans ses troupes, ou à son service. Saint Antoine de Lisbonne, dit *de Padoue*, fut le seul qui osa le reprendre de ses vices. Il ne voulut rien répondre; mais il manda quelques-uns de ses satellites, pour le faire mourir, en lui portant des présens que le Saint refusa. Toutes les villes de la Marche Trevisane, & les Princes de Lombardie ligués contre lui, le prirent lorsqu'il alloit attaquer Milan, & le menèrent à Sincino, où il mourut désespéré le 10. Octobre 1259. après avoir exercé sa tyrannie durant plus de 40. ans. Il étoit entêté de l'Astrologie à ce point, qu'il n'entreprendoit rien sans avoir consulté quatre Astrologues, dont il avoit accoustumé de se faire suivre, pour sçavoir les heures & les momens qu'il devoit prendre pour exécuter ses entreprises. * Le Moine de Padoue, *Chron.* l. 1. *É. 2.* Sigonius, de *reg. Ital.* l. 19. Sponde, *A. C.* 1226. 1236. 1252. 1259. *Mafcaradi, vite di Capit. illust.*

EZZEMULUK, ou AZZALMOLOUK; ce nom, qui signifie *la force* & *le prix des Rois*, est le nom du quinzième Prince de la Maison & de la Dynastie des Boides. Il étoit fils de Solthan *Eddoulat*, & succéda à son oncle *Gelaledoulat*, l'an de l'Hégire 435. de J. C. 1043. dans la charge d'Emir-al-Omara ou Connétable de Bagdet; mais sa puissance fut fort affoiblie par les Turcs Selgiucides, qui commençoient à prévaloir dans tout l'Etat des Califes. Il mourut l'an de l'Hégire 440. Cependant on lui donne 24. ans de règne; parce qu'il régna après son père Solthan *Eddoulat*, dans l'Ahovaze & dans la Perse, avant qu'il possédât la charge d'Emir-al Omara auprès du Calife. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

